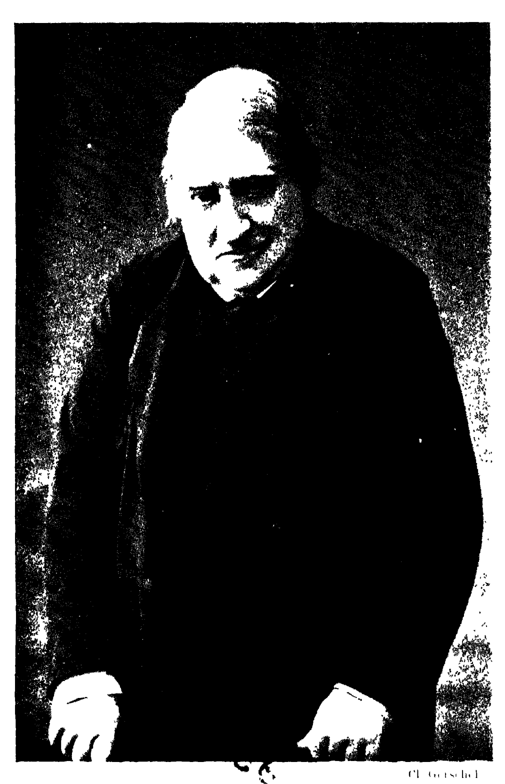
LA SCIENCE FRANÇAISE

TOME SECOND



Cl. Gerschel

ERNEST RENAN (1823-1892)

EXPOSITION UNIVERSELLE
ET INTERNATIONALE DE SAN FRANCISCO

LA SCIENCE FRANÇAISE

TOME SECOND

PARIS
Ministère de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts

1915

LES ÉTUDES ÉGYPTOLOGIQUES

L'ÉGYPTOLOGIE est née en France ; CHAMPOLLION le Jeune (1790-1832) en fut le fondateur, et, pendant un certain nombre d'années, cette science demeura exclusivement française. L'histoire de ses commencements se trouve écrite dans le rapport que M. DE ROUGÉ adressa, à propos de l'Exposition Universelle de Paris, en 1867, à Victor DURUY, alors ministre de l'Instruction publique : je ne reviendrai pas sur les faits antérieurs à cette date.

La génération d'égyptologues français qui avait succédé à celle de CHAMPOLLION et qui, avec Théodule DEVÉRIA (1831-1871), Emmanuel DE ROUGÉ (1811-1872), MARIETTE PACHA (1821-1881), CHABAS (1817-1882), avait déblayé vigoureusement les abords du terrain, commençait alors à disparaître sous la poussée d'une génération nouvelle. Tous les savants qui l'illustrèrent avaient travaillé isolément, chacun dans une direction différente : E. de Rougé à Paris, où il avait constitué, d'une manière presque définitive, la grammaire pour l'œil des documents de la seconde époque thébaine, Chabas en province, à Chalon-sur-Saône, où il s'était appliqué surtout au déchiffrement des textes, Mariette à l'étranger, dans l'Égypte même, où, aidé par moments de Devéria, il s'était livré à l'exploration du sol, à la copie des inscriptions, au dégagement des grands monuments et où il avait fondé le service des Antiquités. La génération suivante s'occupa de régulariser la Science et de la mettre, une fois pour toutes, en possession des instruments nécessaires à la formation des générations futures.

Elle se composait des hommes élevés à l'école d'Emmanuel de Rougé, Jacques DE ROUGÉ son fils, Paul PIERRET, Paul GUIEYSSE, Eugène LEFÉBURE, et bientôt du groupe qui se rassembla autour de Gaston MASPERO. J. DE ROUGÉ, qui se voua à la publication des œuvres laissées malheureusement inachevées par son père, renonça de bonne heure à l'étude, après y avoir débuté brillamment par un mémoire sur les textes géographiques du temple d'Edfou, dont un livre sur les nomes de la Basse-Égypte compléta plus tard les données. Pierret, longtemps conservateur du Musée égyptien du Louvre, travailleur consciencieux mais lent et rare dans son activité, compila un petit *Dictionnaire d'Archéologie* (1875) et un *Vocabulaire Hiéroglyphique* (1871-1875), qui ont rendu pendant longtemps des services réels aux étudiants; de préférence, il oscilla sa vie durant entre la mythologie et la traduction avec commentaires des Inscriptions de son Musée, publiant d'une part la première traduction française du *Livre des Morts* (achevée en 1882), d'*une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux* (1873), de l'autre, ses deux *Recueils d'Inscriptions inédites du Musée égyptien du Louvre* (1874-1878). LEFÉBURE, esprit mystique et entraîné toute sa vie du côté du spiritisme ou de l'occultisme, a posé et résolu en partie les problèmes divers que soulèvent les religions égyptiennes. Ses Mémoires sur les *Hymnes au Soleil composant le XVe Chapitre du Rituel funéraire* (1868) et sur le *Mythe Osirien : les yeux d'Horus* (1874), *Osiris* (1875), sont encore pénétrés des idées de Max Müller sur la formation des mythes, mais l'étude des croyances sauvages et des superstitions populaires le ramena promptement à des doctrines plus saines, qu'il exposa dans une multitude d'articles dispersés à travers une demi-douzaine de revues différentes, les *Mélanges d'Archéologie* (1871-1878), le *Recueil de travaux*, les *Transactions* et les *Proceedings* de la société d'Archéologie biblique de Londres, la *Zeitschrift für Aegyptische Sprache* de Berlin, le *Bulletin de l'Institut égyptien*, les *Annales du Musée Guimet*, et surtout le *Sphinx* d'Upsala en Suède. Successivement maître de conférences à la Faculté

des Lettres de Lyon (1878-1881, puis 1883-1884 et 1885-1886), directeur de la Mission archéologique du Caire (1881 et 1883), suppléant de M. MASPERO au Collège de France (1884-1885), maître de conférences à l'École supérieure d'Alger (1887-1908), Lefébure s'enferma dans un enseignement très technique et s'isola si complètement du reste de l'École, que, malgré sa connaissance approfondie des textes religieux et ses mérites sérieux de finesse et de clarté, il demeura presque sans influence sur le développement de l'Égyptologie. Le seul de ses nombreux écrits qui ait conquis la notoriété, *les Hypogées royaux de Thèbes* : t. I, *le Tombeau de Séti Ier* (1886) et t. II-III, *Notices des Hypogées* (1889), peut se comparer aisément, pour l'exactitude des copies, aux recueils de Lepsius, de Mariette, de Dümichen et de Rougé. GUIEYSSE, qui avait débuté dans la vie scientifique comme collaborateur de Lefébure, et qui avait essayé d'établir l'édition critique du *Chapitre LXIV du Livre des Morts* (1876), fut enlevé promptement à l'Égyptologie par la politique. Quoiqu'il soit resté attaché à l'École des hautes études comme maître de conférences et comme directeur d'études adjoint de 1880 à 1914, date de sa mort, il n'a pu nous donner que de rares études sur des points de détails : il allait se remettre tout entier à la recherche scientifique lorsqu'il disparut.

Quel que fût leur mérite, les travaux de ces savants manquaient encore de coordination ; M. MASPERO groupa en un faisceau compact les forces qui s'assemblaient autour de lui. Mis en lumière dès sa sortie de l'École normale par deux Mémoires : *Essai sur l'inscription dédicatoire du Temple d'Abydos* (1867) et la *Stèle du Songe* (1868) puis, nommé, en 1869, répétiteur du cours d'archéologie égyptienne à l'École pratique des hautes études, que Victor Duruy venait de fonder, M. Maspero avait réuni à son cours une dizaine d'auditeurs sérieux : Adrien DE LONGPÉRIER, le fils du savant alors connu ; l'abbé ANCESSI, qui mourut fort jeune après avoir publié trois brochures sur des *Études de Grammaire comparée* (1872-1873), sur *Moïse et l'Égypte* (1875), sur *Job et l'Égypte* (1877) ; Hyacinthe

HUSSON qui avait déjà composé plusieurs écrits de mythologie; Eugène GRÉBAUT; puis, après la guerre, Maxence DE ROCHEMONTEIX, l'Américain William Berend, Eugène LEDRAIN qui quitta bientôt les hiéroglyphes pour l'hébreu, Urbain BOURIANT, Victor LORET, l'abbé AMÉLINEAU, Philippe VIREY.

Le travail fourni par ce groupe fut très considérable dès le début, et devint plus considérable encore lorsque M. Maspero eut succédé à E. de Rougé dans la chaire de Champollion, comme chargé de cours (1873), et presque aussitôt après comme professeur titulaire (1874). Pendant que M. Maspero publiait des traductions largement commentées de textes hiératiques, *Hymne au Nil* (1869), *une Enquête judiciaire à Thèbes au temps de la* XXe *Dynastie* (1869-1871), *du Genre épistolaire chez les anciens Égyptiens* (1872) qui lui servit de thèse pour le doctorat ès lettres, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre* (1875) et, dans le *Journal asiatique*, les premiers des Mémoires dont l'ensemble constitua plus tard ses *Études égyptiennes*, il produisait des œuvres de théorie grammaticale sur *le Pronom personnel en égyptien* (1869), sur *les Formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte* (1871), Sur *la Formation des thèmes trilitères en égyptien* (1880), et il abordait l'étude critique du démotique par ses *Études démotiques* (dans le Recueil de travaux, 1870, t. I) puis par ses recherches sur *la Première page du roman de Satni transcrite en hiéroglyphes* dans la *Zeitschrift für Aegyptische Sprache* (1877). Son activité se portait aussi vers le domaine historique, et il écrivait successivement une thèse latine : *De Carchemis oppidi situ et historia antiquissima* (1872), des fragments d'un *Commentaire sur le livre II d'Hérodote*, qui, commencés pour l'*Annuaire de l'Association des études grecques* en 1875, furent poursuivis plus tard ailleurs, enfin *une Histoire ancienne des peuples de l'Orient* (1875) à l'usage des lycées, ouvrage qui devint bientôt populaire, fut réédité huit fois et traduit en plusieurs langues. Joignez à cette production d'œuvres indépendantes une collaboration incessante à des journaux ou à des collections françaises ou étrangères,

Gazette Archéologique, Records of the Past, Transactions et *Proceedings* de la Société d'archéologie biblique de Londres, *Zeitschrift für Aegyptische Sprache* de Berlin, *Comptes rendus des Congrès orientalistes* de Paris (1873) et de Florence (1878), *The Academy, Journal asiatique, Revue Archéologique* et surtout *Revue critique*, où, depuis 47 ans, il a rendu compte d'une bonne partie des œuvres d'Égyptologie, parues en France ou à l'étranger.

Entre temps, l'enseignement de M. Maspero aux Hautes Études et au Collège de France portait ses fruits : une école française, imbue des mêmes principes et agissant sous une même impulsion, s'élevait dans la génération d'alors. Le premier qui se manifesta brillamment fut M. Grébaut, avec sa thèse pour le diplôme des Hautes Études intitulée *Hymne à Ammon Râ des papyrus égyptiens du Musée de Boulaq* (1875) que suivirent bientôt plusieurs articles, dont le plus important se trouve dans les *Mélanges d'archéologie égyptienne* (1875). Presque aussitôt après Grébaut, William Berend traduisit la brochure de Lepsius sur *les Métaux dans les inscriptions égyptiennes* (1877) et soumit à l'examen des juges sa thèse sur les principaux *Monuments du Musée égyptien de Florence*, dont la première partie consacrée aux *Stèles, Bas-reliefs et Fresques* a paru seule en 1882, imprimée avec luxe à l'Imprimerie Nationale : malgré l'éclat de ce premier début, Berend renonça à la science sans esprit de retour, puis alla vivre et mourir en Suède. En passant, disons qu'il ne fut pas, tant s'en faut, le seul étranger qui suivit alors, pendant un trimestre ou deux, les cours de l'École des hautes études et du Collège de France : nous vîmes de la sorte se succéder sur les bancs, de 1875 à 1880, MM. Alfred Wiedemann, aujourd'hui professeur d'égyptologie à Bonn; Ernesto Schiaparelli, à présent directeur du Musée de Turin; Karl Piehl, mort en 1904, professeur de langue égyptienne à l'Université d'Upsal; Edwin Wilbour, journaliste américain, qui apprit beaucoup, passa les vingt dernières années de sa vie alternativement en Égypte et en France, puis mourut à Paris en 1897 sans avoir rien publié. Néanmoins le fond de l'École resta français : l'on vit

Rochemonteix inaugurer les études du berbère comparé à l'égyptien (1873-1876), et Eugène Ledrain, se dérobant à la vocation ecclésiastique, nous fournir comme thèse pour le diplôme de l'École des hautes études ses *Monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale* (1879-1882).

A ce moment l'École française était en pleine prospérité : M. Maspero en avait réparti les membres entre les domaines les plus variés, dirigeant MM. Loret, Bouriant et Virey vers l'interprétation des manuscrits hiératiques, M. GAYET vers l'archéologie païenne et chrétienne, l'abbé Amélineau vers le copte ; d'autre part, M. de Rochemonteix, détaché en Égypte de 1875 à 1878, y relevait les inscriptions et tableaux du grand temple d'Edfou. Il fallait à cette pléiade un moyen aisé de publication, un journal auquel elle pût confier ses travaux à mesure qu'ils se poursuivaient. Déjà, en 1869, l'éditeur Vieweg avait mis en circulation une revue dont il avait confié la préparation à M. Maspero, et dans le premier semestre de 1870, celui-ci avait lancé avec la collaboration de MM. E. de Rougé, Devéria, Pierret, un premier numéro qui avait pour titre : *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes;* mais, la guerre survenant presque aussitôt, M. de Rougé l'avait remplacé chez le même éditeur par un nouveau journal, les *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, destiné à recevoir les productions de notre École en opposition à la *Zeitschrift für Aegyptische Sprache* de Berlin qui serait réservée aux Allemands. Après la mort de M. de Rougé, qui coïncida presque avec l'apparition du premier fascicule, ces *Mélanges* traînèrent péniblement sous la conduite d'un comité de rédaction, où figuraient MM. Jacques de Rougé, Pierret, Maspero, E. Revillout ; ils fournirent trois volumes de 1871 à 1878, date où le comité fut dissous et où les *Mélanges* furent remplacés par deux publications indépendantes l'une de l'autre, le *Recueil de travaux*, que M. Maspero ressuscita et dont il composa un second numéro en 1879, la *Revue égyptologique* que M. REVILLOUT édita depuis 1880 jusqu'à sa mort, en 1912.

L'orientation de ces deux publications fut très différente.

Tandis que le *Recueil* s'efforçait de faire œuvre durable et d'embrasser le domaine entier de l'égyptologie, la *Revue*, plus irrégulière dans son allure, se consacra de préférence à la critique du moment, qu'elle exerça avec âpreté ; en fin de compte, elle devint presque entièrement l'organe exclusif de son directeur. Entré au Musée égyptien du Louvre en 1872, celui-ci s'était voué dès lors avec ardeur au copte, puis au démotique. C'est ainsi qu'il jeta rapidement sur la place, souvent en les autographiant pour marcher plus vite, ses *Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre* (1876), puis ses *Apocryphes coptes du Nouveau testament*(1876), ainsi qu'un *Mémoire sur la vie et les sentences de Secundus*, et un autre sur *le Concile de Nicée d'après les textes coptes et les diverses collections canoniques*, qui furent insérés au *Journal asiatique* de 1872 à 1875 et ne furent complétés qu'en 1881 ; le tout sans préjudice d'une première étude sur les *Blemmyes* (1874) et de différentes notes sur l'archéologie funéraire copte, qu'il donna aux *Mélanges*. Ce ne fut là, toutefois, que le moindre de sa besogne. Trouvant dans la riche collection du Louvre une masse alors incomparable de papyrus démotiques, il se livra avec fougue au déchiffrement de l'écriture cursive qu'il avait commencé sous M. Maspero et il en tira bientôt des résultats aussi neufs qu'importants : il y découvrit des contrats de mariage de différente nature, des contrats de location pour maisons et pour terres, des contrats de vente et d'achat, bref une masse d'actes juridiques du plus haut intérêt. Il forma ainsi deux *Chrestomathies démotiques* dont la nouvelle (1878) parut avant l'ancienne (1880) par une de ces bizarreries qui ne sont pas rares dans son œuvre. En même temps il traduisait mot à mot le conte démotique de Satni, dont Brugsch avait donné une première interprétation dix années auparavant, mais il attendait plusieurs années encore avant d'y ajouter une introduction et de faire du tout un volume sous le titre : *le Roman de Setna, étude philologique et critique* (1877-1885). Ce fut sans préjudice d'une foule d'écrits moindres, publiés en brochures indépendantes ou disséminés dans les journaux français et

étrangers, *Journal asiatique, Revue Archéologique, Proceedings* de la Société d'archéologie biblique, *Mélanges*, etc. Bref, il fit entièrement sa revue, à lui, de la *Revue égyptologique*, dont il avait produit le premier numéro en 1880 avec CHABAS et Henri BRUGSCH, et dont il remplit presque seul, les quatorze volumes parus de 1880 à 1912, avec ses articles et ses commencements d'articles inachevés sur le copte, sur le démotique et en dernier lieu sur quelques textes hiéroglyphiques.

L'École égyptologique prospérait en France, lorsque les changements provoqués par la mort de Mariette vinrent à la fois en élargir et en compromettre le développement. Depuis l'année de l'Exposition universelle en 1867, qui marqua l'apogée de son crédit en Égypte, Mariette avait dû lutter sans relâche contre l'influence allemande rendue très forte par la victoire de 1870-71, contre la nonchalance et le désordre de l'administration égyptienne, et surtout contre la maladie qui se révéla mortelle pour lui dès 1872. Forcé de renoncer aux grandes fouilles qui avaient illustré les débuts de sa direction à Boulaq, il s'efforça du moins d'en publier les résultats principaux, et, aidé de MM. Louis Vassali et Émile Brugsch d'une part, de M. Maspero de l'autre, il donna toute une série de grands travaux : *Abydos*, (3 vol. 1869-1880), *Dendérah* (5 vol. 1869-1875), *Deir-el-Bahari* (1 vol. 1875), *les Papyrus égyptiens du Musée de Boulaq* (3 vol. 1870-1871), *Karnak, étude topographique et archéologique* (1 vol. 1875), *Voyage de la Haute Égypte* (2 vol. 1878), *Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie* (1 vol. 1871-1889). Il préparait de concert avec M. Maspero deux œuvres plus importantes encore, dont les fragments ne furent édités qu'après lui, *le Sérapéum de Memphis* (1 vol. 1883) et *les Mastabas de l'Ancien Empire* (Paris, 1889), lorsque son état empira tellement que l'on craignit de le voir disparaître soudain, laissant vacante en Égypte une place que la France avait intérêt à conserver. Déjà, en 1873, M. Maspero avait proposé au gouvernement français de créer au Caire une école analogue à celle qui existait à Athènes pour l'étude des monuments grecs ; mais son projet

avait été rejeté par M. de Watteville. Il fut repris par M. Xavier Charmes et, à l'instigation de ce dernier, M. Alfred Rambaud, alors chef du cabinet de M. Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, décida, le 13 novembre 1880, M. Maspero à aller établir une Mission permanente au Caire. Celui-ci, après avoir prié M. Grébaut de le suppléer au Collège de France, emmena avec lui ce qu'il avait de mieux en ce temps à l'École des hautes études, MM. Urbain Bouriant et Victor Loret, auquel il adjoignit un arabisant, M. DULAC, et un dessinateur, M. BOURGOIN. Arrivé au Caire le 5 janvier 1881, il installa son monde dans une maison sise sur une des ruelles qui touchent le boulevard Mohammed-Ali et il le mit au travail, mais Mariette étant mort le 18 janvier, il fut nommé le 8 février suivant Directeur général des fouilles d'Égypte, malgré les démarches qu'entreprit M. de Saurma, Consul général d'Allemagne, pour faire attribuer la place à Henri Brugsch. En dépit de son transfert au service égyptien, M. Maspero n'en demeura pas moins le directeur réel de la Mission, bien que la direction apparente en fût confiée officiellement, d'abord à M. Eugène LEFÉBURE (1881-1883), puis à M. GRÉBAUT (1883-1886), et l'exploration de l'Égypte marcha désormais sous le contrôle complet de l'Égyptologie française. Elle progressa heureusement, malgré les embarras où nous jetèrent la révolution d'Arabi-Pacha en 1882 et une grande épidémie de choléra en 1883. Mariette, obéissant à l'esprit de son temps, avait surtout opéré des fouilles destinées à enrichir le musée de Boulaq; M. Maspero pensa que le moment était venu d'organiser plus méthodiquement un Service des antiquités. Il divisa l'Égypte en 7 circonscriptions, et, comme les individus faisaient défaut pour composer un personnel compétent d'inspecteurs indigènes, il fonda à Boulaq une petite école d'Égyptologie (1882-1886) où il essaya d'en former six. Il tenta sans succès de soulager la collection du Caire en établissant à Alexandrie un musée gréco-romain. Il poursuivit sur un plan méthodique le déblaiement et la consolidation des principaux temples d'Égypte. Enfin, il appela à l'entreprise des fouilles les

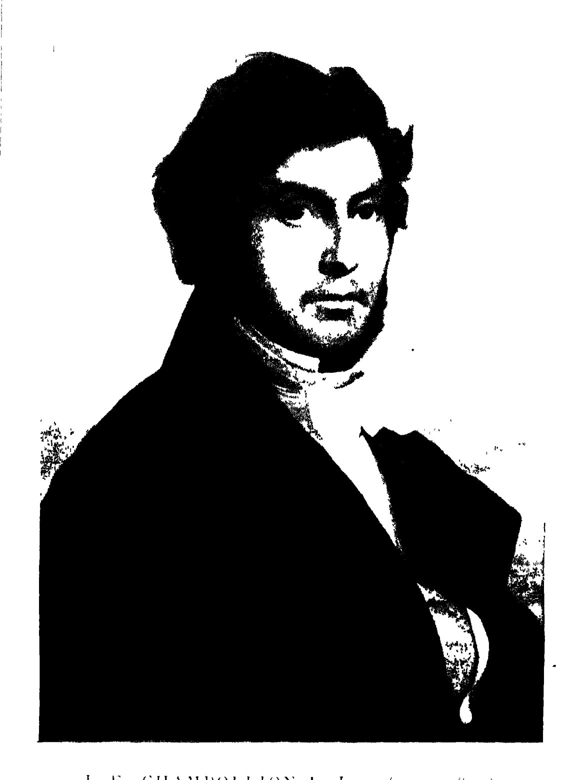
étrangers que Mariette avait écartés systématiquement, et, tout en essayant de régler leur industrie au moyen d'une loi que le Ministère égyptien ne lui accorda pas, il favorisa de son mieux la création de l'*Egypt Exploration Fund* (1882) qui a depuis lors rendu tant de services au pays : bref, il s'attacha à faire œuvre d'administrateur autant et plus que de savant, ainsi que son devoir envers l'Égypte l'exigeait.

Cela ne l'empêcha point de fouiller pour le gouvernement égyptien les pyramides à inscriptions des Pharaons de la Ve et de la VIe dynastie à Saqqarah, Ounas, les deux Pioupi, Métésouphis (1881-1884), de découvrir à Gizéh une nécropole de la IVe dynastie (1882) et à Saqqarah, à Licht, à Dahshour (1883-1886) des cimetières de la Ve et de la XIIe, de pousser les travaux en Abydos auprès de la Chounêt-ez-Zebîb (1881-1886), de continuer le dégagement du grand temple d'Edfou (1884-1885) opéré par Mariette, de découvrir à Thèbes le puits où se cachaient les momies de Thoutmôsis III, de Sêtouî Ier, de Ramsès II, de Ramsès III, et trente autres de princes et de princesses illustres dans les annales égyptiennes (1881), d'entreprendre à Karnak des travaux de consolidation qui ne purent être menés bien loin faute d'argent (1884-1885), mais qui empêchèrent pendant quinze ans le désastre de la salle hypostyle, de commencer le dégagement du grand temple à Médinet-Abou (1885), et surtout d'organiser, à l'aide d'une souscription ouverte en France, l'expropriation de la partie du village de Louxor qui recouvrait l'édifice d'Aménôthès III, de Sétouî Ier, et de Ramsès II ; grâce à cette opération, qui présenta des difficultés considérables (1882-1884), il réussit à débarrasser l'aire du temple des huttes qui l'encombraient, à l'exception de la petite superficie recouverte par la mosquée d'Abou'l-Haggag dans l'angle nord-ouest de la première cour, et à entamer le dégagement du monument ainsi reconquis (1884-1886). C'est aussi avec l'argent provenant d'une souscription provoquée en France par le *Journal des Débats*, qu'il se mit à délivrer du sable qui l'étouffait le Sphinx de Gizéh (1886). Les résultats de son action ne purent être publiés par le

gouvernement égyptien, faute de ressources, et ne parurent qu'en partie dans divers journaux scientifiques et dans quelques brochures isolées, *Bulletin de l'Institut égyptien, Zeitschrift, Recueil de Travaux* qui ajouta à son titre en 1881 la mention *pour servir de Bulletin à la Mission archéologique du Caire*, enfin aux *Mémoires* édités par cette Mission. Celle-ci, en effet, bien que n'ayant presque pas de fonds spéciaux, s'ingénia à mettre au jour les productions de ses membres, dans une série de volumes superbes, sous la direction de M. Maspero. Elles étaient de nature très variée : tandis que M. Maspero assignait aux arabisants de l'école la tâche de restituer sur le terrain la topographie du Caire de Makrîzî, et de recueillir la littérature populaire de l'Égypte moderne, il occupait les égyptologues à explorer les temples et les tombeaux thébains ou à rechercher dans les monastères du Saîd les pauvres débris de la littérature copte. C'est ainsi qu'on eut successivement, dans les premiers volumes des *Mémoires*, de Bouriant, *Deux jours de fouilles à Tell-el-Amarna, l'Église copte du tombeau de Déga, Rapport au Ministre de l'Instruction publique sur une Mission dans la haute Égypte (1884-1885)*, — de Loret, les *Tombeaux de l'Amxent Amenhotep* et de *l'Amxent Khâmha, Quelques documents relatifs à la musique et à la littérature populaire de la haute Égypte*, — de Lefébure, les trois volumes de ses *Hypogées royaux de Thèbes* dont j'ai déjà parlé, — de Virey, l'*Étude sur un parchemin rapporté de Thèbes* et le *Tombeau de Rekhmarâ*, — de Gayet, les *Monuments coptes du Musée de Boulaq, Catalogue des sculptures et des stèles ornées de la salle copte*, — d'Amélineau, ses *Monuments pour servir à l'histoire de l'Église chrétienne*, en deux volumes, allant du IVe au VIIe siècle. Plusieurs de ces ouvrages ne furent imprimés qu'assez tard après leur composition, la mise en train ayant exigé du temps ; mais ils appartiennent tous à cette époque héroïque de la Mission. Ceux qui traitent de l'art copte méritent une attention particulière, car on avait dédaigné jusqu'alors les productions de la civilisation chrétienne de l'Égypte et on avait négligé de les recueillir systématiquement. M. Maspero fut le pre-

mier à les rechercher, à en former un Musée distinct, et à en encourager la publication.

Cependant, des raisons de santé ayant obligé M. Maspero à quitter l'Égypte le 1er juillet 1886, M. Grébaut, directeur de l'École française, lui succéda à la direction du Service des Antiquités, à partir du 1er juin de la même année, et, le 1er décembre, M. Urbain Bouriant, qui était l'un des conservateurs adjoints de Boulaq depuis 1883, le remplaça comme directeur de l'École, tandis que M. Georges DARESSY, élève de l'École, prenait le poste de M. Bouriant au Musée. Cette modification du personnel en Égypte ne changea rien à la situation générale : l'École continua à recevoir de M. Maspero l'impulsion directrice. Celui-ci, de retour à Paris, avait repris ses leçons à l'École des hautes études ainsi qu'au Collège de France, et il s'était occupé tout d'abord de réorganiser les cours désemparés momentanément par le transfert imprévu, au Caire, des meilleurs étudiants, et par la succession rapide, au Collège de France, de M. Grébaut (1881-1884), de M. Lefébure (1884-1885) et de M. Guieysse (1885-1886). L'ouverture, en 1883, de deux cours d'Égyptologie à l'École du Louvre, l'un pour l'égyptien ancien par M. Pierret, l'autre de littérature et de droit démotique par M. Revillout, sembla d'abord lui faciliter la tâche. Tandis qu'il mettait en ordre les notes recueillies en Égypte et donnait rapidement au *Recueil*, dans les tomes III et suivants jusqu'au quatorzième, le texte et la traduction des écrits religieux contenus dans les Pyramides, réunis plus tard en un seul volume, sous le titre *les Inscriptions des Pyramides de Saqqarah* (1894), aux Mémoires de la Mission du Caire, *les Momies royales de Deir el Baharî* (t. I) et *les Fragments de la version thébaine de l'Ancien Testament* (t. VI), il préparait une génération nouvelle d'égyptologues qui, s'instruisant un peu au Louvre et beaucoup à l'École des hautes études, partaient ensuite pour le Caire, MM. BÉNÉDITE, Jules BAYET, Dominique MALLET, le père SCHEIL, BOUSSAC, CHASSINAT, LEGRAIN. Ce fut pour l'École française une période d'activité féconde, pendant laquelle nous eûmes des cours à Alger en 1886 pour M. Lefébure, à Paris



J.-F. CHAMPOLLION Le Jeune (1790-1832)

TABLEAU DE
LÉON COIGNET

pour M. Amélineau à l'École des hautes études (section des sciences religieuses), tandis que M. Victor Loret remplaçait M. Lefébure comme maître de conférences à Lyon.

Ces maîtres répandirent largement l'enseignement de la langue et de l'archéologie égyptiennes, et à ce moment, l'on vit paraître les thèses de M. Virey : *Études sur le papyrus Prisse* (1886); de M. GAYET, *Stèles de la XII*e *Dynastie du Musée du Louvre;* de M. Mallet, *le Culte de Néith à Sais;* de M. PATURET, *la Condition juridique de la femme dans l'ancienne Égypte;* de M. Amélineau, *Essai sur le Gnosticisme égyptien*. L'antiquité égyptienne fut exploitée résolument dans toutes ses directions : grammaire par Victor Loret, qui résuma, dans son *Manuel de la Langue égyptienne*, l'enseignement de ses maîtres et y ajouta ses propres observations; histoire, par M. Maspero, *Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire* dans *la Zeitschrift* et dans *le Recueil*; archéologie, par le même, qui condensait, dans son *Archéologie égyptienne*, les résultats de ses remarques sur les arts et l'industrie; littérature hiératique, par le même encore, *Contes populaires de l'Égypte ancienne*, dont quatre éditions se sont suivies en moins de trente ans; littérature démotique, par Revillout, *Rituel funéraire de Pamonth, Cours de Droit égyptien*, en nombreuses parties; la *Littérature chrétienne de l'Égypte grecque et copte*, par Amélineau, dont j'ai déjà cité les ouvrages, et par Bouriant, dont les œuvres furent insérées presque toutes dans les *Mémoires de la mission*, ainsi que celles du père Scheil. Rochemonteix mourait malheureusement à la fin de 1892, ayant eu à peine le temps de mettre en train son *Temple d'Edfou*, dont MM. Maspero, puis Chassinat continuèrent la publication jusqu'à nos jours (1892-1914) sans l'achever; mais Gayet et Bénédite commencèrent, le premier le *Temple de Louxor*, le second le *Temple de Philæ*. Dans le même temps, M. Maspero ne cessait pas d'analyser, dans la *Revue critique*, les livres qui y affluaient sur l'Égyptologie, de communiquer au *Victoria Institute* ses recherches sur les listes géographiques égyptiennes de la Palestine, et de développer, dans son *Bulletin de la Revue de l'Histoire des religions*, ses théories

sur la nature des mythes et des dieux égyptiens, qui prévalent depuis ce temps dans l'École. Ajoutons, pour être complet, quelques ouvrages de vulgarisation qui firent plus que beaucoup de mémoires scientifiques pour répandre le goût des choses du Nil dans le grand public : les *Moines égyptiens* d'Amélineau (1889), ainsi que les *Lectures historiques* de Maspero (1888) et que ses catalogues. Déjà en 1883, il avait essayé de faire, du *Guide du visiteur au Musée de Boulaq*, un véritable manuel d'archéologie établi sur une collection ; son *Catalogue du Musée égyptien de Marseille* (1889) est construit sur le même plan, bien qu'avec des proportions plus restreintes.

En Égypte, l'alliance étroite du Service des antiquités, sous M. Grébaut, et de la Mission du Caire, dirigée par M. Bouriant sous l'inspiration de M. Maspero, fut d'abord des plus heureuses. M. Bouriant, qui s'enfermait dans l'accomplissement de son devoir scientifique, publia au *Journal asiatique*, au *Recueil de Travaux*, aux *Mémoires* de la Mission, ses moissons de documents inédits et ses découvertes perpétuelles, *Notice des monuments coptes du Musée de Boulaq*, les *Canons apostoliques de Clément de Rome, la Stèle* 5576 *du Musée de Boulaq et l'Inscription de Rosette, Notes de Voyage, Fragments de la version copte du Roman d'Alexandre, Actes du Concile d'Éphèse, l'Éloge de l'Apa Victor fils de Romanos, Fragments du texte grec du Livre d'Énoch et de quelques écrits attribués à saint Pierre.* De son côté, M. Grébaut surveillait de près l'administration du Service des Antiquités, et poussant activement les fouilles, il continuait le déblaiement du temple de Louxor, engageait à fond celui de Médinet-abou, découvrait dans la seconde cachette de Deir-el-Bahari plus d'une centaine de momies appartenant à la famille souveraine des grands-prêtres d'Amon et à ses descendants, enfin il opérait heureusement, en 1890-1891, le transfert du Musée égyptien, de l'édifice étriqué de Boulaq au palais grandiose de Gizéh ; mais le parti qu'il crut bon de prendre dans la politique égyptienne motiva son retour en France, au cours de l'année 1892.

Il eut pour successeur à la Direction générale des antiquités M. Jacques DE MORGAN, qui venait de se faire connaître par ses recherches archéologiques dans le Caucase russe et en Perse. Le nouveau directeur s'occupa de son service avec activité, achevant le déblaiement de Médinet-abou, explorant avec soin les carrières de la haute Égypte et les environs d'Assoûan, reprenant les fouilles que M. Maspero avait commencées autour des Pyramides de Dahchour et y recueillant, en 1894-1895, les bijoux admirables de plusieurs princesses qui avaient vécu sous la XII[e] dynastie. Une bonne part de ces travaux avait été accomplie avec la collaboration de la Mission permanente du Caire et mise au jour par elle, dans J. de Morgan-Bouriant, *les Carrières de Ptolémaïs*; mais d'autres avaient été publiés indépendamment par le ministère égyptien, *Catalogue des monuments et inscriptions de l'Égypte ancienne*, t. I, de *la Frontière de l'Égypte à Kom-Ombo*; et t. II, *Kom-Ombo*, première partie, puis *Fouilles à Dahchour*, mars-juin 1894, t. I. Des recherches particulières, absorbant M. de Morgan, imprimèrent toutefois à son esprit une direction différente, et, rompant avec la tradition établie par Champollion, lancèrent la science sur des voies nouvelles. Jusqu'alors les savants avaient discuté, sans résultat évident, la question de savoir si l'Égypte antique avait connu un âge de la pierre et s'il en subsistait des traces; malgré la découverte opérée en 1869 par des savants français, ARCELIN, HAMY, François LENORMANT, sur la montagne qui surplombe Deir-el-Bahari, les avis demeuraient partagés à ce sujet, et les Égyptologues s'étaient si bien accoutumés à commencer l'histoire positive du pays à la fin de la III[e] dynastie, que M. PETRIE, ramenant au jour, pour la première fois, près de Naggadah et de Ballas, des vestiges nombreux d'une civilisation grossière, les attribuait non pas aux Égyptiens d'avant Ménès, mais à une race nouvelle apparue vers le temps du moyen empire. M. de Morgan, reprenant les fouilles de Petrie à Naggadah, et les étendant à d'autres localités du Saïd situées entre Assiout et Thèbes, montra qu'il s'agissait, en réalité, des générations antérieures à l'âge

des grandes Pyramides. Presque simultanément M. Amélineau, creusant le sable dans les nécropoles d'Abydos, y découvrait dans la région d'Omm-el-Gaab, la *mère des pots*, les hypogées des rois de la Ire, de la IIe et de la IIIe dynasties (1895). Cinq années durant, de 1895 à 1899, M. Amélineau exploita le site d'Abydos, aux frais d'une association d'amateurs français. Ces fouilles, les plus fécondes qu'il y eût en résultats nouveaux, furent publiées : par M. de Morgan, dans son ouvrage en deux volumes, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, t. I *l'Age de la pierre et des métaux*, t. II *Ethnographie préhistorique et le tombeau royal de Négadah*; par M. Amélineau, malheureusement avec un esprit critique insuffisant, dans une foule de rapports, de brochures ou de livres, qui se succédèrent de 1895 à 1910, *les Fouilles d'Abydos, campagne de 1895-1896, les nouvelles Fouilles d'Abydos* (1896-1897), *les nouvelles Fouilles d'Abydos* (1897-1898), et trois volumes in-4° sur *les nouvelles Fouilles d'Abydos*, et *le Tombeau d'Osiris, monographie de la découverte faite à Abydos, en 1897-1898*.

La mission française avait pris une part importante aux travaux de M. de Morgan, mais employée par lui à des tâches secondaires, elle n'en tira pas de renom. M. Maspero en effet, forcé de surveiller les études qu'il avait entreprises pour son propre compte, avait renoncé à s'occuper d'elle pour le moment. C'étaient d'un côté son *Histoire des peuples de l'Orient classique* dont il avait donné une forme abrégée vingt ans auparavant et qui parut en livraisons de 1892 à 1900, de l'autre ce qu'il appela la *Bibliothèque égyptologique*. Il avait remarqué, au cours d'une carrière déjà longue, que la plupart des œuvres écrites par les maîtres de l'Égyptologie, depuis Champollion, étaient comme perdues dans des livres tirés à petit nombre d'exemplaires, ou dans des revues et des journaux disparus depuis longtemps : il résolut donc d'aller les rechercher où elles étaient et de les réunir dans une collection accessible à tous. C'était rendre service aux jeunes, qui ne se trouveraient plus exposés à présenter comme neuves des idées déjà vieilles, et aux anciens, dont on pouvait ainsi saisir aisé-

ment le travail et apprécier à sa juste valeur l'influence exercée au développement de la science. Ajoutez à cela une collaboration régulière au *Journal des Débats* destinée à populariser l'historiographie ancienne de l'Orient; une partie des articles composés ainsi, non sans peine, a été réunie en volume vers 1907. Cependant l'assiduité ne faiblissait pas à l'École des hautes études et au Collège de France, dont MM. LACAU, MORET, Isidore LÉVY, le père DEIBER, l'abbé ERMONI, et vingt autres suivaient les cours. M. Mallet publiait son bel ouvrage sur les *Premiers établissements des Grecs en Égypte*. M. Chassinat achevait le premier volume de l'*Édfou* de Rochemonteix. M. Amélineau lançait l'un après l'autre ses *Actes des Martyrs de l'Église copte*, sa *Morale égyptienne quinze siècles avant notre ère, études sur le papyrus de Boulaq n° 4*, où il s'inspirait des remarques faites par M. Maspero à l'École des hautes études, son *Essai sur l'Évolution historique et philosophique des idées morales dans l'Égypte ancienne*, et la première partie fort peu personnelle de son *Histoire de la sépulture et des funérailles en Égypte*. M. Loret composait sa *Flore pharaonique*. M. CHARDON amorçait son *Dictionnaire démotique* qu'il n'a point terminé. M. Legrain offrait comme thèse à l'École du Louvre le *Livre des Transformations*, et M. BOUDIER, les *Vers égyptiens, métrique démotique, étude prosodique et phonétique des Poèmes satyriques, du Poème de Moschion et des papyrus à transcriptions grecques de Leyde et de Londres*.

A cette époque, M. de Morgan étant retourné en Perse avec une Mission du Ministère français, M. Victor Loret le remplaça en Égypte à la direction du Service des antiquités (juillet 1897), et il se voua tout entier aux fouilles. Elles furent heureuses à Saqqarah, où il fit sortir des sables la pyramide ruinée d'une reine Apet de la VIe dynastie, puis, autour d'elle, plusieurs tombeaux qui formèrent comme une Pompéi égyptienne, et surtout à Thèbes où, de 1898 à 1899, il découvrit les hypogées de Thoutmôsis Ier, de Thoutmôsis III, de Maharpiriou et d'Aménôthès II, où étaient renfermées les momies de onze des Pharaons et des princesses des XVIIIe, XIXe et XXe dynasties, en réalité

le complément de la trouvaille opérée dix-sept ans auparavant à Deir-el-Bahari. Malheureusement sa direction, si brillante par certains côtés, ne dura que deux années, et le 1er novembre 1899, M. Maspero se voyait renvoyé par le Ministère des Affaires étrangères de France à son ancien poste de directeur du Service des Antiquités. Il porta tous ses soins sur l'administration, divisa le territoire entre onze inspecteurs indigènes aux ordres de deux inspecteurs en chef européens, remit l'ordre dans les finances, réprima de son mieux les fouilles illicites des marchands, prépara dès 1902 une loi sur les antiquités, qui ne fut promulguée que le 12 juin 1912 et que le système des capitulations l'empêcha d'appliquer aux Européens, provoqua, en dépit d'une opposition acharnée, la création de musées locaux à Ismaîliah (1908), à Éléphantine (1912), à Tantah (1913), à Miniéh (1914) et surtout à Assiout (1911-1914), organisa la protection de la région des Oasis (1909), et de 1907 à 1910 arma contre la destruction les temples de la Nubie que menaçait l'élévation des eaux du Nil, produite par le barrage d'Assouan, Debôt, Taffah, Kalabchéh, Dandour, Gerf-Hussein, Ouady es-Séboua, Derr, Ibsamboul. D'autre part, se débarrassant de la tâche des fouilles sur les étrangers, il se chargea d'exécuter le déblaiement et la consolidation des principaux monuments de l'Égypte propre, Saqqarah, Abydos, el-Hibéh de la Grande Oasis, Dendérah, Assouan : il fit dégager à fond Karnak par M. Legrain, Gournah, Esnéh et Edfou par M. Barsanti, Deir-el-Médinéh par M. Baraize qui avait restauré déjà el-Hibéh. Les résultats de ses efforts sont consignés dans le *Recueil de travaux*, dans la *Zeitschrift*, dans les *Comptes rendus* de l'Institut égyptien, dans le *Bulletin* de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire, enfin dans les *Annales du Service des Antiquités*, fondées en 1899 par M. Loret et dont quatorze volumes ont paru de 1900 à 1915. Cette même période vit achever par ses soins le *Kom-Ombo* et les *Fouilles à Dahchour* de M. de Morgan, puis continuer le *Musée égyptien*, dont M. Grébaut avait émis quelques planches pour une première livraison en 1889, mais qui était demeuré sus-

pendu ensuite jusqu'en 1900. Ces labeurs officiels n'arrêtèrent point les travaux personnels de M. Maspero; mais sans renoncer de collaborer à la *Revue critique*, il ne cessa pas d'éditer la *Bibliothèque égyptologique* qui compte aujourd'hui près de quarante volumes; il réunit dans trois livres différents intitulés *Causeries d'Égypte* (1906), *Ruines et Souvenirs d'Égypte* (1909) et *Essais d'Art égyptien* (1911), les articles de vulgarisation qu'il avait écrits pour le *Journal des Débats*, pour le *Temps* et pour diverses revues, inséra dans la *Bibliothèque d'Étude* des éditions critiques des *Mémoires de Sinouhit* (1908), de l'*Hymne au Nil* (1911) et des *Instructions d'Amenemhait* (1914), enfin composa pour la collection *Ars una* le traité *Égypte* (1912) où est exposée pour la première fois l'histoire complète de l'art égyptien, depuis ses origines jusqu'à sa disparition.

Presque en même temps que le Service des Antiquités, la Mission permanente du Caire avait changé de directeur, et, qui plus est, de condition. M. Bouriant, subordonné par ordre à M. de Morgan, puis à M. Loret, n'avait pas eu le loisir d'achever la préparation de son grand ouvrage sur *Medinet-abou*, ni de demander beaucoup d'activité à ses élèves; il avait pourtant déménagé la Mission de la Maison Karcher dans l'édifice que l'architecte Ambroise, BAUDRY lui avait bâti aux frais du gouvernement français, dans la rue Soliman-Pacha, près du nouveau Musée égyptien. En s'établissant ainsi chez elle, la Mission avait perdu son nom et modifié son statut : elle était devenue l'*Institut français d'Archéologie orientale du Caire* et elle avait reçu la personnalité civile. Bouriant y ouvrit une imprimerie très modeste d'abord, mais au mois de septembre 1897, il fut frappé d'hémiplégie, et, après une sorte d'interrègne où Chassinat, alors membre de l'École, exerça ses fonctions, il fut mis à la retraite et Chassinat lui succéda comme directeur en 1898. Celui-ci par goût et par nécessité, développa fortement l'imprimerie et fit d'elle, pour la composition et pour le tirage hiéroglyphique, le premier atelier du monde. Il dirigea des fouilles importantes à el-Ghattah, près d'Abouroache, à Baouît, à Assiout, avec le concours des membres

de l'Institut, GAUTHIER, GUILMANT, CLÉDAT, PIÉRON, GOMBERT, PALANQUE, BARRY, LESQUIER et des élèves de l'École d'Athènes détachés auprès de lui, JOUGUET et Gustave LEFEBVRE. Gombert périt malheureusement près de Tounah, mais les autres eurent le temps de mettre en ordre le résultat de leurs recherches. Palanque, élève diplômé de l'École des hautes études, y avait présenté comme thèse un ouvrage sur le *Nil à l'époque pharaonique*. Clédat publia de 1904 à 1906 le *Monastère et la Nécropole de Baouît*, GUILMANT, *le Tombeau de Ramsès IX* en 1907, MALLET, en 1909, le *Kasr el-Agoûz*, Chassinat avec Piéron et Gauthier (1906) les *Fouilles d'El-Ghattah*, et seul en 1910 le *Mammisi d'Edfou*. Joignez-y les *Mémoires sur les fouilles de Licht*, exécutées au temps de Bouriant par Gautier et JÉQUIER, les *Monuments pour servir à l'histoire du Culte d'Atonou* recueillis en 1893 par Bouriant, Legrain et Jéquier, mais mis au jour en 1903-1905 seulement, les travaux de Lacau, *Fragments d'apocryphes coptes* (1904), de DEIBER, *Clément d'Alexandrie et l'Égypte* (1904), de VERNIER sur *la Bijouterie et la Joaillerie égyptiennes* (1907), le *Livre des Rois d'Égypte* commencé par Gauthier en 1910 dont les trois volumes parus n'ont pas épuisé la matière, et vous aurez une idée de l'élan qu'il imprima à l'École dans le domaine égyptologique, car je n'ai pas à parler ici des publications entreprises dans les autres champs de l'orientalisme. La création du *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale* (1901), dont quatorze volumes sont là, fournit aux membres l'occasion de faire profiter le public de leurs recherches moindres, et celle de la *Bibliothèque d'Étude* (1908), dont six volumes sont déjà en vente, le moyen de préparer des éditions de manuscrits égyptiens ou coptes. Son activité fut ralentie vers 1905, 1906, 1907 par une campagne de la presse française d'Égypte qui, ne comprenant pas le rôle que jouait notre Institut dans le pays, prétendit le dépouiller du terrain qu'il possédait au profit d'autres établissements. Pour le soustraire aux attaques, il dut le transporter au quartier lointain de Mounira, sur un terrain où il donna asile à l'École de Droit français. Il réussit à le faire dans des conditions très avan-

tageuses, mais les soucis de l'opération et le trouble qu'elle jeta dans le recrutement arrêtèrent les fouilles importantes : le transfert dûment achevé, il envoya sa démission en janvier 1912 et fut remplacé en juillet suivant par M. Lacau, qui se consacra exclusivement aux fouilles et explora avec succès, en collaboration avec M. MONTET, la nécropole d'Abou-roache (1913-1914), par les soins de MM. DAUMAS et Jean MASPERO, les édifices de Baouît (1913), enfin en 1914, les koms d'Edfou par l'intermédiaire de MM. JOUGUET et COLLOMP (1914). L'impulsion donnée aux publications par M. Chassinat continua de s'exercer pleinement pendant ces deux années encore. Elles ont vu paraître : Chassinat et Palanque, *une Campagne de fouilles dans la nécropole d'Assiout* (1911); Gautier, *le Livre des Rois d'Égypte* (t. III, 1913); COUYAT et Montet, *les Inscriptions de la vallée de Hammamat* (1914) : la plupart de ces travaux durent leur succès à la collaboration du Service des antiquités et de la Mission.

Nulle part cette collaboration ne se montra plus intime et plus bienfaisante que dans ce qui regarde le Musée du Caire : elle facilita grandement l'impression des ouvrages publiés par celui-ci, et celui-ci à son tour fournit aux membres de la Mission les matériaux d'innombrables ouvrages. Lorsque, du 13 février au 13 juillet 1902, M. Maspero transporta la collection égyptienne de Gizéh au Caire dans l'édifice construit spécialement au Kasr-en-Nil pour la recevoir, sa lourde tâche ne fut point terminée : il fallait classer les objets par ordre de matières et de dates, aménager les salles d'exposition et la bibliothèque, cataloguer les séries scientifiquement et faire connaître le sens des plus importantes au grand public, toutes choses assez difficiles car, si le plan général des bâtiments avait été dressé, à la suite d'un concours international, par l'architecte français Dourgnon, l'exécution qui en avait eu lieu de 1897 à 1902 avait été entachée de malfaçons telles que l'on dut refaire presque immédiatement, de 1907 à 1915, toutes les terrasses en ciment armé et, par conséquent, modifier sans cesse à l'intérieur la disposition des salles. Malgré ces remaniements perpétuels, M. Maspero crut de son devoir de donner

au grand public un *Guide du visiteur au Musée du Caire*, qui, tout en faisant comprendre à celui-ci la nature, l'époque, la valeur historique, la signification civile ou religieuse des objets décrits, le préparerait à entendre et à goûter ce qu'il pourrait voir dans la haute Égypte : ce *Guide*, qui de 1902 à 1915 a eu quatre éditions françaises, cinq anglaises et une arabe, en tout environ quinze mille exemplaires, et dont M. Maspero a fait, selon l'idéal qu'il poursuivait, un traité d'archéologie illustré par les monuments qu'il avait sous les yeux, a été imprimé par l'Institut français d'archéologie. C'est ce dernier aussi qui pouvait seul exécuter dignement l'impression du *Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, destiné aux érudits. Ce dernier avait été commencé du temps de M. de Morgan et de M. Loret, sur un plan un peu confus, par les soins d'une commission internationale de cinq membres que présidait un Allemand, M. Ludwig Borchardt. Arrivé trop tard pour remédier au désordre du plan, M. Maspero élargit du moins celui-ci, rompit peu à peu le cadre de la commission, et invita à participer à l'œuvre tous les savants que leur bonne fortune amenait en Égypte ; enfin, en 1900, il obtint du gouvernement égyptien les fonds nécessaires pour bien éditer ce catalogue. Depuis l'année 1900, jusqu'à nos jours, plus de soixante volumes ou fascicules munis largement de planches ont paru, dont la moitié environ sont dus à la plume de savants français et de membres de l'Institut archéologique. M. DARESSY, aujourd'hui secrétaire général du service, et dont l'œuvre considérable avait été dispersée jusqu'alors dans des journaux scientifiques, *Revue archéologique*, *Recueil de travaux*, *Bulletin de l'Institut égyptien*, ouvrit la série en 1900, et la continua à quelques années d'intervalle par ses volumes de *Dessins et de textes magiques*, du *Tombeau de Maherprâ et d'Aménophis II*, des *Momies royales de Deir-el-Baharî*, des *Figures de divinités égyptiennes*. M. Lacau a publié *les Cercueils du Moyen Empire* (2 vol.), et le premier volume des *Stèles de la XVIII*e *dynastie;* M. Moret, *les Cercueils de la XXII*e *dynastie* (2 vol.) ; M. Gauthier, *les Cercueils des prêtres de Mentou;* M. Gaston Maspero, le

premier volume des *Sarcophages d'époque Saïte et Ptolémaïque;* M. Vernier, deux livraisons de *Bijoux et d'orfèvreries* que M. Daressy achèvera; M. Bénédite, trois volumes sur les petits objets de toilette; M. Legrain, trois volumes sur les statues provenant du fonds découvert par lui dans la *favissa* de Karnak; M. Lefebvre, *le Papyrus de Ménandre;* M. Jean Maspero, *les Papyrus byzantins*, en trois volumes dont le dernier est sous presse; M. Chassinat, *la Trouvaille des Grands-Prêtres d'Ammon de la XXI*e *dynastie*, et d'autres sont prêts qui ont pour auteurs MM. MUNIER, Moret, Gauthier, Gaston Maspero. Je ne parle pas des collaborateurs étrangers, Reisner, Currelly, Elliot-Smith, et maint autre dont les presses de l'Institut ont eu également les volumes. La seconde des grandes œuvres du Service égyptien, *les Temples immergés de la Nubie* en est sortie tout entière : Gaston Maspero, *Rapports et Mémoires;* Gauthier, *Kalabchèh*, *Amada* et *Ouady es-Séboua;* Rœder, *de Débôt au Bab Kalabchéh* et le premier volume de *Dakkéh;* Blackmann, *Derr* et *Bigéh*. Comme on le voit, ce ne sont pas les Français seuls qui tirent profit de l'imprimerie montée par la France auprès de l'Institut d'archéologie orientale.

Si, en présence des succès remportés à l'étranger, ceux qui ont été obtenus par les Égyptologues demeurés en France pâlissent un peu, ils n'en ont pas moins été fort appréciables pendant la période de temps qui s'est écoulée depuis 1909 jusqu'en 1914. M. Victor Loret, à Lyon, n'a pas publié beaucoup d'œuvres originales, mais son excellent enseignement nous a procuré plusieurs bons élèves dont le dernier venu, M. Montet, s'est distingué à l'Institut du Caire. M. Lefébure, mort à Alger en 1908, n'a guère écrit dans ses dernières années qu'un petit nombre de mémoires d'histoire religieuse qui seront recueillis dans le dernier volume de ses *Œuvres*, mais M. Georges FOUCART, professeur d'abord d'Histoire ancienne à la Faculté des lettres de Bordeaux (1898-1906), puis d'Histoire des religions à la Faculté d'Aix-Marseille, après avoir soutenu en 1898 une thèse remarquable sur l'*Ordre lotiforme*, et prodigué beau-

coup d'articles tant à la *Revue archéologique* qu'au *Sphinx* dont il est un des directeurs depuis la mort de Karl Piehl, a risqué un livre fort hardi et fort discuté, *Histoire des religions et méthode comparative,* qui a eu rapidement deux éditions (1912, 1913) : il est, depuis janvier 1915, directeur de l'Institut archéologique du Caire. Guieysse est mort en 1914, après avoir enseigné jusqu'au bout à l'École des hautes études, (section d'Histoire et de Philologie), et Moret y professe seul pour l'instant. Après avoir inséré plusieurs articles dans le *Recueil de travaux,* il avait choisi pour sujets de thèse l'histoire du roi Bocchoris qu'il écrivit en latin, *De Bocchori rege,* et le *Caractère religieux de la royauté pharaonique* (1902), adjoignant à ce dernier sujet comme complément *le Rituel du culte divin journalier en Égypte* (1902). Il y ajouta de nombreux articles dans le *Recueil,* entre autres des observations importantes sur *les Donations et les contrats funéraires dans l'ancienne Égypte,* et un catalogue très détaillé des monuments égyptiens du musée d'Aix-en-Provence; dans les Annales du musée Guimet, un catalogue de la partie égyptienne de ce musée (1908); enfin, dans le *Journal asiatique,* la première partie d'une critique dirigée contre les idées du commandant WEILL et intitulée *Chartes d'immunité dans l'ancien Empire égyptien* (1913). Entre temps, il a dissimulé dans la *Revue de Paris* et dans la *Bibliothèque de vulgarisation,* des articles destinés au grand public et qu'il a réunis en deux volumes sous les titres : *Au temps des Pharaons* (1904), *Rois et Dieux d'Égypte* (1911), et *Mystères égyptiens.* Son enseignement à l'École des hautes études a produit un élève, M. SOTTAS, qui, après quelques articles de moindre intérêt dans les Revues scientifiques, conçut en 1913 une thèse pour l'obtention du diplôme, *la Préservation de la propriété funéraire dans l'ancienne Égypte;* c'est le début le meilleur qui ait été fait dans notre science depuis très longtemps. Comme M. Sottas, M. Weill est officier de carrière. Il débuta en 1898 par un article inséré au *Journal asiatique,* article que sa compétence sur les questions militaires rendait spécialement intéressant, *l'Art de la fortification dans la*

haute antiquité égyptienne. Il se voua ensuite à l'étude du Sinaï, et après avoir pris la presqu'île même pour sujet de sa thèse, qui ne parut qu'en 1908, il édita préalablement le *Recueil des inscriptions égyptiennes du Sinaï* (1904). Il avait réservé son autre thèse à la recherche et à la discussion approfondie des monuments se rapportant aux rois de la *IIe et de la IIIe dynastie* (1908), quand, après s'être attaché pendant une année (1905) aux fouilles de Flinders Petrie, il s'associa au jeune A. J. REINACH pour faire des fouilles au bord du Nil. Ils découvrirent ensemble à *Coptos* les premiers monuments connus de la VIIIe dynastie, et, tandis qu'A.-J. Reinach faisait le récit de leur campagne dans son *Rapport sur les fouilles de Coptos* (1909-1910), Weill publiait les *Décrets royaux de l'ancien Empire égyptien, étude sur les décrets royaux trouvés à Coptos et sur les documents similaires d'autres provenances* (1911), ouvrage qui, malgré ses fautes réelles et les critiques de Gardner en Angleterre, de Moret en France, de Kurt Sethe en Allemagne, demeure des plus suggestifs. C'est surtout dans les *Annales du Service des Antiquités* que Lefebvre a consigné ses notes tantôt grecques, tantôt hiéroglyphiques, sur les monuments par lui recueillis au cours de ses inspections. Montet a multiplié les petits mémoires au *Recueil*, dans le *Sphinx* et dans le *Bulletin de l'Institut*. Jean Maspero s'est livré à de curieuses investigations sur les sources coptes et arabes de l'histoire d'Égypte et a présenté une thèse pour le diplôme d'élève de l'École des hautes études sur l'*Armée byzantine d'Égypte* (1911) (1). C'est également à l'Égypte des derniers siècles que Jouguet, Lesquier et Gayet ont consacré, au moins en partie, leurs travaux. Jouguet en écrivant sa thèse sur *la Vie municipale en Égypte* (1910); Lesquier par ses

---

(1) A l'heure où ces lignes sont écrites, MM. MONTET et LEFEBVRE sont aux armées; MM. SOTTAS et WEILL ont été blessés au feu, le premier très grièvement; M. A. J. REINACH a disparu depuis le mois d'août 1914; M. Jean MASPERO est tombé à Vauquois, le 17 février 1915, et le dessinateur de l'Institut d'archéologie, M. DAUMAS, a été tué à l'ennemi dès les premières rencontres de 1914 en Lorraine. L'Égyptologie, sous toutes ses formes, a payé largement son tribut à la patrie.

recherches sur l'*Armée ptolémaïque* (1911) et sur l'armée romaine d'Égypte, auxquelles il a ajouté en 1914 un essai plus bizarre qu'heureux de *Grammaire égyptienne;* Gayet par l'*Exploration des ruines d'Antinoé* (1896), différentes notices sur les fouilles de cette même ville de 1898 à 1914, *l'Art copte* (1906), et de nombreuses brochures écrites un peu au hasard. Notons, en terminant, les deux ouvrages où M. Virey a résumé en 1909 la matière des leçons qu'il avait faites avec beaucoup de vigueur et d'impartialité à l'Université catholique de Paris sur la *Religion égyptienne* et où M. Jules Baillet a exposé en détail vers 1912 ses idées sur la *Morale.*

Telle est dans ses grandes lignes l'histoire du développement qu'a suivi, depuis l'Exposition universelle de 1867, l'Égyptologie française. Si l'on reprend un à un tous les hommes qui tenaient la scène au début de cette période, E. de Rougé, Chabas, Devéria, Mariette, on verra qu'ils sont morts ainsi qu'une partie de ceux qui les ont suivis. Berend, Rochemonteix, Bouriant, Lefébure, Revillout, Guieysse, Grébaut, Amélineau. Jacques de Rougé, Pierret, Auguste Baillet ne produisent plus guère. Gaston Maspero continue à travailler et à professer, mais l'âge de la retraite ne tardera pas à sonner pour lui. Malgré le dédain que beaucoup d'étrangers, qui n'ont fait ni plus ni mieux, affectent pour elle et pour une partie de son œuvre, cette génération qui s'en va peut se rendre le témoignage qu'elle n'a point laissé péricliter l'œuvre de Champollion. En France, elle a enseigné sans relâche au Collège de France, à l'École des hautes études, au Louvre; elle a obtenu la création de chaires qui n'ont pas été toutes conservées, à Lyon, à Alger, à Bordeaux, à Aix-Marseille; elle a recueilli l'œuvre de ses devanciers et elle a préparé celle de ses successeurs. En Égypte, elle a organisé le Service des antiquités et elle a si bien assuré la protection de celles-ci que toutes les nations européennes, et même l'Allemagne, ont dû lui reconnaître de ce chef un véritable droit de préséance; et si, plus tard, pour des raisons de politique, elle est amenée à y renoncer, elle a créé au Caire une grande École qui est en état d'y perpétuer la tradition des recherches purement scienti-

fiques. J'espère que, malgré les pertes cruelles qu'elle subit du fait de la guerre, la génération actuelle, la troisième depuis 1867, ne faillira pas à maintenir de toutes ses forces l'édifice que la deuxième a bâti : elle est jeune, pleine d'ardeur, animée d'un puissant esprit de critique, prête à tout entreprendre, et, lorsqu'elle pourra se réappliquer au travail, elle le fera avec les qualités d'énergie et de maturité qu'une crise aussi forte que celle qu'elle traverse en ce moment ne peut manquer de lui donner.

G. MASPERO.

BIBLIOGRAPHIE

Description de l'Égypte ou Recueil des observations qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française, 10 vol. de texte in-4° et 14 vol. de planches in-fol. Paris, Impr. Royale, 1809-1829.

CHAMPOLLION LE JEUNE. — *L'Égypte sous les Pharaons ou Recherches sur la Géographie. la Religion, la Langue, les Écritures et l'Histoire de l'Égypte avant l'invasion de Cambyse*, 2 vol. in-8°. Paris, de Bure frères, 1814.

— *Lettre à M. le duc de Blacas d'Aulps relative au Musée royal égyptien de Turin*, in-8°. Paris, Didot, 1824.

— *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens ou Recherches sur les éléments premiers de cette écriture sacrée, sur leurs diverses combinaisons et sur le rapport de ce système avec les autres méthodes graphiques égyptiennes*, 2e éd., augmentée de la *Lettre à M. Dacier relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques* (1814), 2 vol. in-8°. Paris, Impr. Royale, 1827-1828.

— *Grammaire égyptienne ou Principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne appliquée à la représentation de la langue parlée*, in-4°. Paris, Didot, 1836.

— *Monuments de l'Égypte et de la Nubie d'après les dessins exécutés par l'auteur sur les lieux*, 4 vol. in-fol. Paris, Didot, 1835-1845.

— **Dictionnaire égyptien en écriture hiéroglyphique*, in-4°. Paris, Didot, 1841.

CHAMPOLLION LE JEUNE. — *Monuments de l'Égypte et de la Nubie. Notices descriptives conformes aux manuscrits autographes rédigés sur les lieux par l'auteur*, 2 vol. in-4°. Paris, Didot, 1844-1855.

EMM. DE ROUGÉ. — *Notice des monuments exposés dans la galerie d'antiquités égyptiennes au Musée du Louvre*, 1re éd., in-8°. Paris, Vinchon, 1849.

— *Rapport adresssé à M. le Directeur général des Musées nationaux sur l'exploration scientifique des principales collections égyptiennes renfermées dans les divers Musées publics de l'Europe.* Extrait du *Moniteur* des 7 et 8 mars 1851.

— *Mémoire sur l'inscription du tombeau d'Aahmes, chef des nautonniers*, in-4°. Paris, Impr. Nationale, 1851.

— **Le Poème de Pen-ta-our*. Extrait d'un *Mémoire sur les campagnes de Ramsès II — Sésostris*, in-8°. Paris, Didot, 1856.

— *Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant sa mission scientifique*, 2 vol. in-4°. Paris, Vieweg, 1877-1879.

— *Inscriptions et notices recueillies à Edfou, par E. de Rougé*, publiées par J. de Rougé, 2 vol. in-8°. Paris, Leroux, 1880.

F. CHABAS. — *Le Papyrus magique Harris, traduction analytique et commentée d'un papyrus égyptien*, in-4°. Chalon-sur-Saône, Dejussieu, 1860.

— *Les Pasteurs en Égypte*, in-4°. Amsterdam, E. de Post, 1868.

— *Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine au XIVe siècle avant notre ère*, in-4°. Paris, Maisonneuve, 1866.

— *Mélanges égyptologiques*, 3 parties, in-8°. Chalon-sur-Saône, 1862-1873.

— *Étude sur l'antiquité historique d'après les sources égyptiennes et les monuments réputés préhistoriques*, 2e éd., gr. in-8°. Paris, Maisonneuve, 1873.

— *Les Maximes du scribe Ani*, in-4°. Chalon-sur-Saône, Dejussieu, 1876-1878.

— *Recherches pour servir à l'histoire de la XIXe dynastie et spécialement du temps de l'Exode*, in-4°. Chalon-sur-Saône, Dejussieu, 1873.

J. MARIETTE-PACHA. — *Note sur la découverte et sur les fouilles du Sérapéum de Memphis.* Publiée dans les comptes rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions, 8 et 15 décembre 1854.

— *Renseignements sur les 64 Apis trouvés dans les souterrains du Sérapéum de Memphis.* Bulletin de l'Athenæum français, 1855-1856.

J. Mariette-Pacha. — *Mémoire sur la mère d'Apis*, in-4°. Paris, J. de Baudry, 1856.

— *Lettre et deuxième lettre à M. le vicomte de Rougé sur les fouilles de Tanis.* R. A. (1), 2e série, III et V. Paris, 1861-1862.

— *Notices des principaux monuments exposés dans les galeries provisoires du musée d'Antiquités égyptiennes de S. A. le vice-roi à Boulaq*, in-8°. Alexandrie, Mourès, 1864.

— *Fouilles exécutées en Égypte, en Nubie et au Soudan d'après les ordres du vice-roi*, 2 vol. Paris, Franck, 1867.

— *Abydos, descriptions des fouilles exécutées sur l'emplacement de cette ville*, 3 vol. in-fol. et in-4°. Paris, Vieweg, 1869-1880.

— *Denderah, description générale du Temple de cette ville*, 5 vol. planches in-fol., 1 vol. texte in-4°. Paris, Vieweg, 1870-1875.

— *Remarques sur l'âge de la pierre en Égypte.* Rapport lu à l'Académie des inscriptions, le 4 nov. 1870.

— *Les Papyrus égyptiens du Musée de Boulaq publiés en fac-similé sous les auspices de S. A. Ismail-Pacha, khédive d'Égypte*, 3 vol. in-fol. Paris, Vieweg, 1871-1878.

— *Liste géographique des pylônes de Karnak*, in-fol. et in-4°. Leipzig, Hinrichs, 1875.

— *Karnak, étude topographique et archéologique*, in-fol. et in-4°. Leipzig, Hinrichs, 1875.

— *Deir-el-Bahari, Documents topographiques... recueillis dans le temple*, in-4° et in-fol. Leipzig, Hinrichs, 1877.

— **Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie*, in-fol. Paris, Vieweg, 1881.

— *Voyage dans la haute Égypte*, 2 vol. in-fol. Paris, Vieweg, 1881.

— *Le Sérapéum de Memphis*, publié d'après les manuscrits de l'auteur, par G. Maspero, in-4° et in-fol. Vieweg, 1882.

— **Les Mastabas de l'ancien Empire*, publiés par G. Maspero, in-fol. Paris, Vieweg, 1889.

(1) Abréviations désignant les collections et périodiques cités : A. M. G. : *Annales du Musée Guimet*. B. E. : *Bibliothèque d'Études*. B. Eg. : *Bibliothèque égyptologique*. C. G. : *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire*. E. E. : *Études égyptologiques*. M. I. : *Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale*. M. M. : *Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française du Caire*. M. P. : *Monuments et Mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Fondation Eugène Piot.* R. A. : *Revue Archéologique*. R. T. : *Recueil des Travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes.*

E. LEFÉBURE. — *Traduction comparée des Hymnes au Soleil, composant le XVe chapitre du Rituel funéraire égyptien*, in-4°. Paris, Vieweg, 1868.

— *Le Mythe osirien : I. les Yeux d'Horus; II. Osiris*, 2 vol. in-4°. Paris, Vieweg, 1874-1875.

— *Les Hypogées royaux de Thèbes*, 1re division, *le Tombeau de Seti Ier*. A. M. G., t. IX, 1887; 2e division, *le Tombeau de Ramsès IX*. Ibid., t. XVI et XVI², 1889. Voir aussi M. M., t. III.

— *Rites égyptiens. Construction et protection des édifices*. Bulletin de Correspondance africaine, in-8°. Paris, Leroux, 1890.

— **Œuvres diverses publiées par G. Maspero*. B. Eg., 2 vol. in-8°. Paris, Leroux, 1890-1912.

Th. DEVÉRIA. — **Les Papyrus judiciaires de Turin et les Papyrus Lee et Rollin*, in-8°. Paris, Leroux, 1868.

— *Catalogue des manuscrits égyptiens écrits sur papyrus, toile, tablettes et ostraca... conservés au musée égyptien du Louvre*, in-12. Paris, Mourgues, 1881.

ROUGÉ (Vicomte DE). — *Géographie des nomes de la basse Égypte*. Paris, Rothschild, 1891.

PIERRET. — *Textes et traductions françaises du Rituel funéraire d'une stèle éthiopienne inédite et divers monuments religieux*, in-4°. Paris, Vieweg, 1873.

— *Vocabulaire hiéroglyphique*, in-8°. Paris, Vieweg, 1875.

PIERRET et DEVERIA. — *Les papyrus de Neb-Keb. Exemplaire hiéroglyphique du livre des Morts*, in-fol. Paris, Vieweg, 1872.

— *Le décret trilingue de Canope*. E. E., in-4°. Paris, Vieweg, 1881.

GRÉBAUT. — *Hymne à Amon-Râ des papyrus égyptiens du Musée de Boulaq*, in-8°. Paris, Bouillon, 1873-1874.

GUIEYSSE. — *Rituel funéraire égyptien, chapitre LXIV*. E. E., in-4°. Paris, Vieweg, 1875.

GUIEYSSE et LEFÉBURE. — *Les Papyrus funéraires de Soutimès*, 1 vol. gr. in-fol. Paris, Leroux, 1877.

REVILLOUT. — *Le Concile de Nicée d'après les Coptes et les diverses collections canoniques*, 2 vol. in-8°. Paris, Maisonneuve, 1881-1898.

— *Actes et contrats du Musée égyptien de Boulaq et du Louvre*. E. E., in-4°. Paris, Vieweg, 1876.

— *Le Roman de Setna*, in-8°. Paris, Leroux, 1877.

REVILLOUT. — *Rituel funéraire de Pa-Month en démotique*, in-4°. Paris, Leroux, 1880-1888.

— *Chrestomathie démotique*. E. E., IV, in-4°. Paris, Vieweg, 1880.

— *Nouvelle Chrestomathie démotique*, in-4°. Paris, Vieweg, 1878.

— *Notices des Papyrus démotiques archaïques et autres textes juridiques et historiques*, in-4°. Paris, Maisonneuve, 1896.

— **Précis de Droit égyptien comparé aux autres droits de l'antiquité*, 2 vol. in-8°. Paris, Giard et Brière, 1903.

RÉVILLOUT et EISENLOH. — *Corpus Papyrorum Ægypti*, in-fol. et in-4°. Paris, Leroux, 1885-1892.

G. MASPERO. — *La Stèle du Songe*. R. A., 1868, in-8°. Paris, s. d.

— *Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris*, in-4°. Paris, Franck, 1867.

— **Hymne au Nil publié et traduit d'après les deux textes du Musée britannique*, in-4°. Franck, 1809. Réédité dans B. E., t. V, 1912.

— *Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XX*e *dynastie. Études sur les papyrus Abbot*, in-4°. Paris, Impr. Nat., 1872.

— *Du genre épistolaire chez les Égyptiens*, in-8°. Paris, Franck, 1872.

— *Mémoire sur quelques Papyrus du Louvre* dans les *Notices et extraits des manuscrits du Louvre et de la Bibliothèque Nationale*, in-4°. Paris, Impr. Nat., 1875.

— **Études égyptiennes*, 2 vol. in-8°. Paris, Impr. Nat., 1866-1890.

— *Les Momies royales de Deir-el-Bahari*. M. M., t. I, fasc. IV, in-4°. Paris, Leroux, 1889.

— **Contes populaires de l'Égypte ancienne*, 1882, 4e éd. in-8°. Paris, Guilmoto, 1912.

— **L'Archéologie égyptienne*, in-8°. Paris, Quantin.

— **Histoire des peuples de l'Orient classique*, 3 vol. in-4°, Paris, Hachette, 1892-1900.

— **Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*. B. Eg., t. I, II, VII, VIII, XXVII, XXVIII, 7 vol. in-8°. Paris, Leroux, 1893-1913.

— **Les Inscriptions des pyramides de Saqqarah*, 1 vol. in-4°. Paris, Bouillon, 1894.

— *Mémoires de Sinhouit transcrits et publiés*. B. E., t. I, in-4°. Le Caire, 1908.

— *Sarcophages des époques persane et ptolémaïque*, in-4°. Le Caire, 1908.

G. MASPERO. — *Causeries d'Égypte*, in-8°. Paris, Guilmoto, 1910.
— * *L'Égypte*, dans *Ars Una*, in-12. Paris, Hachette, 1912.
— *Essais sur l'Art égyptien*, in-8°. Paris, Guilmoto, 1913.
— *Ruines et Souvenirs d'Égypte*, in-8°. Paris, Guilmoto, 1914.
— *Les Enseignements d'Amenemhaït Ier à son fils Senouasrit*. B. E., t. VI. Le Caire, 1914.

G. MASPERO et GRÉBAUT. — *Le Musée égyptien, recueil de monuments et de notices sur les fouilles d'Égypte*, in-4°. Le Caire, 1890-1907.

G. MASPERO, ROEDER, H. GAUTHIER, BLACKMAN et ZUCKER. — *Les Temples immergés de la Nubie*, in-4°. Le Caire, 1911.

Maxence DE ROCHEMONTEIX. — * *Essais sur les rapports grammaticaux qui existent entre l'Égyptien et le Berbère*.
— *Extrait des *Mémoires du congrès international des Orientalistes*, 1re session. Paris, 1873, t. II, p. 66-106. B. Eg., t. III, in-8°. Paris, Leroux, 1894.
— *Edfou*, t. I, publié et continué par E. Chassinat, in-4°. Paris, Leroux, 1897.

Jacques DE MORGAN, BOURIANT, LEGRAIN, JÉQUIER. — *Catalogue des monuments et inscriptions de l'Égypte antique*, 3 vol. in-4°. Vienne, Holzhausen, 1894-1905.
— *Fouilles à Dashour*, 2 vol. in-4°. Vienne, Holzhausen, 1894-1903.
— *Recherches sur les origines de l'Égypte*, t. I. *l'Age de la pierre et des métaux;* II. *Ethnographie préhistorique et le tombeau royal de Negadah*, in-4°. Paris, Leroux, 1896-1897.

AMELINEAU. — *Essai sur le Gnosticisme égyptien, ses développements et son origine égyptienne*, in-8°. Paris, Leroux, 1887.
— *Les Moines égyptiens. Vie de Schnoudi*, in-12. Paris, Leroux, 1889.
— *La Géographie de l'Égypte copte*, in-4°. Paris, Impr. Nat., 1893.
— *Histoire des monastères de la basse Égypte, texte copte et traduction française*. A. M. G., t. XXV, in-4°. Paris, Leroux, 1894.
— *Les nouvelles fouilles d'Abydos. Campagne de 1895-1896 et campagne de 1897-1898*, 4 vol. in-4°. Paris, Leroux, 1899-1904.

Urbain BOURIANT. — *Deux jours de fouilles à Tell-el-Amarna*.
— *Les Papyrus d'Akhmin*.
— *Rapport sur une mission en haute Égypte, 1884-1885*. M. M., t. I, in-4°. Paris, Leroux, 1889.

Urbain Bouriant et Loret. — *Le Tombeau de Séti I*^{er}. M. M., t. II, in-4°. Paris, Leroux, 1886.

Urbain Bouriant. — *Actes du Concile d'Éphèse, texte copte et traduction*. Ibid., t. VIII, in-4°. Paris, 1892.

Bouriant, Legrain et Jéquier. — *Monuments pour servir à l'histoire du culte d'Atonou*, in-4°. Le Caire, 1903.

Victor Loret. — *Quelques documents relatifs à la Musique et à la Littérature populaire de la haute Égypte*. M. M., t. I, in-4°. Paris, Leroux, 1889.
— *La Flore pharaonique*, in-8°. Paris, Leroux, 1892.
— *Manuel de la langue égyptienne : grammaire, tableau des hiéroglyphes, textes, glossaire*, gr. in-8°. Paris, Leroux, 1889.

Dominique Mallet. — *Le Culte de Neith à Saïs*, in-8°. Paris, Leroux, 1888.
— *Les premiers Établissements des Grecs en Égypte*. M. M., t. XII, in-4°. Paris, Leroux, 1893.

Albert Gayet. — **Le Temple de Louxor*. M. M., t. XV, in-4°. Paris, Leroux, 1894.
— *Exploration des ruines d'Antinoe*. A. M. G., t. XXVI^{3}, XXX^{2}. Paris, Leroux, 1899-1902.

Philippe Virey. — *Études sur le papyrus Prisse*. Paris, Bouillon, 1886.
— *Étude sur un parchemin rapporté de Thèbes*. M. M., t. I, in-4°. Paris, Leroux, 1889.
— *Le Tombeau de Rekhmara*. M. M., V^{1}, 1889.
— **La Religion de l'ancienne Égypte*, in-12. Paris, Beauchesne, 1910.

Georges Daressy. — *La grande Colonnade du temple de Louqsor*, in-4°. Paris, Leroux, 1874.
— *Notice explicative des ruines du temple de Louqsor*. Le Caire, Impr. Nat., 1893.
— *Notice explicative des ruines de Médinet-Habou*. Le Caire, Impr. Nat., 1897.
— *Le Mastaba de Mera*. Mémoire présenté à l'Institut égyptien, t. III, fasc. VI, in-4°. Le Caire, 1898.
— *Ostraca*. C. G., in-4°. Le Caire, 1901.
— *Textes et dessins magiques*, in-4°. Le Caire, 1903.
— *Statues et divinités égyptiennes*, 2 vol. in-4°. Le Caire, 1905-1910.
— *Cercueils des cachettes royales*, in-4°. Le Caire, 1909.

Georges Bénédite. — *Le Tombeau de Thiti.* — *Le Tombeau de Neferhotpou.* M. M., t. V, in-4°. Paris, Leroux, 1891.
— *La Péninsule sinaïtique*, in-16. Paris, Hachette, 1891.
— *Le Temple de Philæ.* M. M., t. XIII, in-4°. Paris, Leroux, 1895.
— **Mémoires d'archéologie égyptienne.* M. P., t. II à XIX, in-4°. Paris, Leroux, 1895-1911.
— *Objets de toilette.* C, G., 2 vol. in-4°. Le Caire, Impr. de l'Inst. français, 1911.
— *Miroirs.* C. G., in-4°. Le Caire.

Emile Chassinat. — *Le Mammisi d'Edfou*, in-4°. Le Caire, 1910.

Emile Chassinat, H. Piéron et H. Gauthier. — *Fouilles d'El-Qattah.* Ibid., t. XIV, in-4°. Le Caire, 1906.
— *La seconde trouvaille des grands prêtres d'Amon de la XXIe dynastie.* C. G., in-4°. Le Caire, 1909.
— *Fouilles de Baouit.* Le Caire, 1911.

Georges Legrain. — *Statues et statuettes de rois et de particuliers*, in-4°. Le Caire, 1906 ss.
— *Répertoire généalogique et onomastique du Musée du Caire. Monuments de la XVIIe et XVIIIe dynasties*, in-4°. Genève, 1908.

Georges Legrain et Naville. — *L'Aile droite du pylône d'Amnophis III à Karnak.* A. M. G., t. XXX, in-4°. Paris, Leroux, 1902.

Alexandre Moret. — **Le Caractère religieux de la monarchie pharaonique*, in-8°. Paris, Leroux, 1902.
— *Le Rituel du culte divin journalier en Égypte*, in-8°. Paris, Leroux, 1902.
— *Au temps des Pharaons*, in-12. Paris, Colin, 1908.
— *Charte d'immunité dans l'ancien Empire égyptien.* 1re partie, in-8°. Paris, Impr. Nat., 1912.
— *Sarcophages de l'époque Bubastite à l'époque Saïte.* Le Caire, 1912 ss.

Georges Foucart. — *L'Ordre lotiforme. Étude d'archéologie égyptienne*, in-4°. Paris, Leroux, 1897.
— **Histoire des religions et méthode comparative*, 2e édition. Paris, Picard, 1913.

Pierre Lacau. — *Fragments d'apocryphes coptes.* M. I., t. IX, in-4°. Le Caire, 1904.

Pierre LACAU. — *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire.* C. G., 2 vol. in-4°. Le Caire, 1903 et suiv.

— *Stèles du Nouvel Empire.* C. G., in-4°. Le Caire, 1909.

— *Notes de grammaire à propos de la grammaire égyptienne de M. Erman.* R. T., XXXV, 1913.

Capitaine R. WEILL. — **L'Art de la fortification dans la haute antiquité égyptienne.* Extrait du *Journal Asiatique.* in-8°. Paris, Leroux, 1900.

— *La presqu'île du Sinaï. Étude de géographie et d'histoire*, in-8°. Paris, Champion, 1908.

— *Décrets royaux de l'ancien Empire égyptien; étude sur les décrets royaux trouvés à Coptos et sur les documents similaires d'autre provenance*, in-4°. Paris, Geuthner, 1911.

— *Les Origines de l'Égypte pharaonique.* 1re partie, *La IIe et IIIe dynasties*, in-4°. Paris, Leroux, 1908.

Henri GAUTHIER. — **Le Livre des Rois d'Égypte. Recueil de titres et protocoles royaux.* M. I., t. XVII, in-4°. Le Caire, 1908.

— *La grande inscription dédicatoire du temple d'Abydos.* B. E., IV, in-4°. Le Caire, 1912.

— *Cercueils anthropoïdes des prêtres de Montou*, in-4°. Le Caire, 1912.

Jules BAILLET. — *Introduction à l'étude des idées morales dans l'Egypte antique.* Blois, 1912.

Jean CLÉDAT. — *Monastère et nécropole de Baouit.* M. I., in-4°. Le Caire, 1906.

Jean LESQUIER. — *Grammaire égyptienne d'après A. Erman.* B. E., vol. VII. Le Caire, 1914.

Henri SOTTAS. — **La Préservation de la propriété funéraire dans l'ancienne Égypte*, in-8°. Paris, Champion, 1913.

J. MASPERO et G. WIET. — **Matériaux pour servir à la géographie de l'Égypte*, 1re sér., 1er fasc. M. I., in-4°. Le Caire, 1914.

COLLECTIONS ET PÉRIODIQUES

**Bibliothèque égyptologique comprenant les œuvres des Égyptologues français...*, publiée sous la direction de G. Maspero, 35 vol. in-8° parus de 1892 à 1914, in-8°. Paris, Leroux.

**Publications de l'Institut français d'archéologie orientale. Bibliothèque d'Étude.* Le Caire.

**Mémoires publiés par les membres de la mission archéologique française au Caire* de 1889 à 1895, in-4°. Paris, Leroux.

**Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale*, in-4°. Le Caire, 1912-1914.

✿ ✿ ✿

Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne, in-fol. Imprimerie Nationale, 1873-1876.

**Revue égyptologique*, publiée depuis 1880, in-4°. Paris, Leroux.

**Recueil des Travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, publié depuis 1870, in-4°. Paris, Champion.

— **Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, publié depuis 1901.

Les ouvrages marqués d'un astérisque sont ceux qui figurent, en totalité ou en partie, dans la Bibliothèque de la Science française, à l'Exposition de San Francisco.

L'ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE

I. — L'ORIENT CLASSIQUE

L'HISTOIRE des explorations françaises dans l'Asie centrale est aussi celle de la formation et du développement des riches collections d'antiquités orientales du Musée du Louvre. Assyrie, Chaldée, Perse, Phénicie, Chypre, Judée, telles sont, avec l'Afrique punique, les principales régions vers lesquelles s'est porté leur effort; tels sont également les cadres d'un exposé sommaire des résultats que l'archéologie orientale doit à la science française.

❂ ❂ ❂

ASSYRIE. — L'ère des grandes fouilles s'est ouverte avec les recherches de BOTTA en Assyrie, et les découvertes qui ont constitué le premier fonds de notre musée assyrien. Nommé consul de France à Mossoul, Botta s'assigna aussitôt comme tâche de retrouver les ruines de Ninive, et dès 1843, il entreprenait des fouilles à Kouyoundjik. Mais son attention fut surtout attirée par le site de Khorsabad, où, sur l'emplacement d'une résidence d'été des souverains sargonides, il exhuma les ruines du palais construit au VIIIe siècle av. J.-C., par Sargon. Il pensait découvrir Ninive, et l'on retrouve la trace de cette erreur dans le titre du grand ouvrage qu'il publia en 1850, avec le dessinateur FLANDIN, qui l'accompagnait : *le Monument de Ninive.* Il laissait ainsi à l'Anglais Layard le privilège de retrouver

à Kouyoundjik, de 1845 à 1847, les véritables ruines de Ninive. Botta n'en expédiait pas moins à Paris une riche moisson de monuments, qui permettaient de créer, dans une galerie du Louvre, un musée assyrien, organisé par ses soins et par ceux du conservateur des antiquités, Adrien DE LONGPÉRIER, un des maîtres des études orientales (Longpérier, *Notice des antiquités assyriennes*, 1852). Les sculptures du palais de Sargon, taureaux ailés, bas-reliefs religieux et royaux, représentèrent pour la première fois au Louvre, par un bel ensemble, la sculpture assyrienne.

La révolution de 1848 interrompit les travaux de Botta. Mais bientôt, par ordre du gouvernement, deux nouvelles missions françaises furent dirigées l'une vers Babylone, l'autre vers Khorsabad. La première avait pour chef Fulgence FRESNEL, ancien consul de France à Bagdad, accompagné de l'orientaliste J. OPPERT et de l'architecte THOMAS. Les résultats de l'exploration sont publiés dans l'*Expédition scientifique en Mésopotamie* (1859-1863). C'est là que J. Oppert publia le mémoire célèbre qui assurait à la France l'honneur de faire faire un pas décisif aux recherches linguistiques poursuivies en même temps par Rawlinson, Hincks, Talbot, de Longpérier, DE SAULCY, et d'autres savants. Oppert établissait définitivement la méthode de lecture des inscriptions cunéiformes. Dans son *Manuel d'Assyriologie* (t. I, 1904), Ch. FOSSEY a fait l'historique de cette découverte capitale qui facilitait à la science le déchiffrement de nombreux textes historiques. A Khorsabad, les travaux de Botta étaient repris vers le même temps par Victor PLACE et par l'architecte Félix THOMAS. Les fouilles avaient été fécondes ; par malheur, le radeau qui amenait à Bassorah les sculptures découvertes sombra dans le Tigre. On put toutefois sauver les dessins de Thomas, qui sont publiés dans l'ouvrage de Place, *Ninive et l'Assyrie* (1867). L'art assyrien n'en était pas moins révélé par les travaux des explorateurs français et anglais et, en 1864, le musée assyrien du Louvre s'enrichissait encore de la collection formée par le consul général de France à Bagdad, Pacifique DELAPORTE.

LA CHALDÉE. — De nouvelles découvertes faites dans la basse Chaldée, au fond du golfe Persique, allaient encore conquérir à la science plus de vingt siècles d'histoire et reculer jusqu'au delà du XXXVIIIe siècle av. J.-C. les limites de notre connaissance de l'antiquité orientale. Elles sont dues à l'énergie et au zèle inlassable de E. DE SARZEC, qui trouva dans Léon HEUZEY, conservateur des antiquités orientales au Louvre, à la fois un appui constant et la plus précieuse collaboration scientifique. D'abord vice-consul de France à Bassorah, puis consul à Bagdad, E. de Sarzec commença par poursuivre, de 1877 à 1881, d'heureuses recherches à Tello, sur l'emplacement de l'ancienne ville chaldéenne de Sirpourla. Depuis 1881, jusqu'à l'année de sa mort (1901), causée par la fatigue de rudes campagnes et par les maladies, il put, à l'aide de ressources régulières, continuer l'exploration de Tello. Sous les ruines d'un palais datant de l'époque des Séleucides, les fouilles ont mis à jour les vestiges de constructions dont les plus anciennes atteignent à une date très reculée, à l'époque du roi Our-Nina (de Sarzec et Heuzey, *Une villa royale chaldéenne*.) Des tablettes d'argile, portant des inscriptions cunéiformes, permettent de reconstituer la série des dynasties des rois et des *patésis* de Sirpourla, en remontant au delà du règne du roi d'Agadé Naram-Sin, c'est-à-dire avant 3758 avant J.-C. Les résultats des fouilles ont été publiés dans un grand ouvrage (de Sarzec et Heuzey, *Découvertes en Chaldée* (1884-1912) et dans de nombreux mémoires, (Heuzey, *Origines orientales*). Les fouilles de Tello ont enrichi le Louvre d'une série unique de sculptures et de monuments qui ont révélé l'art chaldéen, et permis de remonter jusqu'à ses origines. Il faut nous borner à mentionner la Stèle des Vautours, représentant le triomphe du roi Eannadou sur ses ennemis, et qui annonce déjà les bas-reliefs historiques de l'Assyrie, le vase d'argent d'Entéména, et la série des statues ou statuettes en pierre, parmi lesquelles figurent les effigies du *patési* Goudéa, le grand constructeur de Sirpourla. La sculpture chaldéenne apparaît comme « la mère de la sculpture assyrienne et de tout l'art oriental. » (Heuzey, *Cata-*

logue des antiquités chaldéennes (1913). PERROT, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité. La Chaldée et l'Assyrie*).

Après la mort de Sarzec, la France ne s'est pas désintéressée des fouilles de Tello. Elles ont été poursuivies de 1903 à 1909, par le lieutenant-colonel J. CROS (tué à l'ennemi, 1915), qui y a mené quatre fructueuses campagnes. (*Nouvelles fouilles de Tello, par le commandant* J. Cros, *publiées avec le concours de* L. Heuzey et F. THUREAU-DANGIN, 1910-1914).

✿ ✿ ✿

LA PERSE. — Vers le même temps, l'activité scientifique de la France se manifestait dans une autre région, la Susiane, au nord de la basse Chaldée, et elle s'y est maintenue avec continuité. En 1882, au cours d'une exploration en Perse où l'avaient précédé FLANDIN et COSTE (1840-1841), TEXIER et Coste (1842-1845), et où il recueillait les matériaux d'un livre sur l'*Art antique de la Perse* (1885), Marcel DIEULAFOY avait porté ses investigations sur l'emplacement de Suse, déjà signalé par les voyageurs. Chargé en 1884 d'une mission par le gouvernement, il entreprit de 1884 à 1886 sur l'Acropole de Suse des fouilles récompensées par de remarquables trouvailles. Il était accompagné par Mme Jane DIEULAFOY, qui partagea les travaux et les fatigues de la mission dont elle a écrit l'historique (*A Suse. Journal des fouilles*, 1888), et par un zoologiste, HOUSSAY. Les recherches ont été conduites sur l'un des *tells* de Suse, celui du palais, et ont mis à découvert le palais élevé par Artarxaxès II Mnémon sur les ruines du palais de Darius Ier (521-485). M. Dieulafoy a fait parvenir au Louvre une riche récolte de morceaux d'architecture et d'œuvres d'art qui y remplissent les salles consacrées à la Perse. On peut y voir, avec la restitution de la grande salle hypostyle de l'*Apadana*, des membres d'architecture qui en formaient la décoration, des colonnes, des chapiteaux composés de taureaux agenouillés, et les belles frises émaillées où se déroule un défilé d'archers. (M. Dieulafoy, l'*Acropole de Suse*, 1893.)

En 1897, à la suite d'une convention passée entre le gouvernement français et le schah Nasser Eddin, et qui assurait à la France le privilège des fouilles en Perse, une mission permanente a repris l'exploration de l'Acropole de Suse. Elle a été dirigée de 1897 à 1912 par J. de MORGAN, qui avait déjà en Égypte, comme directeur du service des antiquités, exécuté les fouilles de Dachour. Elle comprenait, entre autres collaborateurs, un orientaliste, le P. SCHEIL, un des maîtres de l'assyriologie française, et des archéologues, JÉQUIER et GAUTIER. Depuis 1912, les fouilles de Suse sont conduites par DE MECQUENEM. Les travaux de la mission sont publiés dans les *Mémoires de la délégation de Perse*, où le P. Scheil a étudié les textes élamites. Tout en poursuivant les recherches de M. Dieulafoy sur l'emplacement du palais de Darius, la mission s'est donné pour objet principal l'exploration du tell de la citadelle, où les fouilles ont atteint jusqu'aux couches les plus anciennes. C'est ainsi qu'elles ont mis au jour une nécropole élamite, qui n'est pas postérieure à l'année 3000 avant Jésus-Christ, et qui a fourni une riche série de vases à décor géométrique étudiés par E. POTTIER, le conservateur actuel des antiquités orientales (*Mémoires*, t. XIII). Les différentes couches du tell correspondant à autant de périodes chronologiques, depuis l'époque élamite jusqu'à l'époque sassanide, les trouvailles de Suse complètent à certains égards celles de Sarzec en Chaldée. Elles comprennent, en effet, outre de nombreux objets, cachets, cylindres, terres cuites, bijoux d'or et d'argent, attestant le développement de la civilisation élamite, de précieux monuments, statuettes, bas-reliefs, stèles à inscriptions cunéiformes qui sont des trophées de guerre, rapportés par les Susiens de leurs campagnes en Chaldée et en Babylonie. On se bornera à citer la stèle du roi Naram-Sin (avant 2500) dont le bas-relief représente une victoire du roi d'Agadé, l'obélisque de Manishtousou, et la stèle qui nous a conservé le code d'Hammourabi, le plus ancien des codes de justice aujourd'hui connus, document inestimable pour l'histoire du droit dans l'antiquité (Scheil, *Mémoires*, t. IV). Les objets pro-

venant des fouilles de la mission de Perse forment aujourd'hui au Louvre la riche collection du musée élamite (Pézard et Pottier, *Catalogue des Antiquités de la Susiane* 1913).

✿ ✿ ✿

Phénicie, Chypre, Judée, Carthage punique. — En 1855, le duc de Luynes offrait au musée du Louvre un grand sarcophage anthropoïde, celui d'Eshmounazar, trouvé à Sidon par Peretié, chancelier du consulat de France à Beyrouth. L'intérêt que provoqua cette précieuse acquisition attira l'attention sur la Phénicie et, en 1860, Napoléon III confiait à Ernest Renan une mission d'exploration. La campagne de voyages et de fouilles où l'illustre savant explora les nécropoles de Sidon, d'Amrith, de Gebal, fut riche en résultats, et la *Mission de Phénicie* (1864-1874) reste un ouvrage capital. Le Louvre s'enrichissait d'une série de sarcophages anthropoïdes dont l'étude a pu être complétée ultérieurement grâce aux découvertes d'Hamdy Bey à Sidon (Hamdy Bey et Th. Reinach, *Une Nécropole royale à Sidon*, 1892). Depuis la mission de Renan, la science française n'a pas cessé de poursuivre des recherches sur l'archéologie et l'épigraphie phéniciennes. Les intailles ont été étudiées par le marquis de Vogüé (*Mélanges d'archéologie orientale*). Clermont-Ganneau, après ses études sur l'*Imagerie phénicienne* (1880), accomplit une fructueuse mission (*Mission en Palestine et en Phénicie*, 1881). L'Académie des Inscriptions a entrepris, sur l'initiative de Renan, la publication du *Corpus* des inscriptions sémitiques dont Ph. Berger a été jusqu'à sa mort (1912) un des plus actifs collaborateurs.

Dans l'île de Chypre, où après la période préhellénique se sont succédé des influences assyriennes, égyptiennes et grecques, les archéologues français ont pris rang parmi les premiers explorateurs. En 1860, Guillaume Rey rapporte au Louvre le premier monument de la grande sculpture chypriote. De 1860 à 1863, le marquis de Vogüé et l'architecte Duthoit pratiquent des fouilles près de Dali et

d'Athiénau, et rapportent au Louvre le grand vase d'Amathonte. En 1882, G. COLONNA CECCALDI publie les *Monuments antiques de Chypre et de Syrie.* Si les explorations françaises n'ont pas pris l'ampleur de celles qu'a réalisées à Chypre le général Palma di Cesnola, consul d'Amérique à Larnaca, et grâce auxquelles le musée métropolitain de New-York s'est enrichi de nombreux monuments, elles n'en ont pas moins doté le Louvre d'une collection de céramiques et de sculptures chypriotes, et c'est aux travaux de L. Heuzey qu'on doit la classification scientifique des terres cuites de Chypre. (*Catalogue des figurines de terre cuite du Louvre,* 1882.)

A raison de l'intérêt qui s'attache à l'histoire biblique, les régions dont elle a été le centre sont désignées aux investigations des savants de tous les pays. En France, l'initiateur des études d'archéologie hébraïque est C. DE SAULCY, qui, dans une suite de voyages, explora la Palestine et la Judée (*Voyage autour de la mer Morte,* 1853. *Voyage en Terre-Sainte,* 1853) et rapporta de Jérusalem au Louvre les sarcophages dits des « Tombeaux des Rois ». (DUSSAUD, *les Monuments palestiniens et judaïques du musée du Louvre,* 1912). De Saulcy est l'auteur d'une *Histoire de l'art judaïque* (1864). Ces études doivent beaucoup au marquis de Vogüé, qui occupe une place éminente parmi les orientalistes français. (*Voyage d'exploration de la mer Morte à Petra, sur la rive gauche du Jourdain*). Dans son livre sur *le Temple de Jérusalem, monographie du Haram-ech-Chérif* (1864), il a exposé les recherches qu'il a poursuivies sur la terrasse du Haram ech-Chérif, pour y découvrir les vestiges du temple édifié par Salomon et par ses successeurs. Une découverte capitale pour l'épigraphie orientale est celle de la stèle du roi de Moab Mésa, découverte par Clermont-Ganneau, en 1869, et rapportée par lui au Louvre (*la Stèle de Dhiban ou stèle de Mésa,* 1870). Nous avons déjà mentionné sa mission en Palestine et en Phénicie (1881). Il faudrait encore citer les nombreux mémoires qu'il a insérés dans le *Recueil d'Archéologie orientale.* Il convient d'ajouter que les Dominicains français de l'École biblique de Jérusa-

lem contribuent aujourd'hui très activement aux progrès de l'archéologie orientale, par leurs fréquents voyages en Palestine, en Syrie, au Sinaï. C'est aux PP. LAGRANGE et VINCENT qu'est due la résurrection de Petra, et les PP. JAUSSEN et SAVIGNAC ont accompli récemment une instructive exploration dans le Hedjâz. (*Mission archéologique en Arabie*, 1909.)

Phénicienne par ses origines, la Carthage punique appartient au monde oriental. Il faut malheureusement renoncer à reconnaître les monuments qui occupaient l'ancienne acropole, la colline de Byrsa, aujourd'hui la colline Saint-Louis. Les fouilles entreprises par BEULÉ n'ont donné de résultats que sur d'autres points (*Fouilles à Carthage*, 1864). Mais depuis que les nécropoles ont été explorées méthodiquement par le P. DELATTRE (*Nécropole punique de la colline de Saint-Louis*, 1897; *la Nécropole des Rabs, prêtres et prêtresses; Nécropole punique voisine de Sainte-Monique*, 1898), elles ont livré un abondant matériel de stèles votives, de sarcophages, de masques, de statuettes, de vases, de bijoux, qui font revivre pour nous la civilisation carthaginoise avant la conquête romaine et montrent les influences phéniciennes, égyptiennes et grecques qu'elle a subies. Il faut mentionner surtout les beaux sarcophages anthropoïdes de style grec ou égyptien, dont le Louvre possède deux exemplaire (Le P. Delattre, les *Grands sarcophages anthropoïdes du musée Lavigerie*; HÉRON DE VILLEFOSSE. *Fondation Piot, Monuments et mémoires*, t. XII). Les antiquités et l'épigraphie puniques ont fourni la matière de nombreux travaux à Ph. BERGER qui, en publiant le *Catalogue* du musée Lavigerie, a retracé le tableau de cette civilisation (1900).

II. — LA GRÈCE ET L'ASIE MINEURE

Dans l'ordre des recherches qui ont pour objet l'étude des monuments antiques de la Grèce, la France peut faire valoir de très anciens titres de noblesse. Un exposé histo-



Cl. Watery

GEORGES PERROT (1832-1914)

rique des missions archéologiques françaises dans l'Orient grec devrait commencer avec les instructions données, dès le début du XVIIe siècle, à nos voyageurs et à nos agents diplomatiques pour l'enrichissement en manuscrits et en médailles de la Bibliothèque du Roi. Dans son livre sur *les Missions archéologiques françaises en Orient aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles* (1902). H. OMONT a fait ressortir l'activité qu'ont prises ces recherches sous le règne de Louis XIV. « C'est à Colbert que revient l'honneur d'avoir provoqué et encouragé les premières explorations vraiment scientifiques en Orient qui devaient singulièrement accroître les richesses des collections du roi et celles des ministres. »

Lorsque le marquis DE NOINTEL, ambassadeur de Louis XIV à Constantinople, entreprend, en 1673, son mémorable voyage aux Échelles du Levant, il se propose de poursuivre une vaste enquête, aussi bien sur l'état présent des pays qu'il visite, que sur l'état des antiquités. On sait combien sont précieux, pour l'étude du Parthénon, les dessins exécutés par son ordre et conservés à la Bibliothèque nationale (Omont, *Athènes au* XVIIe *siècle*, 1898). Le voyage accompli en Grèce par Jacques SPON et son compagnon l'Anglais Wheler en 1675 et 1676, inaugure vraiment l'étude scientifique des monuments d'Athènes. Si les manuscrits et les inscriptions attirent surtout l'attention des voyageurs français envoyés en Orient sous Louis XV, l'archéologie monumentale préoccupe l'architecte LE ROY dans son voyage en Grèce (*les Ruines des plus beaux monuments de la Grèce*, 1758). Le *Voyage pittoresque* du comte DE CHOISEUL GOUFFIER, ambassadeur à Constantinople (1782-1822) inaugure véritablement les grandes explorations, tandis que le consul de France à Athènes, FAUVEL, étudie avec une curiosité érudite les antiquités et la topographie de la Grèce.

Dans les premières années du XIXe siècle, le *Jupiter olympien* de QUATREMÈRE DE QUINCY (1814) marque une date importante dans les études relatives à la sculpture antique, et bientôt ses *Lettres* à Canova (1818) sur les marbres d'Elgin mettent en lumière les caractères de l'art de Phidias. En 1825, le jeune duc Albert DE LUYNES séjour-

nait à Rome avant d'explorer avec Debacq les ruines de Métaponte et des villes grecques de l'Italie méridionale; de concert avec un groupe de savants et d'artistes, parmi lesquels figurait le duc DE BLACAS, il jetait les bases d'une association internationale dont Paris devait être le centre, et qui devait devenir en 1828 l'Institut de correspondance archéologique. C'est à lui qu'on doit les premiers volumes publiés en français des *Monuments inédits de l'Institut archéologique*.

Déjà en 1820, la découverte de la Vénus de Milo qui prenait place au Louvre l'année suivante, avait ramené l'attention du côté de la Grèce.

Lorsque, en 1827, le canon des flottes anglaise, française et russe a donné à Navarin le signal de la libération de la Grèce, l'ère des explorations entreprises par ordre du gouvernement français s'ouvre avec les travaux de l'*Expédition scientifique de Morée* (1831-1838). Sous la direction d'Abel BLOUET, la section archéologique relève les monuments du Péloponèse, des Cyclades et de l'Attique; une équipe de soldats français fouille les ruines du temple de Zeus à Olympie, et en découvre les premières sculptures. Vient ensuite la mission de TEXIER en Asie Mineure, de 1833 à 1837 (*Description de l'Asie Mineure*, 1849). En 1838, l'érudit RAOUL-ROCHETTE, qui a laissé une œuvre considérable (*Monuments inédits d'antiquité figurée*, 1828; *Peintures antiques inédites*, 1836), entreprend le voyage de Grèce et rapporte de Troade les bas-reliefs archaïques du temple d'Assos, conservés au Louvre. En 1843 et 1844, Philippe LE BAS, accompagné du dessinateur LANDRON, fait en Grèce une riche moisson d'inscriptions, de dessins de monuments, et de relevés d'architecture publiés dans son *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure* (1847), (nouvelle édition par S. REINACH, 1888), continué pour les inscriptions jusqu'en 1877 par H. WADDINGTON et P. FOUCART. Il faut encore rappeler les voyages de Charles LENORMANT, mort en Grèce en 1859, et de son fils François LENORMANT qui publie en 1864 une *Monographie de la voie sacrée éleusinienne*. Déjà les architectes pensionnaires de l'Académie de France

à Rome ont commencé à porter leur attention vers les monuments de la Grèce. La restauration du Parthénon par Paccard (1845), celle de l'Erechtheion par Tétaz (1848) sont de précieuses contributions à l'archéologie monumentale.

En instituant une mission permanente en Grèce, la fondation de l'École française, créée par ordonnance royale en 1846, sur l'initiative du ministre de Salvandy, allait donner une impulsion très énergique aux travaux de l'archéologie française. Avec elle commence une période d'investigations régulières et méthodiques, qui n'ont pas cessé d'être poursuivies jusqu'à nos jours et dont l'histoire a été écrite par G. Radet, *Histoire de l'École française d'Athènes* (1901). Elle s'ouvre avec des voyages qui donnent lieu à des mémoires insérés dans les *Archives des missions scientifiques*, tels que ceux de J. Girard en Eubée, d'Alfred Mézières en Thessalie et dans le Péloponèse. En 1852, Beulé, dans des fouilles qui ont un grand retentissement, déblaye l'entrée de l'Acropole d'Athènes, et met à jour la porte, les bastions et le grand escalier romains. De grandes missions confiées à des jeunes savants de l'École française sont organisées par le gouvernement. En 1861, Léon Heuzey, qui avait exploré l'Acarnanie et exposé le résultat de ses recherches dans son livre sur le *Mont Olympe et l'Acarnanie* (1860), entreprend avec l'architecte Daumet, dans la haute et la basse Macédoine, et jusqu'à la côte illyrienne, une expédition qui fait date, et d'où est sortie la grande publication de la *Mission archéologique de Macédoine* (2 vol. 1876), très riche en renseignements topographiques, en textes épigraphiques et en monuments figurés. Vers le même temps, la collaboration entre l'École d'Athènes et l'Académie de France à Rome se manifeste dans une autre région, en Galatie et en Bithynie, où G. Perrot et Guillaume découvrent les sculptures rupestres de Boghaz-Keuï et d'importants fragments du testament d'Auguste à Ancyre (*Exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie*, 2 vol., 1862-1872). Peu de régions ont été plus souvent visitées par nos voyageurs que le pays carien, au cours des plus récentes années. En 1872-1873, Olivier Rayet, secondé par l'architecte

THOMAS, explore la vallée du Méandre et les villes du golfe Latmique, et exécute à Didymes aux frais des barons G. et E. DE ROTHSCHILD, des fouilles ou il exhume en partie le temple d'Apollon Didyméen. La publication de *Milet et le golfe Latmique* (1877) a été interrompue par la mort de l'auteur. Mais les fouilles de Didymes ont été reprises en 1895-1896 par B. Haussoullier et l'architecte PONTREMOLI qui, poursuivant l'œuvre de leurs devanciers, ont dégagé de nouvelles parties du grand temple. [*Didymes* (1904), et HAUSSOULLIER, *Études sur l'Histoire de Milet et du Didymeion* (1902)].

De 1875 jusqu'à nos jours, sous la direction d'Albert DUMONT, de P. FOUCART, de Th. Homolle, de M. Holleaux et de G. FOUGÈRES, l'activité de l'École n'a pas cessé de se partager entre les fouilles et les voyages, et depuis 1877, le *Bulletin de correspondance hellénique* en a porté les résultats à la connaissance du monde savant, sans préjudice des publications spéciales, et des travaux d'ensemble publiés dans la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*. En Grèce et dans les îles, deux grandes entreprises sont poursuivies avec continuité pendant un long espace de temps, les fouilles de Delphes et celles de Délos, qui comptent parmi les principaux titres d'honneur de l'archéologie française et doivent être citées au premier rang.

Centre d'un culte d'Apollon, célèbre par son oracle, enrichi de magnifiques trésors d'art, le sanctuaire de Delphes était de ceux qui promettaient les plus belles découvertes. Déjà, en 1860 et en 1863, les recherches de P. Foucart et WISCHER en avaient montré la richesse en textes épigraphiques, et les fouilles de B. Haussoullier, en 1880, avaient mis à découvert le portique élevé par les Athéniens. L'exploration méthodique et complète commença en 1892 sous la direction de Th. Homolle, grâce à un crédit voté par le Partement français; elle a été terminée en 1901. Le résultat des fouilles a répondu à toutes les espérances. Elles ont dégagé tous les édifices qui se pressaient sur les terrasses du sanctuaire, dans un site grandiose et sévère, au pied des roches Phédriades : les trésors et les

offrandes des villes grecques, alignés le long de la Voie sacrée, le grand temple d'Apollon, le théâtre, le stade, et, en dehors de l'enceinte, le groupe des édifices de Marmaria. Ce n'est pas en quelques lignes qu'on peut énumérer les œuvres d'art réunies au musée de Delphes, les sculptures du trésor de Siphnos, œuvres du plus pur archaïsme ionien, celles du trésor des Athéniens, la statue de bronze de l'Aurige, la colonne des Danseuses, les statues des Thessaliens, ni donner une idée de l'abondance des textes épigraphiques qui éclairent l'histoire du sanctuaire. Les fouilles de Delphes font depuis 1902 l'objet d'une grande publication d'ensemble, par les soins de Th. Homolle et de ses principaux collaborateurs, PERDRIZET, COLIN, BOURGUET, COURBY, et des architectes TOURNAIRE et REPLAT (*les Fouilles de Delphes*). Mais dès à présent un livre récent de BOURGUET (*les Ruines de Delphes*, Paris 1914) permet de faire, sous la conduite d'un guide érudit, le pélerinage du sanctuaire d'Apollon.

Dans la plus petite des Cyclades, l'île sainte de Délos, un autre sanctuaire d'Apollon a livré également de précieuses découvertes aux investigations de l'École française. En 1872, LEBÈGUE déblayait la caverne du Cynthe. (*Recherches sur Délos*, 1878). De 1877 à 1888, Th. HOMOLLE dégageait le sanctuaire lui-même, dont une restauration était exécutée par l'architecte NÉNOT, et y découvrait d'importantes statues archaïques, dont la plus ancienne, l'ex-voto de Nikandra, compte parmi les incunables de l'art grec. De 1881 à 1888, les fouilles ont été poursuivies par l'École (PARIS, HAUVETTE, S. REINACH, G. Fougères, COUVE) jusqu'au moment où la libéralité du duc de Loubat a permis de les reprendre sans interruption. Depuis 1903, sous la direction de M. Holleaux et de G. Fougères, le hiéron a été déblayé avec ses temples, ses trésors, ses portiques, en même temps que la ville elle-même a reparu avec ses agoras, ses édifices occupés par des confréries marchandes et religieuses, ses rues, ses maisons, son théâtre, ses sanctuaires consacrés aux dieux étrangers. C'est comme une Pompéi hellénistique qui a été exhumée. Après la publica-

tion, faite dans divers recueils, des sculptures par Homolle, S. Reinach (*le Guerrier de Délos*), Couve (*Réplique du Diadumène de Polyctète*), des peintures par BULARD, un ouvrage d'ensemble consacré aux fouilles, l'*Exploration archéologique de Délos*, se poursuit, sous la direction de Th. Homolle et M. Holleaux, avec le concours de CAYEUX, BELLOT, GALLOIS, et des archéologues qui ont participé aux fouilles, CHAMONARD, G. LEROUX, Courby, Ch. PICARD, DUGAS, JARDÉ, VALLOIS. La publication des inscriptions a été commencée par DÜRRBACH et P. ROUSSEL.

Ces deux grandes fouilles sont loin d'avoir absorbé toute l'activité de l'École française. Le sol de la Grèce et de l'Asie Mineure a été exploré sur bien d'autres points. La collection du *Bulletin de Correspondance hellénique* contient de nombreux articles et mémoires où les résultats de ces multiples recherches sont exposés. On se bornera à rappeler ici les explorations qui ont donné lieu à des publications plus étendues.

Dans le Péloponèse, les fouilles de G. Fougères à Mantinée, récompensées par la découverte des bas-reliefs représentant la lutte musicale d'Apollon et de Marsyas, lui ont fourni l'occasion d'écrire un livre sur *Mantinée et l'Arcadie orientale* (1898). A Tégée, déjà visitée par G. Fougères et V. BÉRARD, des fouilles ont été entreprises par G. MENDEL sur l'emplacement du temple d'Athéna Aléa, (1900-1912) et continuées par Dugas et BERCHMANS ; l'exposé de leurs recherches paraîtra sous les auspices de la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, fondée par J. DOUCET. Dans la Grèce centrale et la Grèce du Nord, où Holleaux a fouillé le temple d'Apollon Ptoïos, et P. JAMOT, le hiéron des Muses à Thespies, P. PARIS a dirigé des fouilles à Elatée, et dégagé le temple d'Athéna Cranaia (*Elatée*, 1891) et Perdrizet a recueilli les matériaux de son livre sur les *Cultes et mythes du Pangée*. SEURE a porté ses investigations jusqu'en Thrace. En Asie Mineure, de 1880 à 1882, POTTIER, S. Reinach et VEYRIES ont découvert, dans les tombes de Myrina, de riches séries de figurines de terre cuite, qui nous ont révélé des caractères nouveaux de la

coroplastique hellénistique (POTTIER, S. Reinach et VEYRIES, *la Nécropole de Myrina*, 1887). G. Radet a préparé, par des voyages répétés en Lydie, son livre sur la *Lydie et le monde grec au temps des Mermnades* (1892) et fait en Phrygie une fructueuse expédition (*En Phrygie*, 1895). Les Cyclades et les Sporades ont été fréquemment explorées, en particulier par Rayet (*l'Ile de Kos*, 1876) et c'est de Samos que P. Girard a fait parvenir au Louvre la statue archaïque de la Héra samienne. Dans l'île de Thasos, déjà visitée par G. Perrot, en 1856 (*Mémoire sur l'île de Thasos*, 1863), MILLER avait fait, en 1864, une campagne de fouilles qui valait au musée du Louvre la possession du bas-relief d'Apollon et des Nymphes. Après de nouvelles recherches dues à G. Mendel (1899), des fouilles ont été commencées en 1911, par A.-J. REINACH, Ch. Picard et Ch. AVEZOU et ont déjà dégagé, outre d'importants édifices, l'enceinte et les portes de la ville, avec les curieux bas-reliefs qui les décorent. Elles feront l'objet d'une publication particulière. Enfin, des chantiers ont été ouverts, ces dernières années, en Carie, à Aphrodisias, et à Notion, sur l'emplacement du temple d'Apollon Clarios, où la première campagne (1913) a donné les plus heureux résultats.

Aux travaux mettant en œuvre les découvertes faites dans des fouilles françaises ou dans des fouilles grecques, comme l'*Asklépieion d'Athènes* de P. Girard (1881), il faut joindre ceux qui ont pour point de départ les restaurations exécutées par les architectes pensionnaires de l'Académie de France à Rome et qui associent dans une étroite collaboration l'École d'Athènes et la Villa Médicis. Ils forment déjà une série qui ne saurait manquer de s'augmenter dans l'avenir : *Olympie*, par MONCEAUX et LALOUX (1881); *Epidaure*, par LECHAT et DEFRASSE (1895); *Pergame*, par COLLIGNON et PONTREMOLI (1900); *Sélinonte*, par Fougères et HULOT (1910). D'autres ouvrages sont consacrés à la publication d'œuvres d'art et de monuments; HAMDY-BEY et Th. REINACH, *Une Nécropole royale à Sidon* (1892); Perdrizet, *Bronzes grecs d'Égypte de la collection Fouquet* (1911); Collignon, *le Parthénon* (1912; petite édition, 1914). Il y

a encore lieu de rappeler que l'activité de l'archéologie française dans l'Orient grec s'est manifestée par la publication de catalogues de musées ; pour ceux d'Athènes, les vases peints (Collignon, COUVE, NICOLE), les terres cuites (J. MARTHA), les bronzes du musée de l'Acropole et ceux du Musée national (DE RIDDER) ; pour le musée impérial ottoman de Constantinople, les terres cuites et les sculptures grecques, romaines et byzantines (G. Mendel).

L'introduction de l'enseignement de l'archéologie dans nos Universités, en 1876, et à l'École du Louvre, alors qu'il n'avait eu longtemps droit de cité qu'à la Bibliothèque nationale, a eu pour résultat de provoquer la publication de travaux d'ensemble qui manquaient jusque là, et de thèses de doctorat qui sont de véritables livres sur des questions spéciales. Ainsi se sont constituées, pour les différentes branches de l'histoire de l'art grec, des séries d'ouvrages d'érudition ou de vulgarisation dont on ne saurait donner ici une nomenclature complète. Il suffira de rappeler pour la sculpture, les ouvrages de Rayet, les *Monuments de l'art antique* (1884) ; de Collignon, *Histoire de la sculpture grecque* (1892-1897), et les *Statues funéraires dans l'art grec* (1911) ; de JOUBIN, la *Sculpture grecque entre les guerres médiques et l'époque de Périclès* (1901) ; de H. Lechat, dont l'ouvrage intitulé *Au Musée de l'Acropole* (1903) annonce et prépare la pénétrante étude sur la *Sculpture attique avant Phidias* (1904) née d'un examen approfondi des œuvres de l'archaïsme attique découvertes dans les fouilles de l'Acropole ; de S. Reinach, *Recueil de têtes antiques* (1903) et *Répertoires de la statuaire et des bas-reliefs grecs et romains* (1907-1912) ; de DE RIDDER, *les Bronzes antiques du Louvre* (1913) ; pour l'art égéen, Crète, Mycènes, Chypre, *les Civilisations préhelléniques* de DUSSAUD (1910) ; pour la peinture, la *Peinture antique*, de P. Girard ; pour la céramique, les ouvrages d'Albert DUMONT, *les Céramiques de la Grèce propre* (1888-1890) ; de Rayet et Collignon, *Histoire de la céramique grecque* (1888) ; de Pottier, les *Lécythes blancs attiques* (1883), les *Statuettes de terre cuite dans l'antiquité* (1890), et le *Catalogue des vases*

antiques de terre cuite du musée du Louvre, en cours de publication (1896-1906), qui constitue dès maintenant une véritable histoire de la peinture de vases juqu'à la fin du ve siècle; le *Catalogue des vases peints de la Bibliothèque nationale* par de Ridder (1902); pour l'architecture, les travaux de Choisy et le livre de G. Leroux, sur les *Origines de la salle hypostyle* (1913); pour la numismatique, les travaux de Babelon, en particulier son *Traité des monnaies grecques et romaines* et le *Recueil des monnaies grecques d'Asie Mineure* commencé par H. Waddington, publié par Babelon et Th. Reinach; pour la glyptique, le *Catalogue des Camées de la Bibliothèque nationale,* par Babelon (1897).

Les travaux de synthèse ont toujours été dans les traditions de la science française. Pour l'antiquité classique, on lui doit une œuvre capitale, malheureusement interrompue par la mort de l'auteur. *L'Histoire de l'Art dans l'antiquité,* par G. Perrot, en collaboration avec l'architecte Chipiez (dix volumes, 1882-1914), retrace, dans un vaste ensemble, le tableau du développement de l'art de l'Égypte, de l'Orient et de la Grèce jusqu'à la période qui précède l'époque de Phidias. Sous la direction de Saglio de 1873 à 1911, et de Pottier depuis 1884, un groupe considérable de savants a élevé le monument d'érudition qu'est le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romatnes.* L'archéologie y trouve sa place à côté de l'histoire des institutions de la religion et de la vie privée.

III. — LES ÉTUDES BYZANTINES.

Depuis un demi-siècle, la science française a repris intérêt à des études longtemps négligées, celles de l'archéologie byzantine et de l'histoire de Byzance. Les découvertes du marquis de Vogüé dans les villes mortes de la Syrie centrale (*Syrie centrale, Architecture civile et religieuse du* Ier *au* VIIe *siècles,* 1865-1877), les recherches et les travaux de Ch. Bayet (*Mission au mont Athos,* 1876, *Recherches sur l'histoire de la peinture et de la sculpture chrétiennes en*

Orient, 1879; *l'Art byzantin*, 1883, 2e éd. 1904) et de Gustave SCHLUMBERGER (*Sigillographie byzantine*, 1884, *Mélanges d'archéologie*, 1895) ont été le point de départ du développement considérable qu'ont pris ces études, principalement dans ces dernières années.

Il est dû surtout à l'activité des Écoles françaises de Rome et d'Athènes et de l'Institut archéologique du Caire, ainsi qu'à un certain nombre de missions scientifiques. Les principaux monuments de l'art byzantin ont été méthodiquement étudiés, et souvent le concours des architectes pensionnaires de l'Académie de France a été acquis aux archéologues. Depuis 1889, Ch. DIEHL a étudié les mosaïques de Saint-Luc (1889), de Ravenne et de Palerme, les églises de Salonique avec la collaboration de Le TOURNEAU (1909-1911), celles de l'Italie méridionale avec E. BERTAUX et les forteresses de l'Afrique byzantine avec GSELL. MILLET a exploré les monuments de Mistra, et étudié les mosaïques du couvent de Daphni; le P. DE JERPHANION, les églises souterraines de Cappadoce (1907, 1911, 1912); CLÉDAT (1905) et J. MASPERO (1912) la nécropole de Baouït en Égypte; ZEILLER et HÉBRARD, le Palais de Dioclétien a Spalato. Il faut encore citer la restauration de Sainte-Sophie de Constantinople exécutée par PROST, et exposée avec succès au Salon de 1911.

De ces recherches, aussi bien que de l'enseignement donné à l'Université de Paris, depuis 1899, et à l'École des Hautes études, sont sortis des travaux importants. On a pu songer à écrire de nouveaux ouvrages d'ensemble sur l'art byzantin, après celui de Ch. Bayet; ainsi l'ouvrage de A. CHOISY sur *l'Art de bâtir chez les Byzantins* (1884); *L'habitation byzantine*, par le général DE BEYLIÉ (1902), les chapitres de Millet dans l'*Histoire de l'Art* d'André MICHEL (1905 et 1908), le *Manuel d'Archéologie chrétienne* de LECLERCQ (1907) et enfin le livre le plus récent, qui est l'exposé des recherches antérieures et marque le point de départ des recherches nouvelles, le *Manuel d'Art byzantin* de Ch. Diehl (1910).

A côté des monuments importants signalés plus haut et

qui ont été l'objet de publications par les auteurs dont on a cité les noms, les productions des arts mineurs n'ont pas été négligées. H. OMONT a publié les miniatures de plusieurs manuscrits célèbres de la Bibliothèque nationale; MOLINIER a étudié les ivoires et les émaux (*Histoire générale des arts appliqués à l'industrie*, 1896-1901), BRÉHIER, les *Monuments de la sculpture byzantine* (1911, 1913). Mais surtout de grandes publications ont été entreprises dans la *Collection des monuments de l'art byzantin*, fondée en 1899 (Millet, *Daphni*, 1899, *Album des Monuments de Mistra*, 1911; Diehl, *Justinien et la civilisation byzantine*, 1901; EBERSOLT et THIERS, *les Églises de Constantinople*, 1913). D'autres, comme les études de LE TOURNEAU et Diehl sur les mosaïques de Sainte-Sophie et de Saint-Démétrios de Salonique, d'EUSTACHE et Millet sur l'église de Mistra, enfin l'ouvrage de Zeiller et Hébrard sur *Spalato* (1912) témoignent que la collaboration souvent réalisée entre les architectes de la Villa Médicis et les membres de nos Écoles savantes dans le domaine de l'archéologie classique, n'a pas été moins active ni moins féconde sur le terrain des études byzantines.

IV. — L'ITALIE.

Comme il est naturel, c'est aux savants italiens que revient depuis la Renaissance une très grande part dans l'étude des monuments artistiques de Rome et de l'Italie. De nos jours, les fouilles ont été méthodiquement organisées par le gouvernement italien. Mais depuis le XVIe siècle, l'érudition française n'a pas cessé de s'intéresser à l'étude de ces monuments, et il faudrait pour retracer l'histoire de ce mouvement scientifique une longue liste de noms, savants, voyageurs, artistes, amateurs d'art, tels que ceux de PEIRESC (1580-1637), de MONTFAUCON (1655-1741), du Président DE BROSSES, de CAYLUS, de BARTHÉLEMY au XVIIIe siècle, de SEROUX D'AGINCOURT, de HITTORFF dans les premières années du XIXe siècle.

La fondation de l'Académie de France à Rome par

Louis XIV (1666) marque le point de départ d'une série de recherches entreprises par les architectes pensionnaires sur les monuments antiques de Rome et de l'Italie. Leurs restaurations, conservées à la Bibliothèque des beaux arts pour la période postérieure à 1789 constituent une collection unique et sans analogue. L'Institut de France a entrepris de la publier (*Monuments antiques relevés et restaurés par les architectes pensionnaires de l'Académie de France à Rome*, sous la direction de H. d'Espouy). Elle offre les relevés et restaurations de nombreux monuments, tels que les Forums impériaux (depuis Percier, 1788, jusqu'à Eustache, 1887) le Colisée (Duc, 1829), le Palatin (Pascal, 1870, Deglane, 1881), les Thermes de Dioclétien (Paulin, 1880). P. Bigot a exécuté une œuvre considérable, le plan en relief de la Rome impériale au IVe siècle (1911).

En 1873, la création de l'École française de Rome a constitué une mission scientifique permanente, qui n'a pas cessé de poursuivre ses recherches sous la direction d'Albert Dumont, de Geffroy, de Le Blant, de Mgr Duchesne. Toutefois les études d'archéologie n'absorbent pas toute l'activité de l'École qui a un domaine fort étendu, travaux d'archives, publications de documents, études historiques, histoire de l'art. Elle n'en a pas moins entrepris à Rome et dans différentes régions d'importantes investigations. En Étrurie, où J. Martha avait déjà recueilli les matériaux d'une *Histoire de l'art étrusque* (1889), Gsell a fouillé la nécropole de Vulci (*Fouilles dans la nécropole de Vulci*, 1891), et Grenier a étudié à Bologne la civilisation des premiers âges du métal (*Bologne villanovienne et étrusque*, 1912). A Rome, Gauckler a collaboré aux fouilles entreprises en 1908 et 1909 par Nicole et Darier au Janicule, sur l'emplacement d'un sanctuaire des dieux orientaux (Gauckler, *le Sanctuaire syrien de Janicule*, 1912). Des recherches topographiques et historiques ont donné lieu à de nombreux mémoires insérés dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* ou à des livres : *Terracine*, par de la Blanchère, l'*Ile Tibérine dans l'antiquité*, par Besnier, l'*Aventin dans l'antiquité*, par Merlin, *Pouzzoles antique*, par Dubois, les études

d'HOMO sur la topographie de Rome. A l'archéologie proprement dite se rattache l'ouvrage de COURBAUD sur le *Bas-relief romain à représentations historiques* (1899). Au même ordre d'études appartiennent la publication des *Bas-reliefs historiques romains du Louvre*, par MICHON (*Fondation Piot, Monuments et mémoires*, t. XVIII), du *Trésor de Boscoreale*, par HÉRON DE VILLEFOSSE (*ibid.*, t. V), des monuments de l'*Art industriel à Rome*, par P. GUSMAN. Il nous suffira de rappeler tout ce que la connaissance des principales fouilles exécutées en Italie doit aux livres de François LENORMANT, *la Grande Grèce* (1881-1884), de G. BOISSIER, *Promenades archéologiques* (1880) et du P. THEDENAT, *Pompéi*, le *Forum romain* (1898). Ce sont les travaux de savants préoccupés de mettre à la portée du public lettré les résultats des recherches archéologiques. Nous citerons encore les livres de P. GUSMAN sur *Pompéi* (2e éd. 1906) et sur *la Villa impériale de Tibur* (1904).

V. — L'AFRIQUE ROMAINE

La conquête de l'Algérie, l'établissement du protectorat dans la Régence de Tunis et plus récemment au Maroc, ont ouvert à l'activité de la science française un champ très vaste, qui est devenu son domaine propre, et qu'elle a exploré avec continuité depuis 1840. Dès le début de la conquête, l'étude archéologique de l'Algérie est organisée grâce à la création, par le gouvernement, d'une commission de l'*Exploration scientifique de l'Algérie*. De 1840 à 1845 DELAMARE relève par le dessin les monuments et les vues du pays (GSELL, *Exploration scientifique de l'Algérie par Delamare*, 1912). L'architecte RAVOISIÉ publie des séries de planches d'architecture et de sculpture (1846). BERBRUGGER donne de nombreux articles à la *Revue africaine* dont il est le fondateur, et publie en 1843 l'*Algérie historique, pittoresque et monumentale*. Des sociétés locales se constituent et publient des recueils de mémoires. Léon RENIER et HÉRON DE VILLEFOSSE étudient les inscriptions romaines. Grâce à

l'initiative de BOESWILLWALD et de DUTHOIT, des fouilles sont entreprises, parmi lesquelles il faut citer, comme les plus importantes, celles du camp légionnaire de Lambèse et de l'ancienne ville de Thamugadi, aujourd'hui Timgad, fondée presque de toutes pièces par Trajan, et qui évoque l'image d'une cité romaine avec son Forum, son Capitole, ses thermes, sa bibliothèque. C'est une Pompéi africaine. (Boeswillwald, CAGNAT et BALLU, *Timgad, une cité africaine sous l'Empire romain*, 1891-1897; A. Ballu, les *Ruines de Timgad*, 1897). D'autres fouilles exhument ou dégagent les ruines de Tébessa, dernier rempart de la civilisation byzantine contre les invasions arabes, de Cherchel, l'ancienne Césarée, capitale de Juba II, riche en œuvres d'art (WALLE), de Tipasa (Gsell). L'ouvrage de Gsell, les *Monuments antiques de l'Algérie*, est une étude méthodique de ces découvertes, que le livre de G. BOISSIER, *l'Afrique romaine*, avaient déjà rendues accessibles à un grand nombre de lecteurs.

Avec l'établissement du protectorat en Tunisie, l'exploration de l'Afrique du Nord prend un plus grand développement. R. Cagnat a pu écrire justement : « Partout où nos soldats ont combattu pour la civilisation, nos savants ont travaillé derrière eux pour le progrès des connaissances humaines » et nos officiers ont souvent secondé l'effort de nos érudits. Avec le concours de la Direction des antiquités et des arts de la Régence, confiée successivement à R. de la BLANCHÈRE, à P. GAUCKLER, à MERLIN, les recherches se sont multipliées. Des missions ont été accomplies par Cagnat, SALADIN, POINSSOT. TOUTAIN a fouillé le sanctuaire de Baal-Saturne au Djebel Bou-Kourneïn et publié un livre sur les *Cités romaines de la Tunisie* (1896); le Dr CARTON a dégagé le théâtre et le temple de Saturne à Dougga, et exploré Bulla Regia; P. Gauckler a fouillé la villa d'Oudna et étudié ses mosaïques. Les sites de Sbeïtla, de Medeïna, de Gighti ont été l'objet d'investigations. Les *Notes et documents publiés par la Direction des antiquités et des arts*, les *Archives des missions scientifiques*, d'autres recueils encore ont enregistré ces découvertes. Les fouilles sous-marines

poursuivies depuis 1907 au large de Mahdia, ont été récompensées par de précieuses trouvailles de bronzes et de marbres qui constituaient le chargement d'un navire coulé en mer vers le début du Ier siècle avant J.-C. Nous avons mentionné plus haut les recherches relatives à la Carthage punique. Mais les vestiges de la Carthage romaine n'ont pas été négligés, ainsi le théâtre et l'Odéon fouillé par Gauckler. L'histoire de la ville après l'occupation romaine a été écrite par AUDOLLENT, *Carthage romaine* (1901).

L'œuvre de l'archéologie française se complète par la collection des *Catalogues des musées d'Algérie et de Tunisie*, commencée sous la direction de R. DE LA BLANCHÈRE, continuée sous celle de R. Cagnat. Elle offre de précieux documents pour l'histoire de l'art dans l'Afrique romaine. Le Louvre possède une salle d'Afrique organisée par les soins de Héron de Villefosse.

VI. — L'ESPAGNE.

C'est assez récemment que l'attention des savants français s'est tournée vers l'étude méthodique des antiquités de l'Espagne. Pour la période préhistorique, l'initiative a été prise surtout par CARTAILHAC (*Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, 1886) et ses travaux ont été suivis par ceux de l'abbé BREUIL à Altamira et aux îles Baléares (1892). L'Espagne a possédé un art indigène, qui a subi l'influence de la Phénicie et de la Grèce archaïque, et dont le témoignage le plus frappant est fourni par les statues découvertes au *Cerro de los Santos*. Les missions d'ENGEL et de Pierre PARIS ont eu pour objet de l'étudier, et c'est à ce dernier que le musée du Louvre doit la possession de sculptures dont le buste de la *Dame d'Elché* offre le spécimen le plus remarquable. Dans son livre intitulé : *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive* (1903), Pierre Paris a retracé le tableau de cette civilisation ibérique, qui s'est mise à l'école de la Grèce, et il a exposé les résultats des principales explorations poursuivies dans la pé-

ninsule dans ses *Promenades archéologiques en Espagne* (1910). L'Institut français de Madrid, créé par les soins des Universités de Bordeaux et de Toulouse, et inauguré en 1913, l'École des hautes études hispaniques, qui s'y rattache, sont appelés à faciliter l'action de la science française en Espagne. Le catalogue des *Vases grecs et italo-grecs du musée archéologique de Madrid*, par G. Leroux (1912) est la première publication de cette École.

VII. — LA GAULE.

L'étude des antiquités de la Gaule, depuis les temps les plus reculés jusque et y compris l'époque mérovingienne, constitue, pour la France, un ordre de recherches qui appartient à l'archéologie nationale. Les collections très riches du Musée des antiquités nationales à Saint-Germain représentent les phases de civilisation qu'a traversées l'ancienne Gaule, et qui forment le cadre chronologique de ces études : 1° Age des grandes alluvions ; 2° Age des cavernes habitées ; 3° Age de la pierre polie (néolithique) et du cuivre (énéolithique) ; 4° Age du bronze ; 5° Premier âge du fer ; 6° Deuxième âge du fer ; 7° La Gaule romaine ; 8° La Gaule mérovingienne.

Ces recherches, aujourd'hui très actives, ont pour centre les sociétés savantes de province et la Société nationale des Antiquaires de France, fondée en 1804. Elles ont provoqué des travaux trop nombreux pour qu'on ne puisse en donner ici qu'une idée générale :

1° Née en France, avec les explorations de Boucher de Perthes dans la vallée de la Somme (1850), l'étude de l'industrie de la pierre taillée à grands éclats y a été poussée très activement, tant par les archéologues que par les géologues, de qui relève plus particulièrement la recherche des conditions climatériques. Les travaux les plus récents, dus à V. Commont (depuis 1907) ont introduit dans ces investigations une précision qui faisait défaut. De magnifiques séries d'objets, actuellement au musée de Saint-Germain,

ont été constituées par E. D'ACY. Les principes de la classification qui a été adoptée à l'étranger ont été posés par E. LARTET, développés par G. DE MORTILLET, et complétés par l'abbé BREUIL (1906) ;

2° L'étude systématique des cavernes habitées à l'époque quaternaire, des œuvres de l'industrie et de l'art à cette époque, remonte au paléontologiste E. Lartet, mort en 1871, qui explora les cavernes du Périgord avec l'amateur anglais H. CHRISTY. Les cavernes des Pyrénées furent surtout fouillées par E. PIETTE, qui y fit une moisson abondante de sculptures et de gravures en ivoire, en os de rennes, etc. On lui doit aussi le premier essai d'une classification chronologique de ces stations. A ses derniers travaux, interrompus par la mort en 1906, Piette associa l'abbé BREUIL, qui les a continués, non seulement en France, mais en Espagne, grâce surtout au concours libéral du PRINCE DE MONACO. Les peintures et gravures exécutées sur les parois des cavernes, tant en France qu'en Espagne, ont été presque toutes copiées par l'abbé BREUIL, et forment un ensemble d'un remarquable intérêt. C'est encore le Prince de Monaco qui a permis à CARTAILHAC, BOULE et VERNEAU d'explorer complètement les cavernes des environs de Menton (années 1903 et suivantes), déjà étudiées par E. RIVIÈRE (1875-1887). Une autre collection importante d'œuvres d'art de l'époque quaternaire, formée par MASSÉNAT à Brive, est entrée, comme les collections Lartet et Piette, au musée de Saint-Germain (1910). S. REINACH, dans son *Répertoire de l'art quaternaire* (1913) a réuni des dessins de tous les objets de ce genre, conservés à Saint-Germain et ailleurs ;

3° L'âge de la pierre polie et du cuivre est celui des monuments mégalolithiques, dolmens, menhirs, cromlechs, qui ont appelé l'attention depuis le XVIIIe siècle, mais une attention dépourvue de critique. Un des premiers à porter la méthode dans cette étude fut Alexandre BERTRAND, qui occupa les fonctions de directeur du musée de Saint-Germain, depuis 1867 jusqu'à sa mort, en 1902, et inaugura à l'École du Louvre l'enseignement des antiquités nationales (*Archéologie celtique et gauloise, la Gaule avant les*

Gaulois, 1884). Le maître de ces recherches, en Bretagne, a été Paul DU CHATELLIER, qui forma un beau musée à Kernuz ; il fut aussi le premier à mettre en lumière l'intérêt de la poterie néolithique (1897). Les gravures des dolmens et des grottes artificielles, les grossières sculptures en pierre recueillies dans l'Aveyron et dans le Tarn, ont occupé de nombreux chercheurs, notamment D. DE CUSSÉ (1866), J. DE BAYE (1880) et l'abbé HERMET (1898). Les premiers essais de classification de l'industrie néolithique sont dus à SALMON (1886). Le tableau le plus complet de cette période a été tracé par J. DÉCHELETTE (tué à l'ennemi en octobre 1914), dans le tome I de son *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine* (1898) ;

4° L'âge du bronze et la grande activité qui le caractérise ont été d'abord étudiés dans leur ensemble par E. CHANTRE (1876). La classification ébauchée par lui, puis par G. de Mortillet (1874), a été précisée par un savant danois Montélius (1885-1898) et fixée dans ses grandes lignes par J. Déchelette, au tome II de son *Manuel* déjà cité (1910).

5° L'exploration méthodique des sépultures du premier âge de fer, où l'on rencontre les plus anciens spécimens de l'art hellénique importé en Gaule, est due surtout à l'exemple donné par Alexandre Bertrand et E. FLOUEST, qui ont trouvé des continuateurs zélés comme COROT et PIROUTET. Ici encore, la sagacité de J. Déchelette lui a permis de tracer les cadres que des recherches ultérieures ne pourront que mieux remplir (*Manuel*, t. III, 1912);

6° Les fouilles d'Alésia et des vastes nécropoles de la Champagne, exécutées sous l'impulsion de Napoléon III, alors occupé de son *Histoire de César* (1865), ont fait connaître le second âge du fer qualifié d'abord de *marnien*, par G. de Mortillet, plus tard d'*époque de la Tène*, du nom d'une station helvète sur le lac de Neuchâtel. Le plus zélé et le plus attentif des explorateurs de la Champagne fut Léon MOREL ; la découverte la plus importante, celle de la tombe de la Gorge Meillet (1875), est due à E. FOURDRIGNIER. Pour la période voisine de la conquête romaine, l'exploration la plus mémorable est celle de l'ancienne

Bibracte, près d'Autun, qui fut l'œuvre de BULLIOT, et après sa mort (1902) de son neveu J. Déchelette. C'est à ce dernier surtout que sont dues les notions précises que nous possédons aujourd'hui sur les phases du second âge de fer en France (*Manuel*, t. IV. 1914). A la même époque appartient la riche série des monnaies gauloises, inventoriées et classées en dernier lieu par H. DE LA TOUR (1892) et A. BLANCHET (1905). Leurs ouvrages ne rendent pas inutiles celui de E. HUCHER (l'*Art gaulois*, 1868-1874) où les monnaies gauloises sont reproduites par des dessins, fortement grandies.

Les représentations des Gaulois par l'art classique depuis le IIe siècle avant notre ère ont occupé S. Reinach (*Revue archéologique*, 1889) et A.-J. REINACH (*Fondation Piot, Monuments et mémoires*, 1910);

7° L'archéologie monumentale de la Gaule romaine fondée par CLÉRISSEAU (*Antiquités de la France*, 1804), par MILLIN (*Voyage dans les départements du Midi de la France*, 1807-1811), et par Alexandre DE LABORDE (les *Monuments de la France*, 1816-1836) a donné lieu à de nombreuses recherches, comme celles de CARISTIE sur les *Monuments antiques à Orange* (1856), poursuivies plus récemment par Louis CHATELAIN (*Les Monuments romains d'Orange*, 1908). J. FORMIGÉ a étudié les théâtres romains d'Arles et d'Orange (1904). Mais il manque encore un recueil définitif des belles constructions laissées par les Romains sur le sol de la Gaule. On possède cependant des monographies utiles, celles de A. Blanchet sur les *Enceintes de la Gaule* (1906) et sur la *Décoration des édifices de la Gaule* (1913); de G. DE MONTAUZAN, sur les *Aqueducs de Lyon* (1903). Pour la sculpture, l'ample *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine* (1907-1914) dû au commandant ESPERANDIEU est l'œuvre capitale. Les terres cuites blanches ont été étudiées par TUDOT (1860) et par A. Blanchet (1890-1892), et J. Déchelette a publié un ouvrage essentiel sur les *Vases ornés* (1904), notamment sur la poterie à reliefs qui a été fabriquée dans divers ateliers de la Gaule et exportée même en Italie. Les *Mosaïques de la Gaule* sont

en cours de publication par les soins de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. La verrerie a fait l'objet d'une monographie de MORIN-JEAN (1913). Les catalogues illustrés des bronzes du musée de Saint-Germain (S. Reinach) et de la Bibliothèque nationale (BABELON et BANCHET, 1895) permettent d'attendre le recueil général des bronzes antiques entrepris par le commandant Espérandieu. Rappelons que les découvertes archéologiques ont été mises à profit par C. JULLIAN dans son *Histoire de la Gaule* (1908-1914);

8° L'étude des nécropoles de l'époque des invasions et des temps mérovingiens ne peut être que brièvement mentionnée ici. Elle a commencé en Normandie avec l'abbé COCHET et a été continuée par BAUDOT, J. DE BAYE et Frédéric MOREAU, qui publia, dans l'*Album Caranda*, ses trouvailles des riches nécropoles de l'Aisne. Les recherches les plus méthodiques ont été poursuivies en Picardie et en Artois par J. PILLOY, auquel est due aussi l'illustration du grand ouvrage de C. BOULANGER sur le *Mobilier funéraire* (1902-1905). Le seul exposé d'ensemble où les nécropoles moins connues du Sud-Ouest ne soient pas oubliées est celui de BARRIÈRE-FLAVY (1901).

Il faut ajouter que plusieurs savants français, formés en France aux études d'archéologie préhistorique et protohistorique, ont poursuivi hors de nos frontières des enquêtes fructueuses. Nous avons déjà eu l'occasion de citer les travaux de Cartailhac en Espagne, de GSELL à Vulci, de J. DE MORGAN en Perse. Pour l'Afrique romaine, les travaux antérieurs à l'époque punique sont énumérés par Gsell dans l'*Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* (1913).

☼ ☼ ☼

On s'est borné, dans les pages précédentes à résumer brièvement, en laissant parler les faits, les témoignages de l'activité française dans le domaine de l'archéologie classique. Si incomplet que soit cet exposé tracé à grandes lignes, il le serait plus encore si l'on omettait de rappeler

que de nombreux travaux ont trouvé place dans des recueils périodiques. Pour s'en tenir à ceux qui ont un caractère essentiellement archéologique, il suffira de mentionner la *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, le *Recueil d'archéologie orientale*, la *Revue archéologique* fondée en 1844, le *Bulletin de correspondance hellénique* créé en 1877, les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés depuis 1881 par l'École de Rome, le *Bulletin et les Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France* (depuis 1817). Le recueil des *Monuments et mémoires* (*Fondation Piot*), publié depuis 1894 par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à l'aide d'une donation faite par Eugène Piot, est ouvert à toutes les études concernant l'histoire de l'art et l'archéologie jusqu'à la Renaissance. C'est le même programme que s'était assigné la *Gazette archéologique* (1883-1890). Les travaux insérés dans ces recueils, dans d'autres encore comme la *Revue des Études grecques*, organe de l'Association pour l'encouragement des études grecques qui a publié de 1872 à 1897 deux volumes de *Monuments grecs*, comme la *Revue des Études anciennes* et le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, représentent une part considérable de la production scientifique. Ils concourent au progrès des études dans les divers domaines qui ont été passés en revue (1).

Max. COLLIGNON.

BIBLIOGRAPHIE

ORIENT CLASSIQUE

BOTTA et FLANDIN. — *Le Monument de Ninive*, 5 vol. in-fol. Paris, Gide, 1847-1850.

FRESNEL, OPPERT et THOMAS. — *Expédition scientifique en Mésopotamie*, 2 vol. in-4° et atlas. Paris, Gide, 1857-1864.

(1) Je remercie MM. Pottier, Diehl, Cagnat et S. Reinach qui ont bien voulu me prêter un obligeant concours.

RENAN. — *Mission de Phénicie*, in-4° et atlas. Paris, Calmann-Lévy, 1874.

VOGÜÉ (DE). — *Le Temple de Jérusalem, monographie du Haram-ech-Chérif*, in-fol. Paris, Noblet et Baudry, 1865.

SARZEC (DE) et HEUZEY. — *Découvertes en Chaldée*, 6 livraisons in-fol. Paris, Leroux, 1884-1912.

— *Une villa royale Chaldéenne*, in-4°. Paris, Leroux, 1888.

DIEULAFOY. — * *L'Acropole de Suse*, in-4°. Paris, Hachette, 1890-1892.

— *L'Art antique de la Perse*, 5 vol. in-4°. Paris, Des Fossez, 1884-1889.

MORGAN (DE). — *Mémoires de la Délégation en Perse*, publiés sous la direction de Jacques de Morgan, 10 vol. in-4°. Paris, Leroux, 1901-1908.

**Musée Lavigerie de Saint-Louis de Carthage*. I, *Antiquités puniques*, 4 vol. in-4°. Paris, Leroux, 1899-1900 et 1913.

GRÈCE ET ASIE MINEURE

Expédition scientifique de Morée, 1831-1838.

LE BAS. — * *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure*, 2 vol. in-4°. Paris, Didot, 1847-1868.

TEXIER. — *Description de l'Asie Mineure*, 3 vol. in-fol. Paris, Didot, 1839-1849.

HEUZEY et DAUMET. — *Mission archéologique de Macédoine*, in-4°. Paris, Didot, 1864-1876.

PERROT, GUILLAUME et DELBET. — *Exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie*. in-fol. Paris, Didot, 1862-1872.

RAYET et THOMAS. — *Milet et le golfe Latmique*, in-4° et planches in-fol. Paris, Baudry, 1877-1885.

POTTIER, REINACH et VEYRIES. — *La Nécropole de Myrina*, 2 vol., in-4°. Paris, Thorin, 1886-1888.

HAUSSOULLIER et PONTREMOLI. — *Didymes*, in-4°. Paris, Leroux, 1904.

**Fouilles de Delphes exécutées aux frais du Gouvernement français et publiées sous la direction de Th. Homolle*, in-4°. et planches d'architecture in-fol. Paris, Fontemoing, 1902-1913.

**Exploration archéologique de Délos faite par l'École française d'Athènes, publiée sous la direction de Th. Homolle, Holleaux, G. Fougères*, in-4°. Paris, Fontemoing, 1909-1914.

✿ ✿ ✿

RAYET. — *Monuments de l'Art antique*, 2 vol. in-fol. Paris, Quantin, 1879-1883.

MONCEAUX et LALOUX. — *La Restauration d'Olympie*, in-fol. Paris, Quantin, 1889.

LECHAT et DEFRASSE. — *Épidaure*, in-fol. Paris, Quantin, 1895.

COLLIGNON et PONTREMOLI. — **Pergame*, in-fol. Paris, Société française d'éditions d'Art, 1900.

FOUGÈRES et HULOT. — **Sélinonte*, in-fol. Paris, Masson, 1910.

HAMDY-BEY et TH. REINACH. — **Une Nécropole royale à Sidon*, in-4° et planches in-fol. Paris, Leroux, 1892-1896.

PERDRIZET. — **Bronzes grecs d'Égypte de la collection Fouquet*, in-4°. Paris, Bibl. d'Art et d'Archéologie, 1911.

COLLIGNON. — **Le Parthénon*, in-fol. Paris, Eggimann, 1912.

✿ ✿ ✿

DUMONT, CHAPLAIN, POTTIER. — **Les Céramiques de la Grèce propre*, 2 vol. in-4°. Paris, Didot, 1886-1890.

PERROT et CHIPIEZ. — **Histoire de l'Art dans l'antiquité*, 10 vol. in-4°. Paris, Hachette, 1882-1914.

ÉTUDES BYZANTINES

DIEHL. — *Justinien et la civilisation byzantine*, in-8°. Paris, Leroux, 1901.

— **Études byzantines*, in-8°. Paris, Picard, 1905.

G. MILLET. — *Le Monastère de Daphni*, in-4°. Paris, Leroux, 1899.

— *La Collection chrétienne et byzantine des Hautes Etudes*, in-8° avec album. Paris, Impr. Nat., 1903.

— **Monuments byzantins de Mistra*, in-fol. Paris, Leroux, 1910.

DIEHL. — **Manuel d'Art byzantin*, in-8°. Paris, Picard, 1910.

J. ZEILLER et E. HÉBRARD. — **Spalato, le palais de Dioclétien*, in-fol. Paris, Masson, 1912.

EBERSOLT. — **Le grand Palais de Constantinople*. Paris, Leroux, 1910.

J. EBERSOLT et A. THIERS. — **Les Églises de Constantinople*, in-4° avec album. Paris, Leroux, 1913.

ITALIE, AFRIQUE ROMAINE, ESPAGNE ET GAULE

**Monuments antiques relevés et restaurés par les architectes pensionnaires de l'Académie de France à Rome, sous la direction de H. d'Espouy*, 3 vol. in-fol. Paris, Masson, 1910-1912.

**Mélanges d'archéologie et d'histoire*, publiés depuis 1880 par l'École française de Rome, in-8°. Paris, Fontemoing.

GSELL. — **Fouilles dans la Nécropole de Vulci*, in-4°. Paris, Thorin, 1891.

GRENIER. — **Bologne villanovienne et étrusque*, in-8°. Paris, Fontemoing, 1912.

BOESWILLWALD, CAGNAT et BALLU. — *Timgad, une cité africaine sous l'Empire romain*, in-4°. Paris, Leroux, 1891-1898.

BALLU. — *Les Ruines de Timgad*, in-8°. Paris, Leroux, 1877.

GSELL. — *Les Monuments antiques de l'Algérie*, 2 vol. in-8°. Paris, Fontemoing, 1901.

**Catalogue des Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie*, in-4°. Paris, Leroux.

Pierre PARIS. — **Essai sur l'Art et l'Industrie de l'Espagne primitive*, 2 vol. in-4°. Paris, Leroux, 1904.

DÉCHELETTE. — *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, 3 vol. in-8°. Paris, Picard, 1908-1910.

— **Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, 2 vol. in-4°. Paris, Picard, 1904.

Commandant ESPÉRANDIEU. — **Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, 5 vol. in-4°. Paris, Leroux, 1907-1914.

**Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique*, 4 vol. in-8°. Paris, Leroux, 1909.

Les ouvrages marqués d'un astérisque sont ceux qui figurent, en totalité ou en partie, dans la Bibliothèque de la Science française, à l'Exposition de San Francisco.

LES ÉTUDES HISTORIQUES

Il existe un grand nombre de livres, en diverses langues, où le lecteur qui en serait curieux trouvera des inventaires et des tableaux, complets ou partiels, plus ou moins détaillés, de la production historique en France depuis les origines jusqu'à maintenant, et notamment pendant le siècle dernier (1). On se propose seulement, ici, d'indiquer les directions générales et de situer, pour ainsi dire, les ouvrages présentés à titre de spécimens, qui ont été choisis parmi les plus caractéristiques et parmi ceux dont l'influence a été le plus marquée.

I

L'histoire des études historiques en France commence au XVIe siècle, d'une manière éclatante.

Le XVIe siècle, c'est le temps de la Renaissance et de la Réforme, c'est-à-dire le temps où les hommes, se détournant de la tradition du moyen âge, se sont appliqués, avec l'ardeur des néophytes, à la découverte de l'Antiquité profane et de l'Antiquité sacrée, sources de la vie nouvelle. Les hommes de tempérament révolutionnaire travaillèrent

(1) Voir notamment, pour les périodes anciennes, Ch.-V. Langlois, *Manuel de Bibliographie historique*. Deuxième partie (Paris, 1904); et, pour le XIXe siècle, G. P. Gooch, *History and historians in the nineteenth Century* (London, 1913).

Cf. les indications bibliographiques de L. Halphen, *l'Histoire en France depuis cent ans* (Paris, 1914).

alors à l'exhumation et à la résurrection du passé, non seulement avec passion, mais avec une liberté, une netteté, une gravité et une profondeur d'intelligence toutes modernes. A ce grand mouvement, dont le centre d'ébranlement fut d'abord en Italie, tous les pays de l'Europe occidentale ont pris part, mais la France (avec les Pays-Bas) fut bientôt au premier rang. Érasme, le prince des humanistes à tendances philologiques et critiques, et leur plus brillant porte-parole, était de Rotterdam ; mais la France a produit deux des trois *triumvirs* de l'érudition classique au XVI[e] siècle : J.-J. SCALIGER, et I. CASAUBON (1), et CUJAS, le grand historien du droit, qu'il serait très légitime d'adjoindre au triumvirat. Un excellent philologue de nos jours, d'une haute compétence en ces matières, a écrit : « La France a tenu d'abord le sceptre des études philologiques, et, plus qu'aucune nation, avant l'Allemagne, elle en a fait une science plutôt qu'un art. Elle a senti (la première, dès le XVI[e] siècle) qu'une civilisation ancienne comme la civilisation gréco-latine, dont les monuments sont presque tous dans un état plus ou moins fragmentaire, ne saurait être connue que grâce à des investigations patientes, conduites avec la méthode la plus sévère... » (2).

II

Il n'est guère de lettré en France qui, depuis cinquante ans, n'ait entendu dire, s'il ne l'a dit lui-même, que les érudits français à la mode du jour ont tort de renoncer à la tradition, nationale dans leur pays, de l'art d'écrire l'histoire agréablement, pour se transformer, à l'imitation de certains étrangers, en pédants récolteurs de fiches, peseurs de syllabes, scrutateurs de minuties, auteurs d'écrits illisibles. Or voici pourquoi ce lieu commun, qui a la vie si dure, fait sourire les gens du métier.

Il y a toujours eu, en France, plusieurs espèces d'hommes occupés dans le champ des études historiques.

(1) Le troisième, Juste Lipse, était des Pays-Bas espagnols.
(2) M. BONNET, *la Philologie classique* (Paris, 1892), p. 57.

Il y a toujours eu des ouvriers, qui ont passé leur vie laborieuse à entasser et à classer des documents, des textes, des fiches : fabricants de catalogues, de répertoires, de tables et d'*indices;* transcripteurs et collectionneurs. — Il faut qu'il y en ait. Joseph-Juste SCALIGER († 1609) le proclamait déjà avec sa verdeur accoutumée : « La Croix du Maine (1), disait-il, est fol; il avait une chambre toute pleine de lettres de divers personnages mises dans des armoires *in nidis;* j'y allai, et en sortant Aurat me dit : « Obscura diligentia ! ». Telles gens sont les crocheteurs des hommes doctes, qui nous amassent tout; cela nous sert beaucoup; ils sont nécessaires » (2). — Le plaisant est que ces industries préparatoires, auxiliaires de l'œuvre historique, modestes et difficiles, qu'une partie du public frivole affecte de dédaigner aujourd'hui comme d'importation étrangère, ont été pratiquées avec supériorité en France avant de l'être ailleurs. On n'aurait peut-être plus aujourd'hui le courage d'entreprendre, ni la patience d'exécuter, certains répertoires français du XVIIe et du XVIIIe siècles qui, n'ayant jamais été imprimés, sont conservés aujourd'hui soit aux Archives nationales, soit au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris, ou les tables justement célèbres qui forment le tome V de la *Bibliothèque historique de la France* du P. LELONG. La diligence éclairée des grands transcripteurs, extracteurs, collectionneurs et lexicographes français du XVIe, du XVIIe et du XVIIIe siècles, qui se sont proposé d'aménager les innombrables documents relatifs à nos antiquités nationales, les PITHOU, les DU CHESNE, les DU PUY, les GODEFROY, les SAINTE-MARTHE, BALUZE, DU CANGE, BRUSSEL, et tant d'autres, n'a jamais été surpassée. M. Léopold DELISLE († 1910) qui fut, au XIXe siècle, le plus éminent émule de ces infatigables travailleurs en ouvrages de précision, a fait de l'un d'eux cet éloge significatif sous sa plume : « On est saisi d'étonnement à la vue des immenses recueils qu'André du Chesne avait composés... »

(1) L'auteur de la *Bibliothèque française.*

(2) *Scaligerana*, p. 204.

C'est aussi dans la France de jadis que fut conçue clairement, pour la première fois, la pensée que beaucoup d'entreprises du genre de celles qui ont fait la gloire personnelle des grands érudits français du XVIIe siècle dépassent les forces des individus, quels qu'ils soient, et qu'on n'en saurait venir à bout que par la coordination méthodique d'efforts associés. Le plus illustre exemple d'association en vue de réaliser des travaux d'érudition d'envergure exceptionnelle a été fourni en France, dès le siècle de Louis XIV, par les Bénédictins réformés de la Congrégation de Saint-Maur, dont l'activité laborieuse est restée proverbiale. On doit aux Bénédictins de Saint-Maur une foule de Collections qui sont, encore maintenant, des instruments d'usage journalier, comme la nouvelle édition de la *Gallia Christiana* des SAINTE-MARTHE, les premiers volumes des *Rerum Gallicarum et Francicarum Scriptores* (Dom BOUQUET), les premiers volumes de l'*Histoire littéraire de la France*, l'*Art de vérifier les dates*, la Collection des Histoires provinciales de la France dont l'*Histoire générale de Languedoc* de Dom VAISSETE (1) est le fragment le plus considérable; etc. Et quelle est la première Académie laïque qui se soit organisée pour publier des Recueils de longue haleine? C'est l'Académie française des Inscriptions et Belles-Lettres, qui rivalisa d'activité sous Louis XV avec l'Ordre bénédictin : *Ordonnances des rois de France*, *Table chronologique des diplômes*, *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, etc. Barthélemy avait raison d'écrire, en janvier 1764, à Pacciaudi : « Je doute que chez aucun peuple on fasse à présent d'aussi grandes entreprises que chez nous... »

Certes, bien des distinctions seraient à établir entre les travailleurs français du XVIIe et du XVIIIe siècles, qui ont exécuté seuls, de leurs propres mains, ou bien en collaboration, ces magnifiques monuments qu'il serait trop long d'énumérer seulement, et dont plusieurs n'ont pas encore été remplacés, ne le seront peut-être jamais. Il y avait parmi eux

(1) La réédition, revue et annotée, de l'*Histoire générale de Languedoc* des Bénédictins, par A. MOLINIER, est une des belles entreprises de l'érudition française dans la seconde moitié du XIXe siècle.

des gens qui étaient des manœuvres (à des degrés divers), et aussi des esprits très robustes. Il y avait sans doute de ces gens que Scaliger appelait « les crocheteurs des hommes doctes » ; mais il y avait aussi de ceux qu'il appelait des « hommes doctes » (c'est-à-dire des hommes comme lui), qui excellaient à traiter par les réactifs de la critique les matériaux accumulés soit par eux-mêmes, soit par autrui.

Quelques-uns de ces « hommes doctes » du temps de Louis XIV et de Louis XV ont ouvert, comme autrefois Scaliger, des avenues nouvelles à la connaissance. De même que Scaliger avait été le « père » de la Chronologie, Dom MABILLON, l'auteur du *De re diplomatica* (1681-1704), fonda la Diplomatique, cette autre science auxiliaire de l'histoire dont les destinées ont été, par la suite, si honorables. L'oratorien Richard SIMON († 1712), par ses *Histoires critiques* de l'Ancien Testament (1678) et du Nouveau, posa avec une force et une lucidité extraordinaires les bases de l'interprétation philologique des Livres Saints, sur quoi tous les commentateurs rationalistes de ces livres ont construit et construisent encore depuis plus de deux cents ans. On peut citer aussi le jésuite D. PETAU pour l'histoire des dogmes et le sorbonniste LAUNOI, le « dénicheur de saints », pour la critique hagiographique.

Il est donc certain que l'érudition historico-philologique, en ce qu'elle a de plus technique et aussi de plus fécond, loin d'être étrangère à la tradition française, est un des domaines où l'activité française s'est d'abord affirmée avec maîtrise. En ce genre, loin d'imiter, la France a fourni des modèles. Mais il n'est pas douteux, d'autre part, qu'aucun des laborieux personnages qui ont été nommés jusqu'ici n'a été lu, en son temps, que par ses confrères. Car, entre le domaine des « hommes doctes » (c'est-à-dire des érudits) et celui de la littérature historique, il y avait alors une démarcation universellement acceptée.

L'historien, en tant qu'il s'oppose à l'érudit, raconte, sans discussions et sans preuves [MÉZERAY, le P. DANIEL] (1), ou

(1) Celui dont le duc de Saint-Simon a écrit : « C'est un plaisir de le voir courir sur ces glaces, avec ses patins de jésuite... »

disserte, raisonne et généralise (MONTESQUIEU, VOLTAIRE) à partir des informations qui sont dans le domaine public. Tout dépend ici du tact de l'écrivain, de son talent. Chez nous, parmi les historiens narrateurs, il ne s'est pas trouvé pendant longtemps d'artiste de premier ordre; mais l'histoire philosophique s'est justifiée de bonne heure par des chefs-d'œuvre. L'*Essai sur les mœurs*, de Voltaire, sorte de discours sur l'histoire universelle, est, entre autres, une merveille d'intelligence, de clairvoyance et de clarté; les hommes cultivés de nos jours, qui ont atteint l'âge mûr sans l'avoir lu et qui le lisent par hasard pour la première fois, sont surpris de ce que cet *Essai*, publié en 1756, a gardé, après cent cinquante ans et l'incomparable effort du XIXe siècle, de fraîcheur et de solidité; il n'y a pas de plus bel éloge.

III

Pendant la Révolution et l'Empire, rien. Les hommes vécurent alors dans le présent pour préparer l'avenir, et l'on ne se soucia guère du passé. Mais ces grands bouleversements furent suivis d'une réaction qui se traduisit, dans l'ordre littéraire, par le mouvement romantique, néo-chrétien et moyenâgeux. Le moyen âge fut, pendant la Restauration, pour les romantiques, ce que l'Antiquité avait été, au XVe et au XVIe siècle, pour les humanistes : une source vive. Cependant, cette fois, en France, l'engouement pour un âge de l'humanité encore fort mal connu provoqua plus d'œuvres lyriques et de théories que de recherches positives.

La période qui s'étend depuis la Restauration jusque vers la fin du second Empire (1815-1856 environ) n'a certes pas été stérile, même sur le terrain des recherches. Mais il faut bien se rendre compte de ce qu'on lui doit *en ce genre* et de ce qu'on lui doit *surtout*, qui est tout autre chose.

Les études relatives à l'Antiquité classique, déjà parvenues en ce temps-là à un assez haut degré de perfection méthodique, avaient dégénéré en France, dès l'ancien régime, en un humanisme affadi, qui ne se renouvelait pas. Lorsque, sous Louis-Philippe, l'éditeur Ambroise Firmin-Didot,

relevant la tradition française des Estienne, les grands imprimeurs et mécènes du XVIe siècle, entreprit de publier à Paris un *Thesaurus linguae græcæ* et une *Bibliothèque d'auteurs grecs*, il fut obligé, dans la patrie de Casaubon, de faire appel à des « philologues » allemands : Dübner, Müller, Hase, etc. Or il n'y a pas deux méthodes pour traiter les problèmes qui se posent au cours de l'investigation historique : comme on s'était laissé distancer dans les investigations relatives à l'antiquité classique au point de ne plus avoir communément l'intelligence ou l'habitude de la méthode qui y convient, il ne se pouvait pas faire que l'on employât cette même méthode, indispensable, aux investigations relatives à la langue, à la littérature et à la vie du moyen âge. Il y eut donc une immense effusion de bonne volonté pour découvrir le moyen âge (et les siècles immédiatement postérieurs) qui, mal disciplinée, n'aboutit qu'à des résultats relativement médiocres. L'effusion de bonne volonté fut touchante : création de Comités officiels, subventionnés par l'État, comme le *Comité des travaux historiques*, pour promouvoir la publication de « Documents inédits »; encouragements aux « Sociétés » et aux « Académies » locales dont il surgit près de quarante pendant la Monarchie de Juillet (la grande « Société de l'Histoire de France » date de 1833); etc. Le plus modeste en apparence, mais le plus bienfaisant peut-être, à l'user, de ces efforts fut, dès 1821, la fondation de l'École des Chartes, destinée à former des archivistes, des bibliothécaires et des érudits « consacrés spécialement à l'étude du moyen âge » (les mots entre guillemets figurent dans le sous-titre de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, organe, depuis 1839, de la Société des anciens élèves). Cette École, qui servit d'asile aux héritiers de la tradition des Bénédictins réguliers et des Bénédictins laïques du XVIIe siècle français, a suppléé pendant cinquante ans à l'absence d'un enseignement universitaire approprié et fourni des collaborateurs compétents aux vastes entreprises du « Comité », des Sociétés et des Académies. En tant qu'il a dépendu d'elle, les études techniques relatives au moyen âge ont gardé une tenue très honorable au cours des temps

les plus difficiles qu'ait traversés l'érudition française.

Ces mêmes temps ont, par contre, assisté au triomphe de la littérature historique, telle qu'elle est définie à la fin du paragraphe précédent (II). Les hommes de grand talent qui jadis avaient fait défaut pour raconter le passé, sans discussions et sans preuves, d'une manière pittoresque, brillante et vivante, apparaissent alors : Augustin THIERRY, BARANTE et tant d'autres. Mais le plus éminent sinon le plus représentatif des historiens romantiques est, sans contredit, Michelet.

Jules MICHELET avait ce don poétique, quasi divin, qui comprend, devine, transfigure, embellit, agrandit et emporte tout. Le critique le plus capable de voir, sous le magnifique manteau de l'*Histoire de France* et de l'*Histoire de la Révolution française*, les erreurs, les pauvretés et les tares, se laisse aller, s'il n'est pas un sot, à les oublier, par respect pour tant de vie : ce n'est peut-être pas exact; mais c'est tout de même vrai, çà et là, d'une vérité profonde; et c'est très beau. Tel fut le savant G. MONOD († 1912) qui consacra pieusement les dernières années de sa vie à l'étude de ce maître, sur lequel il avait moins d'illusions que personne. Le même G. Monod a très bien caractérisé, dès 1876, la littérature historique tout entière de l'âge romantique en observant : « Ces historiens imposent à l'histoire l'empreinte de leur tempérament, de leur personnalité. Ils sont des littérateurs avant d'être des savants. La preuve en est qu'on ne les voit pas reprendre et remanier leurs ouvrages pour les mettre au courant des progrès de la science. Ils les rééditent à vingt ans de distance sans y rien changer. *Sint ut sunt, aut non sint.* Ce qui leur importe dans leurs écrits, c'est moins les faits eux-mêmes que la forme qu'ils leur ont donnée (1). »

IV

La renaissance des études historiques en France s'est dessinée dès la seconde moitié du XIXe siècle. Elle s'est

(1) *Revue historique*, I, p. 29.



Ch. Reutlinger

MICHELET (1798-1874)

opérée en partie, au début, sous l'influence de l'Allemagne.

La présente notice a été écrite pendant la guerre qui met aux prises ce pays avec l'Europe (1914-1915); mais ce n'est pas une raison pour ne pas parler de ces choses tranquillement, et en vérité.

Ernest RENAN, encore jeune au commencement de la seconde moitié du XIXe siècle, et autodidacte comme la plupart des grands Français, fut un des premiers à comprendre, et comprit plus profondément que personne (comme cela se voit dans son opuscule de jeunesse, l'*Avenir de la Science*, publié sur ses vieux jours) que l'Allemagne de son temps avait fait fructifier l'héritage de la vieille France savante, délaissé et incompris par la France post-révolutionnaire. Il apprécia l'application de ses érudits et les résultats acquis tant par leur labeur individuel que par leurs efforts associés. D'ailleurs, orientaliste de profession, c'est-à-dire spécialiste d'une branche de l'histoire où la France avait toujours brillé au premier rang, et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, la seule académie française qui continuât les grandes entreprises collectives de l'ancien régime (*Histoire littéraire, Ordonnances, Historiens des Gaules et de la France*, etc.), il était parfaitement placé pour unir en sa personne l'ancienne tradition française et la nouvelle tradition allemande, qui en était la suite. Il a été, en effet, un érudit : collaborateur de l'*Histoire littéraire*, initiateur et directeur du *Corpus inscriptionum semiticarum*, etc. Mais il était, en même temps, un écrivain délicieux qui avait l'art d'exposer les résultats de l'investigation scientifique avec quelque chose de l'intelligence royale de Voltaire et de l'envol de Michelet, et avec une grâce encore qui n'était qu'à lui (*Origines du christianisme, Histoire du peuple juif*). Sa gloire d'artiste a fait tort à sa réputation et à son rôle de savant. — Sa figure se dresse au seuil de la renaissance des études historiques dans notre pays; mais ce n'est pas lui qui l'organisa.

Ce n'est pas non plus FUSTEL DE COULANGES, quoiqu'il ait été directeur d'une grande école, (l'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE) où se sont formés beaucoup d'historiens, et qu'il

ait eu des élèves. C'était un homme d'une très haute conscience et d'une vigueur dialectique peu commune, qui faisait profession de lire les textes anciens, mais fort peu les modernes (bien que les textes anciens aient été pourtant débrouillés quelquefois par les modernes), et qui parlait et qui écrivait une langue dépouillée d'ornements, d'une pureté, d'une sobriété et d'une simplicité éminemment françaises. Il a laissé des livres de cristal (*la Cité antique*, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*), systématiques et fragiles, qui valent surtout, et qui dureront, eux aussi, comme œuvres d'art.

L'initiateur de la renaissance des études historiques en France, ce n'est pas non plus, c'est encore moins H. TAINE, l'auteur de l'*Histoire de la littérature anglaise* et des *Origines de la France contemporaine*, dont la renommée égalait cependant, pendant la jeunesse des hommes qui ont maintenant 50 ans, celle de Fustel et de Renan. Celui-là était un philosophe, nourri d'idées générales, et qui avait l'habitude de penser en images éclatantes. Un second Michelet, avec un esprit naturellement moins juste et des idiosyncrasies très différentes, encore plus tyranniques. Il n'eut jamais que l'illusion de la méthode scientifique d'investigation, dont il avait pris une connaissance superficielle en feuilletant les bons livres, français et étrangers ; et, quoique très honnête, il n'en a jamais pratiqué que les apparences, lorsqu'il entreprit de l'appliquer le premier à l'histoire des origines immédiates de l'état de choses contemporain. Dans la pléiade des « historiens » français les plus célèbres de la seconde moitié du XIX[e] siècle, Taine est celui qui représente le mieux les survivances de l'âge précédent (romantique), comme RENAN est celui qui annonce le plus manifestement l'avenir.

Qui donc a, pour ainsi dire, lancé le mouvement qui s'est développé en France depuis un demi-siècle environ? Personne. Mais, vers la fin du Second Empire, toute la génération qui pointait à la lumière. Cette génération constate, comme naguère Renan, qu'il s'exécute en Allemagne des travaux dignes d'attention, suivant une mé-

thode qui n'a, certes, rien de spécifiquement allemand, qui même est d'origine française, qui est d'ailleurs perfectible (car on la voit appliquer là-bas avec plus de vigueur que de finesse), mais qui vaut mieux, en tout cas, que l'absence de méthode. Elle fait son profit de ces travaux et cherche à les égaler. Elle y réussit, comme le prouvent, entre autres, et tout de suite, l'*Histoire des Chevaliers romains*, de G. Belot (1866), et l'*Essai sur le droit public d'Athènes*, de G. Perrot (1867). La *Revue critique d'histoire et de littérature*, organe de police pour la propagande des bonnes méthodes et pour le châtiment des écrits où s'étalent les mauvaises, est fondée en 1866 par G. Paris, P. Meyer, etc. Les premiers volumes de cette publication sont comme le manifeste de la nouvelle école. La précision et la fermeté en sont aussi admirables que l'élan.

Vers cette époque, le monde officiel lui-même est converti. Il appuie l'œuvre commencée. Victor Duruy, historien (*Histoire des Grecs*, *Histoire des Romains*) et ministre de l'Instruction publique, fait créer en 1868 l' « École pratique des hautes études » pour former, par des « exercices pratiques », un plus grand nombre de philologues et d'érudits capables de rivaliser avec ceux de l'Europe centrale.

Les choses en étaient là lorsque éclata la guerre de 1870-1871.

V

Cette crise suspendit à peine le mouvement. Elle ne le brisa pas; elle ne l'interrompit pas. Ni les autorités publiques, ni la jeunesse ne dévièrent de la route où elles vénaient de s'engager avec tant de zèle et de foi.

Faisons d'abord la part des autorités publiques, du Gouvernement. — Tout ce que le Mécène le plus généreux et le plus dévoué aux intérêts de la haute culture pouvait faire pour encourager les études, le gouvernement de la République française l'a fait depuis 1871. De deux manières.

En premier lieu, il n'a pas ménagé l'argent pour procurer des publications scientifiques qui, sans son aide, n'auraient

jamais vu le jour. C'est grâce à sa libéralité que toutes les grandes collections de textes et d'instruments de travail, amorcées sous les régimes précédents, ont été continuées : *Collection de Documents inédits sur l'histoire de France; Collection des Dictionnaires topographiques; Inventaires et documents publiés par la Direction des Archives; Inventaires des archives départementales, communales et hospitalières*, etc. Il en a créé de nouvelles : *Collection de documents inédits sur l'Histoire économique de la Révolution française; Catalogue général des Manuscrits des bibliothèques publiques de France*, etc. En tout, plusieurs centaines de volumes qui ont enfin rendu accessibles, conformément aux règles de l'art, la majeure partie des sources de l'histoire nationale.

En second lieu, et surtout, par la résurrection des Universités qui, depuis le moyen âge, n'avaient malheureusement traîné en France qu'une vie diminuée et médiocre, il a ouvert des écoles où la connaissance et le respect de la méthode critique ont été enfin enseignés régulièrement et où l'équipement scientifique a pu être donné à la jeunesse studieuse comme il l'était ailleurs depuis longtemps. Cette réforme de l'enseignement supérieur, qui a été un des grands efforts de la nation à la fin du XIXe siècle, a été accomplie du reste sans rien sacrifier de tous les moyens de fortune qui avaient été imaginés pour pallier le mal auquel elle a porté remède : le Collège de France, institué par François Ier, l'École des Chartes de la Restauration, l'École pratique des hautes études de Duruy ont subsisté à côté de la Sorbonne et des Universités provinciales régénérées. La France offre maintenant à l'étude méthodique les ressources les plus variées. Elle entretient aussi à l'étranger des Instituts ou Écoles d'application, à l'usage des érudits en apprentissage : à Athènes (dès 1846), à Rome, au Caire, en Indochine, etc.

On peut considérer aujourd'hui avec plaisir la récolte légitime que ces semailles ont préparée; car si les pouvoirs publics ont fait tout leur devoir, les générations de maîtres et d'étudiants qui ont profité de leur sollicitude l'ont méritée en agissant. On a vu se multiplier en France, où ce

genre était naguère inconnu, les manuels d'enseignement supérieur, destinés à présenter l'inventaire précis des connaissances acquises dans un domaine spécial pour servir d'initiation aux débutants et de point de départ à des recherches nouvelles. Citons, parmi ceux dont la réputation est plus qu'européenne : le *Manuel élémentaire de Droit romain* de P.-F. GIRARD ; le *Manuel des institutions romaines* d'A. BOUCHÉ-LECLERCQ ; le *Manuel des institutions françaises* (Période des Capétiens directs), d'A. LUCHAIRE ; l'*Histoire de la langue et de la littérature françaises, des origines à 1900*, publiée sous la direction de L. PETIT DE JULLEVILLE ; le *Manuel de Diplomatique*, d'A. GIRY ; les *Sources de l'histoire de France*, par A. MOLINIER et ses collaborateurs ; l'*Histoire politique de l'Europe contemporaine*, de Ch. SEIGNOBOS (1). Et encore : LANGLOIS et Seignobos, *Introduction aux études historiques*. Plusieurs de ces ouvrages ont été traduits en anglais et en d'autres langues. On a vu se multiplier aussi les travaux d'essai, thèses et autres, dont beaucoup ont déjà un caractère magistral, très nombreux dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études*, dans la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, dans la *Bibliothèque de la Faculté des lettres de Paris*, dans les *Annales de l'Université de Lyon*, etc., mais dont la plupart ont été publiés à part. Les thèses présentées à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, forment chaque année un contingent notable dans la production historique du pays (2).

(1) M. Salomon REINACH, qui a un talent particulier pour la haute vulgarisation, a publié, dès 1883-1884, un *Manuel de Philologie classique* et, dès 1885, un *Traité d'épigraphie grecque*. Il est l'auteur de ces admirables petits livres : *Apollo, histoire générale des Beaux-Arts* (1908) et *Orpheus, histoire générale des Religions* (1909).

(2) Voici quelques-unes des principales depuis 1892 : Paul FABRE, *Liber Censuum* (1892). — H. SÉE, *Louis XI et les villes* (1893). — M. WAHL, *La Révolution à Lyon* (1894). — St. GSELL, *Domitien* (1894). — C. PETIT-DUTAILLIS, *Louis VIII* (1894). — L.-G. PÉLISSIER, *Louis XII* (1896). — G. PARISET, *l'État et les Églises sous Frédéric-Guillaume Ier* (1897). — R. REUSS, *l'Alsace au XVIIe siècle* (1897). — Ph. SAGNAC, *la Législation civile de la Révolution* (1898). — R. PARISOT, *la Lorraine et les Carolingiens* (1898). — L. MADELIN, *Fouché* (1900). — L. LÉVY, *Jean-Bon Saint-André* (1901). —

Ce n'est pas tout, naturellement. En dehors des écrits proprement « académiques », il faut faire entrer en ligne de compte, dans la récolte due à l'institution universitaire, ceux qui résultent de l'activité libre des maîtres et des anciens étudiants. L'École d'Athènes et l'École des Chartes étaient jadis seules à fournir en France des hellénistes et des médiévistes compétents à l'érudition et à la littérature. Les Universités forment maintenant des investigateurs et des écrivains instruits pour des spécialités très diverses, qui se répandent et relèvent partout le niveau de la production. Il est impossible de mesurer et de faire mesurer exactement l'influence indirecte qu'elles ont exercée et qu'elles exercent ainsi. Rappelons seulement que la grande *Histoire de France* publiée sous la direction de M. E. LAVISSE, un des principaux monuments de la littérature historique contemporaine, a été composée par des professeurs d'Université. Ce sont des hommes d'Université ou d'École qui composent et qui alimentent la plupart des Sociétés et des Revues d'histoire : *Revue historique* (depuis 1876), *Revue de synthèse historique*, *Bulletin de correspondance hellénique*, *Romania*, *Revue d'histoire littéraire de la France*, *Revue d'histoire du droit*, *Revue d'histoire des Religions*, *Revue d'histoire*

A. KLEINCLAUSZ, *l'Empire carolingien* (1902). — M. BRUNEAU, *les Débuts de la Révolution dans le Cher et l'Indre* (1902). — A. MATHIEZ, *les Origines des cultes révolutionnaires* (1904). — E. BABUT, *le Concile de Turin* (1904). — Ch. SCHMIDT, *le Grand-Duché de Berg* (1905). — C. PAGÈS, *le Grand Électeur et Louis XIV* (1905). — P. MANTOUX, *la Révolution industrielle au XVIIIe siècle* (1905). — M. ROGER, *l'Enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin* (1905). — J. LUCHAIRE, *Essai sur l'Évolution intellectuelle de l'Italie de 1815 à 1830* (1906). — L. HALPHEN, *le Comté d'Anjou au XIe siècle* (1906). — R. POUPARDIN, *le Royaume de Bourgogne* (1907). — E. JORDAN, *les Origines de la domination angevine en Italie* (1909). — P. CONARD, *Napoléon et la Catalogne* (1909). — A. CANS, *le Clergé à l'époque de Louis XIV* (1909). — G. WEULERSSE, *le Mouvement physiocratique en France* (1910). — P. HAZARD, *la Révolution française et les lettres italiennes* (1910). — F. BRAESCH, *la Commune du Dix-Août* (1911). — J. RAMBAUD, *Naples sous Joseph Bonaparte* (1911). — L. FEBVRE, *Philippe II et la Franche-Comté* (1911). — L. DUBREUIL, *la Vente des biens nationaux dans les Côtes-du-Nord* (1912). — E. ESMONIN, *les Tailles en Normandie au temps de Colbert* (1913). — C.-G. PICAVET, *les Dernières années de Turenne* (1914).

moderne et contemporaine, etc. Le nombre de ces Sociétés, anciennes ou de fondation récente, et de ces Revues est énorme maintenant : il y a une *Revue du XVI*e *siècle*, une *Revue du XVIII*e *siècle*, trois Revues rivales pour l'histoire de la Révolution française, deux pour celle de l'Empire napoléonien. Et le flot des publications de ce genre montait, chaque année, jusqu'à ces derniers temps.

Il ne faut pas omettre, d'autre part, que, en France, l'Église catholique a cru devoir se tenir à l'écart de l'Enseignement supérieur public et en organiser un à elle, où l'on enseigne sans doute la même méthode scientifique (car il n'y en a qu'une bonne), tempérée seulement par des partis pris sur quelques questions. La *Revue des questions historiques* (fondée dès 1867), qui est dirigée du reste par un professeur de l'enseignement public, — il s'est produit plus d'un échange de personnes entre les deux camps (1) — est la plus importante des publications périodiques qui bénéficient de ce mouvement secondaire et parallèle au précédent.

Ainsi, depuis la résurrection des Universités, la France n'a plus rien à envier à personne dans le domaine des études historiques ; elle a acquis ce qui lui manquait : le nombre des travailleurs qualifiés, grâce à l'éducation ; mais elle n'en a pas moins, pour autant, conservé ce qui lui avait été particulier jusque-là.

Il y a des pays où il n'est, pour ainsi dire, pas de salut scientifique en dehors des Universités, et où tout le monde, coulé dans le même moule, travaille dans la mesure de ses forces à la manière efficace, coordonnée, correcte et uniforme des fourmis. Il y a toujours eu, en France, des individus d'exception, plus ou moins autodidactes, qui ont exécuté solitairement d'immenses travaux (DU CANGE), ou frayé des voies nouvelles (Richard SIMON, VOLTAIRE dans l'*Essai sur les mœurs*), tout en étant ou sans être, en vérité, du métier. Cette espèce d'hommes singuliers n'a pas dis-

(1) M. A. LOISY, auteur de travaux distingués qui ont trait à la critique de l'Ancien et du Nouveau Testament, est passé de l'Enseignement supérieur libre au Collège de France.

paru de chez nous, Dieu merci ! depuis la renaissance des études. Qu'il suffise de nommer, parmi les érudits, en des genres bien différents : M. le chanoine Ulysse CHEVALIER, l'auteur du *Répertoire des sources historiques du moyen âge*, le plus laborieux des compilateurs contemporains ; et M. le colonel BORRELLI DE SERRES, l'auteur des *Recherches sur divers services publics du XIII*e *au XVII*e *siècle* (+1913), un des critiques les plus vigoureux qui aient paru. La littérature historique doit aussi beaucoup, en France, aux « profanes » ; l'histoire de la Révolution française aura longtemps des obligations à J. JAURÈS (*La Constituante, la Législative, la Convention*), qui n'était qu'un homme politique ; et la *Jeanne d'Arc* du romancier Anatole FRANCE a son mérite. Enfin, plus qu'à aucun historien de métier, la théorie générale de l'histoire est redevable à M. Paul LACOMBE (*L'histoire considérée comme science*, etc.), dont la pensée très claire est la rivière qui fit et fait tourner, ici et surtout ailleurs, bien des moulins pédantesques.

Dans ces conditions, nourrie à tant de sources, la production de la France, depuis cinquante et surtout depuis vingt-cinq ans, dans le domaine des sciences historiques et philologiques, a été très considérable. Quels noms citer ? Rien n'est plus délicat. C'est une tentation instinctive d'énumérer les ouvrages d'un mérite reconnu, étendus, et dont le titre même indique que de grands sujets y sont traités, tels que : Abbé DUCHESNE, *Histoire ancienne de l'Église;* G. JULLIAN, *Histoire de la Gaule;* J. BÉDIER, *les Légendes épiques;* Ch. DE LA RONCIÈRE, *Histoire de la marine française;* A. SOREL, *l'Europe et la Révolution française;* A. CHUQUET, *les Guerres de la Révolution* ; THUREAU-DANGIN, *Histoire de la Monarchie de Juillet;* E. HALÉVY, *Histoire du peuple anglais au XIX*e *siècle*. Mais cette définition couvre des livres de type et de valeur très divers. Quel rapport, par exemple, entre une histoire narrative, en style noble d'autrefois, comme celle de Thureau-Dangin, et la démonstration, toute en discussions serrées et en arguments pressants, d'une thèse radicalement neuve, comme les *Légendes épiques?* Il faudrait un volume pour caractériser chacun.

Il faudrait un volume, et, ce volume achevé, rien ne serait fait encore; car, s'il s'agit, comme il semble, de distribuer des espèces de couronnes par ces citations nominatives, la pensée s'impose bientôt que les plus dignes d'être connus et couronnés ne sont pas nécessairement les historiens qui ont écrit sur les plus vastes sujets : il est d'étroites monographies, exquises, où il a été dépensé plus de travail, de force et d'originalité que dans des œuvres en plusieurs tomes. Et personne n'a la compétence universelle qui serait nécessaire à les distinguer toutes, dans la foule innombrable, pour les présenter en bouquet.

Il est donc sage de renoncer à dresser la liste des chefs-d'œuvre de l'érudition et de la littérature historique en France depuis cinquante ans. Des œuvres maîtresses, il y en a beaucoup dans la collection d'ouvrages qu'accompagne cette notice. Cela suffit, avec l'assurance qu'il en est encore bien d'autres et le conseil de recourir, pour les connaître, aux instruments bibliographiques.

Ch.-V. LANGLOIS.

BIBLIOGRAPHIE

Le P. Lelong. — *Bibliothèque historique de la France contenant le catalogue des ouvrages imprimés et manuscrits qui traitent de l'histoire de ce royaume* [1719]. Nouvelle édition revue et considérablement augmentée, 5 vol. in-fol. Paris, 1768-1778.

* *Histoire littéraire de la France*, publiée par les Religieux bénédictins de 1733 à 1763 et continuée par l'Institut de France, 33 vol. in-4°. Paris, 1814-1906.

* *Histoire générale de Languedoc.* Paris [1730-1745]. Nouvelle édition in-4°, 14 vol. Toulouse, Privat, 1872-1876.

Dom Mabillon. — * *De re diplomatica*, 2 vol. in-fol. Parisiis, 1681-1704.

✿ ✿ ✿

VOLTAIRE. — *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, 7 vol. in-8°. Genève, 1756.

MICHELET. — **Histoire de France*, 17 vol. in-8°. 1833-1867.
— **Histoire de la Révolution française*, 7 vol. in-8°. 1847-1853.

RENAN. — **Histoire des origines du Christianisme*, 8 vol. in-8°. Paris, Calmann-Lévy, 1863-1883.
— **Histoire du peuple d'Israël*, 5 vol. in-8°. Paris, Calmann-Lévy, 1887-1894.

FUSTEL DE COULANGES. — **La Cité antique*, in-8°. Paris, Durand, 1864.
— **Histoire des Institutions politiques de l'ancienne France*, 6 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1888-1892.

TAINE. — **Origines de la France contemporaine*, 6 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1876-1893.

V. DURUY. — **Histoire des Grecs depuis les temps les plus reculés jusqu'à la réduction de la Grèce en province romaine*, 3 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1886-1888.
— **Histoire des Romains depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des Barbares*, 7 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1876-1885.

Augustin THIERRY. — **Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, 3 vol. Paris, Didot, 1825.

GUIZOT. — **Histoire de la civilisation en France*, 4 vol. in-8°. Paris, Didot, 1830.

✿ ✿ ✿

**Corpus inscriptionum semiticarum*, publié par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 4 vol. in-fol. Paris, Imprimerie Nationale, 1890-1911.

**Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, publié par Darenberg, Saglio et Pottier et en cours de publication depuis 1873, in-4°. Paris, Hachette.

**Collection de documents inédits sur l'Histoire de France*, publiés, depuis 1836, sous la direction du Ministère de l'Instruction publique, 330 vol. in-4° parus. Paris, Imprimerie Nationale.

**Collection d'inventaires*, publiés par la Section d'archéologie du Comité des travaux historiques, 14 vol. parus depuis 1892, in-8°. Paris, Imprimerie Nationale.

**Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques de France*, 72 vol. in-8°, parus depuis 1885. Paris, Plon et Nourrit.

Ulysse CHEVALIER. — **Répertoire des sources historiques du Moyen Age,* 2 vol. in-4°. Paris, Picard, 1903-1907.

**Collection des Dictionnaires topographiques,* 27 vol. in-4°. Paris, Imprimerie Nationale, 1871-1912.

**Publications de la Société de l'Histoire de France,* 71 vol. in-8° parus depuis 1885. Paris, Renouard.

**Mémoires de la Société de l'École des Chartes,* 9 vol. parus depuis 1896, in-8°. Paris, Picard.

**Documents inédits relatifs à la Révolution française,* 39 vol. parus depuis 1892, in-4°. Paris, Imprimerie Nationale.

**Collection de documents inédits sur l'Histoire économique de la Révolution française,* publiés par le Ministère de l'Instruction publique, 5 vol. parus depuis 1906, in-8°, Paris. Imprimerie Nationale.

**Documents inédits relatifs à l'histoire de Paris pendant la Révolution française,* 39 vol. parus depuis 1888, in-4°. Paris, Quantin.

Ch.-V. LANGLOIS. — **Manuel de Bibliographie historique.* I, *Instruments bibliographiques,* 1 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1896; II, *Histoire des Études historiques,* 1 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1904.

Ch.-V. LANGLOIS et H. STEIN. — **Les Archives de l'Histoire de France,* in-8°. Paris, Picard, 1891-1898.

✿ ✿ ✿

LAVISSE. — **Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution,* 18 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1900-1911.

DUCHESNE. — **Histoire ancienne de l'Église jusqu'au VIe siècle,* 3 vol. in-8°. Paris, Fontemoing, 1907-1908.

BÉDIER. — **Les Légendes épiques; recherches sur la formation des chansons de gestes,* 4 vol. in-8°. Paris, Champion, 1912-1914.

Ch. DE LA RONCIÈRE. — **Histoire de la Marine française,* 4 vol. in-8° parus. Paris, Plon, 1899-1910.

Albert SOREL. — **L'Europe et la Révolution française,* 8 vol. in-8°. Paris, Plon, 1908-1913.

Élie HALÉVY. — **Histoire du peuple anglais au XIXe siècle,* in-8°. Paris, Hachette, 2e éd., 1913.

PERROT et CHIPIEZ. — **Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, 10 vol. in-4°. Paris, Hachette, 1884-1914.

JULLIAN. — **Histoire de la Gaule*, 4 vol. in-8° parus. Paris, Hachette, 1884-1914.

AULARD. — **Histoire de la Révolution française*, in-8°. Paris, Colin, 1900-1901.

JAURÈS ET DIVERS. — *Histoire socialiste (1789-1900)*, 13 vol. in-4°. Paris, Rouff, 1901-1905.

SEIGNOBOS. — **Histoire politique de l'Europe contemporaine*, in-8°. Paris, A. Colin, 1896-1897.

✿ ✿ ✿

P.-F. GIRARD. — **Manuel élémentaire du droit romain*, in-8°. Paris, Rousseau, 1895-1911.

BOUCHÉ-LECLERCQ. — **Manuel des Institutions romaines*, in-8°. Paris, Hachette. 1886.

A. LUCHAIRE. — **Histoire des Institutions monarchiques sous les Capétiens directs*, in-8°. Paris, Hachette, 1884.

PETIT DE JULLEVILLE. — **Histoire de la langue et de la littérature françaises des origines à 1900*, 8 vol. gr. in-8°. Paris, A. Colin, 1896-1900.

GIRY. — **Manuel de diplomatique*, in-8°. Paris, Hachette, 1894.

Auguste MOLINIER. — **Les Sources de l'Histoire de France :* 1re partie, *Des origines à 1494*, 6 vol. in-8°. Paris, Picard, 1902-1906; 2e partie, *le XVIe siècle*, par H. Hauser, 4 vol.; 3e partie, *le XVIIe siècle*, par E. Bourgeois et André, 2 vol. parus; 4e partie, *le XVIIIe siècle*, par M. Tourneux; 5e partie, *Révolution et Empire*, par P. Caron (en préparation).

Salomon REINACH. — **Apollo. Histoire des Arts plastiques*, in-16. Paris, Hachette, 1904.

— **Orpheus. Histoire générale des Religions*, in-12. Paris, Picard, 1909.

Ch.-V. LANGLOIS et SEIGNOBOS. — **Introduction aux Études historiques*, in-12. Paris, Hachette, 1897.

DÉCHELETTE. — **Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, 5 vol. in-8°. Paris, Picard, 1908-1914.

ENLART. — **Manuel d'Archéologie française du Moyen Age*, 2 vol. in-8°. Paris, Picard, 1902-1904.

HALPHEN. — *L'Histoire en France depuis cent ans*, in-12. Paris. A. Colin, 1914.

✿ ✿ ✿

**Bibliothèque de l'École pratique des hautes études* (Section des Sciences historiques et philologiques), 214 vol. in-8°. Paris, Vieweg et Champion, 1869-1914.

**Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 108 vol. in-8° et 20 vol. in-fol. Paris, Fontemoing, 1877-1914.

**Bibliothèque de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris*, 32 vol. in-8°. Paris, Alcan, 1896-1914.

**Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Lyon*, 14 vol. in-8° Paris, Leroux, 1887-1891.

**Annales de l'Université de Lyon*, paraissant depuis 1891, 40 vol. in-8°. Lyon, Rey.

**Comptes rendus des Sciences de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 57 vol. in-8°. Paris, 1857-1914.

**Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, in-4°. Paris.

✿ ✿ ✿

Paul FABRE. — **Étude sur le Liber Censuum de l'Église romaine*, in-8°. Paris, Thouin, 1892.

H. SÉE. — **Louis XI et les villes*, in-8°. Paris, Hachette, 1891.

WAHL. — **Les Premières années de la Révolution à Lyon*, in-8°. Paris, A. Colin, 1894.

GSELL. — **Essai sur le règne de l'empereur Domitien*, in-8°. Paris, Thorin, 1894.

PETIT-DUTAILLIS. — **Étude sur la vie et le règne de Louis VIII*, gr. in-8°. Paris, Bouillon, 1895.

Léon-G. PÉLISSIER. — **Louis XII et Ludovic Sforza. Recherches dans les archives italiennes*, 2 vol. in-8°. Paris, Fontemoing, 1896-1897.

G. PARISET. — **L'État et les Églises en Prusse sous Frédéric Guillaume Ier*, in-8°. Paris, Colin, 1897.

REUSS. — **L'Alsace au XVIIe siècle*, 2 vol. gr. in-8°. Paris, Bouillon, 1897-1898.

SAGNAC. — **La Législation civile de la Révolution*, in-8°. Paris, Hachette, 1898.

PARISOT. — *Le Royaume de Lorraine sous les Carolingiens*, in-8°. Paris, Picard, 1898.

MADELIN. — **Fouché*, 2 vol. in-8°. Paris, Nourrit, 1901.

LÉVY-SCHNEIDER. — **Le conventionnel Jean-Bon Saint-André*, 2 vol. in-8°. Paris, Alcan, 1901.

KLEINCLAUSZ. — **L'Empire carolingien*, in-8°. Paris, Hachette, 1902.

BRUNEAU. — **Les Débuts de la Révolution dans le Cher et l'Indre*, in-8°. Paris, Hachette, 1902.

MATHIEZ. — *Les Origines des cultes révolutionnaires* (*1789-1792*), in-8°. Paris, Soc. Nouv. de Librairie, 1904.

BABUT. — **Le Concile de Turin. Essai sur l'Histoire des Églises provençales au Ve siècle*, in-8°. Paris, Picard, 1904.

SCHMIDT. — **Le Grand-duché de Berg* (1806-1813). *Étude sur la domination française en Allemagne*, in-8°. Paris, Alcan, 1905.

PAGÈS. — **Le Grand Électeur et Louis XIV*, in-8°. Paris, Soc. Nouv. de librairie, 1905.

MANTOUX. — *La Révolution industrielle au XVIIIe siècle. Essai sur les commencements de la grande industrie moderne en Angleterre*, in-8°. Paris, 1905.

ROGER. — **L'Enseignement des Lettres classiques d'Ausone à Alcuin*, gr. in-8°. Paris, Picard, 1905.

J. LUCHAIRE. — **Essai sur l'évolution intellectuelle de l'Italie de 1815 à 1830*, in-8°. Paris, Hachette, 1906.

HALPHEN. — **Le Comté d'Anjou au XIe siècle*, in-8°. Paris, Picard, 1906.

POUPARDIN. — **Le Royaume de Bourgogne, Étude sur les origines du royaume d'Arles*, gr. in-8°. Paris, Champion, 1907.

JORDAN. — **Les Origines de la domination angevine en Italie*, in-8°. Paris, Picard, 1909.

CONARD. — **Napoléon et la Catalogne*, in-8°. Paris, Alcan, 1910.

CANS. — *L'Organisation financière du clergé à l'époque de Louis XIV*, in-8°. Paris, Picard, 1909.

WEULERSSE. — **Le Mouvement physiocratique en France de 1756 à 1770*, 2 vol. in-8°. Paris, Alcan, 1911.

HAZARD. — **La Révolution française et les Lettres italiennes*, in-8°. Paris, Hachette, 1911.

Braesch. — **La Commune du 10 août 1792*, in-8°. Paris, Hachette, 1911.

Rambaud. — **Naples sous Joseph Bonaparte (1806-1808)*, in-8°. Paris, Plon, 1911.

Lefebvre. — *Philippe II et la Franche-Comté. La crise de 1567*, in-8°. Paris, Champion, 1911.

Dubreuil. — *La Vente des biens nationaux dans les départements des Côtes-du-Nord*, in-8°. Paris, Champion, 1912.

Esmonin. — **Études sur les institutions financières de la France moderne : la Taille en Normandie au temps de Colbert*, in-8°. Paris, Hachette, 1913.

Picavet. — **Les Dernières années de Turenne*, in-8°. Paris, Calmann-Lévy, 1914.

❂ ❂ ❂

**Bibliothèque de l'École des Chartes*, paraissant depuis 1839, in-8°. Paris, Picard.

**Revue critique de l'Histoire et de littérature*, dirigée par A. Chuquet, paraissant depuis 1866. Paris, Leroux.

**Romania*, recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes, paraissant depuis 1872, in-8°. Paris, Champion.

**Revue historique*, fondée par Gabriel Monod, paraissant depuis 1876, in-8°. Paris, Alcan.

**Bulletin de correspondance hellénique*, publié par l'École française d'Athènes, paraissant depuis 1877, in-8°. Paris, Fontemoing.

**Revue d'Histoire des religions*, paraissant depuis 1880, in-8°. Paris, Leroux.

**Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, publiés par l'École française de Rome depuis 1881, in-8°. Paris, Fontemoing.

**Bulletin du Comité des travaux historiques*, publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique : a) *Section d'Histoire de Philologie et d'Archéologie*. — b) *Section des Sciences économiques et sociales*. — c) *Bulletin de Géographie descriptive*.

**Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, paraissant depuis 1899, in-8°. Paris, Cornély.

**Revue de Synthèse historique*, paraissant depuis 1900, in-8°. Paris, Cerf.

Bulletin de l'École française de l'Extrême-Orient, paraissant depuis 1901, in-4°. Hanoï.

Revue du XVIe siècle, paraissant depuis 1913, in-8°. Paris, Champion.

**Revue du XVIIIe siècle*, publiée par la Société du XVIIIe siècle, depuis 1913, in-4°. Paris, Hachette.

Les ouvrages marqués d'un astérisque sont ceux qui figurent, en totalité ou en partie, dans la Bibliothèque de la Science française, à l'Exposition de San Francisco.

HISTOIRE DE L'ART

DÈS LE XVII[e] SIÈCLE, un esprit vraiment universel, PEIRESC, et un collectionneur, GAIGNIÈRES, commencèrent à réunir les matériaux de l'histoire de l'art ; au XVIII[e] siècle, le nombre de ces curieux du passé augmenta. Les livres que nous ont laissés MONTFAUCON, MARIETTE, MILLIN, Alexandre LENOIR sont loin d'avoir perdu toute leur valeur. Toutefois, l'histoire de l'art, conçue comme un des chapitres les plus pénétrants de l'histoire générale, est la création propre du XIX[e] siècle.

La Bibliothèque d'histoire de l'art que la France envoie à l'Exposition universelle de San Francisco ne saurait donner une idée complète du vaste travail d'érudition qui se poursuit chez nous depuis près d'un siècle. Ces quelques ouvrages cependant permettront aux étrangers de se rendre compte de la valeur des méthodes et de l'étendue des recherches. Nous présenterons brièvement ces ouvrages, en leur donnant comme cadres les principaux chapitres de l'histoire de l'art.

❁ ❁ ❁

La Gaule qui reçut de bonne heure le christianisme conserve dans ses provinces du Midi quelques précieux monuments chrétiens. Les sarcophages de la Provence rivalisent d'intérêt avec ceux de Rome. LE BLANT les a étudiés dans deux ouvrages qui sont tout autre chose que de simples *corpus :* on y trouve une grande idée directrice. Le Blant a vu le premier que la liturgie funéraire expliquait le choix des sujets qui décorent les sarcophages chrétiens. Idée féconde et qui a permis de mieux comprendre la vraie signification des peintures des catacombes.

Le nord de l'Afrique a, comme la Gaule, ses vieux souvenirs chrétiens. Tout en combattant en Algérie, les Français, fidèles aux nobles traditions de l'expédition d'Égypte, commençaient à déchiffrer les inscriptions, à dessiner les monuments, à fouiller le sol des vieilles basiliques. Ce vaste travail, auquel nos officiers ont collaboré, a été résumé dans les deux volumes de Stéphane GSELL sur les *Monuments antiques de l'Algérie*, véritable modèle de clarté et d'exactitude. On y trouvera le plan des basiliques chrétiennes de l'Algérie. Celles de la Tunisie sont présentées dans le volume de GAUCKLER; mais la mort n'a pas permis à l'auteur d'achever son œuvre. De ces livres, une idée générale se dégage, qui a pour l'historien de l'art un vif intérêt. Il apparaît clairement que les églises de l'Afrique du nord ne ressemblent pas à celles de Rome, mais à celles de l'Égypte et de la Syrie.

La France a donc eu sa part dans la création de l'archéologie chrétienne. Cette science nouvelle, elle en fait en ce moment l'inventaire. Le *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, entrepris par deux bénédictins, dom CABROL et dom LECLERCQ, s'annonce comme un véritable monument digne des anciens bénédictins.

✿ ✿ ✿

Longtemps dédaignés, les monuments chrétiens de l'Orient attirèrent de bonne heure l'attention des voyageurs français. Dès 1826, DE LABORDE en découvrait et en dessinait quelques-uns. TEXIER, en 1839, suivait son exemple; mais c'est le beau livre du marquis DE VOGÜÉ sur l'architecture de la Syrie centrale qui inaugurait, en 1865, la période scientifique de ces études. Le premier, il vit que l'art roman de l'Occident avait ses origines en Orient. Cette idée, COURAJOD la reprendra bientôt avec des arguments nouveaux dans ses *Leçons de l'École du Louvre;* il s'efforcera de montrer que l'art que nous appelons mérovingien n'est qu'une modalité de l'art oriental. Sa doctrine a depuis fait son chemin dans le monde. Vers la même époque, un archi-

tecte, CHOISY, étudiait en praticien les édifices de l'Orient et expliquait avec une lumineuse clarté leur méthode de construction. Il laissait entrevoir tout ce que l'art de l'Orient chrétien doit à la Perse antique.

C'est aux membres de l'École française d'Athènes que l'on doit quelques-uns des travaux les plus remarquables qui aient été consacrés à l'art byzantin. Dans leurs voyages en Europe et en Asie, ils rencontraient sans cesse ces charmantes églises à coupoles que décorent des fresques et des mosaïques. Leur curiosité ne devait pas tarder à s'éveiller. Ils appliquèrent à ces études nouvelles les méthodes précises de l'archéologie classique. M. Charles BAYET ouvrit la voie avec ses *Recherches pour servir à l'histoire de la peinture et de la sculpture en Orient.* M. DIEHL étudia l'art byzantin dans l'Italie méridionale, dans l'Afrique du nord, à Ravenne, M. MILLET au monastère de Daphni, M. EBERSOLT à Constantinople. A l'École des hautes études s'est formé un musée d'art byzantin, dont M. MILLET a donné le catalogue. Les collections photographiques de ce musée sont bien connues de tous les érudits. Elles ont été enrichies par de nombreux donateurs, parmi lesquels il faut citer un homme qui a eu la passion de l'Orient, le général DE BEYLIÉ, auteur d'un remarquable livre sur l'*Habitation byzantine.*

Malgré tous ces travaux, l'art byzantin demeurait toujours, même pour le lecteur le plus cultivé, un peu mystérieux. Il y fallait un guide. Ce guide, M. Diehl nous l'a donné. Son *Manuel d'art byzantin* se distingue par une méthode et une clarté auxquelles les savants étrangers ont rendu hommage.

L'art musulman et l'art byzantin sont si étroitement apparentés qu'on ne saurait les séparer. La France aura eu le mérite de donner le premier travail d'ensemble qui ait été consacré à l'art encore si peu connu de l'Islam. Le manuel de MM. SALADIN et MIGEON est tout à la fois un livre d'initiation pour le grand public et un instrument de travail pour les érudits.

✿ ✿ ✿

L'archéologie du moyen âge est une création de la France au même titre que l'égyptologie. Il y fallut presque autant de divination. Personne, en Europe, n'avait su découvrir le vrai principe de l'architecture gothique. En vain, les romantiques de tous les pays célébraient-ils avec enthousiasme les cathédrales du XIIIe siècle, elles demeuraient pour eux une énigme. C'est M. DE VERNEILH et VIOLLET-LE-DUC qui comprirent les premiers le rôle de la croisée d'ogive et de l'arc-boutant, et virent dans nos églises gothiques la solution d'un magnifique problème d'équilibre. Le *Dictionnaire d'architecture* de Viollet-le-Duc est un des plus beaux livres que la France ait produits ; livre de génie, qui semble écrit par un élève des grands maîtres d'œuvres du XIIIe siècle. A côté de ce chef-d'œuvre, le modeste *Abécédaire archéologique* d'ARCISSE DE CAUMONT mérite une place, parce qu'il a donné, à plusieurs générations, le goût de l'art du moyen âge. Arcisse de Caumont, le plus ancien de nos archéologues, fut une sorte d'apôtre ; c'est à lui que la France doit ses sociétés savantes de province et ses congrès. L'esprit logique de QUICHERAT s'appliqua surtout à l'art roman. Par son cours de l'École des Chartes, dont on trouvera une partie dans ses *Mélanges d'archéologie*, il a initié les jeunes archéologues à la vraie méthode. C'est à un de ses élèves, qui devint son successeur à l'École des Chartes, M. DE LASTEYRIE, que nous devons le livre le plus remarquable qui ait été écrit sur l'architecture romane. C'est à la lignée des anciens élèves de M. de Lasteyrie, qu'appartiennent M. LEFÈVRE PONTALIS, qui a étudié les églises de la vallée de l'Oise, où l'on surprend l'art gothique à ses origines; M. BRUTAILS, qui a consacré une thèse de doctorat aux églises de la Gironde ; M. ENLART, dont le *Manuel d'archéologie* remplace aujourd'hui l'*Abécédaire* de M. de Caumont ; M. DURAND, l'auteur d'une grande monographie de la cathédrale d'Amiens.

CHOISY est un disciple de Viollet-le-Duc, mais un disciple original. Son *Histoire de l'architecture* est un chef-d'œuvre d'enchaînement et de logique ; elle donne à l'esprit la même jouissance qu'une belle suite de théorèmes. Un tableau

d'ensemble de l'art gothique, rapide mais vivant, a été tracé par M. GONSE.

En même temps qu'ils expliquaient l'architecture du moyen âge, les archéologues français tournaient leur attention sur les mille figures, souvent si difficiles à interpréter, qui ornent les cathédrales. DIDRON semble le vrai créateur de l'iconographie religieuse, dont il exposa les principes dans son *Histoire de Dieu*. Toutefois les Pères MARTIN et CAHIER peuvent lui disputer cet honneur, car, la même année, dans leurs *Vitraux de Bourges*, ils révélaient les secrets du symbolisme du moyen âge. C'est à la tradition inaugurée par DIDRON et par Cahier, que se rattachent les livres de M. E. MALE, sur l'*Art religieux du XIII*e *siècle* et sur l'*Art religieux de la fin du moyen âge*.

La sculpture du moyen âge n'a pas encore, en France, le grand livre qu'elle mérite. Les leçons de Courajod sont pleines de vues originales, mais elles embrassent seulement la période qui s'étend du XIVe au XVIe siècle. L'élégant petit livre de Mlle Louise PILLION est une rapide histoire de la sculpture du XIIIe siècle, mais ce n'est qu'une esquisse. En attendant, le musée de moulages du Trocadéro permet d'étudier l'évolution de la sculpture française. Le catalogue, malheureusement inachevé, en a été donné par COURAJOD et MARCOU; c'est plus qu'un catalogue, c'est un livre de l'érudition la plus riche et la plus sûre.

L'art de la fin du moyen âge n'a pas la grandeur de celui du XIIIe siècle. Nos anciens archéologues l'avaient complètement négligé. Il y avait là une injustice que les érudits s'efforcent aujourd'hui de réparer. Les provinces du Nord, Flandre, Artois, Hainaut ont eu alors un rôle glorieux que les documents rassemblés par Mgr DEHAISNES permettent de comprendre. Au XIVe et au XVe siècle, ce sont les grands seigneurs qui encouragent les artistes. Le plus magnifique de ces Mécènes est le duc de Berry, que MM. DE CHAMPEAUX et GAUCHERY ont contribué à faire connaître. En groupant autour de lui des peintres et des miniaturistes de talent, le duc de Berry a préparé, pour sa part, la grande école d'art d'où les frères Van Eyck sont sortis. Le plus

beau des manuscrits enluminés pour le duc de Berry (les *Très Riches Heures* de Chantilly), a été publié et commenté par le comte DURRIEU. Le livre parut au moment même où BOUCHOT, l'organisateur de l'Exposition des primitifs français, prouvait aux historiens de l'art de tous les pays, que la France du XIVe et du XVe siècle avait eu des peintres charmants qu'on avait trop longtemps méconnus.

En même temps Bouchot, dans ses *Deux cents incunables de la Bibliothèque Nationale*, revendiquait, pour la France, l'honneur d'avoir inventé la gravure sur bois.

✿ ✿ ✿

Tous les historiens reconnaissent aujourd'hui de bonne grâce que l'art gothique est une création de la France et que c'est d'elle que tous les pays de l'Europe l'ont reçu. C'est ce rayonnement de l'art français à l'étranger que nos archéologues ont étudié de préférence. M. ENLART a montré que c'étaient les Cisterciens de la Bourgogne qui avaient fait connaitre à l'Italie l'architecture gothique française. Cet art français, il l'a retrouvé dans l'île de Chypre ; la cathédrale de Famagouste est une église champenoise sous le ciel de l'Orient. M. BERTAUX, en étudiant l'art si complexe de l'Italie méridionale, y a démêlé des éléments français. Les châteaux que l'empereur Frédéric II éleva en Apulie sont l'œuvre d'architectes qui connaissaient la France.

C'est la France encore que nos archéologues sont allés chercher en Palestine. Ici, c'est une architecture romane, apparentée à celle des provinces françaises qu'ils ont rencontrée. Le livre du marquis DE VOGÜÉ fait connaître ces églises romanes de la Terre-Sainte. Quant aux châteaux élevés en Orient par les croisés, ils sont grandioses et infiniment mieux conçus que ceux que la féodalité construisait en Europe à la même époque. Quelques-uns de ces beaux châteaux, où l'influence de l'architecture militaire des Byzantins et des Arabes semble évidente, ont été décrits par le baron REY.

Il ne faudrait pas croire cependant que la France n'ait cherché qu'elle-même à l'étranger ; cela serait peu conforme

à son génie si sympathique à toutes les formes d'art et de civilisation. L'art italien du moyen âge a été, chez nous, l'objet de beaucoup de travaux, depuis les temps déjà lointains, où SEROUX D'AGINCOURT en esquissait l'histoire. Il me suffira de citer le grand ouvrage de M. DE DARTEIN, sur l'architecture lombarde. S'il s'est parfois mépris sur l'âge des monuments qu'il étudie, son livre n'en reste pas moins un précieux instrument de travail.

Il faut faire une place à part au livre célèbre que RIO intitula : *De l'Art chrétien*. Un des premiers, en Europe, il sentit profondément le charme des fresques longtemps dédaignées des Florentins et des Siennois du XIVe siècle. Son enthousiasme pour l'Italie du moyen âge le rendit injuste pour l'Italie de la Renaissance ; il fut partial, il fut passionné comme tous ceux qui aiment vraiment. Mais comment se montrer sévère pour un homme qui a ouvert à l'admiration tout un monde de beauté ?

✿ ✿ ✿

La Renaissance italienne a été étudiée par tous les érudits de l'Europe, parce que tous les pays de l'Europe doivent quelque chose à l'Italie du XVe et du XVIe siècle. La France qui, depuis le temps de Charles VIII, a tant aimé l'Italie, ne pouvait rester étrangère à cette grande histoire de l'art italien élevée à frais communs. Une magnifique publication comme celle des manuscrits de Léonard de Vinci est une des pierres apportées par la France à l'édifice.

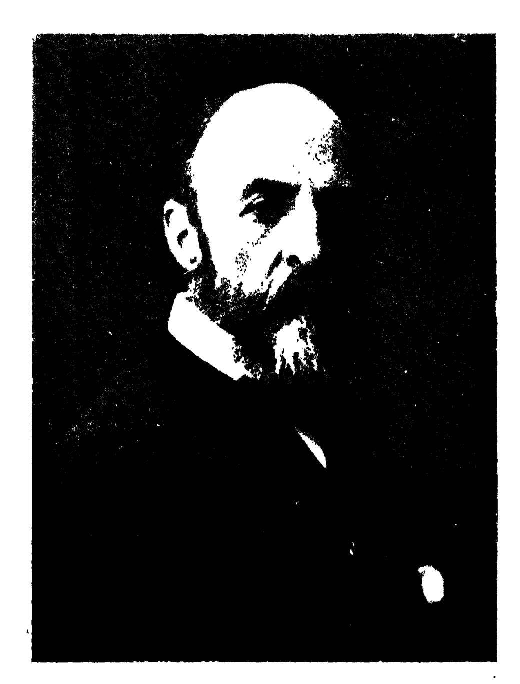
Au cours du XIXe siècle, beaucoup d'érudits français ont écrit sur la Renaissance italienne, mais un homme lui voua sa vie entière. Eugène MÜNTZ résuma en trois volumes tout le travail que l'érudition européenne avait consacré depuis près d'un siècle à l'art italien. Müntz avait tout lu, de sorte que son *Histoire de la Renaissance en Italie* demeure, après vingt ans, le plus précieux des répertoires. Cette encyclopédie n'absorba pas toute son activité. Il trouva le temps de consacrer aux *Précurseurs de la Renaissance*, à *Raphaël*, à *Léonard de Vinci* des livres où l'on retrouve le même savoir.

Pendant quelques années, les livres de Müntz parurent satisfaire la curiosité. Mais bientôt des ouvrages nouveaux montrèrent qu'il restait encore bien des choses à comprendre et à sentir. Marcel REYMOND écrivit l'*Histoire de la Sculpture florentine*. De nombreuses monographies parurent. Ces livres rapides, mais souvent pénétrants, comme le *Verocchio* de Marcel Reymond, le *Donatello* d'E. Bertaux, le *Michel-Ange* de R. ROLLAND, le *Botticelli* de Ch. Diehl entretinrent dans le grand public le culte des maîtres italiens.

❂ ❂ ❂

La Renaissance a produit en France des merveilles. Ce sont des œuvres complexes où le génie italien s'unit à notre vieux génie gothique. Ce mélange, quand il a été discret, a donné des résultats exquis. Léon PALUSTRE avait commencé un livre qu'il eût voulu faire digne de ce beau sujet. La mort l'en empêcha. Sa *Renaissance française*, vaste enquête entreprise sur les monuments du XVIe siècle dans toutes nos provinces, est restée inachevée. Il faut souhaiter qu'il trouve un continuateur aussi épris que lui du passé.

Un des principaux artisans de la Renaissance en France a été un Italien, Le Primatice, le fameux décorateur de Fontainebleau. M. Dimier lui a consacré une remarquable thèse de doctorat. M. DIMIER est un admirateur du Primatice; il croit que son influence a été bienfaisante, qu'il a ennobli notre imagination et notre art. Tel n'est pas le sentiment de tous nos érudits. MM. KŒCHLIN et MARQUET DE VASSELOT dans leur *Sculpture à Troyes*, M. VITRY, dans son *Michel Colombe* ont soutenu une thèse différente. Suivant eux, l'art français n'a pas gagné à s'italianiser aussi profondément. Il avait conservé un charme, une fraîcheur d'inspiration que le commerce prolongé avec l'art déjà académique du Primatice lui a fait perdre. Ce sont ces Français à peine italianisés que nos historiens de l'art ont étudiés de préférence. Le comte DURRIEU en publiant les *Antiquités judaïques* de Fouquet a donné une étude nouvelle sur ce maître que l'Italie n'a fait qu'effleurer. M. MOREAU-NÉLATON a



EUGÈNE FROMENTIN (1820-1876)

reproduit une suite de beaux portraits au crayon du XVIe siècle : œuvres pures, légères, à peine appuyées, qui sont au nombre des chefs-d'œuvre de l'art français. Les auteurs en demeurent encore anonymes.

La Renaissance, en pénétrant en France, a revêtu un caractère de grâce et de douceur ; en Espagne, elle a pris un aspect héroïque et douloureux. Cet art si émouvant de l'Espagne a séduit les érudits français. M. PLON a donné une belle histoire des deux Léoni, Italiens qui se firent vraiment espagnols pour célébrer Charles-Quint et Philippe II. M. DIEULAFOY nous a fait connaître cette belle statuaire polychrome, où s'exprime la foi ardente de l'Espagne de sainte Thérèse.

✿ ✿ ✿

C'est en Italie que l'art du XVIIe siècle se prépare. Pour le bien comprendre, il faut d'abord se pénétrer de l'esthétique des Carrache que M. ROUCHÈS vient d'étudier. Les idées directrices de l'art italien depuis le concile de Trente ont été mises en lumière par M. Marcel REYMOND dans un petit livre qu'il a intitulé : *De Michel-Ange à Tiepolo*. Il a vu que la Renaissance catholique qui suivit la Réforme explique les caractères de cet art nouveau.

Cet art, élaboré par l'Italie, Rubens l'acclimate en Flandre en lui donnant un incomparable éclat. Émile MICHEL, en s'aidant des grands travaux de l'érudition flamande, a étudié l'œuvre et le génie de Rubens. La France de Richelieu et de Mazarin reçoit aussi de l'Italie son esthétique. Cet âge intermédiaire a été parfaitement compris par M. LEMONNIER. La France imite, mais sans servilité. La thèse de M. PANNIER sur Salomon de Brosse nous fait connaître un architecte qui, tout en restant fidèle à la tradition italienne, eut sa part d'originalité. On voit peu à peu sortir de l'art italien l'art du siècle de Louis XIV. Cet art, M. Lemonnier en a fort bien dégagé les principes dans son *Art français au temps de Louis XIV*, le meilleur livre que nous ayons sur l'art du grand siècle. Lebrun, étudié par M. JOUIN, domine tous les artistes de son temps par sa

noblesse d'imagination et sa puissance créatrice. Mais on se tromperait si on ne voyait que Lebrun dans le siècle de Louis XIV. Mlle BELEVITCH STANKEVITCH, dans une curieuse thèse de doctorat, nous a révélé le goût très vif qui commençait à se manifester à Versailles pour l'art chinois : l'art du XVIIIe siècle se prépare.

Pendant que la France continue les traditions de la Renaissance italienne, la Hollande s'en éloigne. La France, après l'Italie, enseigne la vertu de la règle; la liberté triomphe dans l'art hollandais. Cet art de la Hollande, déjà si voisin de notre art moderne, a été étudié dans le livre le plus pénétrant qui ait jamais été consacré à la peinture. Les *Maîtres d'autrefois* de FROMENTIN, sont un chef-d'œuvre. Il n'y a rien dans toute la littérature d'art de l'Europe qui approche de cette profonde analyse faite par un peintre de talent qui fut en même temps le plus subtil des romanciers. Ce petit livre peut tenir lieu de tous les autres : il serait injuste cependant de ne pas signaler des travaux d'érudition comme le *Rembrandt* d'Émile MICHEL.

❂ ❂ ❂

L'art français du XVIIIe siècle, aprés avoir séduit toute l'Europe, tomba en France, au commencement du XIXe siècle, dans le plus injuste discrédit. Les frères DE GONCOURT contribuèrent plus que personne à le remettre en honneur. Dès lors on aima, on étudia cet art charmant créé pour la société la plus affinée qu'il y eut jamais. On pourrait citer beaucoup d'agréables monographies comme le *Watteau* de Paul MANTZ.

Une période d'études plus sévères a commencé depuis qu'on applique à l'art du XVIIIe siècle les méthodes précises qui règnent dans tous les domaines de l'histoire de l'art. L'inventaire des dessins du Louvre et de Versailles que publient MM. GUIFFREY et P. MARCEL apporte les plus précieux matériaux. Des thèses de doctorat pleines de conscience groupent les faits et essaient d'en dégager les idées directrices. M. P. Marcel a donné une histoire de la peinture française au début du XVIIIe siècle, et replacé Watteau

dans son milieu artistique. M. LOCQUIN a étudié la peinture d'histoire dans les années qui précèdent l'apparition de David. M. HAUTECŒUR a cherché à Rome les origines de ce retour à l'antique qui caractérise l'art du temps de Louis XVI.

La création la plus charmante du XVIIIe siècle français est peut-être celle du mobilier. Jamais l'on ne vit tant de goût et des lignes aussi voluptueuses à l'œil. La grande *Histoire des arts industriels* de MOLINIER a sur ce sujet d'excellents chapitres. Le Versailles de Louis XV, que M. DE NOLHAC a étudié, nous met au centre de cet art raffiné.

De vastes domaines restent à explorer. Jamais, depuis le XIIIe siècle, le génie français n'avait eu une telle puissance d'expansion. Les artistes français sont appelés dans toute l'Europe. On voudrait connaître à fond cette histoire de l'influence française à l'étranger que DUSSIEUX n'a fait qu'esquisser.

✿ ✿ ✿

L'art du XIXe siècle est encore trop près de nous pour qu'on puisse lui appliquer les méthodes qui ont donné ailleurs de si bons résultats. Jusqu'à présent les études ont surtout revêtu la forme biographique. On étudie les uns après les autres les grands artistes. Quelques-uns de ces livres méritent d'être cités : Le *Louis David* écrit par J. DAVID le petit-fils du peintre, le *David d'Angers* de Jouin, le *Rude* de L. DE FOURCAUD, l'*Ingres* de M. LAPAUZE. Mais déjà des études plus générales s'annoncent : elles sont dues à des docteurs de l'Université. M. F. BENOIT a tracé un tableau de l'art français sous la Révolution et l'Empire. M. SCHNEIDER a fait revivre dans son *Quatremère de Quincy* la lutte des doctrines au début du XIXe siècle. M. ROSENTHAL a esquissé l'histoire de la peinture romantique, puis de la période qui s'étend entre le romantisme et le réalisme.

✿ ✿ ✿

A côté de ces ouvrages particuliers il faut donner une place d'honneur à un grand ouvrage d'ensemble. La France aura le mérite d'avoir entrepris la première *Histoire de l'art*

digne de ce nom. C'est une œuvre collective que dirige M. André MICHEL. Chaque historien de l'art apporte son savoir particulier et écrit son chapitre. Beaucoup de ces chapitres ont la valeur d'œuvres originales : le sujet n'y est pas seulement renouvelé mais créé de toutes pièces. Dix volumes ont déjà paru ; la guerre a interrompu la publication du onzième, avec lequel commence l'histoire artistique du XVIIe siècle. Il est juste aussi de signaler la collection des *Manuels d'histoire de l'art* que dirige M. Henry MARCEL. Les volumes que MM. HOURTICQ et L. GILLET ont consacrés à l'histoire de la peinture sont des œuvres de talent d'un caractère tout personnel.

La France possède un assez grand nombre de revues et de publications périodiques consacrées à l'histoire de l'art. Quelques-unes sont sous le patronage de l'État : ce sont, par exemple, le *Bulletin archéologique* du comité et les *Réunions des sociétés des beaux-arts des départements*, où s'accumulent tant de précieux mémoires. L'Institut, grâce à un legs généreux, publie, depuis vingt ans, un magnifique recueil intitulé *Mémoires et Monuments Piot*, où l'art moderne a sa place à côté de l'art antique. Une de nos plus vieilles compagnies savantes, la SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE publie des *Mémoires* où l'érudit trouve toujours quelque chose à apprendre. Des recueils comme les *Archives* et les *Nouvelles Archives de l'art français* donnent les matériaux mêmes de l'histoire de l'art. Les beaux fascicules de la Société pour la reproduction des manuscrits formeront bientôt le plus précieux recueil.

Deux créations de M. de Caumont : le *Bulletin Monumental* qui remonte à 1834 et les *Congrès archéologiques de France* sont, sous la direction de M. LEFÈVRE-PONTALIS, plus vivants que jamais. Les *Annales archéologiques*, cette belle revue créée par Didron n'existe malheureusement plus. La *Revue de l'Art chrétien*, que dirigeaient des érudits belges, est devenue, depuis quelques années, toute française. Quant à la *Gazette des Beaux-Arts* et à la *Revue de l'art ancien et moderne*, elles sont trop connues des hommes de goût de tous les pays pour qu'il soit nécessaire d'en faire l'éloge.

Une publication toute récente mérite une place à part. Le *Répertoire d'Art et d'Archéologie*, que publie la Bibliothèque de la rue Spontini, donne l'analyse de tous les articles qui paraissent dans les Revues d'art du monde entier. Aucune science n'a peut-être un pareil instrument de travail. Et ce qu'il y a de plus remarquable ici, c'est que cette revue si utile est la création entièrement désintéressée d'un amateur d'art, M. DOUCET. En même temps qu'il créait son *Répertoire*, il ouvrait libéralement aux érudits une admirable bibliothèque d'histoire de l'art qui sera dans quelques années la plus riche du monde. Cette bibliothèque a été léguée dès maintenant par son possesseur à l'Université de Paris. On peut donc prévoir le moment où Paris, avec les immenses ressources que ses musées et ses bibliothèques offrent aux érudits, deviendra le vrai centre des études d'histoire de l'art.

Émile MALE.

BIBLIOGRAPHIE

LE BLANT. — *Études sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles*, in-4°. Paris, Hachette, 1878.

— *Les Sarcophages chrétiens de la Gaule*, in-4°. Imprimerie Nationale, 1886.

GSELL. — **Les Monuments antiques de l'Algérie*, 2 vol, in-8°. Paris, Fontemoing, 1901.

Dom CABROL et dom LECLERCQ. — *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne*, 5 vol. in-4°. Paris, Letouzey et Ané, 1907-1914.

GAUCKLER. — *Basiliques chrétiennes de Tunisie*, in-8°. Paris, Picard, 1913.

✿ ✿ ✿

DE VOGÜÉ. — *L'Architecture civile et religieuse du Ier au IIIe siècle dans la Syrie centrale*, 3 vol. gr. in-4°. Paris, Baudry, 1865-1877.

BAYET. — *Recherches pour servir à l'histoire de la peinture et de la sculpture en Orient*, in-8°. Paris, Thorin, 1879.

CHOISY. — *L'Art de bâtir chez les Byzantins*, in-fol. Paris, 1883.

DIEHL. — *L'Art byzantin dans l'Italie méridionale*, in-8°. Paris, Librairie de l'Art, 1894.

MILLET. — *Monuments de l'Art byzantin; le Monastère de Daphni*, gr. in-4°. Paris, Leroux, 1899.

Général DE BEYLIÉ. — *L'Habitation byzantine*, in-4°. Paris, Leroux, 1902-1909.

OMONT. — *Fac-similés des miniatures des plus anciens manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*, in-fol. Paris, Leroux, 1900.

MILLET. — **La Collection chrétienne et byzantine des Hautes-Études*, in-8°. Paris, Leroux, 1903.

EBERSOLT et A. THIERS. — **Les Églises de Constantinople*, 2 vol. in-4°. Paris, Leroux, 1907.

EBERSOLT. — **Le grand Palais de Constantinople*, in-4°. Paris, Leroux, 1910.

DIEHL. — **Manuel d'Art byzantin*, in-4°. Paris, Picard, 1910.

SALADIN et MIGEON. — **Manuel d'Art musulman*, 2 vol. in-8°. Paris, Picard, 1907.

❖ ❖ ❖

CAUMONT. — *Abécédaire ou rudiment d'archéologie (architecture religieuse, architecture civile et militaire, ère gallo-romaine)*, 3 vol. in-8°. Paris.

DIDRON. — *Iconographie chrétienne*, in-4°. Impr. Royale, 1849.

CAHIER et MARTIN. — *Monographie de la cathédrale de Bourges*, gr. in-fol. Paris, Poussielgue, 1841-1844.

VIOLLET-LE-DUC. — **Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du XIe et XIIe siècle*, 10 vol. in-8°. Paris, Morel, 1854-1869.

QUICHERAT. — *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, 2 vol. gr. in-8°. Paris, Picard, 1899-1903.

COURAJOD et MARCOU. — *Catalogue raisonné des moulages du Musée de sculpture comparée des XIVe et XVe siècles*, in-4°. Paris, Imprimerie Nationale, 1892.

DE CHAMPEAUX et GAUCHERY. — *Les Travaux d'art exécutés pour Jean de France, duc de Berry, avec une étude biographique sur les artistes employés par ce prince*, in-fol. Paris, Champion, 1894.

CHOISY. — *Histoire de l'Architecture*, 2 vol. in-8°. Paris, Gauthier-Villars, 1899.

GONSE. — *L'Art gothique*, in-fol. Paris, 1890.

LEFÈVRE-PONTALIS. — *L'Architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XIe et au XIIe siècles*, 2 vol. in-fol. avec pl. Paris, Plon, 1894-1896.

MALE. — **L'Art religieux du XIIIe siècle en France*, in-4°. Paris, Colin, 1910.
— **L'Art religieux de la fin du Moyen Age en France*, in-4°. Paris, Colin, 1908.

DURAND. — **Monographie de l'église Notre-Dame, cathédrale d'Amiens*, 2 vol. in-fol. Paris, Picard, 1901-1903.

ENLART. — **Manuel d'Archéologie française*, 2 vol. in-8°. Paris, Picard, 1902-1903.

BOUCHOT. — *Les Primitifs français*, in-8°. Librairie de l'Art ancien et moderne, 1904.

DURRIEU. — *Les très riches Heures de Jean de France, duc de Berry*, in-fol. Paris, Plon, 1904.

BOUCHOT. — *Les deux cents Incunables xylographiques du département des estampes de la Bibliothèque nationale*, in-4° et album in-fol. Paris, Lévy, 1903.

BRUTAILS. — **Les vieilles Églises de la Gironde*, in-4°. Bordeaux, Féret, 1912.

Louise PILLION. — **Les Sculpteurs français du XIIIe siècle*, in-8°. Paris, Plon, 1912.

DE LASTEYRIE. — **L'Architecture religieuse en France à l'époque romane*, in-4°. Paris, Picard, 1912.

✿ ✿ ✿

RIO. — *De l'Art chrétien* (1835). Nouvelle éd., 4 vol. in-12. Paris, Bray et Retaux, 1874.

DE VOGÜÉ. — *Les Églises de la Terre Sainte*, in-4°. Paris Didron, 1860.

REY. — *Études sur les monuments de l'architecture militaire des Croisés en Syrie et dans l'île de Chypre*, in-4°. Paris, Imprimerie Nationale, 1871.

DARTEIN (DE). — *Études sur l'architecture lombarde et sur les origines de l'architecture romano-byzantine*, in-4° et un atlas in-fol. Paris, Dunod, 1865-1882.

ENLART. — *Origines françaises de l'architecture gothique en Italie*, in-8°. Paris, Thouin, 1894.
— *L'Art gothique et la Renaissance en Chypre*, 2 vol. in-8°. Paris, Leroux, 1899.

BERTAUX. — **L'Art dans l'Italie méridionale*, in-4°. Paris, Fontemoing, 1904.

⁂

MÜNTZ. — **La Renaissance en Italie et en France à l'époque de Charles VIII*, in-4°. Paris, Didot, 1885.
— *Les Précurseurs de la Renaissance*, in-fol. Paris, Librairie de l'Art, 1882.
— **Histoire de l'Art pendant la Renaissance en Italie*, 3 vol. in-4°. Paris, Hachette, 1889-1895.
— *Léonard de Vinci*, in-4°. Paris, Hachette, 1899.
— *Raphaël*, in-8°. Paris, Hachette, 1880.

RAVAISSON-MOLLIEN. — *Les Manuscrits de Léonard de Vinci*, 6 vol. in-fol. Paris, Quantin, 1880-1891.

Marcel REYMOND. — *Verrochio*, in-8°. Paris, Plon, 1905.
— *La Sculpture florentine*, 4 vol. gr. in-4°. Paris, Fischbacher, 1897-1900.

ROLLAND. — *Michel-Ange*, in-8°. Paris, Quantin, 1905.

BERTAUX. — **Donatello*, in-8°. Paris, Plon, 1910.

DIEHL. — *Botticelli*, in-8°. Paris, Librairie de l'Art ancien et moderne, 1906.

⁂

PALUSTRE. — *La Renaissance en France*, 3 vol. in-8°. Paris, Quantin, 1879-1889.

E. PLON. — **Benvenuto Cellini, orfèvre, médailleur, sculpteur*, in-4°. Paris, Plon, 1883.
— *Leone Leoni et Pompeo Leoni, les maîtres italiens au service de la Maison d'Autriche*, in-4°. Paris, Plon, 1887.

L. DIMIER. — *Le Primatice, peintre, sculpteur et architecte des rois de France*, in-8°. Paris, Leroux, 1900.

KŒCHLIN et MARQUET DE VASSELOT. — *La Sculpture à Troyes et dans la Champagne méridionale au XVIe siècle*, in-8°, Paris, Colin, 1900.

VITRY. — *Michel Colombe et la sculpture de son temps*, in-8°. Paris, Lévy, 1901.

DURRIEU. — **Les Antiquités judaïques et le peintre Jean Fouquet*, in-fol. Paris, Plon, 1908.

DIEULAFOY. — **La Statuaire polychrome en Espagne*, in-4°. Paris, Hachette, 1908.

MOREAU-NÉLATON. — *Le Portrait à la Cour des Valois. Crayons français du XVIe siècle conservés au Musée Condé*, 5 vol. in-4°. 1908.

✿ ✿ ✿

FROMENTIN. — **Les Maîtres d'autrefois : Belgique, Hollande*, in-8°. Paris, Plon, 1876.

JOUIN. — *Charles Lebrun et les arts sous Louis XIV*, in-4°. Paris, Laurent, 1890.

MICHEL. — **Rembrandt*, gr. in-8°. Librairie de l'Art, 1886.
— **P. Rubens*, gr. in-8°. Béranger, 1901.

LEMONNIER. — **Études d'art et d'histoire : l'Art français au temps de Richelieu et de Mazarin*, in-12. Paris, Hachette, 1893.
— **L'Art français du temps de Louis XIV*, in-12. Paris, Hachette, 1911.

FONTAINE. — **Les Doctrines d'art en France de Poussin à Diderot*, in-8°. Paris, Laurens, 1909.

PANNIER. — *Salomon de Brosse ; un architecte français du commencement du XVIIe siècle*, in-8°. Paris, Eggimann, 1910.

Marcel REYMOND. — **De Michel-Ange à Tiépolo*, in-12. 1912.

ROUCHÈS. — **La Peinture bolonaise : Les Carrache*, in-8°. Paris, Alcan, 1913.

✿ ✿ ✿

E. et J. DE GONCOURT. — **L'Art au XVIIIe siècle*, 2 vol. in-8°. Paris, Rapilly, 2e éd., 1874.

DUSSIEUX. — *Les Artistes français à l'étranger*, in-8°. Paris, Lecoffre, 3e éd., 1876.

P. MANTZ. — *Antoine Watteau*, in-8°. Paris, Librairie illustrée, 1891.

Pierre de NOLHAC. — *Le Château de Versailles sous Louis XV*, in-8°. Paris, Champion, 1898.

Pierre MARCEL. — *La Peinture française au début du XVIII*e *siècle*, in-8°. Paris, Libr. Impr. réun., 1906.

GUIFFREY et MARCEL. — *Inventaire des dessins du Louvre et de Versailles*, 4 vol. in-8°. Paris, Librairie centrale d'Art et d'Architecture.

MOLINIER. — *Histoire générale des arts appliqués à l'industrie du V*e *au XVIII*e *siècle*, in-fol. Paris, E. Lévy, 1896-1902.

HAUTECŒUR. — **Rome et la Renaissance de l'antiquité à la fin du XVIII*e *siècle*, in-8°. Fontemoing, 1911.

LOCQUIN. — *La Peinture d'Histoire en France de 1747 à 1785*, in-4°. Paris, H. Laurens, 1912.

✿ ✿ ✿

JOUIN. — **David d'Angers*, 2 vol. in-4°. Paris, Plon, 1877.

J. DAVID. — *Le Peintre Louis David*, gr. in-4°. Paris, Havard, 1880.

BENOIT. — *L'Art français sous la Révolution et sous l'Empire*, in-4°. Paris, May, 1897.

ROSENTHAL. — *La Peinture romantique*, in-4°. Paris, May, 1900.

— *Du Romantisme au Réalisme*, in-8°. Paris, Laurens, 1914.

DE FOURCAUD. — *François Rude, sculpteur*, in-8°. Paris, Librairie de l'Art ancien et moderne, 1903.

SCHNEIDER. — **Quatremère de Quincy et son intervention dans les arts, 1788-1830*, in-8°. Paris, Hachette, 1910.

LAPAUZE. — *Ingres, sa vie et son œuvre*, in-4°. Paris, Georges Petit, 1911.

✿ ✿ ✿

André MICHEL. — **Histoire de l'Art*, publiée sous la direction d'André Michel, 10 vol. in-4°. Paris, Colin, 1905-1914.

HOURTICQ. — **La Peinture, des origines au XVI*e *siècle*, in-8°. Paris, Laurens, 1908 (1).

GILLET. — **La Peinture; XVII*e *et XVIII*e *siècles*, in-8°. Paris, Laurens, 1913.

✿ ✿ ✿

**Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, paraissant depuis 1817, in-8°. Paris.

Bulletin monumental, paraissant depuis 1834, in-8°. Paris, Picard.

**Congrès archéologique de France*, paraissant depuis 1834, in-8°. Paris, Picard.

Annales archéologiques, 1844-1870, in-4°. Paris, Librairie archéologique.

Revue de l'Art chrétien, in-4°. Paris, Champion.

**Gazette des Beaux-Arts*, paraissant depuis 1859, in-4°. Paris.

Archives et Nouvelles Archives de l'Art français, paraissant depuis 1872, in-8°. Paris.

**Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, paraissant depuis 1882, in-8°. Paris, Imprimerie Nationale.

**Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements*, depuis 1877. Paris.

**Monuments et Mémoires publiés par l'Institut* (*Fondation Piot*), paraissant depuis 1894, in-4°. Paris.

**Répertoire d'Art et d'Archéologie*, paraissant depuis 1910, in-4°. Paris.

**Revue de l'Art ancien et moderne*, paraissant depuis 1897, in-4°. Paris.

**Bulletin de la Société française de reproduction de manuscrits à peintures*, paraissant depuis 1911, in-4°. Paris.

Les ouvrages marqués d'un astérisque sont ceux qui figurent, en totalité ou en partie, dans la Bibliothèque de la Science française, à l'Exposition de San Francisco.

LA LINGUISTIQUE

Les recherches sur les langues ont beaucoup intéressé les Français au XVIIIe siècle; mais le point de vue auquel ils se plaçaient était surtout logique; la *grammaire générale* qu'ils visaient à fonder était une doctrine universelle, susceptible de s'appliquer à toutes les langues et à tous les temps; elle reposait sur des conceptions à priori. Cela ne conduisait guère à étudier et à décrire les parlers infiniment variés que l'on peut observer; moins encore à suivre dans leur développement les langues qui se sont transformées à des époques historiques. Les savants qui, encore au début du XIXe siècle, se sont inspirés de ces idées ont pu décrire admirablement une grande langue littéraire comme l'a fait Sylvestre de Sacy dans sa célèbre *Grammaire arabe*. Mais ces préoccupations philosophiques ne préparaient pas à une étude historique du langage.

Durant la première moitié du XIXe siècle, les Français, ainsi orientés vers la grammaire générale et vers l'examen des seules langues littéraires, n'ont pris à peu près aucune part à l'étude de l'histoire des langues que poursuivaient des Allemands comme Bopp, Pott, Grimm, et plus tard Schleicher, et un Danois comme Rask.

Ce n'est guère qu'après 1860 que les études de linguistique ont commencé de prendre en France une direction historique.

Alors quelques jeunes gens se sont groupés autour de Chavée et ont entamé l'étude de diverses langues ; le plus remarquable des disciples de Chavée a été Hovelacque qui a fait une grammaire de l'*Avesta*, aujourd'hui vieillie, et un manuel très général de *Linguistique*, qui, sans prétention

à l'originalité, a rendu de grands services. L'organe de cette école a été la *Revue de Linguistique* dont les premières années ont contenu des travaux importants. Toutefois, après des débuts qui promettaient, cette école qui était isolée des groupes universitaires, a cessé de se recruter et ne s'est pas développée.

Un autre groupe de savants a été fondé par M. Bréal qui a traduit en français la Grammaire comparée des langues indo-européennes de Bopp en l'enrichissant de lumineuses introductions et qui a donné aux recherches sur les langues indo-européennes une impulsion décisive pour la France. Se recrutant dans l'Université, ce groupe a pu se renouveler sans cesse; et, bien qu'il ait été souvent éprouvé par la fin prématurée de savants dont on pouvait attendre beaucoup et qui sont morts avant d'avoir accompli leur œuvre, il a pris dans les études de linguistique une place importante. On ne saurait parler proprement d'une école, car les savants de ce groupe ont subi des influences diverses et ont eu des préoccupations bien différentes les uns des autres. Il est cependant possible de noter quelques traits qui caractérisent éminemment le travail français des cinquante dernières années en linguistique.

Le trait essentiel et dominant est le souci de demeurer en contact étroit avec les faits. Qu'ils aient eu pour objet des langues mortes ou des langues vivantes, des langues littéraires ou des parlers populaires, les linguistes français se sont attachés, avant tout, à suivre avec souplesse la réalité dans sa complexité, dans sa variété infinie. Ils n'ont pas essayé de ramener l'histoire à un simple schéma; ils se sont efforcés de la suivre dans ses détours. S'ils ont rencontré la notion de dialecte, ils l'ont dissoute dans celle, plus réelle, de faits dialectaux, et ils se sont efforcés, par exemple, de tracer, non les limites des dialectes, mais les limites des faits dialectaux. Cet effort a abouti à constituer pour la France l'*Atlas linguistique* de Gilliéron et Edmont, où apparaît toute la variété du développement linguistique du latin sur le domaine gallo-romain et qui a donné à la linguistique romane une orientation nouvelle. Des recher-

ches comme celles de M. ROUSSELOT sur *le Parler de Cellefrouin*, ou de M. TERRACHER sur les *Aires morphologiques dans des parlers de l'Angoumois* sont choses uniques dans la linguistique tout entière, par le sens de la réalité, par la minutie de l'observation sur place de sujets bien déterminés. Les notes pénétrantes sur la linguistique latine qu'a données M. L. HAVET aux premiers volumes des *Mémoires de la Société de Linguistique* ne peuvent être l'œuvre que d'un savant qui unit à une connaissance profonde des textes latins le sens de l'observation des faits linguistiques d'aujourd'hui.

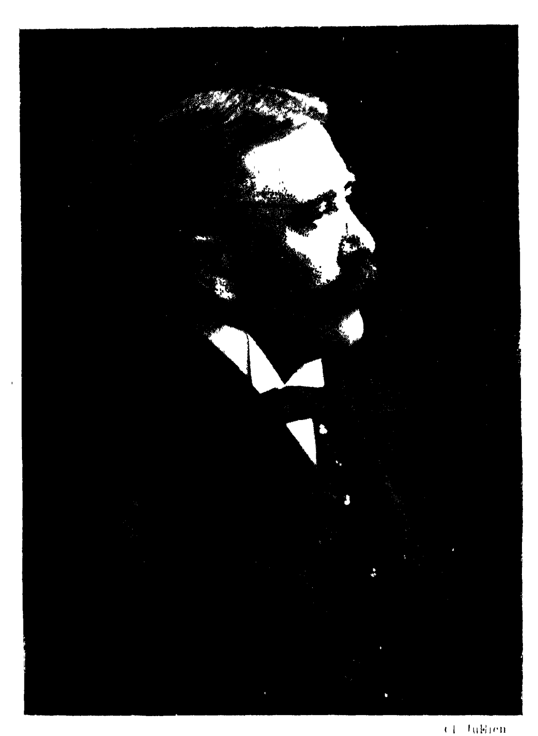
Tandis qu'ailleurs on tendait à étudier les faits linguistiques comme des choses ayant en quelque sorte leur développement propre et autonome, M. Bréal y cherchait l'action de l'homme. Son livre souple et nuancé sur la *Sémantique* est tout entier consacré à montrer comment le langage résulte de volontés humaines, d'efforts pour s'exprimer clairement et aussi de la vie en société. Tout plein de vues pénétrantes et dénué du moindre pédantisme technique, il résume élégamment la carrière d'un maître qui, après avoir vraiment fondé la linguistique historique en France, a donné sa marque propre aux études qu'il avait instituées et qu'il a libéralement protégées, sans jamais les régenter.

Mais l'observation délicate de l'action de l'homme sur le développement du langage ne suffit pas. Toute langue est un système rigoureusement articulé. Un savant éminent, venu de Genève, mais de vieille famille française, et qui a donné à l'École des hautes études, à Paris, durant dix ans, un enseignement décisif, Ferdinand DE SAUSSURE, a mis en évidence ce côté systématique du langage. Il a montré comment on ramène à leurs principes essentiels des particularités au premier abord très divergentes, et, grâce à lui, on a été amené à voir comment tout se tient dans le système d'une langue. Ce qu'il recherchait, ce ne sont pas des abstractions vagues, plus ou moins applicables à toutes les langues, ce sont les principes particuliers à une langue donnée et qui permettent d'en comprendre toute l'éco-

nomie. Avec un véritable génie, il a déterminé les principes du vocalisme de l'indo-européen, du rythme quantitatif du grec (et par là de l'indo-européen), de l'accentuation lithuanienne (et par là de l'accentuation slave). La manière dont il unissait le sens de l'abstraction et le sens de la réalité était chose unique.

M. Bréal et Ferdinand de Saussure ont été les deux maîtres qui ont donné à l'école française de grammaire comparée un caractère propre. Leur action a été très grande et ils ont eu de nombreux élèves dont plusieurs, comme L. Duvau, sont morts trop tôt, dont d'autres, comme M. P. Boyer sur un domaine spécial, ont fait honneur à l'enseignement reçu, par la remarquable précision de leur méthode. Ils ont été secondés par plusieurs maîtres qui travaillaient utilement à côté d'eux. Bergaigne, plus indianiste que linguiste, mais qui avait une connaissance profonde du sanskrit et le sens des systèmes, a contribué pour une part aux progrès de la linguistique. V. Henry, esprit ferme et logique, a été, après Bergaigne, un maître excellent, un savant fécond. James Darmesteter ne s'est pas contenté de continuer l'œuvre du grand fondateur de la philologie de l'*Avesta*, Burnouf, et de ramener cette philologie aux principes solides qu'avait posés son créateur et auxquels elle devait ses progrès, il a été aussi un linguiste, et ses *Études iraniennes*, lumineuses, ont posé les bases de la linguistique iranienne. D'Arbois de Jubainville, et plus tard, M. Loth et M. Ernault, faisaient progresser la linguistique celtique. Après Gaston Paris, dont l'autorité domine tout le romanisme français et après M. Paul Meyer, des romanistes, comme A. Darmesteter, puis M. A. Thomas, et enfin, M. Brunot étudiaient la langue française et agissaient sur les linguistes qui s'occupent de langues anciennes.

L'étude de la phonétique avait été longtemps négligée. Quand ils s'y sont appliqués, les Français y ont apporté quelque chose de neuf en la rendant strictement objective. Dès que les appareils enregistreurs du physiologiste Marey ont été connus, on s'est préoccupé en France de les adapter



Cl. Jullien

FERDINAND DE SAUSSURE (1857-1913)

à l'étude de la prononciation, et le docteur ROSAPELLY a, presque dès l'abord, fait des recherches précises à l'aide d'appareils enregistreurs. Ces recherches ont été ensuite reprises, continuées et perfectionnées par l'abbé ROUSSELOT qui a donné à la phonétique, faite à l'aide d'instruments, une impulsion décisive et dont l'esprit d'invention, le sens des réalités linguistiques ont enrichi la linguistique de vues nouvelles.

Ainsi faite, la phonétique devient une science de caractère général, et la linguistique, dont la phonétique n'est qu'une partie, ne se limite plus à l'examen du problème historique. Du reste, tout développement linguistique a lieu suivant des principes généraux que l'on peut essayer de dégager. Pour découvrir ces principes universels du changement phonétique, personne n'a plus fait que M. GRAMMONT dont le livre sur *la Dissimilation consonantique* était si neuf et si original qu'il a été d'abord peu compris et que, aujourd'hui encore, tout le monde n'en saisit pas la portée.

Les linguistes français, pourvus d'idées générales fécondes et conformes à la réalité des choses, ont pu dès lors développer une grande activité que le signataire de la présente notice, appelé à continuer l'enseignement de M. Bréal et de Ferdinand de Saussure, s'est efforcé d'organiser. Ces dernières années ont vu paraître de nombreux travaux originaux de jeunes linguistes français sur les domaines les plus divers. Tous les groupes de l'indo-européen ont été l'objet de recherches qui unissaient une solide préparation philologique au souci des idées générales sur le développement des langues, et où il était tenu compte à la fois des conditions historiques et sociales des systèmes propres des langues considérées et des principes généraux qui règlent les changements linguistiques. M. DOTTIN a été surtout celtisant, M. VENDRYES s'est particulièrement occupé du latin et du celtique, M. GAUTHIOT du groupe baltique et de l'iranien, M. CUNY du grec, MM. ERNOUT, MAROUZEAU, BARBELENET et JURET du latin, M. Jules BLOCH des langues de l'Inde; M. BURGUN, qui vient d'être tué à l'ennemi,

avait achevé un important ouvrage sur les langues scandinaves, encore inédit.

Les langues indo-européennes n'ont pas été seules à profiter de cette activité. Tout un groupe brillant de jeunes linguistes, disciples de M. BASSET et formés en Algérie, ont poursuivi les recherches de leur maître, et grâce à eux, les parlers arabes d'Algérie et du Maroc et les parlers berbères ont été étudiés à fond. M. W. MARÇAIS s'est révélé un maître dans la dialectologie arabe. Appliquant les méthodes de la grammaire comparée et s'inspirant de ces travaux, M. Marcel CAHEN a contribué aux recherches en Algérie et a étudié sur place les langues d'Abyssinie. M. DESTAING a décrit un parler berbère. Même la langue de Madagascar avec M. FERRAND et les langues d'Afrique avec Mlle HOMBURGER ont été étudiées par la méthode comparative.

Ainsi, les études de linguistique, qui vers 1850 semblaient mortes en France, ont reçu une vie nouvelle et la France a contribué aux progrès des études, non seulement par des recherches de détail, mais par l'introduction de vues neuves et de directions originales.

A. MEILLET.

BIBLIOGRAPHIE

Sylvestre DE SACY. — *Grammaire arabe* [1799], in-12, 8e éd. Hachette. 1852.

M. BRÉAL. — **Les Tables eugubines*, in-8°. Paris, Vieweg, 1875.

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. — **Les premiers Habitants de l'Europe*, in-8°. Paris, J.-B. Dumoulin, 1877.

J. DARMESTETER. — *Études iraniennes*, in-8°. Paris, Vieweg, 1883.

A. DARMESTETER. — **La Vie des mots*, in-18. Paris, Delagrave, 1887.

V. HENRY. — *Lexique étymologique du breton*, in-8°. Rennes, Plihon et Hervé, 1900.

— **Antinomies linguistiques*, in-8°. Paris, Alcan, 1896.

V. HENRY. — *Grammaire comparée du grec et du latin*, in-8°. Paris, Hachette.

RIEMANN et GOELZER. — **Grammaire comparée du grec et du latin*, in-8°. Paris, Alcan, 1897.

M. BRÉAL. — **Essai de sémantique*, in-8°. Paris. Hachette, 1897.

ROUSSELOT. — **Principes de phonétique expérimentale*, in-8°. Paris, Welter, 1899.

— *Mélanges de phonétique expérimentale*, in-8°. Paris, Welter.

A. MEILLET. — **Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* (1903), 3e édition, in-8°. Paris, Hachette, 1912.

— *Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique*, in-8°. Vienne, 1903.

VENDRYES. — **Traité d'accentuation grecque*, in-12. Paris, Klincksieck, 1904.

DOTTIN. — *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique*, (1906), 2e édition. in-16. Paris, Champion, 1915.

MEILLET. — **Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, in-16. Paris, Hachette, 1913.

DARMESTETER, HATZFELD et A. THOMAS. — **Dictionnaire général de la Langue française*, 2 vol. in-4°. Paris, Delagrave.

✿ ✿ ✿

**Collection linguistique*, publiée par la Société de Linguistique, in-8°, t. I-IV. Paris, Champion, 1908-1914.

Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, paraissant depuis 1868, in-8°. Paris, Champion.

Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, paraissant depuis 1868, in-8°. Paris, Champion.

THÈSES DE GRAMMAIRE COMPARÉE

V. HENRY. — **Étude sur l'analogie en général et sur les formations analogiques dans la langue grecque*, in-8°. Paris, Maisonneuve, 1883.

P. PASSY. — **Étude sur les changements phonétiques*, in-8°. Paris, Didot et Cie, 1890.

ROUSSELOT. — *Modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin (Charente)*, in-8°. Paris, Welter, 1891.

JOB. — **Le Présent et ses dérivés dans la conjugaison latine*, in-8°. Paris, Bouillon, 1893.

M. GRAMMONT. — *La Dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes*, in-8°. Dijon, Darantière, 1895.

DOTTIN. — **Les Désinences verbales en* r *en sanskrit, en italique et en celtique*, in-8°. Rennes, Plihon et Hervé, 1896.

A. MEILLET. — **Recherches sur l'emploi du génitif accusatif en vieux slave*, in-8°. Paris, Bouillon, 1897.

AUDOUIN. — **La Déclinaison dans les langues indo-européennes*, in-8°. Paris, Klincksieck, 1898.

J. VENDRYES. — **Recherches sur l'histoire et les effets de l'intensité initiale en latin*, in-8°. Paris, Klincksieck, 1902.

CUNY. — **Le Nombre duel en grec*, in-8°. Paris, Klincksieck, 1906.

ERNOUT. — **Les Éléments dialectaux du vocabulaire latin*, in-8°. Paris, Champion, 1909.

MAROUZEAU. — **La Phrase à verbe être en latin*, in-8°. Paris, Geuthner, 1910.

MAGNIEN. — **Le Futur grec*, in-8°. Paris, Champion, 1912.

GAUTHIOT. — **La Fin de mot en indo-européen*, in-8°. Paris, Geuthner, 1913.

JURET. — *Dominance et résistance dans la phonétique latine*, in-8°. Heidelberg, C. Winter, 1913.

BARBELENET. — **De l'aspect verbal en latin ancien et particulièrement dans Térence*, in-8°. Paris, Champion, 1913.

A. TERRACHER. — **Les Aires morphologiques dans des patois du Nord-Ouest de l'Angoumois*, in-8°. Paris, Champion, 1914.

Jules BLOCH. — *La Formation de la langue marathe*, in-8°. Paris, Champion, 1914.

Les ouvrages marqués d'un astérisque sont ceux qui figurent, en totalité ou en partie, dans la Bibliothèque de la Science française, à l'Exposition de San Francisco.

L'INDIANISME

L'Inde, introduite dans les combinaisons de la politique européenne au cours du XVIIIe siècle, s'impose aussitôt à l'attention. La « sagesse de l'Inde », consacrée par les témoignages grecs et latins, excite la curiosité. L'Église et l'Encyclopédie comptent lui emprunter des armes pour défendre la Révélation ou pour l'attaquer. Un Français de vingt ans, Anquetil-Duperron, se promet de retrouver et les Védas des brahmanes et les livres de Zoroastre; il n'hésite pas à s'embarquer comme volontaire au service de la Compagnie des Indes, en 1754. Presque un demi-siècle plus tard, fidèle à son programme dans un monde où tout avait si violemment changé, il révèle à une élite de lecteurs érudits et patients les spéculations mystiques et théologiques où s'était complue l'Inde ancienne; sa traduction, rédigée dans un latin implacablement littéral, est exécutée sur une version persane des originaux sanskrits. Anquetil n'avait pu réussir à dérober aux brahmanes leur idiome sacré. Sans quitter Paris, réduit aux collections de manuscrits de la Bibliothèque Nationale, Chézy se rend maître du sanskrit; une chaire au Collège de France consacre son succès. Entre les désastres de 1814 et Waterloo, la France, fidèle à ses traditions, accueille la langue sanskrite dans la glorieuse institution qui jadis avait été le premier foyer du grec et de l'hébreu. Romantique de tempérament, Chézy était surtout sensible aux charmes exotiques de la poésie indienne; il prononça, pour sa première leçon, un « Discours sur les avantages, la beauté, la richesse de la langue sanskrite, et sur l'utilité et les agréments que l'on peut retirer de son étude ». Mais ce dilet-

tante ne reculait pas devant les plus rudes travaux du philologue pour satisfaire son goût. Admirateur passionné de cette *Sacountalâ* que William Jones avait révélée, et que Gœthe avait saluée avec enthousiasme, il sut, par ses seuls moyens, en débrouiller le texte ; l'édition princeps qu'il en donna est déjà presque une édition définitive.

Après Chézy, Eugène BURNOUF, qui lui succède au Collège de France, porte les dons du philologue jusqu'au génie. L'exactitude scrupuleuse, la longue patience, la puissance du labeur s'allient chez lui dans un merveilleux équilibre à la sûreté de l'intuition, au sens affiné des réalités, au soin discret de la forme ; il ranime les vieux textes ; il ressuscite la vie comme l'artiste la crée. Qu'il édite et traduise un texte brahmanique, le *Bhâgavata Purâna* ; qu'il aborde la littérature bouddhique avec le *Lotus de la Bonne Loi*, ou qu'il élabore un vaste ensemble de matériaux inédits dans son *Introduction à l'Histoire du Buddhisme Indien*, il édifie des monuments impérissables ; il reste et restera le modèle et le guide. Au seuil d'une littérature immense où la curiosité, sollicitée de toutes parts, court risque de s'égarer, il discerne et trace les deux directions que la science française suivra de préférence après lui : interprétation des Védas, étude du bouddhisme. Le choix n'est pas arbitraire ; il porte sur les deux domaines par où l'Inde entre en contact avec le reste du monde. Si les Védas ne sont pas « la Bible aryenne », comme des imaginations ardentes se sont plu à les représenter, ils éclairent d'une lumière incomparable le passé religieux d'un large groupe humain, qui va de l'Atlantique au Gange ; ils ne sont pas seulement le point de départ du développement religieux le plus riche et le plus touffu que l'humanité connaisse, ils apportent à l'étude comparative des phénomènes religieux un secours indispensable. Le bouddhisme, d'autre part, propage le génie de l'Inde par delà les frontières naturelles du pays ; il réunit en un faisceau les peuples de l'Extrême-Orient, comme le christianisme fait pour l'Occident ; son action, évidente au Tibet, en Chine. en Corée, au Japon, en Indochine, se laisse entrevoir sur le sol iranien et se noue, tout au moins par le

manichéisme, aux destinées du christianisme primitif. Chézy était venu à l'Inde par la Perse; il professait le persan à l'École des langues orientales. Burnouf annexe au sanskrit le pali, le tibétain, le siamois, le birman; en même temps il déchiffre avec une sûreté presque infaillible les vieux textes de l'*Avesta*, rapportés par Anquetil et restés sans interprète.

Nous n'avons pas ici à suivre en détail le mouvement des travaux dus à l'impulsion de Burnouf; même en dehors de la France, les noms les plus glorieux se rattachent à son enseignement. Nous choisirons, pour cette période, deux noms et deux ouvrages, à cause des souvenirs spéciaux qu'ils évoquent : le mémoire sur le *Prâtisâkhya* du *Rg-Veda*, par Adolphe REGNIER, paru en même temps que l'édition de Max Müller, et qui supporte avec honneur une comparaison pourtant redoutable; et le mémoire sur le *Sânkhya*, par BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, que les jeux de la politique devaient porter un jour au ministère des Affaires étrangères.

La création de l'École des hautes études, en 1868, ouvre aux études indiennes un nouveau foyer. L'édition de la *Grammaire pâlie de Kaccâyana*, par SENART; l'essai de Paul REGNAUD, sur le poète Bhartrhari; l'édition du *Bhâminî-vilâsa*, par Abel BERGAIGNE; et le compte rendu de cet ouvrage, publié dans la *Revue critique* par un collaborateur encore inconnu, Auguste BARTH, annoncent la naissance d'une pléiade d'indianistes. L'étude des phénomènes religieux s'impose comme une préoccupation dominante à cette génération de chercheurs. L'esprit du romantisme avait envahi l'érudition et tendait à en fausser les résultats. L'école française fait appel à la raison critique contre le sentimentalisme arbitraire. Ennemie des généralisations trop rapides, elle entend étudier les mouvements religieux de l'Inde dans l'intérieur de la civilisation indienne. Le travail de Barth sur les *Religions de l'Inde* marque le plus puissant effort qui ait été accompli pour souder, dans un enchaînement continu, les manifestations religieuses de l'Inde, depuis les hymnes védiques, jusqu'aux réformateurs contemporains.

Les *Bulletins des Religions de l'Inde*, les comptes rendus et les mémoires dispersés par Barth dans plusieurs recueils — et rassemblés actuellement dans une publication d'ensemble — attestent, avec la vigueur fécondante de sa critique, l'extraordinaire variété de son érudition. BERGAIGNE accomplit une révolution décisive dans l'histoire religieuse par une suite infatigable de travaux groupés autour du *Rg-Veda;* les hymnes védiques, qu'on avait interprétés comme les chants d'une adoration spontanée en présence des forces de la nature, sont réduits à témoigner d'une religion savante, surchargée de liturgie et de rites. L'homme primitif qu'on avait cru atteindre, s'évanouit et laisse la place au prêtre, ministre d'un culte plus formaliste qu'inspiré. A l'autre extrémité de la littérature védique, Paul REGNAUD montre dans les vieilles *Upanisads* les rudiments des grands systèmes philosophiques. SENART voue au bouddhisme l'essentiel de ses efforts; dans la physionomie légendaire du Bouddha, il s'applique à discerner les traits d'origine védique et les traits communs aux divinités du panthéon hindou; sur un domaine mieux garanti que d'autres contre les partis pris, il montre par quel travail de fusion la légende façonne une figure d'homme-dieu. L'édition du *Mahâvastu* ouvre aux recherches une biographie du Bouddha, particulièrement riche en éléments mythiques. C'est aussi de l'inspiration bouddhique que procèdent les inscriptions de Piyadasi, dues au Constantin du bouddhisme, et qui fournissent les premiers témoignages positifs à la paléographie, à la linguistique, à l'histoire politique et religieuse de l'Inde.

Chargé d'un enseignement à l'École des hautes études et à la Faculté des lettres, Bergaigne avait dû se préoccuper de fournir aux débutants un livre d'initiation; son *Manuel*, par sa concision puissante et lumineuse, rappelle le maître génial de la grammaire indigène, Panini. En collaboration avec un de ses élèves préférés, Victor HENRY, il prépara aussi un *Manuel de sanskrit védique*. Après la mort prématurée de ce maître incomparable, sa tradition continue d'animer les études indiennes; directement ou indirec-



EUGÈNE BURNOUF (1801-1852)

MÉDAILLON PAR
DAVID D'ANGERS

tement, tout l'indianisme contemporain en France relève d'Abel Bergaigne. C'est de son impulsion que viennent les livres de Victor Henry sur le rituel de l'Agnistoma (en collaboration avec le Hollandais Caland), sur la magie dans l'Inde, et de Sylvain Lévi sur la doctrine du sacrifice dans les Brâhmanas. Bergaigne a encore eu le temps avant de mourir d'inaugurer une direction nouvelle. Les conquêtes de la France ont ouvert l'Indochine aux explorateurs; un capitaine d'infanterie coloniale, Aymonier, qui s'est formé tout seul à l'archéologie, a retrouvé une immense littérature épigraphique en sanskrit que Bergaigne a classée, dépouillée, et d'où il a dégagé un chapitre inconnu de l'histoire universelle : l'Indochine a reçu sa civilisation de l'Inde; la littérature, la langue sacrée, les institutions, les arts de l'Inde y ont fleuri dès les premiers siècles de l'ère chrétienne. L'attention est brusquement appelée sur le rôle de l'Inde dans la civilisation de l'Extrême-Orient et sur sa place dans l'ensemble de la civilisation humaine. L'éclatante renaissance des études sinologiques en France favorise cette nouvelle direction; les savants français, à qui l'indianisme avait dû de connaître les inappréciables Relations de voyage de Fa-hien et de Hiouen-tsang, retrouvent des successeurs. La création de l'École française d'Extrême-Orient à Saïgon en 1899 soude définitivement l'indianisme à la sinologie et à ses annexes. L'importance historique de l'Inde apparaît dès lors en plein éclat : liée au groupe aryen primitif par son parler et ses croyances, à l'Iran par une parenté linguistique et religieuse plus étroite encore, rattachée à la Perse par la conquête achéménide, à l'hellénisme par Alexandre et ses successeurs, à la Chine par le bouddhisme, au Tibet, à l'Indochine, à l'Insulinde par la civilisation qu'elle y a portée, l'Inde est le trait d'union entre les deux sections, en apparence isolées, du monde antique. Les découvertes récentes de l'Asie Centrale, où la France occupe une place glorieuse avec la mission Pelliot, ont ajouté un chapitre de plus à cette histoire déjà si vaste de l'expansion indienne. Par l'Inde, la civilisation apparaît donc avec plus de netteté que partout ailleurs comme

l'œuvre collective de l'humanité, où chacun des groupes historiques a son compte de prêts et d'emprunts. C'est de cette conception fondamentale que procèdent la plupart des travaux publiés en France dans les vingt-cinq dernières années ; elle s'affirme intégralement dans les *Mélanges dédiés à Sylvain Lévi*. Dans l'histoire littéraire, elle a inspiré le *Théâtre Indien* de Sylvain LÉVI, et l'essai de LACÔTE sur *Gunâdhya et l'histoire des contes indiens* ; dans l'histoire proprement dite, elle a provoqué l'ouvrage de Sylvain Lévi sur le Népal, royaume hindou limitrophe du Tibet et ouvert sur l'empire chinois ; dans l'archéologie, elle anime les belles études de FOUCHER sur l'art gréco-bouddhique et sur l'iconographie du bouddhisme.

Le labeur austère des éditions de textes n'a pas été sacrifié pendant cette période ; ainsi la *Ratnaparîksâ* de *Buddhabhatta* et la *Râstrapâlapariprcchâ* ont été publiées par FINOT ; le *Mahâyâna-Sûtrâlankâra* par Sylvain Lévi ; le *Brhatkathâ slokasamgraha* par Lacôte.

C'est réduire arbitrairement l'Inde que la limiter au sanskrit et aux dialectes voisins. Le sanskrit, langue sacrée, est aussi une langue morte, et l'Inde a depuis longtemps mis au service de sa pensée d'autres langues, les unes issues du sanskrit, les autres de provenance toute différente. La France ne s'est pas plus désintéressée du présent de l'Inde que de son passé. Entre la *Sacountala* de Chézy et le *Bhâgavata* de Burnouf, GARCIN DE TASSY publiait son admirable *Histoire de la littérature hindoui et hindoustani.* L'ouvrage récent de Jules BLOCH sur la *Formation de la langue marathe* consacre magistralement l'entrée des parlers modernes dans le domaine de la linguistique la plus rigoureuse.

Une partie considérable de la littérature indienne, presque la totalité de la littérature bouddhique sanskrite, ne nous est parvenue que par des versions chinoises ou tibétaines ; les originaux ont péri dans l'Inde avec le bouddhisme lui-même. L'indianisme a donc le droit de revendiquer, et avec fierté, des travaux tels que le *Rgya tch'er rol pa* de FOUCAUX, les Fragments extraits du *Kandjour*, de

FEER, l'Index du *Bstan-hygur* de P. CORDIER, le *Sûtrâlankâra* de HUBER, les *Cinq cents contes et apologues* de CHAVANNES. Il convient aussi de mentionner la part que la France a prise tout récemment au déchiffrement des langues de l'Asie Centrale : iranien-oriental (GAUTHIOT, PELLIOT), koutchéen (Sylvain Lévi, MEILLET), sogdien (Gauthiot).

Il serait injuste de passer entièrement sous silence l'œuvre des traducteurs ; les uns sont les auxiliaires de l'érudition, quand ils facilitent aux spécialistes l'accès des textes les plus difficiles ; les autres, en s'efforçant d'initier le public aux chefs-d'œuvre de l'Inde, travaillent à enrichir le fonds commun de l'humanité. L'art de l'Extrême-Orient a profondément agi sur le goût contemporain ; la pensée de l'Inde, elle aussi, pénètre lentement l'Occident. Sans procéder à une nomenclature trop longue, il suffira ici de rappeler LOISELEUR-DESLONGCHAMPS (*Lois de Manou*), LANGLOIS (*Harivansa*), l'inépuisable FAUCHE (*Râmâyana*, *Mahâbhârata* [incomplet], *Œuvres de Kâlidâsa*, *Dasa-Kumâra*, etc.) On a choisi les spécimens les plus récents pour représenter les collections en cours de publication : *Mudrâ Râksasa* de Victor HENRY pour la Collection orientale, *Râmâyana* de ROUSSEL, pour la Bibliothèque orientale ; *Vâsavadattâ*, de BASTON, pour la Bibliothèque orientale elzévirienne. L'*Anneau de Sacountala*, par A.-F. HÉROLD, joué au théâtre de l'Œuvre, consacre le succès de Kâlidâsa sur la scène française.

On a systématiquement laissé ici de côté les articles — si importants qu'ils pussent être — publiés dans les périodiques spéciaux tels que le *Journal asiatique*, les *Mémoires de la Société de linguistique*, le *Toung-pao*, le *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, le *Journal des Savants*, etc. Les matériaux de la science ne sont pas la science ; l'œuvre définitive exige un effort de composition qui n'est encore qu'une autre forme de l'exactitude. La science n'existe pas en dehors du savoir organisé.

La France de CHÉZY, de BURNOUF, de BERGAIGNE — pour ne parler que des morts — peut rappeler avec une légitime fierté la part qu'elle a prise au développement de

l'indianisme; ses efforts n'ont jamais visé qu'à servir des fins idéales; ils ont constamment tendu à préciser et à élargir la conscience de l'humanité.

Sylvain LÉVI.

BIBLIOGRAPHIE

ANQUETIL-DUPERRON. — *Oupnek'hat (id est, secretum tegendum) : opus ipsa in India rarissimum, continens antiquam et arcanam, seu theologicam et philosophicam doctrinam è quatuor sacris Indorum libris, Rak Beid; Djedjr Beid, Sam Beid, Athrban Beid, exceptam ad verbum, è Persico idiomate, samskreticis vocabulis intermixto, in Latinum conversum; dissertationibus et annotationibus difficiliora explanantibus illustratum studio et opera... Indicopleustæ R. Inscript. et human. litter. Academiæ olim pensionar. et directoris.*

Tomus I, Argentorati, typis et impensis fratrum Levrault Parisiis, apud eosd. bibliopolas, ad Sequanæ ripam aggere Malaquaïo. IX (1801) Tomus II..... X (1802).

✿ ✿ ✿

A.-L. CHÉZY. — *Discours prononcé au Collège Royal de France à l'ouverture du cours de langue et de littérature sanskrites le lundi 16 janvier 1815*, in-8°. Paris, J.-M. Eberhart (Imprimerie du Collège royal de France), 1815.

— *Çrîkâlidâsaviracitam abhijnânaçakuntalam nâma nâtakam. La Reconnaissance de Sacountala, drame sanscrit et pracrit de Calidasa.* Paris, Librairie orientale de Dondey-Dupré, impr.-libraires des Sociétés asiatiques de Paris, Londres et Calcutta, 1830.

GARCIN DE TASSY. — *Histoire de la littérature hindoui et hindoustani.* Tome I, Biographie et bibliographie. Paris (printed under the auspices of the Oriental Translation Committee of Great Britain and Ireland); Tome II, Extraits et analyses. 2 vol. in-8°, 1839-1847.

Eugène BURNOUF. — *Le Bhâgavata Purâna ou Histoire poétique de Krichna.* Texte et traduction, 3 vol. in-4°. Paris, Imprimerie Royale, 1840-1847.

— *Introduction à l'histoire du Buddhisme indien*, in-4°. Paris, Imprimerie Royale, tome Ier, 1845.

Ph.-Ed. Foucaux. — *Rgya tch'er rol pa ou Développement des jeux contenant l'histoire du Bouddha Çakya-Mouni*, 1re partie, Texte tibétain; 2e partie, Traduction française. 2 vol. in-8°. Paris, Imprimerie Royale, 1847-1848.

Eugène Burnouf. — *Le Lotus de la bonne Loi*, traduit du sanskrit, accompagné d'un commentaire et de vingt et un mémoires relatifs au Bouddhisme. Paris, Imprimerie Nationale, 1852.

✿ ✿ ✿

Barthélemy-Saint-Hilaire. — *Premier mémoire sur le Sânkhya*, in-4°. Paris, Firmin-Didot, 1852.

Adolphe Régnier. — *Études sur la grammaire védique. Prâtiçâkhya du Rig-Véda*, in-8°. Paris, Imprimerie Impériale, 1859.

✿ ✿ ✿

Emile Senart. — *Kaccâyanappakaranam, grammaire pâlie de Kaccâyana, sûtras et commentaire*, traduction et notes. in-8°. Paris, Imprimerie Nationale, 1871.

Paul Regnaud. — *Études sur les poètes sanskrits de l'époque classique. Bhartrihari*, in-8°. Paris, Maisonneuve, 1871.

Abel Bergaigne. — *Le Bhâminî-vilâsa, recueil de sentences du pandit Djagannâtha*, texte, traduction et notes, in-8°. Paris, Vieweg, 1872.

Auguste Barth. — Compte rendu de l'ouvrage précédent, dans la *Revue critique d'histoire et de littérature*, 4 mai 1872.

E. Senart. — *Essai sur la Légende du Buddha, son caractère et ses origines*, in-8°. Paris, Leroux, 1875.

Paul Regnaud. — **Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde*. 2 vol. in-8°. Paris, Vieweg, 1876-1878.

E. Senart. — **Mahâvastu avadânam*. Le *Mahâvastu*, texte et commentaire. 3 vol. in-8°. Paris, Impr. Nat., 1882-1897.

Abel Bergaigne. — *La Religion védique d'après les hymnes du Rig-Veda*. 3 vol. in-8°. Paris, Vieweg, 1878-1883.

Auguste Barth. — *Les Religions de l'Inde*. Article publié dans l'*Encyclopédie des Sciences religieuses* de Lichtenberger, in-8°. Fischbacher, 1876-1882.

E. Senart. — **Les Inscriptions de Piyadasi*, 2 vol. in-8°. Paris, Impr. Nat., 1881-1886.

Léon FEER. — *Fragments du Kandjour, traduits du tibétain,* publiés dans les *Annales du Musée Guimet,* tome V, in-4°. Paris, Leroux, 1883.

Paul REGNAUD. — *La Rhétorique sanskrite, suivie des textes inédits du Bhâratîya-Nâtyaçâstra et de la Rasatarangini de Bhânudatta,* in-8°. Paris, Leroux, 1884.

Abel BERGAIGNE. — *Manuel pour étudier la langue sanskrite,* in-4°. Paris, Vieweg, 1884.

Auguste BARTH. — *Inscriptions sanskrites du Cambodge,* in-4°. Paris, Impr. Nat., 1885.

Victor HENRY. — *Le Sceau de Râkchasa. Mudrârâkchasa,* drame sanscrit en 7 actes et un prologue de Viçâkhadatta (traduction), in-8°. Paris, Maisonneuve, 1888.

Sylvain LÉVI. — *Le Théâtre indien,* in-8°. Paris, Bouillon, 1890.

A. BERGAIGNE et V. HENRY. — **Manuel pour étudier le sanscrit védique,* in-8°. Paris, Bouillon, 1890.

Léon FEER. — *Avadâna çataka.* Cent légendes bouddhiques traduites du sanscrit, in-4°. Paris, Leroux, 1891.

Abel BERGAIGNE. — *Inscriptions sanscrites de Campâ et du Cambodge,* in-4°. Paris, Klincksieck, 1893.

A.-Ferdinand HÉROLD. — **L'Upanishad du grand Aranyaka (Brihadâranyakopanishad),* traduit du sanscrit, in-12. Paris, Librairie de l'Art indépendant, 1894.

Louis FINOT. — **Les Lapidaires indiens,* in-8°. Paris, Bouillon, 1896.

E. SENART. — **Les Castes dans l'Inde; les faits et le système,* in-8°. Paris, Leroux, 1896.

A.-Ferdinand HÉROLD. — **L'Anneau de Çakuntalâ,* comédie héroïque de Kâlidâsa, traduite, in-12. Paris, 1896.

Sylvain LÉVI. — **La Doctrine du sacrifice dans les Brâhmanas,* in-8°. Paris, Leroux, 1898.

A. FOUCHER. — **Étude sur l'Iconographie bouddhique de l'Inde,* in-8°. Paris, Leroux, 1900.

L. FINOT. — *Râstrapâlapariprcchâ, sûtra du Mahâyâna* dans la *Bibliotheca Buddhica,* in-8°. Saint-Pétersbourg, 1901.

Victor HENRY. — *Éléments de sanscrit classique,* in-8°. Paris, Leroux, 1902.

Alfred ROUSSEL. — *Le Râmâyana de Vâlmîki*, traduit. 3 vol. in-8°. Paris, Maisonneuve, 1903.

Julien VINSON. — **Manuel de la langue tamoule*, in-8°. Paris, Leroux, 1903.

Victor HENRY. — **La Magie dans l'Inde antique*, in-12. Paris, Dujarric, 1904.

— *Précis de grammaire pâlie*, in-8°. Paris, Leroux, 1904.

— *Les littératures de l'Inde : Sanscrit, Pâli, Prâcrit*, in-12. Paris, Hachette, 1904.

A. FOUCHER. — *Les Bas-reliefs gréco-bouddhiques du Gandhâra*, in-8°. Paris, Leroux, 1905.

— **Étude sur l'iconographie bouddhique de l'Inde*, in-8°. Paris, Leroux, 1905.

Sylvain LÉVI. — **Le Népal, étude historique d'un royaume hindou*. 3 vol. in-8°. Paris, Leroux, 1905-1908.

W. CALAND et V. HENRY. — *L'Agnistoma*. 2 vol. Paris, Leroux, 1906-1907.

A. GUÉRINOT. — **Essai de bibliographie jaina*, in-8°. Paris, Leroux, 1906.

Sylvain LÉVI. — **Asanga. Mahâyâna sûtrâlamkâra*, texte et traduction, 2 vol. in-8°. Paris, Champion, 1907-1911.

Édouard HUBER. — *Açvaghosa. Sûtrâlamkâra*, traduit en français sur la version chinoise de Kumârajîva, in-8°. Paris, Leroux, 1908.

A. GUÉRINOT. — *Répertoire d'épigraphie jaïna*, précédé d'une esquisse de l'histoire du jaïnisme d'après les inscriptions, in-4°. Paris, Leroux, 1908.

Félix LACÔTE. — *Budhasvâmin. Brhatkathâ çlokasamgraha*, I-IX, texte sanskrit, traduction française, in-8°. Paris, Leroux, 1908.

— **Contribution à l'histoire des contes indiens, Essai sur Gunâdhya et la Brhatkathâ* in-8°. Paris, Leroux, 1908.

P. CORDIER. — *Catalogue du fonds tibétain de la Bibliothèque Nationale*, in-8°. Paris, Leroux, 1909.

E. CHAVANNES. — *Cinq cents contes et apologues extraits du Tripitaka chinois et traduits en français*. 3 vol. in-8°. Paris, Leroux, 1910-1911.

**Mélanges d'indianisme offerts par ses élèves à Sylvain Lévi*, in-8°. Paris, Leroux, 1911.

G. Jouveau-Dubreuil. — **Archéologie du sud de l'Inde.* Tome I, Architecture, in-8°. Paris, Geuthner, 1914.

Auguste Barth. — **Quarante ans d'indianisme* : I, *Les religions de l'Inde et Bulletins des religions de l'Inde (1880-1885)*, 2 vol. in-8°. Paris, Leroux, 1914; II, *Bulletins des religions de l'Inde (1889-1902)*. Ibid., 1914.

Albert Baston. — **Le Théâtre indien avant Kâlidâsa. Vâsavadattâ*, drame en six actes de Bhâsa, traduit, in-12. Paris, Leroux, 1914.

Jules Bloch. — *La Formation de la langue marathe*. Étude comparative d'un dialecte de l'Inde aryenne, in-8°. Paris, Champion, 1914.

Les ouvrages marqués d'un astérisque sont ceux qui figurent, en totalité ou en partie, dans la Bibliothèque de la Science française, à l'Exposition de San Francisco.

LA SINOLOGIE

L'ÉTUDE scientifique de la Chine date du XVIIIe siècle et a eu pour promoteurs des jésuites français. Dès 1728, le Père PRÉMARE avait rédigé une grammaire intitulée *Notitia linguæ sinicæ* qui, bien que n'ayant été publiée qu'un siècle plus tard, fut connue de bonne heure en manuscrit et révéla à l'Europe le mécanisme de l'écriture et de la langue chinoises. En 1735 parut la *Description géographique, historique, chonologique et politique de l'Empire du Milieu et de la Tartarie chinoise*, par le Père du HALDE, qui répandit à flots la lumière sur les Chinois et sur les conquérants Mandchous. Le Père GAUBIL inaugurait en même temps les recherches historiques par son *Histoire de Gentchiskan et de toute la dynastie des Mongous* (1739), par son *Traité de la chronologie chinoise*, terminé en 1749, enfin par son *Abrégé de l'histoire chinoise de la grande dynastie Tang*, rédigé en 1753. *Les mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages, etc. des Chinois*, publièrent de 1776 à 1791 toute une longue série de travaux dont les plus remarquables sont ceux du Père AMIOT. *L'histoire générale de la Chine ou Annales de cet empire traduites du Tong-kien-kang-mou* par le Père DE MAILLA parut de 1777 à 1783. Quand on consulte les gros in-4° et les majestueux in-folio dans lesquels est renfermée la sinologie du XVIIIe siècle, on reste émerveillé du labeur énorme qui fut alors accompli par quelques religieux français; placés devant une civilisation formidable par son ancienneté, sa variété et son étendue, ces pionniers ont su frayer les grandes avenues qui ont permis à leurs successeurs de jeter un coup d'œil d'ensemble sur ce domaine immense et d'orienter leurs investigations.

Au commencement du XIXe siècle, les études sinologiques s'organisent en France même. En 1815 on crée au Collège de France, pour Abel RÉMUSAT (1788-1832), une chaire de langues et de littératures chinoises et tartares-mandchoues. Par ses *Éléments de la grammaire chinoise* (1822), le nouveau professeur fonde la connaissance raisonnée de la langue; par son *Histoire de la ville de Khotan* (1820), il prélude à l'enquête qui se poursuit actuellement sur les anciens centres de culture dans l'Asie centrale; la traduction du *Fo kouo ki* de Fa-hien, publiée en 1836, après la mort d'Abel Rémusat, ouvre la longue série des travaux sur les pélerins boudhiques et fait voir que les récits de ces intrépides voyageurs contiennent des renseignements géographiques et historiques de premier ordre. Enfin, dans ses *Recherches sur les langues tartares* (1820), Abel Rémusat initie le monde savant au mandchou, au mongol, au turc oriental et au tibétain; il fut le premier à tenter d'embrasser tout l'ensemble des peuples septentrionaux ou occidentaux qui furent en relation avec l'Empire du Milieu; les découvertes de ces dernières années nous ont révélé que le problème était bien plus complexe que ne le supposait Abel Rémusat, mais c'est à celui-ci que revient l'honneur d'avoir posé les premiers jalons de la linguistique des peuples dont les destinées ont été intimement liées à celles des Chinois.

Le successeur d'Abel Rémusat au Collège de France fut Stanislas JULIEN qui enseigna pendant plus de quarante années, de 1832 à 1873, et qui fut le meilleur sinologue de son temps. Sa traduction de la *Vie de Hiouen-thsang* (1853), puis des *Mémoires sur les contrées occidentales* (1857-1858) où sont consignées les observations de ce célèbre pèlerin, a éclairé subitement l'Asie centrale et l'Inde au VIIe siècle de notre ère; aujourd'hui encore, les indianistes y ont recours à tout instant et y ont puisé la matière d'innombrables discussions géographiques ou historiques. En faisant ce travail, Stanislas Julien avait été souvent arrêté par la difficulté d'identifier les mots sanskrits qui se présentaient à lui sous une transcription chinoise; il tenta d'établir les règles qui gouvernent ces transcriptions; sa *Méthode*, pu-

bliée en 1861, est établie d'une manière purement empirique; elle se borne à constater que tel caractère chinois est l'équivalent de telle ou telle syllabe sanskrite; mais elle ne soupçonne même pas les lois phonétiques qui permettent de remonter aux prononciations anciennes des mots chinois et de rendre compte scientifiquement des équivalences qui s'imposaient aux premiers traducteurs des livres bouddhiques; telle qu'elle est cependant, cette méthode a circonscrit nettement le problème; elle permet, sinon de retrouver à coup sûr l'original sanskrit d'une forme chinoise, du moins de limiter le champ des hypothèses. Au terme de sa longue carrière, Stanislas Julien publia sa *Syntaxe nouvelle de la langue chinoise* (1868-1870), dans laquelle il démontrait avec clarté la valeur de la position des mots dans la phrase.

Parmi les élèves de Julien, le plus remarquable était sans doute Edouard BIOT (1803-1850), mais il mourut bien avant son maître qui était à peine plus âgé que lui. Il nous a laissé, outre plusieurs savants mémoires, un *Essai sur l'histoire de l'instruction publique en Chine* (1845-1847); ce sujet n'a pas été traité depuis lors parce qu'il présente des obscurités de tout genre. Le principal titre d'Édouard Biot à la reconnaissance des érudits est sa traduction du *Tcheou li* (publiée après sa mort, en 1851), c'est-à-dire du livre classique dans lequel est exposée toute l'organisation administrative de l'époque des Tcheou, plusieurs siècles avant l'ère chrétienne.

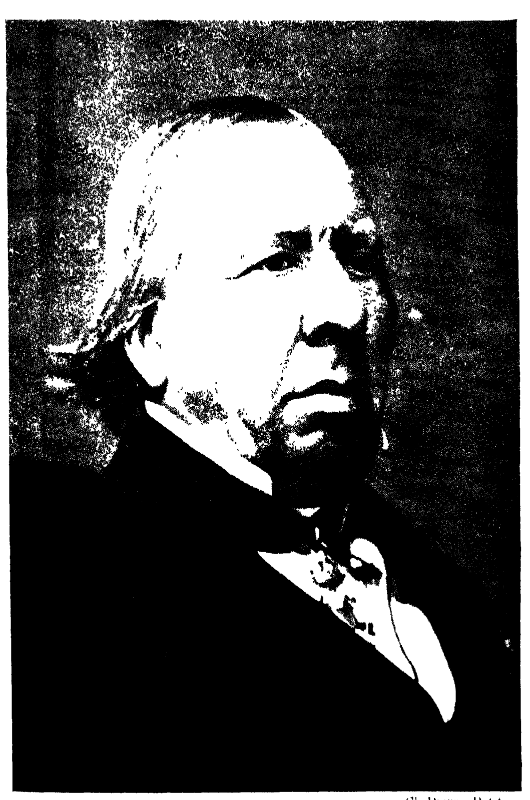
Contemporains de Julien et de Biot sont BAZIN (1799-1863) qui fit des travaux estimables sur le théâtre chinois et PAUTHIER (1801-1870) qui eut plus de sens historique que de capacités philologiques.

Après la mort de Stanislas Julien, il y eut un ralentissement dans la production de la sinologie française. Les Anglais prennent alors la direction de ces études. Chez nous il suffit de rappeler quelques noms : le marquis D'HERVEY DE SAINT-DENYS (1823-1892) qui traduisit les plus célèbres poésies de l'époque des T'ang ainsi que les notices de l'encyclopédiste Ma Touan-lin sur les peuples étrangers;

Gabriel DEVÉRIA (1844–1899) dont le meilleur ouvrage est un livre sur la frontière sino-annamite où il cherche à débrouiller l'ethnographie compliquée des peuplades limitrophes de la Chine et du Tonkin; enfin IMBAULT-HUART (1857-1897) dont le *Cours de chinois* n'a pas obtenu peut-être toute l'estime qu'il méritait et dont on consulte aujourd'hui encore avec profit les études sur Formose, sur les guerres des Chinois au temps de la dynastie mandchoue et sur le poète moderne Yuan Tseu-ts'ai.

L'époque contemporaine a été marquée par une renaissance très brillante de l'école sinologique française. Les jésuites, renouant la glorieuse tradition des missionnaires du XVIIIe siècle, ont fait, soit dans le Tche-li méridional, à Hien hien près de Ho-kien-fou, soit à Zikawei près de Chang-hai, plusieurs publications de haute importance. Il convient de signaler en premier lieu le *Dictionnaire chinois-français* du Père COUVREUR, dont trois éditions successives (1890, 1904, 1911) ont consacré le succès; ce dictionnaire renseigne d'une manière complète et exacte; il a en outre le mérite de distinguer les divers sens d'un même mot et de grouper en conséquence les citations qui s'y rapportent, puis d'indiquer avec précision l'origine des exemples qu'il invoque. Ce livre a rendu des services inappréciables et a contribué pour une large part à développer l'étude du chinois en France. C'est encore au Père Couvreur qu'on doit toute une série de volumes dans lesquels les classiques tels que les Quatre livres (1895), le Che king (1896), le Chou king (1897) et le Li ki (1899) sont interprétés par une double version, l'une latine qui est le calque exact de la phrase chinoise, l'autre française qui est d'allure plus libre. Ces traductions ne sont pas critiques, mais elles reproduisent avec beaucoup de fidélité l'explication traditionnelle des classiques.

A la même mission que le Père Couvreur, appartient le Père WIEGER, qui a produit une série d'ouvrages dans lesquels, sans se perdre dans des considérations approfondies, il traduit ou paraphrase une masse considérable de textes chinois. Ses *Textes historiques* (1903–1904), sont à recom-



Cl. Pierre Petit

STANISLAS JULIEN (1799-1873)

mander à tous ceux qui veulent acquérir une connaissance générale de l'histoire de la Chine; ses *Leçons étymologiques* (1900) mettent à la portée du lecteur les indications contenues dans le vieux dictionnaire *Chouo wen*; son *Catalogue du canon taoïste* (1911) est un premier essai de classification des écrits inspirés par la religion taoïste.

Dans la mission des jésuites à Zikawei, l'activité n'a pas été moindre. La grande collection des *Variétés sinologiques* renferme de savants mémoires sur les sujets les plus divers; les plus notables sont celui du Père HAVRET sur l'inscription nestorienne de Si-ngan fou et celui du Père GAILLARD, contenant la description et l'histoire de la ville de Nanking. Mais il faut faire une place d'honneur aux livres composés par des pères chinois avec l'assistance de leurs confrères français; les monographies du Père HOANG, sur le mariage et sur la propriété foncière, sont de premier ordre; sa *Chronologie* est un instrument indispensable de travail, qui permet de convertir immédiatement une date du calendrier lunaire chinois en date du calendrier solaire européen; les volumes du Père ZI, sur les examens littéraires et sur les examens militaires, nous ont conservé le souvenir de la réglementation minutieuse qui a présidé au recrutement des fonctionnaires chinois jusqu'au commencement du XXe siècle.

A Paris, M. Henri CORDIER, dans les deux éditions successives (1878-1885 et 1904-1908) de sa *Bibliotheca sinica*, a dressé le bilan de toutes les acquisitions de la science dans le domaine chinois; cet inventaire, établi avec un soin minutieux, est extrêmement utile aux étudiants et aux savants eux-mêmes. L'activité de M. Cordier s'est étendue aux sujets les plus divers : les voyages d'Odoric de Pordenone ont été édités par lui (1891) avec une profusion de notes qui témoignent d'une érudition sûre et étendue; ses recherches sur les rapports de la Chine et de l'Europe ont eu leur couronnement dans sa grande *Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales, de 1860 à 1900*.

A l'École des langues orientales vivantes, M. VISSIÈRE a donné à l'enseignement pratique de la langue un fon-

dement solide par ses *Premières leçons de chinois* (1909).

M. Chavannes, qui a succédé, en 1893, au marquis d'Hervey de Saint-Denys dans la chaire du Collège de France, a publié les cinq premiers volumes d'une traduction intégrale des *Mémoires historiques de Sseu-ma Ts'ien* (1895-1905); il a contribué à fonder les études archéologiques tant par son livre sur la *Sculpture sur pierre en Chine au temps des deux dynasties Han* (1893), que par sa *Mission archéologique dans la Chine septentrionale*, dont les albums (1909) renferment 488 planches. Il a consacré tout un volume à la montagne du *T'ai chan* (1910), qui groupe autour de son sommet sacré les plus vieilles croyances de la Chine antique. Il a participé au grand mouvement des découvertes en Asie centrale, soit en réunissant et en traduisant des *Documents sur les Tou-kiue (Turcs) occidentaux* (1903), soit en interprétant les fiches de bois exhumées par Sir Aurel Stein, dans les sables du Turkestan oriental (1915).

Parmi les explorateurs de l'Asie centrale qui nous ont révélé tout un monde nouveau, M. Paul Pelliot est un des plus remarquables. Déjà connu par des travaux approfondis sur la bibliographie chinoise et sur la géographie ancienne de l'Asie orientale, ce jeune savant accomplit, de 1905 à 1908, en compagnie du Dr Vaillant, un voyage dont les résultats sont immenses. Pour ne parler que de la trouvaille la plus sensationnelle, il eut l'heureuse fortune de visiter, peu après Sir Aurel Stein, les grottes des Mille Bouddhas, à Touen-houang, et d'être admis à examiner les quinze à vingt mille manuscrits qui avaient été murés dans une excavation au XIe siècle de notre ère; il put acquérir et rapporter à la Bibliothèque nationale, à Paris, une grande partie de ces textes, la plupart en chinois et en tibétain, mais quelques-uns aussi en écritures brahmî et ouïgoure. Cette avalanche de documents demandera de longues années pour être pleinement utilisée : anciens manuscrits d'ouvrages chinois; relation d'un voyage aux Indes qui paraissait irrémédiablement perdue; textes relatifs au bouddhisme, au taoïsme, au manichéisme, au nestorianisme; pièces d'archives; spécimens d'écriture et de langues à

peine connues; il y a là de quoi orienter dans des voies encore non frayées toute une génération de travailleurs; M. Pelliot, nommé en 1911 professeur au Collège de France, de langues, histoire et archéologie de l'Asie centrale, est le chef désigné de cette nouvelle école.

A Lyon, une chaire de chinois a été fondée en 1900; elle a été confiée à M. Maurice COURANT, qui s'était fait connaître par une excellente *Bibliographie coréenne* (1895-1897) où il énumérait et analysait tous les livres publiés en Corée jusqu'en 1890. Depuis lors, M. Courant a écrit un savant *Essai historique sur la musique des Chinois* (1912) et une *Grammaire de la langue chinoise parlée* (1914).

Pour que les études sur l'Asie orientale fussent en contact permanent avec les pays qui sont leur objet, l'École française d'Extrême-Orient a été créée le 15 décembre 1898; placée en Indochine, dans le carrefour où se rencontrent les civilisations de la Chine et de l'Inde, elle a été tout naturellement amenée à consacrer à la Chine une part considérable de son activité et elle a compté parmi ses membres des sinologues de grand avenir. A M. Pelliot, appelé à Paris, à M. HUBER, philologue d'une rare perspicacité, mort prématurément, ont succédé maintenant MM. Henri MASPERO et Léonard AUROUSSEAU, qui conservent au *Bulletin de l'École*, pour la partie chinoise, sa haute valeur scientifique.

Tandis que le *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* se publie à Hanoï depuis 1901, la revue *T'oung pao*, dont depuis 1904, les deux directeurs, MM. Cordier et Chavannes sont français, est imprimée à Leyde. Ce sont là les deux périodiques les plus importants parmi ceux qui sont spécialement consacrés à l'étude scientifique de l'Extrême-Orient. Le *Journal Asiatique*, de son côté, accueille souvent des travaux de sinologie, mais son cadre est beaucoup plus vaste puisqu'il embrasse tout l'ensemble de l'orientalisme. Le tome I (1913) des *Mémoires concernant l'Asie orientale*, paraissant sous les auspices de l'Académie des Inscriptions, et les tomes I et II (1914) d'*Ars Asiatica*, publication dirigée par M. Victor GOLOUBEW, contiennent presque exclusive-

ment des articles sinologiques auxquels le grand format de ces revues a permis de joindre de belles planches.

De ce court exposé il nous sera permis de conclure que si la sinologie est, dans ses origines, une science inaugurée par des missionnaires français et constituée par les Abel RÉMUSAT et les Stanislas JULIEN, elle compte, dans son état actuel, des représentants français qui sont dignes de leurs illustres devanciers.

Ed. CHAVANNES.

BIBLIOGRAPHIE

Stanislas JULIEN. — *Laotseu, le livre de la vie et de la vertu*, in-8°. Paris, 1842.
— *Histoire de la vie de Hiouen Thsang*, in-8°. Paris, 1853.
— *Mémoires sur les contrées occidentales par Hiouen Thsang*, 2 vol. in-8°. Paris, 1857.
— *Syntaxe nouvelle de la langue chinoise*, 2 vol. in-8°. Paris, 1869-1870.

BIOT. — *Le Tcheou li ou Rites des Tcheou*, 2 vol. in-8°. Paris, 1851.
— *Essai sur l'histoire de l'instruction publique en Chine et de la corporation des Lettrés depuis les anciens temps jusqu'à nos jours*, 2 vol. in-8°. Paris, 1845-1847.

✿ ✿ ✿

Le P. Étienne ZI. — **Pratique des examens littéraires*, in-8°. Chang-hai, 1894.

Le P. HAVRET. — *La Stèle chrétienne de Si-ngan-fou*, 3 vol. in-8°. Chang-hai, 1895, 1897 et 1912.

Le P. GAILLARD. — *Nankin, port ouvert*, in-8°. Chang-hai, 1901.
— *Nankin, aperçu historique et géographique*, in-8°. Chang-hai, 1903.

Le P. HOANG. — **Notions techniques sur la propriété en Chine*, in-8°. Chang-hai, 1897.
— *Le Mariage chinois au point de vue légal*, in-8°. Chang-hai, 1898.
— *Concordance des chronologies néoméniques chinoise et européenne*, in-8°. Chang-hai, 1910.

Le P. WIEGER. — * *Rudiments de parler chinois*, in-8°. Ho Kien Fou, 1895-1896. Cette collection comprend les ouvrages suivants :
— *Morale et usages populaires*, in-8°. 1894.
— *Narrations vulgaires*, I et II, in-8°. 1895.
— *Leçons étymologiques. Lexiques*, in-8°. 1900.
— *Textes historiques*, 2 vol. in-8°. 1903-1904.
— *Textes philosophiques*, in-8°. 1906.
— *Langue écrite, mécanisme, phraséologie*, in-8°. 1908.
— *Folklore chinois moderne*, in-8°. 1909.
— *Bouddhisme chinois*. Tome I, *Vinaya, Monachisme et discipline;* tome II, *Les vies chinoises du Buddha*, 2 vol. in-8°. 1910 et 1913.
— *Le canon Taoïste*, in-8°, 1911.
— *Les pères du système Taoïste*, in-8°. 1913.

Le P. SÉRAPHIN-COUVREUR. — *Dictionnaire classique de la langue chinoise*, 3e éd., in-fol. Ho-kien fou, 1911.
— *Choix de documents, lettres officielles, proclamations, mémoriaux, inscriptions*. Texte chinois avec traduction en français et en latin, in-8°. 1894.
— *Les quatre Livres*, avec un commentaire abrégé en chinois, une double traduction en français et en latin et un vocabulaire, in-8°. 1895.
— *Cheu king*. Texte chinois avec une double traduction en français et en latin et un vocabulaire, in-8°. 1896.
— *Chou king*. Texte chinois avec une double traduction en français et en latin, des annotations et un vocabulaire, in-8°. 1897.
— *Li ki ou Mémoires sur les bienséances et les cérémonies*. Texte chinois avec une double traduction en français et en latin, 2 vol. in-8°. 1899.

✿ ✿ ✿

Henri CORDIER. — * *Bibliotheca sinica*, 2e édition, 4 vol. in-8°. Paris, Leroux, 1904-1908.

E. CHAVANNES. — * *Les Mémoires historiques de Se-ma Ts'ien*, 5 vol. in-8°. Paris, Leroux, 1895-1903.
— *Documents sur les Tou-kiue occidentaux*, in-8°. Publication de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, 1903.
— * *Mission archéologique dans la Chine septentrionale*, 2 albums de 488 planches, tome I, 1re partie, 1 vol. in-8°. Paris, Leroux, 1913.

E. CHAVANNES. — *Le T'ai chan. Essai de monographie d'un culte chinois*, in-8°. Paris, Leroux, 1910.

— *Les Documents chinois découverts par Aurel Stein dans les sables du Turkestan oriental*, in-4°. Oxford, Imprimerie de l'Université, 1913.

M. COURANT. — * *Bibliographie coréenne*, 4 vol. in-8°. Paris, Leroux, 1895-1901.

— * *Essai historique sur la musique des Chinois*, in-8°. Paris, Delagrave, 1912.

— *La Langue chinoise parlée. Grammaire du Kwan-hwa septentrional*, in-8°. Paris, Leroux, 1914.

P. PELLIOT. — *Deux itinéraires de Chine en Inde à la fin du VIII[e] siècle*. Extrait du Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient, tome IV, 1904.

❂ ❂ ❂

* *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, 14 vol. gr. in-8°. Hanoï.

Ars Asiatica, 2 vol. Bruxelles et Paris, 1914.

* *Mémoires concernant l'Asie orientale*, publiés par l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, t. I. Paris, Leroux, 1913.

Les ouvrages marqués d'un astérisque sont ceux qui figurent, en totalité ou en partie, dans la Bibliothèque de la Science française, à l'Exposition de San Francisco.

L'HELLÉNISME

Les études relatives à l'antiquité grecque ont toujours été en France actives et fécondes. Il serait long d'en retracer l'histoire. Mais, sans entrer dans le détail, il vaut la peine de rappeler en quelques mots les principales phases de leur développement, de noter les formes successives qu'elles ont prises, et de montrer comment cette évolution particulière se lie au mouvement général de la société et de la pensée françaises. Cette revue rapide fera mieux comprendre ce qu'est aujourd'hui l'hellénisme en France, et pourquoi, contrairement à une opinion assez répandue, il y est aujourd'hui plus vigoureux que jamais.

I

Dès la fin du xve siècle et le début du xvie, les œuvres grecques, révélées à l'occident par les Grecs de Constantinople, excitèrent en France un vif intérêt. C'était un monde nouveau qui apparaissait : l'horizon borné du moyen âge reculait merveilleusement. Des faits et des connaissances de toute sorte, en matière d'histoire, de politique, de morale, de sciences naturelles, des formes d'art imprévues et admirables sortaient en foule de ces manuscrits qu'on avait hâte de déchiffrer, et un enthousiasme fervent, trop pressé parfois pour choisir, animait les privilégiés à qui ces trésors étaient offerts. Il s'agissait d'explorer ces contrées nouvelles, d'y tracer des routes, d'en reconnaître les divers aspects. Ces premiers voyages de découverte étaient pleins de difficultés et de joies : savants et artistes s'y jetèrent avec ardeur.

En 1529, SIMON DE COLINES publie le premier *Sophocle* complet qui ait paru en France. En 1530, le Collège de France est fondé, avec une chaire de grec confiée à G. BUDÉ. En 1539, l'Imprimerie Royale est créée, spécialement pour l'impression des manuscrits grecs, et c'est Garamond qui en grave les caractères. En 1534, G. Budé publie son traité célèbre *De Asse*, où s'amasse une science prodigieuse. Dès lors, les commentaires grammaticaux, les éditions, les traductions, les recherches savantes se suivent sans interruption. Les noms de TURNÈBE, de SCALIGER, des ESTIENNE, d'AMYOT dominent cet âge héroïque de l'érudition française. La traduction des *Vies de Plutarque* paraît en 1559 et celle des *Œuvres morales* en 1572. La même année voit la publication du *Thesaurus linguae graecae*, resté sans rival pendant trois siècles. A la fin du XVI[e] siècle, il n'y a guère d'auteur grec de premier ordre dont une partie au moins n'ait été publiée et traduite par des savants français.

D'autre part, les écrivains même qui ne font pas profession d'être des hellénistes s'intéressent avec passion aux auteurs grecs et les étudient soit dans le texte original, soit dans les traductions. Je ne parle pas seulement de RABELAIS, qui sait toutes les langues, ni de LA BOÉTIE, qui traduit lui-même l'*Économique* de Xénophon. Mais on sait le goût si vif de MONTAIGNE pour le *Plutarque* d'Amyot. On sait aussi combien les poètes de la pléiade admirent les poètes grecs et s'en inspirent, combien les théoriciens de la poétique étudient Aristote.

Bref, au XVI[e] siècle, il n'y a pas de pays en Europe où la renaissance de la philologie hellénique ait provoqué plus d'enthousiasme et suscité plus d'activité féconde. Qu'il y eût, dans cette érudition, une prolixité parfois rébarbative, de l'inexpérience et des erreurs; que les artistes aient manqué souvent de goût dans l'excès de leur ferveur admirative; que les théoriciens littéraires aient porté presque toujours dans leurs systèmes une raideur dogmatique qui était un legs du moyen âge, cela ne saurait étonner ni leur être imputé à crime: ils étaient de leur temps; quelles que fussent les imperfections de leur savoir ou de leur méthode, ils

n'en restent pas moins les initiateurs héroïques d'une admirable tradition de science loyale et de curiosité insatiable.

Cette tradition se continue au XVIIe siècle, mais dans un milieu différent et dans une atmosphère sociale où des tendances nouvelles se font jour, qui vont réagir insensiblement sur l'érudition elle-même.

Les grands érudits abondent au XVIIe siècle en matière d'hellénisme. La série s'ouvre avec CASAUBON, genevois de naissance, mais gendre d'HENRI-ESTIENNE, et français de culture, dont la monumentale édition d'Athénée fait suite aux travaux du siècle précédent et transition à ceux de SAUMAISE. Elle se poursuit avec les grands noms de DU CANGE, de MABILLON, de MONTFAUCON, dont les œuvres remplissent la durée du XVIIe siècle et le dominent. Autour d'eux, une foule de savants, éditeurs, traducteurs, commentateurs, méritent encore un souvenir reconnaissant.

En outre la connaissance de la langue grecque, réservée précédemment aux spécialistes, se répand parmi les lettrés ou les esprits simplement cultivés. Elle est couramment enseignée dans les écoles que nous appellerions aujourd'hui « secondaires ». Les Jésuites, Port-Royal, l'Université, si divisés sur d'autres points, s'accordent sur celui-ci, et l'on sait ce que Port-Royal en particulier fit pour donner à cet enseignement, dans ses célèbres « petites écoles », toute la solidité nécessaire. De là résulte que la plupart de nos écrivains classiques furent presque des hellénistes et que la société en général s'intéressa aux traductions des œuvres grecques.

Mais, en même temps, les tendances dominantes de cette société l'éloignaient à certains égards et de l'érudition proprement dite et même d'une intelligence vraiment profonde de l'antiquité grecque. L'esprit du XVIIe siècle, sous des formes respectueuses du passé, est original et nouveau par beaucoup de côtés, et n'aime le passé que dans la mesure où il croit s'y reconnaître. Il veut ignorer le moyen âge et dédaigne une grande partie du XVIe siècle. Ce qu'il admire dans l'antiquité, c'est l'image qu'il y trouve de son propre

idéal, et ce qui s'écarte de cet idéal ou bien lui demeure inintelligible ou bien est accommodé par lui à son propre goût. Il aime par-dessus tout l'ordre et la discipline, une clarté raisonnable, relevée d'élégance, de politesse et parfois de noblesse majestueuse. Descartes, Louis XIV, Bossuet expriment en perfection et réalisent pleinement, chacun dans son domaine, les tendances de leurs contemporains.

Cet esprit devait trouver une satisfaction plus complète dans l'antiquité latine que dans l'antiquité grecque. Outre que la tradition latine était presque une tradition nationale, la discipline de l'esprit romain, la dignité consulaire d'un Cicéron, l'artifice savant d'un Virgile et d'un Horace étaient plus accessibles et plus agréables à la politesse du XVIIe siècle que la naïveté d'un Homère, la grandeur étrange d'un Eschyle, les hardiesses lyriques d'un Pindare ou même la fougue d'un Démosthène et les grâces si libres d'un Platon. Racine et Fénelon, par la finesse de leur sentiment littéraire, sont presque les seuls à préférer les modèles grecs aux imitations des Latins.

Cette complaisance du XVIIe siècle en lui-même, ce goût sévère et un peu dédaigneux, se fortifiaient par la croyance alors générale que l'essence du Beau, comme celle du Bien et du Vrai, est unique, la même dans tous les temps, et que la raison doit viser en toutes choses à l'absolu, de sorte que ce qui s'écarte de cet absolu ne peut en être qu'une dégradation, une altération. L'idéal du XVIIe siècle prenant ainsi à ses yeux une valeur absolue, l'appréciation des œuvres antiques ne peut se faire que d'un point de vue dogmatique et non historique. Comme, d'autre part, on respecte les anciens parce qu'ils sont les anciens, et que certaines de leurs qualités, d'ailleurs, éclatent aux regards, on n'aura qu'une pensée en les étudiant : s'inspirer de leurs qualités pour les imiter, suivre docilement leurs préceptes là où il semble que ce soit la raison même qui s'exprime par leur bouche, et, pour le reste, les amener doucement à soi par l'habileté des interprétations. On ne trouve guère que chez SAINT-EVREMOND, au XVIIe siècle, des vues pénétrantes et justes sur la différence des civili-

sations et sur la manière dont il convient de s'en inspirer dans l'appréciation des ouvrages de l'esprit ou dans l'imitation qu'on en peut faire.

De là tant de traductions qui sont, le plus souvent, de « belles infidèles ». De là tant de discussions dogmatiques sur la *poétique* d'Aristote acceptée comme le Code du poète. De là enfin une espèce de divorce entre l'érudition, considérée comme trop éloignée de la politesse, et le goût littéraire des hommes qui aiment le mieux l'antiquité. A ce divorce, d'ailleurs, l'érudition va perdre autant que la culture générale : car, si celle-ci manque souvent de solidité, l'érudition, d'autre part, en s'éloignant de la vie, risquera de s'enfoncer dans ses formes rébarbatives, de devenir sa propre fin à elle-même et de se réduire à une technique trop étrangère à cette intelligence des idées et des sentiments sans laquelle il n'est point de synthèse totale du passé ni de véritable « résurrection » des civilisations disparues.

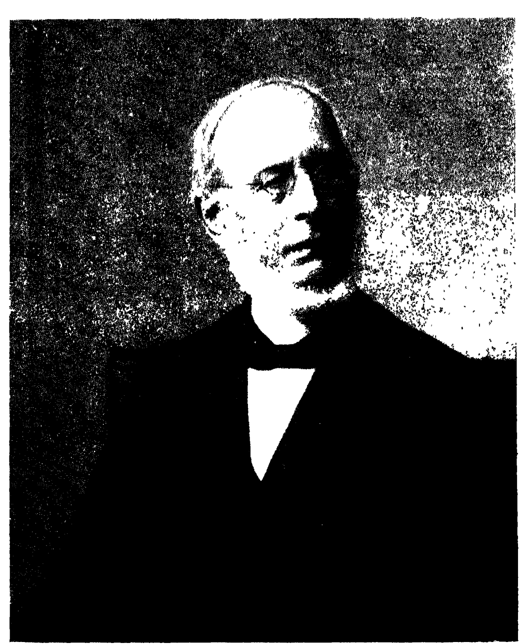
Le XVIIIe siècle ne pouvait pas être, plus que le XVIIe, le siècle des grandes résurrections historiques, à la fois précises et larges, impartialement objectives et cependant animées d'une curiosité ardemment sympathique à l'égard de toutes les formes de la vie du passé. Il avait en effet, comme le XVIIe siècle, son œuvre propre à faire : le XVIIe siècle avait créé le type français de l'art classique ; le XVIIIe siècle prépare la forme française de la philosophie politique et morale destinée à prévaloir plus tard. Cette philosophie, d'ailleurs, se fait dans les salons autant que dans les bibliothèques ; elle est raisonneuse encore plus que savante ; elle a trop de confiance dans la force de la raison abstraite pour interroger longuement les documents. Elle est essentiellement dogmatique, sous une forme parfois légère. Ce qu'elle demande à l'antiquité, quand il lui arrive de s'occuper d'elle, c'est plutôt des arguments pour une thèse que des faits bien étudiés pour eux-mêmes. Aussi, l'intelligence littéraire des belles œuvres grecques est souvent médiocre, surtout celle des œuvres poétiques. On sait assez que ni Homère, ni Pindare ne furent guère en faveur auprès de La Motte et de Voltaire. Ce n'est pas à dire, pourtant, que

l'antiquité soit négligée. A beaucoup d'égards, ce siècle ne fait que prolonger le précédent. On continue à apprendre le grec dans les collèges ; il y a toujours des érudits, des traducteurs, des théoriciens qui relèvent d'Aristote ; et même il y a un public lettré qui aime à entendre parler des choses grecques. Mais partout, sauf chez quelques érudits, le ton est différent.

Les grands érudits, à vrai dire, se font plus rares, du moins en matière d'antiquité grecque. Il ne faut pourtant pas oublier qu'à la fin du siècle D'ANSSE DE VILLOISON, en publiant les scholies de Venise *(Scholia in Homeri Iliadem)*, donna le branle à toute la critique homérique, inaugurée par les travaux de Wolf aussitôt après la révélation du savant français. Il convient aussi de rappeler que l'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES avait décidé en 1784 la publication du grand recueil intitulé *Notices et extraits des manuscrits*.

En outre, à défaut de noms comparables à ceux du XVIe sièble, la même Académie en offre un grand nombre qui, dans tout le cours du XVIIIe siècle, représentent avec honneur les lettres grecques. Quelques-uns, sans doute, sacrifient trop aux grâces modernes ; mais la plupart, depuis CHABANON jusqu'à VAUVILLIERS, sont de vrais savants, qui expriment en un français agréable des idées justes et souvent neuves, sur des points difficiles de littérature grecque ; et il en est même plusieurs, notamment FRÉRET, qui s'élèvent à un rang très élevé. Beaucoup aussi ont donné des traductions d'auteurs grecs qui ont joui longtemps d'une légitime réputation.

Ni le *Théâtre grec* du Père BRUMOY (1730) ni les théories de l'abbé BATTEUX sur l'art poétique (1771) ne sont des œuvres qui offrent par elles-mêmes beaucoup d'intérêt ; mais elles montrent, par le succès qu'elles obtinrent, l'attrait qu'offraient encore à de nombreux lecteurs des travaux de ce genre. D'ailleurs, dès le dernier tiers du XVIIIe siècle, certains symptômes précurseurs annonçaient une rénovation prochaine des études helléniques. La curiosité croissante des amateurs d'art et surtout des antiquaires, l'intérêt



Cl. Pierre Petit

HENRI WEIL (1818-1901)

excité dans le public par les fouilles d'Herculanum, divers voyages en Grèce qui avaient comme rapproché l'antiquité, tout tendait à faire sortir l'érudition du culte exclusif des vieux livres et à lui montrer les liens qui unissaient les œuvres littéraires du passé à la réalité vivante. *Le Voyage du jeune Anacharsis* (1788), de l'abbé BARTHÉLEMY, charma le public par un art tout nouveau de lui présenter en un tableau complexe, agréable, encore qu'un peu froid, la synthèse de la vie grecque à sa plus belle époque. Quelques années plus tard, le *Cours de Littérature* de LA HARPE n'obtint pas moins de succès, parce que l'auteur, en dépit d'un savoir assez superficiel et d'un ton trop tranchant, avait le mérite de lier les faits les uns aux autres et d'en offrir le développement dans une suite intelligible. C'étaient là des nouveautés qui avaient du prix par elles-mêmes et qui en annonçaient d'autres ; elles laissaient pressentir une nouvelle manière de comprendre l'étude des anciennes littératures, une manière plus large, plus humaine, où l'érudition proprement dite aurait son rôle nécessaire dans la préparation de l'édifice scientifique, mais où celui-ci s'achèverait par la collaboration de toutes les autres facultés de l'esprit ; elles montraient un effort de synthèse, des vues d'ensemble qui renouvelaient l'intérêt des questions. Ce qui manquait encore, c'était un sens historique assez puissant pour éliminer le dogmatisme étroit et pour faire comprendre aux savants que l'histoire était un perpétuel devenir, que chaque époque, chaque civilisation méritait d'être étudiée dans ses origines, dans son intégrité propre, dans son évolution, comme un tout qui avait eu ses raisons d'être, ses formes particulières d'existence et de beauté, et que cette beauté ne pouvait pas être jugée uniquement sur une confrontation rapide avec notre idéal personnel. Ce sens historique ne s'est pleinement développé qu'au XIXe siècle et n'a pénétré que peu à peu toute la philologie.

II

Le grand initiateur en France de cette transformation intellectuelle fut CHATEAUBRIAND. Voyageur et artiste,

avide de sensations, païen et chrétien, classique et romantique, il élargit prodigieusement l'horizon intellectuel. Il *sent* la vie homérique comme celle des premiers chrétiens ou celle des Natchez d'Amérique. Tous les aspects de la nature font vibrer sa sensibilité et son imagination. Il a passé par toutes les idées : parti du XVIII[e] siècle, il arrive à un catholicisme poétique dont il s'enchante. Tous les vieux cadres littéraires éclatent sous la poussée de son génie, et la critique, en particulier, subira profondément l'influence de cette intelligence supérieure, capable de tout comprendre et de tout aimer.

En même temps que lui paraît M[me] DE STAËL, cosmopolite par ses origines et par ses relations, dont le génie robuste et enthousiaste complète à certains égards l'œuvre de Chateaubriand. Elle saisit le rapport qui existe dans chaque pays entre la littérature et la civilisation ; elle découvre l'Allemagne et marque avec force, sinon toujours avec justesse, les différences qui séparent les littératures du Nord et celles du Midi, la pensée chrétienne et la pensée païenne.

Si l'on songe en outre que ces deux grands écrivains s'adressent à une société qui a vu la Révolution et l'Empire, où les traditions sont ébranlées, où l'agitation des esprits et des partis rappelle et fait comprendre les luttes d'Athènes et de Rome, on comprendra sans peine quel écho les enseignements nouveaux devaient trouver dans les dispositions des lecteurs.

On a dit souvent que le XIX[e] siècle était le siècle de l'histoire. Cela ne signifie pas seulement que l'histoire proprement dite, celle qui raconte la vie politique et le développement des institutions, a trouvé dans ce siècle des interprètes plus nombreux, mieux informés, plus méthodiques que dans les siècles précédents : cela veut dire surtout que l'esprit de l'histoire a pénétré toutes les branches de l'activité intellectuelle en y faisant circuler, à la place de l'ancien dogmatisme ou de l'analyse sèchement minutieuse, un souci tout nouveau de saisir la totalité des choses dans leur évolution une et diverse, dans leur complexité merveilleusement riche et ondoyante.

En ce qui regarde particulièrement les études hellénignes, la première moitié du siècle est surtout encore une période de préparation : c'est dans la seconde que l'organisation se complète et que les indécisions disparaissent. Quelques noms et quelques dates suffiront à marquer les principales étapes parcourues.

BOISSONADE (1774-1857) est certainement l'helléniste le plus célèbre de la première période. C'est encore un érudit de l'ancienne école, fin, précis, attaché au détail, méfiant à l'égard des théories, et qui préfère de spirituelles notules à des aperçus généraux qui déroutent son scepticisme : au reste, très savant et très laborieux, à qui l'on doit, outre beaucoup d'inédits, une part prépondérante dans la nouvelle édition du *Thesaurus* d'Henri-Estienne, refondu par l'initiative des Didot. A côté de lui, au contraire, deux hommes entrent résolument dans les voies nouvelles. L'un, Benjamin CONSTANT, sans être à proprement parler un helléniste, agite dans son grand ouvrage sur la *Religion* des problèmes importants qui touchent à la vie profonde de l'hellénisme. L'autre est FAURIEL, qui publie en 1824-1825 ses *Chants populaires de la Grèce moderne*, avec un *Discours préliminaire* rempli d'idées fécondes, et alors fort surprenantes pour la majorité des hellénistes. Car il s'était aperçu que les marins de la mer Égée ressemblaient encore à Ulysse et qu'il y avait, dans la littérature classique de la Grèce ancienne, un fond de croyances et de traditions populaires toujours vivantes dans l'âme du Grec d'aujourd'hui : d'où l'on pourrait tirer beaucoup de conséquences pour l'interprétation des œuvres antiques jusque-là figées dans leur dignité conventionnelle.

Or, précisément à la même époque, ces Grecs oubliés rentraient brillamment dans l'actualité par leurs révoltes contre les Turcs, puis par la proclamation de leur indépendance (1831). De là, en France, le mouvement du philhellénisme, qui devait avoir pour conséquence, quelques années plus tard, la fondation de l'ÉCOLE D'ATHÈNES (1846), événement capital pour le développement des études grecques. Mais avant d'indiquer le rôle de l'École d'Athènes, il

faut encore rappeler ce qui se faisait alors, en France même, pour la connaissance de l'antiquité hellénique.

D'abord, en même temps que les DIDOT travaillent à leur édition du *Thesaurus*, ils publient leur *Bibliothèque grecque-latine*, qui a été pendant longtemps le plus vaste et le plus commode recueil de textes grecs mis par une librairie à la disposition des travailleurs. En outre, l'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS et nombre d'érudits continuent à publier et à étudier des textes inédits. Mais tout cela relève plus de l'ancienne tradition que des nouvelles tendances.

Ce qui est plus nouveau, c'est que la philosophie, la médecine même, se tournent vers leurs origines grecques. COUSIN, historien de la philosophie encore plus que philosophe, publie *Proclus* et dirige une bonne traduction complète de *Platon* qui suscitera l'émulation de BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE, traducteur patient d'*Aristote*. LITTRÉ multiplie ses travaux sur les médecins grecs et donne une monumentale édition des écrits hippocratiques (1839-1861), avec traduction française, notes et commentaires. Son ami DAREMBERG le suit dans la même voie.

En matière de littérature proprement dite, les *Études sur les Tragiques grecs* (1841), de PATIN, sont une très belle œuvre, non seulement par l'étendue et la précision du savoir, mais aussi par un sentiment très vif du caractère original de l'art grec. Malgré certaines timidités persistantes, un intervalle immense sépare ces études de celles d'un Brumoy ou d'un La Harpe : intervalle qui doit être mesuré moins par le nombre des années que par l'importance de la révolution intellectuelle accomplie au cours des quarante années précédentes.

Mais c'est surtout aux environs de 1850 que se marque l'orientation nouvelle des études helléniques. Les œuvres de la littérature n'étant plus considérées uniformément, quelle qu'en fût la date ou la patrie, comme des imitations plus ou moins habiles d'un idéal de beauté unique, immuable, absolu, dont il s'agirait de découvrir une fois pour toutes les règles nécessaires et le canon invariable, mais apparaissant bien plus tôt comme le produit et la fleur

d'une certaine civilisation infiniment complexe, le devoir essentiel du savant qui veut comprendre les œuvres est de connaître d'abord la civilisation d'où elles sont issues. Il ne s'agit donc plus pour lui soit d'amasser au hasard les curiosités d'une érudition fragmentaire et dispersée, soit de juger les œuvres à la mesure des *Poétiques* ou des *Rhétoriques* les plus célèbres : il s'agit de retrouver, dans les monuments de toute sorte laissés par chaque époque disparue, les traits dont se compose l'image totale de cette époque, et ensuite d'expliquer les œuvres à la lumière de l'esthétique, de la morale, des conceptions de toute nature qui ont alors dominé l'esprit humain. C'est seulement après avoir situé ainsi les œuvres dans leur milieu naturel et après les avoir jugées d'après les règles et l'idéal de leur temps, qu'il convient de marquer en quoi ce milieu diffère du nôtre et de noter, si l'on veut, en quoi il nous paraît valoir plus ou moins que le nôtre. Il résulte de là que toutes les formes de l'érudition doivent préparer la critique littéraire, et que celle-ci, au lieu d'être au point de départ, est au terme des recherches. Tout se tient et tout concourt à la synthèse qui est l'objet définitif de la science. Ni l'érudition pure, ni la critique littéraire ne se suffisent à elles-mêmes : il n'y a point entre elles de séparation ; elles concourent au même but et sont des étapes successives de la même marche de l'esprit.

Ces conceptions nouvelles, qui vont dominer la philologie classique, ne lui sont point particulières : elle se retrouvent dans tous les domaines. Les grands critiques du milieu du XIXe siècle, quel que soit l'objet particulier de leurs études, s'en inspirent et les mettent en honneur. C'est pourquoi on ne saurait esquisser l'histoire de ce mouvement intellectuel sans rappeler les noms de SAINTE-BEUVE, de RENAN et de TAINE, dont l'influence est partout sensible. La psychologie pénétrante de Sainte-Beuve, les vigoureuses analyses de Taine, les larges et harmonieuses synthèses de Renan s'appuient sur une extrême richesse d'informations précises et donnent des modèles admirés de tous.

En matière d'hellénisme, on ne saurait exagérer l'importance de l'action exercée par l'École d'Athènes. La plupart des hellénistes de la seconde moitié du XIXe siècle ont passé par Athènes et ceux mêmes qui ne sortent pas de l'École, ont largement profité de son activité. Celle-ci, en effet, s'exerce en tous sens : fouilles, archéologie, épigraphie, histoire, littérature, se partagent les travaux de l'École, qui réalise ainsi, dans sa vie de chaque jour, la synthèse des études relatives à l'antiquité grecque.

Il est impossible de citer tous les noms de ceux qui ont travaillé avec succès dans ces voies diverses; mais il convient de rappeler ceux des hommes qui furent les maîtres des nouvelles générations d'hellénistes.

Émile EGGER mérite de figurer dans cette liste. Il fut, à vrai dire, plutôt un homme de transition qu'un initiateur. Mais par sa curiosité universelle, par son activité infatigable, par son attention toujours éveillée aux travaux des jeunes savants, il a encouragé et soutenu des vocations utiles.

Les véritables maîtres furent Jules GIRARD, Henri WEIL, TOURNIER, THUROT, FUSTEL DE COULANGES, dont l'action fut profonde sur tous ceux qui suivirent leurs leçons à l'École normale, à l'École des hautes études, à la Faculté des lettres. Jules Girard et Fustel avaient passé par l'École d'Athènes. Le premier avait demandé à la Grèce le secret de l'atticisme et, par ses études sur *Lysias*, sur *Thucydide*, sur le *Sentiment religieux d'Homère à Eschyle*, il donna, de 1856 à 1864, le modèle d'une critique littéraire à la fois solide et pénétrée du sentiment de l'hellénisme. Fustel, à la même époque, après une très belle thèse sur *Polybe*, publiait la *Cité antique* (1864), qui renouvelait la manière d'envisager les institutions de la Grèce ancienne. Weil, Thurot, Tournier sont des hellénistes accomplis qui, par leurs éditions critiques et explicatives, par leurs travaux sur la grammaire, sur les rythmes, sur l'histoire politique et littéraire, enseignèrent à leurs disciples l'art de porter dans les recherches les plus techniques une précision élégante et un sentiment littéraire très fin.

En même temps, le travail scientifique s'organise par la création ou le développement de sociétés qui groupent les travailleurs, de revues spéciales qui accueillent leurs travaux, d'institutions qui entretiennent le goût de la science et la connaissance des méthodes. La *Société pour l'encouragement des études grecques en France* est fondée en 1867 ; elle publie un *Annuaire*, transformé plus tard (1888), par l'initiative de Th. REINACH, en *Revue* trimestrielle. L'*École des hautes études*, fondée par DURUY, en 1867, est un centre actif d'études philologiques et publie une *Bibliothèque* des travaux de ses maîtres et de ses étudiants. L'École d'Athènes, sous la direction d'Albert DUMONT, publie, à partir de 1875, un *Bulletin* qui est une mine de documents. Les universités se constituent, organisent des instituts de travail, publient des *Revues* et des *Bibliothèques* où paraissent une foule de travaux originaux. D'autre part, la *Revue critique* (1863), le *Polybiblion* (1868), la *Revue de philologie* avec son complément de la *Revue des Revues* (1876), tiennent leurs lecteurs au courant des publications nouvelles en tous pays.

Bientôt apparaissent des ouvrages généraux, destinés à orienter les travailleurs dans l'ensemble du domaine hellénique ou à leur fournir des instruments usuels. Ce sont des dictionnaires, des grammaires, des manuels, des histoires de la littérature et de la langue. Par exemple : Le *Dictionnaire grec-français*, de BAILLY, avec références précises aux textes ; le grand *Dictionnaire des Antiquités*, commencé par DAREMBERG et SAGLIO, continué par E. POTTIER, avec de nombreux collaborateurs ; la *Grammaire comparée du grec et du latin*, de O. RIEMANN et H. GŒLZER (1897-1901) ; la *Métrique grecque*, de P. MASQUERAY (1899) ; le *Traité d'accentuation grecque*, de VENDRYÈS (1904) ; le *Manuel de philologie classique*, de Salomon REINACH (1883) ; et l'utile *Bibliographie pratique de la littérature grecque*, de MASQUERAY ; divers inventaires relatifs à la papyrologie, par COUVREUR, par JOUGUET ; l'*Histoire de la littérature grecque* (5 vol.), par A. et M. CROISET, avec le *Manuel* en 1 volume (1901) ; le récent *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, par

Meillet (1913), ouvrage qui est un chef-d'œuvre ; à quoi il faut ajouter les très neuves et très intéressantes études de Maurice Emmanuel sur les *danses grecques* ; les travaux de P. Tannery, *Pour l'histoire de la science hellène* (1887) ; de G. Milhaud, *Sur l'histoire de la Pensée scientifique* (1911) ; de Brunschvicg, *les Étapes de la philosophie mathématique* (1912) ; et le précieux recueil posthume des divers écrits de Brochard, réunis sous le titre : *Études de philosophie ancienne et de philosophie moderne* (1912).

A côté de ces ouvrages généraux, la France a produit, depuis trente ans surtout, un grand nombre d'études particulières, où se retrouve la même volonté commune d'unir la précision philologique à la netteté de l'exposition et à l'intelligence du génie grec. Beaucoup sont des thèses de doctorat. Il est impossible de tout citer. Quelques exemples donneront une idée de la diversité et de l'intérêt de ces travaux.

Rappelons d'abord quelques éditions qui se rattachent à la tradition inaugurée par H. Weil et E. Tournier. Ce sont, en suivant l'ordre chronologique des écrivains grecs édités : *Hésiode*, les Travaux et les Jours, par P. Mazon, avec un commentaire remarquable (1914) ; *Euripide*, les Bacchantes, par Dalmeyda (1908) ; *Thucydide*, I et II, par A. Croiset (1886) ; *Aristote*, Traité de l'âme, par Rodier, avec traduction et commentaire, 3 vol. (1898) ; *Ménandre*, fragments nouveaux, édition princeps, par Lefèvre (Institut du Caire, 1907) ; l'*Arbitrage*, édition critique, avec traduction, par Maurice Croiset (1908) ; Extraits, par Louis Bodin et P. Mazon (ajoutés aux Extraits d'Aristophane des mêmes éditeurs, 1908) ; *Plutarque*, De Musica, par H. Weil et Th. Reinach (1900).

Parmi les Études particulières, dont le nombre est grand, il suffira de rappeler que, si quelques-unes s'attachent surtout au caractère littéraire des œuvres, beaucoup font, à l'histoire politique ou morale, une place assez grande pour qu'il soit difficile de distinguer entre celles qui relèvent plutôt de la littérature proprement dite et celles qui tendent vers l'histoire, au point de s'y confondre. C'est la consé-

quence du mouvement général indiqué plus haut, et qui tend de plus en plus à supprimer les compartiments trop rigoureux dans l'étude de la vie, aussi bien qu'à faire cette étude dans un esprit tout pénétré de la notion d'évolution. On peut cependant rattacher plutôt au premier groupe des ouvrages comme celui de A. CROISET sur *la Poésie de Pindare et les lois du lyrisme grec* (1881); ceux de Ph. LEGRAND, sur *Théocrite* (1901), et sur la comédie nouvelle (*Daos*, 1907); de MASQUERAY, sur *Euripide et ses idées* (1908); ou encore de P. MAZON, *Sur la composition des comédies d'Aristophane* (1904). Mais les travaux de P. GIRARD, sur l'*Éducation Athénienne* (1889); d'A. PUECH, sur *Saint Jean Chrysostome* (1891); d'A. HAUVETTE, sur *Hérodote historien des guerres médiques* (1904); de Maurice CROISET, sur *Aristophane et les partis* (1906); de G. FOUGÈRES, sur *Mantinée* (1898), sont déjà sur les frontières indécises qui séparent la littérature de l'histoire, et nous entrons tout à fait dans le domaine de celle-ci avec le *Mithridate Eupator* de Th. Reinach, avec les belles recherches de FOUCART, sur les *Associations religieuses* ou sur *Eleusis*, avec les travaux de GUIRAUD, de HAUSSOULLIER, de GLOTZ et de beaucoup d'autres.

Une revue aussi sommaire ne peut donner qu'une idée très incomplète de l'activité déployée par la France dans le domaine de l'hellénisme. Elle ne sera pourtant pas inutile, si le lecteur en tire cette conclusion que le goût de l'antiquité grecque, si enthousiaste, au XVIe siècle, dans une élite restreinte de savants, est aujourd'hui plus répandu qu'il ne l'a jamais été, et que l'étude des choses helléniques est cultivée par nos savants contemporains dans un esprit plus large, avec des méthodes plus précises et plus sûres qu'elle ne l'était par leurs prédécesseurs. Les travailleurs aussi augmentent en nombre. Une nouvelle génération d'hellénistes se prépare à remplacer ceux qui ont à peu près achevé leur tâche et il y a tout lieu de croire que les successeurs ne feront pas regretter ceux qui les avaient précédés.

Alfred CROISET.

BIBLIOGRAPHIE

RECUEILS ET COLLECTIONS

**Bulletin de correspondance hellénique*, publié par l'École française d'Athènes, paraît depuis 1877, in-8°. Paris, Fontemoing.

**Revue des Études grecques*, publiée sous la direction de Th. Reinach depuis 1888, in-8°. Paris, Leroux.

**Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes*, paraît depuis 1877, in-8°. Paris, Klincksieck.

**Bibliothèque de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris*, 32 vol. in-8°. Paris, Alcan, 1896-1914.

**Revue des Études anciennes*, paraît depuis 1899, 16 vol. in-8°. Bordeaux, Féret; et Paris, Fontemoing.

**Papyrus grecs*, publiés sous la direction de P. Jouguet, de l'Institut papyrologique de Lille, 2 fasc. in-4°. Paris, Leroux, 1907-1914.

ÉDITIONS

*SOPHOCLE, éd. Tournier [1868], gr. in-8°, 3e éd. Paris, Hachette, 1886.

EURIPIDE. — **Sept tragédies*, éd. de Weil, 1868, 3e éd. revue par Dalmeyda, gr. in-8°. Paris Hachette, 1907.

DÉMOSTHÈNE. — **Les Harangues*, éd. Weil, 1873, gr. in-8°. Paris, Hachette; 3e éd. revue par Dalmeyda, Paris, Hachette, 1912.

— *Les Plaidoyers politiques*, éd. Weil, 2 vol. gr. in-8°. Paris, Hachette, 1877 et 1886.

*THUCYDIDE, éd. Croiset, livres I-II, gr. in-8°. Paris, Hachette, 1886.

PLUTARQUE. — *De Musica*, éd. Weil et Reinach, in-8°. Paris, Leroux, 1900.

ARISTOTE. — *Traité de l'âme*, éd. Rodier, 2 vol. in-8°. Paris, Leroux, 1900.

MÉNANDRE. — *Fragments de manuscrit*, publiés par Lefebvre, in-4°. Le Caire, Paris, 1907.

— *L'Arbitrage*, éd. critique accompagnée d'une traduction par M. Croiset, in-8°. Paris, Leroux, 1908.

HÉSIODE. — *Les Travaux et les Jours*, éd. Mazon, in-8°. Paris, Hachette, 1914.

DICTIONNAIRES, GRAMMAIRES ET MANUELS

DAREMBERG et SAGLIO. — **Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* (en cours de publication), 4 vol. parus, in-4°. Paris, Hachette.

BAILLY. — **Dictionnaire grec français*, in-8°. Paris, Hachette, 1895.

Salomon REINACH. — **Manuel de Philologie classique*, 2 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1883-1884.

OMONT. — *Inventaire sommaire des manuscrits grecs*, 2 vol. in-8°. Paris, Leroux, 1898.

VENDRYÈS. — **Accentuation grecque*, in-12. Paris, Klincksieck.

HISTOIRE LITTÉRAIRE GÉNÉRALE

Alfred et Maurice CROISET. — *Histoire de la littérature grecque*, 5 vol. in-8°. Paris, Fontemoing, 1887-1899.

MEILLET. — **Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, in-16. Paris, Hachette, 1913.

ÉTUDES PARTICULIÈRES

Jules GIRARD. — *Le Sentiment religieux en Grèce*, in-12. Paris, Hachette, 1869.

— *Études sur les orateurs attiques*, in-12. Paris, Hachette, 1874.

FOUCART. — *Les Associations religieuses en Grèce*, in-8°. Paris, Klincksieck, 1873.

— **Les Grands mystères d'Eleusis*, in-4°. Paris, Klincksieck, 1900.

Alfred CROISET. — **La Poésie de Pindare et les lois du lyrisme grec* (1880), 3e éd. in-8°. Paris, Hachette, 1896.

— **Les Démocraties antiques*, in-8°. Paris, Flammarion, 1909.

Paul TANNERY. — *Pour l'Histoire de la science hellène de Thalès à Empédocle*, in-8°. Paris, Alcan, 1887.

BROCHARD. — *Les Sceptiques grecs*, in-8°. Paris, Alcan, 1887.

Paul GIRARD. — *L'Éducation athénienne aux Ve et VIe siècles*, in-8°. Paris, Hachette, 1889, 2e éd., 1891.

REINACH. — **Mithridate Eupator, roi de Pont*, in-8°. Paris, Didot, 1890.

HAUVETTE. — **Hérodote, historien des guerres médiques*, in-8°, Paris, Hachette, 1894.

— **De l'authenticité des épigrammes de Simonide*, in-8°. Paris, Alcan, 1896.

H. OUVRÉ. — *Méléagre de Gadara*, in-8°. Paris, Hachette, 1894.

EMMANUEL. — *La Danse grecque antique*. Analyses chronophotographiques obtenues avec un appareil du Dr Marey, gr. in-8°. Paris, Hachette, 1896.

RIDDER (DE). — *De l'idée de la mort en Grèce à l'époque classique*, in-8°. Paris, Fontemoing, 1896.

CHABERT. — *L'Atticisme de Lucien*, in-8°. Paris, Lecène et Oudin, 1897.

LEGRAND. — *Étude sur Théocrite*, in-8°. Paris, Fontemoing, 1898.

NAVARRE. — *Essai sur la rhétorique grecque avant Aristote*, in-8°. Paris, Hachette, 1900.

WEIL. — **Études de littérature et de rythmique grecques*, petit in-8°. Paris, Hachette, 1902.

— **Étude sur le drame antique*, 1908.

ESTÈVE. — *Les Innovations musicales dans la tragédie grecque à l'époque d'Euripide*, in-8°. Nîmes, 1902.

BOUCHÉ-LECLERCQ. — *Histoire des Lagides*, 4 vol. in-8°. Paris, Leroux, 1903-1907.

PUECH. — **Recherches sur le discours aux Grecs de Tatien*, in-8°. Paris, Alcan, 1903.

COLARDEAU. — *Étude sur Epictète*, in-8°. Paris, Fontemoing, 1903.

MAZON. — *Étude sur la composition des Comédies d'Aristophane*, in-8°. Paris, Hachette, 1904.

GLOTZ. — **La Solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce*, in-8°. Paris, Fontemoing, 1904.

LALOY. — *Aristoxène de Tarente, disciple d'Aristote et la musique de l'antiquité*, in-8°. Paris, Soc. française d'Imprimerie, 1904.

MILHAUD. — **Études sur la pensée scientifique chez les Grecs et chez les modernes*, in-12. Paris, Soc. française d'Imprimerie, 1906.

HAMELIN. — *Aristote; Physique*, II, traduction et commentaire, in-8°. Paris, Alcan, 1907.

MASQUERAY. — **Euripide et ses idées*, in-8°. Paris, Hachette, 1908.

MAGNIEN. — **Emplois et origines du futur grec*, in-8°. Paris Champion, 1912.

— **Les Formes du futur grec*, in-8°. Paris, Champion, 1912.

Les ouvrages marqués d'un astérisque sont ceux qui figurent, en totalité ou en partie dans la Bibliothèque de la Science française, à l'Exposition de San Francisco.

LA PHILOLOGIE LATINE

Pas plus en France qu'ailleurs, la philologie latine ne date d'hier. Elle a derrière elle un long et glorieux passé. Née au XVIe siècle, elle a aussitôt jeté un vif éclat. Dans l'épuration et l'interprétation des textes anciens que la Renaissance venait d'exhumer, une part éminente revient aux humanistes français. Le *Festus* de SCALIGER, le *Perse* de CASAUBON furent des monuments incomparables d'érudition et de divination. L'étude des antiquités a été poursuivie avec une curiosité non moins passionnée. En toute chose nos pères furent des précurseurs, et la science moderne profite encore largement de leurs travaux.

Dès 1514, BUDÉ dans son *De asse* exposait tout le système monétaire des Romains et posait les fondements d'une métrologie. Le *Thesaurus linguæ latinæ* de Robert ESTIENNE (1531-1536), souvent réimprimé, resta pendant plus de deux siècles, jusqu'à Forcellini, le lexique latin le plus complet. La critique verbale trouve encore à glaner dans les *Variæ lectiones* de MURET (1559) et dans les trente livres d'*Adversaria* de TURNÈBE (1564). Mais trois noms, entre tous, dominent cette période : ceux de Lambin, de Scaliger et de Casaubon. LAMBIN fut surtout un « critique », un critique hors de pair. Ses éditions d'Horace (1561), de Lucrèce (1563), de Cicéron (1566), de Népos (1569), de Plaute (1576) ont fait époque : s'il a ignoré la « méthode », s'il n'a pas dressé un seul *stemma codicum*, du moins par le sentiment de la langue, par l'ingéniosité et la finesse, par l'étendue du savoir, ne le cède-t-il à personne. Les commentateurs les plus récents lui doivent beaucoup. Joseph Scaliger fut, lui aussi, un grand « critique » : ses *Lectiones Ausonianæ*, ses

éditions de Catulle, Tibulle et Properce (1577) et de Manilius sont célèbres ; son *Festus* (1565) a étonné tous les modernes : « genialste Leistung », dit Urlichs ; « das bisher unerreichte, ja in solchem Umfange einzige Muster divinatorischer Kritik », affirme Bernays. Mais il fit plus : il embrassa dans ses recherches l'antiquité tout entière. Son *De emendatione temporum* (1583), œuvre monumentale, où Gudeman admire, outre une érudition qui tient du prodige, un « divinatorisches Genie », son *Thesaurus temporum* (1606), qu'Urlichs qualifie de « riesenhaft und meisterhaft », ont fondé la chronologie romaine, comme son *De re nummaria* (1606) a fondé la numismatique, comme sa collaboration au Recueil d'Inscriptions latines de Gruter, dont il composa les *Indices* (1601), a fondé l'épigraphie : savoir encyclopédique, universel, dont peut-être aucun temps ni aucun pays n'offrirait, au même degré, un autre exemple. A Casaubon revint l'honneur « to lay the foundations of a systematic knowledge of ancient life and manners » (Sandys). Helléniste, il a commenté Athénée ; latiniste, il est connu par ses éditions de Suétone (1595), de l'Histoire Auguste (1603), d'Apulée (1614), mais principalement de Perse (1605), dont le commentaire « magistral » (Schanz), encore réimprimé en 1833 à Leipzig par Dübner, demeure pour ce poète « die Grundlage für die Exegese » (Norden). L'histoire littéraire lui doit en outre une savante dissertation sur la Satire chez les Grecs et les Romains (1605), « meisterhafte Abhandlung, dit Urlichs, die erste Schrift, worin ein bedeutender Zweig der Literaturgeschichte methodisch dargestellt und in seiner Entwickelung verfolgt wurde ». Ainsi est-il à tous égards, après Scaliger, le plus illustre représentant de la philologie classique en France.

Cependant Jacques Cujas, dont les *Opera* parurent en 1577, créait presque de toutes pièces la science du droit romain, Denis Godefroy éditait et commentait le *Corpus juris civilis* (1583), et Barnabé Brisson publiait, sur la terminologie du droit civil (1557) et sur les Formules légales des Romains (1583), deux traités qui ont joui longtemps d'une juste célébrité.

Notre XVIIe siècle a encore produit quelques philologues de marque, et des œuvres considérables : SAUMAISE et son Commentaire sur Solin, « ein Werk von enzyklopädischer Gelehrsamkeit und eine unerschöpfliche Materialsammlung für alle Späteren » (Gudeman) ; Henri DE VALOIS et son édition d'Ammien Marcellin (1636) ; DU CANGE et son admirable Glossaire de la moyenne et basse latinité (1678) ; MABILLON et son traité *De re diplomatica* (1681), d'où est sortie la paléographie latine. Mais, à côté de ces noms, pâlissent déjà ceux de GUYET, critique ingénieux de Térence et de Plaute ; de TANNEGUY LEFEBVRE, éditeur estimable de Lucrèce ; de sa fille, la célèbre Mme DACIER, qui traduisit Térence (1688) ; de DACIER, du Père HARDOUIN, du Père DE LA RUE, et autres Jésuites, qui, sous la direction de HUET, collaborèrent à la collection *ad usum Delphini* (1670-1680). Puis, peu à peu, la décadence se précipite. Ce n'est point ici le lieu d'en rechercher et d'en préciser les causes : luttes religieuses, qui dérivent vers l'exégèse sacrée et la polémique l'activité des meilleurs esprits, quand elles ne les contraignent pas à s'exiler ; magnifique épanouissement de la littérature nationale ; pédagogie des Jésuites qui, dans leurs collèges, donnent un enseignement de plus en plus formel et ne cultivent la composition latine, prose et vers, qu'en vue d'orner l'esprit et de le polir, sans chercher, par l'étude des textes, à atteindre la pensée même et la vie des anciens. RAPIN, SANTEUL, SANADON ont laissé des Poésies latines : aucun d'eux, non pas même Sanadon, en dépit de son édition (1715) et de sa traduction (1728) d'Horace, ne fut proprement un philologue. L'honnête homme, qui a des clartés de tout et ne se pique de rien, prend alors le pas sur celui qui approfondit, lequel passe aisément pour pédant. Le déclin est nettement accusé au XVIIIe siècle. MONTFAUCON, avec sa *Palæographia græca* (1708) et ce « vast treasury of classical antiquities » (Sandys) qui s'appelle *l'Antiquité expliquée et représentée en figures* (1719-1724), est une exception. Si le *Tite-Live* de CREVIER a encore mérité que Madvig lui rendît justice, le *Cicéron* de l'abbé D'OLIVET (1740), le *Tacite* de BROTTIER (1771), la traduction

de Sénèque par Lagrange (1778) attestent seulement la persistance d'une certaine culture latine à la base de l'éducation : ces travaux, pour honorables qu'ils fussent, n'ont pas servi la science. Les humanistes de ce temps sont de purs lettrés, non des savants. Ils furent aussi des moralistes, des historiens, des penseurs. Un Montesquieu, par exemple, ou un Beaufort possédaient toute l'antiquité latine et grecque : les *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains* (1734), la *Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de Rome* (1738), ne nous étonnent pas seulement par la force de la pensée, par la hardiesse des vues ou la profondeur des aperçus, elles reposent sur une connaissance des textes anciens qui n'a jamais été dépassée. La philologie cependant ne saurait les revendiquer.

Il était réservé au xixe siècle de renouer la tradition. Des érudits devaient bientôt se faire un nom dans l'archéologie, comme Raoul-Rochette ; dans la numismatique et l'épigraphie, comme Letronne : Eugène Burnouf allait découvrir le zend et s'immortaliser par ses travaux sur le bouddhisme. A la vérité, la philologie latine fut plus lente à renaître et, pendant plus d'un demi-siècle encore, elle continua de végéter. Non que les latinistes aient manqué : il y en eut alors beaucoup, et de très habiles ; mais s'ils avaient le sentiment et la pratique de la langue, ils n'en possédaient pas la science et ne songeaient point, pour la plupart, à l'acquérir. On persistait à ne voir dans la philologie qu'une discipline bonne à polir les esprits, une sorte d'art d'agrément. La lecture des anciens ne tendait qu'à former le goût : on admirait de bonne foi ce qu'on était convenu d'appeler leurs beautés, sans s'inquiéter, malgré la tendresse qu'on leur témoignait, de les restituer, autant qu'il est possible, dans leur pureté native. Le texte de la vulgate, indéfiniment réimprimé, semblait intangible ; d'anciens commentaires étaient à peine rajeunis : c'est le temps des éditions *Variorum*, des traductions plus élégantes que fidèles, d'une critique admirative, volontiers solennelle et

quelque peu déclamatoire, qui se résignait, sans trop de scrupule, à être dupe des sottises d'un copiste ou de la nonchalance d'un éditeur.

Trois collections paraissent coup sur coup, dont le succès même dit assez la faveur dont jouit alors la culture latine, mais dont l'insuffisance montre aussi combien elle est peu pénétrée de l'esprit scientifique. La « Collection LEMAIRE » (textes avec notes en latin, 1819-1838) est aujourd'hui bien vieillie. Soyons juste, pourtant : elle a rendu des services; le *Plaute* de NAUDET, le *Salluste* de J.-L. BURNOUF ont eu et ont encore une réelle valeur; de plus, le texte de chaque auteur est suivi d'un *Index verborum* plus ou moins complet qui, tel quel, a été, pour plus d'un, et est toujours un instrument de travail utile, sinon indispensable. La *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke (1825-1850) n'est plus guère à citer que pour mémoire. La « collection NISARD » (textes avec traduction, 1838 sqq.) comptait en 1855 vingt-sept volumes grand in-8°, de mérite inégal; quelques-uns sont tout à fait estimables, tel le *Pline l'Ancien* de LITTRÉ (1848). Citons encore, en dehors de ces recueils, la traduction des *Œuvres de Cicéron*, de J.-V. LECLERC (1821-1825), et surtout celle de Tacite, avec notes, par J.-L. Burnouf (1827-1833), qui reste le modèle du genre.

Voici venir cependant quelques vrais savants. Personne n'a, plus que Louis QUICHERAT, travaillé sur les textes directement, et ses ouvrages de lexicographie (*Dictionnaire latin*, 1844; *Dictionnaire des noms propres latins*, 1846; *Addenda lexicis latinis*, 1862) ou de métrique (*Traité de versification latine*, 1826; *Thesaurus poeticus*, 1836) ont été des œuvres de science probe et de conscience scrupuleuse. Son *Nonius*, longuement préparé et qui ne vit le jour qu'en 1872, contribua grandement, quoiqu'il laissât encore beaucoup à faire, à l'amélioration d'un texte singulièrement gâté et, par endroits, à peu près désespéré. Émile EGGER, Henri WEIL, avant de se consacrer à la philologie grecque et de s'y distinguer, ont bien mérité aussi de la latine, le premier par un recueil de Textes latins archaïques (1843), qui en son temps fut une nouveauté, le second par sa *Théorie géné-*

rale de l'Accentuation latine (en collaboration avec Benlœw), qui, sur cette question controversée et encore si obscure, demeure l'ouvrage fondamental (1855). NAUDET a beaucoup ajouté à notre connaissance de la vie romaine par de savants mémoires sur la poste, sur la noblesse, sur l'administration publique. *L'Histoire romaine à Rome*, de J.-J. AMPÈRE (1861-1864), fut un livre aussi neuf et utile que pittoresque.

Mais c'est la critique littéraire qui, vers le milieu du siècle, renonçant aux habitudes d'emphase et de déclamation des successeurs de La Harpe, devenue plus soucieuse de comprendre afin d'admirer plus sûrement, brille du plus vif éclat. Appliquée aux auteurs latins, elle a produit quelques œuvres de haut mérite, assurées de ne point périr, parce qu'elles sont représentatives non pas seulement d'une époque, mais d'une forme de culture bien française, semble-t-il, faite d'art et d'intuition autant que de science et de logique : *les Poètes latins de la décadence*, de Nisard (1834); le brillant *Essai sur Tite-Live*, de TAINE (1856), « ein Muster feinsinniger Analyse nach innern Gesichtspunkten » (Norden) ; les délicates et pénétrantes études de Constant MARTHA sur *les Moralistes de l'Empire* (1864) et sur Lucrèce (1869) ; le *Cicéron et ses amis*, de BOISSIER (1865), si intelligent, si attachant et si vrai ; l'*Étude sur Virgile*, de SAINTE-BEUVE (1857), qui laissait à d'autres le soin d'analyser et de démontrer ce qu'on a appelé depuis la « technique épique » du poète, mais qui a si finement indiqué, et avec tant de charme, de quoi se compose son génie et son art, de quoi est formée sa sensibilité. Ajoutons-y les *Études sur la poésie latine*, de PATIN (1869), recueil de leçons et d'articles, dont l'ensemble présente une histoire à peu près complète de la poésie sous la République.

Ainsi se substituait peu à peu l'étude critique à l'admiration convenue et traditionnelle. Il restait à l'asseoir sur des textes plus exacts et mieux établis, sur la pratique raisonnée des sciences auxiliaires, paléographie, diplomatique, critique verbale, sur une connaissance de plus en plus appro-

fondie de la langue étudiée dans son évolution, depuis le latin archaïque jusqu'au bas-latin, des antiquités, des institutions, des mœurs. Il restait à faire pénétrer partout l'esprit historique, à rompre définitivement avec la déclamation et l'à peu près, à généraliser l'emploi de la méthode que FUSTEL DE COULANGES venait de pratiquer avec éclat dans la *Cité antique* (1864) et qui consiste, pour reprendre un mot aussi juste qu'expressif d'A. Croiset, à « exprimer tout le suc d'un texte ». Il restait enfin à s'informer, plus exactement qu'on ne l'avait fait jusque-là, et à profiter en toute indépendance, sans superstition comme sans dédain, des travaux étrangers.

Un mouvement très marqué en ce sens se dessina vers 1865. Quelques faits, quelques dates permettent d'en suivre le progrès et en fixent les étapes : fondation de la *Revue critique* (janvier 1866), qui exerce désormais un contrôle sévère et vigilant sur les livres d'érudition et pourchasse la vieille rhétorique; création, en 1868, de l'École pratique des hautes études, dont une section est spécialement vouée à la philologie; fondation, la même année, de la Société de linguistique; création, en 1873, au lendemain d'une guerre qui laissait la France meurtrie, mais debout, d'une École française d'archéologie à Rome; résurrection, en 1877, de la *Revue de philologie* qui, trente ans plus tôt, n'avait eu qu'une existence éphémère; rénovation de notre Enseignement supérieur et rajeunissement des Universités.

Les principaux initiateurs furent Charles Thurot, Eugène Benoist, Michel Bréal et Gaston Boissier.

Helléniste, logicien, grammairien, THUROT savait aussi admirablement le latin. Par son enseignement, par sa collaboration aux revues où il portait, avec sa haine du charlatanisme, l'esprit le plus lucide et le plus ferme bon sens, il a exercé sur les études anciennes l'influence la plus heureuse. Nul n'a affirmé avec plus de force la nécessité d'une connaissance sérieuse de la grammaire et de l'antiquité, sans laquelle le sentiment littéraire peut s'égarer et risque d'admirer des contresens, mais la nécessité aussi, non moins urgente, de ne jamais séparer, dans l'explication des

auteurs, l' « esprit de finesse » de l' « esprit géométrique », sous peine pour la philologie, cultivée d'une manière trop exclusivement scientifique, de rendre insensible aux beautés des classiques et de devenir « l'art de ne pas comprendre les textes ». Il ajoutait que quelquefois « les arbres ont empêché de voir la forêt ». Ainsi marquait-il le but à atteindre et le danger à éviter, et tel a été, depuis lors, le mot d'ordre de la philologie en France.

Benoist alla au plus pressé : en finir avec ces éditions qui, se copiant les unes les autres, perpétuaient les versions les plus contestables, remonter aux manuscrits et les confronter, prendre ensuite les textes corps à corps et les accompagner d'une annotation claire, substantielle et sobre. Il inaugura, sur ce programme, la collection d'éditions savantes d'auteurs latins, avec commentaire critique et explicatif, entreprise par la librairie Hachette : le tome Ier de son Virgile parut en 1867, les deux autres en 1869 et 1872. Au Virgile s'ajoutèrent bientôt les *Annales de Tacite* d'E. Jacob, les *Verrines* et le *pro Archia* d'E. Thomas, le *Salluste* de Lallier et Antoine, le *Brutus* de J. Martha, le *Dialogue des orateurs* d'H. Gœlzer. Benoist lui-même donna encore le Ve livre de Lucrèce, en collaboration avec Lantoine (1884), et un *Catulle*, avec traduction en vers d'Eugène Rostand (1882), qui fut achevé par E. Thomas en 1890.

Traducteur de Bopp, Bréal fut surtout un linguiste, et la plupart de ses travaux échappent par suite à notre prise. Mais il appliqua au latin, le premier chez nous, la méthode comparative, il explora les dialectes et, par l'emploi combiné de l'étymologie et d'une science récente nommée par lui « sémantique », il renouvela l'étude du vocabulaire. Il prouva, au surplus, par son exemple que l'érudition la plus exacte peut être mise à la portée du public éclairé — il n'y faut que du talent — et il eut cette originalité, lui linguiste, d'écrire dans une langue claire et attrayante, sans algèbre ni cryptographie, des livres qui se lisent. Ses *Tables Eugubines* (1875) ont précédé de huit ans les *Umbrica* de Bücheler. Le *Dictionnaire étymologique latin* (en collaboration avec

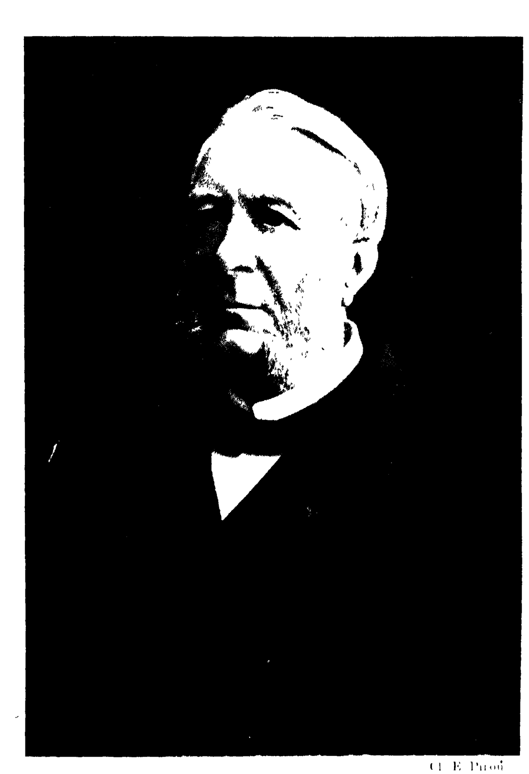
BAILLY, 1885), « composé exprès pour les maîtres de la jeunesse », est devenu classique. *L'Essai de Sémantique* parut en 1897 : tout y était nouveau, le mot et la chose; le mot a fait fortune et, sous ce vocable clair, alléchant, sonnant bien à l'oreille, la chose n'a rien de cet air rebutant qu'avait ailleurs la « sémasiologie ».

Quant à BOISSIER, la critique littéraire s'enrichit avec lui de tout ce que l'épigraphie et l'archéologie ajoutaient chaque jour à notre connaissance de l'ancien monde. Inscriptions, monuments figurés, travaux des érudits, tout lui était connu, et cette information aussi précise que variée, servie par un don de style qui lui communiquait la vie, se répandit en des livres où l'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, de la science solide qui en constitue la trame ou de la forme exquise dont, tout naturellement, cette science se revêt et se pare. Il aborda avec la même maîtrise les sujets les plus divers. *La Religion romaine* (1874) et *la Fin du paganisme* (1891), les *Promenades archéologiques* (1880), suivies des *Nouvelles promenades* (1886) et de *l'Afrique romaine* (1895), l'*Opposition sous les Césars* (1875), le *Tacite* (1903), la *Conjuration de Catilina* (1905) ont instruit et charmé, en France et hors de France, le public cultivé comme les spécialistes.

L'action de ces maîtres ne tarda point à se faire sentir. Ce fut une noble et féconde émulation entre les jeunes philologues. Pour mesurer le chemin parcouru en dix ans, il n'est que de se rappeler le succès qui accueillit en 1880 le *Manuel de philologie* de S. REINACH, succès tel que l'auteur dut en donner en 1885 une seconde édition : c'était un signe des temps. Il n'est encore que de prendre, presque au hasard, une thèse de doctorat de cette époque et de la comparer aux dissertations d'autrefois. C'est précisément par une thèse que RIEMANN débuta en 1879, thèse sur *la Langue et la grammaire de Tite-Live*, qui, revue, corrigée et augmentée en 1884, fait partout autorité : « admirable work », dit Sandys; admirable en effet, par la rigueur de la méthode, par le sens critique et le sentiment très fin de la langue qui s'y révèlent. Peu après, paraissait la *Syntaxe latine* (1886), ouvrage non moins personnel, le meilleur essai que la France

eût connu d'une grammaire scientifique, et qui, tenu à jour par P. LEJAY, est encore le *vade-mecum* de tout étudiant. C'est aussi par deux thèses sur *le Vers saturnien* et sur le *Querolus* que Louis HAVET s'annonça, en 1880, comme métricien et critique; en 1892, il inaugurait les études de prose métrique par un mémoire sur *Symmaque et les origines du Cursus;* en 1895, il donnait une recension des *Fables* de Phèdre. D'autres travaux suivirent : de P. CLAIRIN, *le Génitif latin et la préposition « de »* (1880); de Ad. WALTZ, *les Variations de la langue et de la métrique d'Horace* (1881); de H. GŒLZER, *la Latinité de Saint-Jérôme* (1884); de Max BONNET, *le Latin de Grégoire de Tours* (1890), « Hauptwerk für die Kenntnis des Spätlateins, unentbehrlich für jeden Latinisten » (Schmalz); de L. JOB, *le Présent et ses dérivés dans la conjugaison latine* (1893); de J. BRENOUS, les *Hellénismes dans la syntaxe latine* (1895); de H. BORNECQUE, *la Prose métrique dans la correspondance de Cicéron* (1898); de F.-G. MOHL, *Introduction à la chronologie du latin vulgaire* (1899), où Meyer-Lübke, sans partager les vues de l'auteur, ne pouvait s'empêcher de louer une connaissance « extraordinaire » des inscriptions latines, un « brillant » talent d'exposition, « un don remarquable de combinaison ou mieux de divination ». Entre temps, V. HENRY, un linguiste, publiait son *Précis de grammaire comparée du grec et du latin* (1887), « ein vortreffliches Buch » (Stolz), qui depuis fut traduit en italien.

L'histoire littéraire était représentée avec non moins de distinction ou d'éclat par les thèses d'Em. THOMAS, sur *Servius et son commentaire* (1879); de F. PLESSIS, sur *Properce* (1885); d'Em. JULLIEN, sur *les Professeurs de littérature dans l'ancienne Rome* (1885); de S. DOSSON, sur *Quinte-Curce* (1887); de A. PUECH, sur *Prudence* (1888); de Ph. FABIA, sur les *Prologues de Térence* (1888); de A. COLLIGNON, sur *Pétrone* (1892); de H. DE LA VILLE DE MIRMONT, sur *Apollonios de Rhodes et Virgile* (1894). Vinrent ensuite les *Sources de Tacite* (1893), où, à débrouiller une question ardue et presque inextricable, Ph. Fabia déployait une habileté, une richesse d'information et une vigueur de dialectique peu communes; les *Africains*, par où P. MONCEAUX préludait,



Cl. E. Pirou

GASTON BOISSIER (1823-1908)

en 1894, à une œuvre très importante; *Catulle et ses modèles* (1894), de G. LAFAYE, qui, en suivant le poète dans ses libres imitations, surprenait les secrets de son art et caractérisait avec plus de précision sa personnalité; enfin deux études d'A. CARTAULT, sur *les Bucoliques de Virgile* (1897) et sur *les Satires d'Horace* (1899) : la première, à laquelle il ne manque qu'une conclusion qui, en groupant dans une vue d'ensemble les résultats essentiels, aurait mis en pleine lumière tout ce qu'elle contient d'original, dense, nourrie de faits, sans que la recherche érudite fasse tort à l'appréciation littéraire; la seconde plus technique, où les procédés de développement, de raisonnement, d'exposition et de style du poète des Satires, dûment catalogués, sont minutieusement décrits.

Cependant la *Paléographie des Classiques latins*, d'Émile CHATELAIN, paraissait, par livraisons, à la librairie Hachette (1884-1900) : en donnant des fac-similés de manuscrits « choisis de manière à résumer pour chaque auteur l'état de la question », en permettant ainsi à tout philologue des comparaisons et des rapprochements réservés jadis à quelques privilégiés, elle apportait à la critique des textes une contribution précieuse. Parallèlement, et à la même librairie, le *Dictionnaire des Antiquités* était en cours de publication depuis 1873 : la rédaction en était confiée, sous la direction de DAREMBERG, puis de SAGLIO, à des spécialistes. En 1886, A. BOUCHÉ-LECLERCQ publiait son *Manuel des Institutions romaines*. Em. THOMAS, en 1897, tentait de deviner, derrière les textes et les monuments, ce que fut *Rome et l'Empire aux deux premiers siècles de notre ère* et, dans un livre à jour et vivant, d'en esquisser l'image. H. THÉDENAT, en 1898, nous promenait dans *le Forum* et, à la lumière des fouilles, en retraçait l'histoire : des éditions successives ont tenu l'ouvrage au courant.

La France était donc revenue à ses traditions quand s'ouvrit le XXe siècle. Le mouvement ne s'est point ralenti depuis. La production philologique de ces dernières années a été abondante et il ne semble pas qu'elle ait perdu en

qualité. Nous n'avons point à énumérer, encore moins à juger toutes ces œuvres qui sont d'hier et auxquelles manque le recul du temps; nous ne pouvons que souligner d'un trait bref celles qui, par leur nouveauté ou leur portée, paraissent dignes d'une mention spéciale. Du reste, grammaire ou métrique, érudition pure ou critique littéraire, un trait leur est commun, qui est l'effort, inégalement heureux sans doute, mais partout sensible, pour unir à l'application diligente et probe, sans laquelle aucune œuvre de science n'est valable, la logique qui classe les matériaux, la raison qui les ordonne, la clarté et l'agrément du style.

Le *Manuel de Critique verbale*, de Louis HAVET (1911), répertoire immense de faits et d'idées, est désormais le livre capital sur la matière, « ein Buch von ungeheurer Gelehrsamkeit », dit R. Helm, qui ajoute : « dabei ist das Ganze mit französischem Esprit ausgedacht und geschrieben ». La collection Hachette s'est enrichie de deux volumes : le *de Oratore* de Cicéron, livre Ier, par E. COURBAUD (1905) et les *Satires* d'Horace, par P. Lejay (1911). La traduction des *Controverses et Suasoires* de Sénèque le père, par H. BORNECQUE (1902), n'est pas seulement la plus exacte ou plutôt, peut-on dire, la première (celles du XVIIe siècle ne comptant guère) qui ait été donnée de ce livre curieux et d'une lecture si difficile : établie sur un texte soigneusement revu et accompagnée de notes, complétée par un mémoire sur *les Déclamations et les Déclamateurs* (Lille, 1902) et par deux articles de la *Revue de Philologie* (1902-1903), elle tient lieu d'une édition. A. Cartault a procuré une nouvelle recension du *Corpus Tibullianum* (1909) : préalablement, il avait soumis à une critique impartiale toute la littérature accumulée depuis une centaine d'années autour de ce *Corpus* et publié son enquête, *Un siècle de philologie latine classique* (1906), « étude d'histoire et de méthodologie », où, après avoir vidé tous ses dossiers, il dressait d'une main sûre le bilan des résultats acquis et montrait la voie à suivre pour résoudre les questions encore pendantes; une monographie, dont il est permis de dire qu'elle épuise le sujet, sur le

Distique élégiaque chez Tibulle, Sulpicia, Lygdamus (1911) a clos cette série d'études tibulliennes.

La *Grammaire comparée du grec et du latin*, de RIEMANN et GŒLZER (1897-1901), dont un volume est consacré à la syntaxe, a, de ce fait, comblé une lacune : véritable « Somme » grammaticale, œuvre de philologues autant et plus que de linguistes, où les faits qui servent à la comparaison sont aussi étudiés pour eux-mêmes dans leur développement historique. *Clausules métriques latines*, de Bornecque (1907), est, sur un sujet encore mal connu et enveloppé de mystère, le premier ouvrage d'ensemble. En 1913, A. ERNOUT donnait à la *Sprachwissenschaftliche Gymnasialbibliothek* de Heidelberg une *Morphologie historique du latin*, qui depuis a pris place, corrigée et complétée, dans la collection Klincksieck (1914). Les études de langue, de syntaxe, de style sont de plus en plus en honneur. Il suffira de rappeler : J. VENDRYÈS, *Recherches sur l'histoire et les effets de l'intensité initiale* (1902) ; A. Ernout, *le Parler de Préneste* (1905) et les *Éléments dialectaux du vocabulaire latin* (1909) ; G. RAMAIN, *les Groupes de mots dans la versification des poètes dramatiques* (1904) ; J. MAROUZEAU, *la Phrase à verbe « être »* (1910) ; F. GAFFIOT, *le Subjonctif de subordination* (1906), suivi d'un plaidoyer *Pour le vrai latin* (1909), où l'auteur s'élève contre le dogmatisme inflexible de certains savants qui, méconnaissant les souplesses de la construction latine, alignent tout au cordeau et n'hésitent point à asservir les faits à de prétendues lois ; J. LEBRETON, *Études sur la langue et la grammaire de Cicéron* (1901), « ein vorzügliches Werk », dit Landgraf, qui en apprécie le « riche contenu » et la « Gründlichkeit » ; L. LAURAND, *Études sur le style des discours de Cicéron* (1907) ; L. BAYARD, *le Latin de saint Cyprien* (1902) ; H. GŒLZER, le *Latin de saint Avit* (1909), digne pendant à son *Saint Jérôme*.

L'histoire littéraire n'est pas moins explorée. Comme ouvrages généraux, signalons : la *Poésie latine*, de F. PLESSIS (1909), moins une histoire, à vrai dire, qu'une galerie de portraits, mais livre exact, bien informé, animé par surcroît d'une sorte de ferveur qui en fait comme une « Défense et

illustration » de l'esprit des Latins contre certaine critique trop prompte à leur dénier toute originalité ; l'*Histoire de la Comédie latine*, de G. MICHAUT, dont il n'a encore paru que le premier volume, *sur les Tréteaux latins* (1912), excellente mise au point de toutes les questions relatives à l'organisation matérielle du théâtre à Rome ; l'*Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, dont P. Monceaux poursuit depuis quinze ans la publication et qui comprend actuellement quatre volumes (1901-1912), œuvre considérable, dont on a reconnu partout, en France et à l'étranger, la saine et forte érudition ; les *Derniers écrivains profanes*, de René PICHON (1906), tome premier d'une série d'études sur la littérature latine dans les Gaules, de lecture facile et agréable, allégé de tout l'appareil scientifique, sans que pourtant la critique y perde rien de sa précision. Les monographies vont aussi se multipliant : de R. Pichon, deux ouvrages de forme non moins élégante, mais plus documentés, d'une trame plus serrée et plus subtile, sur *Lactance* (1901) et les *Sources de Lucain* (1912) ; de G. Lafaye, les *Métamorphoses d'Ovide et leurs modèles grecs* (1904), un modèle d'analyse prudente, appuyée sur l'érudition la plus sûre et le sens littéraire le plus fin ; d'E. Courbaud, une délicate étude sur la *Vie et la pensée d'Horace à l'époque des Épîtres* (1914) ; thèses de MACÉ, sur *Suétone* (1900); de VESSEREAU, sur *Rutilius Namatianus* (1904) ; de LEGRAS, sur la *Thébaïde de Stace* (1905) ; de R. WALTZ, sur la *Vie politique de Sénèque* (1906) ; de P. VALLETTE, sur l'*Apologie d'Apulée* (1908) ; de Ch. PLÉSENT, sur *le Culex et l'Alexandrinisme latin* (1910).

L'archéologie, non plus que l'histoire, ne rentre dans le cadre de cette notice. Disons seulement que le *Dictionnaire des Antiquités* touche à son terme, et mentionnons deux volumes de haute vulgarisation qui, sans ressortir proprement à la philologie, n'offrent pas moins d'intérêt pour le latiniste que pour l'historien ; deux livres de science solide, mais discrète, de pensée ferme, d'exposition claire : l'*Intolérance religieuse et la politique*, de Bouché-Leclercq (1911), étude sur la politique religieuse des empereurs, et la *République romaine* (1913), où G. BLOCH décrit les conflits poli-

tiques et sociaux qui forment l'histoire intérieure de Rome depuis ses origines jusqu'au principat.

La *Revue de Philologie* cependant continue à prospérer. Elle publie chaque année en appendice : 1° depuis sa fondation, la *Revue des Revues et publications d'Académies* relatives à l'antiquité classique, qui donne non seulement les titres, mais des analyses de tous les articles ayant paru l'année précédente dans tous les périodiques français et étrangers ; 2° depuis 1910, la *Revue des Comptes rendus* d'ouvrages relatifs à l'antiquité classique : précieux répertoire de bibliographie, qui rend les plus grands services. La Société de Linguistique a ses *Mémoires*, l'École française de Rome ses *Mélanges*. La *Revue des Études anciennes*, qui a son siège à Bordeaux, est, depuis 1899, l'organe des universités du Midi. La *Revue critique*, le *Journal des Savants* font toujours une place à la philologie ancienne. Enfin elle est largement représentée dans quelques grandes collections : les *Mémoires* et *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, la *Bibliothèque de l'École des hautes études*, la *Bibliothèque des Écoles d'Athènes et de Rome*, la *Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Paris*, les *Annales de l'Université de Lyon*, les *Travaux et Mémoires de l'Université de Lille*.

Ainsi, tout en rendant justice à ce qui se fait ailleurs, la France travaille de son mieux à perpétuer ses traditions. Si en d'autres domaines son activité a été peut-être plus féconde ou plus glorieuse, sa contribution à la science de l'antiquité, spécialement de l'antiquité latine, n'a pourtant pas été médiocre. Elle a eu, au XVIe et au XVIIe siècle, une grande part dans les découvertes et les travaux par lesquels cette science s'est constituée. Elle n'a guère cessé depuis lors d'y porter, avec le soin et l'application indispensable, les qualités propres de son génie, fait de clarté et de raison. Elle y a porté aussi ce sens de la vie et du réel, qui aide, à travers l'œuvre, à atteindre l'auteur et, par delà les textes, l'humanité. Elle a montré enfin que l'érudition la plus authentique est susceptible d'élégance. Aussi bien son labeur n'est-il pas méconnu. Des « Mélanges » comme ceux

qui furent offerts — pour ne parler que des latinistes — à BOISSIER (1903), à HAVET (1909), à CHATELAIN (1910), témoignent assez, par le nombre et la qualité des savants de tous pays qui ont tenu à honneur d'y inscrire leurs noms, de l'estime en laquelle on tient de par le monde la science française et ses représentants.

René DURAND.

BIBLIOGRAPHIE

I. — 1500-1800

Robert ESTIENNE. — *Thesaurus linguæ latinæ*. Paris, Rob. Estienne, 1531-1536.

Denis LAMBIN. — Éditions d'*Horace*. Lyon, 1561; — de *Lucrèce*. Paris et Lyon, 1563; — de *Cicéron*. Paris, 1565-1566; — de *Plaute*. Paris, 1576.

Joseph SCALIGER. — *In Paulum et Festum Castigationes*, 1565; — édition de *Catulle, Tibulle, Properce*. Paris, 1577; — édition de *Manilius*. Paris, 1579.

Isaac CASAUBON. — Édition de *Perse*. Paris, 1605.

— *De Satyrica Græcorum poesi et Romanorum satyra libri II*. Paris, 1605.

Barnabé BRISSON. — *De formulis et solemnibus populi romani verbis libri VIII*. Paris, 1583.

Claude DE SAUMAISE. — *Plinianæ exercitationes in Solini Polyhistora*, 2 vol. in-fol. Paris, 1629.

Henri DE VALOIS. — Édition d'*Ammien Marcellin*, in-4°. Paris, 1636.

DU CANGE. — *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ Latinitatis*, 3 vol. in-fol. Lutetiæ, 1678.

MABILLON. — **De re diplomatica libri VI*, in-fol. Parisiis, 1681.

MONTFAUCON. — *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, 10 vol. in-fol. Paris, Delaulne, 1719 et sup. 5 vol. in-fol., 1724.

II. — 1800-1870

Bibliotheca Classica Latina cum notis et indicibus (collection Lemaire), 144 vol. in-8°. 1819-1838.

**Bibliothèque latine avec la traduction française*, publiée sous la direction de Désiré Nisard, 27 vol. grand in-8°. Paris, Firmin-Didot, 1838-1855.

J.-V. LECLERC. — *Traduction des œuvres de Cicéron*, 30 vol. in-8°. Paris, Lefèvre, 1821-1825.

J.-L. BURNOUF. — **Traduction des œuvres de Tacite avec notes*, 6 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1827-1833.

L. QUICHERAT. — **Traité de versification latine*, in-12. Paris, Brédif, 1826.
— *Thesaurus poeticus linguæ latinæ*, in-8°. Paris, Hachette, 1836.
— *Addenda Lexicis Latinis*, in-8°. Paris, Hachette, 1862.

H. WEIL et L. BENLOEW. — *Théorie générale de l'accentuation latine*, in-8°. Paris, Durand, 1855.

J.-J. AMPÈRE. — **L'Histoire romaine à Rome*, 4 vol. in-8°. Paris, Lévy frères, 1861-1864.

FUSTEL DE COULANGES. — **La Cité antique* [1864], 22e éd. Paris, Hachette, 1912.

D. NISARD. — **Études sur les poètes latins de la décadence* [1834], 5e éd., 2 vol. in-16. Paris, Hachette, 1888.

H. TAINE. — **Essai sur Tite-Live*. Paris, Hachette, 1856.

SAINTE-BEUVE. — *Étude sur Virgile*, in-12. Paris, Garnier, 1857.

C. MARTHA. — **Les Moralistes sous l'empire romain*, in-8°. Paris, Hachette, 1864.
— *Le poème de Lucrèce*, in-8°. Paris, Hachette, 1869.

G. BOISSIER. — **Cicéron et ses amis*. Étude sur la société romaine au temps de César, in-12. Paris, Hachette, 1865.

H. PATIN. — **Études sur la poésie latine*, 2 vol. in-12. Paris, Hachette, 1869.

III. — 1870-1914

ÉDITIONS. PALÉOGRAPHIE. CRITIQUE VERBALE

Textes latins publiés d'après les travaux les plus récents de la Philologie avec des commentaires critiques et explicatifs, depuis 1867, in-8°. Paris, Hachette :

*VIRGILE, par Benoist, *Bucoliques et Géorgiques*, 1 vol.; *Enéide*, 2 vol., 1867-1872.

CICÉRON. — *Verrines*, par E. Thomas, 1885.
— *Oratio pro Archia*, par E. Thomas, 1883.
— *Brutus*, par J. Martha, 1892.
— *De Oratore liber primus*, par E. Courbaud, 1905.

SALLUSTE. — *Guerre de Jugurtha*, par R. Lallier, 1885.
— *La Conjuration de Catilina*, par F. Antoine et R. Lallier, 1888.

LUCRÈCE. — *De la nature, Ve livre*, par Benoist et Lantoine, 1884.

TACITE. — *Annales*, par E. Jacob, 2 vol., 1875-1877.
— *Dialogue des Orateurs*, par H. Goelzer, 1887.

HORACE. — **Satires*, par P. Lejay, 1911.

NONIUS MARCELLUS, éd. L. Quicherat, in-8°. Paris, Hachette, 1872.

CATULLE. *Poésies*, traduction en vers français par Eug. Rostand, texte revu avec un commentaire critique et explicatif, par E. Benoist et E. Thomas. Paris, Hachette, 1882-1890.

PHÆDRI FABULÆ, recens. L. Havet, in-8°. Paris, Hachette, 1895.

SÉNÈQUE LE RHÉTEUR. — *Controverses et Suasoires*, texte revu avec traduction française et notes par H. Bornecque, 2 vol. in-12. Paris, Garnier, 1902.

TIBULLE *et les auteurs du Corpus Tibullianum*, éd. Cartault, in-8°. Paris, Colin, 1909.

CHATELAIN. — **Paléographie des classiques latins, collection de fac-similés des principaux manuscrits*, 2 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1884-1900.

HAVET. — **Manuel de critique verbale*, in-8°. Paris, Hachette, 1911.

LEXICOGRAPHIE, GRAMMAIRE, MÉTRIQUE

BRÉAL et BAILLY. — **Dictionnaire étymologique latin*, in-12. Paris, Hachette, 1885.

BRÉAL. — **Essai de sémantique*, in-8°. Paris, Hachette, 1897.

HENRY. — **Précis de grammaire comparée du grec et du latin*, in-8°. Paris, Hachette, 1888.

RIEMANN. — *Études sur la langue et la grammaire de Tite-Live* [1879], 2e éd., in-8°. Paris, Thorin, 1884.
— **Syntaxe latine d'après les principes de la grammaire historique* [1886], 6e éd., revue par P. Lejay, in-12. Paris, Klincksieck, 1908.

GOELZER. — *Étude lexicographique et grammaticale de la Latinité de saint Jérôme*, in-8°. Paris, Hachette, 1884.

BONNET. — **Le Latin de Grégoire de Tours*, in-8°. Paris, Hachette, 1890.

HAVET. — *La Prose métrique de Symmaque et les origines du Cursus*, in-8°. Paris, Bouillon, 1892.

MOHL. — **Introduction à la chronologie du latin vulgaire*, in-8°. Paris, Bouillon, 1899.

RIEMANN et GOELZER. — **Grammaire comparée du grec et du latin*, 2 vol. in-8°. I, Phonétique et étude des formes. II, Syntaxe. Paris, Colin, 1897-1901.

BORNECQUE. — *Les Clausules métriques latines*. Lille, 1907.

VENDRYÈS. — **Recherches sur l'histoire et les effets de l'intensité initiale en latin*, in-8°. Paris, Klincksieck, 1902.

LEBRETON. — *Études sur la langue et la grammaire de Cicéron*, in-8°. Paris, Hachette, 1901.

LAURAND. — *Études sur le style des discours de Cicéron*, in-8°. Paris, Hachette, 1907.

GAFFIOT. — **Le Subjonctif de subordination en latin*, in-8°. Paris, Klincksieck, 1906.
— **Pour le vrai latin*, in-8°. Paris, Leroux, 1909.

GOELZER. — **Le Latin de saint Avit, évêque de Vienne*, in-8°. Paris, Alcan, 1909.

ERNOUT. — **Les Éléments dialectaux du vocabulaire latin*, in-8°. Paris, Champion, 1909.
— *Morphologie historique du latin*, in-16. Paris, Klincksieck, 1914.

MAROUZEAU. — **La Phrase à verbe « être » en latin*, in-8°. Paris, Hachette, 1910.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

BOISSIER. — *L'Opposition sous les Césars* [1875], nouvelle édition in-12. Paris, 1909.
— **La Religion romaine d'Auguste aux Antonins*, 2 vol. in-12. Paris, Hachette, 1874.
— *La Fin du paganisme*, 2 vol. in-12. Paris, Hachette, 1891.
— **Promenades archéologiques : Rome et Pompéi*, in-12. Paris, Hachette, 1880.

BOISSIER. — **Nouvelles promenades archéologiques : Horace et Virgile*, in-12. Paris, Hachette, 1886.
— *L'Afrique romaine*, in-12. Paris, Hachette, 1895.
— **Tacite*, in-12. Paris, Hachette, 1903.
— **La Conjuration de Catilina*, in-12. Paris, Hachette, 1905.

DOSSON. — *Étude sur Quinte-Curce*, in-8°. Paris, Hachette, 1887.

FABIA. — **Les Sources de Tacite dans les Histoires et les Annales*, in-8°. Paris, Colin, 1893.

LAFAYE. — **Catulle et ses modèles*, in-8°. Paris, Picard, 1894.
— **Les « Métamorphoses » d'Ovide et leurs modèles grecs*, in-8°. Paris, Alcan, 1904.

CARTAULT. — **Étude sur les Bucoliques de Virgile*, in-18. Paris, Colin, 1897.
— **Étude sur les Satires d'Horace*, in-8°. Paris, Alcan, 1899.
— **A propos du Corpus Tibullianum. Un siècle de Philologie latine classique*, in-8°. Paris, Alcan, 1906.

PLESSIS. — **La Poésie latine*. in-8°. Paris, Klincksieck, 1909.

MONCEAUX. — **Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe*, 4 vol. in-8°. I, Tertullien et les origines, 1901; II, Saint Cyprien et son temps, 1902; III, Le IVe siècle d'Arnobe à Victorin, 1905; IV, Saint Optat et les Donatistes, 1912. Paris, Leroux, 1901-1912.

PICHON. — **Lactance*, in-8°. Paris, Hachette, 1901.
— **Études sur l'histoire de la Littérature latine dans les Gaules*, t. I. Les derniers écrivains profanes, in-8°. Paris, Leroux, 1906.
— **Les Sources de Lucain*, in-8°. Paris, Leroux, 1912.

VALLETTE. — *L'Apologie d'Apulée*, in-8°. Paris, Klincksieck, 1908.

MICHAUT. — **Histoire de la Comédie latine*, I. Sur les tréteaux latins, in-12. Paris, Fontemoing, 1912.

COURBAUD. — **Horace : sa vie et sa pensée à l'époque des Épîtres*, in-12. Paris, Hachette, 1914.

ANTIQUITÉS. INSTITUTIONS

DAREMBERG et SAGLIO. — **Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, in-4°. Paris, Hachette, depuis 1873.

BOUCHÉ-LECLERCQ. — **Manuel des Institutions romaines*, in-8°. Paris, Hachette, 1886.

THOMAS. — **Rome et l'Empire aux deux premiers siècles de notre ère*, in-16. Paris, Hachette, 1897.

THÉDENAT. — **Le Forum romain et les forums impériaux*, in-12. Paris, Hachette, 1898.

BOUCHÉ-LECLERCQ. — **L'Intolérance religieuse et la politique*, in-12. Paris, Flammarion, 1911.

BLOCH. — **La République romaine*, in-12. Paris, Flammarion, 1913.

IV. — COLLECTIONS, REVUES ET MÉLANGES

**Académie des Inscriptions et Belles-lettres. Comptes rendus*, paraissant depuis 1857, 57 vol. in-8°. Paris.

**Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 1re sér., 108 vol. in-8°. Paris, Thorin, 1877-1913.

**Bibliothèque de l'École pratique des hautes-études*. I, Section des Sciences historiques et philologiques, in-8°. Paris, Champion, 1869-1914; II, Section des Sciences religieuses, in-8°. Paris, Leroux, 1887-1914.

**Bibliothèque de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris*, in-8°. Paris, Alcan, 1896-1914.

Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Lyon, continuée par les *Annales de l'Université de Lyon*, in-8°. Lyon, Rey, et Paris, Leroux, 1891-1898. Nouv. série, 36 vol. 1899-1915.

Travaux et Mémoires de l'Université de Lille, in-8°. Lille, 1889-1914.

**Mémoires de la Société de Linguistique*, in-8°. Paris, Franck, puis Champion, 1868-1914.

**Mélanges d'Archéologie et d'Histoire*, publiés par l'École française de Rome, 34 vol. in-8°. Paris, Fontemoing, 1881-1914.

**Journal des Savants*, in-4°. Paris, Hachette.

**Revue de Philologie*, avec *Revue des Revues et publications d'Académies* et *Revue des Comptes rendus*, 38 vol. in-8°. Paris, Klincksieck, 1877-1914.

**Revue des Études anciennes*, 16 vol. in-8°. Bordeaux, 1899-1914.

Revue critique d'histoire et de littérature, in-8°. Paris, Leroux, 1866-1914.

Mélanges Boissier, in-4°. Paris, Fontemoing, 1903.

Philologie et Linguistique. Mélanges offerts à Louis Havet par ses anciens élèves et ses amis, in-4°. Paris, Hachette, 1909.

Mélanges offerts à M. Chatelain par ses élèves et ses amis, in-4° à planches. Paris, Champion, 1910.

Les ouvrages marqués d'un astérisque sont ceux qui figurent, en totalité ou en partie, dans la Bibliothèque de la Science française, à l'Exposition de San Francisco.

LA PHILOLOGIE CELTIQUE

L'HISTOIRE DE LA PHILOLOGIE CELTIQUE se divise, en France, comme ailleurs, en deux périodes. La première s'étend de la fin du XVe siècle au milieu du XIXe siècle; la seconde, du milieu du XIXe siècle jusqu'à nos jours.

Pendant la première période, seules les deux langues celtiques du territoire français, le breton et le gaulois, furent étudiées. Dès 1499, alors que, dans les autres pays celtiques, aucun livre de grammaire ou de lexicographie n'avait encore paru, trois savants bretons publiaient à Tréguier un dictionnaire breton-français-latin. Après eux, des grammairiens et des lexicographes : QUIQUER DE ROSCOFF, Julien MAUNOIR, DE CHÂLONS, G. DE ROSTRENEN, CILLART DE KÉRAMPOUL, LE GONIDEC, dressèrent l'inventaire du vocabulaire breton. L'un d'entre eux, Louis LE PELLETIER, fit pour la première fois la comparaison des mots bretons avec des mots irlandais qu'il avait recueillis oralement. L'étude du gaulois ne progressa pas aussi vite que celle du breton. En 1703, Paul PEZRON avait signalé, le premier, la parenté du gaulois avec les langues du Pays de Galles et de la Bretagne, tandis que ses contemporains identifiaient à tort le gaulois au germanique. Mais la fondation de l'ACADÉMIE CELTIQUE (1807) eut plus d'influence sur l'histoire et l'archéologie nationales que sur la linguistique, dont la méthode n'était pas encore déterminée.

C'est de la création de la grammaire comparée et surtout de la publication de la *Grammatica Celtica* (1853) que date

l'ère nouvelle de la philologie celtique. Dès 1858, le *Glossaire gaulois* de Roget DE BELLOGUET avait fixé, à quelques détails près, notre connaissance du celtique continental. Le développement en France des études celtiques fut favorisé d'abord par la fondation, à Paris, par M. H. GAIDOZ, de la *Revue celtique* qui, depuis 1870, sert à coordonner le travail des celtistes du monde entier; puis par la création, à Rennes, des *Annales de Bretagne* (1886), qui centralisent les études scientifiques de la langue et de la littérature armoricaines; enfin, par l'établissement de cours de celtique à l'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES (1876), au COLLÈGE DE FRANCE (1882), à la FACULTÉ DES LETTRES DE RENNES (1883).

Le nom qui domine cette période est celui de H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE (1827-1910), qui contribua au développement du celtisme, à la fois par son enseignement et par ses publications. La grammaire bretonne, la grammaire irlandaise, les noms gaulois, la littérature épique et la littérature juridique de l'Irlande du moyen âge furent tour à tour l'objet de ses études. Les celtistes qui ont continué son œuvre sont tous, à quelque degré, ses élèves.

Le champ d'observation s'était singulièrement agrandi depuis 1853; au gaulois et au breton s'étaient ajoutées deux langues longtemps ignorées, le gallois et l'irlandais. Les études bretonnes, depuis longtemps florissantes, devinrent plus précises. La *Chrestomathie* de M. J. LOTH donna un aperçu de l'histoire de la langue. Les dictionnaires de M. E. ERNAULT épuisèrent la lexicographie du moyen-breton. L'étymologie, fixée par les travaux de MM. Ernault et J. Loth, fut résumée dans le *Lexique étymologique* de Victor HENRY, HINGANT, TROUDE. MM. LE CLERC, GUILLEVIC, LE GOFF, VALLÉE déterminèrent les formes dialectales. Les matériaux pour l'établissement d'un *Atlas linguistique de Basse-Bretagne* viennent d'être réunis par M. Pierre LE ROUX. Les principaux monuments de la littérature bretonne, sur laquelle l'attention avait été attirée, dès 1839, par le célèbre *Barzas-Breiz* de HERSART DE LA VILLEMARQUÉ, ont été traduits et scientifiquement édités : les chansons populaires, *Gwerziou* et *Soniou*, par LUZEL et par MM. A. LE BRAZ,



Cl. Pierre Petit

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE (1827-1910)

J. Loth, E. Ernault, P. Le Roux, F. Vallée; les mystères, par Luzel, et par MM. E. Ernault, J. Loth, A. Le Braz, G. DOTTIN. L'histoire du théâtre celtique a été écrite par M. A. Le Braz. M. F. JAFFRENNOU a présenté une thèse, en breton, sur la vie et les œuvres d'un chansonnier populaire, Prosper Proux.

Les langues bretonnes des Iles Britanniques, le gallois et le cornique ont été l'objet d'importants mémoires de M. J. Loth ; la plupart ont paru dans des revues, surtout dans la *Revue celtique*. Quelques-uns ont été aussi publiés à part ; ils concernent l'étymologie, le vocabulaire, la grammaire et la métrique. M. J. Loth a aussi traduit et commenté les romans gallois connus sous le nom de *Mabinogion*, et élucidé, pour une bonne part, l'origine des romans de la Table Ronde. M. Ferdinand LOT a, de son côté, éclairé de vues pénétrantes maintes questions de la « matière de Bretagne ». M. P. DIVERRÈS a publié, traduit et commenté un vieux traité gallois de recettes médicales.

La publication, en 1883, par H. d'Arbois de Jubainville, de l'*Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande* a rendu possible l'édition de nombreux textes. La traduction de la plus ancienne épopée de l'Europe occidentale, le *Tâin bô Cualnge* a mis à la disposition du public de langue française un des textes les plus curieux de la littérature gaélique. Des contes gaéliques ont été traduits et comparés par M. G. Dottin. L'étymologie et la grammaire irlandaises ont fait l'objet de notes de MM. J. Loth, J. VENDRYÈS et A. MEILLET. Enfin, la première grammaire complète de l'ancien irlandais a été écrite par M. J. Vendryès, et le premier manuel pour l'étude de l'irlandais moyen, par M. G. Dottin. Ces deux auteurs ont aussi publié et traduit divers textes de la littérature religieuse.

Si l'on tente de déterminer l'apport des savants français aux études de langue et de littérature celtiques, on constate qu'il n'est aucune partie de ces études qu'ils aient laissée de côté. Si, en ce qui concerne le gaulois et les langues gaéliques, ils n'ont guère mis que des instruments de travail à la disposition des celtistes, la philologie du moyen-gallois et

du cornique est, pour une bonne part, leur domaine, et, depuis la fin du XVe siècle jusqu'à nos jours, leurs recherches ont presque épuisé la matière si riche que leur offraient la langue et la littérature bretonnes.

Georges DOTTIN.

BIBLIOGRAPHIE

A. DE QUOATQUEVERAN, J. LAGADEC et J. ROPERZ. — *Le Catholicon en troys langaiges sçavoir est breton franczoys et latin* [1499], Réimprimé par R. F. Le Men. Lorient, E. Corfmat, in-8°. 1868.

G. QUIQUER DE ROSCOFF. — *Dictionnaire et colloques françois et breton*, traduits du françois en breton par G. Quiquer de Roscoff [1626]. 5e éd. in-16. Quimper-Corentin, 1671.

Le P. J. MAUNOIR. — *Le Sacré collège de Jésus divisé en cinq classes où l'on enseigne en langue armorique les leçons chrestiennes avec les trois clefs pour y entrer, un dictionnaire, une grammaire et syntaxe en la même langue*, in-8°. Quimper-Corentin, Jean Périer, 1659.

P. PEZRON. — *Antiquités de la nation et de la langue des Celtes, autrement nommés les Gaulois*, in-12. Paris, Gabr. Martin, 1703.

P. DE CHALONS. — *Dictionnaire breton-françois du diocèse de Vannes* [1723], réédité par J. Loth, in-8°. Rennes, Plihon et Hervé, 1895.

Le P. G. DE ROSTRENEN. — *Dictionnaire françois-celtique ou françois-breton*, in-4°. Rennes, Vatar, 1732.

— *Grammaire françoise-celtique ou françoise-bretonne* [1738]. Nouvelle édition. Guingamp, 1833.

CILLART DE KÉRAMPOUL. — *Dictionnaire françois-breton ou françois-celtique du dialecte de Vannes*, in-8°. Leyde, 1744.

L. LE PELLETIER. — *Dictionnaire étymologique de la Langue bretonne*, in-fol. Paris, Delaguette, 1752.

LE GONIDEC. — *Grammaire celto-bretonne*. Paris, Labour, 1807.

— *Dictionnaire celto-breton ou breton-français* [1821]. Réédité par H. de la Villemarqué, in-8°. Saint-Brieuc, Prudhomme, 1850.

LE GONIDEC. — *Dictionnaire français-breton*, édité par H. de la Villemarqué, in-4°. Saint-Brieuc, Prudhomme, 1847.

HERSART DE LA VILLEMARQUÉ. — *Barzas-Breiz, chants populaires de la Bretagne* [1839], 9e éd., 2 vol. in-8°. Paris, Perrin, 1892.

— *Le grand mystère de Jésus*, drame breton du moyen âge, in-8°. Paris, Perrin, 1866.

ROGET DE BELLOGUET. — **Glossaire gaulois* [1858], 2e éd., in-8°. Paris, Maisonneuve, 1872.

F.-M. LUZEL. — *Sainte Tryphine et le roi Arthur*, mystère breton, in-8°. Quimperlé, 1863.

J. HINGANT. — *Éléments de la grammaire bretonne*, in-8°. Tréguier, 1868.

F.-M. LUZEL. — *Gwerziou Breiz Izel*, 2 vol. in-8°. Paris, Franck, 1868-1874.

A. TROUDE. — *Nouveau dictionnaire français et breton*, in-8°. Brest, Lefournier, 1869; *breton-français*, in-8°. Brest, Lefournier, 1876.

Revue celtique trimestrielle, paraissant depuis 1870, (dirigée par H. Gaidoz, H. d'Arbois de Jubainville, J. Loth), 35 vol. publiés. in-8°. Paris, Champion.

HERSART DE LA VILLEMARQUÉ. — *Poèmes bretons du Moyen Age*, in-8°. Paris, Didier, 1879.

H, D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. — *Études grammaticales sur les langues celtiques*, in-8°. Paris, Vieweg, 1881.

— **Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande*, in-8°. Paris, Thorin, 1883.

— **Cours de littérature celtique*, 12 vol. in-8°. Paris, Thorin, 1883-1902.

J. LOTH. — **Vocabulaire vieux-breton avec commentaire*, in-8°. Paris, Vieweg, 1884.

E. ERNAULT. — *Le Mystère de sainte Barbe, et dictionnaire étymologique du breton moyen* [1885], in-4°. Paris, E. Thorin, 1888.

**Annales de Bretagne*, revue trimestrielle, publiée par la Faculté des Lettres de Rennes, depuis 1886, 29 vol. in-8° parus. Rennes, Plihon et Hommay.

LOTH. — *Les Mabinogion*, traduits en français avec un commentaire explicatif et des notes critiques [1889], 2e éd., 2 vol. in-8°. Paris, Thorin, 1913.

F.-M. Luzel. — *La Vie de saint Gwennolé*, in-8°. Quimper, Colonnec, 1889.

J. Loth. — *Chrestomathie bretonne*, in-8°. Paris, Bouillon, 1890.

F.-M. Luzel et A. Le Braz. — *Soniou Breiz-Izel, chansons populaires de la Basse-Bretagne*, 2 vol. in-8°. Paris, Bouillon, 1890.

H. d'Arbois de Jubainville. — *Les Noms gaulois chez César et Hirtius*, par H. d'Arbois de Jubainville avec la collaboration de E. Ernault et G. Dottin, in-12. Paris, Bouillon, 1891.

J. Loth. — *Les Mots latins dans les langues brittoniques*, in-8°. Paris, Bouillon, 1892.

E. Ernault. — **Glossaire moyen-breton*, 2e éd. in-8°. Paris, Bouillon, 1895-1896.

F. Lot. — *Études sur Merlin*, in-8°. Rennes, Oberthur, 1900.

V. Henry. — **Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne*, in-8°. Rennes, Plihon et Hervé, 1900.

J. Loth. — **La Métrique galloise depuis les plus anciens textes jusqu'à nos jours*, 3 vol. Paris, Fontemoing, 1900-1902.

F. Lot. — *Études sur la provenance du cycle arthurien*, in-8°. Paris, Champion, 1896-1901.

G. Dottin. — *Contes irlandais*, traduits du gaélique, in-8°. Paris, Welter, 1901.

— *Contes et légendes d'Irlande*, traduits du gaélique, in-8°. Le Havre, 1901.

E. Ernault. — *Sur l'étymologie bretonne*, in-8°. Paris, Bouillon, 1905.

— *Études d'étymologie bretonne*, in-8°. Saint-Brieuc, Prudhomme, 1903.

— *Notes d'étymologie bretonne*, 3 vol. in-8°. Saint-Brieuc, Prudhomme, 1901-1905.

A. Guillevic et P. Le Goff. — *Grammaire bretonne du dialecte de Vannes*, 1902.

J. Loth. — *Remarques et corrections au « Lexicon Cornu-Britannicum de Williams*, in-8°. Paris, Bouillon, 1902.

F. Vallée. — *Leçons élémentaires de grammaire bretonne*, in-8°. Paris, Le Dault, 1902.

J. Vendryès. — *De hibernicis vocabulis quæ a latina lingua originem duxerunt*, in-8°. Paris, Klincksieck, 1902.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. — **Éléments de la grammaire celtique*, in-12. Paris, Fontemoing, 1903.

A. LE BRAZ. — **Essai sur l'histoire du théâtre celtique*, in-8°. Paris, Calmann-Lévy, 1904.

— *Cognomerus et sainte Tréfine*, mystère breton, in-8°. Paris, Champion, 1904.

E. ERNAULT. — *Dictionnaire breton-français du dialecte de Vannes*, in-8°. Vannes, Lafolye, 1904.

Abbé L. LE CLERC. — *Grammaire bretonne du dialecte de Tréguier*, in-12. Saint-Brieuc, Prud'homme, 1908.

G. DOTTIN. — *Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique* [1906], in-16, 2e éd. Paris, Champion, 1915.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. — *Tâin Bô Cûalnge. L'Enlèvement du taureau divin et des vaches de Cooley*, 3 livraisons in-8° avec pl. Paris, Champion, 1907-1912.

J. VENDRYÈS. — *Grammaire du vieil-irlandais*, in-8°. Paris, Guilmoto, 1908.

J. LOTH. — **Les Noms des saints bretons*, in-8°. Paris, Champion, 1910.

— *Remarques et additions à l'Introduction to early Welsh, de Strachan*, in-8°. Paris, Champion, 1911.

G. DOTTIN. — *Louis Eunius ou le Purgatoire de saint Patrice*, mystère breton, in-8°. Paris, Champion, 1911.

J. LOTH. — *Questions de grammaire et de linguistique brittonique*, in-8°. Paris, Champion, 1911.

— *Contributions à l'étude des Romans de la Table Ronde*, in-8°. Paris, Champion, 1912.

P. DIVERRÈS. — *Le plus ancien texte des Meddygon Myddveu*, in-8°. Paris, M. Le Dault, 1913.

F. JAFFRENNOU. — *Prosper Proux* (1811-1873). *Studiaden var e vuez, e lizerou, e varzoniez*, in-12. Keraez (Carhaix), 1913.

G. DOTTIN. — **Manuel d'irlandais moyen, grammaire, textes et glossaire*, 2 vol. in-16. Paris, Champion, 1913.

Les ouvrages marqués d'un astérisque sont ceux qui figurent, en totalité ou en partie, dans la Bibliothèque de la Science française, à l'Exposition de San Francisco.

LES ÉTUDES SUR LA LANGUE FRANÇAISE

C'EST au XVIe siècle, dit M. Ferdinand BRUNOT, dont le lecteur sera déçu de ne pas trouver la signature au bas de ces pages, « que le problème de l'origine de notre langue fut, pour la première fois, posé et sérieusement étudié ».

Il ne devait être résolu que deux siècles plus tard, par la stricte application que fit DIEZ aux langues romanes de la méthode comparative, soupçonnée par RAYNOUARD, inaugurée par BOPP et J. GRIMM. Mais cette solution avait été, en France même, pressentie de plus en plus clairement et préparée par des travaux qui en fournissaient de notables éléments. La parenté des langues romanes entre elles avait été affirmée par Ch. BOVELLES (1533), BOURGOING (1583), PASQUIER (1611); le rapport de ces langues et notamment du français au latin avait été indiqué par HOTMAN (1573), FAUCHET (1581), et surtout par H. ESTIENNE (1576), qui, comme Leonardo Bruni, que, sans doute, il ne connaissait pas, faisait remonter le français, non au latin des écrivains classiques, mais à celui du peuple.

Les philologues du XVIIe siècle essayèrent de serrer la vérité de plus près et de démontrer, par l'étude patiente des faits, l'origine latine de la plus grande partie de notre lexique. L'ignorance des lois phonétiques fit tomber en d'innombrables erreurs, qu'il serait injuste autant que facile de tourner en dérision, nos premiers étymologistes, P. DE CASENEUVE (mort en 1652), P. BOREL (1689) et le plus connu de tous, Gilles MÉNAGE (1692). Toutefois celui-ci a le senti-

ment que ces lois existent, car il fait précéder son *Dictionnaire* d'un traité *sur les diverses altérations des lettres,* et son sens étymologique le conduit souvent à des solutions justes.

Au XVIIIe siècle, tandis que quelques rêveurs, dont la lignée n'est pas tout à fait éteinte, caressaient encore la chimère, née deux siècles auparavant, des origines hébraïque, grecque ou celtique, tandis que les philosophes, comme BERGIER (*Élémens primitifs des langues,* 1764), CONDILLAC (*Grammaire,* 1770), COURT DE GÉBELIN (*le Monde primitif,* 1775-84), s'absorbaient dans l'étude de l'origine du langage et de ses rapports logiques avec la pensée, quelques moines Bénédictins et quelques membres de l'Académie des Inscriptions, Dom LIRON, Dom RIVET, DUCLOS, l'abbé LEBŒUF, BONAMY, poursuivaient sur les origines de notre langue de patientes recherches ; mais faute de pouvoir ou de vouloir utiliser les textes en langue vulgaire, ils en retraçaient surtout, d'après les témoignages historiques, l'histoire extérieure ; ils arrivaient toutefois à préciser les vues de Ménage sur l'étroite parenté des trois principales langues romanes et parvenaient même à cette conclusion, très nettement formulée par Bonamy, que le français est sorti « du latin vulgaire des provinces, prononcé par les soldats, les marchands, les artisans et les esclaves venus d'Italie ».

Tous ces travaux eussent été rendus plus faciles et plus fructueux par l'existence d'un lexique de l'ancienne langue, dont le besoin était senti de plus en plus vivement : là où SAINTE-PALAYE avait échoué, en raison même de l'immensité de son plan, d'autres réussirent, parce que leurs ambitions étaient plus modestes. Ce sont d'estimables contributions à l'étude de notre ancien lexique que le *Dictionnaire du vieux langage françois* de LACOMBE (1766), le *Dictionnaire roman-wallon-tudesque* de Jean FRANÇOIS (1777), et surtout le *Glossaire françois* inséré par CARPENTIER dans sa réédition du *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis* de Du Cange (tome IV, 1766). Quant au *Glossaire de la langue romane* de B. DE ROQUEFORT (1808), en dépit de plus grandes prétentions, c'est une compilation dénuée d'originalité et de critique.

Avec une plus solide éducation scientifique et quelques partis pris de moins, Raynouard eût pu ravir sa gloire au fondateur de la grammaire comparée des langues romanes. La continuité de vie du latin dans la Gaule, l'étroite affinité de toutes les langues romanes, non seulement dans leur lexique, mais dans leurs formes grammaticales, telles étaient les idées directrices d'un système dont il compromit la solidité par une connaissance insuffisante des lois de la phonétique et par la fâcheuse hypothèse qui faisait du provençal, — du roman, comme il l'appelait, pour bien marquer son droit d'aînesse, — une sorte de stade intermédiaire entre le latin et les divers idiomes modernes.

Dans le domaine de la grammaire historique comme dans celui de l'histoire littéraire, l'apport de l'âge romantique fut assez faible et de qualité médiocre. Le livre de E. DU MÉRIL (*Essai philosophique sur la formation de la langue française*, 1852) est trop abstrait, ceux de GÉNIN (*Variations du langage français*, 1845), de F. WEY (*Histoire des révolutions du langage en France*, 1848) trop anecdotiques, trop dépourvus de doctrine et de méthode. Celui de J.-J. AMPÈRE (*Histoire de la formation de la langue française*, 1841) est plus solide, mais si l'auteur a utilisé quelques chapitres de Diez, il ne s'est pas assimilé sa méthode et il se laisse souvent égarer par son imagination et une érudition disparate. La *Grammaire de la langue d'oïl* de BURGUY (1853), l'*Origine et la formation de la langue française* de CHEVALLET (1853-57) sont de laborieuses compilations, dont les auteurs, reprenant le plan ébauché par FALLOT (*Recherches sur les formes grammaticales de la langue française au XII*e *et au XIII*e *siècle*, 1839, posthume), ont fait un méritoire effort pour ramener à des unités dialectales les variétés si diverses du roman septentrional. LITTRÉ, à la même époque, à propos des publications récentes, qu'il examinait dans le *Journal des Savants*, formulait d'excellents principes et corrigeait bien des erreurs, mais ses articles ne forment vraiment pas, en dépit du titre sous lequel il les a réunis (en 1863), une *Histoire de la langue française*.

Son dictionnaire, le premier qui fût accompagné d'un

historique du mot, qui commença à paraître en 1863 et fut terminé en 1874 (supplément en 1879), a mérité d'être qualifié par G. Paris « une des œuvres les plus belles, les plus méritoires et les plus utiles qu'ait vues le XIX[e] siècle »; monument de labeur méthodique, de précision scientifique et de goût littéraire, il est, malgré quelques défauts, un incomparable instrument de travail, dont aucune autre nation romane ne possède encore l'équivalent.

C'en est un autre aussi, non moins précieux, que le *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de F. GODEFROY, fruit d'un immense dépouillement de textes littéraires, imprimés et manuscrits, et de documents d'archives. Ce grand ouvrage (commencé vers 1855, publié de 1881 à 1902), quoique témoignant d'une critique médiocre et d'une science peu sûre, restera longtemps la base de toute étude sérieuse de notre ancienne langue.

Le classement logique des sens et la détermination de l'étymologie sont, dans un dictionnaire, deux parties essentielles; elles restent assez défectueuses dans celui de Littré, qui pourtant en avait fortement marqué l'importance. Dans ces deux directions, un progrès essentiel a été accompli par le *Dictionnaire général de la langue française du* XVII[e] *siècle jusqu'à nos jours*, « dictionnaire raisonné de l'usage pendant trois siècles, des changements que la langue a subis durant cette période et des causes qui ont amené ces changements », œuvre élégante et sobre d'un rigoureux logicien, A. HATZFELD, et de deux éminents historiens de la langue, A. DARMESTETER et A. THOMAS (commencé en 1871, publié de 1890 à 1900).

Une vigoureuse impulsion fut donnée aux études de philologie française par la création, à la Faculté des Lettres de Paris, d'une « conférence de langue et littérature françaises du moyen âge » (1877), transformée bientôt en chaire de « littérature française du moyen âge et histoire de la langue française ». Le premier titulaire de cette chaire fut A. DARMESTETER, déjà chargé d'un enseignement analogue à l'École des Hautes-Études (1873), puis à l'École normale (1882). Il fut remplacé en 1889 par L. PETIT DE JULLEVILLE et



ARSÈNE DARMESTETER (1846-1888)

Reliques scientifiques
L. CERF, ÉDITEUR

EAU FORTE
DE WALTNER

en 1900 par M. A. Thomas. En cette même année, cette chaire prit le titre, plus général, de « littérature française du moyen âge et philologie romane », alors qu'une autre, créée pour M. F. Brunot, était affectée à « l'Histoire de la langue française »; à celle-ci fut ajoutée en 1910 une conférence, confiée à M. E. Huguet. Des enseignements connexes existaient déjà depuis longtemps ou venaient d'être créés à l'École des hautes études (Philologie romane, 1868; Dialectologie de la Gaule romane, 1883; Phonétique générale et comparée, 1894) et en province; de ceux-ci je ferai mention plus bas (Cf. *Littérature du moyen âge*, p. 219).

L'utilité de ces enseignements a été démontrée par leur fécondité même. Depuis une vingtaine d'années tant de voies se sont ouvertes, tant d'horizons se sont déployés qu'il est vraiment impossible d'enfermer en de brèves formules l'ampleur et la complexité de la matière; la liste bibliographique suppléera, en quelque mesure, à l'insuffisance des indications données ci-dessous.

Les recherches lexicographiques et étymologiques, réglées par un scrupuleux respect des lois phonétiques et appuyées sur un riche matériel dialectal, ont été poussées très loin, notamment par M. A. Thomas. Des monographies ont été consacrées soit à diverses périodes de l'histoire de notre langue, soit à des auteurs particuliers; des lexiques d'une œuvre ou d'un groupe d'œuvres ont été menés à bonne fin. Une magistrale synthèse des matériaux accumulés par autrui ou par lui-même a été tentée par M. Ferdinand Brunot dans un ouvrage qui embrasse l'histoire interne et l'histoire externe de notre langue et ses relations avec celle des faits et des mœurs, et qui n'a jusqu'à présent d'équivalent dans aucun autre pays. C'est aussi un très honorable essai de synthèse, dans un domaine plus vaste, essai lumineux et précis, malgré l'immensité du sujet, que les *Éléments de linguistique romane* de M. E. Bourciez (1910).

Mais c'est surtout la dialectologie qui a été complètement renouvelée dans son esprit et ses méthodes par les travaux diversement originaux de M. l'abbé P. Rousselot et de M. J. Gilliéron, ainsi que de leurs élèves, MM. Sainéan,

DAUZAT, POIROT, ROSSET, LANDRY, LOTE, TERRACHER, BRUNEAU, MILLARDET, entre autres.

La phonétique expérimentale, en faisant la lumière sur le mode d'articulation des sons, servira un jour de point d'appui et de contrôle à la phonétique historique; elle permet dès à présent de fixer les phénomènes dans leur réalité vivante. L'emploi plus ou moins étendu de ses procédés a permis d'approfondir ou de renouveler l'étude de nombreux groupes de patois de diverses régions. Les « Archives de la parole », créées à la Sorbonne, en 1911, par M. F. Brunot, pour enregistrer et conserver le résultat de ses expériences, présentent dès maintenant un recueil de documents phonétiques considérable et varié, et ont commencé une enquête méthodique qui doit porter sur tous les dialectes français. Les procédés de la phonétique expérimentale ont été appliqués enfin à des études, curieuses et variées, sur le rythme et la versification.

L'*Atlas linguistique de la France* par J. Gilliéron et E. EDMONT, commencé il y a une trentaine d'années, publié de 1902 à 1910, est une œuvre capitale « dont la science française, a dit G. Paris, peut légitimement s'enorgueillir ». En groupant sous les yeux du lecteur des milliers de formes qui n'avaient jamais été recueillies avec une pareille exactitude, dont beaucoup n'avaient jamais été recueillies du tout, il économise le temps du travailleur et lui fournit d'emblée un immense matériel dont l'utilisation ne fait que commencer. Cette répartition des faits, en apparence capricieuse, invite en effet à chercher des principes d'explication, soulève des problèmes de toute sorte, dont certains savants ont demandé la solution aux traditions historiques, les autres aux conditions géographiques ou économiques. La « géographie linguistique », qui touche à l'archéologie, à l'histoire des mœurs, à la démographie, en est encore à ses premiers pas; quand elle aura définitivement assis ses méthodes, elle aboutira vraisemblablement à des résultats importants, dont certains travaux, comme ceux de MM. Terracher et Bruneau, permettent d'entrevoir l'intérêt.

A ces recherches nouvelles, la plupart des publications mentionnées plus haut sont largement ouvertes; il suffira de rappeler ici celles qui leur sont ou leur ont été particulièrement consacrées, la *Revue des patois gallo-romans* (1887-1892), *la Parole* (1889-ss.), le *Bulletin* et les *Mémoires de la Société de linguistique* (1872), le *Bulletin de la Société des parlers de France* (1893-99), et la *Revue* (internationale) *de dialectologie romane* (1909 ss.).

Ajoutons que depuis quelques années, les Revues publiées par les Sociétés locales et la *Bibliothèque de l'École des hautes études* ont fait une large place aux études de dialectologie.

ALFRED JEANROY.

BIBLIOGRAPHIE

L. MEIGRET. — *Le Tretté de la grammère françoèse*, in-4°. Paris, 1550.

J. NICOT. — *Thrésor de la langue françoise tant ancienne que moderne*, in-fol. Paris, 1606.

G. MÉNAGE. — *Les Origines de la langue françoise*, in-4°. Paris, 1650.

— *Dictionnaire étymologique de la langue françoise*, in-fol. Lyon et Paris, 1694.

P. BOREL. — *Trésor des recherches et antiquitéz gauloises et françoises*, in-4°. Paris, 1655.

DUCLOS. — *Mémoire sur l'origine et les révolutions des langues celtique et françoise*, in-4°. Paris, Imprimerie Royale, 1743.

— *Mémoire sur l'origine et les révolutions de la langue françoise*, in-4°. Paris, Imprimerie Royale, 1751.

BONAMY. — *Introduction de la langue vulgaire dans les Gaules sous la domination des Romains*, in-4°. Paris, Imprimerie Royale, 1756.

— *Réflexions sur la langue latine vulgaire*, in-4°. Paris, Imprimerie Royale, 1756.

RAYNOUARD. — *Grammaire romane ou grammaire de la langue des troubadours*, in-8°. Paris, F. Didot, 1816.

RAYNOUARD. — *Grammaire comparée des langues de l'Europe latine dans leurs rapports avec la langue des troubadours*, in-8°. Paris, F. Didot, 1821.

— *Lexique roman ou Dictionnaire de la langue des troubadours comparée avec les autres langues de l'Europe latine*, 6 vol. in-8°. Paris, Silvestre, 1838-1844.

Le comte JAUBERT. — *Glossaire du centre de la France*, 2 vol. in-8°. Paris, Chaix, 1855.

R. DE MONTESSON. — *Vocabulaire des mots usités dans le Haut-Maine*, in-12. Paris, 1857; 3e édition, parue sous le titre de *Vocabulaire du Haut-Maine*, in-16. Le Mans et Paris, 1899.

Ch. LIVET. — *La Grammaire française et les grammairiens du XVIe siècle*, 1 vol. in-8°. Paris, Didier et Durand, 1859.

— *Lexique de la langue de Molière*, 3 vol. in-8°. Paris, Welter, 1896-1897.

G. PARIS. — *Étude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française*, in-8°. Paris, Franck, 1861.

Ch. MARTY-LAVEAUX. — *Lexique de la langue de Corneille*, 2 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1862-1868.

— *La Langue de la Pléïade*, 2 vol. in-8°. Paris, Lemerre, 1896-1898.

— *Études sur la langue française, XVIIe et XVIIIe siècles*, in-8°. Paris, Lemerre, 1901.

F. GODEFROY. — *Lexique comparé de la langue de Corneille et de la langue du XVIIe siècle en général*, 2 vol. in-8°. Paris, Didier, 1862.

— *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, 10 vol. in-4°. Vieweg, Bouillon, 1881-1902.

C. CHABANEAU. — *Histoire et théorie de la conjugaison française*, [1868], nouv. éd. in-8°. Paris, Vieweg, 1879.

— *Grammaire limousine*, in-8°. Paris, Maisonneuve, 1879.

A. RÉGNIER fils. — *Lexique de la langue de Malherbe*, in-8°. Paris, Hachette, 1869.

E. LITTRÉ. — *Dictionnaire de la langue française*, 5 vol. in-4°. Paris, Hachette, 1872-1878.

C. JORET. — *Du* C *dans les langues romanes*, in-8°. Paris, Franck, 1874.

— *Essai sur les patois normands du Bessin*, in-8°. Paris, Vieweg, 1881.

C. JORET. — *Des caractères et de l'extension du patois normand*, in-8°. Paris, Vieweg, 1883.

A. DARMESTETER. — *Traité de la formation des mots composés dans la langue française*, [1875], 2e éd. in-8°. Paris, Bouillon, 1894.

— **De la création actuelle des mots nouveaux dans la langue française*, in-8°. Paris, Vieweg, 1877.

— **La vie des mots étudiés dans leurs significations*, [1887], nouv. éd. in-18. Paris, Delagrave, 1913.

A. BENOIST. — *De la syntaxe française entre Palsgrave et Vaugelas*, in-8°. Paris, Thorin, 1877.

A. LUCHAIRE. — *Étude sur les idiomes pyrénéens de la région française*, in-8°. Paris, Maisonneuve, 1879.

— *Recueil de textes de l'ancien dialecte gascon*, in-8°. Paris, Maisonneuve, 1881.

J. GILLIÉRON. — *Le Patois de la commune de Vionnaz (Bas-Valais)*, in-8°. Paris, Vieweg, 1880.

J. GILLIÉRON et E. EDMONT. — **Atlas linguistique de la France*, in-fol. Paris, Champion, 1902-1913.

J. GILLIÉRON et J. MONGIN. — *Étude de géographie linguistique : « scier » dans la Gaule romane du Sud-est et de l'Est*, in-4°. Paris, Champion, 1905.

J. GILLIÉRON et M. ROQUES. — *Études de géographie linguistique d'après l'Atlas linguistique*, in-8°. Paris, Champion, 1912.

L. ADAM. — *Les Patois lorrains*, 1 vol. in-8°. Nancy, Grosjean-Maupin; Paris, Maisonneuve, 1881.

C. THUROT. — **De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle, d'après les témoignages des grammairiens*, 2 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1881-1884.

H. MOISY. — *Dictionnaire du patois normand*, in-8°. Caen, Le Blanc-Hardel; Paris, Lechevallier, 1885.

N. DU PUITSPELU. — *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*, in-8°. Lyon, Georg, 1887-1890.

A. HATZFELD, A. DARMESTETER et A. THOMAS. — **Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVIIe siècle à nos jours*, 2 vol. in-8°. Paris, Delagrave, 1890-1900.

F. Brunot. — **La Doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Desportes*, in-8°. Lyon, 1891.
— **Histoire de la langue française des origines à 1900* (en cours de publication), 5 vol. parus, in-8°. Paris, Colin, 1906-1913.

P.-J. Rousselot. — *Les Modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin (Charente)*, in-8°. Paris, Welter, 1891.
— **Principes de phonétique expérimentale*, 2 vol. in-8°. Paris, Welter, 1897-1908.

A. Devaux. — *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au moyen âge*, in-8°. Lyon, Cote, Paris, Welter, 1892.

M. Souriau. — *L'Évolution du vers français au XVII*e *siècle*, in-8°. Paris, Hachette, 1893.

L. Clédat. — *Grammaire raisonnée de la langue française*, in-12. Paris, Le Soudier, 1894.
— *Dictionnaire étymologique de la langue française*, in-12. Paris, Hachette, 1912.

Ch. Roussey. — *Glossaire du parler de Bournois*, in-8°. Paris, Welter, 1894.

E. Huguet. — *Étude sur la syntaxe de Rabelais, comparée à celle des autres prosateurs de 1450 à 1550*, in-8°. Paris, Hachette, 1894.
— *Le Sens de la forme dans les métaphores de Victor Hugo*, in-8°. Paris, Hachette, 1904.
— *La Couleur, la lumière et l'ombre dans les métaphores de Victor Hugo*, in-8°. Paris, Hachette, 1905.

M. Grammont. — *La Dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes*, in-8°. Dijon, Darantière, 1895.
— **Le Vers français, ses moyens d'expression, son harmonie*, [1904], 2e éd. in-8°. Paris, Champion, 1913.

A. Dauzat. — *Études linguistiques sur la Basse-Auvergne : Phonétique historique du patois de Vinzelles (Puy-de-Dôme)*, in-8°. Paris, Alcan, 1897.
— *Morphologie du patois de Vinzelles*, in-8°. Paris, Bouillon, 1900.
— *Glossaire étymologique du patois de Vinzelles*. 1913.

M. Bréal. — **Essai de sémantique* [1897], 6e éd. in-16. Paris, Hachette, 1913.

E. Edmont. — *Lexique saint-polois*, in-8°. Saint-Pol, 1897.

A. Thomas. — *Essais de philologie française*, in-8°. Paris, Bouillon, 1898.
— *Mélanges d'étymologie française*, in-8°. Paris, Alcan, 1902.
— *Nouveaux essais de Philologie française*, in-8°. Paris, Bouillon, 1904.

L. Clément. — **Henri Estienne et son œuvre française*, in-8°. Paris, A. Picard, 1899.

G. Dottin. — *Glossaire des parlers du Bas-Maine*, in-8°. Paris, Welter, 1899.

G. Dottin et J. Langouet. — *Glossaire du parler de Pléchâtel*, in-8°. Rennes, Plihon et Hommay, 1901.

Ch. Guerlin de Guer. — *Le Parler populaire dans la commune de Thaon* (*Calvados*), in-8°. Paris, Bouillon, 1902.

A. Constantin et J. Désormeaux. — *Dictionnaire savoyard*, in-8°. Annecy, Abry; Paris, Bouillon, 1902.

F. Gohin. — **Les Transformations de la langue française pendant la deuxième moitié du XVIIIe siècle* (*1740-1789*), in-8°. Paris, Belin frères, 1903.

A. François. — *La Grammaire du purisme et l'Académie française au XVIIIe siècle*, in-8°. Paris, Soc. nouv. de librairie, 1905.

L. Sainéan. — *L'Argot ancien* (*1455-1850*), in-8°. Paris, Champion, 1907.
— *Les Sources de l'argot ancien*, 2 vol. in-12. Paris, Champion, 1912.

H. Chatelain. — *Recherches sur le vers français au XVe siècle. rimes, mètres et strophes*, in-8°. Paris, Champion, 1908.

A. Verrier et Onillon. — *Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou*, 2 vol. in-8°. Paris, Germain et Grassin, 1908.

P. Horluc et G. Marinet. — *Bibliographie de la syntaxe du français*, in-8°. Lyon, A. Rey; Paris, A. Picard, 1908.

P. Meyer. — *Documents linguistiques du Midi de la France, recueillis et publiés avec glossaires et cartes*, t. I, in-8°. Paris Champion, 1909.

E. Bourciez. — **Éléments de linguistique romane*, in-12. Paris, Klincksieck, 1910.

F. Boillot. — *Le Patois de la commune de Grand'Combe* (*Doubs*), in-8°. Paris, Champion, 1910.

G. Millardet. — *Petit atlas linguistique d'une région des Landes*, petit in-8°. Toulouse, Privat, 1910.
— *Recueil de textes des anciens dialectes landais*, in-4°. Paris, Champion, 1910.
— *Études de dialectologie landaise*, in-8°. Toulouse, Privat, 1910.

L. Beszard. — *Étude sur l'origine des noms de lieux habités du Maine*, in-8°. Paris, Champion, 1910.

Th. Rosset. — **Les Origines de la prononciation moderne étudiées au XVIIe siècle*, in-8°. Paris, Colin, 1911.
— **Recherches expérimentales pour l'inscription de la voix parlée*, in-8°. Paris, Colin, 1911.

E. Veÿ. — *Le Dialecte de Saint-Étienne au XVII*e *siècle*, in-8°. Paris, Champion, 1911.

E. Landry. — **La Théorie du rythme et le rythme du français déclamé*, in-8°. Paris, Champion, 1911.

Ph. Martinon. — **Les Strophes; étude historique et critique sur les formes de la poésie lyrique en France depuis la Renaissance*, in-8°. Paris, Champion, 1911.

H. Vaganay. — *Pour l'histoire du français moderne*. Publié dans les *Romanische Forschungen*, t. XXXII, Erlangen, 1912.

P. Verrier. — *L'Isochronisme dans le vers français*, in-8°. Paris, Alcan, 1912.

M. Fuchs. — *Lexique du Journal des Goncourt*, in-8°. Paris, Cornély, 1912.

J. Poirot. — *Recherches expérimentales sur le timbre des voyelles françaises*, in-4°. Helsingfors, 1912.

C. Juret. — *Glossaire du patois de Pierrecourt* (*Haute-Saône*), in-8°. Halle, Niemeyer, 1913.

J. Ronjat. — **Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*, in-8°. Mâcon, Protat, 1913.
— **Le développement du langage observé chez un enfant bilingue*, in-8°. Paris, Champion, 1913.

C. Bruneau. — *Étude phonétique des patois d'Ardenne*, in-8°. Paris, Champion, 1913.
— *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*, t. I, in-8°. Paris, 1913.

G. LOTE. — **L'Alexandrin français d'après la phonétique expérimentale*, in-4°. Paris, La Phalange, 1913.

E. PHILIPOT. — **Essai sur le style et la langue de Noël du Fail*, in-8°. Paris, Champion, 1914.

A.-L. TERRACHER. — **Les Aires morphologiques dans les parlers populaires du nord-ouest de l'Angoumois (1800-1900)*. 2 vol. in-8°. Paris, Champion, 1914.

Les ouvrages marqués d'un astérisque sont ceux qui figurent, en totalité ou en partie, dans la Bibliothèque de la Science française, à l'Exposition de San Francisco.

LES ÉTUDES SUR LA LITTÉRATURE FRANÇAISE DU MOYEN AGE

L'HISTOIRE de notre ancienne littérature ne fut d'abord qu'une annexe de l'histoire du Droit et des Institutions au moyen âge, et elle ne s'en détacha que peu à peu. Ses deux fondateurs étaient des magistrats, voués à des études plus générales : c'est pour écrire ses livres sur les *Origines des dignités et magistrats de la France* et sur l'*Origine des chevaliers, armoiries et héraux* que Claude FAUCHET se mit à lire des chansons de geste et des romans d'aventure, et son célèbre *Recueil de l'origine de la langue et poésie françoise* (1581) n'est en somme que le résumé de ses lectures. C'est pour tracer un tableau complet de la vie nationale au moyen âge qu'Étienne PASQUIER a inséré dans ses *Recherches de la France* les deux livres (VII et VIII, publiés en 1611) qui forment une histoire sommaire de notre langue et de notre poésie.

Dès cette époque on comprit que l'histoire littéraire ne peut se constituer qu'à l'aide de répertoires bibliographiques, et deux érudits se mirent à l'œuvre, avec un zèle également inconscient de difficultés alors insurmontables. LA CROIX DU MAINE et DU VERDIER, dans leurs *Bibliothèques*, publiées à quelques mois d'intervalle (1584-1585), affichent la même ambition de dresser le catalogue de tout ce qui a été écrit jusqu'à eux dans notre langue. Mais notre ancienne littérature étant alors presque totalement inédite, la partie qui la concerne dans ces deux ouvrages est très faible et uniquement puisée, semble-t-il, dans Fauchet.

C'est aussi au XVIe siècle que remonte le premier essai d'une histoire littéraire de la France méridionale. Jean DE NOSTREDAME, procureur au Parlement d'Aix, qui entreprit de l'écrire, y porta des préoccupations mesquines, telles que le désir de rehausser la gloire de sa province et de flatter la vanité de certaines familles provençales. Son livre, mélange incohérent d'informations exactes, puisées aux sources les plus pures, et d'impostures audacieuses, a longtemps égaré les meilleurs esprits et paralysé les recherches pendant deux cents ans.

Le XVIIe siècle, inébranlable dans sa foi classique, n'avait que dédain pour une littérature et un art qui lui paraissaient également grossiers et qu'il flétrissait de l'épithète de « gothiques » ; seuls quelques curieux, plus nombreux sous Louis XIII que sous Louis XIV, feuilletaient encore les romans de chevalerie et de rares auteurs du XVe siècle : tels MÉNAGE, CHAPELAIN, HUET et LA FONTAINE. Mais c'est à la période la plus brillante de l'art classique que remontent les grands travaux des fondateurs de notre histoire, DUCHESNE (mort en 1640), D'ACHERY (1685), DU CANGE (1688), MABILLON (1707), MONTFAUCON (1741), qui, en collectionnant et en dépouillant des manuscrits, en rassemblant des matériaux de tout genre, en formulant les règles de la méthode historique, préparaient les voies à des disciplines particulières, dont eux-mêmes ne soupçonnaient pas la future importance.

C'est au XVIIIe siècle que revient l'honneur d'avoir jeté les premiers fondements de celle qui nous occupe. Dès les premières années de ce siècle, par suite du fléchissement des doctrines classiques, d'une curiosité sans cesse grandissante, du sentiment, de jour en jour plus net, que l'histoire des faits doit être complétée par celle des idées et des mœurs, on est amené à remonter au delà de Malherbe, puis de Ronsard, puis de Marot lui-même. Des synthèses prématurées et nécessairement très imparfaites se produisent : l'abbé MASSIEU (mort en 1723) laisse en manuscrit une *Histoire de la poésie françoise* (publiée en 1739) ; l'abbé LEBŒUF (1760) trace un tableau de « l'état des sciences sous

Charlemagne » (1734), et un autre « de la mort du roi Robert jusqu'à celle de Philippe le Bel » (1741); l'abbé GOUJET, dans sa *Bibliothèque françoise* (tome IX, 1745), remonte jusqu'à Hélinand, c'est-à-dire jusqu'au XIIe siècle.

Mieux inspirés, quelques érudits ou amateurs, parmi lesquels il faut nommer LA MONNOYE (1728), LE DUCHAT (1735), LENGLET-DUFRESNOY (1755), procurent des éditions de textes, pour la plupart du XVe siècle et du début du XVIe, la *Farce de Pathelin*, la *Légende de Faifeu*, les *Quinze joyes de Mariage*, les poésies de MOLINET, de CRÉTIN, de VILLON (dont il y eut deux éditions), de Jean MAROT (1723); LENGLET-DUFRESNOY remonte jusqu'au *Roman de la Rose* (1735), et LÉVESQUE DE LA RAVALLIÈRE jusqu'à Thibaut de Champagne (1742).

Le moyen âge proprement dit fut abordé par sa littérature légère, grivoise ou satirique, « gauloise », comme on disait alors; BARBAZAN imprime en 1756 le recueil à peu près complet des *Fabliaux*, dont LEGRAND D'AUSSY ne tardera pas à donner (1779-1781) une traduction libre, avec d'abondants extraits, qui eut un grand succès.

Bientôt, sous des influences complexes qu'il ne saurait être question de définir ici, le goût s'élargit encore : l'imagination, la sensibilité, longtemps comprimées, firent valoir leurs droits; le besoin aussi d'ouvrir à la littérature de nouvelles voies stimulait les érudits. A ces besoins, à ces goûts nouveaux répondirent les vastes entreprises de librairie que dirigèrent, avec plus d'ardeur que de discernement, le comte DE TRESSAN (1783) et le marquis DE PAULMY (1787) : la *Bibliothèque universelle des romans* (1775-1789, 112 vol.), les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque* (1779-1788, 69 vol.), la *Nouvelle Bibliothèque des romans* (1798-1803, 56 vol.) jetèrent dans la circulation des centaines d'analyses ou de résumés de contes, de romans d'aventure ou même de chansons de geste : c'est ce moyen âge, tantôt enrubanné, tantôt empanaché, fardé ou théâtral, qui défraiera sous l'Empire les Millevoye, les Creuzé-Delessert et autres représentants du « genre troubadour ».

Un homme cependant avait conçu le projet effrayant de

publier, dans son texte original, toute la poésie lyrique (provençale et française) et une partie de la poésie narrative du moyen âge. C'est l'infatigable et chimérique J.-B. DE LACURNE DE SAINTE-PALAYE, qui consacra une fortune considérable et une vie qui fut longue à préparer des éditions et un vaste dictionnaire de l'ancienne langue. Quand il mourut, âgé de 84 ans (1781), il n'avait réussi à publier que quelques dissertations académiques, une traduction d'*Aucassin et Nicolette* et un *Projet de lexique*. Mais ses cartons contenaient la matière de près de cent volumes. Un abbé voltairien, MILLOT, avait du moins tiré de ses notes sur les troubadours trois in-12, agréables et superficiels (1774), qui marquaient déjà un grand progrès sur le fatras décevant de Nostredame.

Seul un effort collectif pouvait suffire à la tâche : c'est ce que comprirent la *Congrégation des Bénédictins de Saint-Maur* et l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. L'objet de l'*Histoire littéraire de la France*, commencée en 1733 par DOM RIVET, est de fournir des notions précises sur tous les ouvrages qui ont été écrits, non seulement dans notre langue, mais sur notre sol, depuis l'origine de notre civilisation, et de relier ces notices par de vastes tableaux de la culture scientifique et littéraire aux différents siècles. L'œuvre, interrompue un peu avant la Révolution, fut reprise sur le même plan par l'Académie des Inscriptions qui en continua la publication : le tome XXXIII a paru en 1906; le tome XXXIV est prêt à voir le jour. Depuis 1736, la même Académie publie des « Mémoires », où le moyen âge tient une place considérable; dans les volumes publiés au XVIIIe siècle, on lit de substantielles notices sur d'anciens poèmes ou romans, dues pour la plupart à GALLAND, SALLIER (qui découvrit le manuscrit des poésies de Charles d'Orléans), LEBŒUF, LA RAVALLIÈRE, Sainte-Palaye, Louis RACINE. Cette Académie consacre depuis 1787 un recueil spécial à des « notices et extraits des manuscrits »; les premiers volumes surtout sont riches en notices sur des œuvres en langue vulgaire dues à BRÉQUIGNY, ROQUEFORT et LEGRAND D'AUSSY; le tome XXXIX remonte à 1909.

Le mouvement philologique dans le premier tiers du XIXe siècle est dominé par les noms de RAYNOUARD (1836) et de FAURIEL (1844). Le premier, provençal de naissance, venu tardivement à ces études, poursuivit parallèlement l'élaboration d'un système sur la filiation et la parenté des langues romanes et l'exhumation d'une littérature presque ignorée, celle du Midi de la France, dont Millot n'avait donné, par des traductions pâles et inexactes, qu'une image tout à fait infidèle. Il imprima, en six volumes, avec quelques éclaircissements préliminaires et une grammaire, dont j'ai parlé plus haut (p. 199), tout ce qui, dans cette littérature, lui paraissait mériter l'attention d'un lecteur moderne.

La même œuvre avait été entreprise quelques années auparavant par un autre méridional, le contre-amiral DE ROCHEGUDE, d'Albi (1834), qui employa les loisirs d'une retraite de trente-quatre ans à copier des manuscrits français et provençaux et à préparer des éditions dont la plupart ne virent jamais le jour. Il réussit toutefois à donner un choix, de proportions beaucoup plus modestes, des poésies des troubadours (*Parnasse occitanien*, 1819) et un lexique de leur langue (*Glossaire occitanien*, 1819).

Esprit d'une ouverture et d'une pénétration rares, savant aux connaissances encyclopédiques, Claude Fauriel embrassa dans ses recherches et ses spéculations la plupart des littératures anciennes et modernes et s'appliqua plus spécialement à celles de l'Europe méridionale. Son *Histoire de la poésie provençale* (1846, posthume) n'est pas seulement une brillante esquisse de cette poésie d'après les textes conservés, elle contient aussi d'aventureuses reconstructions et une théorie sur l'origine de nos chansons de geste qui est une adaptation lucide et rationnelle des idées de Herder, de J. Grimm, de Wolff et de Lachmann sur la nature de la poésie populaire et l'origine de l'épopée en général.

La tâche essentielle qui s'imposait alors, puisque la frivolité du XVIIIe siècle s'y était dérobée, consistait à publier des textes. C'est à elle que se consacrèrent, avec un zèle, un désintéressement, et, dans la plupart des cas, une compétence auxquels on n'a pas toujours rendu justice, des

équipes de travailleurs, professeurs, bibliothécaires, archivistes, simples amateurs, qui réussirent à imprimer, en une cinquantaine d'années, la partie la plus considérable et certainement la plus intéressante de nos richesses manuscrites. Ils furent du reste soutenus par la faveur d'un public éclairé, curieux de résurrections littéraires et persuadé que le moyen âge devait être pour la littérature moderne une fontaine de Jouvence. Il suffira de rappeler ici les éditions du *Roman de la Rose* (1808), *du Renart* (1826) et d'un « Nouveau Recueil » de *Fabliaux* (1823) par MÉON, des œuvres de Wace par PLUQUET (1827) et LEROUX DE LINCY (1836-1838), des poésies de Marie de France par ROQUEFORT (1832), d'un joli choix de poésies lyriques (*Romancero françois*, 1832), de la chronique de Villehardouin (1839) par P. PARIS, d'une douzaine de chansons de geste par le même savant et divers collaborateurs (*les Romans des douze pairs*, 1832-1848), du *Roman de la Violette* (1834), de la *Chanson de Roland* (1837), des poèmes sur Tristan et de nombreux romans d'aventure par F. MICHEL, de la *Chanson de la Croisade* par Fauriel (1837), de *Mystères inédits* (1837), des œuvres de Rutebœuf (1839), et d'un vaste choix de pièces morales et satiriques (1839) par JUBINAL, d'un choix très judicieux d'œuvres dramatiques par MONMERQUÉ et MICHEL (1839), des poèmes d'*Alexandre* (1846) et de *Renaut de Montauban* (1862) par MICHELANT et d'un texte « critique » de la *Chanson de Roland* par GÉNIN (1850).

De nombreux érudits de province, soutenus par un ardent patriotisme local, se mettaient à l'œuvre, eux aussi, avec un zèle louable, mais parfois uni à une grande inexpérience. L'abbé DE LA RUE consacrait aux « bardes, jongleurs et trouvères normands et anglo-normands » trois volumes d'une science étendue et assez précise (1834); DINAUX complétait des notices touffues et peu sûres par des extraits, abondants en fautes de lecture et d'interprétation (*Trouvères, jongleurs et ménestrels du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, 1836-1863); TARBÉ publiait, en quatorze volumes qui ne valent guère mieux, une collection de « Poètes champenois antérieurs au XVI[e] siècle » (1847-



GASTON PARIS (1839-1903)

1851) ; HIPPEAU, une « Collection de poètes français du moyen âge », assez médiocre, elle aussi, où figuraient surtout des œuvres normandes, ou soi-disant telles (1859-1877).

Vers le début de l'Empire, il sembla que les encouragements officiels allaient donner à ce genre de travaux une vive impulsion : H. FORTOUL, qui avait effleuré l'histoire des littératures méridionales, rêvait de faire publier « toute » notre poésie épique. La Commission qu'il avait nommée à cet effet (1856) se mit à l'œuvre avec un zèle qui se ralentit vite ; si elle fit paraître, en deux ans (1859-1860), six volumes de la collection des « Anciens poètes de la France », elle n'en publia que quatre dans les dix années qui suivirent. Les principaux collaborateurs avaient été GUESSARD, MICHELANT, SERVOIS, LUCE, Léon GAUTIER et Paul MEYER. A la même époque, Natalis DE WAILLY donnait ses excellentes éditions de Joinville (1868) et de Villehardouin (1872).

Cette période, qui vit tant de publications de textes, fut, en revanche, assez peu féconde pour l'histoire littéraire, qui n'est guère représentée dignement que par les notices que donnèrent à l'*Histoire littéraire de la France* (tomes XVII-XXIII) DAUNOU, J.-V. LE CLERC, HAURÉAU, RENAN, P. PARIS, le solide et copieux ouvrage de ce dernier savant sur les *Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi* (1836-1848), quelques articles brillants et substantiels de SAINTE-BEUVE et le grand ouvrage, au reste médiocrement conçu et resté inachevé, de L. GAUTIER, sur les *Épopées françaises* (1856-1858). Mais elle était trop souvent, entre les mains de dilettantes sans préparation suffisante, gâtée par la rhétorique ou détournée de son objet propre ; il était temps de l'y ramener et d'y faire régner de nouveau l'inflexible rigueur qui s'impose à toutes les sciences historiques.

Les rénovateurs de ces études furent Gaston PARIS et le savant qui fut, dès le premier jour, étroitement associé à son œuvre « dans une émulation qui ne fut jamais une rivalité » et qui aujourd'hui encore, la continue, M. P. MEYER. A une méthode sévère, dont il avait été faire l'apprentissage aux Universités de Bonn et de Gœttingen, G. Paris associait les dons les plus séduisants, la lucidité des conceptions, l'art

d'ordonner les faits en de lumineux ensembles, un talent d'exposition sobre et vigoureux. Si l'on songe qu'il y ajoutait une ardeur communicative et comme une puissance innée d'apostolat, on s'expliquera qu'il ait vite groupé autour de lui tous ceux qui, comme lui, croyaient à un « avenir de la science » illimité, pensaient, comme lui, que celle-ci « ne doit pas être reléguée dans des temples rarement visités où quelques prêtres seuls célèbrent ses rites, mais animer et inspirer toute l'activité intellectuelle d'un pays ». Les disciples qui, de bonne heure, lui étaient venus en foule de l'étranger, ne tardèrent pas à lui arriver, de jour en jour plus nombreux, de son propre pays. Ses amitiés ou ses relations les plus proches lui en fournirent d'abord quelques-uns, comme Émile PICOT, Arsène DARMESTETER, Louis HAVET, Émile BRACHET. Puis les grandes écoles suivirent : de l'École des Chartes et de l'École des hautes études, à la fondation de laquelle il avait pris une grande part, lui vinrent BONNARDOT, PANNIER, RAYNAUD, MOREL-FATIO, CLÉDAT, ROUSSELOT, GILLIÉRON, E. LANGLOIS, Ch.-V. LANGLOIS, THOMAS, PHILIPON, DEMAISON, SUDRE, LOT, AUVRAY, SCHIFF, LEFRANC, FUNCK-BRENTANO, DOREZ : de l'École normale, JEANROY, BRUNOT, BÉDIER, PHILIPOT, COULET, ROQUES, FOULET.

C'est avec joie que tous vinrent travailler sous sa direction dans les ateliers qui leur furent successivement ouverts. La *Revue critique* (1866) qui renouvela, « en bloc, a dit M. L. HAVET, toute l'atmosphère de toutes les études historiques et philologiques », la *Romania* (1872), qui devint, dès le premier jour, le centre des études romanes dans le monde entier, la collection de la « Société des anciens textes français » (1876), où était enfin repris, suivant des règles scientifiques uniformément appliquées, le travail de publication jusque-là livré à tant d'incertitudes et de caprices.

Fidèles à la méthode de leur maître, ces élèves ont essayé, dans la mesure de leurs forces, soit d'explorer quelques terrains vierges, soit de découvrir quelques horizons nouveaux. Le moment n'est pas venu, et ce ne peut être mon rôle, d'apprécier le résultat de leurs efforts. Ce qu'il importe de dire c'est que les derniers d'entre eux ont trouvé des

encouragements et des facilités de travail que n'avaient pas connus leurs aînés. Grâce à la libéralité des pouvoirs publics, les foyers scientifiques se sont multipliés : des chaires consacrées à l'étude littéraire ou linguistique de notre passé ont été créées, sous des noms divers, dans les principaux centres universitaires : à Montpellier d'abord (1878) en faveur de deux hommes qui, depuis plusieurs années, consacraient au relèvement des études dans le Midi une science et un zèle éprouvés, précurseurs, eux aussi, dans une sphère plus modeste, Camille CHABANEAU et Anatole BOUCHERIE ; puis à Lyon, à Bordeaux, à Toulouse, à Lille, à Nancy. Aujourd'hui cet enseignement est représenté, soit par des chaires, soit par des conférences ou cours complémentaires, dans la plupart de nos Facultés des Lettres.

A côté de ces enseignements, et souvent de ces enseignements même, sont nés des périodiques ou des collections qui ouvrent à l'activité des travailleurs des débouchés qu'elle ne pouvait trouver dans les anciennes collections, trop limitées dans leur objet ou de dimensions trop amples, comme celle des « Documents inédits » ou de la « Société de l'histoire de France » : la *Revue des langues romanes*, organe de la Société du même nom, eut toujours les attaches les plus étroites avec la Faculté des Lettres de Montpellier ; à la Revue est annexée une série de « Publications spéciales » qui compte aujourd'hui vingt volumes ; la *Revue des patois*, puis *Revue de Philologie française*, puis *Revue de Philologie française et provençale*, fondée en 1887 et dirigée par M. L. CLÉDAT ; le *Moyen âge*, fondé en 1888 par MM. A. MARIGNAN, C. PLATON, M. WILMOTTE ; les *Annales du Midi*, fondées en 1889 par M. Antoine THOMAS et la *Bibliothèque méridionale*, dont la première série (textes littéraires) compte aujourd'hui seize volumes et la seconde série (travaux historiques) dix volumes. Il serait légitime enfin d'ajouter à cette liste les revues fondées par la plupart des Universités et les innombrables organes des Sociétés savantes, où les travaux relatifs aux études romanes sont assurés de trouver une large hospitalité.

Alfred JEANROY.

BIBLIOGRAPHIE

E. PASQUIER. — *Les Recherches de la France.* Paris, 1560-1621.

JEHAN DE NOSTREDAME. — *Les Vies des plus célèbres et anciens poètes provensaux qui ont floury du temps des comtes de Provence,* in 8°. Lyon, 1575.

Cl. FAUCHET. — *Recueil de l'origine de la langue et poésie françoise, ryme et romans,* in-4°. Paris, 1581.

LA CROIX DU MAINE. — *Le Premier volume de la Bibliothèque, qui est un catalogue général de toutes sortes d'auteurs qui ont écrit en françois depuis cinq cents ans et plus..., etc.,* in-fol. Paris, 1584.

A. DU VERDIER. — *La Bibliothèque, contenant le catalogue de tous ceux qui ont écrit ou traduit en françois, etc.,* 2 vol. in-fol. Lyon, 1585.

L. D'ACHERY. — *Veterum aliquot scriptorum... Spicilegium,* 13 vol. in-4°. Paris, 1655-1677.

DU CANGE. — *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis,* 3 vol. in-fol. Paris, 1678; nouvelle édition, 7 vol. in-4°. Paris, F. Didot, 1840-1850.

— Édition de *Villehardouin* dans *l'Histoire de l'empire de Constantinople sous les empereurs françois,* in-fol. Paris, 1656.

— Édition de *Joinville,* in-fol. Paris, 1668.

MABILLON. — **De re diplomatica,* 2 vol. in-fol. Lutetiæ Parisiorum, 1681-1704.

LELONG. — *Bibliothèque historique de la France* [1719]. Réédition en 5 vol. in-fol. Paris, 1768-1778.

MONTFAUCON. — *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova,* 2 vol. in-fol. Parisiis, Guérin, 1739.

**Histoire littéraire de la France,* t. I-XII, in-4°. Paris, 1733-1763; t. XIII-XXVI, in-4°. Paris, F. Didot, 1814-1873; t. XXVII-XXXIII, in-4°. Paris, Impr. Nat., 1877-1906.

J.-B. DE LA CURNE DE SAINTE-PALAYE. — *Projet d'un glossaire françois,* in-4°. Paris, 1756.

— *Mémoires sur l'ancienne chevalerie,* 3 vol. in-12. Paris, 1759-1781.

— *Dictionnaire historique de l'ancien français ou Glossaire de la langue française depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV,* 10 vol. in-4°. Niort, Favre, 1875-1882.

MILLOT. — *Histoire littéraire des troubadours*, 3 vol. in-12. Paris, 1774.

B. DE ROQUEFORT-FLAMÉRICOURT. — *De l'état de la poésie française dans les XIIe et XIIIe siècles*, in-8°. Paris, Fournier, 1814.

F.-J.-M. RAYNOUARD. — *Des Troubadours et des cours d'amour*, in-8°. Paris, F. Didot, 1817.
— *Choix des poésies originales des troubadours*, 6 vol. in-8°. Paris, F. Didot, 1816-1821.

H. MONIN. — *Dissertation sur le roman de Roncevaux*, in-8°. Paris, Impr. Royale, 1832.

Paulin PARIS. — *Lettre à M. de Monmerqué sur les romans des Douze pairs de France* publiée en tête de : *Li Romans de Berte aus grans piés*, in-12. Paris, Techener, 1832.
— *Les Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, 7 vol. in-8°. Paris, Techener, 1836-1848.
— *Les Romans de la Table Ronde mis en nouveau langage*, 5 vol. in-12. Paris, Techener, 1868-1877.

C. FAURIEL. — *Histoire de la poésie provençale*, 3 vol. in-8°. Paris, Labitte, 1846.

J.-V. LECLERC et E. RENAN. — **Discours sur l'état des lettres et des beaux-arts au XIVe siècle*, in-4°. Paris, F. Didot, 1862.

Gaston PARIS. — *Histoire poétique de Charlemagne*, in-8°. Paris, Franck, 1865.
— *La Littérature francaise au moyen âge*, in-12. Paris, Hachette, 1888.
— **François Villon*, in-12. Paris, Hachette, 1901 (1).

G. PARIS et L. PANNIER. — *La Vie de saint Alexis*, poème du XIe siècle, in-8°. Paris, Franck, 1872.

Léon GAUTIER. — *Les Épopées françaises, étude sur les origines et l'histoire de la littérature nationale* [1865-1868], 2e éd., 4 vol. in-8°. Ibid. 1878-1892.

A. BOSSERT. — **Tristan et Yseult comparé à d'autres poèmes sur le même sujet*, in-8°. Paris, Franck, 1865.

Paul MEYER. — *Recherches sur l'épopée française*, in-8°. Paris, Franck, 1867.

(1) Voir au surplus J. BÉDIER et M. ROQUES, **Bibliographie des travaux de G. Paris*, 1904, in-8°. Paris, Bouillon, 1905.

Paul Meyer. — *Les Derniers troubadours de la Provence*, in-8°. Paris, Franck, 1871.

— **Alexandre le Grand dans la littérature française du moyen âge*, 2 vol. in-12. Paris, Vieweg, 1886.

A. Lecoy de la Marche. — *La Chaire française au moyen âge, spécialement au XIIIe siècle, d'après les manuscrits contemporains*, in-8°. Paris, Didier, 1868.

Ulysse Chevalier. — **Répertoire des sources historiques du moyen âge. Bio-bibliographie* [1877-1883]. Nouvelle édition, 2 vol. gr. in-8°. Paris, Picard, 1905-1907.

L. Clédat. — *Du rôle historique de Bertrand de Born*, in-8°. Paris, Thorin, 1879.

E. Picot. — *La Sottie en France*, in-8°. Paris, Bouillon, 1878.

— *Le Monologue dramatique dans l'ancien théâtre français*, Romania, t. XV-XVII, 1886-1888.

— **Rutebeuf*, in-12. Paris, Hachette, 1891.

L. Petit de Julleville. — *Les Mystères*, 2 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1880.

— *Répertoire du théâtre comique en France au moyen âge*, in-8°. Paris, Cerf, 1886.

— *La Comédie et les mœurs en France au moyen âge*, in-12. Paris, Cerf, 1886.

L. Constans. — *La Légende d'Œdipe étudiée dans les temps modernes, en particulier dans le Roman de Thèbes*, in-8°. Paris. Maisonneuve, 1881.

A. Thomas. — **Francesco da Barberino et la littérature provençale en Italie au moyen âge*, in-8°. Paris, Thorin, 1883.

S. Berger. — *La Bible française au moyen âge*, in-8°. Paris, Champion, 1884.

J. Bonnard. — *Les Traductions de la Bible en vers français au moyen âge*, in-8°. Paris, Champion, 1884.

H. Stein. — *Olivier de la Marche, historien, poète et diplomate bourguignon*, in-4°. Paris, A. Picard, 1888.

A. Jeanroy. — *Les Origines de la poésie lyrique en France, études de littérature française et comparée*, [1889], 2e éd. in-8°. Paris, Champion, 1904.

E. Langlois. — **Origines et Sources du Roman de la Rose*, in-8°. Paris, Thorin, 1891.

B. HAURÉAU. — *Notices et extraits de quelques manuscrits latins de la Bibliothèque nationale*, 6 vol. gr. in-8°. Paris, Klincksieck, 1890-1893.

L. SUDRE. — **Les Sources du Roman de Renart*, in-8°. Paris, Bouillon, 1892.

J. BÉDIER. — **Les Fabliaux, études de littérature populaire et d'histoire littéraire du moyen âge* [1893], 3e éd., in-8°. Paris, Champion, 1911.

— *Le Roman de Tristan et Iseult traduit et restauré* [1900], 44e éd., in-12. Paris, Piazza, 1914.

— **Les Légendes épiques, recherches sur la formation des chansons de geste*, 4 vol. in-8°. Paris, Champion, 1908-1913.

Mme M. DARMESTETER. — **Froissart*, in-12. Paris, Hachette, 1894.

H. GUY. — *Essai sur la vie et les œuvres littéraires du trouvère Adan de le Hale*, in-8°. Paris, Hachette, 1898.

— *Histoire de la poésie française au XVIe siècle*. Tome I : l'École des Rhétoriqueurs, in-8°. Paris, Champion, 1910.

R. DE LASTEYRIE et A. VIDIER. — *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de France*, in-4°. Paris, Impr. Nat., 1901-1912.

A. HAMON. — *Jean Bouchet*, in-8°. Paris, Oudin, 1901.

P. ANDRAUD. — **La Vie et l'œuvre du troubadour Raimon de Miraval*, in-8°. Paris, Bouillon, 1902.

Ch.-V. LANGLOIS. — **La Société française au XIIIe siècle d'après dix romans d'aventure*, in-16. Paris, Hachette, 1904.

— **La Vie en France au moyen âge d'après quelques moralistes du temps*, in-16. Paris, Hachette, 1908.

— **La Connaissance de la nature et du monde au moyen âge d'après quelques écrits français à l'usage des laïcs*, in-16. Paris, Hachette, 1911.

E. LINTILHAC. — *Histoire générale du théâtre en France*.
I. *Le Théâtre sérieux du moyen âge* (1905).
II. *La Comédie : Moyen âge et Renaissance*, in-16. Paris, Flammarion (1907).

J. ANGLADE. — **Le Troubadour Guiraut Riquier*, in-8°. Bordeaux, Féret, 1905.

— **Les Troubadours, leurs vies, leurs œuvres, leur influence*, in-12. Paris, Colin, 1908.

E. Roy. — *Le Mystère de la Passion en France du XIVe au XVIe siècle.* Étude sur les sources et le classement des mystères de la Passion, 2 vol. in-8°. Dijon et Paris, Champion et Rousseau, 1904.

J. Coulet. — *Études sur l'ancien poème français du Voyage de Charlemagne en Orient*, in-8°. Montpellier, Coulet et fils, 1907.

E. Faral. — **Les Jongleurs en France au moyen âge*, in-8°. Paris, Champion, 1910.

— *Mimes français du XIIIe siècle, contribution à l'histoire du théâtre comique du moyen âge*, in-8°. Paris, Champion, 1913.

— *Recherches sur les sources latines des contes et romans courtois du moyen âge*, in-8°. Paris, Champion, 1913.

P. Champion. — *Vie de Charles d'Orléans (1394-1465)*, in-8°, Paris, Champion, 1911.

— **François Villon, sa vie et son temps*, 2 vol. pet. in-8°. Paris, Champion, 1914.

Ch. Oulmont. — **La Poésie morale, politique et dramatique à la veille de la Renaissance; Pierre Gringore*, in-8°. Paris, Champion, 1911.

L. Foulet. — **Le Roman de Renart*, in-8°. Paris, Champion, 1914.

Les ouvrages marqués d'un astérisque sont ceux qui figurent, en totalité ou en partie, dans la Bibliothèque de la Science française, à l'Exposition de San Francisco.

LES ÉTUDES SUR LA LITTÉRATURE FRANÇAISE MODERNE

I. — DE LA RENAISSANCE A LA FIN DU XVIII[e] SIÈCLE

A. CRITIQUE LITTÉRAIRE

La critique se produit d'abord sous deux formes :

1° *Théories littéraires.* Les arts poétiques, traités de tel ou tel genre, manifestes d'École, ne sont pas en général inspirés par un sentiment esthétique ou critique désintéressé. Leur but est presque toujours de recommander la doctrine et les œuvres d'un goupe d'écrivains. Telle est la *Défense et illustration de la langue française* de J. du Bellay (1549). Il arrive que de très bonne foi le théoricien, en exposant l'idéal de son école, croit exposer des principes universels d'une vérité absolue et d'une durée éternelle. C'est le cas de Boileau, *Art poétique* (1674), et de l'abbé d'Aubignac, *la Pratique du théâtre* (1657) ;

2° *Examen des ouvrages nouveaux.* Longtemps cet examen fut, ou bien apologétique, ou bien, ce qui est le plus commun, malveillant ; il est rare que la clairvoyance du critique ne soit pas guidée, et surtout égarée, par des sentiments plus ou moins vifs d'hostilité. Les types les plus fameux de ces genres d'écrits sont les *Observations* de Scudéry sur *le Cid* (1637) et les *Sentiments de* l'Académie française sur la même pièce (1638). Les *Satires* de Boileau (1666), pour leur partie littéraire, se rattachent à cette catégorie.

Au XVIIe siècle apparaît une espèce d'écrits périodiques dont l'objet est de faire connaître et d'apprécier les ouvrages nouveaux : ce sont les *Journaux*. « Le Journal des Savants » (1665), « Le Mercure galant » (1672), « Les Nouvelles de la République des Lettres » (BAYLE, 1684), etc., n'ont pas un but spécialement littéraire, mais font place plus ou moins à l'analyse des ouvrages littéraires.

La presse littéraire se développe au XVIIIe siècle : les passions personnelles et les passions de secte troublent trop souvent la critique dans les *Observations* de l'abbé DESFONTAINES (1735) ou *l'Année littéraire* de Fréron (1754). L'abbé PRÉVOST dans *le Pour et Contre* (1733), est un des rares journalistes qui donnent l'exemple de la curiosité impartiale. Un certain nombre de ces journaux, comme *le Journal étranger* (1754), donnent une attention particulière aux ouvrages et aux idées de l'étranger et contribuent à propager en France des courants européens d'imagination et de sensibilité.

Le progrès de la critique littéraire au XVIIIe siècle se fit aux dépens du dogmatisme qui la réduisait à formuler les règles et à en vérifier l'application dans les œuvres. D'une part, l'impression personnelle prend la première place dans la *Lettre à l'Académie française* de FÉNELON (impr. en 1716) ; d'autre part, l'idée de certaines relations entre les œuvres littéraires et les mœurs, les institutions, le génie des peuples, d'où il résulte que le type du beau, le modèle du bon goût n'est pas unique, passe, en se précisant, de l'abbé DU BOS (*Réflexions critiques*, 1719) à CONDILLAC (*Art d'écrire*, 1782) et à Mme DE STAËL. L'idée philosophique du progrès conduit celle-ci à considérer l'ordre d'apparition des littératures et des époques littéraires. Son ouvrage : *De la littérature* (1801), invitant à étudier la succession historique et les conditions sociales des productions des écrivains, fixe l'objet et ouvre les voies de la critique moderne.

LA HARPE est un *dogmatique* dans son *Lycée ou Cours de littérature ancienne et moderne* (1799) mais il n'a pas cru pouvoir se dispenser d'adopter un plan *historique*.

DIDEROT (*Discours sur le poème dramatique*, 1758, et

ailleurs), esquisse une théorie de la littérature fondée sur une esthétique générale, qui est d'inspiration *naturaliste* (avec des parties réalistes), *sentimentale* (avec des tendances romantiques), et *morale* (avec des préoccupations philosophiques). Il revise la classification des genres littéraires, et principalement des genres dramatiques; il développe dans l'art du théâtre tous les éléments qui ne sont pas littéraires (*pantomime, décor, mise en scène*) ; il crée le drame et prépare le mélodrame. Enfin, il rapproche la littérature des beaux-arts, et particulièrement de la peinture. Son effort tendait à rendre à des esprits philosophiques et mondains le sens de l'art et le sens de la poésie.

B. HISTOIRE LITTÉRAIRE

Elle ne consiste guère que dans des collections de matériaux dont la valeur et la mise en œuvre sont très inégales. Les plus importantes contributions ont rapport aux anciennes langues et littératures de la France (ancien français et provençal) ; on en parlera ailleurs.

Pour la littérature moderne on trouve :

1° Des *Vies* et *Notices* sur certains auteurs, très inégales de développement et de valeur : « Vie de Ronsard », par BINET (1586) ; « Vie des poètes français », par COLLETET (inédit) ; « Vie de Pascal », par Mme PÉRIER (1684) ; « Vie de Descartes », par BAILLET (1691) ; « Vie de Molière », par GRIMAREST (1705) ;

2° Des collections de vies, de notices, etc : « Mémoires pour servir à la vie des hommes illustres », de NICERON (1727-1745) ; « Bibliothèque française », de l'abbé GOUJET (1740-1756) ; « Jugements des ouvrages des Savants », de BAILLET (1725) ;

3° Des histoires littéraires d'un corps, d'une ville ou d'une province : « Histoire de l'Académie française », de PELLISSON et d'OLIVET (1743) ; « Bibliothèque lorraine », de dom CALMET (1751) ; « Bibliothèque des auteurs de Bourgogne, » de PAPILLON (1742) ;

4° Des histoires des théâtres : « Histoire du théâtre français », des frères PARFAIT (1745-1749) ;

5° Des inventaires bibliographiques : « Bibliographies de la Croix de Maine et de du Verdier (XVIe siècle; éd. Rigoley de Juvigny 1772); « Bibliothèque française », de Ch. SOREL (1664).

Ces matériaux et ces compilations, qui ont parfois encore aujourd'hui une utilité incontestable, sont en général pauvres d'idées, et demeurent inconnus ou méprisés des littérateurs. La critique et l'érudition sont deux métiers qui longtemps n'ont ni communication ni alliance.

Les érudits s'appliquent à quelques anciens auteurs français, aux historiens et aux auteurs de mémoires; ils font des recueils de pièces curieuses. Mais les beaux textes des auteurs modernes sont en général abandonnés à l'exploitation des libraires, à moins qu'un soin pieux ne s'y attache.

On peut signaler au XVIe siècle et au début du XVIIe les éditions de « Ronsard », commentées par ses amis et ses disciples (1623 et autres), et l'édition posthume de « Montaigne » donnée par Mlle DE GOURNAY (1595); au XVIIe siècle, l'édition des « Pensées de Pascal » procurée par MM. de PORT-ROYAL (1670), et l'édition de « Molière » de LAGRANGE et VIVOT (1682). Mais l'activité du XVIIIe siècle, en ce genre, fut considérable. Il faut citer : le « Rabelais », de LE DUCHAT (1711); le « Boileau » (1718) et le « Régnier » (1729) de BROSSETTE; le « Marot », de Lenglet Dufresnoy (1731); le « Corneille » de VOLTAIRE (1764), etc.

Toutes ces éditions sont pourvues de commentaires.

De grands recueils d'œuvres complètes sont établis : le « Pascal » de BOSSUT (1779), le « Bossuet » des BÉNÉDICTINS BLANCS-MANTEAUX, (1772-1788), et le « Voltaire » de BEAUMARCHAIS, CONDORCET et DECROIX (1784-1790).

II. — LA CRITIQUE ET L'HISTOIRE LITTÉRAIRE AU XIXe SIÈCLE

Au XIXe siècle l'histoire littéraire, la critique, l'érudition, se rapprochent, se pénètrent, tantôt se faisant la guerre, tantôt se prêtant la main.

Mme DE STAËL (« De l'Allemagne », 1813) inaugure à la

fois la critique romantique et celle qui lie la littérature aux institutions et aux croyances sociales.

VILLEMAIN (« Cours de Littérature française », 1828-1829), continuant Mme DE STAËL, cherche dans les œuvres littéraires l'expression de la société, et suit à travers le XVIIIe siècle français la trace des idées anglaises.

Mais ici intervient la critique proprement romantique, d'abord avec STENDHAL, « Racine et Shakespeare », (1823-1825) qui développe les tendances romantiques à la fois et libérales du XVIIIe siècle, puis avec la *Muse française* (1823-1824), avec Victor HUGO, « Préface de Cromwell », (1827), Émile DESCHAMPS, « Préface des *Études françaises et étrangères* » (1828), et SAINTE-BEUVE (avant 1835), qui définissent l'esthétique et recherchent les antécédents de l'art nouveau : critique de combat, apologétique et idéaliste, qui se déguise en hautes spéculations philosophiques et en curieuses études historiques. La période de lutte une fois passée, la critique romantique prend un caractère purement esthétique ou fantaisiste, et s'attache surtout à donner une note d'art qui n'est pas toujours celle des œuvres étudiées (Th. GAUTIER).

A cette critique romantique s'oppose la critique classique dont Désiré NISARD est le principal représentant. Son *Histoire de la Littérature française* (1844-1861) n'est qu'une affirmation, contre l'idéal romantique, de l'excellence du principe classique.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, la critique rentre dans les voies de Mme de Staël et de Villemain : elle essaie de préciser avec une rigueur croissante les conditions sociales de la production des œuvres littéraires. A l'idée philosophique de la continuité du progrès a succédé l'idée scientifique du déterminisme universel ; et, plus ou moins modérément, chacun des grands critiques assimile sa besogne à celle des savants, et se pique de leur emprunter des méthodes.

SAINTE-BEUVE (« Lundis ») veut faire l' « histoire naturelle des esprits ». Les documents littéraires lui révèlent les tempéraments qui les ont créés et qui les expliquent : à travers le tempérament d'un auteur passent jusqu'à l'œuvre,

qui en est marquée, toutes les influences du milieu social et littéraire.

TAINE installe la critique dans un laboratoire comme un chimiste. A l'analyse, tous les chefs-d'œuvre se résolvent en trois éléments : *race*, *milieu*, *moment*, diversement combinés. Il essaie aussi de fonder le principe scientifique d'une classification esthétique sur l'étude positive de l'organisation des œuvres et de son jeu (importance et bienfaisance du caractère, convergence des effets).

BRUNETIÈRE introduit le darwinisme dans la littérature, surtout d'après HAECKEL ; et, donnant la prédominance à l'action de l'œuvre sur l'œuvre, recherchant les modifications apportées à la tradition par les causes collectives ou individuelles, il soumet le développement des genres littéraires à la loi de l'évolution.

L'ambition de construire la critique littéraire sur des bases scientifiques se remarque encore chez HENNEQUIN (« la Critique scientifique », 1888) et chez Georges RENARD (« la Méthode scientifique de l'histoire littéraire », 1900).

Cependant, à côté de la critique « scientifique » qui se donne pour tâche d'expliquer la genèse des œuvres, vivent ou surgissent d'autres formes, consacrées surtout à décrire et à juger.

RENAN, lorsqu'il s'en mêle, prend dans son idéalisme moral le principe des jugements littéraires. Edm. SCHÉRER, au travers de son scepticisme critique, garde un sérieux moral et comme une austérité de tenue qui révèlent ses origines.

Il y a du dogmatisme romantique, du dogmatisme catholique, parmi beaucoup d'impressionnisme, chez BARBEY D'AUREVILLY : du dilettantisme surtout et de l'impressionnisme chez Jules LEMAITRE et Anatole FRANCE.

Dans le dernier tiers du siècle, on voit se construire une critique naturaliste et parnassienne (E. ZOLA, P. BOURGET, etc.), et une critique symboliste (Ch. MORICE), comme on avait eu vers 1830 une critique romantique.

Le dogmatisme littéraire moral et religieux garde un représentant en M. René DOUMIC, continuateur en notre âge de LA HARPE et de GEOFFROY.

Il y a aussi une « libre pensée critique », non exempte de préférences doctrinales, mais ennemie du dogmatisme systématique ; acceptant l'impression personnelle comme la matière première, l'étoffe du jugement critique, mais ne renonçant pas à connaître, à travers cette impression personnelle, le vrai caractère d'un livre, la propre forme d'esprit d'un auteur.

SARCEY, avec beaucoup de préjugés classiques, mais avec une grande franchise d'impression et une fermeté robuste de bon sens, croyait à certaines lois nécessaires de l'art dramatique, et s'efforçait de les retrouver dans les ouvrages qu'il admirait.

Chez M. Émile FAGUET, la psychologie domine, et le goût de démonter et de reconstruire les systèmes d'idées.

Chez M. Rémy DE GOURMONT, la curiosité philosophique, le sens historique et la finesse esthétique inspirent une critique très souple, très libre et très pénétrante.

A ce libre exercice de l'intelligence et du goût se rattachent un grand nombre d'essais et de monographies dont les auteurs ne sont point à proprement parler des érudits, et s'appliquent surtout à démêler les traits du tempérament, à analyser les caractères de la pensée ou de l'art des écrivains. On peut citer :

M. DE VOGÜÉ, « le Roman russe », 1886 ; Ch. RENOUVIER, « Victor Hugo, le poète », 1893 ; « Victor Hugo, le philosophe », 1900 ; Ch. MAURRAS, « les Amants de Venise », 1902 ; J. LEMAITRE, « J.-J. Rousseau », 1907 ; « Racine », 1908 ; « Fénelon », 1911 ; « Chateaubriand », 1912 ; E. FAGUET, « Vie de J.-J. Rousseau », 1911 ; « J.-J. Rousseau contre Molière », 1912 ; « les Amis de Rousseau », 1912 ; « Rousseau penseur », 1912 ; « Rousseau artiste », 1913 ; F. BRUNETIÈRE, « H. de Balzac », 1906, etc.

A cette classe se rapportent la plupart et les meilleures des études qui font partie de la *Collection des grands écrivains français*, celles par exemple de BOISSIER sur Mme de Sévigné et d'Arvéde BARINE sur *Alfred de Musset*.

Des essais de synthèse ont été tentés, soit de synthèse partielle pour des époques ou des genres, soit de synthèse générale pour l'ensemble de la littérature française.

VILLEMAIN a fait le tableau du XVIIIe siècle ; SAINTE-BEUVE, le tableau du XVIe siècle et la magistrale histoire de Port-Royal ; BRUNETIÈRE a esquissé l'évolution de la critique, l'évolution de la poésie lyrique et les principales époques du théâtre français ; M. G. PELLISSIER a publié des tableaux du mouvement littéraire du XIXe siècle et du mouvement littéraire contemporain ; M. LINTILHAC a entrepris une vaste histoire du théâtre en France dont cinq volumes ont déjà paru.

L'histoire de la littérature française a été écrite par Désiré NISARD, par DOUMIC, FAGUET, LINTILHAC, Gustave LANSON, et par un groupe de professeurs et d'érudits sous la direction de PETIT DE JULLEVILLE (huit volumes in-8°).

III. — ÉRUDITION LITTÉRAIRE ET PHILOLOGIQUE

Ce qu'avaient d'aventureux et d'excessif les grands systèmes de la critique, a été peu à peu rectifié par les travaux d'une érudition exacte qui tantôt vérifiait les idées des doctrinaires ou des fantaisistes, et tantôt arrachait aux documents et aux faits leur signification. Sainte-Beuve savait le prix des recherches patientes, et y prenait volontiers des points d'appui. Brunetière y encourageait les jeunes gens et connaissait le parti qu'on peut tirer d'une bibliographie exacte ou de l'étude des écrivains obscurs. Peu à peu s'est fortifiée l'aversion des aventures ingénieuses et des constructions téméraires ; on a apprécié plus sérieusement les difficultés et les conditions de l'enquête méthodique dont peut sortir lentement l'histoire littéraire. L'esprit qui a organisé le travail des trente ou quarante dernières années a été analysé par Gustave LANSON, *la Méthode de l'histoire littéraire*, dans le volume publié sous la direction de M. E. BOREL, qui a pour titre : *De la méthode dans les sciences*, 2e série, 1911.

L'érudition du XIXe siècle se rattache surtout, à travers le Premier Empire, à celle du XVIIIe. Des hommes comme FAURIEL et RAYNOUARD font la liaison de deux époques. L'Académie des inscriptions et belles-lettres relève et continue les grandes entreprises des Bénédictins, comme l'*His-*



SAINTE-BEUVE (1804-1869)

MÉDAILLON PAR
DAVID D'ANGERS

toire littéraire de la France; mais la littérature moderne demeure d'abord en dehors de son contrôle. Il semble pendant longtemps que le domaine de l'érudition et de la philologie s'arrête à la limite du moyen âge français et provençal, à la fin du XVe siècle. Cependant des curieux et des bibliophiles défrichent peu à peu le champ de la littérature moderne, et vers le milieu du XIXe siècle, les thèses du doctorat universitaire commencent à apporter d'importantes contributions à l'histoire littéraire; on peut citer les thèses de GANDAR, « Ronsard imitateur de Pindare et Homère » et de RIGAULT « Histoire de la querelle des anciens et des modernes ». Surtout depuis le rétablissement des Universités françaises, le nombre et la qualité de ces thèses se sont fort accrus, en même temps que se multipliaient les résultats de la libre érudition. Une place doit être faite à l'activité des Sociétés savantes et Académies provinciales, dont les Bulletins et publications n'intéressent pas toujours seulement l'histoire locale.

Le progrès, dans cet ordre d'études, a consisté dans la précision croissante des résultats et la rigueur de plus en plus scrupuleuse des méthodes. L'érudition s'est peu à peu dépouillée de rhétorique, interdit les fantaisies conjecturales, et détournée des systèmes qui violentent les faits ou dispensent de les regarder. Sans doute on trouve encore des ouvrages remarquables où une passion ardente emploie l'érudition à se justifier : ainsi BIRÉ, dans ses quatre volumes sur Victor Hugo; mais en général les sympathies et les antipathies ont appris à se contenir. Le désir d'une information complète, les exigences d'une critique scrupuleuse, ont multiplié les études de détail; mais en même temps le souci des grands problèmes et des idées générales, la curiosité esthétique les ont relevées et leur ont communiqué de l'intérêt. Dans les thèses de doctorat, en particulier, qui en France, sont moins des travaux d'étudiants que des travaux de maîtres, représentant souvent de longues années d'études et demeurant parfois l'œuvre principale d'une vie laborieuse, dans ces thèses, dis-je, la collection et la critique des documents ne sont ordinairement considérées que comme des moyens de pénétrer plus profondément, plus complètement la beauté

des œuvres, et de retrouver quelque partie ou quelque aspect de la vie intellectuelle et littéraire de la France.

Nos érudits font tout pour se procurer de bons matériaux; mais ils ne s'en tiennent pas à les rassembler, à les vérifier; ils croiraient n'avoir rien fait s'ils laissaient à d'autres le soin de l'emploi, de la mise en place. Plus d'une fois, ils ont réussi à épuiser de grands sujets pour vingt ou trente ans, ou à en renouveler qu'on pouvait croire épuisés.

Les recherches ont été poussées dans toutes les directions. On indiquera les principales, et, pour chacune, les ouvrages qui peuvent le mieux les représenter.

1° Études de manuscrits

V. Cousin, « Rapport sur les pensées de Pascal, in-8°, 1843; E. Lintilhac, « Beaumarchais et ses œuvres », in-8°, 1887; M. Souriau, « Bernardin de Saint-Pierre, d'après ses manuscrits », 1905.

La plupart des travaux de cet ordre ont paru dans les Revues (voir plus loin), ou bien ont abouti à des éditions critiques (voir plus loin).

2° Bibliographie

Brunetière, « Manuel de la littérature française », 1898; G. Lanson, « Manuel bibliographique de la littérature française moderne », éd. revue, 1914; Le Petit, « Bibliographie des principales éditions originales d'écrivains français du xve au xviiie siècle », 1888; G. Vicaire, « Manuel de l'Amateur de livres du xixe siècle », 7 vol., 1894-1910; Lachèvre, « Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1577 à 1700 », 4 vol. in-4°, 1901-1906; E. Picot, « Bibliographie cornélienne », in-8°, 1876 (additions par Verdier et Pelay, 1908); Asselineau, « Bibliographie romantique » (1866), 3e édition, 1873; Cordier « Bibliographie stendhalienne »; Maire, « L'œuvre scientifique de Pascal », 1911; Baldensperger « Bibliographie critique de Gœthe en France »; Maire, « Répertoire alphabétique des thèses de doctorat ès lettres ».

3° Répertoires dramatiques

Ch. Soubies, « La comédie française depuis l'époque romantique », 1895 ; « Almanach des spectacles », 1 vol. par an depuis 1874 ; Petit de Julleville « Répertoire du théâtre comique », 1886 ; Noel et Stoullig (depuis 1896, Stoullig seul), « Annales du théâtre et de la musique », 1 vol. par an depuis 1876.

4° Biographies

Desnoiresterres, « Voltaire et la société au XVIIIe siècle », 7 vol., 1867-1876 ; L. et Ch. de Loménie, « Les Mirabeau », 5 vol. in-8°, 1870-1892 ; Biré, « Victor Hugo avant 1830 » ; « Victor Hugo après 1830 » ; « Victor Hugo après 1852 », 4 vol., 1883-1894 ; Herriot, « Madame Récamier », 1904 ; Marquis de Ségur, « Mlle de Lespinasse, documents inédits », 1904 ; E. Dupuy, « La jeunesse des romantiques », 1905 ; G. Rudler, « La jeunesse de Benjamin Constant », 1909 ; P. Gautier, « Mme de Staël et Napoléon », 1909 ; P. Arbelet « La jeunesse de Stendhal », 1914.

5° Études de sources

J. Bédier, « Études critiques » (Chateaubriand en Amérique), 1903 ; A. Lefranc, « les Navigations de Pantagruel », 1905 ; J. Vianey, « les Sources de Leconte de Lisle », 1907 ; « le Pétrarquisme en France au XVIe siècle », 1909.

6° Études d'influences

Gandar, « Ronsard considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare », 1854, in-8° ; J. Jusserand, « Shakespeare en France », 1898 ; Baldensperger, « Gœthe en France », 1904 ; Estève, « Byron et le romantisme français », 1907.

7° Contributions a l'histoire de la scène et des comédiens

E. Rigal, « le Théâtre français avant la période classique », 1901 ; J.-J. Ollivier, « les Comédiens français

dans les cours d'Allemagne au XVIIIe siècle », 4 vol. in-4°, 1901-1905 ; « Lekain », 1907.

8° L'HISTOIRE LITTÉRAIRE PAR LES JOURNAUX

DESGRANGES, « le Romantisme et la critique, la Presse littéraire sous la Restauration », 1907.

9° THÉORIE ET HISTOIRE DU VERS FRANÇAIS

QUICHERAT, « Traité de poésie française », 1838; W. TENINT, « Prosodie de l'école moderne », 1844; BECQ DE FOUQUIÈRES, « Traité général de versification française », 1879; SULLY PRUDHOMME, « Réflexions sur l'art du vers », 1892; CLAIR TISSEUR, « Modestes observations sur l'art de versifier », 1893; M. GRAMMONT, « le Vers français, ses moyens d'expression, son harmonie », 1904, 2e éd., 1913; P. MARTINON, « les Strophes », étude historique et critique, 1911 ; G. LOTE, « l'Alexandrin français d'après la phonétique expérimentale », 1913.

10° HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

F. BRUNOT, « Histoire de la langue française », t. I-IV, depuis 1905; A. DARMESTETER, « De la création actuelle des mots nouveaux dans la langue française », 1877; « la Vie des mots », 1887 ; M. BRÉAL, « Essai de sémantique », 1897; F. BRUNOT, « la Doctrine de Malherbe », 1891 ; Ed. HUGUET « la Syntaxe de Rabelais », 1894; GOHIN, « les Transformations de la langue française de 1740 à 1780 » ; M. THUROT, « De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle », 1881-1882, 2 vol.

11° MONOGRAPHIES

Comprenant en général des bibliographies méthodiques.

a. Monographie d'un écrivain (vie et œuvres, relations et influence).

SAINTE-BEUVE, « Chateaubriand et son groupe littéraire », 2 vol., 1861; G. LARROUMET, « Marivaux », 1882; RIGAL, « Alexandre Hardy et le théâtre français à la fin du

XVIe siècle », 1889; E. DUPUY, « Bernard Palissy », 1894; J. VIANEY, « Mathurin Régnier », 1896; LE P. GRISELLE, » Histoire critique de la prédication de Bourdaloue », 1901; G. MICHAUT, « Sainte-Beuve avant les Lundis », 1909; F. STROWSKY, « Pascal et son temps », 3 vol., 1907-1910; P. COURTEAULT, « Blaise de Montluc historien », 1907; LAUMONIER, « Ronsard poète lyrique », 1909; E. DUPUY, « Alfred de Vigny, ses amitiés, son rôle littéraire », 2 vol., 1910-12.

b. Monographie d'une œuvre ou d'une série d'œuvres d'un même écrivain.

GANDAR, « Bossuet orateur », 1866; REBELLIAU, « Bossuet historien du protestantisme », 3e éd., 1909; P. VILLEY, » les Sources et l'évolution des essais de Montaigne », 1908.

12° HISTOIRE D'UN GENRE

A. AULARD, « Les orateurs de l'Assemblée constituante », 1882, 1905; « Les orateurs de l'Assemblée législative et de la Convention », 1886, 1907 (1).

H. GUY, « Histoire de la poésie française au XVIe siècle, t. I : l'École des rhétoriqueurs », 1910; G. REYNIER, « le Roman sentimental avant l'Astrée », 1908; « les Origines du roman réaliste », 1912; « le Roman réaliste au XVIIe siècle », 1914; MAIGRON, « le Roman historique à l'époque romantique », 1898; G. LANSON, « Nivelle de la Chaussée et la comédie larmoyante », 1887; J. MARSAN, « la Pastorale dramatique en France », 1905.

13° HISTOIRE D'UN MOUVEMENT D'IDÉES OU DE SENSIBILITÉ

H. RIGAULT, « Histoire de la querelle des anciens et des modernes », 1859; J. TEXTE, « J.-J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire au XVIIIe siècle », 1895; D. MORNET, « le Romantisme en France au XVIIIe siècle », 1912.

14° RAPPORTS DE LA LITTÉRATURE ET DES MŒURS

E. BOURCIEZ, « Les mœurs polies et la littérature de cour sous Henri II », 1884; D. MORNET, « Le sentiment de la

(1) Ces deux ouvrages ne prétendent pas à être la monographie du genre et sont des recueils d'études sur les principaux orateurs.

nature en France de J.-J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre », 1907 ; MAIGRON, « Le romantisme et les mœurs », 1910 ; « Le romantisme et la mode », 1911.

15° RELATIONS LITTÉRAIRES DE LA FRANCE ET DES PAYS ÉTRANGERS

(Voyez aussi 5°, 6°, et 7°.)

P. HAZARD, « La Révolution française et les lettres italiennes », 1910 ; CHARLANNE, « L'Influence française en Angleterre au XVIIe siècle », 2 vol., 1906 ; REYNAUD, « Histoire générale de l'Influence française en Allemagne », 1914 ; G. CHINARD, « L'Exotisme américain dans la littérature française au XVIe siècle », 1911 ; « L'Amérique et le rêve exotique dans la littérature française au XVIIe et au XVIIIe siècle », 1913 ; HAUMANT « La culture française en Russie », 1910.

16° REVUES ET BULLETINS SCIENTIFIQUES

Revue de philologie française, depuis 1887 ; *Revue d'histoire littéraire* (Société d'histoire littéraire de la France), depuis 1894 ; *Revue du XVIe siècle* (Société des études rabelaisiennes), depuis 1913 (continuant la *Revue des études rabelaisiennes*, 1903-1912) ; *Revue du XVIIIe siècle* (Société du XVIIIe siècle) depuis 1913.

Des contributions importantes sont fréquement apportées aux études de la littérature française :

a) Par les revues de culture générale qui s'adressent au grand public (*Revue des Deux-Mondes*, *Revue de Paris*, *Correspondant*, *Mercure de France*, etc.

b) Par les revues savantes qui embrassent tout le domaine des sciences historiques et philologiques (*Revue critique*) ou ne se confinent pas à la littérature française moderne (*Revue des Langues romanes*, *Annales du Midi*, etc.).

c) Par les revues d'histoire : *Revue des questions historiques*, *La Révolution française*, *Revue d'Histoire moderne*, etc.

d) Par les revues destinées aux curieux et aux bibliophiles (*Amateur d'autographes*, *Bulletin des Bibliophiles*, *Revue des Bibliothèques*, etc.).

e) Enfin par les publications et bulletins des Académies

provinciales et des Sociétés savantes. On aura une idée de ce que cette source d'information peut fournir en consultant la *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de France*, par R. de LASTEYRIE, A. LEFÈVRE-PONTALIS et VIDIER, 4 vol. in-4°, 1888-1905 (avec des suppléments, 1905-06 et une continuation partant de 1901, 1904 et suiv.). Les travaux d'histoire littéraire y sont indiqués.

17° ÉDITIONS CRITIQUES

A. COLLECTIONS

Les grands écrivains de la France. *Spécimen :* « Corneille », éd. Marty-Laveaux, 1862-68, 12 vol. et 1 album.

Bibliothèque elzévirienne. *Spécimens :* Œuvres de M. Regnier, éd. Viollet-le-Duc (1853) ; « Le Neveu de Rameau », éd. G. Monval, 1891.

« La Pléiade française », 20 vol., Paris, Lemerre, 1868-1878. *Spécimen :* « Ronsard », éd. Marty-Laveaux, 6 vol. in-8°, 1887-1893.

Société des textes français modernes. *Spécimens :* DU BELLAY « Œuvres », par Chamard ; VOLTAIRE « Candide », par Morize ; « La Muse française », par J. Marsan.

A ces collections doivent être ajoutées diverses collections de documents historiques qui donnent des éditions de Mémoires et de Lettres (*Société de l'histoire de France :* mémoires de MONTLUC ; Journal du marquis D'ARGENSON, etc. ; *Collection des documents inédits sur l'histoire de France :* Lettres de BALZAC, CHAPELAIN, BOSSUET, HENRI IV, l' « Éclaircissement de la Langue française » de PALSGRAVE, etc.) ; et les collections publiées par des Sociétés de bibliophiles et des Sociétés savantes (Bibliophiles francais, Bibliophiles bretons, normands, de Guyenne, etc.).

B. ÉDITIONS PARTICULIÈRES

VOLTAIRE « Œuvres complètes », éd. Beuchot, 1828 : monument admirable pour l'époque.

CALVIN « Institution chrétienne », par Abel Lefranc, 1911 ;

RABELAIS, t. I et II, « Gargantua », par Abel Lefranc, 1912-1913; MONTAIGNE « Les Essais », éd. de 1580, réimprimée par Dezeimeris et Barckhausen, 2 vol, in-8°, 1870; « Les Essais d'après l'exemplaire de la Bibliothèque municipale de Bordeaux, par F. Strowski, t. I-III, depuis 1906; DESCARTES « Œuvres », par Adam et Tannery, 12 vol., 1897-1910; A. CHÉNIER « Poésies », par Dimoff, t. I-II, depuis 1908; « Œuvres inédites », par Abel Lefranc, 1914; CHATEAUBRIAND « Correspondance générale », par L. Thomas, t. I-III, 1912-1913; MONTESQUIEU « Œuvres inédites et correspondance », 7 vol., 1891-1914; VOLTAIRE « Œuvres inédites », éd. F. Caussy, t. I, Mélanges historiques, 1914.

C. REPRODUCTIONS PHOTOGRAPHIQUES DE MANUSCRITS ET D'ÉDITIONS

MONTAIGNE, *Essais;* PASCAL, *Pensées*. (Hachette et Cie).

Gustave LANSON.

BIBLIOGRAPHIE

RÉPERTOIRES BIBLIOGRAPHIQUES

Ch. ASSELINEAU. — *Bibliographie romantique*, in-8°. Paris, Rouquette, 2e éd., 1873.

A. SOUBIES. — *La Comédie française depuis l'époque romantique*, in-4°. Paris, Fichbacher, 1895.

— *Almanach des spectacles*, in-32. Paris, Librairie des Bibliophiles, 1 vol. par an depuis 1874.

NOEL et STOULLIG. — *Annales du théâtre et de la musique*, in-12. Paris, Charpentier, 1 vol. par an depuis 1876.

E. PICOT. — *Bibliographie cornélienne*, in-8°. Paris, Fontaine, 1875. Nouvelle édition avec Additions par Le Verrier et Pelay, in-8°. Paris, E. Rahir, 1908.

L. PETIT DE JULLEVILLE. — *Répertoire du théâtre comique*, in-8°. Paris, Cerf, 1886.

H. CORDIER. — **Bibliographie stendhalienne*, in-8°. Paris, Champion, 1914.

J. LE PETIT. — *Bibliographie des principales éditions originales d'écrivains français, du XVe au XVIIIe siècle*, in-8°. Paris, Quantin, 1888.

G. VICAIRE. — *Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle*, 7 vol. in-8°. Paris, A. Rouquette, 1894-1910.

F. LACHÈVRE. — *Bibliographie des recueils collectifs de poésie, publiés de 1577 à 1700*, 4 vol. in-4°. Paris, Leclerc, 1901-1906.

A. MAIRE. — *L'Œuvre scientifique de Pascal*, in-8°. Paris, Hermann, 1912.

— **Répertoire alphabétique des thèses de doctorat ès lettres*, in-8°. Paris, Picard, 1903.

F. BALDENSPERGER. — *Gœthe en France*, in-8°. Paris, Hachette, 1904.

— **Bibliographie critique de Gœthe en France*, in-8°. Paris, Hachette, 1907.

G. LANSON. — **Manuel bibliographique de la Littérature française moderne*, in-8°. Paris, Hachette, 1914.

ÉTUDES ET ESSAIS DE CRITIQUE LITTÉRAIRE

Mme DE STAËL. — *De la Littérature* [1800], 2 vol. in-12. Paris, Charpentier, 1858.

— **De l'Allemagne* [1810], in-12. Paris, Garnier, 1855.

STENDHAL. — *Racine et Shakespeare*, in-8°. Paris, Bossange, 1823.

Victor HUGO. — **Préface de Cromwell*, in-8°. Paris, Dupont, 1828.

VILLEMAIN. — *Cours de Littérature française* [1828], 6 vol. in-8°. Paris, Didier, 1864.

SAINTE-BEUVE. — **Tableau de la poésie française au XVIe siècle* [1828], in-12. Paris, Lemerre, 1876.

— **Port-Royal* [1840], 7 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1867-1868.

— **Critiques et portraits littéraires* [1832], 5 vol. in-8°. Paris, Renduel, 1832-1839.

— *Premiers Lundis*, 3 vol. in-12. Paris, Calmann-Lévy, 1875.

— **Causeries du Lundi*, 13 vol. in-12. Paris, M. Lévy, 1857-1862.

— **Nouveaux Lundis*, 13 vol. in-12. Paris, J. Lévy, 1863-1872.

— **Portraits contemporains*, 5 vol. in-8°. Paris, Calmann-Lévy, 1908-1909.

— **Portraits de femmes*, in-18. Paris, Garnier.

Théophile GAUTIER. — *Les Grotesques* [1844], 1 vol. in-12. Paris, Michel-Lévy, 1853.
— *Histoire de l'Art dramatique en France depuis vingt-cinq ans*, 6 vol. in-18. Paris, Hetzel, 1858-1859.

RENAN. — **Essais de morale et de critique*, in-8°. Paris, Calmann-Lévy, 1860-1890.
— *L'Avenir de la Science, pensées de 1848*. Paris, Calmann-Lévy, 1890.

H. TAINE. — **La Fontaine et ses fables*, in-12. Paris, Hachette, 3e éd., 1860.
— **Essais de critique et d'histoire*, in-12. Paris, Hachette, 1858.
— **Nouveaux essais de critique et d'histoire*, in-12. Paris, Hachette, 1858.
— **Histoire de la Littérature anglaise*, 5 vol. in-12. Paris, Hachette, 3e éd., 1873-1874.
— **Philosophie de l'Art*, 2 vol. in-12. Paris, Hachette, 3e éd., 1881.

BARBEY D'AUREVILLY. — *Les Œuvres et les hommes*, 14 vol. in-12. Paris, Lemerre, 1860-1895.
— *Le Théâtre contemporain*, 3 vol. in-12. Paris, Stock, 1908-1909.

E. SCHÉRER. — **Études critiques sur la littérature contemporaine*, 10 vol. in-12. Paris, Calmann-Lévy, 1866-1895.

F. BRUNETIÈRE. — *L'Évolution des genres dans l'histoire de la Littérature*. I, *Évolution de la critique*, in-12. Paris, Hachette, 1890.
— **Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, 8 vol. in-12. Paris, Hachette, 1880-1907.
— **Les Époques du théâtre français*, in-12. Paris, Hachette, 1892.
— **L'Évolution de la poésie lyrique en France au XIXe siècle*, 2 vol. in-12. Paris, Hachette, 1894.
— **Manuel de l'histoire de la littérature française*, in-8°. Paris, Delagrave, 1897.
— *Histoire de la Littérature française* (en cours de publication), 3 vol. parus, in-8°. Paris, Delagrave, 1904.
— *Honoré de Balzac*, in-12. Paris, Calmann-Lévy, 1906.

E. ZOLA. — **Le Roman expérimental*, in-12. Paris, Charpentier, 1880.
— **Les Romanciers naturalistes*, in-12. Paris, Charpentier, 1881.
— *Documents littéraires*, in-12. Paris, Charpentier, 1881.
— *Le Naturalisme au théâtre*, in-12. Paris, Charpentier, 1881.
— *Nos Auteurs dramatiques*, in-12. Paris, Charpentier, 1881.

E. Hennequin. — *La Critique scientifique*, in-12. Paris, Perrin, 1888.
— *Études de critique scientifique*, 2 vol. in-12. Paris, Perrin, 1889-1890.

P. Bourget. — **Essais et nouveaux essais de psychologie contemporaine*, 2 vol. in-12. Paris, Lemerre, 1883.

Vicomte M. de Vogüé. — **Le Roman russe*, in-8°. Paris, Plon-Nourrit, 1886.

J. Lemaitre. — *Impressions de théâtre*, 10 vol. in-12. Paris, Lecène et Oudin, 1888-1898.
— **Les Contemporains*, 7 vol. in-12, Paris, Lecène et Oudin, 1885-1899.
— *Jean-Jacques Rousseau*, in-12. Paris, C. Lévy, 1907.
— *Racine*, in-12. Paris, C. Lévy, 1908.
— *Fénelon*, in-12. Paris, Fayard, 1910.
— *Chateaubriand*, in-12. Paris, C. Lévy, 1912.

A. France. — *La Vie littéraire*, 4 vol. in-12. Paris, Calmann-Lévy, 1888-1894.

C. Morice. — *La Littérature de tout à l'heure*, in-12. Paris, Perrin, 1889.

R. Doumic. — *Portraits d'écrivains*, in-12. Paris, Delaplane, 1892.
— *Études sur la littérature française*, 6 vol. in-12. Paris, Perrin, 1896-1909.
— *De Scribe à Ibsen*, in-12. Paris, Delaplane, 1893.
— **Essais sur le théâtre contemporain*, in-12. Paris, Perrin, 1896.
— *Le Théâtre nouveau*, in-12. Paris, Perrin, 1908.

E. Faguet. —**Seizième siècle*, in-12. Paris, Lecène et Oudin, 1893.
— **Dix-septième siècle*, in-12. Paris, Lecène et Oudin, 1890.
— **Dix-huitième siècle*, in-12. Paris, Lecène et Oudin 1890.
— **Dix-neuvième siècle*, in-12. Paris, Lecène et Oudin, 1887.
— **Politiques et moralistes du XIXe siècle*, 3 vol. in-12. Paris, Lecène et Oudin, 1891-1899.
— *Jean-Jacques Rousseau. — Vie de Jean-Jacques Rousseau. — Jean-Jacques Rousseau contre Molière. — Les Amis de Rousseau. — Rousseau penseur. — Rousseau artiste*, 5 vol. in-12. Paris, Soc. française d'Imprimerie, 1911-1913.

C. Renouvier. — **Victor Hugo; le poète*, in-12. Paris, Colin, 1893.
— **Victor Hugo; le philosophe*, in-12. Paris, Colin, 1900.
— **Essais de critique générale*, 5 vol. in-8°. Paris, Colin, 1912.

G. RENARD. — *La Méthode scientifique de l'histoire littéraire*, in-8°. Paris, Alcan, 1900.

F. SARCEY. — *Quarante ans de théâtre*, 7 vol. in-12. Paris, *Annales politiques et littéraires*, 1900-1902.

R. DE GOURMONT. — **Promenades littéraires*, 5 vol. in-12. Paris, *Mercure de France*, 1894-1913.

— *La Poésie populaire*, gr. in-4°. Paris, *Mercure de France*, 1896.

— **L'Esthétique de la langue française*, in-12. Paris, *Mercure de France*, 1899.

— *Le Problème du style*, in-12. Paris, *Mercure de France*. Nouv. édition, 1907.

A. BEAUNIER. — *La Poésie nouvelle*, in-12. Paris, *Mercure de France*, 1902.

Ch. MAURRAS. — *Les Amants de Venise*, in-12. Paris, Fontemoing, 1902.

ÉTUDES ÉRUDITES ET CRITIQUES

V. COUSIN. — *Études sur Pascal*, in-8°. Paris, Didier, 5e éd., 1857.

SAINTE-BEUVE. — *Chateaubriand et son groupe littéraire*, 2 vol. in-12. Paris, Garnier, 1860.

E. GANDAR. — *Bossuet orateur*, in-12. Paris, Didier, 2e éd., 1866.

DESNOIRESTERRES. — *Voltaire et la société au XVIIIe siècle*, 7 vol. in-8°. Paris, Didier, 1867-1876.

L. et C. LOMÉNIE (DE). — *Les Mirabeau*, 5 vol. in-8°. Paris, Dentu, 1870-1892.

A. AULARD. — **Les Orateurs de la Révolution. L'Assemblée*, in-8°. Paris, Cornély, 1905.

— *Les Orateurs de l'Assemblée législative et de la Convention*, 2 vol. in-8°. Paris, Cornély, 1907.

E. BIRÉ. — *Victor Hugo avant 1830*, in-12. Paris, Gervais, 1883.

— *Victor Hugo après 1830*, 2 vol. in-12. Paris, Perrin, 1891.

— **Victor Hugo après 1852*, in-12. Paris, Perrin, 1894.

E. DUPUY. — *Bernard Palissy*, in-12. Paris, Lecène et Oudin, 1894.

— *A. de Vigny, ses amitiés, son rôle littéraire*, 2 vol. in-12. Paris, Soc. française d'Imprimerie, 1910-1912.

J. JUSSERAND. — **Shakespeare en France*, in-12. Paris, Colin, 1898.

E. RIGAL. — **Le Théâtre français avant la période classique,* in-12. Paris, Hachette, 1901.

F. STROWSKI. — **Pascal et son temps,* 3 vol. in-12. Paris, Plon, 1907-1909.

J.-J. OLLIVIER. — *Les Comédiens français dans les cours d'Allemagne du XVIII*e *siècle,* 4 vol. in-4°. Paris, Soc. française d'Imprimerie, 1901-1905.
— *Lekain, de la Comédie-Française,* in-8° avec gravures. Paris, Soc. française d'Imprimerie, 1908.

J. BÉDIER. — **Études critiques,* in-12. Paris, Colin, 1903.

A. LEFRANC. — *Les Navigations de Pantagruel, études sur la géographie rabelaisienne,* in-8°. Paris, Leclerc, 1905.

M. SOURIAU. — *Bernardin de Saint-Pierre d'après ses manuscrits,* in-12. Paris, Soc. française d'Imprimerie, 1905.

E. DUPUY. — **La Jeunesse des romantiques,* in-18. Paris, Soc. française d'Imprimerie, 1905.

SÉGUR (Marquis DE). — *Mademoiselle de Lespinasse,* in-8°. Paris, Calmann-Lévy, 1905.

Ch.-M. DES GRANGES. — *La Presse littéraire sous la Restauration. Le romantisme et la critique,* in-8°. Paris, *Mercure de France,* 1907.

G. REYNIER. — **Le Roman sentimental avant l'Astrée,* in-8°. Paris, A. Colin, 1908.
— *Les Origines du roman réaliste,* in-12. Paris, Hachette, 1912.
— *Le Roman réaliste au XVII*e *siècle,* in-12. Paris, Hachette, 1914.

J. VIANEY. — **Le Pétrarquisme en France au XVI*e *siècle,* in-8°. Montpellier, Coulet, 1909.
— *Les Sources de Leconte de Lisle,* in-8°. Montpellier, Coulet, 1907.

H. GUY. — **Histoire de la poésie française au XVI*e *siècle,* t. I, *l'École des rhétoriqueurs,* in-8°. Paris, Champion, 1910.

E. HAUMANT. — **La Culture française en Russie,* in-8°. Paris, Hachette, 1910.

L. MAIGRON. — *Le Romantisme et les mœurs,* in-8°. Paris, Champion, 1910.
— **Le Romantisme et la mode,* in-8°. Paris, Champion, 1911.

G. CHINARD. — *L'Exotisme américain dans la littérature française au XVI[e] siècle*, in-12. Paris, Hachette, 1911.

— **L'Amérique et le rêve exotique dans la littérature française au XVII[e] et au XVIII[e] siècle*, in-12. Paris, Hachette, 1913.

D. MORNET. — **Le Romantisme en France au XVIII[e] siècle*, in-12. Paris, Hachette, 1912.

THÈSES DE DOCTORAT

E. GANDAR. — *Ronsard considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare*, in-8°. Metz, F. Blanc, 1854.

H.-A. RIGAULT. — *Histoire de la querelle des anciens et des modernes*, in-8°. Paris, Hachette, 1859.

G. LARROUMET. — **Marivaux, sa vie et ses œuvres*, in-8°. Paris, Hachette, 1882.

E. BOURCIEZ. — *Les Mœurs polies et la littérature de cour sous Henri II*, in-8°. Paris, Hachette, 1886.

G. LANSON. — *Nivelle de la Chaussée et la comédie larmoyante*, in-8°. Paris, Hachette, 1887.

E. LINTILHAC. — *Beaumarchais et ses œuvres*, in-8°. Paris, Hachette, 1887.

E. RIGAL. — *Alexandre Hardy et le théâtre français à la fin du XVI[e] siècle*, in-8°. Paris, Hachette, 1890.

A. RÉBELLIAU. — **Bossuet, historien du protestantisme*, in-8°. Paris, Hachette, 3[e] éd., 1909.

J. TEXTE. — **J.-J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire au XVIII[e] siècle*, in-8°. Paris, Hachette, 1895.

J. VIANEY. — *Mathurin Régnier*, in-8°. Paris, Hachette, 1896.

L. MAIGRON. — **Le Roman historique à l'époque romantique*, in-8°. Paris, Hachette, 1898.

Le P. GRISELLE. — *Histoire critique de la prédication de Bourdaloue*, 3 vol. in-8°. Paris, Beauchesne, 1901-1906.

G. MICHAUT. — **Sainte-Beuve avant les Lundis*, in-8°. Paris, Fontemoing, 1903.

P. GAUTIER. — *M[me] de Staël et Napoléon*, in-8°. Paris, Plon, 1903.

HERRIOT. — *M[me] Récamier et ses amis*, 2 vol. in-8°. Paris, Plon, 1905.

J. MARSAN. — **La Pastorale dramatique en France*, 2 vol. in-8°. Paris, Plon, 1905.

L. CHARLANNE. — *L'Influence française en Angleterre au XVIIe siècle*, 2 vol. in-8°. Paris, Soc. française d'Imprimerie, 1906.

D. MORNET. — *Le Sentiment de la nature en France de J.-J. Rousseau à Bernardin de Saint-Pierre*, in-8°. Paris, Hachette, 1907.

P. COURTEAULT. — **Blaise de Montluc, historien*, in-8°. Paris, A. Picard, 1907.

E. ESTÈVE. — *Byron et le romantisme français*, in-8°. Paris, Hachette, 1907.

P. VILLEY. — **Les Sources et l'évolution des « Essais » de Montaigne*, in-8°. Paris, Hachette, 1908.

G. RUDLER. — **La Jeunesse de Benjamin Constant*, in-8°. Paris, Colin, 1908.

P. LAUMONIER. — **Ronsard, poète lyrique*, in-8°. Paris, Hachette, 1909.

P. HAZARD. — **La Révolution française et les lettres italiennes*, in-8°. Paris, Hachette, 1910.

REYNAUD. — **Histoire générale de l'influence française en Allemagne*, in-8°. Paris, Hachette, 1914.

P. ARBELET. — **La Jeunesse de Stendhal*, in-8°. Paris, Champion, 1914.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

**Histoire de la Littérature française des origines à 1900*, publiée sous la direction de Petit de Julleville, 8 vol. in-8°. Paris, Armand Colin, 1896-1899.

G. PELLISSIER. — **Le Mouvement littéraire au XIXe siècle*, in-12. Paris, Hachette, 6e éd., 1899.
— *Le Mouvement littéraire contemporain*, in-12. Paris, Plon, 1901.
— **Précis de l'histoire de la littérature française*, in-12. Paris, Delagrave, 1912.

G. LANSON. — **La Méthode de l'histoire littéraire*, publiée dans le volume intitulé : *De la méthode dans les sciences* (2e sér.), in-12. Paris, Alcan, 1911.
— **Histoire de la littérature française*, in-16. Paris, Hachette, 1912.

HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

A. DARMESTETER. — **De la création actuelle des mots nouveaux dans la langue française*, in-8°. Paris, Vieweg, 1877.

— **La Vie des mots*, in-12. Paris, Delagrave, 11e éd., 1913.

M. THUROT. — **De la Prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle*, 2 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1881-1884.

F. BRUNOT. — **La Doctrine de Malherbe*, gr. in-8°, 5 pl. Paris, Picard, 1891.

E. HUGUET. — *La Syntaxe de Rabelais*, in-8°. Paris, Hachette, 1894.

M. BRÉAL. — **Essai de sémantique*, in-12. Paris, Hachette, 3e éd., 1894.

GOHIN. — **Les Transformations de la langue française de 1740 à 1780*, in-8°. Paris, Belin, 1903.

F. BRUNOT. — **Histoire de la langue française* (en cours de publication), 4 vol. parus, in-8°. Paris, Colin, 1905.

VERSIFICATION

L. QUICHERAT. — **Traité de versification française*, in-8°. Paris, Hachette, 2e éd., 1850.

W. TENINT. — *Prosodie de l'École moderne*, in-12. Paris, Cormon, 1843.

BECQ DE FOUQUIÈRES. — *Traité de versification française*, in-8°. Paris, Charpentier, 1879.

SULLY PRUDHOMME. — **Réflexions sur l'art des vers*, in-12. Paris, Lemerre, 1892.

C. TISSEUR. — *Modestes observations sur l'art de versifier*, in-8°. Lyon, Dernoux et Cumin, 1893.

M. GRAMMONT. — *Le Vers français, ses moyens d'expression, son harmonie*, in-8°. Paris, Champion, 2e éd., 1913.

Ph. MARTINON. — **Les Strophes, étude historique et critique*, in-8°. Paris, Champion, 1911.

G. LOTE. — **L'Alexandrin français d'après la phonétique expérimentale*, in-4° oblong. Paris, « La Phalange », 1913.

REVUES

**Revue de Philologie française*, in-8°. Paris, Colin, depuis 1874.

**Revue d'Histoire littéraire de la France*, in-8°. Paris, Colin, depuis 1894.

**Revue du Seizième siècle* (*Revue des Études rabelaisiennes*, 1903-1912), in-8°. Paris, Champion, depuis 1913.

**Revue du dix-huitième siècle*, in-4°. Paris, Hachette, depuis 1913.

ÉDITIONS CRITIQUES

BIBLIOTHÈQUE ELZÉVIRIENNE, publiée par Plon et Nourrit.

Œuvres de Mathurin Régnier, éd. Viollet-le-Duc (épuisé), 1853.

**Le Neveu de Rameau*, de DIDEROT, éd. G. Monval, in-18. Paris, Plon-Nourrit, 1898.

COLLECTION DES GRANDS ÉCRIVAINS DE LA FRANCE, publiée par Hachette et Cie.

**Corneille*, par Marty-Laveaux, 12 vol. et 1 album, 1862-1868.

LA PLÉIADE FRANÇAISE, publiée par A. Lemerre.

Ronsard, éd. Marty-Laveaux, 6 vol. in-8°. Paris, A. Lemerre, 1887-1893.

SOCIÉTÉ DES TEXTES FRANÇAIS MODERNES (Hachette).

DU BELLAY. — **Œuvres*, pub. par H. Chamard, t. I-III, depuis 1908.

VOLTAIRE. — **Candide*, pub. par Morize, in-16. 1913.

**La Muse française*, pub. par Marsan, 2 vol. in-16. 1907-1909.

ÉDITIONS SÉPARÉES

VOLTAIRE. — *Œuvres complètes*, éd. Beuchot, 1828 et suiv., 70 vol. in-8.

MONTESQUIEU. — **Œuvres inédites et correspondance*, 7 vol. in-4°. Paris, Champion, 1891-1914.

DESCARTES. — **Œuvres*, pub. par Adam et Tannery, 12 vol. in-4°. Paris, Cerf, 1901-1905.

PASCAL. — *Original des Pensées de Pascal, fac-simile du manuscrit*, pub. par Brunschvicg, in-fol., 258 pl. Paris, Hachette, 1905.

MONTAIGNE. — **Les Essais*, pub. par Strowski, t. I et II, 2 vol. in-4°. Bordeaux, impr. Pech, 1906-1909.

MONTAIGNE. — *Reproduction en phototypie de l'exemplaire avec notes manuscrites marginales des Essais appartenant à la ville de Bordeaux*, avec une introduction par F. Strowski, 3 vol. in-4°. Bordeaux et Paris, Hachette, 1903-1909.

A. CHÉNIER. — *Poésies*, pub. par Dimoff, t. I et II, depuis 1908. Paris, Delagrave.

A. CHÉNIER. — **Œuvres inédites*, éd. A. Lefranc, in-8°. Paris, Champion, 1914.

CALVIN. — **L'Institution chrétienne*, pub. par A. Lefranc, H. Châtelain, et J. Pannier, 2 vol. in-8°. Paris, Champion, 1911.

RABELAIS. — **Œuvres complètes*, pub. par A. Lefranc, t. I et II. Paris, Champion, 1912-1913.

CHATEAUBRIAND. — **Correspondance générale*, pub. par L. Thomas, t. I, II et III. Paris, Champion, 1912 (en cours de publication).

VOLTAIRE. — **Œuvres inédites*, pub. par F. Caussy, in-8°. Paris, Champion, 1914.

Les ouvrages marqués d'un astérisque sont ceux qui figurent, en totalité ou en partie, dans la Bibliothèque de la Science française, à l'Exposition de San Francisco.

LES ÉTUDES ITALIENNES

Dès l'époque de la Renaissance, nos humanistes, nos lettrés, nos poètes ont été en contact avec la civilisation de l'Italie et avec ses poètes, de Pétrarque à l'Arioste. Le Tasse excita un peu plus tard une vive admiration en France, et en plein XVIIe siècle un Chapelain, un Ménage étaient bien au courant de la littérature italienne. Au XVIIIe siècle, Voltaire, avec sa curiosité toujours en éveil, s'intéressa fort à la poésie de nos voisins : il admira les œuvres de S. Maffei, de Métastase et de Goldoni, et se piqua de les faire connaître à ses compatriotes — non sans laisser entendre qu'il les surpassait tous. Très séduit par le poème de l'Arioste, il osa même s'occuper de Dante, dont la grandeur lui échappait entièrement ; cependant, par la répercussion qu'elles eurent au delà des Alpes, ses critiques mêmes ont marqué une date dans l'histoire de la « fortune de Dante » en Italie. Vers le même temps, un érudit provençal, l'abbé de Sade fut amené par ses traditions familiales à compiler ses *Mémoires sur la vie de F. Pétrarque* (3 vol., 1764-1767), qui restent une des bases indispensables de la biographie du poète de Vaucluse.

Les véritables fondateurs de la philologie italienne en France, au XIXe siècle, sont P.-L. Ginguené (1748-1816) et Claude Fauriel (1772-1844). Préparés à composer leurs œuvres maîtresses par une longue familiarité avec les hommes et les choses d'Italie, par une lecture attentive des textes dont ils avaient à parler et des documents historiques et biographiques alors à leur portée, ils possédaient en outre cette saine discipline intellectuelle qui permet d'apporter de la clarté, du sens critique et, à l'occasion, un certain agré-

ment en des matières où d'autres ne savent mettre que de l'érudition. Pour ces qualités, nous aimons à reconnaître en eux nos véritables maîtres. L'*Histoire littéraire d'Italie* de Ginguené, en neuf volumes (1811-1819), ne dépasse pas le XVI[e] siècle; c'est assez dire quelle est l'ampleur du plan et des développements, ainsi que la richesse de l'information. Les Italiens en reconnurent aussitôt la valeur, car ils la réimprimèrent (Milan, 1820-21), la traduisirent (1823-25 et 1828) et en firent un résumé (2 vol., Milan, 1834). Parmi les œuvres de FAURIEL une seule est consacrée exclusivement à l'Italie : *Dante et les origines de la langue et de la littérature italiennes*, en deux volumes, imprimés seulement dix ans après la mort de l'auteur (1854), qui furent aussitôt traduits en italien (1856).

Les deux publications fondamentales de Ginguené et de Fauriel étaient le fruit d'un enseignement public à Paris, où le dernier occupa la chaire de littérature étrangère à la Sorbonne, à partir de 1830. Plusieurs des ouvrages qui seront signalés ci-après auront une origine identique, qu'il importe de mentionner, d'abord pour en faire honneur à l'Université de Paris et à ses cadettes de province, et aussi pour en marquer le caractère : à l'originalité des recherches, et s'il se peut de la pensée, s'y joint la préoccupation de répandre la connaissance et l'intelligence des questions traitées dans une portion aussi large que possible du public lettré.

Le premier successeur de Fauriel dans sa chaire, A.-F. OZANAM, a laissé à son tour des œuvres capitales sur Dante et son temps : *Dante et la philosophie catholique au XIII[e] siècle* (1839), et les *Poètes franciscains en Italie* (1852), sans parler de sa traduction annotée du Purgatoire. Dans la même chaire furent prononcées les leçons qui forment la matière du *Pétrarque* de M. A. MÉZIÈRES (1867), et la plupart des volumes d'E. GEBHART (*les Origines de la Renaissance en Italie*, 1877; l'*Italie mystique*, 1890; *Conteurs florentins du moyen âge*, 1901, etc.) sont également l'écho de son enseignement. Après avoir commencé par s'occuper de l'humanisme (thèses, 1881), M. Ch. DEJOB s'est tourné vers la



CLAUDE FAURIEL (1772-1844)

PEINTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE
DE L'INSTITUT DE FRANCE

littérature comparée (*Madame de Staël et l'Italie*, 1890), et particulièrement vers l'influence des idées religieuses (*De l'influence du Concile de Trente sur la littérature et les beaux-arts chez les peuples catholiques*, 1884; *la Foi religieuse en Italie au XIVe siècle*, 1906). A ce dernier point de vue, le livre de M. Paul SABATIER sur *Saint François d'Assise* (1894) a fortement retenu l'attention du public.

L'influence personnelle du maître des études romanes en France, Gaston PARIS, s'est fait sentir dans ce domaine, qu'il n'a pourtant abordé lui-même que de biais, à propos des légendes épiques, des romans ou des contes. M. A. THOMAS a consacré un volume définitif à *Francesco da Barberino et la littérature provençale en Italie* (1883). Plus spécialement voué aux études bibliographiques, M. Emile PICOT a publié deux travaux d'ensemble sur *les Italiens en France au XVIe siècle* (années 1901-1902 du *Bulletin Italien*, voir ci-après) et sur *les Français italianisants au XVIe siècle* (2 vol., 1906). Parti des questions de littérature médiévale comparée, M. A. JEANROY a poussé sa curiosité jusqu'à *Giosuè Carducci* (1911). A cette école se rattache M. P. DE NOLHAC, célèbre en Italie pour ses beaux travaux sur Pétrarque (*Pétrarque et l'humanisme*, 1892), et le même poète a été l'objet d'études très précises de M. Henry COCHIN (*Un ami de Pétrarque : les lettres de F. Nelli*, 1892; la *Chronologie du Canzoniere de Pétrarque*, 1898; le *Frère de Pétrarque*, 1903), auxquelles s'est jointe une intéressante traduction annotée de la *Vita Nuova* de Dante (1908).

Assez nombreux sont les lettrés, étrangers comme M. Cochin à l'enseignement, qui ont consacré leur activité à la civilisation italienne. Parmi eux, il suffira de citer Philippe MONNIER (*le Quattrocento*, 2 vol., 1901; *Venise au XVIIIe siècle*, 1907); le prince D'ESSLING en collaboration avec E. MÜNTZ (*Pétrarque, ses études d'art et son influence sur les artistes*, 1902); Pierre GAUTHIEZ (*Lorenzaccio*, 1904; *Dante*, 1908), M. PALÉOLOGUE (*Dante*, 1909); M. MURET (la *Littérature italienne d'aujourd'hui*, 1906); F. PALHORIÈS (thèses sur A. Rosmini et sur Galluppi, 1908); enfin dans le domaine des études économiques, à côté des deux volumes d'un his-

torien éprouvé, M. G. RENARD (*Histoire du travail à Florence*, 1913-1914), il faut mentionner l'enquête de M. E. LÉMONON (l'*Italie économique et sociale*, 1913).

Nous revenons aux ouvrages élaborés dans les universités françaises avec les publications de M. E. BOUVY sur le *Comte Pietro Verri* (1889), sur Vico, et sur *Voltaire et l'Italie* (1898); à l'activité de M. BOUVY est due principalement la régularité avec laquelle paraît depuis 1901 un périodique spécial, le *Bulletin Italien*, qui forme une des sections des « Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux ». Les principaux collaborateurs en sont recrutés dans le personnel de nos universités; il suffira de citer les noms de quelques-uns d'entre eux avec les titres de leurs principaux écrits : MM. H. HAUVETTE (*Un exilé florentin à la cour de France au XVI*e *siècle, Luigi Alamanni*, 1903; *Littérature italienne*, 1906; *Dante*, 1911; *Boccace*, 1914, etc.); J. LUCHAIRE (*Essai sur l'évolution intellectuelle de l'Italie de 1815 à 1830*, 1906); J. VIANEY (*le Pétrarquisme en France*, 1909); G. MAUGAIN (*Étude sur l'évolution intellectuelle de l'Italie de 1657 à 1750*, 1909; *G. Carducci et la France*, 1913); P. HAZARD (*la Révolution française et les lettres italiennes*, 1910; *Leopardi*, 1913).

Les recherches proprement historiques touchent de trop près à l'étude de la civilisation pour que ne figurent pas ici quelques ouvrages consacrés à de grandes questions : F.-T. PERRENS a raconté en neuf volumes l'*Histoire de Florence* jusqu'en 1530 (1877-1891); parmi les nombreux écrits de L.-G. PÉLISSIER, il faut citer au moins sa thèse sur *Louis XII et Lodovico Sforza* (1896) et le groupe de ses publications sur Alfieri et la comtesse d'Albany; Achille LUCHAIRE n'a pas consacré moins de six volumes au pontificat d'Innocent III (1904-1908); E. JORDAN a étudié les *Origines de la domination angevine en Italie* (1909), et l'époque impériale a été l'objet d'enquêtes approfondies de la part de MM. Jacques RAMBAUD (*Naples sous Joseph Bonaparte*, 1911) et A. PINGAUD (*Bonaparte président de la République italienne*, 1914).

L'histoire de l'art a attiré tout particulièrement l'attention des Français. En première ligne, il faut placer la publication

des manuscrits de Léonard de Vinci conservés en France (six vol., 1881-1891), et les études de M. G. SÉAILLES (1894) et de E. Müntz (1899) sur cet incomparable artiste. A la longue liste des œuvres d'Eugène Müntz (*Raphaël*, 1881; *les Précurseurs de la Renaissance en Italie*, 1882; *la Renaissance en Italie et en France au temps de Charles VIII*, 1885; *Histoire de l'art en Italie*, 3 vol., 1889 et suiv.), il convient d'ajouter les belles publications de Eugène PLON (*B. Cellini*, 1883), M. REYMOND (*la Sculpture florentine*, 4 vol., 1897-1900); E. BERTAUX (*l'Art dans l'Italie méridionale*, 1903); E. GEBHART (*Botticelli*, 1907); de G. GRUYER, Ch. YRIARTE, G. CLAUSSE, etc. Une sorte de synthèse de ce grand labeur a été réalisée dans la grande *Histoire de l'art* dirigée par M. A. MICHEL, avec l'aide de nombreux collaborateurs, et encore en cours de publication. L'histoire de la musique n'a pas été négligée; elle est particulièrement représentée par M. Romain ROLLAND (*les Origines du théâtre lyrique moderne*, 1895), dont les belles recherches ont été continuées par M. H. PRUNIÈRES (*l'Opéra italien en France avant Lulli*, 1913).

A côté de ces savantes études et de ces œuvres d'ensemble, il y a lieu de signaler de vastes collections de monographies destinées surtout à la vulgarisation, mais auxquelles les mêmes auteurs, et plusieurs autres, ont collaboré; l'Italie naturellement y occupe une large place. Il suffira d'en rappeler les titres généraux : « les Maîtres de l'art », les Grands artistes », « les Villes d'art célèbres », « les Musiciens célèbres », etc.

Henri HAUVETTE.

BIBLIOGRAPHIE

GINGUENÉ. — **Histoire de la littérature italienne*, 2e éd. revue par Daunou, 9 vol. in-8°. Paris, Michaud frères, 1811-1824.

OZANAM. — **Dante et la philosophie catholique au XIIIe siècle*, nouv. éd. in-8°. Paris, Lecoffre, 1845.

— **Les Poètes franciscains en Italie*, in-8°. Paris, Lecoffre, 1852.

FAURIEL. — **Dante et les origines de la langue et de la littérature italiennes*, 2 vol. in-8°. Paris, Durand, 1854.

A. MÉZIÈRES. — **Pétrarque*, in-8°. Paris, Didier, 1867.

F. PERRENS. — **Histoire de Florence*, 9 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1877.

E. GEBHART. — *Les Origines de la Renaissance en Italie*, in-12. Paris, Hachette, 1879.

Les Manuscrits de Léonard de Vinci, publiés en fac-similé avec transcription littérale, traduction et table par Ch. Ravaisson-Mollien, 5 vol. in-fol. Paris, Quantin, 1880-1891.

E. MÜNTZ. — **Raphaël*, gr. in-8°. Paris, Hachette, 1881.

— *Les Précurseurs de la Renaissance*, in-4° avec planches. Paris, Rouam, 1881.

A. THOMAS. — **Francesco da Barberino et la littérature provençale en Italie au moyen âge*, in-8°. Paris, Thorin, 1883.

E. PLON. — **Benvenuto Cellini*, in-8°. Paris, Plon, 1883.

C. DEJOB. — *De l'Influence du Concile de Trente sur la littérature et les beaux-arts des peuples catholiques*, in-8°. Paris, Fontemoing, 1884.

E. MÜNTZ. — **La Renaissance en Italie et en France à l'époque de Charles VIII*, in-8°. Paris, Firmin-Didot, 1885.

— **Histoire de l'Art en Italie pendant la Renaissance*, 3 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1889.

E. GEBHART. — **La Renaissance italienne et la philosophie de l'histoire*, in-16. Paris, Cerf, 1887.

E. BOUVY. — **Le comte Pietro Verri (1728-1797), ses idées et son temps*, in-8°. Paris, Hachette, 1889.

E. GEBHART. — *L'Italie mystique*, in-12. Paris, Cerf, 1890.

P. DE NOLHAC. — **Pétrarque et l'humanisme*, in-8°. Paris, Bouillon, 1892.

P. SABATIER. — **Saint François d'Assise*, in-8°. Paris, Fischbacher, 1894.

H. COCHIN. — *Un ami de Pétrarque : les lettres de F. Nelli*, in-12. Paris, Champion, 1892.

L.-G. PÉLISSIER. — **Louis XII et Ludovic Sforza*, 2 vol. in-8°. Paris, Thorin, 1896.

G. SÉAILLES. — **Léonard de Vinci, l'artiste et le savant*, in-8°. Paris, Perrin, 1892.

R. ROLLAND. — *Les Origines du théâtre lyrique moderne. Histoire de l'opéra en Europe avant Lulli et Scarlatti*, gr. in-8°. Paris, Thorin, 1895.

M. REYMOND. — *La Sculpture florentine*, 4 vol. in-4°. Florence, Alinari, 1897-1900.

G. GRUYER. — *L'Art ferrarais à l'époque des princes d'Este*, 2 vol. in-8°. Paris, Plon-Nourrit, 1897.

H. COCHIN. — **La Chronologie du Canzoniere de Pétrarque*, in-8°. Paris, Bouillon, 1897.

E. BOUVY. — **Voltaire et l'Italie*, in-8°. Paris, Hachette, 1898.

E. MÜNTZ. — *Léonard de Vinci, sa vie, son génie, son œuvre*, in-8°. Paris, Hachette, 1899.

**Bulletin italien* (Section des « Annales de la Faculté de Bordeaux », Féret), 14 vol. in-8°. 1901-1914.

E. GEBHART. — *Conteurs florentins du moyen âge*, in-12. Paris, Hachette, 1901.

P. MONNIER. — **Le Quattrocento*, 2 vol. in-8°. Paris, Perrin, 1901.

Prince D'ESSLING et E. MÜNTZ. — *Pétrarque, ses études d'art, son influence sur les artistes*, in-4°. Paris, 1902.

E. PICOT. — *Les Italiens en France au XVIe siècle*, in-8°. Bordeaux, Féret, 1902.

H. COCHIN. — *Le Frère de Pétrarque et le livre « du repos des religieux »*, in-16. Paris, Bouillon, 1903.

H. HAUVETTE. — **Un exilé florentin à la cour de France au XVIe siècle, Luigi Alamanni (1495-1559)*, in-8°. Paris, Hachette, 1903.

E. BERTAUX. — **L'Art dans l'Italie méridionale de la fin de l'empire romain. La conquête de Charles d'Anjou*, in-4° et atlas. Paris, Fontemoing, 1903.

P. GAUTHIEZ. — **L'Italie du XVIe siècle; Lorenzaccio*, in-8°. Paris, Fontemoing, 1904.

A. LUCHAIRE. — **Innocent III*, 6 vol. in-12. Paris, Hachette, 1904-1908.

H. HAUVETTE. — **Littérature italienne*, in-8°. Paris, Colin, 1906.

E. PICOT. — *Les Français italianisants au XVIe siècle*, 2 vol. in-8°. Paris, Champion, 1906-1907.

M. MURET. — *La Littérature italienne d'aujourd'hui*, in-12. Paris, Perrin, 1906.

J. LUCHAIRE. — **Essai sur l'évolution intellectuelle de l'Italie de 1815 à 1830*, in-8°. Paris, Hachette, 1906.

E. GEBHART. — *Botticelli*, in-12. Paris, Hachette, 1907,

P. MONNIER. — *Venise au XVIIIe siècle*, in-8°. Paris, Perrin, 1907.

F. PALHORIÈS. — *La Philosophie de Rosmini*, in-8°. Paris, Alcan, 1908.

E. JORDAN. — **Les Origines de la domination angevine en Italie*, in-8°. Paris, Picard, 1909.

G. MAUGAIN. — **Étude sur l'évolution intellectuelle de l'Italie de 1657 à 1750*, in-8°. Paris, Hachette, 1909.

M. PALÉOLOGUE. — *Dante*, in-12. Paris, Plon-Nourrit, 1909.

J. VIANEY. — **Le Pétrarquisme en France*, in-8°. Montpellier, Coulet, 1909.

P. HAZARD. — **La Révolution française et les lettres italiennes*, in-8°. Hachette, 1910.

H. HAUVETTE. — **Dante, Introduction à l'étude de la Divine Comédie*, in-12. Paris, Hachette, 1911.

A. JEANROY. — **Giosue Carducci, l'homme et le poète*, in-12. Paris, Champion, 1911.

J. RAMBAUD. — **Naples sous Joseph Bonaparte (1806-1808)*, in-8°. Paris, Plon, 1911.

P. HAZARD. — **Leopardi*, in-12. Paris, Bloud, 1913.

H. PRUNIÈRES. — **L'Opéra italien en France avant Lulli*, in-8°. Paris, Champion, 1913.

G. RENARD. — *Histoire du travail à Florence*, 2 vol. in-8°. Paris, Édit. d'art et de littérature, 1913-1914.

E. LÉMONON. — *L'Italie économique et morale (1801-1912)*, in-8°. Paris, Alcan, 1913.

G. MAUGAIN. — *G. Carducci et la France*, in-8°. Paris, Champion, 1914.

H. HAUVETTE. — **Boccace, étude biographique et littéraire*, in-8°. Paris, Colin, 1914.

A. PINGAUD. — **Bonaparte, président de la République italienne*, in-8°. Paris, Perrin, 1914.

A. MICHEL. — **Histoire de l'Art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours* (en cours de publication), 10 vol. parus, in-8°. Paris, Colin, 1902-1914.

Les ouvrages marqués d'un astérisque sont ceux qui figurent, en totalité ou en partie, dans la Bibliothèque de la Science française, à l'Exposition de San Francisco.

LES ÉTUDES HISPANIQUES

De toutes les littératures étrangères, l'espagnole est peut-être celle qui a exercé en France l'action la plus profonde et la plus continue. Elle y a obtenu, suivant les circonstances politiques, des fortunes diverses, mais, bien ou mal comprise et accueillie, elle y a presque toujours gardé sa force d'attraction. On a pu quelquefois l'attaquer ou la railler ; on n'en a jamais parlé avec indifférence. Aux principales époques de son histoire, la littérature française a trouvé dans l'espagnole le ferment nécessaire, et elle lui a, en revanche, rendu l'inestimable service de la faire connaître à l'Europe. Jusque vers le milieu du XIXe siècle, on peut soutenir que c'est la France qui, par ses traductions ou ses adaptations, fournit à la plupart des études sur la littérature espagnole leur matière ou leur point de départ.

Pour ne pas remonter au moyen âge et au rôle des Bénédictins de Cluny et de Cîteaux, n'est-ce pas à travers le français que, dans le siècle même où l'Espagne jouit d'une véritable hégémonie, on commence à connaître ses romans de chevalerie et ses romans de mœurs, ses pastorales, et les livres de ses moralistes comme ce « Marc Aurèle » dont le père de Montaigne faisait sa lecture ordinaire ? C'est d'après Brantôme qu'on a parlé du « friand espagnol », et Antonio Perez n'a fait tout son tapage qu'en venant à la cour de notre Henri IV.

Paris devient dans la première moitié du XVIIe siècle le centre où se rencontrent de nombreux auteurs de *Méthodes* et de *Dialogues* pour apprendre l'espagnol, et toute une

équipe de traducteurs qui, comme les OUDIN et les D'AUDIGUIER, mettent en français romans et nouvelles au lendemain même de leur publication au delà des Pyrénées. C'est, en grande partie, grâce à eux que la langue et la littérature espagnoles font leur chemin par le monde. Cervantes n'aurait pas, sans eux, conquis aussi tôt sa gloire universelle.

La littérature dramatique de l'Espagne ne pénètre en France qu'après sa littérature romanesque, mais elle y trouve, pour l'imposer à l'admiration générale, la collaboration du génie. Tandis que des adaptateurs de qualité diverse ne demandent à la comedia que les complications de son intrigue ou la saveur de son burlesque, Pierre Corneille et Molière en dégagent les éternels ressorts de la tragédie et de la comédie, et, quelle que soit la dette qu'ils contractent envers elle, ils la payent avec usure en lui ouvrant toutes grandes les portes de la renommée. C'est pour avoir été habillés à la française que le Cid et don Juan sont devenus des héros européens.

Nos érudits du XVIIe siècle ne pouvaient pas rendre de tels services à la littérature espagnole. Leur œuvre ne lui a pas été cependant inutile. Jean CHAPELAIN, malgré la sévérité de ses jugements, attirait l'attention sur Góngora et sur Gerónimo Cáncer, et le Père BOUHOURS assurait un succès rare au « sublime Gracian ». Les théologiens espagnols faisaient imprimer leurs ouvrages à Lyon, mais ils ne rencontraient pas tous, comme Escobar, un Pascal pour leur donner une redoutable immortalité.

Malgré ses préjugés contre l'Espagne, notre XVIIIe siècle continue à adapter et répandre sa littérature. S'il y a dans *Gil Blas* la satire d'une société française, l'Espagne des Lerma et des Olivares y est si bien peinte qu'on ne se lasse pas encore au delà des Pyrénées de chercher l'original de ce roman picaresque. LESAGE maintient aussi l'intérêt sur la comedia par le recueil anonyme publié en 1700 à Paris sous le titre : *le Théâtre espagnol*. FLORIAN reprend la tradition de cette littérature héroïco-galante dont s'étaient inspirées *l'Almahyde* de Mlle DE SCUDÉRY et *la Zayde* de Mme DE LA FAYETTE, et la *Bibliothèque universelle des romans* vulgarise

cette fausse Espagne mauresque dont *le Dernier Abencérage* n'épuisera pas la vogue. Enfin, BEAUMARCHAIS tire des *sainetes* espagnols un peu de sa spirituelle fantaisie. La revue *l'Espagne littéraire* n'avait peut-être pas tort de protester en 1744 contre l'ignorance des Français à l'égard d'un pays qu'ils connaissaient peut-être moins bien, disait-elle, « que l'intérieur de la Chine ». Il n'en est pas moins vrai qu'ils avaient donné de la littérature de ce pays une image qui n'était pas toujours fausse pour être devenue plus humaine.

Avec le siècle de l'histoire et de la critique, les études hispaniques se présentent naturellement sous une tout autre forme. On cherche moins à traduire et à adapter qu'à classer et expliquer. C'est généralement à l'Allemagne qu'on accorde, chez nos voisins des Pyrénées, l'honneur d'avoir, au début du XIXe siècle, mis pour la première fois en valeur d'une manière directe et désintéressée l'Espagne et sa littérature. Rien n'est moins exact cependant. Les premiers romantiques allemands, loin de recourir aux sources, n'ont fait, en réalité, que reprendre la tradition du XVIIIe siècle français. Le poème de Herder *Der Cid* (1803 et 1810) n'est pas tiré du Romancero espagnol, mais de la version française de la *Bibliothèque universelle des romans* (1782-1784). A. W. Schlegel n'a pas inventé le culte de Calderon : il l'a trouvé dans la préface du *Théâtre espagnol* de LINGUET (Paris, 1770). D'autre part, les romantiques allemands n'ont pas été poussés vers la littérature espagnole par des affinités électives ; ils n'ont cherché, dans les rares originaux et les nombreuses traductions qu'ils ont eus à leur disposition, qu'une occasion de dresser une machine de guerre contre le classicisme de notre XVIIe et de notre XVIIIe siècle.

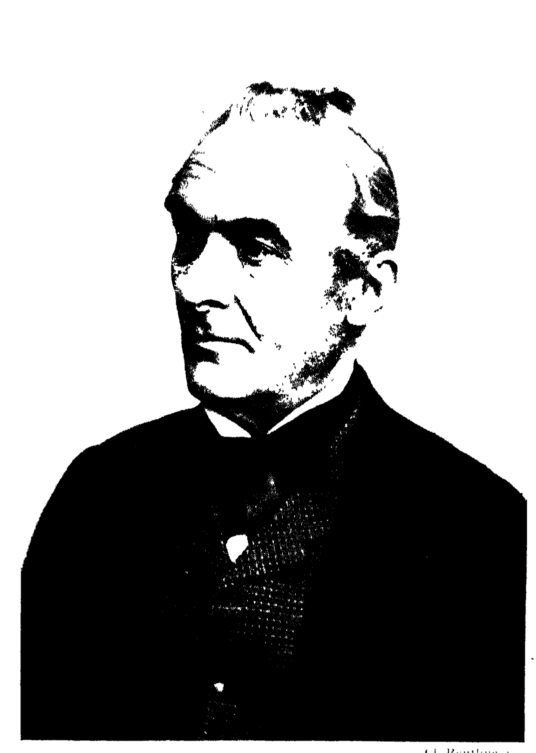
C'est sans doute pourquoi ils ont eu d'abord tant de crédit auprès des nôtres qui ont accepté, sans les discuter, leurs exagérations sur l'orientalisme de l'Espagne, et leurs erreurs sur l'ancienneté de son Romancero. Nos romantiques ont demandé surtout à la littérature espagnole des couleurs d'une pittoresque violence, mais ce n'est pas vainement que quelques-unes de leurs œuvres les plus retentissantes ont appelé sur elle l'attention. Ils ont ainsi provoqué

des études sur la poésie lyrique et sur le drame en Espagne qui n'ont pas médiocrement contribué à les faire connaître en Europe. Quelques-uns d'entre eux, d'ailleurs, peuvent prendre place parmi les meilleurs hispanisants. Th. GAUTIER ne s'est pas contenté de décrire de définitive façon les paysages de l'Espagne; il a écrit sur l'art qu'il admirait *tras los montes* des pages qui n'ont rien perdu de leur force évocatrice. Quant à Prosper MÉRIMÉE, il n'est pas seulement l'auteur de cette étonnante *Carmen* (1845), il a écrit sur la littérature espagnole des Mélanges de la plus pénétrante justesse.

L'attrait que l'Espagne avait exercé sur le romantisme ne se dissipe pas lorsqu'il évolue vers le réalisme, et les livres qu'il inspire sont d'une critique mieux avertie. Il y a sans doute plus d'une réserve à faire sur l'étendue et la qualité de leur information. Il en est plus d'un qui a vieilli, inévitablement; ils n'en représentaient pas moins, quand ils parurent, un progrès indéniable. Des écrivains qui, comme DAMAS-HINARD, ont repris avec un scrupule nouveau la tradition de nos traducteurs, ou qui, comme VIARDOT et Philarète CHASLES, se sont efforcés de juger l'Espagne littéraire sans admiration banale, comme sans haine irréfléchie, ont rendu à la cause de l'hispanisme des services dont il serait injuste de nier l'importance.

Malgré la nationalité de la souveraine, les études hispaniques ne jouissent pas, sous le second Empire, de la faveur du grand public. Elles ne sont pourtant pas interrompues, et elles sont représentées par des ouvrages comme ceux du comte DE PUYMAIGRE et d'Antoine DE LATOUR, qui, par le sérieux de la recherche et l'agrément de la forme, ont mérité d'être encore aujourd'hui consultés avec fruit et lus avec intérêt.

Elles sont d'abord négligées sous la troisième République. Les circonstances politiques expliquent en partie cet abandon qu'encourage l'organisation de notre enseignement public, qui ne fait place qu'à l'allemand et à l'anglais. A mesure que l'espagnol s'introduit dans nos collèges et nos Universités, on se rend mieux compte qu'il n'est pas seulement une langue mondiale, mais qu'il est indispensable



Cl. Reutlinger

PROSPER MÉRIMÉE (1803-1870)

pour l'étude d'une littérature sans laquelle il est impossible de connaître les sources d'une bonne partie de la nôtre. La meilleure preuve de l'influence de l'Université n'est-elle pas dans le nombre et l'importance des thèses sur des sujets hispaniques qui, dans ces dernières années, ont été soutenues à la Faculté des lettres de Paris ?

D'une manière générale, on peut dire que, par des traductions et des imitations, dont les plus célèbres sont d'incomparables créations, la France a fait connaître à l'Europe au XVIIe et au XVIIIe siècle, des chefs-d'œuvre de la littérature espagnole. Elle a poursuivi cette tâche, au XIXe siècle, par des œuvres de vulgarisation et des études originales, dans lesquelles n'a jamais cessé de puiser la critique étrangère. Elle se préoccupe aujourd'hui de mettre en lumière les rapports de sa littérature avec l'espagnole, ou d'apporter à des recherches, dont elle a reconnu l'importance, un souci d'exactitude scientifique qui se concilie sans peine avec sa traditionnelle préoccupation de clarté dans l'exposition.

Ce sont des qualités analogues que les écrivains français ont montrées dans ces études, de caractère moins exclusivement littéraire, qui ont contribué pour une assez grande part à former les idées courantes sur l'Espagne et sa culture. Sans doute, l'Espagne n'a pas eu toujours à se féliciter du tableau qu'ont présenté d'elle nos voyageurs du XVIIe siècle, et encore moins de l'image ou plutôt de la caricature qu'ont mise à la mode nos philosophes du XVIIIe siècle. Il n'est pas vrai cependant qu'on n'ait eu longtemps chez nous pour sa civilisation que le mépris maladroit d'un MASSON DE MORVILLIERS. Deux ouvrages publiés, l'un dans le premier tiers et l'autre dans le dernier tiers du siècle des encyclopédistes, faisaient preuve d'autant d'exactitude que de sympathie intelligente. L'*État présent de l'Espagne*, de l'abbé DE VAYRAC (1718), et le *Tableau de l'Espagne moderne*, de J. BOURGOING (1789), méritaient la justice qu'on leur a rendue d'un côté et de l'autre des Pyrénées. C'est à eux, comme aussi aux traducteurs et continuateurs de MARIANA, qu'on doit à peu près tout ce qu'on a su au XVIIIe siècle de l'Espagne et de sa civilisation.

L'érudition française n'a pas donné naissance, au XIXe siècle, à une histoire générale d'Espagne, digne de remplacer les compilations antérieures et de s'imposer pour longtemps; mais elle s'est exercée et s'exerce encore à peu près dans tous les domaines, et plus d'une fois sa contribution a été de premier ordre. Qu'il s'agisse des âges préhistoriques de la péninsule ibérique ou des négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV, des relations de la France avec la Catalogne ou avec l'Aragon, de l'Espagne de l'ancien régime ou de celle d'après la Révolution, des « chronistes » de Charles-Quint ou des sources de l'Historiographie espagnole, il n'est presque aucune époque de l'histoire d'Espagne dont l'illustration ne doive quelque chose aux recherches de la Science française.

Et nous ne disons rien, parce qu'ils rentrent dans un autre cadre, des ouvrages français sur les arts plastiques et sur la musique en Espagne.

On ne saurait songer à établir la liste des études sur l'Espagne, qui ont paru dans les diverses revues françaises. Quelques-unes cependant ont une très grande importance. Pour ne parler que de la langue et de la littérature espagnoles, des travaux, qui ne portaient pas seulement sur des questions de détail et qui n'ont pas encore été réunis en volumes, ont été publiés par MM. Gaston PARIS, G. LANSON, L. CLÉMENT et beaucoup d'autres érudits, dans la plupart des Revues françaises, et en particulier dans le *Journal des Savants*, la *Revue des Deux-Mondes*, la *Revue de Paris*, la *Romania*, la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, la *Revue latine* et la *Revue des langues romanes*.

Bien que quelques-unes d'entre elles puissent passer pour de véritables études hispaniques, il ne saurait être question non plus d'énumérer les traductions dont les préfaces apportaient des indications nouvelles et parfois précieuses.

C'est en France qu'ont été publiés quelques-uns des manuscrits et des textes les plus importants pour l'histoire de la Littérature espagnole. La *Cronica rimada* du Cid (No 9988 de la Bibliothèque royale de Paris) a été éditée, en 1846, par M. MICHEL. C'est dans l'*Espagne au XVIe et au*

*XVII*e *siècle* (1878) que grâce à M. Morel-Fatio, se rencontre le *Cancionero general* de 1554. On pourrait aussi rappeler que c'est à Paris, chez Baudry, qu'a paru, de 1845 à 1872, la *Coleccion de los mejores autores españoles*, en 60 volumes. Bien qu'elle ne soit pas éditée en France, c'est un Français, M. R. Foulché-Delbosc qui dirige la *Biblioteca hispanica* (Barcelone-Madrid, 19 volumes parus depuis 1900), dans laquelle sont reproduits des textes rares et précieux.

On trouvera seulement dans la très incomplète bibliographie qui accompagne cette notice le nom des publications périodiques spécialement consacrées aujourd'hui à l'Espagne, et un tableau des ouvrages qui, depuis le romantisme, correspondent aux phases principales du travail accompli en France dans le champ immense et à peine défriché des études hispaniques.

Ernest MARTINENCHE.

BIBLIOGRAPHIE

I. — Études sur la littérature espagnole

Prosper Mérimée. — *Portraits historiques et littéraires*. Paris, 1826.

Émile Deschamps. — *Études françaises et étrangères*, in-8°. Paris, Levavasseur et Gosselin, 1828.

L. Viardot. — **Études sur l'histoire des institutions et de la littérature en Espagne*, in-8°. Paris, Paulin, 1836.

F. Denis. — **Chroniques chevaleresques de l'Espagne et du Portugal*, 2 vol. in-8°. Paris, Le Doyen, 1839.

Th. Gautier. — *Tra los montes*, 2 vol. in-8°. Paris, Magen, 1843.

Damas-Hinard. — *Romancero général ou Recueil des chants populaires de l'Espagne...*, traduction avec notes, 2 vol. in-12. Paris, A. Delahays, 1844.

— *Une leçon au Collège de France. Discours sur l'histoire et l'esprit du théâtre espagnol*, in-8°. Paris, B. Duprat, 1847.

Ph. Chasles. — *Études sur l'Espagne*, in-12. Paris, Amyot, 1847.

Prosper Mérimée. — **Mélanges historiques et littéraires*, in-12. Paris, Lévy frères, 1855.

A. de Latour. — *Études sur l'Espagne. Séville et l'Andalousie*, 2 vol. in-12. Paris, Lévy frères, 1855.

E. Baret. — *Espagne et Provence. Études sur la littérature du Midi de la France, accompagnées d'extraits*, in-8°. Paris, Durand, 1857.

Ernest Lafond. — *Étude sur la vie et les œuvres de Lope de Vega*, in-8°. Paris, Librairie nouvelle, 1857.

Comte Th. de Puymaigre. — **Les Vieux auteurs castillans*, 2 vol. in-8°. Metz, Rousseau Pallez, et Paris, Didier, 1862.

Émile Chasles. — *Michel de Cervantes, sa vie et son temps, son œuvre politique et littéraire*, in-8°. Paris, Didier, 1865.

P. Rousselot. — *Les Mystiques espagnols, Malon de Chaide, Jean d'Avila, Louis de Grenade, Louis de Léon, sainte Thérèse, saint Jean de la Croix et leurs groupes*, in-8°. Paris, Didier, 1867.

A. de Latour. — **L'Espagne littéraire et religieuse*, in-12. Paris, Lévy frères, 1869.

A.-L.-A. Fée. — *Études sur l'ancien théâtre espagnol. Les trois Cid*, in-8°. Paris, Didot, 1873.

E. Baret. — *De l'Amadis de Gaule et de son influence*, in-8°. Paris, Durand, 1873.

Comte Th. de Puymaigre. — *La Cour littéraire de don Juan II, roi de Castille*, 2 vol. in-12. Paris, Franck, 1873.

A. de Latour. — *Valence et Valladolid. Nouvelles études sur l'Espagne*, in-12. Paris, Plon, 1877.

A. Royer. — *Études littéraires sur l'Araucana*. Dijon, 1880.

A. Morel-Fatio. — *Calderon, revue critique des travaux d'érudition publiés en Espagne à l'occasion du second centenaire de sa mort*, in-8°. Paris, Denné, 1882.

J. Cornu. — *Études sur le poème du Cid*, in-8°. Paris, Bouillon, 1881.

L. de Viel-Castel. — **Essai sur le théâtre espagnol*, 2 vol. in-18. Paris, Charpentier, 1882.

A. GERMOND DE LAVIGNE. — *La Comédie espagnole*, in-8°. Paris, Michaud, 1883.

E. MÉRIMÉE. — **Essai sur la vie et les œuvres de Francisco de Quevedo*, in-8°. Paris, Picard, 1886.

A. MOREL-FATIO. — *Études sur l'Espagne*, 4 vol. in-8°. Paris, Bouillon, 1888-1904.

R. P. B. GAUDEAU. — *Les Prêcheurs burlesques en Espagne au XVIII*e *siècle. Étude sur le P. Isla*, in-8°. Paris, Retaux-Bray, 1891.

Léo ROUANET. — *Intermèdes espagnols. Entremeses du XVII*e *siècle*, in-12. Paris, Charles, 1897.

G. PARIS. — *Poèmes et Légendes du moyen âge*, in-8°. Paris, 1899.

Boris DE TANNEMBERG. — *L'Espagne littéraire. Portraits d'hier et d'aujourd'hui*, in-12. Paris, Picard, 1903.

P. GROUSSAC. — *Une énigme littéraire : le don Quichotte d'Avellaneda*, in-12. Paris, Picard, 1903.

Ad. COSTER. — **Fernando de Herrera*, in-8°. Paris, Champion, 1908.

L. P. THOMAS. — *Le Lyrisme et la préciosité cultistes en Espagne*, in-8°. Paris, Champion, 1909.

G. LE GENTIL. — **Le Poète Manuel Bretón de los Herreros et la Société espagnole de 1830 à 1840*, in-8°. Paris, Hachette, 1909.

L. P. THOMAS. — *Gongora et le gongorisme*, in-8°. Paris, Champion, 1911.

R. FOULCHÉ-DELBOSC. — *Essai sur les origines du Romancero*, Paris, 1912.

H. MÉRIMÉE. — **L'Art dramatique à Valencia*. Toulouse, 1913.
— **Spectacles et comédiens à Valencia*, in-8°. Toulouse, Privat, 1913.

Ad. COSTER. — *Baltasar Gracian*. New-York, Paris, 1913.

J.-J.-A. BERTRAND. — **Cervantes et le romantisme allemand*, in-8°. Paris, Alcan, 1914.

II. — ÉTUDES SUR LES RAPPORTS DES LITTÉRATURES ESPAGNOLE ET FRANÇAISE

A. DE PUIBUSQUE. — **Histoire comparée des littératures espagnole et française*, 2 vol. in-8°. Paris, Dentu, 1844.

DEMOGEOT. — **Histoire des littératures étrangères considérées dans leurs rapports avec le développement de la littérature française*, t. I, in-12. Paris, Hachette, 1884.

P. MORILLOT. — *Scarron et le genre burlesque*, in-8°. Paris, Lecène et Oudin, 1888.

Léo CLARETIE. — *Lesage romancier*, in-8°. Paris, Hachette, 1890.

G. REYNIER. — *Thomas Corneille, sa vie et son théâtre*, in-8°. Paris, Hachette, 1893.

E. MARTINENCHE. — **La Comedia espagnole en France de Hardy à Racine*, in-8°. Paris, Hachette, 1900.

A. MOREL-FATIO. — *Ambrosio de Salazar et l'étude de l'espagnol en France*, in-8°. Paris, Toulouse, 1901.

J. MARSAN. — **La Pastorale dramatique en France, etc.*, in-8°. Paris, Hachette, 1905.

E. MARTINENCHE. — **Molière et le théâtre espagnol*, in-12. Paris, Hachette, 1906.

G. DE BÉVOTTE. — **La Légende de don Juan*, in-8°. Paris, Hachette, 1906.

P. BERRET. — *Le Moyen Age européen dans la Légende des siècles*, in-8°. Paris, H. Paulin, 1911.

J. BÉDIER. — **Les Légendes épiques*, 4 vol. in-8°. Paris, Champion, 1908-1912.

III. — ÉTUDES SUR L'HISTOIRE D'ESPAGNE

Louis VIARDOT. — *Essai sur l'histoire des Arabes et des Maures d'Espagne*, 2 vol. in-8°. Paris, Paulin, 1833.

— **Étude sur l'histoire des institutions, de la littérature, du théâtre et des beaux-arts en Espagne*, in-8°. Paris, Paulin, 1835.

MIGNET. — *Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV, ou Correspondances, Mémoires, etc.*, 4 vol. in-4°. Paris, Impr. Royale, 1836-1844.

Marquis DE CUSTINE. — *L'Espagne sous Ferdinand VII*, 4 vol. in-8°. Paris, Ladvocat, 1838.

Comte A. DE CIRCOURT. — *Histoire des Mores mudejares et des Morisques, ou des Arabes d'Espagne sous la domination des chrétiens*, 3 vol. in-8°. Paris, Dentu, 1845-1848.

Prosper MÉRIMÉE. — *Histoire de Don Pèdre Ier, roi de Castille*, in-8°. Paris, Charpentier, 1848.

MIGNET. — *Antonio Perez et Philippe II*, in-8°. Paris, Impr. Royale, 1845.

E. BOURRET. — *L'École chrétienne de Séville sous la monarchie des Visigoths...*, in-8°. Paris, Donniol, 1855.

BOUDARD. — *Essai sur la numismatique ibérique précédé de recherches sur l'alphabet de la langue des Ibères*, in-4° à planches. Béziers et Paris, Rollin, 1859.

DE TOURTOULON. — *Études sur la maison de Barcelone. Jacques Ier le Conquérant... d'après les chroniques*, 2 vol. in-8°. Montpellier, Gros, 1863-1867.

J. DE CROZE. — *Les Guises, les Valois et Philippe II*, 2 vol. in-8°. Paris, Amyot, 1866.

Ch. DE MAZADE. — *Les Révolutions de l'Espagne contemporaine. Quinze ans d'histoire, 1854-1868*, in-12. Paris, Didier, 1868.

MIGNET. — *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, 2 vol. in-8°. Paris, Didier, 1875.

A. MOREL-FATIO. — *L'Espagne au XVIe et au XVIIe siècle. Documents historiques et littéraires...*, in-8°. Heilbronn, Henninger frères, 1878.

H. FORNERON. — *Histoire de Philippe II*, 4 vol. in-8°. Paris, Plon, 1880-1882.

H. REYNALD. — *Succession d'Espagne : Louis XIV et Guillaume III; histoire des deux traités de partage et du testament de Charles III*, 2 vol. in-12. Paris, Plon, 1883.

P. TAILHAN. — *La Chronique rimée des derniers rois de Tolède et de la conquête de l'Espagne par les Arabes, par l'Anonyme de Cordoue*, traduit, in-fol. et planches en héliogravure. Paris, Leroux, 1885.

E. CARTAILLAC. — *Résultats d'une mission scientifique... Les âges préhistoriqnes de l'Espagne et du Portugal*, gr. in-8°. Paris, Reinwald, 1886.

J. GOURY DE ROSLAND. — *Essai sur l'histoire économique de l'Espagne*, in-8°. Paris, Guillaumin, 1888.

LEGRELLE. — *La Diplomatie française et la succession d'Espagne*, 4 vol. in-8°. Paris, Pichon, 1888-1892.

G. DESDEVIZES DU DÉSERT. — *Don Carlos d'Aragon, prince de Viane. Étude sur l'Espagne du Nord au XVe siècle*, in-8°. Paris, Colin, 1889.

A. BAUDRILLART. — *Philippe V et la cour de France, d'après des documents inédits tirés des archives espagnoles...*, 2 vol. in-8°. Paris, Didot, 1890.

DE COURCY. — *L'Espagne après la paix d'Utrecht (1713-1715)*, in-8°. Paris, Plon-Nourrit, 1891.

L. FINOT. — *Étude historique sur les relations commerciales entre la Flandre et l'Espagne au moyen âge*, in-8°. Paris, Picard, 1899.

LECOY DE LA MARCHE. — *Les Relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*, 2 vol. in-8°. Paris, Leroux, 1892.

J.-M. MARIÉJOL. — *L'Espagne sous Ferdinand et Isabelle. Le gouvernement, les institutions et les mœurs*, in-8°. Paris, Libr.-Impr. réunies, 1892.

Geoffroy DE GRANDMAISON. — *L'Ambassade française en Espagne pendant la Révolution (1789-1804)*, in-8°. Paris, Plon-Nourrit, 1892.

BOISSONADE. — *Histoire de la réunion de la Navarre à la Castille (1479-1521)*, in-8°. Paris, Picard, 1893.

H. COURTEAULT. — *Gaston IV, comte de Foix, vicomte souverain de Béarn, prince de Navarre*, in-8°. Toulouse, Privat et Paris, Picard, 1895.

A. WADDINGTON. — *La République des Provinces-Unies, la France et les Pays-Bas espagnols de 1630 à 1650*, 2 vol. in-8°. Paris, Alcan, 1895-1897.

M. FEROTIN. — *Histoire de l'abbaye de Silos*, in-8°. Paris, Leroux, 1897.

DESDEVIZES DU DÉSERT. — *L'Espagne de l'ancien régime*, 3 vol. in-8°. Paris, Soc. franç. d'impr. et de libr., 1897-1904.

G. DAUMET. — *Étude sur l'alliance de la France et de la Castille au XIVe et au XVe siècle*, in-8°. Paris, Bouillon, 1898.

— *Innocent VI et Blanche de Bourbon. Lettres du pape publiées d'après les registres du Vatican*, in-12. Paris, Fontemoing, 1899.

H. LÉONARDON. — *Prim*, in-12. Paris, Alcan, 1901.

E. GUILLON. — *Les Guerres d'Espagne sous Napoléon*, in-12. Paris, Plon, 1902.

Pierre PARIS. — **Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive*, 2 vol. in-4°. Paris, Leroux, 1903-1904

E. Cabié. — *Ambassade en Espagne de Jean Ebrard, seigneur de Saint-Sulpice, de 1562 à 1565*, in-8°. Paris, Picard, 1903.

L. Lameire. — *Les Occupations militaires en Espagne, pendant les guerres de l'ancien droit*, in-8°. Paris, Rousseau, 1905.

G. Cirot. — *Les Histoires générales d'Espagne entre Alphonse X et Philippe II (1284-1556)*, in-8°. Bordeaux, Féret, 1905.
— **Études sur l'historiographie espagnole : Mariana, historien*, in-8°. Bordeaux, Féret, 1905.

Dom H. Leclercq. — *L'Espagne chrétienne*, in-12. Paris, Lecoffre, 1906.

J. Calmette. — *Louis XI, Jean VI et la révolution catalane*, in-8°. Paris, Picard, 1903.
— *La Politique espagnole dans la guerre de Terrase*. Paris, 1906.

F. Rousseau. — *Le Règne de Charles III d'Espagne*, in-8°. Paris, Plon-Nourrit, 1907.

E. Philipon. — *Les Ibères. Étude d'histoire, d'archéologie et de linguistique*, in-12. Paris, Champion, 1909.

G. Daumet. — *Étude sur l'alliance et les relations de la France et de la Castille au XIVe et au XVe siècle*, in-8°. Paris, Champion, 1913.

A. Morel-Fatio. — **Historiographie de Charles-Quint*, in-8°. Paris, Champion, 1913.

IV. — Périodiques

**Revue hispanique*, publiée depuis 1894 sous la direction de M. R. Foulché-Delbosc, 30 vol. in-8°. Paris, Klincksieck.

Bulletin hispanique, publié depuis 1899 sous la direction de MM. E. Mérimée, A. Morel-Fatio et P. Paris, 15 vol. in-8°. Paris, Fontemoing et Picard.

Les ouvrages marqués d'un astérisque sont ceux qui figurent, en totalité ou en partie, dans la Bibliothèque de la Science française, à l'Exposition de San Francisco.

LES ÉTUDES ANGLAISES

Il ne saurait être question de présenter ici, même sous forme d'énumération, tous les ouvrages de critique qui ont été consacrés en France à la littérature de langue anglaise. Il y faudrait trop d'espace. La France a, en effet, été la première à propager cette littérature sur le continent. VOLTAIRE fut à cet égard un précurseur. Notre XVIIIe siècle abonde en tributs de sympathie, souvent d'enthousiasme, pour les idées et les livres d'Angleterre, ainsi qu'en témoignent maints passages de ROUSSEAU, de DIDEROT, etc., et mieux encore les traductions de l'anglais qui alors se multiplient.

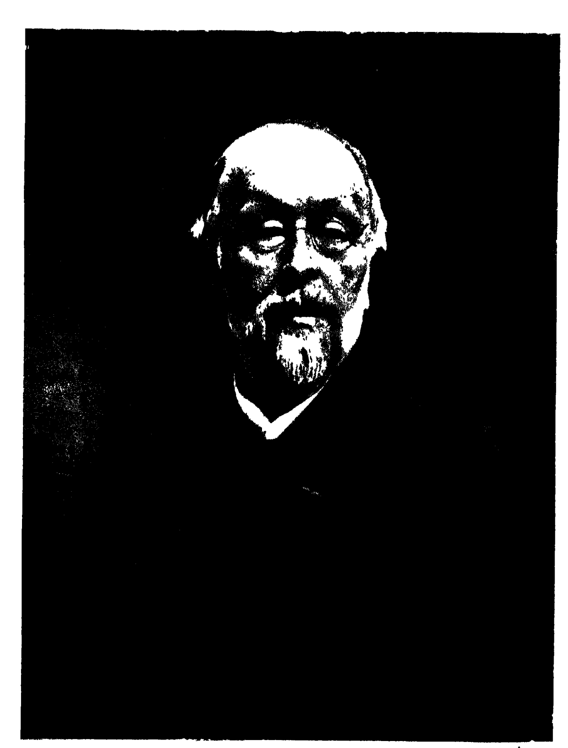
A partir du XIXe siècle, l'étude des lettres anglaises prête son appui à notre romantisme. Elle se manifeste par de nombreuses imitations, et aussi par des articles ou des livres de critique dont quelques-uns sont, sinon très compétents, du moins signés de très grands noms : CHATEAUBRIAND (*Mélanges littéraires*), Victor HUGO (*William Shakespeare*, etc.). Des études mieux renseignées apparaissent vers le même temps avec VILLEMAIN, Philarète CHASLES, SAINTE-BEUVE, BAUDELAIRE. Mais il faut atteindre les environs de l'année 1860 pour voir l'attention de la critique française se tourner résolument vers les lettres britanniques avec le dessein de préciser et d'approfondir. Coup sur coup se publient des œuvres dont quelques-unes sont de premier rang, la plus monumentale était sans conteste la *Littérature anglaise* de H. TAINE parue en 1864. Dans le voisinage de ce livre central se placent les travaux divers de J. MILSAND, de A. MÉZIÈRES, de F.-V. HUGO, de E. MONTÉGUT, etc. Leur nombre s'ex-

plique par la curiosité avivée du public. Il n'y a d'ailleurs entre les critiques aucune entente préalable, aucune tentative d'organisation. Mais la connaissance de la langue anglaise est devenue plus exacte, et ces études sont très distinctes des travaux d'amateur qui avaient précédé.

Cette critique se produit surtout dans les grandes revues : *Revue des Deux-Mondes*, *Revue de Paris*, *Revue Bleue*, *Mercure de France*, etc., ou dans quelque organe plus spécial, comme la nouvelle *Revue germanique*. D'année en année elle se signale par une érudition accrue, comme dans les nombreuses études de J. JUSSERAND, en particulier dans son *Histoire littéraire du peuple anglais* (1896-1904) qui fait pendant à la *Littérature* de TAINE, mais avec un tout autre esprit, moins philosophique et plus historique. Ou bien encore, cette critique récente suit de près le mouvement littéraire de l'Angleterre, avise le public de ses nouveautés et de ses changements ; c'est le cas des *Études anglaises* de A. CHEVRILLON. Elle a en outre suscité dans ces toutes dernières années l'apparition d'une série de *Monographies des grands écrivains étrangers* (collection Bloud) où les écrivains de langue anglaise tiennent une place prépondérante (Chaucer, Carlyle, les sœurs Brontë, Robert Browning, Jane Austen, Tennyson, Edgar Poe, sans parler de beaucoup d'autres qui sont en préparation).

✿ ✿ ✿

Il est plus facile de dresser la liste des thèses de doctorat ès lettres qui ont depuis une quarantaine d'années été consacrées au même objet, et plus facile aussi de déterminer leurs caractères généraux. Ces thèses constituent l'apport spécial des Universités françaises. Elles commencent à paraître dès le jour où s'organise l'enseignement supérieur de la langue et de la littérature anglaises. La première en date est celle de Paul Stapfer sur *Laurence Sterne*, qui est de 1870. Comme elles deviennent d'année en année plus nombreuses, il serait fastidieux de les signaler toutes en les classant selon leur date d'apparition. Le tableau suivant renferme les prin-



Cl Braun

TAINE (1828-1893)

TABLEAU
DE BONNAT

cipales de ces thèses distribuées selon les périodes de la littérature auxquelles elles se rapportent :

PÉRIODE DE LA RENAISSANCE

J. JUSSERAND, *le Théâtre anglais avant Shakespeare*, 1877; J. DELCOURT, *la Langue et le style de sir Thomas Moore*, 1914; A. FEUILLERAT, *John Lily*, 1910; CASTELAIN, *Ben Jonson*, 1906; REYHER, *les Masques anglais*, 1909; DELATTRE, *Robert Herrick*, 1911.

ÉPOQUE CLASSIQUE

BASTIDE, *John Locke*, 1906; Léon MOREL, *James Thomson*, 1895; W. THOMAS, *Edward Young*, 1901; BARBEAU, *une Ville d'eau anglaise au XVIIIe siècle : Bath*, 1904; BELJAME, *le Public et les hommes de lettres en Angleterre au XVIIIe siècle*, 1881.

PÉRIODE DE TRANSITION

P. STAPFER, *Laurence Sterne*, 1870; A. LÉGER, *la Jeunesse de Wesley*, 1910; R. HUCHON, *George Crabbe*, 1906; A. ANGELLIER, *Robert Burns*, 1892; L. BOUCHER, *William Cowper*, 1874.

LE ROMANTISME

BERGER, *William Blake*, 1907; LEGOUIS, *la Jeunesse de Wordsworth*, 1896; CESTRE, *les Poètes anglais et la Révolution française*; KOSZUL, *la Jeunesse de Shelley*, 1910; WOLFF, *John Keats*, 1909; DEROCQUIGNY, *Charles Lamb* (Lyon), 1904; Mlle L. VILLARD, *Jane Austen*, 1915; DOUADY, *William Hazlitt*, 1906; CHEVRILLON, *Sidney Smith*, 1894; MAIGRON, *le Roman historique à l'époque romantique*; *Essai sur l'influence de W. Scott*, 1898; ESTÈVE, *Byron et le romantisme français*, 1907.

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

CAZAMIAN, *le Roman social en Angleterre de 1830 à 1850*, 1904; GUYOT, *le Socialisme et l'évolution de l'Angleterre contemporaine*, 1914; J. BARDOUX, *John Ruskin*, 1900; F. HEDGECOCK, *Thomas Hardy*.

Littérature américaine

Lauvrière, *Edgar Poe*, 1904; Dhaleine, *Nathaniel Hawthorne*, 1905.

Versification

P. Verrier, *Essai sur les principes de la métrique anglaise*, 1909.

Grammaire

A. Biard, *l'Article* The *et les caractéristiques différentielles de son emploi*, 1908.

Cette simple liste permet certaines constatations d'ordre général. A l'inverse des travaux allemands, les études françaises évitent en général la philologie, s'adressent surtout à la littérature proprement dite, et se cantonnent de préférence dans l'époque moderne. On en trouverait peu qui remontent au delà de la Renaissance.

Il est vrai que le tableau précédent ne renferme que les thèses dites principales. Or, l'examen du doctorat ès lettres exige deux thèses, une principale et l'autre secondaire. Celle-ci jusque vers 1900 devait être rédigée en latin. Même sous cette forme, la thèse secondaire tendait déjà à prendre un caractère de recherche philologique ou de travail d'érudition. Ex. :

A. Chevrillon, *Qui fuerint sæculo XVII imprimis apud Hobbesium anglicæ solutæ orationis progressus*, 1893; E. Legouis, *Quomodo Edmundus Spenserus ad Chaucerum se fingens versum heroicum renovarit ac refecerit*, 1896; A. Barbeau, *De usu articuli finiti quantum differat in Scripturæ sacræ translatione et in hodierno sermone*, 1904; W. Thomas, *De Epico apud Joannem Miltonium versu*, etc., 1901.

Depuis que le latin a cessé d'être obligatoire, la thèse secondaire rédigée soit en français, soit en anglais, a maintenu son caractère de recherche spéciale et érudite. Ex. :

Derocquigny, *A contribution to the Study of the French Element in English*, 1904; P. Reyher, *Essai sur le Doggerel*, etc.

Mais elle a surtout tendu à devenir une annexe de la thèse principale, déchargeant celle-ci d'une recherche trop spéciale et technique qui l'aurait alourdie, et lui prêtant l'appui de son investigation sur un point particulier. C'est le cas des travaux suivants, entre autres :

WOLFF, *An Essay on Keats's treatment of Rhythm and Verse*, 1909; CASTELAIN, *A critical Edition of Ben Jonson's Discoveries*, 1906; DOUADY, *Liste chronologique des œuvres de W. Hazlitt*, 1906; FEUILLERAT, *le Bureau des Menus-Plaisirs (Office of the Revels) et la mise en scène à la cour d'Élisabeth*, etc. 1910.

Cette distribution du travail en deux thèses, l'une littéraire, l'autre technique, est un des traits les plus marqués du doctorat ès lettres dans ces dernières années. Mais les mots mêmes qui servent à désigner les deux thèses, la thèse littéraire étant la *principale*, et la thèse technique étant la *secondaire*, indiquent nettement la hiérarchie des genres telle que la conçoit l'esprit français, et montrent l'indépendance nationale à l'égard de la formule germanique qui semblait à un moment vouloir s'imposer aux universités d'une grande partie du monde. Les thèses allemandes correspondent presque toutes à celles que nous appelons *secondaires*.

La plupart des thèses de doctorat consacrées aux lettres anglaises qui ont paru en France s'efforcent d'abord d'être exactes et renseignées au point de satisfaire l'érudition la plus sévère. Mais elles ne s'en tiennent pas là : elles aspirent à la fois à saisir la vie et à être des constructions harmonieuses et artistiques. Étant pour la plupart des monographies d'écrivains, elles mènent ordinairement de front l'étude de la vie et celle de l'œuvre d'un auteur. Elles ont pour moyen l'analyse psychologique et pour objet la découverte d'une personnalité.

Parmi les thèses énumérées plus haut, celle qui serait unanimement désignée par les anglicisants comme le modèle sur lequel toutes, avec des ressources inégales, aimeraient à se régler, est le *Robert Burns* d'ANGELLIER. Le lecteur étranger qui voudrait se rendre compte des caractères

profonds de la critique française les trouverait réunis et réalisés dans cette œuvre maîtresse.

The Yale Review d'avril 1915 a publié, sous le titre *English Literature in France* un article où sont mis en lumière les aspects distinctifs des travaux consacrés aux lettres anglaises dans les Universités de France. Le tableau des thèses donné ci-dessus ne comprend (et encore est-ce de façon partielle) que celles qui furent écrites pour le *doctorat ès lettres*. Un nombre déjà grand d'autres thèses consacrées à la littérature anglaise a en plus été rédigé en vue du *doctorat d'université;* plusieurs de ces dernières thèses, qui sont en majorité l'œuvre de candidats anglais ou américains, manifestent sur un plan plus restreint les mêmes caractères que celles dont il a été parlé.

ÉMILE LEGOUIS.

BIBLIOGRAPHIE

François-Victor HUGO. — *Traduction des œuvres de Shakespeare*, 15 vol. in-8°. Paris, Pagnerre, 1859-1865.

MÉZIÈRES. — **Shakespeare, ses œuvres et ses critiques* [1860], 8e éd., in-16. Paris, Hachette, 1910.
— **Prédécesseurs et contemporains de Shakespeare* [1863], 4e éd., in-16. Paris, Hachette, 1905.
— **Contemporains et successeurs de Shakespeare* [1863]. 5e éd., in-16. Paris, Hachette, 1913.

H. TAINE. — **Histoire de la Littérature anglaise* [1864-1884], 13e éd., 5 vol. in-16. Paris, Hachette, 1911.

J. MILSAND. — *L'Esthétique anglaise. Étude sur John Ruskin*, in-12. Paris, G. Baillière, 1864.

E. MONTÉGUT. — **Traduction des œuvres de Shakespeare* [1868-1875], nouvelle édition, 10 vol. in-16. Paris, Hachette, 1906-1914.
— **Essais sur la Littérature anglaise*, in-12. Paris, Hachette, 1883.

E. MONTÉGUT. — **Écrivains modernes de l'Angleterre*, 2 vol. in-16. Paris, Hachette, 1889-1892.

J. JUSSERAND. — **Histoire littéraire du peuple anglais*, in-8°. Paris, Firmin-Didot, 2 vol. parus, 1896-1904.
— **Shakespeare en France sous l'ancien régime*, in-18. Paris, Colin, 1898.

BAZALGETTE. — **Walt Whitman, l'homme et son œuvre*, in-8°. Paris, « Mercure de France », 1908.

DIMNET. — **Les Sœurs Brontë*, in-16. Paris, Bloud, 1910.

CHEVRILLON. — **Études anglaises*, in-16. Paris, Hachette, 3e éd., 1910.
— **Nouvelles études anglaises*, in-16. Paris, Hachette, 1910.
— **La Pensée de Ruskin*, in-16. Paris, Hachette, 2e éd., 1912.

ROZ. — **Tennyson*, in-16. Paris, Bloud, 1911.

BERGER. — **Robert Browning*, in-16. Paris, Bloud, 1912.

LEGOUIS. — **Chaucer*, in-16. Paris, Bloud, 1912.

DOUADY. — **La Mer et les poètes anglais*, in-16. Paris, Hachette, 1912.

CAZAMIAN. — **Carlyle*, in-16. Paris, Bloud, 1913.
— **L'Angleterre moderne, son évolution*, in-18. Paris, Flammarion, 1914.

Kate et Paul RAGUE. — **Jane Austen*, in-16. Paris, Bloud, 1914.

THÈSES DE DOCTORAT

DELCOURT. — *La Langue et le style de sir Thomas Moore*, in-8°. Montpellier, 1913.

A. FEUILLERAT. — **John Lily*, in-8°. Cambridge Univ. Press, 1910.

CASTELAIN. — **La Vie et l'œuvre de Ben Jonson*, in-8°. Paris, Hachette, 1906.

REYHER. — **Les Masques anglais*, in-8°. Paris, Hachette, 1909.

DELATTRE. — **Robert Herrick*, in-8°. Paris, Alcan, 1911

BASTIDE. — **John Locke, ses théories politiques et leur influence en Angleterre*, in-8°. Paris, Leroux, 1906.

Léon MOREL. — **James Thomson*, in-8°. Paris, Hachette, 1895.

W. THOMAS. — *Edward Young (1682-1765). Étude sur sa vie et ses œuvres*, 1 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1902.

BARBEAU. — **Une Ville d'eau anglaise au XVIIIe siècle*, in-8°. Paris, Picard, 1904.

BELJAME. — **Le Public et les hommes de lettres en Angleterre au XVIIIe siècle* [1881], in-8°, 2e éd. Paris, Hachette, 1897.

A. LÉGER. — *La Jeunesse de Wesley*, 1 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1910.

HUCHON. — *George Crabbe (1754-1832), un poète réaliste anglais*, 1 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1907.

ANGELLIER. — **Robert Burns*, in-8°, Paris, Hachette, 1893.

BOUCHER. — *William Cowper, sa correspondance et ses poésies*, 1 vol. in-8°. Paris, Sandoz, 1874; 1 vol. in-12. Paris, Sandoz, 1874.

BERGER. — **William Blake*, in-8°. Paris, Soc. française d'imprimerie et de librairie, 1907.

LEGOUIS. — **La Jeunesse de W. Wordsworth*, in-8°. Paris, Masson, 1896.

CESTRE. — **Les Poètes anglais et la Révolution française*, in-8°. Dijon, Barbier-Marilier, 1905.

KOSZUL. — **La Jeunesse de Shelley*, in-8°. Paris, Bloud, 1910.

WOLFF. — **John Keats*, 1 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1909.

DEROCQUIGNY. — **Charles Lamb*, in-8°. Lille, Le Bigot, 1904.

Mlle L. VILLARD. — *Jane Austen*, in-8°. Lyon, 1914.

DOUADY. — **Vie de William Hazlitt, l'essayiste*, in-8°. Paris, Hachette, 1906.

CHEVRILLON. — **Sidney Smith*, in-16. Paris, Hachette, 1894.

MAIGRON. — **Le Roman historique à l'époque romantique*, in-8°, nouv. éd. Paris, Champion, 1912.

ESTÈVE. — *Byron et le romantisme français, essai sur la fortune et l'influence de l'œuvre de Byron en France de 1812 à 1850*, 1 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1907.

CAZAMIAN. — **Le Romantisme social en Angleterre* (*1830-1850*), in-8°. Paris, Soc. nouv. de librairie, 1904.

GUYOT. — **Le Socialisme et l'évolution de l'Angleterre contemporaine*, in-8°. Paris, Alcan, 1913.

J. BARDOUX. — **John Ruskin*, 1 vol. in-12. Paris, C. Lévy, 1900.

LAUVRIÈRE. — **Edgar Poe*, in-16. Paris, Alcan, 1904.

DHALEINE. — *Nathaniel Hawthorne, sa vie et ses œuvres*, 1 vol. in-8. Paris, Hachette, 1905.

P. VERRIER. — **Essai sur les principes de la métrique anglaise*, 3 vol. in-8°. Paris, Welter, 1909.

Les ouvrages marqués d'un astérisque sont ceux qui figurent, en totalité ou en partie, dans la Bibliothèque de la Science française, à l'Exposition de San Francisco.

LES ÉTUDES GERMANIQUES

I

LES ÉTUDES ALLEMANDES EN FRANCE SOUS L'ANCIEN RÉGIME ET LA RÉVOLUTION

Les Français n'ont pas négligé autant qu'on le croit l'étude de l'allemand, même avant que cette langue fût arrivée à la pureté classique. Nous avons des grammaires nombreuses, dès le XVIIe siècle, qui témoignent du soin avec lequel la langue allemande était enseignée dans nos écoles militaires. Pourtant les Français ont surtout été curieux de connaître la pensée du peuple dont l'ambition insatisfaite leur a plusieurs fois disputé leur sol. Ils ont traduit infiniment d'œuvres allemandes, de tout temps. La littérature allemande a eu tardivement une valeur d'art. C'est donc à la pensée philosophique, religieuse ou juridique de l'Allemagne que les Français se sont adressés. Luther a trouvé en France non seulement des adeptes, mais des traducteurs dès le XVIe siècle. Les relations ont été ininterrompues entre les humanistes de France et d'Allemagne. La philosophie allemande, mystique ou occulte, a été traduite. Pierre Poiret n'est pas le seul disciple de Boehme : Jean Maclé, encore en 1664, traduit le *De signatura rerum ou Miroir temporel de l'Éternité*. Cornelius Agrippa de Nettesheim, pour lequel Gabriel Naudé avait écrit une *Apologie*, est vulgarisé par une belle traduction de sa *Philosophie occulte* encore en 1727. On traduisit Pufendorf, comme on avait tra-

duit le Hollandais Grotius. Les réfugiés français de Hollande et d'Allemagne ont contribué sans doute à cette vulgarisation. Mais, commencée par eux, elle se continue dans une France éveillée par ces exilés. Le *De statu Imperii germanici* paraît en traduction française (1669) neuf ans à peine après que l'original eût paru à Paris. *L'Introduction à l'Histoire des États européens*, traduite par ROUXEL, arrive trente ans à vrai dire après l'original. Mais la date tardive des trois énormes in-quarto où BARBEYRAC traduit (1720-40) le *De jure naturæ et gentium* (1672) ne tient pas à une ignorance; elle atteste la longue influence exercée par un ouvrage depuis longtemps connu sous sa forme latine.

C'est encore l'Allemagne politique et juridique, et la Prusse surtout, si rapidement grandissante, qui attirent l'attention des Français au XVIIIe siècle. Les mémoires de Dieudonné THIÉBAULT (*mes Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, 1763-84) disent combien les voyageurs français ont su attentivement l'observer. Ce n'est pas le roi seulement et sa cour que Thiébault sut décrire d'un crayon alerte. Son livre est la première monographie française de la vie intellectuelle et académique de Berlin, où chacun des savants et des littérateurs d'alors trouve un critique avisé. Le grand ouvrage de Mirabeau, *De la Monarchie prussienne sous Frédéric le Grand*, avec un appendice sur la situation actuelle des principales contrées d'Allemagne, (8 volumes, 1788) est la première grande enquête que la France moderne ait consacrée à sa voisine en voie de transformation. Enquête où rien n'est négligé : ni le régime économique, ni l'état militaire, ni la philosophie, ni la religion; enquête remplie de la vision prophétique d'un avenir brutal, où Mirabeau prévoyait que l'Autriche et la Prusse rivales se heurteraient dans un choc formidable et définitif; si impartiale pourtant dans ses conclusions que le grand voyageur crut, en finissant, devoir exprimer ce vœu : « Que le génie tutélaire de l'Europe et de l'espèce humaine veille sur les destinées de la monarchie prussienne! » (1).

(1) MIRABEAU. *De la Monarchie prussienne*, 1788, t. VI, p. 407.

Durant le XVIIIe siècle finissant, la littérature allemande montait dans sa jeune gloire. Elle n'est pas restée ignorée de cet esprit français, si ouvert aux influences cosmopolites, en un temps où Voltaire sut acclimater Shakespeare. Il se trouva des revues pour signaler les œuvres nouvelles. Les réfugiés français de Berlin furent les premiers truchements de la littérature allemande grandissante auprès du public français. Dans leur *Bibliothèque germanique ou Histoire littéraire de l'Allemagne et des pays du Nord* (Amsterdam, 1720-43); puis dans la *Nouvelle Bibliothèque germanique* (Ibid, 1746-60), LENFANT, BEAUSOBRE, PEYRARD et FORMEY se proposèrent d'établir que les Allemands étaient aussi aptes aux belles-lettres qu'aucune autre nation au monde. *Le Journal étranger*, publié à Paris (55 volumes de 1754-62) pensa « rassembler en une seule confédération toutes les républiques particulières » du domaine des Lettres; et la part qu'il faisait à l'Allemagne était considérable. *La Gazette littéraire* d'ARNAUD et de SUARD (sept volumes, 1764-65); *le Journal littéraire* de FRÉRON (1754-74) poursuivirent après lui la tâche qu'ils avaient commencée aux côtés de ce grand périodique.

Ce n'étaient pas encore là des études scientifiques; mais des études pleines de goût. Un peuple très productif littérairement, comme a été toujours la France, n'étudie pas les lettres étrangères par curiosité érudite, mais pour les goûter d'une jouissance vivante et s'en inspirer. DORAT, dans son *Idée de la poésie allemande* (1769) osa prophétiser : « O Germanie, nos beaux jours sont évanouis; les tiens commencent ! ». Alors parurent les premières traductions de Gellert, de Hagedorn, d'Elias Schlegel. Le culte de Gessner commença. D'ANTELMY fit passer *le Messie* de Klopstock en vers français (1769). Bientôt *le Théâtre allemand* de JUNKER et LIÉBAULT (4 vol., 1772) et *le Nouveau Théâtre allemand* de FRIEDEL et BONNEVILLE (1782, sq.) publièrent des pièces de Lessing, de Leisewitz, de Gœthe. *Werther* fit les délices de la cour de Marie-Antoinette; *Stella* de Gœthe fut adoptée, mise en musique et jouée rue de Louvois (1791); *les Brigands* de Schiller furent représentés à l'Odéon (1792). On avait traduit l'*Agathon* de

Wieland dès 1768 et on le retraduisit quatre fois en trente ans. Le *Don Sylvio* suivit en 1770; *les Grâces* en 1771, *Diogène de Sinope*, entre 1772 et 1819, fut traduit trois fois. Il ne manqua ni le *Pérégrinus Protée* (1795), ni les *Abdéritains* et *Aristippe* (1802); l'*Obéron* ne connut pas moins de quatre traductions entre 1784 et 1824. Les œuvres critiques et esthétiques de Lessing, de Winckelmann, par des versions bien faites, étaient devenues familières à la science française, au point qu'au traité de Tolentino la commission savante, chargée de déterminer les manuscrits que la Bibliothèque du Vatican devait céder à la France, choisit, entre autres, les notes manuscrites de Winckelmann (1). On connaissait Herder par plus d'un traité esthétique, dès 1787. Le temps était venu où CONDORCET, dans son *Éloge de Haller* (1777), pouvait écrire : « Les nations européennes virent avec étonnement la poésie allemande, inconnue jusqu'alors, leur offrir des chefs-d'œuvre dignes d'exciter la jalousie des peuples qui, depuis plusieurs siècles, se disputaient l'empire des lettres (2) » et parmi les étrangers que l'Assemblée législative (1792) fit citoyens français, sur l'initiative d'un député alsacien, Arbogast, il y eut Campe, Klopstock, Schiller et le Suisse Pestalozzi.

II. — LES ENQUÊTES FRANÇAISES DE 1800-1871.

Depuis lors, la France a tâché de se rendre compte d'une façon critique, des qualités de cette pensée et de cette littérature allemande qui envahissaient l'horizon comme une aurore boréale. On ne cessa pas de la traduire. Mais on lut davantage dans les textes; et les événements firent qu'on connut mieux le pays allemand. Des émigrés en foule, —

(1) Ces manuscrits forment vingt et un cartons déposés à la Bibliothèque Nationale à Paris. L'inventaire en a été publié, en 1911, par M. TIBAL. On voit par cet inventaire combien étaient modérées les exigences des armées de la République, quand, pour ne pas pressurer les populations des pays conquis, elles se contentaient de demander quelques œuvres d'art et quelques manuscrits.

(2) CONDORCET. *Œuvres*, 1847, t. II, 288.



MADAME DE STAEL (1766-1817)

TABLEAU DE
Mlle DE GODEFROY
MUSÉE
DE VERSAILLES

non ceux, futiles et vains, de la première levée de boucliers monarchistes, — mais des hommes graves, des femmes de distinction, RIVAROL, Mme DE GENLIS, LEZAY-MARNÉSIA, MOUNIER, NARBONNE, Camille JORDAN, sont reconnaissants à l'Allemagne d'avoir été la *consolatrice des affligés*, et aussi un peu, comme le disait Rivarol, le *refuge des pécheurs*. Charles DE VILLERS est le guide écouté des Français qui visitent l'Allemagne. Il est l'apôtre éloquent qui, vivant dans l'amitié de Voss, de Jacobi, de Jean-Paul, de Gœthe, veut faire admirer de ses compatriotes l'inspiration religieuse et philosophique nouvelle dont il est pénétré. L'*Essai sur la Réformation de Luther* (1802); la *Philosophie de Kant* (1801); l'*Essai sur la manière essentiellement différente dont les poètes français et allemands traitent l'amour* (1806); son *Coup d'œil sur les universités et le mode de l'instruction publique de l'Allemagne protestante* (1808) sont les actes principaux de cet apostolat infatigable. « Avant M. LAVISSE, avant le P. DIDON, Villers nous a montré comment l'Allemagne est la terre classique des Universités » (1). Toute une pléiade de journalistes, aujourd'hui oubliés, voyageaient alors en pays allemand. Les mémoires de nos administrateurs, et de nos généraux : d'un BEUGNOT, d'un GOUVION-SAINT-CYR, d'un MARBOT, d'un MARMONT, disent combien ils avaient le talent d'observer; et leur travail n'a pas été perdu pour la nation. C'est d'une telle enquête collective qu'a pu sortir le livre éclatant et contesté, fruit d'infiniment de lectures, d'observations et d'entretiens avec des hommes éminents de tous les milieux, que Mme de Staël a intitulé : *De l'Allemagne*.

Assurément, ce livre imprudent, charmant et fort, « datait » déjà quand il parut (1813). Une prévention politique anti-napoléonienne y est toujours présente, parmi beaucoup d'autres préjugés, presque tous trop favorables à l'Allemagne. Mme de Staël a mal connu la rude nation qui se réveillait vers 1806. Elle a eu un sentiment admirable et délicat de l'Allemagne des penseurs, un peu trop rêveuse dans

(1) V. Joseph TEXTE. *Les Origines de l'influence allemande dans la Littérature française du XIXe siècle*. 1898.

son impuissance politique. Elle n'a pu tout repenser de cette pensée allemande si complexe; mais elle en dit son expérience vivante, en brillante essayiste. Son livre, comme ceux de Charles de Villers, a été puissamment suggestif pour tous les observateurs à venir.

Car on reconnaît, durant toute la période de la Restauration, de la monarchie de Juillet, la lignée de Charles de Villers et celle de Mme de Staël; et la plupart des voyageurs, durant cinquante ans, essaient d'unir les mérites de ces deux grands devanciers. La préoccupation, si vive chez Louis-Philippe, des choses de l'instruction publique, décida des voyages, dont furent chargés Victor COUSIN et SAINT-MARC-GIRARDIN. Leurs rapports, en 1833 et 1836, ne sont nullement des enquêtes superficielles. Ils ont observé, avec précision, jusqu'à l'installation matérielle des écoles primaires. Ils ont le sentiment, qui, chez eux, se fortifie par la comparaison, que la vieille éducation humaniste des lycées et collèges français a besoin de correctifs, malgré quelques avantages qui lui restent, au point de vue de la culture formelle. Leurs avertissements ont sans doute contribué aux premières tentatives, encore timides, d'un enseignement plus réaliste, qui n'ont pu aboutir que sous la troisième République. Mais l'admiration de Victor Cousin va sans réserve aux universités allemandes. Ce sera l'émerveillement constant des savants français du XIXe siècle, que la floraison de ce régime d'enseignement, très libre, très décentralisé, très capable de s'adapter aux régions diverses où il installe ses institutions; très dégagé de préoccupations professionnelles, au moins chez les meilleurs maîtres, sinon chez la masse des étudiants. La France avait opposé à ce système ses Grandes Écoles spéciales (École polytechnique, École Normale supérieure, École Centrale des arts et manufactures), qui eurent aussi leur part glorieuse dans le renouvellement des sciences mathématiques, expérimentales et historiques au XIXe siècle. Elle fit effort, dès Louis-Philippe, pour restaurer ses Universités, en commençant par les Facultés de Paris et par le Collège de France. Mais, inversement, l'Allemagne dut lui emprunter

le régime de ses Écoles techniques qui, toutes, et notamment son *Polytechnikum* de Charlottenburg, sont issues de cet échange d'idées.

Vers 1835, l'Allemagne n'en était pas à la floraison prodigieuse d'enseignement technique et de prospérité industrielle où on l'a vu depuis. Saint-Marc Girardin rapportait de son voyage des *Notices politiques et littéraires sur l'Allemagne* (1835), une impression toute de douceur : « Il y a, au delà du Rhin, des trésors d'affections domestiques, de foi religieuse, de sentiments exaltés et romanesques. » Quel élargissement de la pensée et de l'art ne pouvait-on pas attendre chez les nations occidentales plus mûres, la France et l'Angleterre, si elles accueillaient cette ingénuité audacieuse dans le rêve ! L'idée d'une « triarchie » intellectuelle des peuples occidentaux, France, Angleterre, Allemagne, hantait cette aventureuse génération de 1830. En vain, Heine nous avertissait-il : « Prenez garde, on ne vous aime pas en Allemagne, vous autres Français ! » Son livre saint-simonien, *De l'Allemagne* (1833), qui prétendait apporter au livre de Mme de Staël le complément nécessité par toute une génération écoulée, a eu pour but de nous prévenir que « la période gœthéenne de l'art » était terminée. L'esprit viril d'Edgar QUINET s'ouvrit au pressentiment du danger. (*Allemagne et Italie*, 1838). Et pourtant, à son tour, il ne songe qu'à mettre en lumière « l'unité du génie des modernes » et de la civilisation européenne. Victor HUGO, dans *le Rhin*, traça de l'Allemagne un tableau fantaisiste, fait d'antithèses violentes, de rayons et d'ombres, et sa pensée dirigeante, c'est que « l'Allemagne et la France sont essentiellement l'Europe,... sont essentiellement la civilisation. L'Allemagne sent, la France pense. »

L'alerte de 1840 fut une secousse brève. Elle ne détourna pas la pensée française de la vision éblouie, qui l'hallucinait, d'une Allemagne toute tendre et rêveuse. « Ah ! bons, naïfs et excellents Allemands ! » s'écrie Alfred MICHIELS, lors d'un voyage où il a vu surtout la peinture allemande de son temps, et où il décrit les innocentes distractions rustiques des artistes de Düsseldorf. BERLIÒZ fut le pèlerin musical

de la même sentimentalité (1845). Jacques MATTER, en 1847, est le plus compréhensif et le plus sévère de ces voyageurs. On devine, à le lire, un universitaire très averti, que le livre d'Alexis de Tocqueville, sur l'Amérique, remplit d'émulation. Pour lui « la religion et la philosophie sont réellement les deux âmes de l'Allemagne ». Ses séjours en Allemagne ont été fréquents, sa connaissance de la langue et des idées allemandes a été profonde. Sa stricte orthodoxie protestante, qui lui a dicté des jugements rigoureux sur l'état de la presse et de la librairie, ne lui a pas donné toute la clairvoyance politique nécessaire ; et lui aussi a écrit : « Aujourd'hui, l'Allemagne ne fait plus que des invasions pacifiques » (1). Un Allemand, socialiste démocrate, disciple de Cabet et de Weitling, se joignit à lui : Herman EWERBECK dans un volumineux ouvrage sur l'*Allemagne et les Allemands* (1847), retrace toutes les gloires allemandes depuis le haut moyen âge ; et après avoir soutenu que « les Allemands ont créé le nouveau monde du moyen âge, c'est-à-dire le monde allemand-romain ; que les autres nations étaient toutes des comparses et des spectateurs », il veut nous faire croire que l'Allemagne prépare, pour la fin du XIXe siècle, une révolution démocratique « plus grandiose et brillante que la Révolution française. »

Ce que la France pouvait apprendre de l'Allemagne d'alors, elle l'apprit avec quelque retard, mais presque avec trop de candeur. Le sortilège des grands systèmes philosophiques, révolus pourtant, et qui ne se renouvelaient pas, restait puissant. Ils entraient maintenant dans la philosophie française après que l'école de Victor Cousin lui eût donné le sens de l'histoire. L'*Histoire de la philosophie allemande*, de BARCHOU DE PENHOËN (1836) est un premier essai méritoire dans ses tâtonnements. L'Alsace, fidèlement, accomplit son devoir de médiatrice entre la France, dont elle avait adopté la pensée politique, et l'Allemagne, dont ses classes populaires parlaient encore la langue. Joseph

(1) J. MATTER. De l'état moral, politique et littéraire de l'Allemagne, 1847, t. I, 79.

WILLM surtout, dans les quatre volumes de son *Histoire de la philosophie allemande depuis Kant jusqu'à nos jours* (1846-1849), a édifié un monument d'érudition et de vigoureuse analyse, où, à côté des grands systèmes idéalistes, une place est faite à la spéculation sentimentale ou intuitive des grands poètes classiques et romantiques, aux grands mystiques tels que Baader, et enfin au réalisme de Herbart. Christian BARTHOLMESS, dans sa vaste *Histoire critique des doctrines religieuses de la philosophie moderne* (1855) avait fait une part prépondérante à l'Allemagne, et son *Histoire de l'Académie de Berlin* (1850), trace de la vie scientifique et littéraire de la capitale prussienne au XVIIIe siècle, tout ce qu'on pouvait savoir par les documents imprimés, tant que restaient fermées les sources d'archives, qui se ne sont ouvertes qu'à Adolf von Harnack. Une voie toute nouvelle enfin, était ouverte par Charles SCHMIDT, par ses *Études sur le mysticisme allemand au XIVe siècle* (1845), sur Rulmann Merswin, et sur les « Amis de Dieu ». La science a dû, depuis, retoucher plus d'un des résultats de l'érudit alsacien. Mais le manuscrit de Rulmann Merswin a été découvert et sauvé par lui; et sans sa collation du manuscrit de Tauler, brûlé lors du bombardement de Strasbourg, l'édition de ce mystique publiée de nos jours par Ferdinand Vetter, n'aurait jamais été possible. La tradition fondée par Charles de Villers s'achevait par ces monographies qui se confondent avec les travaux de la méthode historique la plus exacte.

En regard, la tradition brillante de Mme de Staël maintenait ses droits. Le XVIIIe siècle français avait eu le sentiment qu'un monde littéraire nouveau émergeait des eaux voisines. Le livre de Mme de Staël avait donné au grand public cultivé le goût de l'explorer. Une pléiade d'essayistes brillants ou ingénieux, toujours documentés de première main, signalait les œuvres nouvelles. J.-J. AMPÈRE parlant de Gœthe dans le *Globe* (1826), sut mériter du vieux poète ce compliment : « Il a même été capable de discerner ce qui ne pouvait être lu qu'entre les lignes ». Dans la *Revue des Deux-Mondes*, SAINT-RENÉ TAILLANDIER et BLAZE DE BURY analysaient, au

jour le jour, les ouvrages nouveaux de la « Jeune Allemagne », Lenau et les plus puissants lyriques, ou enfin les résultats les plus inédits de la critique philosophique. Ils précisaient la biographie anecdotique de Gœthe, à mesure qu'elle était mieux connue. Xavier MARMIER, qui se joignait à eux, avait, de plus qu'eux, une connaissance assez solide des littératures scandinaves. Édouard DE LABOULAYE, juriste et littérateur, comme sous Louis-Philippe Jules LERMINIER, faisait plutôt des incursions dans les pays slaves les plus voisins de l'Allemagne. Sainte-Beuve, dans les *Causeries du lundi* et dans les *Nouveaux lundis*, sut, de 1850 à 1862, consacrer à Frédéric le Grand, à Bettine, à Eckermann, à Gœthe des chroniques étincelantes et substantielles. Nicolas MARTIN, poète lui-même à ses heures, consacrait de jolies chroniques aux lyriques allemands de son temps et courait l'Allemagne à la recherche de documents sur la légende héroïque.

Par eux l'essayisme à son tour tendait peu à peu à l'interprétation approfondie et à la recherche érudite. Il s'accompagnait d'un effort pour rendre en français et faire revivre, même par le vers, les principales œuvres des poètes allemands récents. C'est une nuée de traducteurs. Les Revues fourmillent, dont l'objet est d'acclimater les littératures de l'étranger. LAGRANGE et Philarète CHASLES traduisirent Jean-Paul. Les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers* (1820-25) où prirent part GUIZOT, VILLEMAIN, Charles NODIER, BARANTE, LEBRUN, SAINTE-AULAIRE, firent connaître non seulement Lessing et Gœthe, mais Werner et Müllner. Grillparzer ne reste pas inconnu. Le plus aimé de tous fut Hoffmann, dont les *Œuvres complètes*, traduites par LOÈVE-VEIMARS, remplirent vingt volumes (1829-38). Plus d'une charmante adaptation des Lyriques allemands parut dans le *Mercure étranger* (1812 sq.), dans la *Minerve littéraire* (1820 sq.) et dans la *Nouvelle Revue germanique* publiée par WILLM (1829-36). Des recueils entiers se consacrent à cette sorte de vulgarisation qui ne passe pas pour subalterne. Les *Études françaises et étrangères* (1828) d'Émile DESCHAMPS ne sont qu'un échantillon d'un genre, où Gérard DE NERVAL, par ses *Poésies allemandes* (1839) atteignit presque la perfec-

tion (1). Pourtant l'exactitude littérale de l'interprétation exigea aussi ses droits. Les grandes traductions des classiques sont de ce temps. Les œuvres dramatiques de Gœthe avaient en Albert STAPFER, CAVAIGNAC et MARGUERÉ (1821-25), des interprètes fidèles et purs que le poète vieillissant avait pu approuver. Xavier MARMIER les avait encore abordées en 1848. PORCHAT donne, en 1858, la traduction, encore aujourd'hui en usage, des œuvres complètes. Schiller eut de monumentales traductions par les soins de BARANTE (1821), de Marmier (1855), d'Adolphe RÉGNIER, (1858). Il n'a pas cessé d'être le plus populaire des classiques allemands; et du seul *Guillaume Tell* on peut, depuis Barante jusqu'à nos jours, compter quinze versions, estimables pour des raisons différentes. La traduction en vers de son *Théâtre* par l'Alsacien Théodore BRAUN (1870) est d'une rare habileté technique.

Le moment devait venir où la recherche proprement savante, érudite, préoccupée non plus de stimuler, mais simplement de comprendre, revendiquerait ses droits même dans le domaine littéraire abandonné jusque-là aux essais des humanistes. Les théologiens de Strasbourg et les philosophes de l'école de Cousin avaient ouvert la voie dans l'histoire des idées. BRUCH, Édouard REUSS, COLANI ont certes été des savants personnels. Pourtant leur *Nouvelle revue de théologie* (1860 sq.) a vulgarisé en France infiniment d'idées de la critique et de l'exégèse allemande. Près d'eux, Charles DOLLFUS et A. NEFFTZER, dans leur *Revue germanique* (1858 sq.), créèrent une revue d'idées et de littérature qui plus qu'une autre, par la qualité des collaborateurs, était propre à amener un rapprochement intellectuel des deux nations. Le livre de Daniel STERN, de son vrai nom comtesse D'AGOULT, sur *Dante et Gœthe*, parut dans cette revue. Les études de philosophie allemande se multipliaient. Une bibliothèque de philosophie contemporaine se publiait chez l'éditeur Germer-Baillère, et les textes de Kant, de Schel-

(1) V. l'énumération des traductions faites en France des poésies lyriques de Gœthe, chez F. BALDENSPERGER, Bibliographie critique de Gœthe, 1907, p. 73-82.

ling, de Fichte, de Hegel étaient mis à la portée du public français par des traducteurs et des commentateurs rigoureux : BARNI, TISSOT, VÉRA, Charles BÉNARD, etc. Edme CARO écrivait un livre éloquent et subtil, très combattu, mais qui démontra victorieusement qu'il n'y avait pas de paradoxe à parler d'une *Philosophie de Gœthe* (1866). La série des études proprement littéraires conduites selon des méthodes modernes commence par les livres pénétrants de CROUSLÉ sur *Lessing et le goût français* (1861), d'Émile GRUCKER sur *Hemsterhuis, sa vie et ses œuvres* (1866), et sur tout le groupe de littérateurs allemands réunis autour de la princesse Galitzine. HALLBERG sut faire tenir en un volume une étude d'ensemble sur *Wieland* (1869), que les travaux allemands ont dépassé par la minutie des recherches, mais qu'ils n'ont pas su encore remplacer. Une étude d'A. BOSSERT sur *la Légende de Tristan et Iseult* (1865), toute succincte qu'elle fût, fit entrer l'étude de cette matière légendaire dans une ère nouvelle, parce qu'elle découvrit, la première, le lien véritable qui existe entre les versions conservées de cette légende. Par ce travail le médiévisme en matière de littérature allemande était fondé en France. La grande *Histoire de la littérature allemande* d'un professeur de Lyon, G.-A. HEINRICH (3 vol., 1859-73) est le testament d'une époque très déchirée, qui avait pourtant beaucoup essayé pour le renouvellement de l'esprit. La certitude que cette époque n'avait pas trouvée dans la critique, Heinrich la possédait dans le catholicisme traditionnel ; et c'est d'un point de vue catholicisant qu'il juge, avec sévérité, la littérature allemande. Mais il a su de cette littérature tout ce qu'on en pouvait savoir de son temps ; et son livre, qui aurait besoin de retouche, n'est pas remplacé par un livre de la même étendue même aujourd'hui.

III. — LE TRAVAIL FRANÇAIS DE 1871 A 1914.

Le grand renouvellement des études allemandes en France date de 1870. Notre pays avait eu pour l'Allemagne, avant cette guerre malheureuse, beaucoup de tendresse admira-

tive : Il attribuait au peuple allemand une ingénuité propre à saisir plus profondément les principes et un état d'esprit rêveur qui, en poésie, devinait les choses que l'intelligence claire ne saisit pas. Par surcroît nos pères ont toujours eu, comme nous-mêmes, une véritable nostalgie de la musique allemande. La guerre de 1870-71 révéla une Allemagne, très dégagée de rêverie, et organisée par le peuple le plus réaliste qu'il y eût sur le continent, le peuple prussien. Cette Allemagne nouvelle, on s'efforça de la connaître dans sa force et dans ses ressources. Les voyages se multiplièrent. On ne peut ici les énumérer tous. Sans doute Albert DUMONT, à qui il était réservé de commencer la réforme de nos universités, précisait dans ses *Notes et Discours* (1874), que les études d'érudition ne sauraient avoir la même orientation en France qu'en Allemagne. Avant tout, on se préoccupa de réorganiser. Louis LIARD, Octave GRÉARD, HIMLY, Ernest LAVISSE, Alfred CROISET ont été les chefs éminents qui ont mené à bien la vaste réforme. Mais tous les savants y apportaient leur pierre.

Le livre du P. DIDON sur *les Allemands*, qui fit sensation en 1884, n'était, lui non plus, pour l'essentiel, qu'une enquête universitaire, éloquente, et qui montrait que le catholicisme avait à son tour reconnu la force de cette institution des Universités qu'il avait laissée sombrer en France, au XVIIIe siècle, après l'avoir créée au moyen âge. Raphaël BLANCHARD (1883), Laurent CARON (1885), Jules FLAMMERMONT (1886), toute une équipe d'enquêteurs incessamment renouvelée dans la *Revue internationale de l'enseignement supérieur*, s'employèrent à décrire l'organisation d'ensemble des Universités allemandes ou leurs progrès de détail. Il n'y eut guère de discipline qui n'envoyât ses émissaires. SAINT-MARC et DUTHOIT pour l'enseignement du droit et des sciences politiques (1893) firent ce que F. MONTARGIS avait esquissé pour l'enseignement de l'histoire de l'art (1887.) Léon RIOTOR et Georges CAHEN étudiaient l'enseignement classique et l'enseignement moderne allemand dans ses programmes, ses méthodes et ses sanctions (1896 et 1898). Un pédagogue infiniment averti, A. PINLOCHE, présenta

l'ensemble de l'enseignement secondaire en Allemagne d'après les documents officiels (1900). F. MAROTTE porta son attention sur l'enseignement des sciences mathématiques et physiques (1905) ; Henri BORNECQUE explora plusieurs questions de l'enseignement des lettres et des langues vivantes dans les établissements de garçons et de filles (1910). TORAU-BAYLE et Maurice WOLFF, chargés d'enquêtes par le *Musée social* (1901 et 1907), s'attachèrent plutôt à l'enseignement commercial et à l'enseignement professionnel qui ont tant contribué à l'essor économique de l'Allemagne. Par cet effort sincère, modeste et énergique, pour se critiquer elle-même, pour reconnaître les mérites des rivaux, pour se réformer, la France a pu se constituer un enseignement secondaire et supérieur qui, à sa façon, et tout inachevé qu'il soit encore dans les disciplines purement professionnelles, est comparable à ce que les nations étrangères peuvent lui opposer de meilleur.

Elle n'a pas renoncé pour cela à ses anciennes spécialités. Elle est restée le pays des brillants essayistes. Peut-être n'en avons-nous eu jamais de meilleurs que cette génération de 1870 toute formée à l'école de Sainte-Beuve et qui au goût de l'analyse psychologiquement délicate alliait la culture historique la plus étendue et le don de philosopher. Victor CHERBULIEZ, « celui qui, disait Amiel, savait jouer de toutes les lyres », Émile MONTÉGUT, Jean-Jacques WEISS, Édmond SCHÉRER, Paul STAPFER, Édouard SCHURÉ, Arvède BARINE, Émile HENNEQUIN, ont touché aux sujets les plus grands et se sont trouvés égaux à leurs sujets. C'est une charmante et forte pléiade d'écrivains purs et sobres, qui ne s'est plus retrouvée. Leurs successeurs d'aujourd'hui, même quand ils ont l'éclat de Téodor DE WYZEWA, sont comme dépaysés parmi nous, et tendent eux-mêmes à la grande monographie érudite.

La génération, qui avait vécu la guerre à l'âge de la maturité, voulut elle-même faire son bilan de science. Personne, si ce n'est des étrangers très prévenus, ne put s'étonner de le trouver considérable. C'est un ouvrage préparé avant la guerre que la grande *Histoire des idées religieuses en Allema-*

gne depuis le milieu du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours (3 vol. 1873), par Frédéric LICHTENBERGER, et il y faut admirer non seulement une lecture surprenante par son étendue, mais cette haute impartialité, qui a fait depuis de cet historien protestant un adversaire irréductible du *Kulturkampf* bismarckien, où il lui parut que les consciences catholiques étaient opprimées. Alfred MÉZIÈRES a préparé avant la guerre les matériaux de son *Gœthe* (2 vol. 1872-73); et Wilhelm Scherer, essayant dans sa *Geschichte der deutschen Literatur* de faire un choix entre les ouvrages d'ensemble parus sur le grand poète allemand, se trouva surpris d'avoir à citer d'abord cette biographie française, moins étroite que Vilmar, plus talentueuse que Gœdeke, et presque seule lisible en un temps où le monument d'Herman Grimm n'avait pas paru. On se rendra compte du niveau de la culture allemande dans la France d'alors, si l'on songe que les livres solides et sagaces d'A. BOSSERT sur la *Littérature allemande au moyen âge et les origines de l'épopée germanique* (1871), sur *Gœthe, ses précurseurs et ses contemporains* (1872), sur *Gœthe et Schiller* (1873) ont été enseignés primitivement à un auditoire de jeunes filles. Mais déjà le goût se prononçait pour les monographies détaillées qui renouvelaient les sujets par le dépouillement des archives, par la totalisation nouvelle des documents et par la critique intérieure détaillée. Charles SCHMIDT rouvrait les trésors de son incomparable érudition dans ses études sur les *Libertins spirituels* d'Alsace au XVIe siècle (1876); et son *Histoire littéraire de l'Alsace à la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe siècle* (2 vol. 1879) suppose tout une vie consacrée à l'étude de l'humanisme allemand et européen sous la Renaissance. Frédéric KUHN publia son *Luther* (3 vol. 1883-84), auquel l'Allemagne ne saurait opposer que le monument de Koestlin. Charles JORET par son *Herder et la Renaissance littéraire de l'Allemagne* (1875) devança Haym lui-même et les travaux appuyés sur l'édition de Bernhard Suphan ont seuls permis de le dépasser. Émile GRUCKER par son *Histoire des théories esthétiques et littéraires en Allemagne* (2 vol. 1883 et 1893) essaya de saisir l'originalité de la littérature allemande dans la pensée abs-

traite qui, selon lui, « précède, inspire, éclaire même le génie des poètes. » C'est peu qu'il ait mené son enquête ingénieuse et approfondie de la guerre de Trente ans à la mort de Lessing : il a fait de l'Université de Nancy, par un enseignement d'une incomparable sévérité, un foyer de culture germanique dont la vie ne s'est plus éteinte.

Dans la génération attristée, qui a fait son œuvre énergique entre 1880 et 1914, deux maîtres surgissent surtout : Ernest Lichtenberger et Arthur Chuquet. L'effort du premier, discret, très pur, très agissant, s'est consumé dans son enseignement à la Sorbonne, d'où sont sortis presque tous les germanisants français actuels. Son *Étude sur les poésies lyriques de Gœthe* (1881), profonde et charmante sous son apparence modeste, joignait toute la délicatesse de l'ancien humanisme français à l'exactitude de la nouvelle *Gœthe-Philologie* allemande. Et c'est ainsi encore qu'il a pu donner dans *Gœtz von Berlichingen* le premier exemple français d'une édition savante d'un texte classique allemand; puis dans son *Faust* une synthèse limpide et érudite de tous les commentaires existants du grand drame de Gœthe. Publications qui, tout éminentes qu'elles soient, ne donnent pas le sentiment de la profonde action personnelle de ce maître d'élite. Arthur Chuquet, au Collège de France, put fournir l'immense besogne de ses *Guerres de la Révolution*. Elle ne l'a pas détourné cependant d'écrire ces brillantes *Études de littérature allemande* (2 séries. 1912), dont Erich Schmidt disait son émerveillement constant; et ses *Études d'histoire* elles-mêmes sont du plus expert des germanistes.

Depuis ces maîtres, le centre véritable des études germaniques en France est dans les universités. On ne veut pas diminuer, en le disant, le mérite des initiatives spontanées qui, dans un pays de libre travail comme la France, ne sauraient cesser d'être intelligemment agissantes. La propagande des théâtres et des revues s'est poursuivie avec un discernement souvent heureux. Richard Wagner a été abondamment traduit et joué. Nietzsche, dans la version de M. Henri Albert, a fini par être lu presque autant qu'en Allemagne. Les traductions des classiques et des roman-

tiques allemands, surtout de Heine, n'ont cessé de s'améliorer. Le *Mercure de France* avait, dans les dernières quinze années, pu donner un aperçu presque mensuel des principales œuvres du lyrisme, du drame et du roman allemand contemporain. Les scènes parisiennes, si l'on y compte trop rarement les représentations du *Faust*, du *Don Carlos*, de *Marie Stuart*, de *Guillaume Tell*, ne se sont pourtant fermées ni à Hebbel, ni à Hauptmann, ni à Sudermann, ni à Hofmannsthal. Il n'y a pas de jeune revue qui n'ait tenu à honneur d'offrir des morceaux choisis des lyriques nouveaux ; et l'*Anthologie des poètes lyriques allemands depuis Nietzche*, publiée en 1913 par Henri GUILBEAUX, n'est que la dernière et l'une des plus heureuses de ces adaptations, non pas la seule.

Le titre le plus durable de l'effort français pour comprendre son puissant peuple voisin est celui de sa science. L'enquête par degrés s'élargit. Elle remonte et descend, dans le temps, aux périodes qui n'avaient pas attiré l'attention comme trop anciennes ou qui restaient inexplorées, parce qu'on manquait d'outillage. Elle gagne les domaines voisins de la philosophie, de l'histoire des idées, de l'histoire politique, de la philologie. Elle essaie de faire sentir que la civilisation intellectuelle du peuple allemand est unique, et que toutes ses manifestations les plus diverses se relient d'un lien qu'il faut chercher, mais qui se découvre toujours.

Les premiers de ces travaux érudits nouveaux étendent leur cercle d'investigation aux classiques de second ordre, aux préclassiques du XVIII[e], du XVII[e] siècle et jusqu'à la Renaissance. Nous devrons toujours de la reconnaissance aux travaux d'ANTHOINE sur *Grimmelshausen* (1882) ; de Joseph FIRMERY sur *Jean-Paul Richter* (1886) ; d'Auguste EHRHARD sur *Molière en Allemagne* (1887) ; de Charles SCHWEITZER sur *Hans Sachs* (1889) ; de Paul BESSON sur *Jean Fischart* (1890) ; de WYSOCKI sur *Gryphius* (1892) ; de Charles BAILLY sur *Klopstock* (1889) ; de Charles RABANY sur *Kotzebue* (1893).

La méthode de leurs recherches pourtant était établie avant eux. Il fallait l'établir mieux pour les recherches

médiévales. Gaston PARIS, qui eut de toutes les disciplines du moyen âge une maîtrise incomparable, a possédé pleinement lui-même, et il a exigé de ses élèves une connaissance complète du moyen âge allemand. Mais cette connaissance était chez ces savants un instrument auxiliaire, non une fin. Le premier travail important d'histoire littéraire médiévale, après le brillant début d'A. BOSSERT sur *Tristan et Iseult*, fut la thèse d'Albert LANGE sur *Walther von der Vogelweide* (1880). Elle est restée longtemps sans imitateurs. Le médiévisme et la linguistique germanisante se retrempèrent d'abord dans la grammaire comparée. L'École linguistique française a eu, depuis Michel BRÉAL, une série admirable de maîtres en Ferdinand DE SAUSSURE, Victor HENRY, A. MEILLET, DUVAU, Robert GAUTHIOT. Si leur enseignement germanique a été continu et très efficace, leurs travaux germaniques pourtant sont de détail. Mais il est sorti de ce renouvellement philologique trois livres qui sont des modèles de bonne pédagogie : la *Grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand, de* Victor HENRY (1893) ; l'*Histoire de la langue allemande* d'Henri LICHTENBERGER (1895) et la *Phonétique allemande* de F. PIQUET (1906). Dans ce milieu renouvelé par une linguistique exacte ont pu grandir à la même époque, de 1890 à nos jours, les solides travaux d'Henri Lichtenberger sur le *Poème et la Légende des Nibelungen* (1891), de FÉCAMP sur le *Poème de Gudrun* (1892), de J. Firmery sur les imitations allemandes de poèmes français ; de F. Piquet sur *Hartman von Aue* (1898), et sur *Gotfrit de Strasbourg* (1905).

Du moyen âge et de la Renaissance allemande, ce qu'on a toujours le mieux connu en France, c'est l'aspect philosophique à cause de l'unité européenne de la philosophie scolastique et de l'humanisme. Les chapitres allemands de la grande *Histoire de la philosophie scolastique* de HAURÉAU ou l'*Albert le Grand* (1870) de D'ASSAILLY sont donc tout à fait dans la tradition française. Un maître d'un éclat incomparable, Emile BOUTROUX, enseigna maintenant l'histoire de la philosophie allemande depuis ses origines médiévales jusqu'aux contemporains. De rares mémoires tels que son

Jacob Boehme (1888) et certains chapitres de *Science et religion dans la philosophie contemporaine* (1908) montrent la force de cet enseignement, mais ne donnent pas l'idée de son étendue et de son inoubliable rayonnement. L'histoire de la pensée et de la littérature allemandes a fortement subi l'influence indirecte d'un tel maître. Louis LÉVY-BRUHL dans *l'Allemagne depuis Leibniz* (1890) et dans la *Philosophie de Jacobi* (1894) montrait par quelles crises d'idées s'était formée la conscience nationale et religieuse allemande. Un livre éclatant, *le Problème moral dans la philosophie de Spinoza et dans l'histoire du Spinozisme* (1893) de Victor DELBOS, faisait apercevoir non seulement dans les philosophes allemands, mais dans Gœthe, dans Herder, dans Novalis, dans Schleiermacher les transformations d'une même doctrine diversement colorée de sentiment. Victor BASCH, dans *Essai sur l'esthétique de Kant* (1897) et dans *Max Stirner* (1903), reprenant une enquête dont Émile Grucker avait donné l'exemple, poursuivait l'influence des idées métaphysiques dans les systèmes d'esthétique et dans les doctrines sociales par où elles descendent dans la vie artistique et politique de la nation. Albert LÉVY, dans *Feuerbach et son influence sur la littérature allemande* (1904) et dans *David-Frédéric Strauss* (1910) mettait à nu l'influence de l'hégélianisme de gauche jusque dans les romans de Gottfried Keller ou dans les poèmes de Herwegh et de Richard Wagner, enfin dans le protestantisme décomposé de nos jours. Après le grand renouvellement amené dans l'interprétation du leibnizianisme par les travaux d'Émile BOUTROUX et de cette vigoureuse pléiade de savants, Louis COUTURAT, HALBWACHS, etc., qui étaient allés à Hanovre remuer et classer les papiers amoncelés du philosophe, on put mieux apercevoir la signification vraie des idées politiques et historiques de Leibniz, que tirèrent au clair Jean BARUZI, dans *Leibniz et l'organisation religieuse de la terre* (1907) et Louis DAVILLÉ dans *Leibniz historien* (1909). André FAUCONNET fit faire un pas décisif à l'interprétation de l'*Esthétique de Schopenhauer* (1913). Inversement, Xavier LÉON, dans une biographie monumentale de Fichte, dont

il avait exposé déjà la philosophie en 1910, explique de quelles commotions passionnées, et suscitées par les événements intellectuels, infimes ou grands, est sortie la pensée, en apparence diffuse, en réalité unique du philosophe de la *Wissenschaftslehre*. Edmond VERMEIL, faisant une enquête inverse de celle d'Albert Lévy, trouvera dans *Mœhler et l'École catholique de Tübingen* (1913) un sentiment romantique latent sous les doctrines les plus abstraites en apparence de la théologie.

Peu de personnes penseront que Georges GOYAU, dans le volume succinct où il décrit le protestantisme allemand du XIXe siècle, ait rendu justice, comme autrefois Frédéric Lichtenberger et Bartholmèss, à l'œuvre immense, doctrinale ou exégétique des théologiens et des prédicateurs d'Allemagne. On lui préférera toujours les volumes d'Edmond CRAMAUSSEL sur *Schleiermacher* (1908) et de Henri SCHOEN sur *Albrecht Ritschl* (1893). Mais le monument en six volumes, érudits, spirituels, éloquents que Goyau a su élever au catholicisme allemand de Fébronius jusqu'à la fin du *Kulturkampf* (1905-1911), mérite l'admiration même des adversaires.

L'étendue entière de l'histoire des idées était ainsi revendiquée par les germanisants français. Il restait à combler les lacunes de l'exploration ; ce fut l'œuvre d'un labeur assidu durant les dernières vingt années. Il touche surtout à l'histoire du XVIIIe et du XIXe siècle ; et cela est naturel en un pays où la science, loin de demeurer abstraite, est considérée comme faisant partie de la vie même. KONT a encore trouvé à glaner ingénieusement sur *Lessing et l'antiquité* (2 vol. 1894-99). VAN BIÉMA, à propos de *Martin Knutzen* (1908), et Jean BLUM, interprétant *J.-A. Starck* ou encore la *Vie et l'œuvre de J-.G. Hamann* (1912) ont ouvert des horizons nouveaux sur l'*Aufklaerung* allemande. Un livre éloquent et poétique d'E. BÉLOUIN donnait une saisissante vie à l'histoire confuse et picaresque du théâtre allemand *De Gottsched à Lessing* (1909). Théodore CART dans *Gœthe en Italie* (1881) avait donné le modèle d'une parfaite monographie de détail. Les *Deux études sur Gœthe* (1898) de Mi-

chel Bréal, bien qu'elles fussent le début littéraire d'un maître illustre surtout en grammaire comparée, mettaient dans une lumière définitive et surprenante l'épisode du comte de Thorenc et le drame de la *Fille naturelle*. A présent, Georges DALMEYDA renouvelait, en helléniste expert, l'interprétation de *Gœthe et du drame antique* (1908). FRANÇOIS-PONCET donnait des *Affinités électives* (1911), un exposé constructif élégant, où tout est presque neuf, l'étude des sources autant que l'analyse des procédés d'art. H. LOISEAU, dans un livre vigoureux et plein, fruit de quinze ans de labeur, sur l'*Évolution morale de Gœthe* (1911) joint un infini savoir documentaire à l'ancien talent d'analyse psychologique des Français. « Montrer comment Gœthe a résolu le problème de l'existence ; comment, avec une inlassable volonté et une conscience toujours plus nette, il s'est élevé par une lente et pénible ascension des abîmes obscurs de l'individualisme le plus fougueux aux régions sereines de la pureté » : c'est ce que ce livre se propose et ce qu'il réussit à faire voir dans une vue panoramique immense, où les perspectives ne sont faussées par aucune surcharge de détail. A. KONTZ et Victor BASCH s'étaient auparavant attachés à pallier l'absence, douloureuse chez nous, d'une monographie complète de Schiller, par des travaux partiels très originaux, sur les drames de jeunesse et sur la poétique.

Depuis lors, il n'y pas de grand écrivain allemand qui n'ait trouvé en France la juste attention qui lui a parfois manqué en Allemagne. Il n'est rien de plus délicat et de plus probe que le livre d'I. ROUGE, sur *Frédéric Schlegel et la genèse du romantisme allemand* (1904). Les Allemands avouent qu'ils n'ont pas sur Novalis de livre comparable, par la profondeur et l'ingéniosité inventive, à l'ouvrage d'Edmond SPENLÉ (1903). Les études d'Émile TONNELAT sur *les Frères Grimm* (1912), de Mlle BIANQUIS sur *Caroline de Günderode* (1910) ; de G. CAMINADE, sur *Wilhelm Müller* (1912) ; de P. SUCHER, sur *Th.-A. Hoffmann* (1913), sont aujourd'hui indispensables à tout spécialiste du romantisme allemand.

La littérature autrichienne, dont Alfred MARCHAND avait décrit autrefois l'aspect lyrique (*La Poésie en Autriche*, 1889),

a trouvé un spécialiste éminent en Auguste EHRHARD ; et le *Grillparzer* (1900) de cet écrivain, a mérité les honneurs de la traduction allemande. L. ROUSTAN, par ses études sur *Lenau et son temps* (1898) ; Louis REYNAUD, par *le Lyrisme de Lenau* 1905), ont beaucoup ajouté à notre connaissance du romantisme autrichien, formé à l'école de la Souabe. L'étude de la littérature suisse avait commencé par un charmant essai de synthèse de F. Baldensperger, sur *Gottfried Keller* (1899). G. MURET, par son *Jérémie Gotthelf* (1913), appuyé sur infiniment de documents neufs, apporte une analyse curieuse d'un romantisme conservateur et rural, qui s'exprime dans le *Dorfroman* suisse, des années *quarante*. Une religieuse luxembourgeoise, Mlle Berens, en religion sœur Xavier, offrait une analyse d'un autre cas de romantisme conservateur, mais féodal, par son *Étude sur la Vie et les œuvres d'Annette de Droste-Hülshoff* (1913), où l'interprétation des ballades en particulier était renouvelée par des trouvailles curieuses. *Gutzkow et la jeune Allemagne* ont trouvé en Joseph DRESCH (1904), un historien qui a su, dans un livre ramassé et limpide, dégager le sens de toute une période alors très négligée par les Allemands. Victor FLEURY continuait, après lui, cette étude de l'Allemagne libérale, par son livre sur Herwegh (1909). André TIBAL, dans son *Hebbel* (1911), avec une minutie prodigieuse, a su, de l'infiniment petit des influences et des impressions, faire sortir toute la construction mentale des grands drames de la jeunesse hebbélienne et définir l'expérience interne qui les enfante.

Il n'y a pourtant que trois écrivains allemands qui aient passionné l'opinion française jusque dans les profondeurs des classes cultivées : Heine, Richard Wagner et Nietzsche. On ne pourra faire une biographie complète de Heine qu'en interrogeant les témoins français de sa vie ; et s'en faut que ce dépouillement soit achevé. Mais nous avons dans le livre de Jules LEGRAS, *Henri Heine poète* (1897), la plus pénétrante et la plus poétique étude qui ait été consacrée au grand lyrique. Une agréable étude d'Henri LICHTENBERGER sur *Henri Heine penseur*, essaie de marquer les principales étapes de son œuvre prosaïque. Il nous manque encore, sur Heine,

artiste de la prose et sur les sources de ses feuilletons politiques, une étude qu'il faudrait être artiste et historien pour mener à bien dignement.

Richard Wagner a dit souvent qne ses premiers auditeurs intelligents de Bayreuth, à part le cercle des intimes, étaient des Français. Ces auditeurs, au retour, nous ont dit leurs impressions enthousiastes. A leur tête, le prophète lyrique du wagnérisme français, Édouard SCHURÉ. Mais les initiés des années de Lucerne, Catulle MENDÈS et Judith GAUTIER, aussi écrivirent leurs souvenirs. Puis, ce furent les pèlerins de *Parsifal*, Gustave FISCHBACH, NOUFFLARD (1885), Léonie BERNARDINI (1882), Alfred ERNST (1893), Marcel HÉBERT (1895), le Belge Maurice KUFFERATH (1895), Téodor DE WYZEWA (1898). Ils rapportaient tous des livres instructifs, quelques-uns des livres profonds. Il se fonda une *Revue Wagnérienne* (1885-sq.) pour recueillir toutes les professions de foi et tous les travaux techniques. Il y eut des livres qui insistèrent sur les nouveautés de l'écriture musicale de Wagner, comme POIRÉE (1898), et d'autres, comme G. ROBERT (1907), qui considèrent le drame wagnérien comme un spectacle métaphysique, dont il fallait définir la signification ésotérique. Des essayistes se trouvèrent, comme ce magicien de la prose, Maurice BARRÈS, pour décrire l' « immortel néant » où Kundry, s'accoudant sur la barrière et sans parler, « contemple la prairie ! » (1) et le chatoyant et sensible SUARÈS, pour qui « à Bayreuth l'âme vraiment religieuse se retrouve, et se donne une religion, après les avoir toutes perdues » (2). Il fallait une monographie savante ; et elle exigeait un médiéviste, un musicologue, un philosophe, un germanisant. Nous l'avons eue par Henri Lichtenberger, dont le livre sur *Richard Wagner poète et penseur* (1898) est le *standard-work* du wagnérisme français.

Pour cette raison même, ce germanisant, le plus complètement outillé que la France ait eu, était qualifié, mieux qu'un autre, pour inaugurer, en France, l'étude de Nietzsche. Son

(1) Maurice BARRÈS. *Du sang, de la Volupté et de la Mort*, 1895.
(2) SUARÈS. *Wagner*, 1899.

petit livre sur *la Philosophie de Nietzsche* (1898), si modeste de dimensions, a rendu pourtant un service immense. Il a ouvert l'opinion française aux idées du philosophe de la « culture européenne ». Il a arraché aux mains des dilettantes un penseur difficile. Il a établi la base solide sur laquelle les livres de Pierre LASSERRE, Jules DE GAULTIER, Alfred FOUILLÉE, et la charmante biographie de Daniel HALÉVY ont pu s'édifier.

Heine, Wagner et Nietzsche représentaient la lutte du nazarénisme et de l'hellénisme dans la pensée allemande. A côté de cette grande lignée, subsistait une tradition de libéralisme à demi positiviste, à demi romantique. Joseph DRESCH, qui en avait commencé l'étude à Gutzkow, la poursuivit maintenant à travers Gustave Freytag, Spielhagen, jusqu'à Théodore Fontane, dans une étude sur le *Roman social en Allemagne* (1913). Léon PINEAU, connu jusque-là par de ravissantes études sur les *Vieux chants populaires scandinaves* (2 vol., 1898 et 1901), osa décrire en entier l'*Évolution du roman en Allemagne au XIX*e *siècle* (1908) et, si l'on admet sa méthode, qui procède par échantillons significatifs plutôt que par descriptions complètes, ne se trouve point inégal à sa tâche. Amédée VULLIOD, dans un *Peter Rosegger* (1912) où l'on sent une expérience directe du paysage styrien et du milieu où vécut le « Maître d'École de la Forêt », a su donner du christianisme et de la vie de l'âme chez Rosegger, une description, après laquelle on ne pourrait plus dire que les sujets contemporains ne se prêtent pas à l'étude scientifique.

Il restait à savoir comment la pensée allemande se situait dans la pensée universelle pour le regard français. C'est la besogne où s'attache la littérature comparée. Elle était pratiquée autant par nos essayistes que par les professeurs de nos Universités, habitués, sous le second Empire encore, à enseigner plusieurs littératures étrangères. Il fallait en fixer plus rigoureusement la méthode et les problèmes. Joseph TEXTE, dans de nombreux essais, mais surtout dans *Jean-Jacques Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire* (1895) avait restreint le domaine de la littérature comparée à l'étude des relations littéraires entre les peuples.

Ferdinand BALDENSPERGER a donné, de cette méthode, un exemple à la fois éclatant et infiniment érudit, dans son *Gœthe en France* (1904), et dans des études de détail nombreuses et élégantes. D'autres ont suivi. Camille PITOLLET a consacré des investigations pénétrantes à l'*Hispanisme de Lessing* (1909). Louis BERTRAND a poursuivi à la trace l'influence de Cervantes dans le romantisme allemand ; et son livre sur *Tieck et le théâtre espagnol* (1914), est une merveille de recherche minutieuse. Edmond Vermeil, dans le *Simsone Grisaldo* de Klinger (1913), a su démêler tout un écheveau d'influences. Louis REYNAUD enfin, dans deux livres énormes, pleins de savoir et rayonnants de talent, *les Origines de l'influence française en Allemagne* (1913), et l'*Histoire générale de l'influence française en Allemagne* (1914), pense reviser tout le procès pendant, depuis dix siècles, entre les deux nations française et allemande. Sa thèse, très absolue, sera très combattue. Elle veut que la France, dès le XIe siècle, ait fait moralement et matériellement de l'Allemagne, empêtrée dans son passé, une nation « moderne » selon les idées du temps ; que cette offensive intellectuelle de la France ait recommencé au XVIIe et au XVIIIe siècle ; et que l'Allemagne lui ait dû toutes les inspirations de civilisation supérieure qui lui sont propres. Mais s'il est difficile d'admettre la pensée de Louis Reynaud, quoique défendue avec vigueur, il faut reconnaître qu'il a décrit avec sagacité les préventions allemandes contre la France, les obstacles principaux qui ont causé le retard des Allemands dans la civilisation européenne, les avantages aussi qu'ils ont retiré de leur lente évolution.

Ainsi l'investigation française, par l'habitude des enquêtes méticuleuses de détail, s'est armée à nouveau pour les vastes enquêtes qui ont marqué ses débuts. C'est ce qu'attestent pour finir les résumés de la littérature allemande, tentés par deux de nos germanisants les plus connus. L'*Histoire de la littérature allemande* d'A. BOSSERT (1902) et la *Littérature allemande* d'Arthur CHUQUET (1909), sont plus que des livres de vulgarisation. Elles résument l'expérience d'une longue vie. Elles décrivent la pensée allemande, la première

d'un trait ferme et ténu qui en suit méditativement le contour; la seconde, d'un croquis vigoureux et par impressions colorées. Mais MM. Bossert et Chuquet sont maîtres tous deux de l'immense lecture qu'ils condensent. Leurs livres resteront, longtemps encore, le bilan déposé par la germanistique française sur le seuil du siècle qui vient de s'ouvrir.

La guerre a interrompu provisoirement le travail scientifique de la France, mais elle ne changera rien à ses méthodes scientifiques d'exactitude, à ses habitudes morales d'équité, à sa préoccupation sincère de comprendre. Parmi les livres qu'elle est en train de produire, la plupart, comme par le passé, auront été préparés dans les laboratoires de nos universités, principalement de la Sorbonne; et parmi les manuscrits, qui nous ont été confiés, plus d'un paraîtra, dont l'auteur est déjà tombé à l'ennemi. Aucun, nous le savons, ne sera indigne de la tradition d'impartialité, qui commence à Mme de Staël et à Charles de Villers. — On en croira le signataire de ces pages, qui fut le confident de beaucoup de ces études ébauchées ou achevées où tiendra notre science de demain, et qui pour son compte ne revendique aucun mérite, si ce n'est d'avoir formé en grand nombre des élèves qui le dépassent.

Charles ANDLER.

BIBLIOGRAPHIE

Dieudonné THIÉBAULT. — *Mes souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin...*, 5 vol. in-8°. Paris, 1763-1784.

DORAT. — *Idée de la poésie allemande.* 1769.

MIRABEAU. — *De la Monarchie prussienne sous Frédéric le Grand*, 8 vol. in-8° et atlas. Paris, Londres, 1788.

✿ ✿ ✿

Ch. VILLERS (DE). — *La Philosophie de Kant*, 2 vol. in-8°. Metz et Paris, 1801.

— *Essai sur l'esprit et l'influence de la Réformation de Luther*, in-8°. Paris, 1804.

Ch. VILLERS (DE). — *Érotique comparée ou Essai sur la manière essentiellement différente dont les poètes français et allemands traitent l'amour*, 1807.
— *Coup d'œil sur les Universités et le mode de l'instruction publique de l'Allemagne protestante*, in-8°. Cassel et Metz, 1808.

Mme DE STAËL. — **De l'Allemagne*, 3 vol. in-8°. Paris, 1813.

E. DESCHAMPS. — *Les Études françaises et étrangères*, in-8°. Paris, 1828.

Gérard DE NERVAL. — *Poésies allemandes*, in-8°. Paris, 1830.

SAINT-MARC GIRARDIN. — *Notices politiques et littéraires de l'Allemagne*, in-8°. Paris, Prévost. 1835.

BARCHOU DE PENHOËN. — *L'Histoire de la philosophie allemande depuis Leibniz jusqu'à Hegel*, 2 vol. in-8°. Paris, 1836.

Ch. SCHMIDT. — *Étude sur le mysticisme allemand au XIVe siècle*, in-4°. Strasbourg, 1836.
— *Les Libertins spirituels*, in-12. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1876.
— **Histoire littéraire d'Alsace à la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle*, 2 vol. in-8°. Paris, Fischbacher, 1879.

Alf. MICHIELS. — *Études sur l'Allemagne*, renfermant une Histoire de la Peinture allemande, 2 vol. Paris, Didron, 1839.

H. BERLIOZ — *Voyage musical en Allemagne et en Italie. Études sur Beethoven, Gluck et Weber*, 2 vol. Paris, Labitte, 1845.

Ed. QUINET. — *L'Allemagne et l'Italie*, 2 vol. in-8°. Paris, Desforges, 1839-1846.

V. HUGO. — *Le Rhin*, 2 vol. in-8°. Paris, Delloye, 1842.

J. WILLM. — *Histoire de la philosophie allemande depuis Kant jusqu'à Hegel*, 4 vol. in-8°. Paris, Ladrange, 1846-1849.

J. MATTER. — *De l'État moral politique et littéraire de l'Allemagne*, 2 vol. in-8°. Paris, Amyot, 1847.

Ch. BARTHOLMÈSS. — *Histoire philosophique de l'Académie de Prusse*, 2 vol. in-8°. Paris, Ducloux, 1851.
— *Histoire critique des doctrines religieuses de la philosophie moderne*, 2 vol. in-8°. Paris, Meyrueis, 1855.
— *Revue germanique*, publiée de 1861 à 1869, in-8°. Paris.

✿ ✿ ✿

CROUSLÉ. — *Lessing et le goût français en Allemagne*, in-8°. Paris, Durand, 1864.

A. BOSSERT. — **Tristan et Iseult comparé à d'autres poèmes sur le même sujet*, in-8°. Paris, Franck, 1865.
— *La Littérature allemande au moyen âge et les origines de l'épopée germanique*, in-8°. Paris, Hachette, 1871.
— **Gœthe, ses précurseurs et ses contemporains*, in-8°. Paris, Hachette, 1872.
— *Gœthe et Schiller*, in-8°. Paris, Hachette, 1873.
— **Histoire de la littérature allemande*, in-16. Paris, Hachette, 1907.

GRUCKER. — *Hemsterhuis, sa vie et ses œuvres*, in-8°. Paris Durand, 1866.
— **Histoire des théories esthétiques et littéraires de l'Allemagne*, 2 vol. in-8°. Paris, Berger-Levrault, 1883-1896.
— **Lessing*, in-8°. Paris, Nancy, Berger-Levrault, 1896.

HALLBERG. — *Wieland*, in-8°. Paris, Thorin, 1869.

G. HEINRICH. — *Histoire de la littérature allemande*, 3 vol. in-8°. Paris, Franck, 1870-1873.

A. MÉZIÈRES. — **W. Gœthe* [1872], nouv. éd., 2 vol. in-16. Paris, Hachette, 1895.

B. HAURÉAU. — *Histoire de la philosophie scolastique*, 3 vol. in-8°. Paris, Durand, 1872-1880.

D'ASSAILLY. — *Albert le Grand*, in-8°. Paris, Didier, 1870.

Frédéric LICHTENBERGER. — **Histoire des idées religieuses en Allemagne depuis le milieu du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours* [1873], 2e éd., 3 vol. in-12. Paris, Fischbacher, 1887.

Albert DUMONT. — *Notes et discours (1873-1884)*. Paris, Colin, 1875.

JORET. — *Herder et la Renaissance littéraire de l'Allemagne*, in-8°. Paris, Hachette, 1875.

Ernest LICHTENBERGER. — **Étude sur les poésies lyriques de Gœthe*, in-8°. Paris, Hachette, 1878.
— *Goetz von Berlichingen*, gr. in-8°. Paris, Hachette, 1885.
— *Le Faust de Gœthe*, in-12. Paris, Alcan, 1911.

A. LANGE. — **Walther von der Vogelweide*, in-8°. Paris, Fischbacher, 1879.

Th. CART. — *Gœthe en Italie*, in-8°. Neufchâtel, J. Sandoz, 1881.

ANTHOINE. — *Études sur le Simplicissimus de Grimmelshausen*, in-8°. Paris, Klincksieck, 1882.

Frédéric KUHN. — *Luther, sa vie et son œuvre*, in-8°. Paris, Robert, 1883-1884.

Le Père DIDON. — *Les Allemands*, in-8°. Paris, Lévy, 1884.

J. FIRMERY. — *Jean-Paul Richter*, in-8°. Paris, Fischbacher, 1886.

Ch. SCHWEITZER. — **Hans Sachs*, in-8°. Paris, Berger-Levrault, 1887.

A. EHRHARD, — *Les Comédies de Molière en Allemagne*, in-8°. Paris, Lecène et Oudin, 1888.

— *Le Théâtre en Autriche, Grillparzer*, in-12. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1900.

E. BOUTROUX. — *Le Philosophe allemand Jacob Bœhme*, in-8°. Paris, Alcan, 1888, réédité dans les *Études d'Histoire de la Philosophie*, ibid., 1897.

— *Science et religion dans la philosophie contemporaine*, in-12. Paris, Flammarion, 1908.

E. COMBES. — **Profils et types de la littérature allemande*, in-8°. Paris, Fischbacher, 1888.

C. BAILLY. — *Étude sur la vie et les œuvres de Klopstock*, in-8°. Paris, Hachette, 1889.

A. KAUFFMANN, dit MARCHAND. — *Les poètes lyriques de l'Autriche*, in-8°. Paris, Fischbacher, 1880-1889.

P. BESSON. — *Étude sur Jean Fischart*, gr. in-8°. Paris, Hachette, 1890.

L. LÉVY-BRUHL. — **L'Allemagne depuis Leibniz*, in-12. Paris, Hachette, 1890.

— *La Philosophie de Jacobi*, in-8°. Paris, Alcan, 1894.

Henri LICHTENBERGER. — **Le Poème et la légende des Nibelungen*, in-8°. Paris, Hachette, 1891.

— **Histoire de la langue allemande*, in-8°. Paris, Laisney, 1895.

— **Richard Wagner, le poète et le penseur*, in-8°. Paris, Alcan, 1898.

— *La Philosophie de Nietzsche*, in-12. Paris, Alcan, 1898.

— *Henri Heine, penseur*, in-8°. Paris, Alcan, 1905.

L. WYSOCKI. — *Andréas Gryphius et la tragédie allemande au XVIIe siècle*. Paris, Bouillon, 1892.

FÉCAMP. — *Le Poème de Gudrun*, gr. in-8°. Paris, Bouillon, 1892.

C. RABANY. — *Kotzebue, sa vie et son temps, ses œuvres dramatiques*, in-8°. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1893.

V. HENRY. — **Précis de grammaire comparée de l'anglais et de l'allemand* (1893), 2e éd. in-8°. Paris, Hachette, 1906.

V. DELBOS. — **Le Problème moral dans la philosophie de Spinoza et dans l'histoire du spinozisme*, in-8°. Paris, Alcan, 1893.

I. KONT. — *Lessing et l'antiquité*, 2 vol. in-18. Paris, Leroux, 1894-1899.

J. TEXTE. — **Jean-Jacques Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire*, in-8°. Paris, Hachette, 1895.

— *Les Origines de l'influence allemande dans la littérature française du XIXe siècle*, in-8°. Paris, Colin, 1898.

Victor BASCH. — **Essai sur l'esthétique de Kant*, gr. in-8°. Paris, Alcan, 1896.

— *La poétique de Schiller*, in-8°. Paris, Alcan, 1902.

— *L'Individualisme anarchiste : Max Stirner*, in-8°. Paris, Alcan, 1904.

J. LEGRAS. — **Henri Heine poète*, in-8°. Paris, Calmann-Lévy, 1897.

F. PIQUET. — **Hartmann von Aue*, in-8°. Paris, Leroux, 1898.

— *L'Originaliié de Gottfried de Strasbourg*, in-8°. Paris, Alcan, 1905.

— **Précis de phonétique historique allemande*, in-12. Paris, Klincksieck, 1906.

M. BRÉAL. — *Deux études sur Gœthe*, in-12. Paris, Hachette, 1898.

L. ROUSTAN. — **Lenau et son temps*, in-8°. Paris, Cerf, 1898.

L. PINEAU. — *Les Vieux chants populaires scandinaves*, 2 vol. in-8°. Paris, Bouillon, 1898-1901.

— *L'Évolution du roman en Allemagne au XIXe siècle*, in-12. Paris, Hachette, 1908.

SUARÈS. — *Wagner*, in-16. Paris, Revue d'art dramatique, 1899.

F. BALDENSPERGER. — **Gottfried Keller, sa vie et ses œuvres*, in-8°. Paris, Hachette, 1899.

— *Gœthe en France*, in-8°. Paris, Hachette, 1904.

— **Bibliographie critique de Gœthe en France*, in-8°. Paris, Hachette, 1907.

A. CHUQUET. — *Guerres de la Révolution*, 11 vol. in-12. Paris, Cerf, 1886-1895.
— *Études de littérature allemande*, 2 vol. in-16. Paris, Plon, 1900-1902.
— *Études d'histoire*, 5 vol. in-8°. Paris, Fontemoing, 1903-1912.
— **Littérature allemande*, 2e éd. in-8°. Paris, Colin, 1913.

A. BOSSERT. — **Histoire de la littérature allemande* (1902), 3e éd. in-16. Paris, Hachette, 1907.

E. SPENLÉ. — **Novalis*, in-8°. Paris, Hachette, 1904.

A. LÉVY. — **Feuerbach et son influence sur la littérature allemande*, in-8°. Paris, Alcan, 1904.
— *David-Frédéric Strauss*, 2 vol. in-8°. Paris, Alcan, 1910.

J. DRESCH. — *Gutzkow et la jeune Allemagne*, in-12. Paris, Soc. nouv. de librairie, 1904.

I. ROUGE. — **Frédéric Schlegel et la genèse du romantisme allemand*, in-8°. Paris, Fontemoing et Bordeaux, Féret, 1904.
— *Lenau, poète lyrique*, in-12. Paris, Soc. nouv. de librairie, 1905.

L. REYNAUD. — **Les Origines de l'influence française en Allemagne*, t. I, in-12. Paris, Champion, 1913.
— **Histoire de l'influence française en Allemagne*, in-8°. Paris, Hachette, 1914.

J. BARUZI. — *Leibniz et l'organisation religieuse de la terre*, in-8°. Paris, Alcan, 1907.

DAVILLÉ. — *Leibniz historien*, in-8°. Paris, Alcan, 1909.

VAN BIÉMA. — *Martin Knutzen*, in-8°. Paris, Alcan, 1908.

E. CRAMAUSSEL. — *La Philosophie religieuse de Schleiermacher*. Paris, Alcan, 1908.

A. SCHOEN. — *Les Origines historiques de la théologie de Ritschl*. Paris, Fischbacher, 1893.

G. DALMEYDA. — **Gœthe et le drame antique*, in-8°. Paris, Hachette, 1908.

E. BÉLOUIN. — *De Gottsched à Lessing*, in-8°. Paris, Hachette, 1909.

C. PITOLLET. — *Contribution à l'étude de l'hispanisme de Lessing*, in-8°. Paris, Alcan, 1909.

Mlle Geneviève BIANQUIS. — *Caroline de Günderode*, in-8°. Paris, Alcan, 1910.

F. Poncet. — *Les Affinités électives de Gœthe*, in-8°. Paris, Alcan, 1910.

V. Fleury. — *Le Poète George Herwegh*, in-8°. Paris, Cornély, 1911.

H. Loiseau. — **L'Évolution morale de Gœthe*, in-8°. Paris, Alcan, 1911.

A. Tibal. — **Hebbel*, in-8°. Paris, Hachette, 1911.

J. Blum. — **La Vie et l'œuvre de J.-J. Hamann*, in-12. Paris, Alcan, 1912.

— *J.-A. Starck*, in-8°. Paris, Alcan, 1912.

G. Goyau. — *L'Allemagne religieuse*, 7 vol. Paris, Perrin, 898-1911.

E. Tonnelat. — **Les Frères Grimm*, in-8°. Paris, Colin, 1912.

A. Vulliod. — **Peter Rosseger*, in-8°. Paris, Alcan, 1912.

Muret. — *Jérémie Gotthelf*, gr. in-8°. Paris, Alcan, 1913.

G. Caminade. — *Le Chant des Grecs et le philhellénisme de Wilhelm Muller*, in-8°. Paris, Alcan, 1913.

H. Guilbeaux. — *Anthologie des poètes lyriques allemands depuis Nietzsche*, in-16. Paris, Figuière, 1914.

A. Fauconnet. — **L'Esthétique de Schopenhauer* [1913], 2e éd., in-8°. Paris, Alcan, 1914.

E. Vermeil. — **Mœhler et l'école catholique de Tübingen*, in-8°, Paris, Colin, 1913.

— *Simsone Grisaldo de Klinger*, in-8°. Paris, Alcan, 1913.

P. Sucher. — *Les Sources du merveilleux chez Th.-A. Hoffmann*, in-8°. Paris, Alcan, 1913.

Mlle Berens. — *Étude sur la vie et les œuvres d'Annette de Droste-Hülshoff*, in-8°. Paris, Bloud et Gay, 1913.

Joseph Dresch. — *Le Roman social en Allemagne*. 1913.

L. Bertrand. — *Tieck et le théâtre espagnol*, in-8°. Paris, 1914.

— **Cervantes et le romantisme allemand*, in-8°. Paris, Alcan, 1914.

✿ ✿ ✿

Revue germanique, paraissant depuis 1905, in-8°. Paris, Alcan.

Les ouvrages marqués d'un astérisque sont ceux qui figurent, en totalité ou en partie, dans la Bibliothèque de la Science française, à l'Exposition de San Francisco.

LES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES [1]

SOMMAIRE

I. — INTRODUCTION

BIEN que l'exposition des livres de droit et de science politique française soit à peu près exclusivement composée de publications modernes, ne remontant pas au delà du XIXe siècle, il serait impossible de comprendre

(1) Ce travail sur la science juridique et politique française, nécessairement incomplet à raison de l'immense étendue du sujet, renferme des citations d'auteurs et d'ouvrages à la fois dans la partie dogmatique et dans celle qui est entièrement consacrée à la bibliographie. On excusera les omissions qu'a rendues nécessaires le peu de place dont il nous a été donné de disposer dans ce volume.

la contribution de notre pays à la production juridique et politique, dans son ensemble, si nous ne rappelions pas, en nous tenant d'ailleurs sur les sommets, les œuvres plus anciennes qui ont contribué à en fonder les assises. Sans doute ces travaux n'ont pas tous leur représentation matérielle dans la présente exposition, mais il aura suffi de rappeler certains grands noms, les œuvres capitales, quelques grandes codifications, pour montrer que, dans ce travail commun de progrès juridique et politique, la France n'est au-dessous d'aucune autre nation.

En quoi peut donc consister l'apport d'un peuple à l'œuvre juridique et politique, à l'élaboration du droit public et privé ?

Il nous paraît que cet apport résulte de trois facteurs principaux :

1° Les lois et les codes en y comprenant les travaux parlementaires (législation) ;

2° Les jugements et arrêts des tribunaux et des cours, avec les plaidoiries des avocats, les réquisitoires et conclusions des magistrats, les opinions des juges (jurisprudence) ;

3° Les travaux des jurisconsultes y compris l'enseignement des professeurs des Facultés de droit et les travaux d'ordre scolaire qui s'y rapportent (doctrine).

Ainsi, *législation, jurisprudence, doctrine* telles sont les trois sources de l'œuvre juridique, sous toutes ses formes, aussi bien dans le droit public que dans le droit privé.

Or il est bien certain que, suivant les institutions propres à chaque pays, telle de ces sources peut avoir plus d'importance que telle autre.

La jurisprudence, en particulier, joue un rôle bien plus considérable dans certains pays que dans d'autres. Je n'en veux pour preuve que l'exemple qui nous est donné par la Cour suprême des États-Unis. Dans aucun autre pays du monde, même en Angleterre, où l'on trouve cependant de si éminents juges, il n'y a eu des magistrats ayant contribué aussi efficacement à l'élaboration des principes du droit public et privé qu'aux États-Unis. Les *chiefs justice* qui portent les noms illustres de John Marshall, de Story, de

Taney, etc., etc., ont joué dans l'élaboration de l'œuvre juridique, en particulier dans le droit constitutionnel, un rôle au moins aussi important que tel grand orateur parlementaire ou que tel publiciste célèbre.

Dans d'autres pays, en France, en Angleterre, par exemple, ce sera le Parlement surtout, qui, par les débats approfondis et publics dont il est le théâtre, fournira, par l'intermédiaire de ses grands orateurs, les éléments les plus essentiels de l'œuvre juridique, particulièrement dans l'ordre du droit constitutionnel.

Et partout la doctrine, c'est-à-dire les écrits des jurisconsultes et des publicistes, l'enseignement des professeurs dans les Universités, déterminant la formation intellectuelle de leurs élèves, leur donnant l'orientation juridique qu'ils suivront plus tard, inspirant leurs travaux scolaires souvent si importants, les Revues juridiques et politiques, les grands journaux, où s'accumulent tant d'idées dans une forme souvent anonyme, partout, dis-je, la doctrine vient soumettre au crible d'une discussion et d'une critique libres et désintéressées — c'est là qu'est leur force — les multiples manifestations judiciaires, législatives, oratoires de l'élaboration juridique et politique.

Nous voudrions montrer que, sur bien des points, dans cette œuvre, qui forme une part si capitale de la civilisation elle-même, l'apport français ne le cède à aucun autre, que sur bien des points notre pays a joué le rôle de précurseur et dirigé l'orientation juridique et politique d'un grand nombre de pays.

Mais nous espérons prouver aussi que la France n'a jamais entendu régenter les autres peuples, et que si certaines idées, élaborées par la pratique législative et judiciaire française ou par ses publicistes, ont, par leur force d'expansion, pénétré et pénètrent encore dans les constitutions et les lois de certains pays, acquérant ainsi un caractère d'universalité, c'est librement, sans contrainte aucune, qu'elles s'y sont introduites et qu'elles s'y maintiennent.

II. — LE DROIT ET LA SCIENCE POLITIQUE AVANT 1789

C'est au XVIe siècle et à partir du XVIe siècle, sous l'influence du mouvement général de la Renaissance, que se constituent les assises véritables de l'œuvre juridique européenne sous tous ses aspects.

1° Le *droit romain*, auquel remontent les législations privées de tous les peuples civilisés, qui a, pendant longtemps, presque exclusivement formé l'esprit juridique des générations de juristes, étudié jusque-là, principalement dans des buts d'application pratique, l'est désormais d'après la méthode historique. Tous les grands noms de cette nouvelle école sont français. En tête, il me suffira de citer l'illustre CUJAS (1522-1590), le Papinien moderne, comme on l'a si justement appelé, dont Grotius disait qu'il était « un homme incomparable dans la science du droit romain », et qui d'après notre célèbre Pasquier « n'eût, n'a, et n'aura, par aventure, jamais son pareil ». C'est encore un Français, DONEAU (1527-1591), dont les *Commentarii juris civilis*, sont le premier traité complet et systématique embrassant l'ensemble du droit romain. Son œuvre synthétique a exercé une grande influence.

Jacques GODEFROY, enfin, un peu postérieur en date (1582-1652), appartenant par conséquent plutôt au XVIIe siècle « fut pour le droit du Bas-Empire et surtout pour son droit public ce que Cujas avait été pour le droit privé ». Ses commentaires sur le Code Théodosien ont fondé l'étude du droit public romain et gardent encore aujourd'hui, malgré des travaux plus récents, qu'ont facilités de nouvelles découvertes de textes et d'inscriptions, toute leur valeur (1).

2° *Législation civile.* — La législation civile nationale, formée par les coutumes, et que le droit romain a toujours imprégnée de plus en plus, a été aussi l'objet, au XVIe siècle, de travaux dont l'influence a été tellement grande qu'on peut les considérer comme des monuments non pas seulement du droit français mais du droit de tous les pays.

---

(1) ESMEIN, *Cours élémentaire d'histoire de droit français*, 11e édit., p. 845.

On pourrait en trouver de très remarquables déjà, dans les siècles antérieurs, en plein moyen âge, d'où émerge la personnalité si prenante de notre grand BEAUMANOIR (1246 ou 1247-1296) dont les Coutumes du Beauvoisis constituent certainement « l'œuvre juridique la plus originale, la plus remarquable de tout le moyen âge (1) ».

Mais ces jurisconsultes anciens ne peuvent pas être considérérés comme ayant eu une influence générale.

Au contraire, DUMOULIN au XVIe siècle, DOMAT au XVIIe POTHIER au XVIIIe ont, en quelque manière, créé le droit civil français, le droit civil national.

DUMOULIN (1500-1566) est un des plus grands jurisconsultes, non seulement de la France, mais de tous les pays et de tous les temps. Il n'y en a pas qui manient mieux que lui, aussi puissamment que lui, ces deux armes terribles des jurisconsultes, la logique et la raison. Il a été le grand démolisseur de la féodalité, du morcellement coutumier, le grand antagoniste de l'Église, le grand destructeur des usages sans fondement rationnel. Il est un des précurseurs les plus originaux et les plus puissants de ce droit civil à tendances universelles, exclusif de tout privilège, qui forme aujourd'hui comme le droit commun des peuples civilisés (2).

DOMAT (1625-1696), l'ami de Pascal, est le jurisconsulte philosophe, dont les *Lois civiles dans leur ordre naturel*, son œuvre capitale, ont pu être comparées, à raison de leur belle symétrie, de leur caractère un peu froid, « à un beau monument du temps de Louis XIV » (3). « C'est le plan général de la société civile le mieux ordonné qui ait jamais paru », a dit de son œuvre le chancelier d'Aguesseau. C'est la préface du Code civil.

Quant à POTHIER (1699-1772), il a résumé, clarifié, simplifié, vulgarisé le droit civil français dans une série de traités, qui sont comme le commentaire anticipé du Code civil. Par lui et par Domat l'unité du droit est faite doctrinalement, et attend son législateur.

(1) Paul VIOLLET, *Histoire du droit civil français*, 3e édit., p. 200.
(2) BRISSAUD, *Histoire générale du droit français*, t. I. p. 382.
(3) Paul VIOLLET, *Op. cit.*, p. 242.

Et cette législation, fusion de ce que le droit coutumier et le droit romain renferment de meilleur, complétée par ce que la Révolution lui apportera de principes nouveaux d'égalité civile et de sécularisation dans la famille et dans l'État, va servir de guide et de modèle, sous la forme du Code civil, à un grand nombre de pays.

C'est à raison de ce caractère que nous lui avons donné asile dans cette notice. Bien que la législation civile soit ce qu'il y a de plus national dans le droit d'un pays, celle de la France a eu, plus que celle d'aucun autre pays, un caractère universel.

Il est assez singulier de faire remarquer, avant d'abandonner nos grands jurisconsultes coutumiers que c'est chez eux, dans leurs œuvres, que se trouve, et à raison justement de la diversité des coutumes, le point de départ d'une des branches les plus nouvelles du droit, le droit international privé.

Les conflits qui s'élèvent aujourd'hui, sur les matières du droit privé et pénal, devant les tribunaux, entre les lois des différents États, se produisaient à l'époque où notre pays ne jouissait pas du bienfait de l'unité de législation, entre les différentes et si nombreuses coutumes qu'il renfermait. Ce sont les mêmes principes qui s'y trouvaient engagés. C'est presque par les mêmes théories et les mêmes raisonnements qu'on en poursuivait la solution.

Or ce sont deux de nos plus grands jurisconsultes du XVIe siècle, DUMOULIN, que nous avons déjà rencontré, et D'ARGENTRÉ (1519-1590), qui, après BARTOLE et ses successeurs, en ont établi les assises.

Et au XVIIIe siècle, FROLAND (mort en 1746), BOULLENOIS (1680-1762), le président BOUHIER (1673-1746) dans les ouvrages les plus approfondis et les plus complets qui aient été publiés dans aucun pays sur « les statuts », sur « la contrariété des lois et des coutumes », sur « la personnalité et la réalité des lois, coutumes ou statuts », fondent définitivement les théories qu'il n'y aura pour ainsi dire qu'à transposer pour les rendre applicables aux conflits modernes des lois.

3° *Science politique et droit public.* — Ce même XVI[e] siècle, qui vit tant de « géants de la jurisprudence », comme on les a justement appelés, a vu naître aussi le père de la science politique et de la théorie de l'État, notre grand BODIN (1530-1596), dont les *Six livres de la République* annoncent déjà l'œuvre qui lui donnera cet incomparable éclat, jamais dépassé ni même égalé, l'*Esprit des lois*, de MONTESQUIEU.

Au dire d'un bon juge, Sir Frédérik Pollock, l'éminent jurisconsulte anglais, Jean Bodin n'a pas seulement « créé le principe de la souveraineté dans sa substance, tel que l'ont adopté tous les publicistes modernes avec plus ou moins de variantes dans la formule ». Il a de plus fait faire un grand pas à la séparation de ces deux ordres d'idées, l'éthique et le juridique, dans la science politique même, découverte qui, dit Sir Frédérik Pollock, ne le cède en importance qu'à la séparation originelle de la politique et de l'éthique par Aristote. Peut-on trouver beaucoup de noms dans l'histoire de la science et des doctrines politiques. dont on pourrait faire un éloge pareil ?

Quant à MONTESQUIEU (1689-1755), je m'abstiendrai d'apprendre aux Américains ce que leur droit constitutionnel et celui du monde entier doivent à son *Esprit des lois*, dont les principales théories ont pénétré dans les constitutions de tous les peuples et ont spécialement influé sur la Constitution fédérale de 1787. Montesquieu n'a-t-il pas été qualifié très exactement d' « oracle », par les célèbres auteurs du *Federalist*, A. Hamilton, J. Jay, et J. Madison, qui le citent à chaque page de leur commentaire ?

Méthode historique définitivement introduite dans l'étude de la science politique, règle de la séparation des pouvoirs, qui constitue une des rares axiomes incontestés du droit constitutionnel et qui se retrouve aujourd'hui partout, Constitution anglaise révélée au monde, dont elle va bouleverser et faire modifier les institutions politiques, ce sont là des titres que peu d'ouvrages ont acquis dans l'histoire, si l'on excepte la Bible et les compilations de Justinien.

Nous ne citerons pas Jean-Jacques ROUSSEAU (1712-1778) au nombre des auteurs français se rattachant à la

science politique par son célèbre *Contrat social*, puisque l'illustre écrivain est né à Genève. Il est cependant incontestable qu'il fait partie de cette pléiade d'auteurs français du XVIIIe siècle, qu'on appelle les philosophes, et qui ont si puissamment contribué à hâter l'écroulement de l'ancien régime, et l'avènement d'une ère nouvelle pour le droit public et privé des peuples civilisés. Il est non moins certain que ses longs séjours en France et sa fréquentation des cercles littéraires de Paris ont influé grandement sur ses doctrines.

Il ne faut pas oublier les *Physiocrates* parmi les écrivains qui ont renouvelé la science politique et contribué au mouvement qui devait aboutir à 1789. Si l'œuvre des physiocrates est principalement économique, il n'en est pas moins vrai que QUESNAY, LE MERCIER DE LA RIVIÈRE, LE TROSNE, le marquis DE MIRABEAU, DUPONT DE NEMOURS, BAUDEAU, TURGOT, soit dans leurs écrits, soit dans leur correspondance avec les principaux monarques de l'Europe, ont agité les problèmes politiques les plus importants.

4° *Droit criminel*. — Nous trouvons encore au XVIe siècle un des précurseurs du droit criminel nouveau, fait d'humanité et de respect de la personnalité humaine, idées qui devaient trouver plus tard, au XVIIIe siècle dans l'Italien Beccaria, leur interprète définitif.

AYRAULT (1536-1601) a eu quelque mérite à protester énergiquement, au milieu des troubles civils suscités par les guerres religieuses du XVIe siècle, en faveur des règles et des formes essentielles de la justice criminelle, que l'introduction définitive de la procédure inquisitoire méconnaissait si cruellement.

C'est de lui qu'est cette belle maxime « Dénier la défense, c'est un crime ; la donner, mais non pas libre, c'est tyrannie ».

Mais ce sont surtout non pas des jurisconsultes mais des publicistes, des « philosophes », représentants de l'esprit public, qui au XVIIIe siècle, ont élevé la voix en faveur des vrais et des nouveaux principes qui allaient bientôt s'introduire dans la législation criminelle. Et, à part Beccaria,

ces publicistes sont Français. C'est Montesquieu, c'est surtout VOLTAIRE qui fut en ces matières le grand apôtre et le propagateur de la bonne doctrine. Je me contenterai de citer ces grands noms, qu'on trouve partout où il y a une cause juste et humaine à soutenir, et qui sont si représentatifs de l'esprit français du XVIII[e] siècle.

5° *Droit international.* — Un seul grand nom est à citer dans le domaine du droit international aux trois derniers siècles qui ont précédé l'ère moderne, c'est celui du Hollandais GROTIUS. Nous ne voulons pas enlever un seul rayon de la gloire qu'il fait rejaillir sur sa patrie. Il nous sera cependant permis de rappeler que sa famille est originaire de notre Bourgogne, et surtout que c'est en France, où il était lié avec tous les grands jurisconsultes de son temps, que venu à l'appel d'un de ses amis pour fuir les persécutions religieuses de son pays, il composa, sur le conseil d'un magistrat français, PEIRESC, à l'aide de la bibliothèque mise à sa disposition par un autre magistrat français DE THOU, son traité *De Jure belli et pacis.* C'est à Paris que le livre fut imprimé, et c'est à Louis XIII qu'il est dédié.

Mais si la France n'a ici aucun grand nom à mettre en parallèle avec celui des grands jurisconsultes et publicistes que nous avons jusqu'ici rencontrés, il faut cependant signaler, au XVIII[e] siècle, MABLY, dont, au dire d'un bon juge, *le Droit public de l'Europe fondé sur les traités* a provoqué le puissant et intéressant mouvement en faveur d'une réforme des règles de la guerre sur mer.

C'est dans ce même XVIII[e] siècle d'ailleurs que se place le rêve de *paix perpétuelle* de l'abbé DE SAINT-PIERRE, suite sans doute du *grand dessein* de Henri IV et Sully, rêve qui n'est pas déplacé dans ce XVIII[e] siècle français si généreux, si enthousiaste, si plein d'illusions sans doute aussi, mais d'où sont sorties cependant tant de réformes heureuses. Comme le dit M Nys. « l'une des premières contributions que le XVIII[e] siècle apporte en France aux études de droit international est un livre essentiellement généreux » (1).

(1) NYS, *les Théories politiques et le droit international en France jusqu'au XVIII[e] siècle*, page 127.

III. — LE DROIT ÉCRIT ET LA CODIFICATION

Une des tendances les plus marquées de l'esprit juridique français est celle qui l'a toujours poussé à préférer le droit écrit au droit coutumier, et la codification à l'accumulation des lois.

La France n'a jamais pu vivre longtemps sous le régime indéterminé, fluctuant et équivoque de la *Coutume*. A toute époque le *droit écrit*, avec ses caractères de clarté et de fixité, a voulu sa place, de plus en plus prépondérante, puisque les coutumes elles-mêmes deviennent du droit écrit proprement dit, dès leur rédaction officielle, pendant tout le cours du XVIe siècle.

Et cette tendance de l'esprit juridique français, amoureux de clarté, de précision, se complète par cette autre tendance, non moins impérieuse, à la *codification*, c'est-à-dire à un droit écrit systématisé, logiquement ordonné et classé dans de grandes œuvres législatives aux divisions claires et méthodiques.

Ces deux tendances sont aujourd'hui tout à fait dominantes dans les pays civilisés des deux mondes, et les législations anglo-saxonnes y résistent de plus en plus faiblement.

En France elles remontent très haut dans notre histoire, et ont trouvé leur expression définitive dans les Codes du Consulat et de l'Empire, au commencement du XIXe siècle, codes dont l'apparition a été comme le signal d'une rénovation de l'œuvre juridique dans un si grand nombre de pays.

Mais, déjà dès le XVIe siècle, elles se manifestent par cette rédaction officielle des coutumes qui se transforment en droit écrit et par les ordonnances célèbres inspirées par le grand chancelier L'HOSPITAL.

Et sous le grand règne de Louis XIV, au moment où se produit une si magnifique floraison dans notre littérature nationale, les grandes ordonnances codificatrices, inspirées par COLBERT, introduisent aussi dans l'œuvre juridique cet esprit classique, cette clarté, cette précision et cette belle symétrie qui sont le secret de sa force d'expansion. Dès la

fin du *grand siècle*, la France avait son Code de procédure civile (ordonnance civile touchant la réformation de la justice de 1667), son Code de procédure criminelle (ordonnance criminelle de 1670), son Code de commerce (ordonnance du commerce de 1673), son Code maritime, public et privé (ordonnance de la marine de 1681), son Code des eaux et forêts (édit portant règlement général des eaux et forêts, de 1669). Le Conseil du roi, le Parlement, avec le grand chancelier LAMOIGNON, avaient pris la part la plus importante à cette œuvre législative hors de pair.

Il manquait à la France la codification la plus importante, mais aussi la plus dificile à accomplir, celle du droit civil, où il fallait concilier et fondre le droit coutumier et le droit romain, modifié par la jurisprudence des Parlements du Midi. Sous Louis XV et sous l'influence du chancelier D'AGUESSEAU, qui avait rêvé de réformer l'ensemble des lois françaises et de les fondre en un seul corps, des codifications partielles furent entreprises et menées à bonne fin, sur les donations (ordonnance sur les donations de 1731), sur les testaments (ordonnance concernant les testaments de 1735), sur les substitutions (ordonnance concernant les substitutions de 1747).

Les codifications françaises des XVIIe et XVIIIe siècles, constituent un des plus beaux monuments législatifs, pour l'époque où elles ont été accomplies, qui se puissent citer dans l'histoire générale des législations.

La France marquait déjà, sous l'impulsion de ses grands ministres, de ses grands chanceliers, de ses grands magistrats du Parlement de Paris, son attachement profond à la simplification et à la clarté dans les lois, en même temps qu'elle manifestait sa tendance irrésistible et historique à la centralisation et à l'uniformité législatives.

IV. — LE DROIT ET LA SCIENCE POLITIQUE DEPUIS 1789.

La grande date, dans le droit public et privé, pour les peuples libres, c'est la Révolution de 1789, d'où sort une ère nouvelle, différant profondément, bien qu'il n'y ait pas

rupture absolue, de l'organisation juridique et politique qui l'a précédée en France. Dans cette période, toujours ouverte, la France n'a pas seulement maintenu son rayonnement juridique, elle l'a accentué et développé. Dans l'ordre politique et du droit public elle l'a même singulièrement accru.

Et ce n'est pas seulement le prodigieux mouvement d'idées dont elle avait été le théâtre dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, ce ne sont pas seulement les grands bouleversements que la Révolution de 1789 a amenés dans les conditions sociales, c'est-à-dire dans les rapports séculaires des individus entre eux, et dans l'organisation politique, c'est-à-dire dans les rapports des particuliers avec le gouvernement, qui ont été transportés dans la presque totalité de l'Europe, à la suite des armées de la Révolution et de l'Empire, c'est aussi la forme même prise par la législation, constitutionnelle ou civile — *droit écrit et codification* — qui a pénétré, un peu partout, sous notre influence.

La France avait été la grande codificatrice de la fin du XVIIe siècle et de la première moitié du XVIIIe siècle. Sa nouvelle œuvre codificatrice, préparée un peu confusément sous la Révolution, reprise et achevée sous le Consulat et le premier Empire, dans des conditions de perfection et de rapidité qui n'ont encore jamais été égalées, a pu, par suite de son expansion au dehors, être comparée sans exagération à la diffusion des lois romaines, condensées dans les compilations de Justinien.

Pourquoi ne tirerions-nous pas quelque gloire de cette magistrature intellectuelle et sociale (nous ajouterons juridique et politique), exercée ainsi par la France aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles? demande avec raison M. A. SOREL (1)? Si l'Europe centrale avait adopté le Code prussien de 1794, est-ce que les historiens de la Prusse n'en tireraient pas gloire pour leur patrie? Or, le Code prussien de 1794 est resté profondément ignoré, malgré son caractère encyclopédique et ses innombrables articles. C'est que les Constitutions de la Révolution, avec leurs déclarations des droits

(1) *Introduction au Livre du Centenaire du Code civil*, tome I, p. 17.



MERLIN de Douai (1754-1838)

MÉDAILLON PAR
DAVID D'ANGERS

qui sont aussi des codifications, c'est que les Codes napoléoniens répondaient mieux aux aspirations générales des peuples qui les ont adoptés. C'est aussi que la forme en était si parfaite, la langue si claire, que ces codifications ont pu s'adapter très facilement, soit par transplantation directe, soit par infiltration, aux mœurs de ces peuples. « Le Français, en légiférant pour lui-même, s'est trouvé légiférer pour ces peuples ».

L'esprit codificateur français vient de se traduire encore et tout récemment par une œuvre toute nouvelle et des plus intéressantes : les *Codes et lois en vigueur dans le protectorat français du Maroc,* dont la promulgation a eu lieu le 30 août 1913, suivant de très près l'établissement du protectorat lui-même qui a été réalisé par le traité du 30 mars 1912.

Sans détailler toutes les lois qui viennent ainsi doter le Maroc, principalement en vue des Européens et Américains qui y résident, d'une législation au courant des derniers progrès réalisés, soit en France, soit à l'étranger, dans l'ordre du droit privé, je dois citer, comme particulièrement dignes de retenir l'attention, les textes relatifs à l'*organisation judiciaire,* le *Code de procédure civile,* le petit code en vingt articles sur le *droit international privé,* le *Code des obligations et des contrats,* le *Code de commerce,* enfin les règles relatives à l'*immatriculation des immeubles.*

Cette nouvelle législation marocaine réalise ce paradoxe que désormais le Maroc a une codification beaucoup plus parfaite que la France continentale dont il n'est qu'une dépendance.

La plupart de ces nouveaux codes, postérieurs aux codes européens les plus récents (Code civil allemand, Code civil suisse), dans la rédaction desquels leurs auteurs ont tenu compte de toutes les modifications, de tous les perfectionnements dont la législation privée a été l'objet depuis la codification française du commencement du XIXe siècle, pourraient être offerts à nouveau comme modèles. Clarté, simplicité, décisions à la fois logiques et pratiques, exclusion de ces règles abstraites qui déparent certains codes

récents où elles ne sont pas à leur place, telles sont leurs principales qualités. Elles font grand honneur aux hommes distingués qui ont été chargés de leur rédaction.

C'est là ce qu'il est nécessaire de mettre en relief au début de cette notice consacrée à l'ère moderne. L'apport français à l'œuvre législative générale s'est réalisé à la fois dans le fond et dans la forme. Pour le fond, par l'expansion des idées renfermées dans nos constitutions et dans nos codes, pour la forme, par la traduction quelquefois littérale, et pour le moins par l'adaptation de nos constitutions et de nos codes aux institutions d'un grand nombre de pays. Cet emprunt n'a d'ailleurs pas cessé de se produire et telle constitution, tel code, telle grande loi nouveaux pourraient être cités qui continuent l'œuvre vulgarisatrice de la France, inaugurée avec un incomparable éclat, au début du XIXe siècle.

Quant à l'apport proprement scientifique, il s'est développé parallèlement, et est, à l'heure actuelle, particulièrement intense. Seulement son domaine s'est accru et ramifié à la fois.

D'une part des formations nouvelles, fruit d'un développement économique (industriel et commercial) nouveau, sont venues s'ajouter aux formations anciennes. Le *droit industriel*, le *droit international privé* comptent parmi ces branches nouvelles de l'organisation et de la science juridiques.

D'autre part, les anciennes disciplines elles-mêmes se sont quelquefois ramifiées et divisées. C'est ainsi que dans le droit criminel, une branche nouvelle, pour ne citer que celle-là, s'est ajoutée au tronc primitif, la *science pénitentiaire*.

C'est ainsi encore que l'*histoire* et les *théories générales* (d'ordre philosophique, sociologique ou proprement juridique) tendent à se constituer en branches distinctes, éclairant, par l'étude plus poussée des origines, par la recherche des idées maîtresses et des lois scientifiques qui dominent tout développement humain, le droit public et privé tout entier.

Il faut mentionner un second caractère de l'évolution juridique et politique dans l'ordre législatif mais surtout

dans l'ordre doctrinal, c'est la prépondérance prise à notre époque par l'élément de comparaison entre les lois et les théories des auteurs des différents pays.

Dans l'ancien régime, et particulièrement à partir de la Renaissance, il y avait un facteur de l'uniformité doctrinale puissant, c'étaient les Universités elles-mêmes. Elles étaient beaucoup moins nationales et particularistes qu'aujourd'hui. La langue latine, commune à tous les lettrés, permettait au même professeur d'enseigner successivement dans une Université française, italienne, allemande.

Aujourd'hui ce facteur d'unification a disparu. Mais, malgré la difficulté qu'entraîne l'obligation de connaître plusieurs langues, la comparaison des législations et des théories juridiques a fait, dans la dernière partie du XIXe siècle, des progrès considérables.

La France a eu le mérite de comprendre la première ce besoin d'instruction et d'information par l'étranger. La *Société de législation comparée*, en faisant traduire et annoter les principales lois votées dans les différents pays du monde, depuis 1870, a rendu à la science du droit un service inappréciable. Le *Comité de législation étrangère* du Ministère de la Justice en faisant traduire les codes les plus récents et les plus importants a complété son œuvre. La *Société de législation comparée* ne s'est pas d'ailleurs bornée à des traductions, elle a de plus institué des discussions sur les principaux objets de la législation publique et privée dans les deux mondes. De concert avec la *Société d'études législatives*, de création plus récente et qui a déjà acquis un renom mérité sous l'habile impulsion qui lui a été donnée, elle a organisé un *Congrès de droit comparé*, le premier qui ait eu lieu jusqu'à présent, comme la *Société de législation comparée* est la première association constituée dans le but de faire connaître, par le double moyen que je viens d'indiquer, les institutions publiques et privées de l'étranger.

Rien n'est plus caractéristique de la manière française et de l'esprit français que cette utilisation des apports législatifs et doctrinaux de tous les pays. La France a toujours estimé et elle estime plus que jamais qu'il ne saurait y avoir

d'hégémonie scientifique dans le droit, pas plus qu'il ne peut se constituer une hégémonie dans l'ordre politique ou économique mondial. Chaque peuple a son originalité et contribue, pour une part plus ou moins grande, à l'élaboration de cette civilisation juridique qui va se perfectionnant chaque jour. Sans doute, il peut arriver que certains peuples apportent plus que d'autres dans ce creuset où se fondent les différentes conceptions de la justice. Mais l'ambition légitime de chacun d'eux doit être d'y contribuer pour sa part, si minime soit-elle.

Cette préoccupation se retrouve d'ailleurs dans les écrits de nos auteurs et dans les discussions législatives de nos Chambres politiques. Il n'y a pas de peuple moins exclusif dans ses opinions même juridiques, bien que son patrimoine propre dans cet ordre de faits et d'idées ne soit pas le moins riche, que le peuple français. Il cherche partout où il croit la trouver, prêt à l'emprunter, au détriment quelquefois d'un développement historique qu'il n'hésite pas à contrarier, la meilleure réalisation du vrai, de l'utile, du juste, dans les progrès qui se sont produits même en dehors de lui. Il a prêté et prête encore beaucoup, mais il emprunte aussi, et ne prétend imposer une direction exclusive et tyrannique au droit ni aux institutions d'aucune nation.

V. — LE DROIT CONSTITUTIONNEL ET LA SCIENCE POLITIQUE

Les *déclarations de droits*, qui figurent dans les premières constitutions de la Révolution, imitation des déclarations de droits américaines, mais renouvelées, rajeunies et animées de tout le souffle du XVIIIe siècle, se sont, comme une traînée de poudre, introduites dans les constitutions du monde entier, même dans celles qui par leurs principes sont le plus éloignées du droit des peuples libres. Et dès que, par la Charte de 1814, nous avons eu réduit en maximes claires et brèves les pratiques et les usages de la *Constitution anglaise* et du régime parlementaire, la plupart des législations constitutionnelles se les sont incorporées.

C'est par nous enfin que le type écrit de constitution, dont le premier modèle se trouve aux États-Unis, s'est aussi propagé.

Voilà quel a été notre apport dans le droit public des peuples libres.

Or, quel est aujourd'hui l'État qui n'a pas une constitution écrite, le régime représentatif et souvent parlementaire, et une de ces *déclarations de droits* qui comptent parmi les idées forces et les besoins d'ordre moral et politique les plus puissants que les Sociétés aient jamais connus?

Si de ces textes, dont la force d'expansion a été si grande, nous passons à l'interprétation, qui elle aussi fait corps avec la constitution et la suit partout où elle va, nous constatons une différence capitale entre les États-Unis et le régime des constitutions européennes. Aux États-Unis, l'interprétation de la constitution est avant tout judiciaire. C'est par les Cours suprêmes des États, et surtout par la Cour suprême fédérale que la constitution a été interprétée (1). En France c'est dans les grands débats parlementaires de nos Assemblées politiques qu'il faut aller chercher cette interprétation.

Et c'est dans les discours de nos grands orateurs de la Révolution, de la Restauration, de la monarchie de Juillet, de la Révolution de 1848, du Second Empire, et de la Troisième République, qu'on en trouve le vivant commentaire (2).

---

(1) On me permettra de citer ma communication à la *Société de législation comparée*, en 1902, sur les garanties judiciaires qui existent dans certains pays au profit des particuliers contre les actes du pouvoir législatif. (*Bulletin de la Société de législation comparée*, tome XXI, 1901-1902, pp. 175-229 et pp. 240-257.

(2) Les débats de nos Assemblées politiques sont reproduits dans la collection, en cours de publication, publiée par MM. Mavidal et Laurent sous le titre d'*Archives parlementaires*. A la date de 1910, la première série (1787-1799) comprenait 74 volumes gr. in-8°, la seconde (1800-1860), 117 volumes. Cette collection se complète par celle qui porte le titre d'*Annales du Sénat et de la Chambre des Députés*. Cette dernière, de 1861 à 1904 se compose de 440 volumes. Le *Journal officiel* de la République française publie aussi depuis 1871 les débats de nos Assemblées législatives, jusque-là reproduits dans le *Moniteur Universel*, ainsi que les rap-

MIRABEAU, BARNAVE, MALOUET, SIEYÈS, en particulier, et tant d'autres sous la Révolution, LAINÉ, DE SERRE, FOY, DE BROGLIE, Benjamin CONSTANT, ROYER-COLLARD, sous la Restauration, disent la plupart du temps, dans un langage magnifique les principes essentiels du droit constitutionnel des peuples libres. Ils ont trouvé aussi des défenseurs éloquents sous la monarchie de Juillet avec GUIZOT, THIERS, DUPIN ainé, DUVERGIER DE HAURANNE, SAUZET, d'autres encore ; sous le Second Empire lui-même, où la tribune politique a été si brillamment occupée à diverses reprises par les Jules FAVRE, les Jules SIMON, les THIERS, les DUFAURE, les E. PICARD, et enfin dans les diverses assemblées qui se sont succédé depuis la fondation de la Troisième République, particulièrement dans l'Assemblée nationale de 1871, qui a voté la Constitution de 1875, et dont les discussions politiques rappellent les plus beaux jours de l'Histoire parlementaire de la France.

On en trouvera aussi les principes dans les plaidoiries et les réquisitoires de certains grands procès politiques sous la Restauration, sous la monarchie de Juillet et sous le Second Empire (1).

Quant à la doctrine proprement dite, ce sont aussi de très grands noms que nous allons y rencontrer. Nommons d'abord deux de nos hommes politiques les plus en vue, orateurs aussi, et de plus au premier rang dans la pléiade de nos écrivains, Benjamin CONSTANT (1767-1830) et CHATEAUBRIAND (1768-1848). GUIZOT (1787-1874), ne vient pas bien

---

ports et documents parlementaires qui s'y rapportent. C'est dans ces publications qu'on trouvera les discours de nos orateurs politiques dont certains sont si importants pour la doctrine constitutionnelle. Quelques-uns d'entre eux ont été aussi publiés séparément, notamment ceux de Mirabeau, Benjamin Constant, Royer-Collard, de Broglie, Guizot, Thiers, Jules Favre, Gambetta, Jules Ferry, etc., etc.

(1) Certains de ces procès ont fait l'objet de publications spéciales. Au premier rang il faut citer : le *Procès des ex-ministres de Charles X*. Paris, S. d., 3 vol. in-18.

Les formes de procéder et la compétence de la Cour des pairs, sous la monarchie de Juillet, où les procès politiques ont été particulièrement nombreux, ont été étudiées dans l'ouvrage publié par CAUCHY sous ce titre : *les Précédents de la Cour des Pairs*.

loin après eux ; et quant à DE TOCQUEVILLE (1805-1859), son livre classique, *la Démocratie en Amérique*, le place à un rang que je laisserai à nos hôtes le soin de fixer, sans qu'ils oublient cet autre chef-d'œuvre, *l'Ancien régime et la Révolution*. DE BROGLIE, PRÉVOST-PARADOL, Jules SIMON, DUPONT-WHITE, LABOULAYE doivent être cités parmi les propagateurs des idées libérales les plus connus qui ont vécu sous le Second Empire.

La théorie et l'histoire du droit constitutionnel ont été faites avec un grand éclat dans la chaire de droit constitutionnel créée à la Faculté de droit de Paris en 1834 sur l'initiative de M. Guizot en faveur de P. ROSSI et où celui-ci a enseigné pendant dix ans, de novembre 1835 à mars 1845. Il quitta l'École pour aller à Rome remplir les fonctions d'ambassadeur et y trouva une fin tragique. Bien que P. Rossi soit un des plus illustres enfants de la nation italienne, nos alliés nous permettront de l'inscrire ici au nombre de nos professeurs et de nos publicistes les plus célèbres.

Et plus près de nous, M. BOUTMY, le fondateur d'une École, où viennent se former comme à la Faculté de droit de Paris les hommes d'État du monde entier, M. BOUTMY, le plus fin et le plus puissant peut-être des psychologues politiques, et notre regretté collègue, M. A. ESMEIN, en qui s'alliaient si parfaitement le sens historique et l'esprit juridique, ont apporté au droit public et à la science constitutionnelle une contribution qui n'a certainement été dépassée dans aucun pays.

A ces noms il faut ajouter ceux de M. Charles BENOIST, dont les articles sur l'*État moderne*, de la « Revue des Deux-Mondes » ont été si remarqués, M. MOREAU, dont le *Précis élémentaire de droit constitutionnel* est parvenu à sa 7e édition et qui a publié sous ce titre, *Pour le régime parlementaire*, une vigoureuse défense de la liberté politique, c'est-à-dire du « régime représentatif qui en est la meilleure sauvegarde et du régime parlementaire qui est la forme supérieure du régime représentatif », et de M. PIERRE, dont le *Traité de droit politique, électoral et parlementaire* est pour

la France ce qu'est en Angleterre le *Treatise on the law, proceedings and usage of Parliamant* d'Erskine May, traduit en français par M. E. Delpech. Le *Manuel de droit constitutionnel*, de M. SAINT-GIRONS, a été un des premiers ouvrages suscités par notre nouvelle Constitution, comme l'*Étude sur les lois constitutionnelles*, de 1875, de M. Ch. LEFEBVRE, où les traits essentiels du régime parlementaire allié à la forme républicaine sont si nettement et si vigoureusement détachés; M. Léon DUGUIT clôt la liste des auteurs d'ouvrages généraux sur le droit constitutionnel avec son *Traité*, dont le premier volume renferme un résumé des théories de l'auteur sur le droit en général et une théorie de l'État qui ne rentrent pas dans la conception française traditionnelle du droit constitutionnel.

Quant aux monographies, elles sont fort nombreuses et pour la plupart d'une très grande valeur. Elles ont été presque toutes suscitées par les concours ouverts devant l'Académie des sciences morales et politiques et surtout devant la Faculté de droit de Paris (concours Rossi). Les ouvrages de M. JOSEPH BARTHÉLEMY, l'*Introduction du régime parlementaire en France* sous Louis XVIII et Charles X, le *Rôle du Pouvoir exécutif dans les Républiques modernes*, l'*Organisation du suffrage et l'expérience belge;* de M. BOMPARD, *le Veto du président de la République et la sanction royale;* de M. LAIR, *des Hautes Cours politiques en France et à l'étranger;* de M. MATTER, *la Dissolution des assemblées politiques;* de M. MORIZOT-THIBAULT, *la Division du Pouvoir législatif en deux Chambres;* de M. RIPERT, la *Présidence des assemblées politiques;* de M. MICHON, les *Enquêtes parlementaires;* de M. G. BARBIER, *le Code expliqué de la Presse*, forment le complément le plus précieux de la théorie et de l'histoire du droit constitutionnel telles qu'elles sont exposées dans les traités généraux.

La liste des *Revues* qui publient des travaux sur le droit constitutionnel et la science politique serait fort longue à dresser. Il faudrait citer en effet les grandes Revues littéraires, comme la *Revue des Deux-Mondes*, la *Revue de Paris*

le Correspondant, où paraissent souvent des études de science politique de tout premier ordre. Il ne faudrait pas oublier non plus les Revues juridiques générales où le droit public est souvent supérieurement traité. Je me contenterai de citer trois Revues spécialement consacrées au droit public : la *Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger*, que j'ai fondée en 1894, la *Revue politique et parlementaire* qui a commencé à paraître la même année, les *Annales de l'École libre des sciences politiques*, dont la publication remonte à 1886.

En résumé, il ne semble pas que dans le domaine du droit constitutionnel, la France ait manqué depuis 1789 à sa mission de pionnier des idées libérales, soit dans l'ordre politique, soit dans celui des libertés civiles. Par ses constitutions, ses lois, ses orateurs parlementaires, ses publicistes, ses professeurs, ses Revues, on reconnaîtra qu'elle est à un bon rang, qu'il ne m'appartient pas d'ailleurs de fixer.

VI. — LE DROIT ADMINISTRATIF

L'existence d'un droit administratif est considéré par certains auteurs étrangers, par M. Dicey, en particulier, comme une des particularités les plus notables du régime juridique français, auquel il en fait d'ailleurs grief (1). Nous ne croyons pas la critique fondée. La France est, en effet, le pays classique du droit administratif. Le droit administratif français, tel qu'il a été établi en l'an VIII, avec ses circonscriptions et ses autorités administratives hiérarchisées, avec sa centralisation, avec sa juridiction administrative, a aussi essaimé comme le Code civil. Bien des pays l'ont imité. Et en particulier la *Juridiction administrative*, pierre angulaire de ce droit, s'est répandue dans la plupart des États continentaux à l'imitation de ce qu'elle est en France.

C'est devant l'une de ces juridictions, devant la plus haute, le Conseil d'État, qu'est née cette voie de recours qui protège mieux qu'aucune autre contre les actes de l'adminis-

(1) Dicey, *Introduction à l'étude du droit constitutionnel*, trad. Batut et Zèze, 1902.

tration, le *recours pour excès de pouvoir*, imité en Italie dans le recours à la IVe Section du Conseil d'État, et que de bons juges, comme le professeur américain Goodnow (1), proclament l'institution la mieux appropriée au but recherché et qui est de contenir l'administration dans les limites de la légalité, hommage qu'on nous permettra de mettre en regard des critiques de M. Dicey.

C'est principalement dans ces trente dernières années que le droit administratif a accentué en France cette forme juridictionnelle qui fait son originalité. Et ce qui concorde avec cette nature du droit administratif français c'est que c'est par la jurisprudence du Conseil d'État, par les conclusions de ses commissaires du gouvernement, qu'il s'est développé, beaucoup plus que par les travaux de la doctrine, et qu'enfin les traités qui, aux diverses époques de l'évolution du droit administratif, ont vraiment divulgué, révélé le droit administratif, ont pour auteurs des membres du Conseil d'État ou des administrateurs : DE GÉRANDO, MACAREL, DE CORMENIN, VIVIEN, BOULATIGNIER, AUCOC, E. LAFERRIÈRE ont appartenu au Conseil d'État. La plupart de ces derniers, d'ailleurs, ont aussi enseigné le droit administratif, dans des Écoles spéciales ou à la Faculté de droit de Paris, et c'est ce qui leur a permis sans doute de doctrinaliser leurs connaissances pratiques, de les condenser et de les répartir dans l'ordre logique sans lequel il n'y a pas d'enseignement possible. A toute époque d'ailleurs l'enseignement, soit dans ses leçons, dont l'influence quoique inaperçue est si considérable, soit dans ses travaux écrits, a pris une part des plus actives à l'élaboration du droit administratif, sans atteindre cependant des hauteurs auxquelles est vite arrivé l'enseignement du droit civil. Mais les travaux des SERRIGNY, des FOUCART, des CHAUVEAU, des F. LAFERRIÈRE, des BATBIE, des DUCROCQ, des CABANTOUS, ont aussi puissamment aidé à la formation de la doctrine du droit administratif. Les avocats au Conseil

(1) Frank GOODNOW, *The Executive and the Courts*, dans Political science Quarterly, 1886, p. 557 et suiv.

d'État et à la Cour de Cassation y ont pris aussi une part qui n'est pas sans mérite avec le grand traité de DUFOUR, avec le livre si rempli d'histoire, un filon qui n'a pas encore été suffisamment exploré, de M. R. DARESTE, sur la *Justice administrative*.

Mais c'est la jeune École, dont la plupart des auteurs appartiennent à l'enseignement des Facultés de droit, qui a imprimé à l'étude du droit administratif une allure doctrinale nouvelle et vraiment scientifique.

Au premier rang il faut placer l'œuvre de M. HAURIOU, dont les huit éditions du *Précis de droit administratif*, et surtout les *Notes* qu'il a données au recueil de Sirey depuis 1892, constituent une contribution à l'élaboration des théories administratives qui fera date dans l'histoire de notre discipline.

Les travaux de M. MICHOUD, et surtout son traité de la *Personnalité morale*, qui se rattache plus particulièrement à la théorie générale du droit, sont l'œuvre d'un des esprits les plus lucides qui se soient attaqués aux théories administratives.

Il faut placer au premier rang aussi le *Traité* classique d'une si élégante clarté de M. H. BERTHÉLEMY ; les vigoureux *Principes dominants du contentieux administratif* de M. R. JACQUELIN ; l'œuvre un peu plus ancienne d'un professeur trop tôt enlevé à la science, M. Alfred GAUTIER, qui peut être considéré comme le précurseur de la nouvelle École ; les articles si pleins de finesse, d'une analyse si pénétrante de M. ARTUR, dans la *Revue du droit public*, réunis en volume sous le titre : De la séparation des pouvoirs et de la séparation des fonctions de juger et d'administrer ; la belle monographie de M. MOREAU sur le *Règlement administratif*, où l'Histoire jurisprudentielle est suivie de si près, et son méthodique *Manuel de droit administratif ;* les monographies sur la *Séparation des pouvoirs* de M. SAINT-GIRONS et de M. FUZIER-HERMANN et les deux volumes écrits par MM. PETIT et BARRILLEAU pour terminer la 7e édition en 6 volumes du *Traité de droit administratif* de M. DUCROCQ ; le *Traité de la Compétence admi-*

nistrative de M. Brémond; deux ouvrages tout récents, d'un caractère très différent, sont enfin à signaler : celui de M. Pierre Dareste, sur les *Voies de recours contre les actes de la puissance publique*, où les théories sont à peu près exclusivement justifiées par la jurisprudence, et celui de M. G. Jèze, les *Principes généraux du droit administratif*, qui est aussi très jurisprudentiel, mais beaucoup plus abstrait et d'une terminologie un peu ésotérique.

Il faudrait, pour être complet et rendre justice à tous les talents de la jeune École du droit administratif, citer nombre d'articles de la *Revue du droit public et de la science politique*, de la *Revue générale d'administration*, du grand *Répertoire de droit administratif* de MM. Béquet-Laferrière et Dislère. Nous y renvoyons le lecteur ainsi qu'aux conclusions des commissaires du gouvernement devant le Conseil d'État et le tribunal des conflits, où brillent les noms des Le Vavasseur de Précourt, des Romieu, des G. Teissier, des Charreyre, des Saint-Paul, des Blum et d'autres encore.

Je crois devoir mentionner, avant de terminer cette courte notice, le *Congrès international des sciences administratives* qui s'est tenu à Bruxelles en 1910 et où la participation des auteurs français a été tellement prépondérante que j'en ai recueilli le témoignage, comme chef de la délégation française, de la bouche même de S. M. Albert Ier, à qui va aujourd'hui l'admiration du monde entier. On trouvera dans chacun des cinq volumes qui renferment les travaux du Congrès, soit dans les rapports, soit dans les discussions, la trace de l'effort français pour « maintenir l'administration dans sa sphère et lui défendre jalousement de pénétrer dans la nôtre », pour l' « obliger juridiquement d'exécuter la loi, non pas au gré de son caprice et de son arbitraire, mais suivant l'esprit même de la fonction dont elle est investie », « pour associer à son action celle des individus et des associations » (1).

---

(1) F. Larnaude, Discours prononcé à la séance d'ouverture du Congrès des sciences administratives au nom des délégués étrangers et, en particulier, au nom des délégués des pays latins. *(Comptes rendus du premier Congrès international des sciences administratives, Bruxelles 1910.)*

VII. — LE DROIT CRIMINEL (DROIT PÉNAL ET INSTRUCTION CRIMINELLE)

Le droit criminel, qui forme une partie si importante du droit public, et dont le caractère marque si exactement le degré de liberté dont jouit l'individu, a été, comme nous l'avons vu, profondément modifié dans ses principes essentiels à la fin du XVIIIe siècle, sous l'influence, non pas tant des juristes que des publicistes. Sous la Révolution ces progrès prirent place dans un certain nombre de lois et de codes, et les deux codes impériaux de 1808 (Code d'instruction criminelle) et de 1810 (Code pénal) condensèrent en règles et formules précises tout ce qu'il y avait d'essentiel à conserver de l'ancienne procédure et des règles du nouveau droit criminel.

Ces codes, appliqués dans tous les pays sur lesquels la France avait étendu son empire au début du XIXe siècle, y ont longtemps survécu à la chute de Napoléon Ier, et le Code d'instruction criminelle de 1808, en particulier, simplifiant et améliorant la législation existante « a servi de type à la plupart des codes modernes » (1). Tout le centre et le midi de l'Europe, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, le Luxembourg, la Hollande ont subi cet empire ou cette influence. Seulement les peuples qui nous ont d'abord emprunté notre législation criminelle ont sans cesse tendu à l'améliorer, et on peut dire qu'à l'heure actuelle, sous l'influence de nouveaux principes, souvent très opposés à ceux si libéraux de la philosophie du XVIIIe siècle, le droit criminel est en voie, encore une fois, de transformation.

On ne s'en tient plus aux enseignements de l'École, qu'un auteur belge de grand renom, M. Prins, appelle l'École humanitaire. « Cette École a eu cependant, écrit M. A. Prins, une action considérable sur le siècle qui vient de s'écouler. Elle a inspiré la plupart des codes qui ont réglé le droit de punir en Europe. Elle a adouci les peines, construit les prisons qui s'élèvent dans le monde entier, restreint les cas

(1) *Rapport* de M. THONISSEN à la Chambre des représentants de Belgique.

d'application de la peine de mort ou aboli cette peine, favorisé l'éclosion de toutes les mesures qui pourraient contribuer au relèvement et au reclassement du condamné. On ne saurait assez louer l'esprit de charité et de fraternité dont elle a fait preuve. Le sentiment de pitié sociale, qui a succédé à la dureté et à la rigueur de l'ancien régime, est l'honneur de notre époque (1). »

Pour suivre, dans l'orientation nouvelle des théories criminalistes, l'influence de la France, il faudrait non seulement consulter les auteurs les plus considérables, mais analyser avec le plus grand soin les débats et les rapports des grands congrès internationaux consacrés aux matières criminelles, qu'ils soient organisés par les gouvernements ou par les sociétés scientifiques (2). Nous y verrions la part brillante prise dans ces derniers temps par les criminalistes français, par les GARRAUD, les A. LE POITTEVIN, les GARÇON, les RIVIÈRE. Dans l'ordre de la doctrine nous relèverions, avec les mêmes noms, ceux de CHAUVEAU, Faustin HÉLIE, TRÉBUTIEN, BOITARD, ORTOLAN, VILLEY, SALEILLES, VIDAL, dont les œuvres classiques sont dans toutes les bibliothèques criminalistes de la France et de l'étranger.

Dans ces théories nouvelles, certaines, prenant le contre-pied des principes de 1789, menacent, dans un intérêt de meilleure préservation pénale et de plus complet amendement du coupable, la liberté individuelle elle-même. Les criminalistes français ne se laissent pas entraîner dans cette voie qui leur paraît dangereuse. Je ne saurais mieux faire que de transcrire ici les paroles éloquentes par lesquelles M. Garçon protestait contre cette tendance de certains criminalistes modernes : « Toutes ces théories (3), disait-il au Congrès de Bruxelles en 1910, ont le défaut commun de substituer à l'autorité de la loi l'arbitraire du

(1) A. PRINS, *Science pénale et droit positif*, Bruxelles et Paris, 1899.

(2) On trouvera les comptes rendus de ces Congrès dans les publications spéciales qui ont été faites par les Gouvernements et dans la *Revue pénitentiaire de droit pénal*, et le *Bulletin de l'Union internationale de Droit pénal*.

(3) *Bulletin de l'Union international du droit pénal*, tomes XVII et XXI.

juge ou de l'administration. Toutes violent la règle fondamentale du droit public moderne, que la constitution belge, en particulier, consacre dans son article 9, « Nulle peine ne peut être établie et *appliquée* qu'en vertu d'une loi ». Et dans un autre congrès, M. Garçon précisait davantage encore en disant — car c'est toujours là qu'il faut en revenir — « j'attribue aux principes de la Révolution française une valeur absolue parce que je suis sûr que les abus qu'ils ont détruits reparaîtraient aussitôt qu'ils seraient tombés dans l'oubli, et que les dangers de l'arbitraire ne sont pas moindres aujourd'hui qu'ils ne l'étaient autrefois ». Sous prétexte de mieux protéger la Société, il ne faut pas que, même ou surtout pourrait-on dire dans le droit criminel, on substitue au « gouvernement de la loi le gouvernement des hommes ».

Il faut mentionner avant de quitter le droit criminel l'excellente *Revue de droit pénal et de science pénitentiaire*, organe de la *Société générale des prisons*, qui est répandue dans le monde entier. Au moins autant que dans le compte rendu des Congrès internationaux de droit pénal, on trouve dans les débats de la *Société générale des prisons*, reproduits par la *Revue*, la discussion approfondie de toutes les questions qui touchent au droit criminel. Professeurs, magistrats, avocats, hauts fonctionnaires de l'admitration pénitentiaire, et de la justice, hommes politiques, praticiens y viennent échanger leurs idées, mettre en contact et quelquefois en opposition les résultats de leur expérience et de leurs études. C'est une mine précieuse pour le législateur, pour l'homme d'État et pour le savant.

VIII. — LE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

Nous laisserons la parole à un auteur allemand d'un grand renom, auteur d'un des traités de droit international les plus complets et les plus estimés, M. de Holtzendorf (1), pour qualifier l'importance de la Révolution française, de

(1) DE HOLTZENDORF, *Éléments de droit international*, § 8, p. 26

l'apport français par conséquent dans le droit international moderne : « Ce qui caractérise surtout la Révolution française, écrit de Holtzendorf, ce qui constitue sa grandeur et sa gloire, c'est le côté cosmopolite, le côté humanitaire, que nous rencontrons en elle, surtout à ses débuts. L'idée de justice, l'égalité de tous les hommes devant la loi, la liberté de conscience, l'abolition de l'esclavage, la liberté individuelle du citoyen, en un mot les grands principes que la Révolution française a proclamés et qui sont devenus le patrimoine commun des nations policées, donnent à cette Révolution une importance capitale dans l'histoire du droit des gens ».

Nous ne voulons pas ici faire l'examen de ce que, au cours du XIXe siècle et du XXe, la France a fait par ses hommes d'État, par sa politique internationale, en faveur d'une amélioration constante du droit des gens. Je me bornerai à citer son initiative en 1856 qui aboutit à la célèbre déclaration du traité de Paris sur le *droit international maritime*, sa politique constante en faveur du *principe des nationalités*, quelque préjudice qui put en résulter pour elle, ses interventions dans les congrès, par l'intermédiaire de ses représentants en faveur des *solutions pacifiques des conflits entre les États*, son respect absolu des *règles qui s'imposent aux belligérants*, même lorsque ses adversaires les méconnaissent. Ceci est de l'histoire, avant tout, et même de l'histoire présente, je n'y insisterai pas.

Mais dans l'ordre doctrinal je dois signaler la part prépondérante que ses publicistes ont prise au progrès du droit des gens. Le nombre des auteurs qui ont écrit sur le droit international est considérable dans ce siècle. Mais s'il est un nom qui émerge au-dessus des autres, dont le rayonnement par l'action qu'il a exercée dans les grandes assises internationales est vraiment mondial, n'est-ce pas celui du savant modeste autant qu'éminent qui occupe à la Faculté de droit de Paris la chaire de droit international public ? Le prix Nobel de la Paix est venu, aux applaudissements du monde entier, récompenser l'admirable carrière de M. Louis RENAULT et le mettre au premier rang des internationalistes modernes.

Nous devons signaler aussi une autre manifestation de

l'influence exercée par M. Renault, celle qui s'est traduite par le nombre considérable de thèses de doctorat qu'il a inspirées. Depuis qu'il occupe la chaire de droit international public, en 1881, jusqu'à l'année 1914, il n'a pas présidé moins de 204 thèses, dont un grand nombre ont été couronnées par la Faculté de droit de Paris et forment des œuvres de premier ordre.

Un grand nombre de manuels, dans toutes les langues, ont été publiés sur le droit international public, dans ces trente dernières années. Les ouvrages de MM. FUNCK-BRENTANO et SOREL, CHRÉTIEN, PIÉDELIÈVRE, PILLET, MÉRIGNHAC, BONFILS et FAUCHILLE, DESPAGNET et DE BOEK, figurent en bon rang. Quant à la *Revue générale de droit international public* fondée par MM. Pillet et Fauchille, elle a pris tout de suite et gardé, malgré les imitations dont elle a été l'objet, la tête parmi les publications similaires.

Signalons aussi les monographies de MM. ROUARD DE CARD, Pillet, DUPUIS, Despagnet, ENGELHARDT, CLUNET, etc.

Mentionnons enfin les publications de textes de droit international et les recueils d'arbitrages internationaux de MM. Renault, BASDEVANT, Fauchille, DE LA PRADELLE et POLITIS.

La fin du XIX[e] siècle et le commencement du XX[e] sont, on peut le dire, l'âge d'or du droit international. Congrès, associations de droit international, conférences officielles, traités, unions, ouvrages généraux, monographies, Revues, collections qui y sont consacrés se sont multipliés et croissent en nombre tous les jours. C'est une rénovation complète des rapports internationaux qui se produit. Elle prendra un nouvel essor et continuera à porter ses fruits bienfaisants, une fois la guerre terminée, en raison même des violations cyniques de ses principes les mieux établis dont elle a été l'occasion.

IX. — LE DROIT PRIVÉ. CODE CIVIL

C'est peut-être dans le droit privé et spécialement dans le droit civil que le rayonnement de la France a été le plus

considérable dès le début et pendant une grande partie du XIXe siècle.

Dans la codification du Consulat et de l'Empire, celle qui a pour objet le droit civil a eu un tel destin que depuis Justinien il ne s'en était pas produit de pareil.

A quelles qualités le Code Napoléon (c'est son premier titre) doit-il cette influence qui s'est traduite tantôt par l'adoption pure et simple de son texte, analogue à la réception du droit romain au moyen âge par certains États, tantôt par une adaptation, une copie plus ou moins modifiée, tantôt enfin par une influence plus ou moins directe sur la rédaction d'autres codes?

Un auteur allemand loue (1) « sa précision et sa brièveté, sa netteté et sa clarté logique », « sa concision, sa perfection technique ».

Un auteur japonais, voulant expliquer pourquoi le Japon, lors de sa renaissance, alla chercher à Paris une législation qui pût lui servir de modèle, s'exprime ainsi : « La clarté et la simplicité sont le caractère de l'esprit français, en même temps que l'unité et la centralisation y sont poussées plus loin qu'ailleurs dans son système politique et social. Voilà pourquoi le gouvernement choisit la France comme directrice pour achever sa grande réforme législative d'après les principes modernes européens. En effet le système de l'Angleterre est trop incertain, à cause de la place qu'y tiennent les coutumes, et la législation de l'Allemagne est trop variée et trop incompréhensible à cause de la diversité des régimes dans un État fédéral, tandis qu'*en France tout est systématique, tout est clair, facile à comprendre d'un coup d'œil* pour un jeune élève comme le Japon. De plus, la législation française est fondée sur les principes du droit naturel, *principes qui peuvent convenir à tous les peuples et à tous les pays*, malgré la différence de civilisation et de mœurs » (2).

Nous nous contenterons de ces témoignages et nous nous

(1) MÜLLER, *Le Code civil en Allemagne* (Dans le *Livre du Centenaire*, t. I, p. 627).

(2) GORAÏ, *Influence du Code civil français sur le Japon* (Dans le *Livre du Centenaire du Code civil*, t. II, p. 783).

abstiendrons d'invoquer ceux que nous pourrions si facilement trouver dans notre pays. En somme, en Allemagne même, en Belgique, en Italie, dans le Grand-Duché de Luxembourg, en Égypte, aux Pays-Bas, en Roumanie, dans la Suisse Romande et spécialement à Genève, le Code civil a été purement et simplement introduit, ou adapté, ou légèrement modifié, ou bien il a servi de modèle.

Et dans combien d'autres pays, parmi les quarante-cinq ou six qui se sont donné un Code civil depuis la promulgation du nôtre, n'a-t-il pas exercé son influence, soit par son texte lui-même, soit par l'intermédiaire de ses interprètes, lus dans toutes les parties du monde? Dans combien de pays n'a-t-il pas été aussi par suite de ce grand mérite qu'il est avant tout « l'application de l'idée de justice aux réalités de la vie », qu'il a « ordonné en définitions précises les réalités de la Révolution », dans (1) combien de pays n'a-t-il pas été aussi un « appel de réformes » ? Le Code civil était avant tout « le droit privé d'une démocratie », comme l'a si exactement qualifié mon regretté collègue SALEILLES (2). Il n'est pas étonnant que partout où la démocratie pénètre il y entre à sa suite.

Si, laissant de côté ce rayonnement du Code civil, à l'étranger et ses causes, nous envisagions maintenant ce qu'en ont fait la jurisprudence en l'appliquant et les interprètes en le commentant, nous constaterions combien, malgré tant de changements survenus dans les mœurs, dans les intérêts, dans les idées, dans les conditions sociales, depuis cent ans, il a résisté à ce qui menace toute œuvre humaine, à l'effet rongeur du temps et des changements, tantôt brusques, tantôt insensibles qu'il amène dans la vie et dans le droit qui la suit dans ses transformations.

S'il n'a pas été atteint dans ses fondements par la puissante révolution sociale dans laquelle nous sommes engagés déjà depuis de longues années (développement de la fortune mobilière, développement industriel, machinisme, impor-

(1) Albert SOREL, *Introduction au Livre du Centenaire du Code civil*, t. I, passim.

(2) SALEILLES, *Le Code civil et la méthode historique* (*Ibid.*, t. I, p. 114).

tance prise par les classes ouvrières), cela tient à deux causes.

D'une part par ses fondements, qui sont la liberté civile, la sécularisation du droit, l'égalité de tous devant la loi, la famille fortement constituée, l'héritage en harmonie avec le droit de propriété individuelle et avec le droit de la famille, il répond toujours, et il répondra longtemps encore aux tendances les plus certaines des peuples civilisés ; d'autre part, une jurisprudence très simple et une doctrine très ingénieuse ont comblé les lacunes et procuré l'adaptation des textes aux réalités et aux besoins nouveaux qui surgissaient.

La jurisprudence des Cours d'appel et au-dessus d'elles celle de la Cour de cassation ont empêché le Code civil de vieillir. Elles ont presque joué le même rôle pour le Code civil que le préteur à Rome pour le *jus civile* et la jurisprudence de la Cour suprême aux États-Unis pour la Constitution.

Quant à la doctrine, elle représente une des plus formidables gloses dont jamais législation écrite ait été accompagnée.

Le *Répertoire* et les *Questions de droit* de MERLIN, le « prince des jurisconsultes », le « nouveau Papinien », qui pendant treize ans, par ses fonctions de procureur général à la Cour de cassation fut en quelque sorte le régulateur de notre Cour suprême, les réquisitoires et les rapports de certains magistrats de la Cour de cassation, au premier rang desquels il faut citer DUPIN aîné, les commentaires de DELVINCOURT, de PROUDHON, de TOULLIER, de DURANTON, de TROPLONG, d'ordre plus particulièrement exégétique, représentent déjà une somme de travail d'un mérite exceptionnel pour le temps où ils ont paru et qui se consultent encore avec le plus grand fruit.

Leurs successeurs, les AUBRY et RAU, les DEMOLOMBE, les MARCADÉ et Paul PONT, les DEMANTE et COLMET DE SAUTERRE, impriment à l'étude du droit civil un caractère plus dogmatique. Les premiers commentateurs cherchaient avant tout à faire comprendre le sens des textes. Ceux-ci cherchent à retrouver les principes, les règles générales dont les textes ne sont que l'application.

Bientôt une nouvelle génération d'écrivains, où dominent comme dans les deux premières les professeurs des Facultés de droit, put faire apparaître une méthode plus scientifique encore, la méthode comparative et critique, qui élève les commentaires du Code civil à la hauteur, où elle se maintient en se développant sans cesse, des véritables traités scientifiques de droit privé.

A cette nouvelle école, toujours en progrès, se rattachent les œuvres et l'enseignement des VALETTE, des BUFNOIR, des Charles BEUDANT, des LABBÉ, des LAROMBIÈRE, des HUC, des GUILLOUARD, des PLANIOL, des BAUDRY-LACANTINERIE et de ses nombreux et vaillants collaborateurs, des SALEILLES, des MASSIGLI, des SURVILLE, des Ambroise COLIN et CAPITANT, les derniers venus et non les moins dignes d'être cités dans cette pléiade de civilistes éminents.

Et si on joint à ces travaux un très grand nombre de traités spéciaux, de thèses de doctorat, de mémoires, couronnés dans les facultés de droit, d'articles de *Revues*, de notes d'arrêts (si importantes) sans oublier les volumineux *Répertoires* de DALLOZ, de SIREY, des Pandectes françaises, on peut dire que la France a, sur le droit civil, un ensemble d'œuvres qui ne le cède en importance, ni en influence exercée dans le monde entier, à celle d'aucun autre peuple.

Que s'achève la revision du Code civil commencée depuis quelques années (1), et la législation de la France continuera à exercer cette « prépondérance juridique » (2), si marquée dans le droit du XIXe siècle, et qu'elle devra encore à l'esprit démocratique et conservateur à la fois, à l'idée profondément humaine, qui se dégage de toute son histoire et se reflète dans sa législation, et aussi à « ces formules claires, précises, dégagées de toute théorie inutile (3) », et formulées dans une langue qui semble faite pour « donner droit de cité aux idées qui ont une valeur universelle ». .

(1) Cette revision a été entreprise en 1904 par une commission dont le *Bulletin de la Société d'études législatives* a déjà publié quelques travaux.

(2) DESLANDRES, Les travaux de Raymond SALEILLES sur les questions sociales. (Dans l'Œuvre juridique de R. Saleilles, p. 272.)

(3) R. SALEILLES, *De la Déclaration de volonté*, p. 9.

X. — LE DROIT COMMERCIAL

Dans cette branche si importante du droit privé que constitue le droit commercial, l'apport français par voie de législation, de jurisprudence, de doctrine, est considérable encore, sans que cependant on puisse le comparer à ce qu'il représente dans l'ordre du droit civil.

Le Code de commerce de 1807 a, comme tous les codes français du commencement du XIX[e] siècle, produit son influence directe ou indirecte sur un certain nombre de législations commerciales étrangères. C'est ainsi qu'un assez grand nombre de pays ont des codes de commerce rédigés sous l'influence directe du nôtre. Ce sont l'Italie, la Hollande, la Belgique, l'Espagne, le Portugal, la Grèce, la Turquie, l'Égypte, la Roumanie.

Mais, les changements qui se sont introduits dans le commerce et, en particulier, son internationalisation, plus accentuée que dans toutes les autres branches de l'activité humaine, ont amené des lois tellement nombreuses, pour réglementer ces rapports nouveaux, qu'il n'y a pas à l'heure actuelle de code de commerce, dans aucun pays, qui puisse être cité comme renfermant une systématisation complète du droit commercial. La plupart du temps, des lois très importantes et souvent fort longues n'y rentrent pas.

Quant à la doctrine, elle a, dans notre matière, une importance plus grande peut-être que partout ailleurs. Elle est représentée en France par des ouvrages de tout premier ordre.

Soit en traités généraux, soit en traités spéciaux ou monographies sur certaines parties du droit commercial, en particulier sur les sociétés, le droit maritime, la bibliographie juridique française est des plus riches.

Il ne faut pas négliger les auteurs anciens, où il y a encore beaucoup à apprendre. Il en est d'abord comme PARDESSUS, le savant éditeur de la *Collection des lois maritimes au XVIII[e] siècle*, et des *Us et coutumes de la mer dans l'antiquité et au moyen âge* qui se sont acquis un renom d'érudition impérissable. On a pu qualifier exactement ces deux

derniers ouvrages « la plus grande collection scientifique qui ait été jamais faite jusqu'alors sur le droit commercial ». PARDESSUS nous apprend lui-même, dans une étude qui date de 1818, qu'il se proposait de publier un semblable travail sur le *droit de change*. Et quand on songe qu'il avait déjà publié dès 1809, en deux volumes, un « traité du contrat et des lettres de change », on se prend à regretter amèrement qu'il ait été détourné par d'autres travaux d'un dessein dont la réalisation aurait sans doute amené dans le droit du change des modifications qui se sont produites sous d'autres influences et d'ailleurs beaucoup plus tard. Son *Cours de droit commercial* a été longtemps l'ouvrage le plus complet et le plus savant sur cette matière.

A côté de lui et après lui nous ne devons pas oublier les œuvres des ALAUZET, des BÉDARRIDES, des MASSÉ, des MOLINIER, qui tiennent une place des plus honorables et en particulier le traité de BRAYARD-VEYRIÈRES sur l'ensemble du droit commercial.

Quant aux auteurs plus récents, la France ne le cède à aucun autre pays pour le nombre, l'étendue des œuvres, la valeur qu'elles présentent et leur renommée à l'étranger.

Le *Traité de droit commercial* de MM. LYON-CAEN et RENAULT, le *Traité général théorique et pratique de droit commercial*, entrepris, sous la direction de M. THALLER, par onze de nos collègues des facultés de droit, qui doit avoir vingt volumes et dont sept ont déjà paru, sont, on peut le dire, deux œuvres maîtresses et qui font date dans l'histoire doctrinale du droit commercial.

Quant aux traités plus élémentaires, mais non moins scientifiques, il faut citer ceux de MM. Lyon-Caen et RENAULT, THALLER, Léopold LACOUR.

Les traités spéciaux sur les *Sociétés* de MM. VAVASSEUR, ARTHUYS, HOUPIN, ceux de MM. CRESP, DE VALROGER, DESJARDINS, DANJON sur le *droit maritime*, celui de M. HÉMARD sur les *Nullités de sociétés et les sociétés de fait*, des thèses de doctorat sur des sujets plus spéciaux encore et l'excellente Revue, les *Annales de droit commercial*, publiée sous la direction de M. Thaller, font de cet ensemble de publica-

tions, dont le droit commercial a été l'objet, un des plus complets et des plus homogènes dont aucun pays puisse se vanter d'être doté.

XI. — LES BRANCHES DE LA LÉGISLATION DE FORMATION RÉCENTE : DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ, LÉGISLATION INDUSTRIELLE, LÉGISLATION COLONIALE

On peut dire qu'il y a trois branches de la législation qui actuellement font leur trouée, et qu'on n'aurait pas rencontrées il y a quelques années avec l'ensemble des œuvres doctrinales dont elles sont aujourd'hui dotées, c'est *le droit international privé*, la *législation industrielle*. la *législation coloniale*.

Le droit international privé est né de la multiplication des relations entre les peuples, de l'accroissement et de la rapidité des moyens de communication qui ont fait de si prodigieux progrès dans ces dernières années.

La législation industrielle a son origine dans le développement du machinisme qui a amené dans les rapports des patrons et ouvriers l'établissement d'un droit spécial, avec des règles nouvelles sur les risques qui menacent les ouvriers (accidents, maladie, vieillesse, chômage, décès prématuré), sur les rapports entre patrons et ouvriers (coalitions, grèves, syndicats professionnels), sur les contrats intervenant entre eux (apprentissage, contrat de travail), sur la protection des femmes et des enfants et même des majeurs contre un travail excessif (âge d'admission des enfants dans les usines, limitation de la journée de travail, repos hebdomadaire, etc...).

Enfin l'expansion *coloniale* de certains États, de la France, en particulier, a fait surgir des problèmes nouveaux, suscité des publications spéciales sur les rapports de la métropole avec les colonies, sur la condition des étrangers dans les pays de protectorat, sur celle des indigènes.

Ce qui caractérise ces trois branches nouvelles (1) de la

(1) Quand nous disons *branches nouvelles*, nous entendons surtout nous référer à l'état de la législation et de la jurisprudence au commencement

législation c'est qu'elles offrent un mélange de droit public et de droit privé, et que leur croissance et leur transformation sont incessantes, surtout dans l'ordre industriel et colonial.

Dans tous ces domaines la France a mené encore le bon combat, dans ses lois, dans ses institutions, dans les traités internationaux auxquels elle a pris part, et aussi dans les œuvres doctrinales, les Revues qu'ont fait naître ces directions nouvelles de l'activité humaine.

XII. — LE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

Le droit international privé a pris, vers la fin du XIX[e] siècle et depuis, un essor au moins aussi grand que le droit international public. Lui aussi est à son âge d'or.

Et dans cette accumulation d'ententes internationales, d'Unions ou de traités bilatéraux, de conférences officielles, de Congrès organisés par des associations scientifiques, de codifications spéciales, d'ouvrages doctrinaux, de revues, la France a tenu et tient encore largement sa place.

Je laisserai de côté les ententes internationales, les Conférences, les Congrès, qui sont avant tout des œuvres collectives auxquelles prennent part des délégués venus de tous les coins du monde et où les RENAULT, les LAINÉ, les CLUNET, les DE LAPRADELLE, les POLITIS ont joué leur rôle. Mais je dois signaler à nouveau cette codification des principes du droit international privé, destinée au Protectorat du Maroc et dont l'auteur, M. A. GEOUFFRE DE LAPRADELLE, a pu être qualifié par un bon juge en la matière qui avait à l'apprécier, M. Louis Renault, de « spécialiste consommé ».

Quant aux traités ou monographies, la France a trouvé de dignes continuateurs de l'œuvre des DUMOULIN, des FROLAND, des BOULLENOIS, des BOUHIER.

---

du XIX[e] siècle. Mais l'ancien régime avait un droit industriel, celui des *corporations*, il avait son *Code noir* qui constituait sa législation coloniale, et nous avons vu que les *conflits des coutumes* et le *régime des statuts* sont les origines immédiates du droit international privé.

L'ouvrage le plus complet et le plus répandu sur le droit international privé est, sans conteste, celui de M. A. WEISS. Et les traités de M. PILLET aux vues si originales, de M. DESPAGNET, de MM. SURVILLE et ARTHUYS, le manuel si pratique de M. VALÉRY, les Études si pénétrantes de M. BARTIN, les deux Revues françaises, le *Journal du droit international privé*, fondé et dirigé par M. E. Clunet, la *Revue de droit international privé et de droit pénal international* fondée par M. DARRAS, et dont la publication est activement dirigée par M. A. Geouffre de Lapradelle, attestent, avec les nombreuses thèses de doctorat consacrées à ces matières, l'intensité du mouvement doctrinal dont le droit international privé est l'objet à l'heure actuelle en France. Quant aux deux volumes d'*Introduction au droit international privé*, ils font vivement regretter que leur auteur, notre excellent et regretté collègue, M. A. Lainé, n'ait pas pu terminer ces études historiques sur la théorie des statuts dans ses rapports avec le Code civil.

XIII. — LA LÉGISLATION INDUSTRIELLE

La Législation industrielle a fait surgir des œuvres assez nombreuses au premier rang desquelles il faut placer les travaux d'un précurseur, Marc SAUZET, trop tôt enlevé à la science, et ceux de M. JAY sur la législation ouvrière, ainsi que les nombreuses et remarquables thèses de doctorat que son enseignement a inspirées et dont certaines figurent dans les ouvrages exposés.

Le livre si complet de M. Paul PIC sur les Lois ouvrières, le cours si clair et si scientifiquement élémentaire de M. H. CAPITANT, les traités si approfondis de M. CABOUAT sur la législation des accidents du travail, les publications si documentées de M. BELLOM sur *les Assurances ouvrières à l'étranger* sont dans toutes les mains.

Et la Revue dirigée avec tant de compétence par M. PIC vient complèter, tenir à jour, les ouvrages sur ces matières qui vieillissent vite, à raison des remaniements incessants de la législation. Il faut y joindre les publications de l'*Asso-*

ciation nationale française pour la protection légale des travailleurs et celles de l'*Office du travail*.

Mais il faut particulièrement signaler, en ces matières, la riche floraison des thèses de doctorat qu'elles ont fait naître et qu'elles suscitent tous les jours. Ces problèmes nouveaux, où s'agite la question sociale sous des formes pratiques, intéressent au plus haut point les étudiants de nos Facultés; et le catalogue complet de celles qui ont été soutenues devant la Faculté de droit de Paris et les Facultés des départements formerait une bibliothèque sur toutes les parties de la législation industrielle de tous points remarquable.

Il ne faudrait pas laisser de côté une autre branche de la législation industrielle, d'un caractère assez différent, qui se rapproche surtout du droit privé. Il s'agit des droits des inventeurs, des droits sur les marques de fabrique, sur les dessins et modèles industriels, du droit sur le nom commercial. Dans ce domaine, auquel il faut joindre celui de la propriété littéraire et artistique, les RENOUARD, les PATAILLE, les POUILLET, les HUARD, les ALLART, les Michel PELLETIER, les CLARO ont tracé un sillon où se trouvent remuées de nombreuses et intéressantes idées juridiques. L'idée de propriété qui va ainsi se diversifiant et s'étendant à des objets nouveaux, fruit du développement industriel, intellectuel et commercial intense qui caractérise l'époque moderne, se trouve quelque peu déformée sans doute, elle y joue, cependant, comme partout, le rôle capital et essentiel que rien ne semble pouvoir remplacer.

XIV. — LA LÉGISLATION COLONIALE

Quant à la *législation coloniale* qui est presque entièrement l'œuvre de ces dernières années, où la France a si largement accru ses *dependencies*, on en trouvera l'exposé administrativement si complet dans le *Traité de législation coloniale* de M. P. DISLÈRE. Les *Principes de colonisation et de législation coloniale* de M. Arthur GIRAULT, avec leurs notions historiques et économiques si intéressantes, leur

documentation si complète, sont un des meilleurs livres qui aient été écrits sur la législation des *dependencies*.

Pour l'Algérie on trouvera l'exposé très détaillé de la législation qui la régit dans le *Traité de législation algérienne* de M. Larcher.

Des recueils de textes et des Revues spéciales sont indispensables à consulter pour avoir une idée complète du mouvement juridique colonial.

Ici encore de nombreuses et excellentes thèses de doctorat seraient à citer.

XV. — LA PROCÉDURE

Il est une partie de l'œuvre juridique qui reste à indiquer, celle qui concerne la procédure à suivre devant les tribunaux.

En réalité c'est dans toutes les branches du droit qu'on rencontre la procédure. Elle en est l'accompagnement obligé. Le droit constitutionnel a le règlement des assemblées et la procédure des hautes cours de justice, le droit administratif celle des juridictions administratives (Conseil de préfecture, Conseil d'État, Tribunal des conflits, Cour des comptes), le droit international celle de la Cour d'arbitrage de La Haye, le droit pénal celle des tribunaux de paix, correctionnels et des cours d'assises. Il y a aussi une procédure des juridictions disciplinaires.

Quant au droit privé, il a la procédure civile, suivie devant les tribunaux et les cours d'appel. La procédure en vigueur devant les tribunaux de commerce est la sanction des règles du droit commercial, et celle des conseils de prud'hommes tranche les litiges où sont intéressés les patrons et les ouvriers.

Nous trouverions enfin des règles particulières suivies dans les colonies et les protectorats.

Il faut même noter la procédure des tribunaux d'exception quand ils ont été institués (tribunal révolutionnaire, cours prévôtales, commissions mixtes).

Et par-dessus toutes ces procédures si diverses nous trouverions celle que suit la Cour de cassation, en matière civile et criminelle, dans son œuvre régulatrice, et le Conseil

d'État quand il statue en la même qualité sur les affaires qui lui ressortissent.

Au milieu de toutes ces procédures, il en est trois qui se détachent avec un relief particulier : c'est la procédure civile, la procédure administrative et la procédure criminelle. Elles ont toutes les trois leur code, à l'heure actuelle, en France.

Le Code de *procédure civile*, le plus ancien, n'est guère qu'une seconde édition de l'ordonnance de 1667, modifiée d'ailleurs sur un assez grand nombre de points par quelques lois nouvelles et même par la jurisprudence et la pratique.

Nous reconnaissons volontiers que, sous ce rapport, l'influence française n'a pas été aussi grande que dans les autres parties de son œuvre juridique. Il y en a deux raisons. En général, les institutions de procédure sont de peu d'expansion. Elles sont très nationales. D'un autre côté le Code de procédure civile de 1806 a vieilli. La revision en est projetée depuis le milieu du siècle dernier.

Quant à la *procédure criminelle*, nous avons vu ce qu'elle était devenue en traitant du droit criminel.

La *procédure administrative* est la plus jeune de nos procédures. La loi du 22 juillet 1889 est un petit Code de procédure en 68 articles, simple et économique, en vigueur devant les Conseils de préfecture.

Et nous avons enfin un Code de procédure civile, plus jeune encore, celui qui est appliqué dans notre protectorat du Maroc depuis 1913, et qui fait partie de l'ensemble des dispositions légales destinées à cette partie de nos *dependencies*. La procédure y est très simplifiée et très améliorée par de judicieux emprunts à la procédure administrative et à des lois étrangères récentes (1).

(1) Parmi les principes nouveaux les plus essentiels de cette nouvelle procédure, il faut citer : la suppression de tout système de postulation, la direction de la procédure confiée, non aux plaideurs ou à leur représentants, mais au juge lui-même, le caractère écrit qui réalise un progrès considérable sur les législations étrangères, encore attachées à la pratique de l'instruction faite à l'audience, l'absence à peu près complète de formalisme. « L'initiative et la responsabilité du juge sont constamment engagées. Il n'y a pas de moyens plus sûrs d'assurer de bons magistrats rendant une bonne justice ».

Quant aux autres procédures, elles sont organisées par des lois spéciales qu'il serait trop long d'indiquer ici et qui d'ailleurs, souvent, renferment d'autres règles que des règles de procédure proprement dite.

Dans cet ensemble de procédures, et abstraction faite de la procédure criminelle, qui a ses règles propres, c'est le *Code de procédure civile* qui constitue la procédure de droit commun, comme le Code civil est le droit commun privé. Aussi est-ce le seul qui ait fait l'objet de travaux vraiment importants.

Ces travaux vieillissent très vite, et je crois inutile d'insister sur d'autres que sur les plus récents.

Je ferai une exception pour l'œuvre considérable de BONCENNE et BOURBEAU, dont les sept gros volumes allient si heureusement le point de vue théorique et le point de vue pratique. L'ouvrage est malheureusement inachevé et il n'est plus au courant.

Parmi les œuvres plus récentes le *Traité théorique et pratique de procédure civile et commerciale, en justice de paix et devant les conseils de prud'hommes*, par le regretté doyen de la Faculté de droit de Paris, M. E. GARSONNET, conserve encore la première place, grâce aux rajeunissements que lui apporte la collaboration de M. CÉZAR-BRU. Les huit volumes que doit avoir la troisième édition et dont cinq ont déjà paru sont, à l'heure actuelle, le grand traité classique de procédure française.

Il faut signaler parmi les œuvres de dimensions plus modestes les *Leçons de procédure civile* de BOITARD, dont quinze éditions successives, mises au courant par MM. COLMET D'AAGE et GLASSON, tous deux anciens doyens de la Faculté de droit de Paris, attestent le succès prodigieux et si mérité, et le *Précis théorique et pratique de procédure civile*, par M. Glasson, dont la deuxième édition, publiée en 1908 par M. TISSIER, professeur de procédure civile à la Faculté de droit de Paris, est l'œuvre élémentaire et scientifique à la fois la plus récente sur notre matière.

Citons aussi les noms de BONNIER, BERTIN, CURET, qui ont écrit des monographies importantes sur les *Preuves*, les *Référés*.

Quelques thèses de doctorat et plusieurs mémoires couronnés par les Facultés de droit attestent l'intérêt que prennent à ces études les jeunes juristes.

La procédure comporte toujours un grand nombre de livres de pratique, de formulaires dont nous nous abstiendrons de faire la nomenclature sans intérêt pour la science.

XVI. — LA PHILOSOPHIE ET L'HISTOIRE APPLIQUÉES AU DROIT

Nous avons envisagé jusqu'à présent les sciences juridiques et politiques en elles-mêmes, dans leur objet positif comme dans leur portée pratique et leur application.

Mais il y a deux autres directions qu'elles peuvent prendre et que nous ne pouvons pas négliger.

D'une part, le droit et les sciences politiques sont souvent envisagés par les publicistes sous le point de vue philosophique ou de théorie générale, en ce sens qu'on n'y étudie que ce qu'il a de plus général, de plus universel. On établit les principes généraux que les sciences juridiques ou politiques supposent, les conclusions générales qui en résultent, on recherche surtout les méthodes et les principes et aussi les procédés employés pour leur élaboration.

D'un autre côté, chaque objet de la science juridique peut être étudié sous le point de vue historique. Le droit, toujours en mouvement, toujours en marche, n'est pas le même aux différents stades que parcourt une société. Il est conditionné par l'état des mœurs, la situation économique, sociale et politique du moment. Il résulte de ces conditions mêmes presque fatalement, inéluctablement, et ces conditions changeant, il change aussi !

XVII. — LA PHILOSOPHIE ET LA THÉORIE GÉNÉRALE DU DROIT

Les ouvrages de *philosophie du droit* ne sont pas aussi nombreux en France que dans les autres branches de la science juridique. Et cela vient sans doute de ce que l'enseignement des Facultés de droit n'a jamais compris, d'une façon

définitive, cette branche cependant si importante des connaissances humaines, qui se rattache à la fois à la philosophie et au droit. Aussi les principaux ouvrages qui y ont été consacrés émanent-ils presque tous de philosophes plutôt que de juristes.

Il y a, d'ailleurs, sur ces questions, une série ininterrompue de travaux, dont certains sont particulièrement prophétiques dans l'analyse et la critique qu'ils ont faites des théories allemandes sur l'origine et le fondement du droit. Le livre de notre grand philosophe Alfred FOUILLÉE, l'*Idée moderne du droit*, dénonce dès 1878 les dangers de cette philosophie de la force créatrice du droit, qui érige la guerre en œuvre sainte et où Hégel fait de la destruction de contrées entières une œuvre de sauvage beauté nécessaire.

Or, ni dans les œuvres un peu anciennes de LERMINIER, de SCHUTZEMBERGER, de BÉLIME, d'OUDOT, de FRANCK, ni dans les ouvrages ou les articles plus récents de MM. BOISTEL, RENOUVIER, TANON, TISSOT, RICHARD, CHARMONT, DE VAREILLES-SOMMIÈRES, BEAUSSIRE, Charles BEUDANT, on ne trouvera jamais soutenues que les doctrines les plus généreuses, les plus idéalistes, les plus conformes aux grandes idées de justice, de raison, d'équité, de droit individuel, qui ont toujours été la doctrine française.

A côté des œuvres de philosophie du droit proprement dit il faut placer des travaux qui prennent leur point de départ plutôt dans le droit que dans la philosophie, dans le droit qu'ils envisagent au point de vue des théories générales, plutôt que sous le point de vue juridique positif, quelquefois avec utilisation de matériaux de législation comparée.

Il s'est produit dans cet ordre d'idées, dans ces derniers temps, des œuvres considérables.

Dans le droit privé, les travaux de M. GÉNY, de M. LAMBERT, de M. DEMOGUE, de M. CHARMONT, de M. DUGUIT et surtout de M. R. SALEILLES, sont parmi les plus importants à signaler.

Les travaux de M. Saleilles méritent d'attirer plus particulièrement l'attention. On a dit de lui très exactement que « sa marque distinctive et son mérite éminent consistent

à avoir su élever le droit à la hauteur de la philosophie générale ». Il n'est pas de problème juridique dont il n'élargisse de suite la portée par le côté élevé par lequel il l'envisage.

Quant au droit public, il faut citer l'œuvre si discutable mais puissante de Duguit, le savant professeur de la Faculté de droit de Bordeaux, l'ouvrage si plein d'idées de M. Hauriou, les *Principes du droit public*, quelques articles qu'on trouvera réunis dans mes deux volumes de *Mélanges* (1), le livre si remarquable d'un jeune juriste mort trop tôt pour avoir donné toute sa mesure, M. Jean Cruet, *la Vie du droit*.

Il faudrait signaler aussi dans un ordre d'idées qui se rapproche de celui de la théorie générale du droit, mais où le point de vue juridique reste prépondérant, les travaux si considérables de droit comparé qui ont vu le jour en France sous l'impulsion de notre *Société de législation comparée*. On les trouvera dans l'*Annuaire de la législation étrangère*, dans le *Bulletin de la Société de législation comparée* et dans les *Procès-verbaux des séances et documents du Congrès international de droit comparé*, tenu à Paris du 31 juillet au 4 août 1900.

XVIII — HISTOIRE DU DROIT

L'histoire du droit a pris dans le siècle dernier un tel essor qu'on peut dire que partout, en France comme ailleurs, elle a complètement renouvelé les objets auxquels elle s'est appliquée. Dans aucune autre branche des sciences morales et politiques on n'est arrivé peut-être à une maîtrise de méthode aussi grande. Or, la méthode c'est l'instrument indispensable et sûr, car dès qu'on le possède on est certain du résultat.

(1) Parmi les articles recueillis dans ces deux volumes on trouvera : Le Droit public, sa conception, sa méthode; — La Séparation des pouvoirs et la justice en France et aux États-Unis; — Les Garanties de la liberté individuelle; — La Théorie de la personnalité morale; — Un Cours de théorie générale du droit; — La Question des fondations; — La Réforme des lois sur les aliénés; — La Poursuite des crimes et délits par les associations; — Les Syndicats de fonctionnaires; — La Recevabilité en justice des syndicats professionnels, etc., etc.

Nos historiens du droit, marchant sur la trace de leurs illustres aînés, les grands initiateurs des XVI[e] et XVII[e] siècles, ont comme eux procédé par publications critiques de textes, par monographies, par ouvrages généraux et d'ensemble.

L'édition de la *Loi Salique* de PARDESSUS reste comme un modèle difficile à atteindre de belle et grande érudition. A côté de son nom, citons ceux des BEUGNOT, des GIRAUD, des DARESTE, des LABOULAYE, et plus récemment ceux de PLANIOL, du regretté bibliothécaire de la Faculté de droit de Paris, P. VIOLLET, dont l'édition critique des *Établissements de Saint-Louis* a modifié complètement les idées qu'on se faisait jusqu'alors de la nature de cette œuvre. Il ne m'est pas possible de citer ici tout ce qui a été fait dans cet ordre d'idées. Je signalerai cependant le catalogue commencé des ordonnances rendues sous François I[er], préparation de leur publication, destinée à faire suite à la grande collection restée inachevée des *Ordonnances des rois de France de la troisième race*.

Les monographies ou histoires du droit et des institutions régionales ou locales sont innombrables. Chaque ancienne province a sa Revue régionale, ses érudits locaux, et la bibliographie de tous ces travaux, de valeur inégale, remplirait de nombreux volumes. Nous ne nous y arrêterons pas.

Mais nous devons marquer plus fortement la véritable renaissance qui s'est produite dans l'histoire des institutions et du droit de la France dans ces vingt ou trente dernières années.

Des livres de premier ordre, d'une érudition claire et bien française, d'une belle ordonnance, ont été publiés par FUSTEL DE COULANGES, LUCHAIRE, M. ESMEIN, P. Viollet, FLACH, M. BRISSAUD, GLASSON, Dareste, CHÉNON, Ch. LEFEBVRE, d'autres encore!

On peut dire qu'ils ont, en grande partie, renouvelé la plupart des solutions données aux grands problèmes du développement de nos institutions politiques et de notre droit.

XIX. — DROIT ROMAIN

L'École historique juridique ne s'en est pas tenue là. Abordant l'étude du droit romain, restée longtemps indécise dans sa méthode, par le côté historique, qui y est devenu prédominant, laissant la formation juridique des esprits à l'étude du droit civil, n'envisageant principalement que l'évolution des idées juridiques, concourant au développement social et politique du peuple le mieux doué pour le droit qui ait paru sur la scène du monde, les ORTOLAN, les P. GIDE, les GÉRARDIN, les GIRARD, les CUQ, les APPLETON, les AUDIBERT, les MAY, les JOBBÉ-DUVAL, les DESSERTAUX, les HUVELIN, les COLLINET, et je ne les nomme pas tous, ont, soit dans des traités généraux, soit dans des monographies, donné la mesure de ce que valent l'érudition et la clarté françaises quand elles s'attaquent à ces problèmes des origines.

On ne peut pas demander à la science française qui a brillé aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, comme nous l'avons vu, d'un éclat incomparable dans l'étude du droit romain, d'y avoir consacré, au XIXe, autant de forces que les peuples chez lesquels ce droit restait appliqué. Le droit romain n'étant pas en usage, tout l'effort des jurisconsultes s'est porté sur le droit nouveau du Consulat et de l'Empire, sur le droit civil.

Mais le jour où la méthode historique a définitivement triomphé, et malgré le caractère désormais désintéressé de ces études, des œuvres de premier ordre, traduites dans plusieurs langues, ont vite apparu.

Et ce n'est pas au droit romain privé et classique que s'est limitée la science française. Les travaux sur le *droit byzantin* de M. MONNIER, les thèses qu'il a inspirées, montrent le réveil des études, de la grande érudition française dans un ordre d'idées où elle avait de si belles traditions.

XX. — DROIT CANONIQUE

C'est enfin le *droit canonique*, lui aussi, qui, sous l'énergique impulsion des ESMEIN, des Paul FOURNIER, sort de sa

casuistique et de sa dogmatique pratiques, pour rentrer dans le grand courant des recherches historiques. Il y a là une jeune École dont les premiers travaux ont été des coups de maître, et qui va se développer rapidement.

Il est bien inutile de rappeler qu'il n'y a pas une seule branche du droit, qu'il n'y a aucune institution dont il ne soit indispensable de connaître l'histoire approfondie et détaillée, si on ne veut pas s'exposer, en légiférant les yeux fermés, à aller au rebours de leur développement normal.

Je signale, en terminant ce court exposé de l'histoire appliquée au droit et aux institutions, la création récente de la *Société d'histoire du droit et des institutions*, appelée à rendre les plus grands services à côté des sociétés déjà existantes.

XXI. — RÉPERTOIRES, RECUEILS, REVUES, JOURNAUX JUDICIAIRES, SOCIÉTÉS JURIDIQUES, TRAVAUX D'UNIVERSITÉ

Nous croyons devoir terminer cet exposé d'histoire bibliographique par quelques renseignements sur les *Répertoires*, les *Recueils d'arrêts*, les *Revues*, et aussi par la description du travail scientifique collectif tel qu'il se poursuit dans les Sociétés d'études et dans les Universités.

1° *Recueils de documents législatifs.* Les recueils où prennent place les travaux des Chambres et les actes du Gouvernement sont officiels ou privés.

Le recueil officiel des lois est le *Bulletin des lois*, créé par la Convention, le 14 frimaire an II (4 décembre 1793). Il y a habituellement deux volumes par an. Les lois antérieures ont été réimprimées, en 1806, sous le titre de *Lois et actes du Gouvernement depuis le mois d'août 1789 jusqu'au 18 prairial an II*.

Un recueil privé, très complet et très répandu, est celui de DUVERGIER : *Collection complète des lois, décrets, ordonnances, depuis 1788*.

Enfin, chacun des grands *Recueil d'arrêts* (Sirey, Dalloz, Pandectes), publie aussi une partie spéciale, consacrée à la reproduction des lois d'intérêt général les plus importantes.

Elles y sont insérées avec des annotations qui en forment un commentaire précieux.

Depuis 1882, la Société de législation comparée publie un *Annuaire de législation française,* qui renferme les principales lois, avec notices et annotations.

Les lois étrangères des principaux pays sont traduites et annotées dans le vaste recueil publié par la Société de législation comparée depuis 1871 et qui forme un volume par an sous le titre d'*Annuaire de législation étrangère.*

Le *Comité de législation étrangère et de droit international,* constitué au ministère de la Justice, publie des traductions des principaux codes étrangers.

Les débats des Chambres politiques et les rapports qui les précèdent sont reproduits dans le *Journal officiel* et dans les *Annales de la Chambre des députés et du Sénat.* Ce sont des collections très volumineuses mais indispensables à qui veut suivre le mouvement législatif et politique. Les *Archives parlementaires,* en cours de publication, reproduisent les débats des Chambres depuis 1789 jusqu'à 1870 où commencent la publication du *Journal officiel* et des *Annales.*

On ne trouve dans les recueils abrégés, qu'on appelle *Codes* et *Lois usuelles* (portant le nom de l'éditeur : Tripier, Dalloz, Rivière, Carpentier, etc.), que les lois les plus importantes et seulement celles qui sont en vigueur.

2° *Recueils de jurisprudence.* Les arrêts des Cours d'appel, de la Cour de cassation, du Conseil d'État, du Tribunal des conflits, sont publiés dans des recueils qui s'appellent : *Recueil général des lois et des arrêts* (SIREY), *Jurisprudence générale* (DALLOZ), *Pandectes françaises, Jurisprudence du Conseil d'État statuant au contentieux et du Tribunal des conflits* (LEBON), *Bulletin des arrêts de la Cour de cassation* qui comprend deux parties : les arrêts de la Chambre civile et les arrêts de la Chambre criminelle.

On trouvera de très curieux détails sur les recueils d'arrêts dans le travail de M. MEYNIAL sur les recueils d'arrêts et les arrêtistes, inséré dans le Livre du Centenaire du Code civil. On y verra notamment l'importance qu'ont prise

dans certains de ces recueils (Sirey, Dalloz) les annotations des arrêts qui sont devenues de véritables dissertations, les plus importantes peut-être de celles qui paraissent sur les matières du droit privé et public. L'initiateur de cette école nouvelle des arrêtistes est un professeur de la Faculté de droit de Paris, M. J.-E. Labbé.

Il faut mentionner à côté de ces recueils mensuels ou bimensuels les journaux judiciaires proprements dits, quotidiens, où les arrêts les plus récents se trouvent reproduits. Il y en a quatre principaux : la *Gazette des Tribunaux*, le *Droit*, la *Loi*, la *Gazette du Palais et du Notariat*. Ils renferment aussi parfois de bons articles de doctrine.

3° *Les Revues*. — Il existe des Revues fort nombreuses, les unes, les plus anciennes, consacrées à toutes les branches du droit, les autres les plus nombreuses et les plus nouvelles, spécialisées dans une partie plus ou moins large de la science juridique ou politique.

Les Revues générales, où paraissent des articles sur toutes les branches du Droit, sont : la *Revue critique de législation et de jurisprudence*, la *Revue générale de droit et de législation*, le *Bulletin de la Société de législation comparée*, le *Bulletin de la Société d'études législatives*.

Au nombre des Revues spéciales il faut citer la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, qui publie des études d'histoire du droit français et étranger, de droit romain, de droit byzantin, etc. ; la *Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger*, la *Revue générale du droit international public*, le *Journal du droit international privé*, la *Revue de droit international privé et pénal*, les *Annales des sciences politiques*, la *Revue trimestrielle de droit civil*, la *Revue politique et parlementaire*, la *Revue pénitentiaire et de droit pénal*, la *Revue de droit maritime*.

Les revues littéraires comme la *Revue des Deux-Mondes*, le *Correspondant*, la *Revue de Paris*, renferment aussi des articles sur les questions de législation générale, de science politique, de philosophie du droit;

4° *Les Sociétés scientifiques*. — Il s'est fondé des associations pour l'étude en commun et la discussion des questions

juridiques et de science politique, la plupart possédant un Bulletin qui reproduit ces discussions.

Au premier rang, il faut nommer la *Société de législation comparée*, la *Société générale des prisons* dont la *Revue pénitentiaire et de droit pénal* publie les travaux, la *Société d'études législatives*.

L'*Association internationale pour la protection légale des travailleurs* publie des brochures, des ouvrages sur l'objet de ses études.

La *Société d'histoire du droit* vient de se constituer et n'a publié encore aucun travail.

N'oublions pas la plus ancienne de ces sociétés scientifiques qui consacrent leurs efforts à l'étude des problèmes législatifs et juridiques, l'*Académie de législation* de Toulouse dont l'organe, le *Recueil de législation* de Toulouse, renferme, outre le compte rendu de ses séances et de ses concours, des articles souvent remarquables. L'Académie de législation de Toulouse constitue un exemple de décentralisation scientifique d'autant plus intéressant qu'il remonte fort haut.

Ai-je besoin d'ajouter que l'*Académie des sciences morales et politiques* renferme une section de législation, qu'elle institue des discussions, qu'elle entend des lectures sur tout ce qui touche au droit public et privé?

5° *Les Travaux des Universités et des Écoles supérieures.* — Parmi les travaux les plus importants de la science juridique et politique, particulièrement dans leurs branches les plus nouvelles (législation industrielle, droit international, législation coloniale, droit public), il faut compter les publications des Universités.

a) *Les Thèses de doctorat en droit* constituent, en particulier, depuis surtout que l'unité du sujet de thèse a été introduite dans leur organisation, une des sources les plus abondantes de la littérature du droit et des sciences politiques.

Sans doute, il y a, dans le nombre énorme de celles qui sont subies annuellement dans certaines Facultés, des travaux d'inégale valeur, mais il y a tous les ans, à la Faculté

de droit de Paris, notamment, un concours entre les meilleures thèses de doctorat qui en fait distinguer un assez grand nombre de tout à fait remarquables. Le catalogue de celles qui ont été récompensées par des prix et par des mentions depuis l'année 1878, où ces récompenses ont été instituées, renferme sur tous les sujets des travaux du plus haut mérite.

b) *Concours de mémoires.* — Certaines Facultés de droit ont institué aussi des concours sur des sujets proposés par elles d'où sortent des *mémoires* qui souvent constituent, sur le sujet traité, des livres tout à fait hors de pair.

La Faculté de droit de Paris a deux sortes de concours. Un concours, réservé aux candidats au doctorat et aux docteurs nouvellement promus, et un concours plus largement ouvert, auquel peuvent prendre part même les professeurs des Facultés des départements et qui n'est fermé qu'aux membres mêmes de l'enseignement de la Faculté de droit de Paris.

Le premier de ces concours, dont l'institution remonte à 1840, a produit un très grand nombre d'œuvres dont certaines sont classiques.

Le second, qui a été établi en 1880, grâce à une libéralité de Mme la comtesse Rossi, veuve de l'ancien et illustre professeur de l'École, a déjà, sur la *législation civile* et sur le *droit constitutionnel*, où doivent être pris les sujets proposés aux concurrents, réuni des travaux dont il suffit de citer quelques-uns pour montrer le niveau qu'ils atteignent. Les *Droits des Chambres hautes en matière de lois de finances*, par M. Morizot-Thibault, aujourd'hui membre de l'Institut; la *Revision des constitutions*, par M. Ch. Borgeaud, aujourd'hui professeur à l'Université de Genève; les *Hautes cours politiques*, par M. Lair; la *Tierce opposition*, par M. Tissier, aujourd'hui professeur à la Faculté de droit de Paris; trois mémoires sur le droit constitutionnel de M. Barthélemy, aujourd'hui agrégé à la Faculté de droit de Paris, cités plus haut, attestent, par le nom même des lauréats, le haut rang de ces récompenses.

c) *Les Universités ou les Facultés* ont créé quelquefois des

publications soit périodiques, soit paraissant à des intervalles irréguliers, qui renferment des travaux de maîtres et d'étudiants particulièrement importants. Ce sont en général des œuvres de longue haleine, plutôt que des articles analogues à ceux qu'on trouve dans les *Revues*, quelquefois de véritables livres.

Parmi ces recueils, nous citerons la *Revue bourguignonne*, publiée par l'Université de Dijon; les *Travaux juridiques et économiques de l'Université de Rennes*, les *Travaux de la Conférence de droit pénal de la Faculté de droit de Paris*, les *Annales de l'Université de Grenoble*, etc.

XXII. — CONCLUSION

Il est temps de clore ce trop long exposé de la contribution que la législation française, la jurisprudence française, la science juridique et politique françaises ont apportée à l'élaboration du droit, à la formation des doctrines politiques et juridiques, qui sont le patrimoine commun des peuples civilisés.

Cette conclusion sera brève. Quelle que soit l'importance de la part qu'ils ont prise à ce mouvement, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la période la plus moderne, ni le peuple français, ni les écrivains politiques français, ni les juristes français, ne revendiquent pour eux seuls le monopole des idées qui ont pu servir, ici et là, la cause de la vérité, de la justice, du respect du droit, qui ont pu pousser, soit à l'amélioration du sort de la créature humaine et au relèvement de sa dignité, but suprême de la civilisation, soit au perfectionnement des institutions politiques, qui y touchent de si près. Nous avons suivi notre voie, tracé quelquefois la voie à d'autres, mais sans avoir jamais donné pour fin à notre action un profit quelconque. Nous avons aussi quelquefois emprunté à d'autres.

A cette œuvre de perfectionnement indéfini nous estimons que toutes les nations doivent concourir, en se prêtant un mutuel appui, et quelque grande que soit la part de la France, nous n'entendons revendiquer aucune prééemi-

nence. Nous désirons rendre justice à chacun, aux petits peuples comme aux grands. Que ce soit tel ou tel peuple par sa législation, telle ou telle nationalité par ses penseurs, à qui l'humanité est redevable de ses progrès, nous nous en réjouissons, même lorsque ce peuple, cette nationalité ne sont pas la France. Une hégémonie intellectuelle ou morale serait aussi odieuse qu'une hégémonie matérielle dans le concert des nations qui doit rester libre pour être fécond.

F. LARNAUDE.

BIBLIOGRAPHIE

LE DROIT ET LA SCIENCE POLITIQUE AVANT 1789

I. — LES GRANDS JURISCONSULTES ET LA SCIENCE JURIDIQUE

CUJAS (1522-1590). — *Jacobi Cujacii opera omnia...*, 10 vol. in-fol. Lutetiæ Parisiorum, 1568.

DONEAU (1527-1591). — *Hug. Donelli opera*, 12 vol. in-fol. Lucœ, 1762-1763.

DUMOULIN (1500-1566). — *Caroli Molinœi opera quœ exstant omnia*, 5 vol. in-fol. Parisiis, Pinson, 1681.

D'ARGENTRÉ (1519-1590). — *Commentarii in patrias Britonum leges*. Parisiis, 1608.

AYRAULT (1536-1601). — *De l'Ordre, formalité et instruction judiciaire dont les anciens Grecs et Romains ont usé, ès accusations publiques, conféré au style et usage de notre France*, in-4°. Angers, 1591.

✿ ✿ ✿

J. GODEFROY (1587-1652). — *Codex Theodosianus cum perpetuis commentariis J. Gothofredi*, éd. Ritter, 6 vol. in-fol. Lipsiœ, 1736-1743.

DOMAT (1625-1696). — *Les Lois civiles dans leur ordre naturel*, in-fol. Paris, 1777.

POTHIER (1699-1792). — *Œuvres annotées et mises en corrélation avec le code civil et la législation actuelle*, 10 vol. in-8°. éd. Bugnet. Paris, 1845-1848. Table générale, par Jean Sirey, 1 vol.

BOULLENOIS (1680-1762). — *Dissertation sur les questions qui naissent de la contrariété des lois et des coutumes*, in-4°. Paris, 1732. Réimprimé sous ce titre : *Traité de la personnalité et de la réalité des lois coutumes ou statuts*, 2 vol. in-4°. Paris, 1766.

II. — LES PUBLICISTES ET LA SCIENCE POLITIQUE

J. BODIN (1520-1596). — *Les Six livres de la République*, in-8° Paris, 1576.

MONTESQUIEU (1689-1755). — *L'Esprit des lois*, 2 vol. in-4°. Genève, 1748.

— *Œuvres complètes*, éd. Laboulaye, 7 vol. in-8°. Paris, Garnier, 1879.

VOLTAIRE. — *Commentaire sur le livre des Délits et des Peines*, in-8°, s. l. (Genève), 1766.

— *Œuvres complètes*, éd. de Kehl, 70 vol. in-8°. 1784-1789.

ROUSSEAU (1712-1778). — **Du Contrat social*, in-12. Amsterdam, [1762]; éd. Dreyfus-Brisac, in-8°. Paris, 1896.

MABLY (1709-1785). — *Œuvres complètes*, 15 vol. in-8°. Paris, 1794-1795.

PHYSIOCRATES (XVIIIe siècle). — Les *Œuvres* des Physiocrates ont été publiées par Daire (1846) Cf. aussi les éditions publiées par la *Revue de l'histoire des doctrines économiques*, sous la direction de M. Deschamps.

LE DROIT ET LA SCIENCE POLITIQUE DEPUIS 1789

DROIT PUBLIC ET SCIENCE POLITIQUE

B. CONSTANT (1767-1830). — *Cours de politique constitutionnelle ou collection des ouvrages sur le gouvernement représentatif avec une introduction et des notes par Laboulaye*, 2 vol. in-8°. Paris, Guillaumin, 1861.

CHATEAUBRIAND (1768-1848). — *De la Monarchie selon la Charte*, in-8°. Paris, Lenormand, 1816.

ROYER-COLLARD (1763-1845). — *La Vie politique de M. Royer-Collard, ses discours et ses écrits par le baron de Barante*, 2 vol. in-8°. Paris, Didier, 1861.

GUIZOT. — *Histoire du gouvernement représentatif*, 2 vol. in-8°. Paris, 1821-1822.

DUVERGIER DE HAURANNE. — *Histoire du gouvernement parlementaire en France (1814-1848)*, précédée d'une introduction, 10 vol. in-8°. Paris, Michel Lévy, 1871.

P. ROSSI. — *Cours de droit constitutionnel professé à la Faculté de droit de Paris*, 4 vol. in-8°. Paris, Guillaumin, 1866.

A. DE TOCQUEVILLE. — *La Démocratie en Amérique*, 2 vol. in-8°. Paris, Gosselin, 1835.
— *Œuvres complètes*, 9 vol. in-8°. Paris, Lévy, 1860-1865.

LABOULAYE. — *Histoire politique des États-Unis*, 3 vol. in-8°. Paris, Charpentier, 1855-1866.
— *L'État et ses limites*, in-8°. Paris, Charpentier, 1863.
— *Questions constitutionnelles*, in-18. Paris, Charpentier, 1872.

DUPONT-WHITE. — *L'Individu et l'État*, in-8°. Paris, Guillaumin, 1856.
— *La Centralisation*, in-8°. Paris, Guillaumin, 1860.

J. SIMON. — *La Liberté*, 2 vol. in-8°. Paris, Hachette, 1859.

PRÉVOST-PARADOL. — *La France nouvelle*, in-12. Paris, Lévy frères, 1868.

V. DE BROGLIE. — *Vues sur le gouvernement de la France*, in-8°. Paris, Lévy frères, 1870.

BOUTMY. — **Études de droit constitutionnel* [1885], 6e éd. in-18. Paris, Colin, 1913.
— **La Société politique en Angleterre* [1887], 6e éd. in-12. Paris, Colin, 1912.
— **Essai d'une psychologie politique du peuple anglais au XIXe siècle* [1901], 3e éd. in-18. Paris, Colin, 1909.
— **Éléments d'une psychologie politique du peuple américain* [1902], 3e éd. in-18. Paris, Colin, 1911.
— **Études politiques*, in-12. Paris, Colin, 1907.

Charles BENOIST. — *La Crise de l'État moderne*, in-8°. Paris, Firmin Didot.

Henry MICHEL. — *L'Idée de l'État*, in-8°. Paris, Hachette, 1896.

ESMEIN. — **Éléments de droit constitutionnel français et comparé*, 6e édition publiée par J. Barthélemy, in-8°. Paris, Tenin, 1914.

DUGUIT. — *Traité de droit constitutionnel*, 2 vol. in-8°. Paris, Fontemoing, 1911.

Eugène PIERRE. — *Traité de droit politique, électoral et parlementaire*, 2e éd. Paris, Librairies-Imprimeries réunies, 1902. Supplément, 1 vol. 1910.

DROIT ADMINISTRATIF

MACAREL. — *Des Tribunaux administratifs*, in-8°. Paris, 1818.

DE CORMENIN (pseudonyme : Timon). — *Questions de droit administratif*, 2 vol. in-8°. Paris, 1822. Nouvelle édition parue sous le titre de : *Droit administratif*. Paris, 1840.

DE GÉRANDO. — *Institutes de droit administratif français*, 4 vol. in-8°. Paris, 1829.

SERRIGNY. — *Traité du droit public des Français*, 2 vol. in-8°. Dijon et Paris, Joubert, 1845.

— *Traité de l'organisation, de la compétence et de la procédure en matières contentieuses et administratives*, 3 vol. in-8°. Dijon et Paris, Durand, 1865.

VIVIEN. — *Études administratives*, in-8°, 1846; 2e éd., 2 vol. in-12. Paris, Guillaumin, 1852.

E. LAFERRIÈRE. — *Traité de la juridiction administrative et des recours contentieux* [1887-1888], 2° éd., 2 vol. in-8°. Paris, Berger-Levrault, 1896.

BATBIE. — *Traité théorique et pratique de droit public et administratif* [1862-1868], 2e éd., 9 vol. in-8°. Paris, 1885-1893.

DUCROCQ. — *Cours de droit administratif* [1862], 7e éd. publiée avec la collaboration de MM. Petit et Barrilleau, 7 vol. in-8°. Paris, Fontemoing, 1899-1905.

DUFOUR. — *Traité général de droit administratif appliqué*, 3e éd., 8 vol. in-8°. Paris, Delamotte, 1869-1870, avec un supplément par Taudière, 4 vol. in-8°, Marchal et Godde.

AUCOC. — *Conférences sur l'administration et le droit administratif faites à l'École des ponts et chaussées*, 3 vol. in-8°. Paris, Dunod, 1869-1870.

JACQUELIN. — *Les Principes dominants du contentieux administratif*, in-12. Paris, Giard et Brière, 1898.

HAURIOU. — **Précis de droit administratif et de droit public* [1891], 8e éd. in-8°. Paris, Larose, 1914.

H. BERTHÉLEMY. — **Traité élémentaire de droit administratif* [1900], 7e éd. Paris, Rousseau, 1913.

MOREAU. — *Le Règlement administratif.* Paris, Fontemoing, 1902.

ARTUR. — *De la Séparation des pouvoirs et de la séparation des fonctions de juger et d'administrer,* in-8°. Paris, Pichon et Durand, 1904-1905.

JÈZE. — *Les Principes généraux du droit administratif* [1904], 2e éd. in-8°. Paris, Berger-Levrault, 1914.

P. DARESTE. — **Des Voies de recours contre les actes de la puissance publique,* in-8°. Paris, Challamel, 1914.

DROIT CRIMINEL

CHAUVEAU et Faustin HÉLIE. — *Théorie du Code pénal* [1834]. Nouvelle édition en 7 vol. publiée par Villey et Mesnard. Paris, 1888-1898.

Faustin HÉLIE. — *Traité de l'instruction criminelle* [1845], 2e éd., 8 vol. in-8°. Paris, 1866-1867.

ESMEIN. — **Histoire de la procédure criminelle en France,* in-8°. Paris, Larose et Forcel, 1882.

GARRAUD. — **Traité de droit pénal français,* 6 vol. in-8°. Paris, Larose, 1888-1894.

— **Traité théorique et pratique de procédure pénale,* 3 vol. in-8° parus depuis 1906. Paris, Charles Lavauzelle.

GARÇON. — *Code pénal annoté.* En cours de publication depuis 1901, in-8°. Paris, Larose et Tenin.

SALEILLES. — **L'Individualisation de la peine* [1898], 2e éd., in-8°. Paris, Alcan, 1898.

A. LE POITTEVIN. — *Les Demandes en révision des procès criminels et correctionnels,* in-8°. Paris, Marchal et Godde, 1895.

— *L'Indemnité due aux victimes d'erreurs judiciaires,* in-8°. Paris, Marchal et Godde, 1895.

— *La Défense dans l'instruction préparatoire,* in-8°. Paris, Marchal et Godde, 1898.

— *L'Extradition des nationaux,* in-8°. Paris, Marchal et Godde, 1903.

CUCHE. — *Traité de science et de législation pénitentiaires,* 1 vol. in-8°. Paris, Pichon et Durand-Auzias, 1905.

VIDAL. — *Cours de droit criminel et de science pénitentiaire,* 4e éd. Paris, Pichon et Durand-Auzias, 1911.

DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

BILLOT. — **L'Extradition*, in-8°. Paris, Plon, 1874.

Louis RENAULT. — *Introduction à l'étude du droit international*, in-8°. Paris, Larose, 1879.

— *Les Conventions de La Haye (1896-1902) sur le droit international privé*. Paris, Larose, 1902.

— *Les Deux conférences de la paix, 1899-1907. Recueils des textes arrêtés... et de différents documents*, avec un avant-propos. Paris, Rousseau, 1909.

Louis RENAULT et DESCAMPS. — *Recueil international des traités du XXe siècle*. En cours de publication depuis 1904, 6 vol. gr. in-8° parus. Paris, Rousseau.

— *Recueil général des traités du XIXe siècle*, t. I. Paris, Rousseau, 1914.

PRADIER-FODÉRÉ. — *Traité de droit international public européen et américain*, 8 vol. in-8°. Paris, Pédone, 1884-1906.

PILLET. — *Le Droit de la guerre*, 2 vol. in-8°. Paris, Rousseau, 1892-1894.

PIÉDELIÈVRE. — *Précis de droit international public ou droit des gens*, 2 vol. in-8°. Paris, Pichon, 1894-1895.

DESPAGNET. — **Cours de droit international public* [1894], 4e éd. publiée par de Bœck, in-8°. Paris, Larose, 1894.

ROUARD DE CARD. — *L'Arbitrage international*, in-8°. Paris, 1879.

MERIGNHAC. — *Traité théorique et pratique de l'arbitrage international*, in-8°. Paris, Larose, 1895.

DUPUIS. — *Le Droit de la guerre maritime d'après les doctrines anglaises contemporaines*, in-8°. Paris, Pédone, 1899.

— *Le Droit de la guerre maritime d'après les conférences de la Haye et de Londres*, in-8°. Paris, Pédone, 1911.

PÉLISSIER DU RAUSAS. — *Le Régime des capitulations dans l'Empire ottoman*, 2 vol. in-8°. Paris, Rousseau, 1901-1905.

A.-G. DE LAPRADELLE et POLITIS. — *Recueil des arbitrages internationaux*, in-8°. Paris, Pédone, 1905.

BONFILS et FAUCHILLE. — **Manuel de droit international public*, in-8°. Paris, Rousseau, 1914.

DE CLERCQ. — *Recueil des traités de la France*, 22 vol. in-8° parus en 1912. Paris, Pédone.

DROIT CIVIL

PROUDHON. — *Traité de l'état des personnes* [1810], 3e éd. publiée par Valette, 3 vol. in-8°. 1848.

TOULLIER. — *Droit civil français suivant l'ordre des Codes* [1811-1831], 6e éd., 14 vol. in-8°. Paris, Cotillon, 1846-1848.

TROPLONG. — *Le Droit civil expliqué suivant l'ordre des articles du Code*, 27 vol. in-8°. Paris, 1833.

AUBRY et RAU. — **Cours de droit civil français, d'après la méthode de Zachariae* [1839-1846]; 4e éd. 1869-1878, 8 vol. Une nouvelle édition publiée par Rau, Falcimaigne, Gault, Bartin, est actuellement en cours de publication et comprendra 10 volumes.

MARCADÉ et P. PONT. — *Explication théorique et pratique du Code Napoléon*, publiée d'abord sous le titre suivant : *Éléments de droit civil français* [1842], 7e éd., 13 vol. in-8°. 1872-1884.

DEMOLOMBE. — *Cours de Code Napoléon*, 32 vol. in-8°. Paris, 1845-1882.

GUILLOUARD. — *Traités* sur les différents titres du Code civil et faisant suite à ceux qui composent l'œuvre de Demolombe, 16 vol. in-8°.

VALETTE. — *Traité des hypothèques*, 1846.
— *Cours de Code civil*, in-12. Germer-Baillière, 1872.

DEMANTE et COLMET DE SANTERRE. — *Cours analytique du Code civil*, 9 vol. in-8°. 1849-1884.

LAROMBIÈRE. — *Théorie et pratique des obligations*, 5 vol. in-8°. Paris, Durand, 1857-1858.

BAUDRY-LACANTINERIE. — *Traité théorique et pratique de droit civil*, publié avec la collaboration de Barde, M. Colin, de Loynes, Wahl, Tissier, Houques-Fourcade, Bonnecarrère, Chénaux, Le Courtois, Surville et Saignat, 29 vol. in-8°. Paris, Larose, 1894-1905.

HUC. — *Commentaire théorique et pratique du Code civil*, 15 vol. in-8°. Paris, Pichon, 1892-1903.

SALEILLES. — *Essai d'une théorie générale de l'obligation d'après le projet de Code civil allemand*, in-8°. Paris, Pichon, 1890.
— *De la Déclaration de volonté*, in-8°. Paris, Pichon, 1901.

Ch. BEUDANT. — *Cours de droit civil français*, publié par M. R. Beudant, 6 vol. in-8° parus. Paris, Rousseau, 1896-1908.

PLANIOL. — **Traité élémentaire de droit civil*, Paris, 1900-1901. Une 6e édition, comprenant 3 volumes, est en cours de publication.

BUFNOIR. — *Propriété et contrat*, in-8°. Paris, Rousseau, 1900.

Ch. MASSIGLI. — *Institution et fonctionnement des livres fonciers en ce qui concerne les droits réels et immobiliers autres que les privilèges et hypothèques*. Paris, 1905, in-fol., Imprimerie Nationale.

CAPITANT et COLIN. — *Cours élémentaire de droit civil français*. En cours de publication, gr. in-8°, 2 vol. in-8° parus. Paris, Dalloz, 1914-1915.

Le Code civil. Livre du centenaire, 2 vol. in-8°. Paris, Rousseau, 1904.

DROIT COMMERCIAL ET MARITIME

PARDESSUS. — *Collection des lois maritimes antérieures au XVIIIe siècle*, 6 vol. in-4°. Imprimerie Royale, 1828-1845.

— *Us et coutumes de la mer ou collection des usages maritimes des peuples de l'antiquité et du moyen âge*, 2 vol. in-4°. Paris, ibid., 1847.

BRAVARD-VEYRIÈRES et DEMANGEAT. — *Traité de droit commercial* [1861], 2e éd., 6 vol. in-8°. Paris, 1888-1892.

CRESP. — *Cours de droit maritime annoté par* LAURIN, 4 vol. in-8°. Paris, Chevalier-Marescq, 1876-1882.

DESJARDINS. — *Traité de droit commercial maritime*, 9 vol. in-8°. Paris, Pédone, 1878-1890.

DE VALROGER. — *Commentaire théorique et pratique du livre II du Code de commerce*, 5 vol. in-8°. Paris, Larose et Forcel, 1882-1886.

DANJON. — *Traité de droit maritime*. En cours de publication, 4 vol. parus de 1910 à 1914.

ARTHUYS. — *Traité des sociétés commerciales*, 3 vol. in-8°. Larose et Tenin, 1906-1911.

Ch. LYON-CAEN et RENAULT. — **Traité de droit commercial*, 10 vol. in-8°. Paris, Librairie gén. de droit, 1906-1907.

THALLER. — **Traité général de droit commercial*, publié avec la collaboration de MM. Pic, Josserand, Percerou, Ripert, etc., 9 vol. parus. Paris, Rousseau, 1908-1914.

LACOUR. — *Précis de droit commercial*, in-8°. Paris, Dalloz, 1912.

HÉMARD. — *Théorie et pratique de la nullité des sociétés et des sociétés de fait*, in-8°. Paris, Dalloz, 1912.

DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

PILLET. — *Droit international privé*, in-8°. Paris, Pédone, 1903.

LAINÉ. — *Introduction au droit international privé*, 2 vol. in-8°. Paris, Pichon, 1888-1892.

SURVILLE et ARTHUYS. — *Cours élémentaire de droit international privé*, in-8°. Paris, Rousseau, 1900.

A. WEISS. — **Traité théorique et pratique de droit international privé*, 5 vol. in-8°. Paris, Larose, 1907.

DESPAGNET. — *Précis de droit international privé*, 5e éd. publiée par de Boeck, in-8°. Paris, Larose et Tenin, 1909.

AUDINET. — *Principes élémentaires de droit international privé*, Paris, 1906.

VALÉRY. — *Manuel de droit international privé*, in-16. Paris, Fontemoing, 1909.

LÉGISLATION INDUSTRIELLE

SAUZET. — *La Responsabilité des patrons vis-à-vis des ouvriers dans les accidents industriels*, in-8°. Paris, Pichon, 1883.

PIC. — *Traité élémentaire de législation industrielle. — Les Lois ouvrières* [1894], 4e éd., in-8°. Paris, Rousseau, 1913.

— **La Protection légale des travailleurs et le droit international ouvrier*, in-16. Paris, Alcan, 1909.

CABOUAT. — *Traité des accidents du travail*, 2 vol. in-8°. Larose et Tenin, 1901-1907.

— *De l'extension du risque professionnel*, tome I, in-8°. Paris, Larose et Tenin, 1914.

CAPITANT. — *Cours de législation industrielle*, in-8°. Paris, Pédone, 1912.

BELLOM. — *Les Lois d'assurances ouvrières à l'étranger* (*maladies, accidents, vieillesse*), 8 vol. in-8°. Paris, Rousseau, 1909.

LOUBAT. — *Traité sur le risque professionnel*, 3e éd., 2 vol. in-8°. Paris, 1906.

RENOUARD. — *Traité des droits d'auteurs*, 2 vol. in-8°, 1838.

POUILLET. — *Traité des brevets d'invention et de la contrefaçon*, in-8°. Paris, Marchal et Godde, 1911.

POUILLET. — *Traité des marques de fabrique et de la concurrence déloyale*, in-8°. Paris, Marchal et Godde, 1912.

— *Traité des dessins et modèles*, in-8°. Paris, Marchal et Godde, 1909.

— *Traité de la propriété littéraire et artistique et du droit de représentation*, in-8°, Paris, Marchal et Godde, 1908 (Éditions refondues et mises au courant par MM. Claro, Taillefer et Maillard).

PILLET. — *Le Régime international de la propriété industrielle*. in-8°, Paris, 1911.

ALLART. — *Traité des brevets d'invention*, in-8°. Paris, 1911.

LÉGISLATION COLONIALE

DISLÈRE. — *Traité de législation coloniale* [1886], 3e éd., 3 vol. in-8°. 1906-1907. Complété par des suppléments annuels.

GIRAULT. — **Principes de colonisation et de législation coloniale* [1894], 3e éd., 3 vol. in-12. Paris, Larose et Tenin, 1907-1908.

LARCHER. — *Traité élémentaire de législation algérienne* [1903], 2e éd., 2 vol. in-8°. Alger, Jourdan, 1911.

BERGE, GRUNEBAUM-BALLIN, DE LAPRADELLE, etc. — **Codes et lois en vigueur dans le protectorat français du Maroc*, t. I, in-8°. Paris, Impr. Nat., 1914.

PROCÉDURE CIVILE

BONCENNE et BOURBEAU. — *Théorie de la procédure civile*, 7 vol. in-8°. Paris, Videcoq, 1837-1863.

BOITARD. — *Leçons de procédure civile* [1837], 15e éd. publiée par Colmet-Daage et Glasson, 2 vol. in-8°. Paris, 1896.

GARSONNET. — *Traité théorique et pratique de procédure civile et commerciale* [1882-1896], 3e éd. publiée par Cézar-Bru, 5 vol. parus de 1912 à 1914.

GLASSON. — **Précis théorique et pratique de procédure civile* [1902], 2e éd. publiée par A. Tissier, 2 vol. in-8°. Paris, Pichon, 1908.

PHILOSOPHIE DU DROIT

BÉLIME. — *Philosophie du droit ou Cours d'introduction à l'étude du droit* [1843-1848], 4e éd., 2 vol. in-8°. Dijon et Paris, Lamarck, 1881.

FRANCK. — *Philosophie du droit pénal*, in-12. Paris, Germer-Baillière, 1864.
— *Philosophie du droit civil*, in-8°. Paris, Alcan, 1886.

BEAUSSIRE. — *Les Principes du droit*, in-8°. Paris, Alcan, 1888.

TISSOT. — *Introduction philosophique à l'étude du droit en général et du droit privé en particulier considéré dans les principes de la raison*, in-8°. Paris, Marescq aîné, 1874.

A. FOUILLÉE. — *L'Idée moderne du droit en Allemagne, en Angleterre et en France*, in-12. Paris, Hachette, 1878.

Ch. BEUDANT. — *Le Droit individuel et l'État*, in-8°. Paris, Rousseau, 1891.

G. RICHARD. — *Essai sur l'origine de l'idée du droit*, in-8°. Paris, Thorin, 1892.

BOISTEL. — *Cours de philosophie du droit*, 2 vol. in-8°. Paris, Fontemoing, 1899.

CHARMONT. — **Le Droit et l'esprit démocratique*, in-8°. Montpellier, Coulet et fils, 1908.
— **La Renaissance du droit naturel*, in-8°. Montpellier, Coulet et fils, 1909.

Jean CRUET. — *La Vie du Droit*, in-18. Paris, Flammarion, 1908.

THÉORIE GÉNÉRALE DU DROIT ET DROIT COMPARÉ

F. LARNAUDE. — **Mélanges de droit public*, 2 vol. in-8°. Paris, 1894-1914.

GÉNY. — *Méthodes d'interprétation et sources en droit privé positif*, in-8°, Paris, Chevalier-Marescq, 1899.

DUGUIT. — *Études de droit public*, 2 vol. in-8°. Paris, Fontemoing, 1901-1903.

LAMBERT. — *Études de droit commun législatif ou de droit civil comparé*, in-8°. Paris, Giard et Brière, 1903.

MICHOUD. — **La Théorie de la personnalité morale*, 2 vol. in-8°. Paris, Pichon et Durand-Auzias, 1905-1909.

HAURIOU. — **Principes du droit public*, in-8°. Paris, Larose et Tenin, 1909.

SALEILLES. — *La Personnalité juridique. Histoire et théories*, in-8°. 1910.

DEMOGUE. — **Les Notions fondamentales du droit privé*, in-8°. Paris, Rousseau, 1911.

CHARMONT. — **Les Transformations du droit civil*, in-12. Paris, Colin, 1912.

THALLER, CAPITANT, TISSIER, MICHOUD, LEPOITTEVIN, GAUDEMET. — *L'Œuvre juridique de Raymond Saleilles*, in-8°. 1914.

**Congrès international de droit comparé. Procès-verbaux des séances et documents*, 2 vol. in-8°. Paris, Libr. générale, 1905.

HISTOIRE DU DROIT

PARDESSUS. — *Loi salique ou recueil contenant les anciennes rédactions de cette loi*, in-4°. Paris, Durand, 1843.

P. VIOLLET. — *Les Établissements de Saint-Louis*, 4 vol. in-8°. Paris, Loones, 1881-1886.

— *Précis de l'histoire du droit français* [1885]. Nouvelle édition publiée sous le titre : *Histoire du droit civil français*, in-8°. Paris, Larose et Forcel, 1892.

— *Histoire des institutions politiques et administratives de la France*, 3 vol. in-8°. Paris, Larose, 1889-1903.

— *Le Roi et ses ministres pendant les trois derniers siècles de la monarchie*, in-8°. Paris, 1912.

FLACH. — **Les Origines de l'ancienne France, Xe et XIe siècles*, 3 vol. in-8°. Paris, Larose, 1886-1904.

GLASSON. — *Histoire du droit et des institutions de la France*, 8 vol. in-8° (inachevé). Paris, Pichon, 1887-1903.

CHÉNON. — *Étude sur l'histoire des alleux en France*, in-8°. Paris, Larose et Forcel, 1888.

PLANIOL. — *La Très ancienne coutume de Bretagne*, in-8°. Rennes, Plichon et Hervé, 1896.

BRISSAUD. — *Cours d'histoire générale du droit français public et privé*, 2 vol. in-8°. Paris, Fontemoing, 1898-1904.

R. DARESTE. — **Études d'histoire du droit*, 3 vol. in-8°. Paris, Larose, 1902-1908.

Ch. LEFEBVRE. — *Histoire du droit matrimonial français* (en cours de publication), 4 vol. parus. Paris, Larose et Tenin, 1908-1914.

ESMEIN. — **Cours élémentaire d'histoire du droit français* [1891], 11e éd. in-8°. Paris, Larose et Tenin, 1912.

Recueil des ordonnances des rois de France de la troisième race, 21 vol. in-fol., 1728-1847, plus 2 vol. de tables, 1757-1847 et 1 vol. de supplément (par E. DE LAURIÈRE, contin. par l'Académie des inscriptions).

Ordonnances des rois de France. Règne de François Ier. Catalogue des Actes de François Ier, 7 vol. in-4°. Publication commencée en 1902. Paris, Imprimerie Nationale.

DROIT ROMAIN

ORTOLAN. — *Législation romaine. Explication historique des Institutes de Justinien* [1827], 12e éd. revue par LABBÉ, 3 vol. in-8°. 1883.

Paul GIDE. — *Étude sur la condition privée de la femme dans le droit ancien et moderne* [1867], 2e éd. publiée par ESMEIN. Paris, Larose et Forcel, 1885.

— *Étude sur la novation et le transport des créances en droit romain*, in-8°. Paris, Larose et Forcel, 1879.

APPLETON. — *La Propriété prétorienne*, 2 vol. Paris, 1889.

Paul-F. GIRARD. — **Textes de droit romain*, in-12. Paris, Rousseau, 1890.

— **Manuel élémentaire du droit romain*, in-8°. Paris, Rousseau, 1895.

CUQ. — **Les Institutions juridiques des Romains*, 2 vol. in-8°. Paris, Plon et Chevalier-Marescq, 1902-1907.

AUDIBERT. — *Études sur l'histoire du droit romain; la folie, la prodigalité*, in-8°. Paris, Larose et Forcel, 1892.

JOBBÉ-DUVAL. — *Études sur l'histoire de la procédure chez les Romains*, in-8°. Paris, Rousseau, 1896.

GÉRARDIN. — *De la Garantie de la dot en droit romain*, in-8°. Paris, 1896.

— *Étude sur la solidarité*, in-8°. Paris, 1885.

MAY. — *Éléments de droit romain*, in-8°, 10e éd. 1909.

DESSERTEAUX. — **Étude sur la formation historique de la* capitis diminutio, in-8°. Dijon et Paris, 1909.

COLLINET. — **Étude historique sur le droit de Justinien*, t. I, in-8°. Paris, Larose et Tenin, 1912.

HUVELIN. — **Le Furtum*, t. I, in-8°. Paris et Lyon, 1914.

SENN. — *Études sur le droit des obligations*, t. I, in-8°. Paris, 1914.

MONNIER. — *Études sur le droit byzantin* (publiées dans la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*).

DROIT CANONIQUE

Paul FOURNIER. — *Les Officialités au moyen âge*, in-8°. Paris, Plon, 1880.

ESMEIN. — *Le Mariage en droit canonique*, 2 vol. in-8°. Paris, Larose et Forcel, 1891.

THÈSES DE DOCTORAT

A. GEOUFFRE DE LA PRADELLE. — **Des Fondations. Histoire, jurisprudence, vues théoriques et législatives*. Paris, 1894.

H. BAILBY. — *De la Responsabilité de l'État envers les particuliers*. Bordeaux, 1901.

G. SCELLE. — **La Traite négrière aux Indes de Castille. Contrats et traités d'assiento*, 2 vol. in-8°. Paris, Larose et Tenin, 1906.

J. ESCARRA. — **Les Fondations en Angleterre*, in-8°, Paris, Rousseau, 1907.

M. DEHESDIN. — **Étude sur le recrutement et l'avancement des magistrats*, in-8°. Paris, Rousseau, 1908.

P. CHASLES. — **Le Parlement russe. Son organisation. Ses rapports avec l'empereur*, in-8°. Paris, 1909.

R. JAPIOT. — **Des Nullités en matière d'actes juridiques*, in-8°. Paris, Rousseau, 1909.

M. SIBERT. — **Étude sur le premier ministre en Angleterre depuis ses origines jusqu'à l'époque contemporaine*, in-8°. Paris, Rousseau, 1909.

P. GEMÄLHING. — **Réglementations syndicales et sous-concurrences ouvrières*, in-8°. Paris, Bloud, 1910.

VOLF. — **Études sur les tendances à la souveraineté des syndicats professionnels*, in-8°. Paris, Larose, 1911.

A. PAULIAN. — **La* Recognizance *dans le droit anglais*. Contribution à l'étude de la liberté individuelle, in-8°. Paris, Didot, 1911.

P. RABATEL. — **Le Parlement de Grenoble et les réformes de Maupeou (1771-1775)*, in-8°. Grenoble, Allègre, 1912.

R. BOVERAT. — **Le Socialisme municipal en Angleterre et ses résultats financiers*, 2e éd., in-8°. Paris, Rousseau, 1912.

H. Guibé. — **Essai sur la navigation aérienne en droit interne et en droit international*, in-8°. Caen, Larnier, 1912.

Ch. Georgin. — *L'Avancement dans les fonctions publiques*, in-8°. Paris, Pichon et Durand-Auzias, 1911.

J. Raiga. — **La Cour d'appel criminel en Angleterre*. in-8°. Paris, Larose et Tenin, 1913.

E. Pépin. — **La Question des étrangers en Angleterre. L'Alien's act de 1905*, in-8°. Paris, Rousseau, 1913.

L. Amilhat. — **Les Taxes foncières anglaises de la loi des finances de 1909-1910*, in-8°. Toulouse, Rivière, 1913.

M. Evesque. — **Les Finances de guerre au XX*e* siècle*, in-8°. Montpellier, 1914.

MÉMOIRES COURONNÉS PAR LA FACULTÉ DE DROIT DE PARIS

A.-E. Lair. — **Des Hautes cours politiques en France et à l'étranger*, in-8°. Paris, Fontemoing, 1889.

A. Wahl. — *Traité théorique et pratique des titres au porteur français et étrangers*. Paris, 1891, 2 vol. in-8°, A. Rousseau.

J. Barthélemy. — **L'Introduction du régime parlementaire en France sous Louis XVIII et Charles X*, in-8°. Paris, Giard et Brière, 1904.

R. Bompard. — **Le Veto du président de la République et la sanction royale*, in-8°. Paris, Rousseau, 1906.

H. Ripert. — **La Présidence des assemblées politiques*, in-8°. Paris, Rousseau, 1908.

III. — COLLECTIONS DE LOIS ET D'ARRÊTS. DISCUSSIONS DES CHAMBRES

Isambert, Decruzy, Jourdan et Taillandier. — *Recueil général des anciennes lois françaises depuis 420 jusqu'à 1789*, 30 vol. in-8°.

Bulletin des Lois depuis 1789 jusques et y compris 1910, 439 vol. in-8° (publication officielle).

Duvergier. — *Collection complète des lois, décrets, ordonnances et règlements, avis du Conseil d'État*, 111 vol. in-8° avec tables, 1788-1911.

Mavidal et Laurent. — *Archives parlementaires de 1787 à 1860*. 191 vol. gr. in-8°. Paris, P. Dupont.

Annales du Sénat et de la Chambre des députés de 1860 à 1904, 440 vol. in-4°.

* *Annuaire de législation française*, 33 vol. in-8°. Paris, Pichon et Durand-Auzias.

* *Annuaire de législation étrangère*, 41 vol. in-8°. Paris, Pichon et Durand-Auzias.

Collection des principaux codes étrangers, 25 vol. parus en 1914. Paris, Imprimerie Nationale.

SIREY. — *Recueil général des lois et des arrêts*, 115 vol. in-4°. Paris, Larose et Tenin, 1791-1914.

DALLOZ. — *Jurisprudence générale. Recueil périodique*, 70 vol. in-4°. Paris, Dalloz, 1845-1914.

Pandectes françaises chronologiques. Recueil de jurisprudence et de législation, 29 vol. in-4°, depuis 1886. Paris, Pichon.

LEBON. — *Jurisprudence du Conseil d'État statuant au contentieux et du Tribunal des conflits depuis 1821*, in-8°. Paris, Larose et Tenin.

Bulletin des arrêts de la Cour de cassation, 234 vol. in-8° parus depuis 1798. Imprimerie Nationale.

Recueil de législation et de jurisprudence coloniales, paraissant depuis 1898. Paris, Marchal et Godde.

IV. — RÉPERTOIRES ET DICTIONNAIRES

MERLIN. — *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence*, 17 vol. in-4°. 1812-1815.

— *Recueil alphabétique de questions de droit*, 1804-1810.

DALLOZ. — *Jurisprudence générale ou Répertoire méthodique et alphabétique de législation, de doctrine et de jurisprudence*, 69 vol. in-4°. 1887-1897. — Supplément, 19 vol. in-4°. 1887-1897.
— *Dictionnaire pratique de droit*, 3 vol. in-4°. 1910-1912.

SIREY. — *Répertoire général alphabétique du droit français*, 37 vol. in-4°. Paris, Tenin.

RIVIÈRE et A. WEISS. — *Pandectes françaises. Répertoire de législation et de jurisprudence*, 63 vol. in-4°. Paris, Pichon et Durand-Auzias.

BÉQUET. — *Répertoire de droit administratif*, 29 vol. in-4°. Paris, Paul Dupont.

BLOCK et MAGUÉRO. — *Dictionnaire de l'administration française*, in-8°. Paris, Berger-Levrault.

BLANCHE et DE MOUY. — *Dictionnaire général d'administration*, 2 vol. in-8°. Paris, Paul Dupont, 1904.

BLOCK. — *Dictionnaire général de la politique*, 2 vol. in-8°. Paris, Lorenz, 1873.

V. — JOURNAUX ET REVUES

Le Droit. Journal des tribunaux, de la jurisprudence, des débats judiciaires et de la législation, 79e année.

Gazette des tribunaux. Journal de jurisprudence et des débats judiciaires, 90e année.

La Loi. Journal du soir judiciaire, 36e année.

La Gazette du Palais et du Notariat, 36e année.

Revue historique du droit français et étranger, 1855-1869.

Revue de législation ancienne et moderne, française et étrangère, 1870-1876.

**Nouvelle revue historique de droit français et étranger*, publiée depuis 1877, in-8°. Paris, Tenin.

**Bulletin mensuel de la Société de législation comparée*, paraissant depuis 1869, in-8°. Paris, Pichon et Durand-Auzias.

**Journal du droit international privé et de la jurisprudence comparée*, paraissant depuis 1874, in-8°. Paris, Marchal et Godde.

**Revue pénitentiaire et de droit pénal*, organe de la Société générale des prisons, paraissant depuis 1877, in-8°. Paris, Marchal et Godde.

Revue générale de droit, de législation et de jurisprudence, paraissant depuis 1877, in-8°. Paris, Fontemoing.

Annales des sciences politiques, paraissant depuis 1885 et actuellement sous le titre de *Revue des sciences politiques*, in-8°. Paris, Alcan.

Annales de droit commercial et industriel français, étranger et international, paraissant depuis 1886, in-8°. Paris, Rousseau.

Revue générale du droit international public, paraissant depuis 1894, in-8°. Paris, Pédone.

**Revue de droit public et de la science politique en France et à l'étranger*, paraissant depuis 1894, in-8°. Paris, Giard et Brière.

Revue politique et parlementaire, paraissant depuis 1895, in-8°. Paris.

Bulletin de la Société d'études législatives, paraissant depuis 1901, in-8°. Paris, Rousseau.

**Revue trimestrielle de droit civil*, paraissant depuis 1902, in-8°. Paris, Larose et Tenin.

**Revue de science et de législation financières*, paraissant depuis 1903, in-8°. Paris, Giard et Brière.

**Revue de droit international privé et de droit pénal international*, paraissant depuis 1905, in-8°. Paris, Larose et Tenin.

Questions pratiques de législation ouvrière et d'économie sociale, (15 années parues en 1914), in-8°. Paris, Rousseau.

**Recueil de législation de Toulouse*, paraissant depuis 1851. — 2e série paraissant depuis 1905, in-8°. Toulouse, Privat.

TRAVAUX DES UNIVERSITÉS ET DES FACULTÉS

Annales de l'Université de Lyon, paraissant depuis 1883, in-8°. Lyon.

Annales de Bretagne, paraissant depuis 1885, in-8°. Rennes.

Annales de l'Université de Grenoble, paraissant depuis 1890, in-8°. Grenoble.

Revue bourguignonne, publiée par l'Université de Dijon, paraissant depuis 1891, in-8°. Dijon.

Annales des Facultés de droit et des lettres d'Aix, paraissant depuis 1905, in-8°. Aix.

Travaux de la Conférence de droit pénal de la Faculté de droit de l'Université de Paris, paraissant depuis 1910, petit in-4°. Larose et Tenin.

Travaux juridiques et économiques de l'Université de Rennes, paraissant depuis 1906, in-8°. Rennes.

Les ouvrages marqués d'un astérisque sont ceux qui figurent, en totalité ou en partie, dans la Bibliothèque de la Science française, à l'Exposition de San Francisco.

LES SCIENCES ÉCONOMIQUES

I. — LES ORIGINES

C'EST en Angleterre que l'Économie politique a grandi et qu'elle a reçu sa forme classique, mais elle ne doit pas oublier que c'est en France qu'elle est née. C'est bien en France que se trouvent ses origines, et même à un triple point de vue.

Premièrement, c'est là qu'elle a été baptisée et a reçu le nom qu'elle a toujours gardé depuis lors, car, si critiquable qu'il puisse être à certains égards, on n'a pas trouvé mieux pour le remplacer. Le premier livre qui ait porté pour titre *Économie politique* était en effet d'un huguenot français, Antoine DE MONTCHRÉTIEN, et parut en 1615.

Secondement, c'est en France que l'Économie politique a été, pour la première fois, présentée comme une « science », c'est-à-dire comme un ensemble de faits dépendant les uns des autres et liés entre eux par des rapports nécessaires, qui sont des lois. C'est au milieu du XVIIIe siècle que cette conception fut appliquée aux faits de l'ordre économique par un groupe de Français connus dans l'histoire sous le nom de *Physiocrates*, mais qui s'appelaient plutôt entre eux les *Économistes*. Il existe, disaient-ils, un ordre naturel des choses : l'objet de la science c'est de le découvrir, et le secret du bonheur c'est de s'y conformer.

Assurément cette conception optimiste et providentielle n'est plus acceptée aujourd'hui : elle n'en a pas moins été le point de départ de la croyance aux lois naturelles et

le fondement du principe du « laisser faire » caractéristique de l'école classique.

Les principaux livres des Physiocrates sont antérieurs de plusieurs années au livre immortel d'Adam Smith qui date, on le sait, de 1776. C'est ainsi que le livre fondamental, le *Tableau économique* du Dr QUESNAY, est de 1758; le livre de son plus illustre disciple, TURGOT (plus tard ministre de Louis XVI), *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, est de 1766; et l'exposé le plus complet du système, l'*Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, de MERCIER DE LA RIVIÈRE, a paru en 1767. Au reste, Adam Smith n'a pas hésité à reconnaître ce qu'il devait aux Physiocrates et il a même déclaré qu'il aurait dédié son livre à QUESNAY si celui-ci ne fût décédé trois ans avant sa publication (1).

A la même date que le livre d'Adam Smith parut un livre français, qui ne venait point de l'école des Physiocrates, mais avait pour auteur un homme plus connu comme philosophe que comme économiste, CONDILLAC. Quoique ce livre sur *le Commerce et le Gouvernement considérés relativement l'un à l'autre* soit resté presque ignoré, il mérite d'être retenu, car on y trouve pour la première fois cette analyse psychologique de la valeur qui devait se développer, un siècle plus tard, sous la forme de la fameuse théorie de l'utilité finale.

Troisièmement, c'est en France qu'a paru le premier « Traité » d'Économie politique, au sens propre de ce mot, c'est-à-dire un exposé complet de la science, sous une forme méthodique, avec la nomenclature et la classification telles qu'elles ont été reproduites, sans beaucoup de variantes, dans les innombrables traités parus depuis lors. Nous voulons parler du *Traité d'Économie politique* de J.-B. SAY (1803). Très inférieur au livre d'Adam Smith comme originalité et profondeur de pensées, il lui est très supérieur par

(1) Un siècle plus tard, un auteur célèbre en Amérique, Henri GEORGE, leur a dédié son livre *Protection or Free Trade*. Il voyait dans les Physiocrates les inventeurs du « système de l'impôt unique » (*Single tax system*), qui, comme on le sait, est pour lui la clé de la question sociale.

l'ordre et la clarté de l'exposition. Aussi a-t-il servi de modèle à tous les manuels d'Économie politique de toute langue pendant un siècle. La division traditionnelle des matières — production, circulation, distribution — la définition de l'entrepreneur en tant que personnage distinct du capitaliste, la théorie des débouchés, etc., tout cela date de J.-B. SAY.

II. — LA LUTTE CONTRE LE SOCIALISME

Durant la première moitié du XIX[e] siècle ce ne sont plus les économistes mais les socialistes qui jouent les premiers rôles : SAINT-SIMON, FOURIER, Louis BLANC et PROUDHON, pour ne citer que ces quatre, au milieu de beaucoup d'autres.

Leurs livres — *l'Association domestique et agricole*, de Fourier (1822); *Doctrine de Saint-Simon*, par son disciple Bazard (1831); *Qu'est-ce que la propriété ?* de Proudhon (1840); *l'Organisation du travail*, de Louis Blanc (1841) — eurent un très grand retentissement, non seulement en France mais à l'étranger. Et il n'est pas exagéré de dire que de même que les Physiocrates sont les vrais pères de la science économique, ceux-ci le furent du socialisme moderne. Du reste, les socialistes allemands eux-mêmes reconnaissent tout ce que le socialisme doit à la France. Il est vrai que depuis l'avènement du socialisme marxiste, qui s'est attribué le titre de « socialisme scientifique », on qualifie généralement le socialisme français de « socialisme utopique ». Mais pourquoi? Parce qu'au lieu de se placer au point de vue du « matérialisme historique » il s'inspirait d'un idéal de justice, parce qu'au lieu de chercher dans la lutte des classes le moyen de réaliser la révolution sociale, il comptait sur l'association libre des bonnes volontés. Sans doute, ce programme peut contenir une part de chimère, mais on y reviendra le jour où le marxisme aura perdu de son crédit.

Au reste, les socialistes français de la première partie du dernier siècle ne se sont pas bornés à de généreuses et

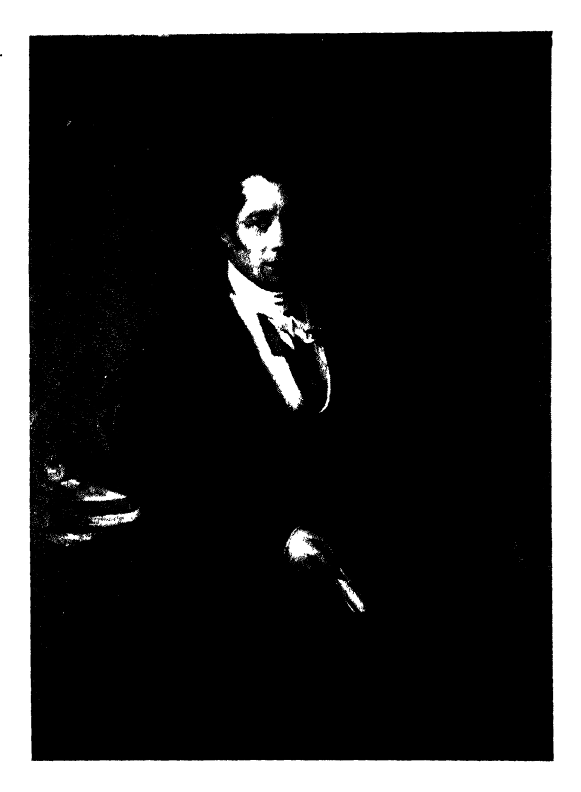
éloquentes revendications sociales, ils ont apporté des contributions positives qui resteront : — soit que, par leurs critiques de la propriété et de l'hérédité, comme les saint-simoniens, ils aient rendu à la science économique le service de l'obliger à vérifier à nouveau ses doctrines ; — soit que par leurs anticipations, comme Fourier, ils aient ouvert la voie au mouvement coopératif sous sa double forme, coopérative de consommation et de production ; — soit que, avec Louis Blanc, ils aient inauguré l'intervention de l'État pour protéger la classe ouvrière ; — soit que, avec Proudhon, ils aient dégagé l'idée d'une plus-value engendrée par le travail collectif et qui devrait revenir au travailleur, idée qui est devenue le noyau de la doctrine marxiste.

Au cours de cette période d'un demi-siècle, les économistes français ont été absorbés tout entiers par la lutte contre le socialisme et aussi contre le protectionnisme. Faire de la polémique est une mauvaise condition pour faire de la bonne science, car alors on est naturellement entraîné à chercher moins ce qui est vrai que ce qui peut servir la cause qu'on défend. C'est là peut-être ce qui peut expliquer la stérilité de la littérature économique française durant cette période (1). Elle finit cependant par donner, au milieu du siècle, un beau fruit, un livre qui est vraiment le livre type de l'école économique française, avec ses qualités comme avec ses défauts, *les Harmonies économiques* (1849). C'est une argumentation passionnée contre les deux grands adversaires que je viens de nommer, le socialisme et le protectionnisme : c'est un acte de foi, renouvelé des Physiocrates, dans l'existence des lois naturelles et providentielles, lois supérieures à toutes celles que les hommes pourront imaginer et auxquelles ils ne sauraient mieux faire que se confier.

On sait que l'effort de Bastiat a échoué, le socialisme et le protectionnisme n'ayant fait que prospérer depuis lors, et

---

(1) Nous avons le regret, en effet, de ne pouvoir revendiquer pour la science économique française un homme de premier ordre, Sismondi. Il était de Genève et y vécut. Ses *Nouveaux Principes d'Économie politique* sont de 1819.



JEAN BAPTISTE SAY (1767–1832)

en conséquence, Bastiat a partagé le sort de tous les vaincus qui est d'être sévèrement jugé. Cette sévérité est excessive. Si le livre des *Harmonies* s'est trouvé justement discrédité par ses tendances finalistes et apologétiques, il n'en contient pas moins des idées neuves et belles auxquelles on revient aujourd'hui, notamment celle de la solidarité des intérêts et celle de l'importance sociale du consommateur, tant au point de vue de sa puissance que de sa responsabilité.

III. — LA SÉPARATION PAR ÉCOLES

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, le socialisme français ne trouva plus de chefs d'école : il se borna à enseigner la doctrine collectiviste marxiste, tout en la tempérant par une certaine dose du vieil idéalisme socialiste français. Il n'a donné que peu d'œuvres originales. Les *Études socialistes* du grand orateur politique JAURÈS (1901) peuvent être citées comme livre type de la production de cette époque.

Les économistes se trouvent ainsi quasi relevés de la longue lutte qu'ils soutenaient contre le socialisme depuis un demi-siècle. Mais il en résulte cette conséquence assez curieuse que, n'ayant plus à faire bloc contre l'ennemi, ils se démembrent en nombreuses écoles qui vont se détacher l'une après l'autre du vieux tronc.

La première fut celle de LE PLAY : elle date de la publication du livre de cet auteur, *la Réforme sociale*, de 1864. Mais neuf ans auparavant (1855), Le Play avait publié un grand ouvrage, *les Ouvriers européens*, où fut employé pour la première fois ce précieux instrument d'observation qui est « la monographie des familles ouvrières ». La réforme sociale enseignée par Le Play, n'était, à ce qu'il croyait, que le résultat de cette méthode d'observation. Elle n'avait d'ailleurs rien de révolutionnaire, mais consistait, au contraire, dans un retour au principe de la morale et de la religion et même, dit Le Play, à l'antique loi du Décalogue.

L'École de Le Play a engendré à son tour une autre école qui s'est constituée séparément sous le nom d'École

de la Science sociale avec une méthode de classification et une nomenclature spéciale. Elle a eu pour fondateur M. Demolins (auteur d'un livre sur *la Supériorité des Anglo-Saxons* qui a fait quelque bruit) et a produit quelques livres excellents, ceux de MM. Bureau, de Rousiers, Martin Saint-Léon, dont on trouvera les titres dans la Bibliographie.

En 1874 parut un livre qui aurait pu ouvrir aussi la voie à une école nouvelle, mais qui n'eut pas la même fortune. C'est le traité d'*Économie politique pure* du professeur WALRAS. Ce n'était pas, à vrai dire, le premier livre qui eût employé comme méthode les mathématiques, car c'est à un autre auteur français que revient, sans contestation, le droit de priorité, à COURNOT, dans un livre publié déjà en 1838 : *Recherches sur les principes mathématiques de la théorie des richesses*. Si nous ne l'avons pas mentionné à sa date, c'est que le livre était resté absolument ignoré jusqu'au jour où un économiste anglais, Stanley Jevons, le découvrit et lui restitua la place qu'il devait occuper dans l'histoire des doctrines. Le livre de Walras n'eut guère un meilleur sort, en France tout au moins : d'abord parce qu'il fut publié à Lausanne où l'auteur était professeur (ce qui même l'a fait classer parfois parmi les économistes suisses) et aussi parce que les Français paraissent avoir peu de goût pour l'application de l'algèbre à l'Économie politique, de même que pour les théories autrichiennes de « l'utilité finale ». Mais à l'étranger Walras a trouvé des disciples enthousiastes et sa théorie de « l'équilibre économique » est admise comme acquisition définitive pour la science.

Le socialisme d'État, qui avait rallié en Allemagne presque tous les économistes, a eu moins de succès en France. Cependant, nous verrons tout à l'heure qu'il a pris une certaine place dans l'enseignement des Facultés de droit, comme aussi dans les programmes des partis politiques, mais en s'habillant à la française, c'est-à-dire en se présentant non sous la forme coercitive, administrative et bureaucratique du *Katheder Socialismus*, mais sous celle de l'aide mutuelle par la solidarité, solidarité pratiquée de préférence par le moyen de l'association, et, à défaut seu-

lement, par l'intervention de l'État. Les origines du solidarisme théorique en France sont assez anciennes, mais c'est grâce à un petit livre de M. Léon BOURGEOIS (*la Solidarité*, 1894) qu'il a pénétré dans le public. Cette doctrine a été maintes fois évoquée lors de la préparation des lois d'assurances ouvrières et d'assistance sociale. Elle a, par contre, été fréquemment et vivement attaquée par l'École libérale individualiste.

A ces diverses écoles il faudrait encore ajouter celle du Christianisme social, soit catholique, soit même protestant, qui s'est manifestée moins par la publication de livres originaux que par un généreux mouvement d'activité sociale, par des congrès et par l'organisation de la lutte contre tous les fléaux sociaux — alcoolisme, prostitution, néo-malthusianisme, *sweating system*, etc...

Malgré toutes ces défections, l'École libérale, qui continue les traditions de l'École classique, est restée la plus puissante en France et elle y a conservé beaucoup plus d'autorité que dans tout autre pays. Elle a pour organe le *Journal des Économistes* (la doyenne des revues d'Économie politique, car elle a été fondée en 1842 tandis que la plus ancienne des revues économistes allemandes, celle de Tubingen, ne date que de 1844), qui a été dirigée pendant très longtemps par M. DE MOLINARI (1) et, après lui, par M. Yves GUYOT, qui est aujourd'hui le représentant le plus pur du libéralisme économique.

Elle continue à défendre avec ardeur l'ordre économique, en réfutant non seulement les attaques des socialistes, mais même les doctrines dites classiques qui risquent de compromettre la foi dans l'amélioration spontanée des conditions de vie des masses — telles que celles de la rente, de la population ou du salaire — et par là elle maintient sa filiation avec les Physiocrates et avec Bastiat. Elle fait cependant une place un peu plus large qu'autrefois, quoique

(1) M. de Molinari a laissé des livres très remarquables mais que nous n'avons pas à faire figurer dans cet exposé, car G. de Molinari était de nationalité belge, quoique à vrai dire il ait passé la plus grande partie de sa vie à Paris.

avec non moins de défiance, à l'intervention de l'État ; et elle tend à rejeter de plus en plus la méthode déductive pour faire une plus large place à l'observation des faits.

Tels sont les caractères marquants des productions de cette école. On les retrouve notamment dans l'œuvre si considérable et si connue de M. Paul LEROY-BEAULIEU, comme aussi dans le grand traité, de date plus récente, de M. COLSON.

La France a eu, de tout temps, de grands financiers. Sans remonter trop loin, nous trouvons les plus connus parmi les économistes de l'École libérale. Citons seulement Léon SAY, qui fut non seulement économiste, mais ministre des Finances et a fait, entr'autres livres sur les finances, un admirable rapport sur le paiement de l'indemnité de guerre de 5 milliards à l'Allemagne à la suite de la guerre de 1870. Et nous retrouvons ici M. Paul Leroy-Beaulieu : son *Traité de la Science financière* est même, de tous ses livres, celui qui a obtenu le plus grand et le plus légitime succès.

On a souvent reproché à l'Économie politique française d'avoir négligé l'histoire économique, j'entends, non l'histoire des doctrines qu'elle a au contraire cultivée avec prédilection, mais l'histoire des faits et des institutions. Ce reproche est assez fondé, surtout pour les économistes de la génération précédente. Cependant on peut citer un économiste appartenant à l'École libérale, LEVASSEUR, qui a consacré une longue vie à des travaux historiques de grande valeur : *Histoire des classes ouvrières* (1867) ; *Histoire de la population française; Histoire du commerce de la France.* La première surtout est un véritable monument.

IV. — L'ÉCONOMIE POLITIQUE DANS LES UNIVERSITÉS

Il est à remarquer qu'aucun des économistes dont nous venons de citer les noms n'appartenait aux Universités. C'est un trait qui vaut la peine d'être noté, car il est particulier à l'histoire de la littérature économique en France.

Il s'explique par cette raison que l'enseignement de l'Économie politique n'a été introduit dans les Universités françaises (et seulement dans les Facultés de droit) qu'à une date relativement récente, en 1878. Les cours nouvellement créés furent confiés à de jeunes professeurs de droit, qui durent, au préalable, apprendre la science qu'ils étaient chargés d'enseigner. Mais ils l'apprirent très bien et y apportèrent même un esprit plus affranchi de toute tradition et de toute tendance apologétique.

Les effets de cette création ne se firent pas attendre, car tout de suite l'un des nouveaux professeurs publia son cours; c'était M. CAUWÈS, professeur à la Faculté de droit de Paris. Et comme le protectionnisme s'y trouvait réhabilité et l'intervention de l'État préconisée en maints domaines, le scandale fut grand dans les rangs des économistes de l'École libérale.

La doctrine interventioniste recruta de chaleureux adhérents dans les Facultés de droit, et elle trouva, un peu plus tard, en 1900, une réalisation pratique dans la création de « l'Association pour la protection légale des travailleurs », dont un autre professeur à la Faculté de droit de Paris, M. Raoul JAY, est encore, à ce jour, le très actif secrétaire.

Cependant, il ne serait pas exact de dire que la doctrine nationaliste s'est généralisée dans l'enseignement des Facultés de droit. Toutes les doctrines s'y trouvent représentées, depuis celle de l'École libérale jusqu'à celle du socialisme dit « juridique ». La plupart des professeurs ont publié leurs cours, sous la forme de traités généraux d'Économie politique, tels MM. VILLEY, BROUILHET, PERREAU, et l'auteur de cette notice. Il en est qui soutiennent honorablement à l'étranger la concurrence des traités des professeurs allemands. L'un de ces traités a été traduit dans presque toutes les langues et est employé comme « text-book » dans un grand nombre d'Universités des pays étrangers, y compris quelques-unes des deux Amériques.

D'ailleurs les professeurs-économistes des Facultés de droit ne se sont pas bornés à faire œuvre de vulgarisation en publiant des traités généraux destinés surtout aux

étudiants : on leur doit aussi des travaux originaux sur des questions très variées, et le nombre de ces travaux est destiné à croître car, comme nous venons de l'expliquer, l'enseignement de l'Économie politique dans nos Universités est de date récente.

On trouvera dans la Bibliographie les titres de quelques-uns de ces livres, choisis parmi ceux de date récente : la plupart de leurs auteurs sont encore au début de leur production scientifique, ce qui permet d'attendre d'eux beaucoup plus encore.

Et ce n'est pas seulement par leurs œuvres propres que ces professeurs commencent à enrichir la littérature économique française : c'est aussi par celles de leurs élèves. Sur les 300 thèses de doctorat économique, ou même un peu plus, qui sont soutenues annuellement dans les Facultés de droit de France, dont les 9/10e à Paris, s'il en est un trop grand nombre de médiocres, il en est quelques-unes de tout premier ordre et qui, publiées en forme de livres, classent déjà leurs auteurs parmi les maîtres. On trouvera dans l'Appendice bibliographique quelques-uns de ces livres qui ont paru d'abord comme thèses, ceux de MM. AUPETIT, LAVERGNE, BONCOUR, LESCURE, GEMAHLING, ROUSSIN, DEPITRE, GRANIER, ces deux derniers tués à l'ennemi. Nous pourrions en citer beaucoup d'autres ; cette jeune génération, quoique déjà décimée par la guerre, promet à la littérature économique française un avenir digne de ses illustres origines.

En attendant, cet exposé sommaire de la littérature économique française, si rapide et si incomplet qu'il soit, suffira à montrer aux étudiants américains qui voudraient venir étudier l'Économie politique en France, que les moyens d'instruction ne leur feront pas défaut. Et même la multiplicité d'écoles qui caractérise la littérature économique française, quoique à certains égards elle risque d'enrayer les progrès de la science par des polémiques stériles, ne laisse pas que d'offrir aux regards de l'étranger un spectacle aussi varié que suggestif.

Chacune de ces écoles, en effet, a créé pour les besoins

de sa propagande une société : chacune édite une revue, organise des congrès, et le plus souvent, publie une bibliothèque, une série de livres écrits en conformité avec son programme. Et ces luttes d'idées donnent au mouvement économique plus de vie que dans les autres pays où l'enseignement de cette science est plus unitaire et plus discipliné. Aussi, parmi les 1 500 étudiants de nationalité étrangère qui sont inscrits dans les Facultés de droit françaises, il en est peu qui ne suivent pas les cours d'Économie politique.

Charles GIDE.

BIBLIOGRAPHIE

A. DE MONTCHRÉTIEN. — *Traicté de l'Œconomie politique*, in-4°. Rouen, 1615.

QUESNAY. — *Tableau économique*, in-4°. Imprimé au château de Versailles, 1758.

TURGOT. — *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, in-12. 1766.

LE MERCIER DE LA RIVIÈRE. — *Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, in-4°. Londres, 1767.

CONDILLAC. — *Le Commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre*, in-12. Amsterdam et Paris, 1776.

J.-B. SAY. — *Traité d'Économie politique*, 2 vol. in-8°. Paris, Déterville, 1803.

C. FOURIER. — *Traité de l'association domestique agricole*, 2 vol. in-8°. Paris et Besançon, Bossange, 1822.
— **Œuvres choisies*, avec introduction par Ch. Gide, in-18. Paris, Guillaumin, 1890.

PROUDHON. — *Qu'est-ce que la propriété :* 1er Mémoire, in-12. Paris, Brocard, 1840. — 2e Mémoire, in-18. Paris, Prévot, 1840.
— **Les Contradictions économiques*, 2 vol. in-8°. Paris, Guillaumin, 1846.
— **De la Justice dans la Révolution et dans l'Église*, 3 vol. in-12. Paris, Garnier, 1858.

Louis BLANC. — *L'Organisation du travail*, in-32. Paris, Prévot, 1840.

F. BASTIAT. — **Sophismes économiques*, 2 vol. in-12. Paris, Guillaumin, 1846.
— **Les Harmonies économiques*, 2 vol. in-12. Paris, Guillaumin, 1851.

SAINT-SIMON [1832]. — *Œuvres choisies*, 3 vol. in-12. Paris, Castel, 1861.

COURNOT. — *Recherches sur les principes mathématiques de la théorie des richesses*, in-8°. Paris, Hachette, 1838.

F. LE PLAY. — *Les Ouvriers européens*, in-fol. Paris, Impr. Impériale, 1855.
— *La Réforme sociale en France*, 2 vol. in-8°. Paris, Plon, 1864.

LEVASSEUR. — **Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France* [1859], 2e éd., 4 vol. in-8°. Paris, Rousseau, 1900-1904.
— **Questions ouvrières et industrielles en France sous la troisième République*, in-8°. Paris, Rousseau, 1907.
— **Histoire du commerce de la France*, 2 vol. in-8°. Paris, Rousseau, 1911-1912.

Léon SAY. — *Rapport sur le paiement de l'indemnité de guerre*, in-8°. Paris, Guillaumin, 1874.

WALRAS. — *Éléments d'Économie politique pure*, in-8°. Paris, Guillaumin, 1874.
— *Études d'Économie sociale. Théorie de la répartition de la richesse sociale*, in-8°. Paris, Pichon, et Lausanne, Rouge, 1896.

✿ ✿ ✿

Paul LEROY-BEAULIEU. — **Traité de la science des finances* [1877], 8e éd., 2 vol. in-8°, Paris, Alcan, 1912.
— *Essai sur la répartition des richesses*, in-8°. Paris, Guillaumin, 1880.
— **Traité théorique et pratique d'Économie politique* [1895], 5e éd., 5 vol. in-8°. Paris, Alcan, 1910.
— *L'État moderne et ses fonctions*, in-8°. Paris, Guillaumin, 1899, 3e éd., 1900.
— *La Question de la population* [1913], 2e éd., in-8°. Paris, Alcan, 1914.

CAUWÈS. — *Précis du Cours d'Économie politique* [1879], 3e éd., 4 vol. in-8°. Paris, Larose, 1892-1893.

GIDE. — **Principes d'Économie politique* [1883], 15e éd., in-12. Paris, Larose, 1915.

— *Cours d'Économie politique* [1909], 3e éd., in-8°. Paris, Larose, 1913.

STOURM. — **Cours de Finances. Le Budget, son histoire, son mécanisme* [1889], 6e éd., in-8. Paris, Alcan, 1909.

DUMONT. — *Dépopulation et civilisation*, in-8°. Paris, Lecrosnier, 1890.

WEILL. — *Un précurseur du socialisme : Saint-Simon et son œuvre*, in-12. Paris, Perrin, 1894.

ARNAUNÉ. — **La Monnaie, le Crédit et le Change* [1894], in-8°, 5e éd. Paris, Alcan, 1913.

MARTIN SAINT-LÉON. — **Histoire des corporations de métiers, ses origines jusqu'en 1791*, in-8°. Paris, Alcan, 1897.

LEVASSEUR. — *L'Ouvrier américain*, 2 vol. in-8°. Paris, Larose, 1897.

Pierre LEROY-BEAULIEU. — *Les nouvelles Sociétés anglo-saxonnes* [1897]. Nouvelle édition, in-8°. Paris, Colin et Cie, 1901.

Germain MARTIN. — *La Grande industrie sous le règne de Louis XIV*, in-8°. Paris, A. Rousseau, 1899.

— *La Grande industrie sous le règne de Louis XV*, in-8°. Paris, Fontemoing, 1900.

Paul BONCOUR. — **Le Fédéralisme économique*, in-8°. Paris, Alcan, 1900.

LESCURE. — *Les Crises générales de surproduction* [1906], 2e éd., in-8°. Paris, Larose et Tenin, 1912.

JAURÈS. — *Études socialistes*, in-12. Paris, Ollendorff, 1901.

COLSON. — **Cours d'Économie politique* [1901], 2e éd., 6 vol. in-8°. Paris, Gauthier-Villars, 1907.

AUPETIT. — *Essai sur la théorie générale de la monnaie*, in-8°. Paris, Guillaumin, 1901.

BOURGUIN. — *Les Systèmes socialistes et l'évolution économique*, in-8°. Paris, Colin, 1904.

Charles BENOIST. — **L'Organisation du travail*, 2 vol. Paris, Nourrit, 1905-1914.

DEPITRE. — *Le Mouvement de concentration des banques allemandes*, in-8°. Paris, A. Rousseau, 1905.

MANTOUX. — *La Révolution industrielle au XVIIIe siècle. Essai sur les commencements de la grande industrie moderne en Angleterre*, in-8°. Paris, Société nouvelle de Librairie, 1906.

SCHATZ. — *L'Individualisme économique et social*, in-12. Paris, Colin, 1907.

SIMIAND. — **Le Salaire des ouvriers des mines de charbon en France*, in-8°, Paris, Cornély, 1907.

BUREAU. — *La Crise morale des temps nouveaux*, in-12. Paris, Bloud, 1907.

Bernard LAVERGNE. — *Le Régime coopératif. Étude générale de la coopération de consommation en Europe*, in-8°. Paris, A. Rousseau, 1908.

SOREL. — *Réflexions sur la violence*, [1908]; 2e éd., in-8°. Paris, Rivière, 1910.

ALLIX. — **Traité élémentaire de la science des finances*, 2e éd., in-8°. Paris, Rousseau, 1909.

GIDE et RIST. — **Histoire des doctrines économiques depuis les Physiocrates jusqu'à nos jours*, [1909], 2e éd. in-8°. Paris, Larose, 1913.

J. GRANIER. — **Les Actions de travail*, in-8°. Paris, Larose et Tenin, 1910.

GEMAHLING. — *Travailleurs au rabais. La lutte syndicale contre les sous-concurrences ouvrières*, in-8°. Paris, Bloud, 1910.

WEULERSSE. — **Le Mouvement physiocratique en France*, 2 vol. in-8°. Paris, Alcan, 1910.

DESLANDRES. — *L'acheteur, son rôle économique et social*, in-8°. Paris, Alcan 1911.

AYNARD. — **L'Œuvre française en Algérie*, in-12. Paris, Hachette, 1912.

BLONDEL. — **Les Embarras de l'Allemagne*, in-12. Paris, Plon, 1912.

CAPITANT. — *Cours de législation industrielle*, in-8°. Paris. Pédone, 1912.

DOLLÉANS. — *Le Chartisme* (1830-1848), 2 vol. in-8°. Paris, Floury, 1913.

WEBER. — *L'Assistance aux miséreux*, 4 vol. in-8°. Paris. Rivière, 1913-1914.

H. ROUSSIN. — *William Godwin*, in-8°. Paris, Plon et Nourrit, 1913.

AFTALION. — *Les Crises périodiques de surproduction*, 2 vol. in-8°. Paris, Marcel Rivière et Cie, 1914.

SOUCHON. — *La Crise de la main-d'œuvre agricole*. Paris, Rousseau, 1914.

PÉRIODIQUES

* *Journal des Économistes*, revue mensuelle de l'économie politique des questions agricoles, manufacturières et commerciales, paraissant depuis 1842, in-8°. Paris, Alcan.

La Réforme sociale, organe de l'école de Le Play, paraissant depuis 1864, in-8°. Paris.

L'Économiste français, publié depuis 1873 sous la direction de Paul Leroy-Beaulieu, in-8°. Paris.

Revue socialiste, paraissant depuis 1885, in-8°. Paris, Rivière.

Revue d'Économie politique, fondée par Ch. Gide et Villey, paraissant depuis 1887, in-8°. Paris, Tenin.

Annales du Musée social, paraissant depuis 1894, in-8°. Paris, Giard et Brière.

Publications de l'Association nationale française pour la protection légale des travailleurs, paraissant depuis 1900. Paris, Tenin.

Revue de Science et Législation financières, paraissant depuis 1903, in-8°. Paris, Giard et Brière.

Revue de l'Histoire des Doctrines, sous la direction de Deschamps et Dubois, paraissant depuis 1908, in-8°. Paris, Rivière.

Les ouvrages marqués d'un astérisque sont ceux qui figurent, en totalité ou en partie, dans la Bibliothèque de la Science française, à l'Exposition de San Francisco.

TABLE DES MATIÈRES

DU SECOND VOLUME

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 1er SEPTEMBRE 1915
SUR LES PRESSES DE
L'IMPRIMERIE LAROUSSE
A PARIS